RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-096

Direction Générale des Services

ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Vu l'article 15 des statuts de l'Université ;

Le Président est assisté d'un Bureau composé de 8 à 14 membres, choisis parmi les membres des deux Conseils. Il est élu par le Conseil d'administration qui se prononce sur la liste que lui soumet le Président. Cette liste doit comprendre au moins un membre du collège des professeurs des universités et personnels assimilés, un membre du collège des autres enseignants-chercheurs et personnels assimilés, deux membres du collège des usagers et deux membres du collège des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, de service, sociaux, de santé et des bibliothèques.

Le Bureau est élu pour un mandat de deux ans.

Le Président consulte le Bureau sur l'organisation et la coordination du travail des Conseils et de leurs Commissions et lui confie toute mission utile pour l'Université.

Article 1

Sur proposition du Président de l'Université, sont élus membres du bureau :

M. Sandy CAMPART, Mme Élodie SAILLANT-MARAGHNI, Mme Hélène BOURAÏMA-LELONG, Mme VALERIA CALDERELLA-ALLAIRE, M. Jean-Marc FOURNIER, M. Christophe ROCHAIS, M. Romain ERAPA, Mme Bérénice SAITER, M. François LEGAY, Mme Sophie MALLET, M. Aurélien LAMY, Mme Typhaine HAZIZA, M. Paul DORBEC, Mme Mathilde LECHEVREL.

Résultat du vote :

Pour : 29

Absention : 7

Fait à Caen, le 13 décembre 2024
Le Président de l'Université,

UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE – PRÉSIDENCE

Lamri ADOUT

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-097

Direction Générale des Services

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET CAMPUS (CVEC)

Vu l'article 2 du règlement intérieur de l'Université ;

Suite au renouvellement des membres du Conseil d'administration lors des élections des 16 et 17 octobre 2024, il convient de procéder à l'élection représentants du Conseil d'administration au sein de la commission contribution vie étudiante et campus.

La contribution vie étudiante et campus créée dans le cadre de la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et la réussite étudiante est acquittée par les étudiants en formation initiale auprès du CROUS préalablement à leur inscription. Le décret n°2018-554 du 30 juin 2018 relatif à la CVEC fixe les conditions de paiement par les étudiants s'inscrivant dans les établissements EPSCP et précise la fraction de la CVEC reversée aux établissements en fonction du nombre d'étudiants inscrits en formation initiale (boursiers et non boursiers). La CVEC est destinée à mettre en place des actions pour favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.
Une commission CVEC est mise en place au sein de l'université de Caen Normandie. La commission CVEC assure le pilotage de l'utilisation et de la répartition du montant de la CVEC versé par le CROUS. Elle programme annuellement les actions financées par la CVEC. Le bilan de ces actions est présenté chaque année devant la CFVU. La commission CVEC est présidée par l'un des présidents de la Commission de la formation et de la vie universitaire. Cette commission a également pour rôle d'examiner les demandes d'aide au développement d'initiatives étudiantes portées, soit par les associations étudiantes, soit par les services de l'Université, soit par les étudiants à titre individuel. De plus, la commission évalue les demandes de soutien dans le cadre de l'action sociale en faveur des étudiants.

La commission est composée de 19 membres représentants des instances universitaires et de personnes qualifiées de la manière suivante :
Représentants des instances :
- Un vice-président du conseil d'administration ;
- Les deux vice-présidents de la CFVU ;
- Le vice-président étudiant du Conseil académique ;
- Le vice-président étudiant du conseil d'administration ;
- Quatre représentants élus par la CFVU en son sein parmi les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et parmi les représentants des personnels BIATSS ;
- **Deux représentants élus par le conseil d'administration en son sein parmi les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et parmi les représentants des personnels BIATSS ;**
- Quatre représentants des étudiants élus par la CFVU en son sein ;
- Un représentant des étudiants élus par la CR en son sein.
- **Trois représentants des étudiants élus par le conseil d'administration en son sein.**

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JA 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-097

Direction Générale des Services

Appel à candidatures : L'appel à candidatures a eu lieu en séance.

Article 1 : Élection de 2 représentants parmi les enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et parmi les représentants des personnels BIATSS ;

Sont candidates : Mme Sophie MALLET, Mme Mireille NOEL.

Résultat du vote :

Mme Mireille NOEL : 33 voix

Mme Sophie MALLET : 33 voix

Sont élues : Mme Sophie MALLET, Mme Mireille NOEL.

Article 2 : Élection de 3 représentants des étudiants

Sont candidats : M. Merlin BOSSIS, M. Gillian DUREL, M. Malo GIRARDIN, M. Tom LAIR, Mme Lili LEMEUNIER.

Résultat du vote :

M. Merlin BOSSIS: 28

M. Gillian DUREL:10

M. Malo GIRARDIN: 5

M. Tom LAIR : 29

Mme Lili LEMEUNIER :28

Sont élus : M. Tom Lair, M. Merlin BOSSIS, Mme Lili LEMEUNIER.

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-098

Direction Générale des Services

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL DU SERVICE UNVERSITAIRE DE SANTÉ ÉTUDIANTE (SSE)

Vu l'article 4 des statuts du SSE ;

Suite au renouvellement des membres du Conseil d'administration lors des élections des 16 et 17 octobre 2024, il convient de procéder à l'élection des représentants du Conseil d'administration au Conseil du Service Universitaire de Santé Étudiante (SSE).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de santé étudiante, le SSE exerce trois missions principales :
1. Il met en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé en lien avec les priorités fixées par la conférence de prévention étudiante prévue à l'article L162-1-12-1 du code de la sécurité sociale ;
2. Il contribue à favoriser l'accès aux soins de premier recours de la communauté étudiante ;
3. Il organise une veille sanitaire.

Le service est dirigé par une directrice ou un directeur médecin assisté d'un Conseil de service comportant une formation restreinte et une formation élargie.

Le Conseil de service est présidé par la Présidente ou le Président de l'Université ou bien par sa représentante ou son représentant, assisté de la Directrice ou du Directeur du service et de la Vice-Présidente ou du Vice-Président étudiant du Conseil académique.

Outre, ses 3 membres de droits, le conseil de service comprend :

Dans sa formation restreinte :
> 2 membres exerçant des fonctions dans le service :
- 1 médecin exerçant ses fonctions au sein du service,
- 1 infirmier ou une infirmière exerçant ses fonctions au sein du service,
> 6 membres représentants des personnels et étudiants :
- **2 représentants des personnels enseignants, à raison d'un représentant élu au Conseil d'administration**, et d'un représentant élu à la Commission de la formation et de la vie universitaire,
- **2 représentants des personnels BIATSS élus au Conseil d'Administration**,
- **2 représentants des étudiants, à raison d'un représentant élu au Conseil d'administration**, et d'un représentant élu à la Commission de la formation et de la vie universitaire.
> 4 personnalités extérieures désignées en raison de leurs compétences.

Dans sa formation élargie, le conseil comprend outre les membres composant la formation restreinte :
> 5 représentants des étudiants élus au Conseil Académique,
> la vice-présidente étudiante ou le vice-président étudiant du CROUS Normandie,
> Un représentant de l'Agence Régionale de Santé.

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-098

Direction Générale des Services

Le Conseil d'administration élit en son sein 1 représentant des personnels enseignants, 2 représentants des personnels BIATSS et 1 représentant des étudiants afin de siéger au sein du Conseil de service.

Appel à candidatures : L'appel à candidatures a eu lieu en séance.

Article 1 : Élection d'un représentant des personnels enseignants

Est candidat : M. Arnaud ALVES.

Résultat du vote :

M. Arnaud ALVES : 35 voix

Est élu M. Arnaud ALVES.

Article 2 : Élection de deux représentants des personnels BIATSS

Sont candidats : M. François LEGAY, Mme Sophie MALLET.

Résultat du vote :

M. François LEGAY : 32 voix

Mme Sophie MALLET : 34 voix

Sont élus : Mme Sophie MALLET, M. François LEGAY.

Article 3 : Élection d'un représentant des étudiants

Sont candidats : M. Gillian DUREL, M. Tom LAIR, Mme Lili LEMEUNIER.

Résultat du vote :

M. Gillian DUREL : 5 voix

M. Tom LAIR : 19 voix

Mme Lili LEMEUNIER : 12 voix

Est élu M. Tom LAIR.

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-099

Direction Générale des Services

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DU CONSEIL DU CENTRE D'ENSEIGNEMENT MULTIMÉDIA DE L'UNIVERSITÉ (CEMU)

Vu l'article 4 des statuts du CEMU ;

Suite au renouvellement des membres du Conseil d'administration lors des élections des 16 et 17 octobre 2024, il convient de procéder à l'élection des représentants du Conseil d'administration au Conseil du Centre d'Enseignement Multimédia de l'Université.

Les actions d'enseignement universitaire à distance et de production de supports multimédias destinés aux étudiants et aux personnels sont assurées par l'Université au moyen d'un service commun qui prend le nom de : Centre d'Enseignement Multimédia de l'Université.

Le Centre est administré par un Conseil. Il est dirigé par un Directeur qui est un enseignant-chercheur de l'Université.

Le Conseil comprend :

- Le Président de l'Université de Caen Basse-Normandie ou son représentant
- Le Directeur du Centre
- Le Directeur adjoint
- **Trois personnes élues par le Conseil d'administration de l'Université, dont un étudiant membre de ce Conseil, les deux autres personnes, dont au moins un enseignant, sont membres ou non du Conseil d'administration de l'Université**
- Trois personnes élues par le Conseil des études et de la vie universitaire de l'Université, dont un étudiant membre de ce Conseil, les deux autres personnes, dont au moins un enseignant, sont membres ou non du Conseil des études et de la vie universitaire de l'Université
- Un représentant élu des personnels enseignants affectés au Centre
- Un représentant élu des personnels IATOS affectés au Centre
- Un représentant élu des étudiants inscrits au Centre
- Un représentant élu des stagiaires de la formation professionnelle continue inscrits au centre
- Le Directeur du SUFOCEP
- Deux personnalités extérieures désignées par le Conseil d'administration de l'Université sur proposition du Conseil du Centre d'Enseignement Multimédia en raison de leur compétence dans les matières définies à l'article 2.

Les membres élus ont un mandat d'une durée de trois ans à l'exception des étudiants dont le mandat est de deux ans. Lorsqu'un membre du Conseil élu perd la qualité au titre de laquelle il a été élu ou lorsque son siège devient vacant, il est procédé à un renouvellement partiel.

Le Conseil d'administration élit en son sein 1 représentant étudiant membre du Conseil et 2 représentants, membres ou non du Conseil, dont au moins un enseignant.

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-099

Direction Générale des Services

Appel à candidatures : L'appel à candidatures a eu lieu en séance.

Article 1 : Élection d'un représentant étudiant membre du Conseil

Sont candidats : M. Merlin BOSSIS, M. Romain ERAPA.

Résultat du vote :

M. Merlin BOSSIS : 12 voix

M. Romain ERAPA : 23 voix

Est élu M. Romain ERAPA.

Article 2 : Élection de deux représentants, membres ou non du Conseil, dont au moins un enseignant

Sont candidats : Mme Elsa JAUBERT-MICHEL, M. John LEBRUMENT, M. François LEGAY, Mme Sophie MALLET.

Résultat du vote :

Mme Elsa JAUBERT-MICHEL : 29 voix

M. John LEBRUMENT : 29 voix

M. François LEGAY : 1 voix

Mme Sophie MALLET : 1 voix

Sont élus : Mme Elsa JAUBERT-MICHEL, M. John LEBRUMENT.

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-100

Direction Générale des Services

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL DU CARRÉ INTERNATIONAL

Vu l'article 5 des statuts du Carré International ;

Suite au renouvellement des membres du Conseil d'administration lors des élections des 16 et 17 octobre 2024, il convient de procéder à l'élection des représentants du Conseil d'administration au Conseil du Carré International.

Le Carré international a compétence pour gérer l'ensemble des relations internationales de l'université. Il a notamment pour missions :

- de développer et soutenir la politique internationale de l'établissement ;
- de rendre visible et valoriser les activités internationales de l'université, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement ;
- de faire prendre en compte la dimension internationale dans l'ensemble des activités de l'université ;
- de contribuer à la définition de la politique des relations internationales et de l'apprentissage des langues de l'université ;
- de contribuer à coordonner, au titre de l'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines, la pédagogie, la certification et la formation continue ;
- d'assurer l'installation et la maintenance du matériel pédagogique en langues ;
- d'assurer, à l'égard des étudiants étrangers, les missions définies à l'article D714-8 du code de l'éducation ;
- de gérer la mobilité internationale des étudiants et personnels de l'université et l'accueil des personnels des établissements étrangers.

Le Carré international est administré par un conseil et dirigé par un directeur. Il est structuré en pôles et en bureaux.

Le conseil du service est ainsi composé :

- le président de l'université ou son représentant, président ;
- le directeur du service ;
- le directeur du centre régional des œuvres universitaires et scolaires ou son représentant ;
- le représentant dans l'académie de l'organisme chargé de la gestion des bourses aux étudiants étrangers ;
- **trois enseignants désignés en son sein par le conseil d'administration de l'université ;**
- **trois étudiants désignés en son sein par le conseil d'administration de l'université ;**
- **un représentant des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, de service, de santé et des bibliothèques désigné en son sein par le conseil d'administration de l'université ;**
- deux personnalités extérieures désignées par le président de l'université sur proposition des autres membres du conseil.

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-100

Direction Générale des Services

Le Conseil d'administration élit en son sein 3 représentants des enseignants, 1 représentants des personnels BIATSS et 3 représentants des étudiants.

Appel à candidatures : L'appel à candidatures a eu lieu en séance.

Article 1 : Élection de trois représentants des enseignants

Sont candidats : Mme Julie ANSELMINI, M. Fabien GUILLOT, M. Cédric LAUNAY.

Résultat du vote :

Mme Julie ANSELMINI : 36 voix

M. Fabien GUILLOT : 29 voix

M. Cédric LAUNAY : 36 voix

Sont élus : Mme Julie ANSELMINI, M. Cédric LAUNAY, M. Fabien GUILLOT.

Article 2 : Élection d'un représentant des personnels BIATSS

Sont candidats : M. François LEGAY, Mme Mireille NOEL.

Résultat du vote :

M. François LEGAY : 21 voix

Mme Mireille NOEL : 15 voix

Est élu M. François LEGAY.

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-100

Direction Générale des Services

Article 3 : Élection de trois représentants des étudiants

Sont candidats : M. Merlin BOSSIS, M. Gillian DUREL, M. Romain ERAPA, M. Malo GIRARDIN, M. Tom LAIR.

Résultat du vote :

M. Merlin BOSSIS : 26 voix

M. Gillian DUREL : 14 voix

M. Romain ERAPA : 29 voix

M. Malo GIRARDIN : 3 voix

M. Tom LAIR : 29

Sont élus : M. Romain ERAPA, M. Tom LAIR, M. Merlin BOSSIS.

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-101

Direction Générale des Services

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL DOCUMENTAIRE

Vu les articles 7 et 8 des statuts du Service Commun de la Documentation ;

Suite au renouvellement des membres du Conseil d'administration lors des élections des 16 et 17 octobre 2024, il convient de procéder à l'élection des représentants au Conseil du Service Commun de la Documentation (SCD).

Le service commun de la documentation contribue aux activités de formation, de recherche.
Il assure notamment les missions suivantes :

- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'université, coordonner les moyens correspondants et évaluer les services offerts aux usagers ;
- Accueillir les usagers et les personnels exerçant leurs activités dans l'université ainsi que tout autre public dans les conditions précisées par le conseil d'administration de l'université et organiser les espaces de travail et de consultation ;
- Acquérir, signaler, gérer et communiquer les documents et ressources d'informations sur tout support ;
- Développer les ressources documentaires numériques, contribuer à leur production et favoriser leur usage ; participer au développement de l'information scientifique et technique notamment par la production, le signalement et la diffusion de documents numériques ;
- Participer, à l'intention des utilisateurs, à la recherche sur ces différentes ressources ainsi qu'aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'université ;
- Favoriser par l'action documentaire et l'adaptation des services toute initiative dans le domaine de la formation initiale et continue et de la recherche ;
- Coopérer avec les bibliothèques qui concourent aux mêmes objectifs, quels que soient leurs statuts, notamment par la participation à des catalogues collectifs ;
- Former les utilisateurs à un emploi aussi large que possible des techniques nouvelles d'accès à l'information scientifique et technique.

Il assure en outre les missions suivantes :

- Conserver, signaler et valoriser les collections patrimoniales documentaires, scientifiques et artistiques de l'établissement ;
- Contribuer à valoriser le patrimoine architectural, artistique, scientifique, technique, paysager des campus ;
- Participer à la politique de science ouverte de l'établissement notamment en accompagnant l'accès ouvert aux publications, la gestion et l'ouverture des données de recherche, la formation et la sensibilisation de la communauté aux enjeux de la science ouverte et le suivi des frais de publication.

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-101

Direction Générale des Services

Le Conseil documentaire est présidé par la présidente ou le président de l'université ou la personne désignée pour la ou le représenter, il comprend vingt membres répartis comme suit, dans le respect des modalités fixées à l'article D714-35 du Code de l'éducation :

- La présidente ou le président de l'université, ou la personne désignée pour la ou le représenter ;
- **6 personnes représentant les corps d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs ;**
- **3 étudiantes ou étudiants ;**
- 3 personnes représentant les personnels de catégorie A affectés au service ;
- 2 personnes représentant les personnels des catégories B et C affectés au service ;
- 2 personnes représentant les personnels affectés aux bibliothèques associées ;
- 3 personnalités extérieures.

Les représentantes et représentants des corps d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs sont élu(e)s par leurs représentants au conseil d'administration de l'université :

- parmi les délégués à la documentation des composantes sur proposition du directeur du service (4 sièges)
- **parmi les membres des mêmes corps au sein des trois conseils centraux de l'université (2 sièges).**

Les étudiantes ou étudiants sont élu(e)s par leurs représentants au Conseil d'administration de l'université, parmi les membres étudiants des conseils centraux de l'université.

Le Conseil d'administration élit 2 représentants des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs, et 3 représentants des étudiants.

Appel à candidatures : L'appel à candidatures a eu lieu lors des séances de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 10 décembre, de la Commission de la Recherche du 11 décembre, du Conseil d'administration du 13 décembre.

Article 1 : Élection de deux représentants des enseignants-chercheurs, des enseignants ou chercheurs

Se sont déclarés candidats lors de la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 10 décembre : M. Fabien PAQUET, M. André SESBOUE.

Se sont déclarées candidates lors de la séance de la Commission de la recherche du 11 décembre : Mme Éliette BISSON, Mme Laure HIMY-PIERY.

S'est déclarée candidate lors de la séance du Conseil d'administration du 13 décembre : Mme Typhaine HAZIZA.

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-101

Direction Générale des Services

Résultat du vote :

Mme Éliette BISSON : 0 voix

Mme Typhaine HAZIZA : 14 voix

Mme Laure HIMY-PIERY : 10 voix

M. Fabien PAQUET : 3 voix

M. André SESBOUE : 6 voix

Bulletins blancs ou nuls : 1

Sont élues Mme Typhaine HAZIZA, Mme Laure HIMY-PIERY.

Article 2 : Élection de trois représentants des étudiants

Se sont déclarés candidats lors de la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 10 décembre : M. Mathis ESNAULT, M. Enzo MARGUERITTE, M. Pierre PASQUET, Mme Melis YAVUZ.

Résultat du vote :

M. Mathis ESNAULT : 1 voix

M. Enzo MARGUERITTE : 6 voix

M. Pierre PASQUET : 6 voix

Mme Melis YAVUZ : 3 voix

Sont élus : M. Enzo MARGUERITTE, M. Pierre PASQUET, Mme Melis YAVUZ.

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-102

Direction Générale des Services

BUDGET RECTIFICATIF N°3 – EXERCICE 2024

Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment l'article R. 719-66,
Vu l'article 175 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,
Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget ;

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 2820 ETPT, dont 2383 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 437 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 301 925 123 € d'autorisations d'engagement dont :
  - 221 805 601 € personnel
  - 40 152 614 € fonctionnement et intervention
  - 39 966 908 € investissement
- 286 859 834 € de crédits de paiement dont :
  - 221 805 601 € personnel
  - 39 133 885 € fonctionnement et intervention
  - 25 920 348 € investissement
- 277 380 807 € de prévisions de recettes
- -9 479 027 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- -10 419 777 € de variation de trésorerie
- 2 251 695 € de résultat patrimonial
- 7 366 290 € de capacité d'autofinancement
- -5 901 315 € de variation de fonds de roulement

Article 3 :

Le budget agrégé comprend le budget principal UNICAEN et le budget annexe immobilier.

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-102

Direction Générale des Services

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

Résultat du vote :

Pour : 24

Contre : 1

Abstention : 11

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ DE CAEN PRÉSIDENCE

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

BUDGET RECTIFICATIF N° 3 2024

Commission des finances du 10 décembre 2024

Conseil d'Administration du 13 décembre 2024

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Normandie Université

OBJET : **Budget rectificatif n°3 2024**

Introduction

La présente note a pour objet de présenter le troisième budget rectificatif 2024 de l'université de Caen Normandie. Ce dernier sera soumis au vote du conseil d'administration le 13 décembre 2024.
Le troisième budget rectificatif 2024 se compose de deux ajustements par rapport au BR2 2024 et relatifs à la subvention pour charge de service public (- 972 k€) ainsi qu'à la masse salariale (+ 1,3 M€).

I. Présentation des éléments du troisième budget rectificatif 2024 en comptabilité budgétaire

1. La prévision de recettes

	BR2 2024	BR3 2024	Ecart en €	Ecart en %
Recettes globalisées	**272 433 128**	**271 460 502**	**- 972 626**	**-0,4%**
- SCSP	214 590 739	213 618 113	- 972 626	-0,5%
- Autres financements de l'Etat	695 000	695 000	-	0%
- Fiscalité affectée	2 214 728	2 214 728	-	0%
- Autres financements publics	21 583 008	21 583 008	-	0%
- Recettes propres	33 349 653	33 349 653	-	0%
Recettes fléchées	**5 920 304**	5 920 304	**-**	**0%**
Total des recettes	**278 353 433**	**277 380 807**	**- 972 626**	**-0,3%**

La subvention pour charge de service public se ventile de la façon suivante :

	2019	2020	2021	2022	2023	BR2 2024	BR3 2024
SCSP	191 339 132	193 560 797	199 900 020	204 654 783	211 587 057	214 590 739	213 618 113
				Notification	*211 536 057*	*214 177 739*	*213 205 113*
				SAPS	-	*333 000*	*333 000*
Frais du groupe d'expertise et organisation de l'édition scientifique ouverte du Comité pour la science ouverte - MRSH					*1 000*		
				Métopes MRSH	*50 000*	*80 000*	*80 000*

La SCSP notifiée en juillet 2024 n'a pas été encaissée en totalité. Un reliquat de 972 k€ ne sera pas versé à l'établissement, en lien, a priori, avec la baisse des exonérations des droits d'inscription pour les étudiants boursiers et des recrutements plus faibles qu'estimés au sein de la filière odontologie.

2. La prévision de dépenses

	BR2 2024		BR3 2024			
	AE	CP	AE	CP	Ecart en € CP	Ecart en % CP
Personnel	220 505 601	220 505 601	221 805 601	221 805 601	1 300 000	0,6%
Fonctionnement	40 152 613	39 133 885	40 152 613	39 133 885	-	0%
Investissement	39 966 908	25 920 348	39 966 908	25 920 348	-	0%
Total des dépenses	**300 625 122**	**285 559 834**	**301 925 122**	**286 859 834**	**1 300 000**	**0,5%**

Ajustement de fin d'exercice au regard de la programmation calculée en septembre pour le BR2 d'octobre soit 0.6 % de l'enveloppe globale

3. Synthèse Comptabilité budgétaire – Solde budgétaire

	BR2 2024	BR3 2024	Ecart en €
Dépenses (AE)	300 625 122	301 925 122	1 300 000
Dépenses (CP) (1)	285 559 834	286 859 834	1 300 000
Recettes (RE) (2)	278 353 433	277 380 807	- 972 626
Solde budgétaire (2) - (1)	**- 7 206 401**	**- 9 479 027**	- 2 272 626

II. Grands équilibres en droits constatés (situation patrimoniale) (comptabilité générale)

1. Synthèse Comptabilité générale – Résultat net

	BR2 2024	BR3 2024
Charges comptables	277 610 816	278 910 816
Produits Comptables	282 135 137	281 162 511
Résultat comptable	**4 524 321**	**2 251 695**

2. La capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF pour 2024 est estimée à 7,3 M€ contre 9,6 M€ au BR2 2024. L'évolution de la CAF provient de la variation du résultat net.

3. Trésorerie et Fonds de roulement

Trésorerie

Le montant prévisionnel de la trésorerie à fin 2024 s'élève à 38,9 M€, soit 54 jours de fonctionnement.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement prévisionnel à la clôture 2024 s'élève à 8,9 M€, soit 12 jours de fonctionnement.

Le prélèvement sur le fonds de roulement de 5.9 M€ se décompose comme suit :

- CAF : 7.3 M€
- Investissements nets de subventions : 12,9 M€
- Remboursement d'emprunt : 313 k€

Sommaire

Tableaux réglementaires

- Budget Agrégé
- Budget Unicaen
- Budget BAIM

Budget rectificatif agrégé

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget rectificatif 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A) Emplois sous plafond Etat en ETPT		(B) Emplois sous plafond établissement en ETPT	(C) = (A) + (B) Plafond global
Enseignants, Enseignants-Chercheurs, Chercheurs	Permanents	Titulaires	1 065	(1)		1 065
		CDI	20		8	28
	Non permanents	CDD	307		269	576
		S/total EC	**1 392**		**277**	**1 669**
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			**0**			**0**
BIATSS	Permanents	Titulaires	718	(2)		718
		CDI	115		23	138
	Non permanents	CDD	158		137	295
		S/total Biatss	**991**		**160**	**1 151**
Totaux			**2 383**	(3)	**437**	**2 820** (4)
						Plafond global des emplois voté par le CA (arrondi)
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			**2 489**	(5)		

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les régles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

25/09/2024

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget Rectificatif n°3 2024 Agrégé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES							RECETTES			
	Montants Compte Financier 2023		Montants Budget rectificatif n°3 2024		Ecart entre le budget rectificatif n°2 et le budget rectificatif n°3		Montants Compte Financier 2023	*Montants Budget rectificatif n°3 2024*	Ecart entre le budget rectificatif n°2 et le budget rectificatif n°3	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	**211 211 210**	**211 211 210**	**221 805 601**	**221 805 601**	**1 300 000**	**1 300 000**	**275 534 026**	**271 460 503**	**- 972 626**	**Recettes globalisées**
dont contributions employeur au CAS Pension	*55 881 290*	*55 881 290*	*59 867 723*	*59 867 723*	- 696 845	- 696 845	211 587 057	213 618 113	- 972 626	Subvention pour charges de service public
	-	-			-	-	1 154 668	695 000	-	Autres financements de l'Etat
	-	-			-	-	2 078 658	2 214 728	-	Fiscalité affectée
Fonctionnement	**40 179 910**	**37 187 430**	**40 152 614**	**39 133 885**	**-**	**-**	33 044 545	21 583 008	-	Autres financements publics
	-	-			-	-	27 669 097	33 349 654	-	Recettes propres
	-	-			-	-	-	-	-	
Intervention	-	-			-	-	-	-	-	
	-	-			-	-	**7 560 444**	**5 920 304**	**-**	**Recettes fléchées***
	-	-			-	-	5 200 000	2 177 972	-	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	**14 385 877**	**24 524 904**	**39 966 908**	**25 920 348**	**-**	**-**	2 360 444	2 874 399	-	Autres financements publics fléchés
dont globalisé	*12 220 031*	*15 090 563*	*18 582 658*	*15 165 266*	-	-	-	867 933	-	Recettes propres fléchées
dont fléché	*2 165 846*	*9 434 341*	*21 384 250*	*10 755 082*	-	-				
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	**265 776 997**	**272 923 544**	**301 925 123**	**286 859 834**	**1 300 000**	**1 300 000**	**283 094 470**	**277 380 807**	**- 972 626**	**TOTAL DES RECETTES (C)**
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)	**10 170 926**							**9 479 027**	**2 272 626**	**SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)**

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine Budget Rectificatif n°3 2024 Agrégé

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	DEPENSES							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
101 - FI et FC BAC A LA LICENCE	71 845 209	71 845 209	1 852 645	1 852 645	1 180 400	1 180 400	74 878 254	74 878 254
102 - FI et FC niveau MASTER	15 932 834	15 932 834	1 904 112	1 704 112	1 305 500	1 005 500	19 142 446	18 642 446
103 - FI et FC niveau DOCTORAT	3 774 288	3 774 288	498 719	498 719	44 800	44 800	4 317 807	4 317 807
105 - Bibliotheques & Docum	4 891 272	4 891 272	1 765 685	2 005 864	70 000	70 000	6 726 957	6 967 136
106 - Rech univ en SC VIE	25 502 763	25 502 763	4 116 392	4 116 392	4 610 900	3 160 900	34 230 055	32 780 055
107 - Rech univ en STIC	9 948 634	9 948 634	458 539	458 539	164 000	164 000	10 571 173	10 571 173
108 - Rech univ en PH CH SPI	8 087 621	8 087 621	869 821	869 821	527 200	527 200	9 484 642	9 484 642
109 - Rech univ en PH NUCLEAIRE	275 838	275 838	10 000	10 000	10 000	10 000	295 838	295 838
110 - Rech univ en SC TERRE	1 848 176	1 848 176	167 800	167 800	780 000	780 000	2 795 976	2 795 976
111 - Rech univ en SC HOMME	23 555 533	23 555 533	1 075 076	1 033 147	789 200	-60 800	25 419 809	24 527 880
112 - Rech univ INTERDIS&TRANS	2 769 940	2 769 940	668 500	68 500	150 000	150 000	3 588 440	2 988 440
113 - Diffusion des savoirs	496 547	496 547	554 351	553 683	0	0	1 050 898	1 050 230
114 - Immobilier	4 072 548	4 072 548	12 737 275	12 292 894	26 447 649	14 814 419	43 257 472	31 179 861
115 - Pilotage et support	45 486 687	45 486 687	11 647 596	10 475 665	3 042 512	3 229 182	60 176 795	59 191 534
201 - Aides directes	17 039	17 039	171 600	171 600	0	0	188 639	188 639
202 - Aides indirectes	614 169	614 169	464 750	464 750	0	0	1 078 919	1 078 919
203 - Santé des étudiants	2 686 504	2 686 504	1 189 753	2 389 753	844 747	844 747	4 721 004	5 921 005
TOTAL	**221 805 601**	**221 805 601**	**40 152 614**	**39 133 884**	**39 966 908**	**25 920 348**	**301 925 123**	**286 859 834**

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges service public	213 618 113	0	0	0	0	0	0	0	**213 618 113**
Droits d'inscription	0	0	0	0	4 411 163	0	0	0	**4 411 163**
Formation continue diplômes propres VAE	0	0	0	0	18 921 845	0	0	0	**18 921 845**
Taxe d'apprentissage	0	0	0	0	1 000 000	0	0	0	**1 000 000**
Contrats prestations recherche hors ANR	0	0	0	0	2 100 000	0	0	0	**2 100 000**
Valorisation	0	0	0	0	296 186	0	0	0	**296 186**
ANR investissements d'avenir	0	0	0	3 093 252	0	0	0	0	**3 093 252**
ANR hors investissements d'avenir	0	0	0	3 630 001	235 000	0	0	0	**3 865 001**
Subvention exploit & financ actif Région	0	0	0	6 706 349	160 000	0	1 384 000	0	**8 250 349**
Subvention exploit & financ actif UE	0	0	0	2 948 983	0	0	1 230 000	0	**4 178 983**
Subvention exploit & financ actif Autres	0	695 000	0	5 204 423	1 566 549	2 438 371	0	0	**9 904 343**
Fondations fonds propres réserves dons	0	0	0	0	50 000	0	0	0	**50 000**
Autres recettes	0	0	2 214 728	0	4 608 910	0	0	867 933	**7 691 571**
TOTAL	**213 618 113**	**695 000**	**2 214 728**	**21 583 008**	**33 349 653**	**2 438 371**	**2 614 000**	**867 933**	**277 380 806**

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	**9 479 027**

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget Rectificatif n°3 2024 Agrégé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Montants Compte Financier 2023	**Montants Budget rectificatif n°3 2024**	**Ecart entre le budget rectificatif n°2 et le budget rectificatif n°3**	**Montants Compte Financier 2023**	**Montants Budget rectificatif n°3 2024**	**Ecart entre le budget rectificatif n°2 et le budget rectificatif n°3**	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	0	9 479 027	2 272 626	10 170 926			Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal	0	1 599 842	2 272 626	14 860 656	0		*dont Budget Principal*
dont Budget Annexe	4 689 730	7 879 185	0				*dont Budget Annexe*
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	354 174	313 000	0	1 995		0	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	5 909 324	6 277 750	0	21 429 671	5 650 000	0	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	0	2 000	0	0	2 000	0	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	**6 263 498**	**16 071 777**	**2 272 626**	**31 602 592**	**5 652 000**	**0**	**Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)**
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	**25 339 094**	**0**	**0**		**10 419 777**	**2 272 626**	**PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)**
*dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)****		0		1 873 895	4 834 778	0	*dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)****
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	*27 212 989*	0	0	0	5 584 999	2 272 626	*dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)*
		0		0	0	0	
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	**31 602 592**	**16 071 777**	**2 272 626**	**31 602 592**	**16 071 777**	**2 272 626**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)**

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers Budget Rectificatif n°3 2024 Agrégé

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature			Débit (c1) BR 2 2024	Débit (c1) BR 3 2024	Crédit (c2) BR 2 2024	Crédit (c2) BR 3 2024
TVA	C 4456		4 200 000	4 200 000	-	-
	C 4457				4 200 000	4 200 000
Bourses AMI	C4671		500 000	500 000	500 000	500 000
ERASMUS	C4676		900 000	900 000	900 000	900 000
Spacemed	C4676		50 400	50 400	-	-
CYRCE	C4676		577 350	577 350	-	-
AUTRES COMPTE DE TIERS	C4676		50 000	50 000	50 000	50 000
TOTAL			**6 277 750**	**6 277 750**	**5 650 000**	**5 650 000**

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget Rectificatif n°3 2024 Agrégé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2	PRODUITS	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Personnel	208 509 541	218 968 416	1 283 371	Subventions de l'Etat	215 370 804	213 618 113	-972 626
*dont charges de pensions civiles**	*57 008 182*	59 867 723	350 884	Fiscalité affectée	2 078 658	2 214 728	0
Fonctionnement autre que les charges de personnel	61 027 987	59 942 400	16 629	Autres subventions	12 486 391	19 731 282	0
Intervention (le cas échéant)		0	0	Autres produits	40 704 901	45 598 388	0
TOTAL DES CHARGES (1)	**269 537 527**	**278 910 816**	**1 300 000**	**TOTAL DES PRODUITS (2)**	**270 640 755**	**281 162 511**	**-972 626**
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	**1 103 228**	**2 251 695**	**0**	**Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)**			**2 272 626**
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	**270 640 755**	**281 162 511**		**TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)**	**270 640 755**	**281 162 511**	

** Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions*

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	1 103 228	2 251 695	**-2 272 626**
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	19 393 249	19 121 330	**0**
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	138 690	0	**0**
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	556 000	0	**0**
- produits de cession d'éléments d'actifs	150 000	0	**0**
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	14 763 836	14 006 734	**0**
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	**5 999 951**	**7 366 290**	**-2 272 626**

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2	RESSOURCES	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	5 999 951	7 366 290	-2 272 626
Investissements	24 884 233	25 920 348	-	Financement de l'actif par l'Etat	4 900 000	2 548 311	0
			-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	10 062 707	9 549 499	0
				Autres ressources	313 943	867 933	0
Remboursement des dettes financières	354 174	313 000	-	Augmentation des dettes financières	0		0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	**25 238 407**	**26 233 348**	**-**	**TOTAL DES RESSOURCES (6)**	**21 276 602**	**20 332 033**	**-2 272 626**
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)				**Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)**	**3 961 805**	**5 901 315**	**2 272 626**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Niveau initial du FONDS DE ROULEMENT	18 842 942	14 881 137	**0**
Niveau initial du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-5 191 659	-34 492 559	**0**
Niveau initial de la TRESORERIE	24 034 604	49 373 699	**0**
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-3 961 805	-5 901 315	**-2 272 626**
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-29 300 900	4 518 462	**0**
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	25 339 094	-10 419 777	**-2 272 626**
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	14 881 137	8 979 823	**-2 272 626**
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-34 492 559	-29 974 096	**0**
Niveau final de la TRESORERIE	49 373 699	38 953 922	**-2 272 626**

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Périmètre financier : Université de Caen Normandie - Agrégé

Sociétés : UniCaen

BAIM

Exercice : 2024

Unité des montants : Euros

Plan de Trésorerie budget rectificatif n°3 2024

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	**49 373 699**	**79 562 501**	**59 680 934**	**42 096 872**	**74 905 361**	**57 810 118**	**38 674 751**	**99 284 313**	**79 833 556**	**62 192 354**	**78 156 149**	**59 981 330**	
dont placements													
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	**56 198 307**	**3 318 328**	**2 104 277**	**57 168 025**	**2 413 829**	**4 488 316**	**81 441 778**	**3 773 252**	**5 465 579**	**38 773 637**	**4 823 572**	**11 491 602**	**271 460 502**
Subvention pour charges de service public	52 816 549	0	80 000	53 460 992	333 000	0	76 210 306	0	0	30 717 266	0	0	213 618 113
Autres financements de l'Etat	1 496	91 330	33 161	-83 653	59 979	44 140	43 973	12 020	380 660	290 800	125 425	-304 331	695 000
Fiscalité affectée	1 237 005	0	0	0	0	0	0	0	0	977 724	2 060	-2 061	2 214 728
Autres financements publics	427 851	995 290	604 175	501 203	687 770	2 798 010	1 886 644	967 911	2 210 981	3 230 478	1 552 036	5 720 660	21 583 008
Recettes propres	1 715 406	2 231 707	1 386 941	3 289 483	1 333 080	1 646 167	3 300 855	2 793 321	2 873 939	3 557 369	3 144 052	6 077 333	33 349 653
Recettes budgétaires fléchées	**0**	**0**	**0**	**1 073 422**	**0**	**824 000**	**0**	**80 000**	**49 942**	**64 949**	**608 765**	**3 219 226**	**5 920 304**
Financements de l'Etat fléchés	0	0	0	1 073 422	0	800 000	0	0	0	64 949	0	500 000	2 438 371
Autres financements publics fléchés	0	0	0	0	0	24 000	0	80 000	0	0	0	2 510 000	2 614 000
Recettes propres fléchées	0	0	0	0	0	0	0	0	49 942	0	608 765	209 226	867 933
Opérations non budgétaires	**70**	**70**	**70**	**20**	**120**	**20**	**20**	**70**	**70**	**70**	**70**	**1 330**	**2 000**
Emprunts : encaissements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : encaissements en capital	70	70	70	20	120	20	20	70	70	70	70	1 330	2 000
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations gérées en compte de tiers	**970 653**	**5 120 666**	**2 480 915**	**-1 568 260**	**3 404 638**	**-1 871 666**	**4 801 728**	**752 188**	**-726 470**	**1 033 120**	**496 629**	**-9 244 142**	**5 650 000**
TVA encaissée	806 804	453 178	138 451	62 905	204 433	308 101	69 095	141 082	31 766	420 985	273 013	1 290 190	4 200 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	2 500	63 557	193 180	3 000	49 598	302 267	718 000	718 000	500	382 267	150 353	-1 133 222	1 450 000
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	161 349	4 603 932	2 149 284	-1 634 165	3 150 608	-2 482 033	4 014 633	-106 894	-758 736	229 868	73 264	-9 401 110	0
TOTAL	**57 169 030**	**8 439 064**	**4 585 262**	**56 673 207**	**5 818 587**	**3 440 671**	**86 243 527**	**4 605 510**	**4 789 121**	**39 871 776**	**5 929 037**	**5 468 016**	**283 032 806**
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées	**21 076 834**	**23 335 982**	**21 613 655**	**21 347 405**	**22 322 641**	**22 081 160**	**25 162 166**	**23 091 456**	**21 501 712**	**22 989 925**	**22 510 386**	**29 071 429**	**276 104 751**
Personnel	17 773 469	18 463 913	18 173 526	17 791 216	18 144 439	18 206 442	19 825 874	21 140 357	17 083 547	18 321 425	18 102 614	18 778 780	221 805 601
Fonctionnement	2 134 601	3 288 287	2 505 409	2 499 876	3 293 958	2 887 582	4 409 779	1 622 364	3 043 745	3 225 615	3 419 861	6 802 807	39 133 884
Investissement	1 168 764	1 583 783	934 720	1 056 313	884 244	987 136	926 513	328 734	1 374 420	1 442 885	987 911	3 489 842	15 165 266
Dépenses sur recettes fléchées	**4 614 535**	**191 010**	**149 166**	**2 281 419**	**42 196**	**201 249**	**163 742**	**11 240**	**259 475**	**492 697**	**825 671**	**1 522 682**	**10 755 082**
Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement	4 614 535	191 010	149 166	2 281 419	42 196	201 249	163 742	11 240	259 475	492 697	825 671	1 522 682	10 755 082
Opérations non budgétaires	**25 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**500**	**0**	**35 971**	**250 000**	**0**	**3 529**	**315 000**
Emprunts : remboursements en capital	25 000	0	0	0	0	0	0	0	35 971	250 000	0	2 029	313 000
Prêts : décaissements en capital	0	0	0	0	0	0	500	0	0	0	0	1 500	2 000
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations gérées en compte de tiers	**1 263 858**	**4 793 639**	**406 503**	**235 893**	**548 994**	**293 629**	**307 557**	**953 571**	**633 165**	**175 360**	**767 800**	**-4 102 217**	**6 277 750**
TVA décaissée	940 993	256 650	180 647	228 917	166 311	167 225	197 770	63 766	195 130	228 318	331 522	1 242 752	4 200 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	283 450	201 231	63 564	38 208	405 012	106 466	52 930	773 179	492 860	180 349	469 067	-1 616 317	1 450 000
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	39 416	4 335 757	162 292	-31 232	-22 329	19 938	56 857	116 626	-54 826	-233 308	-32 789	-3 728 652	627 750
TOTAL	**26 980 227**	**28 320 630**	**22 169 324**	**23 864 718**	**22 913 831**	**22 576 037**	**25 633 965**	**24 056 266**	**22 430 323**	**23 907 982**	**24 103 856**	**26 495 423**	**293 452 583**
SOLDE DU MOIS	**30 188 802**	**-19 881 567**	**-17 584 062**	**32 808 489**	**-17 095 243**	**-19 135 367**	**60 609 562**	**-19 450 757**	**-17 641 202**	**15 963 795**	**-18 174 819**	**-21 027 408**	**-10 419 777**
SOLDE CUMULE	**79 562 501**	**59 680 934**	**42 096 872**	**74 905 361**	**57 810 118**	**38 674 751**	**99 284 313**	**79 833 556**	**62 192 354**	**78 156 149**	**59 981 330**	**38 953 922**	

dont trésorerie fléchée	-4 834 778
dont trésorerie sur op. non budgétaires	-940 750
dont trésorerie sur op. budgétaires	-9 479 027

Date : 05/12/2024

Opérations liées aux recettes fléchées Budget rectificatif N°3 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Agrégé : Batiment B + Crec + Cycéron + Stade + Cour d'honneur + Chaufferie biomasse + Campus 2025 Saint-lô + Cherbourg + Campus nouveau siècle

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2 022	2 023	prev 2024	prev 2025	Exercices ultérieurs	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice	0	100 000	871 699	1 103 587	6 671 727	8 704 370	7 495 649	-2 038 481	-11 680 653	-13 554 548	-18 389 326	-19 338 386	-19 328 391
Recettes fléchées	**100 000**	**1 287 532**	**1 369 132**	**6 569 536**	**3 500 000**	**636 316**	**4 093 691**	**5 210 677**	**7 560 444**	**5 920 304**	**10 215 089**	**65 411 117**	**111 939 444**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée													0
Financements de l'Etat fléchés	0	537 532	1 154 846	3 033 822	1 200 000	636 316	1 892 018	2 897 360	5 200 000	2 438 371	500 000	24 200 000	43 690 265
Autres financements publics fléchés	100 000	750 000	0	3 250 000	2 300 000	0	2 201 673	2 313 317	2 360 444	2 614 000	9 715 089	41 211 117	66 815 639
Recettes propres fléchées	0	0	214 286	285 714	0	0	0	0	0	867 933	0		1 433 540
Dépenses sur recettes fléchées	**0**	**515 833**	**1 137 244**	**1 001 397**	**1 467 357**	**1 845 037**	**13 627 822**	**14 852 849**	**9 434 339**	**10 755 082**	**11 164 148**	**65 466 729**	**131 267 837**
Personnel (AE=CP)													
AE													
CP													
Fonctionnement et intervention													
AE													0
CP													0
Investissement													
AE	25 157	562 547	1 904 955	3 361 983	535 946	17 942 983	12 415 374	7 836 719	2 165 845	21 384 249	3 684 896	59 447 183	131 267 837
CP		515 833	1 137 244	1 001 397	1 467 357	1 845 037	13 627 822	14 852 849	9 434 339	10 755 082	11 164 148	65 466 729	131 267 837
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	**100 000**	**771 699**	**231 888**	**5 568 139**	**2 032 643**	**-1 208 721**	**-9 534 130**	**-9 642 172**	**-1 873 895**	**-4 834 778**	**-949 060**	**-55 612**	**-19 328 391**

AE sans la régularisation des bons de commandes antérieurs relatifs à la chaufferie :

4 185 725

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées Budget rectificatif N°3 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Plan campus 2030 - Cherbourg

	2020	2021	2022	2023	prev 2024	prev 2025	prev 2026	prev 2027	prev 2028	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**-50 000**	**413 839**	**605 181**	**622 019**	**-207 710**
Recettes fléchées	**0**	**0**	**0**	**0**	**500 000**	**1 855 089**	**765 093**	**541 024**	**0**	**3 661 205**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée										0
Financements de l'Etat fléchés										0
Autres financements publics fléchés					500 000	1 855 089	765 093	541 024		3 661 205
Recettes propres fléchées										0
Dépenses sur recettes fléchées	**0**	**0**	**0**	**0**	**550 000**	**1 391 250**	**573 750**	**524 186**	**829 729**	**3 868 915**
Personnel (AE=CP)										
AE										0
CP										0
Fonctionnement et intervention										
AE										0
CP										0
Investissement										
AE					550 000	1 855 000	765 000	698 915	0	3 868 915
CP					550 000	1 391 250	573 750	524 186	829 729	3 868 915
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	**0**	**0**	**0**	**0**	**-50 000**	**463 839**	**191 343**	**16 838**	**-829 729**	**-207 710**

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées Budget rectificatif N°3 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Bâtiment B

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2 022	2 023	prev 2024	prev 2025	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice	0	100 000	871 699	837 338	6 069 705	7 895 968	7 012 162	-2 135 673	-10 931 085	-11 958 039	-15 729 935	-15 664 328
Recettes fléchées	**100 000**	**1 287 532**	**1 069 192**	**6 119 536**	**3 000 000**	**438 740**	**285 000**	**200 000**	**0**	**567 991**	**0**	**13 133 598**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée												0
Financements de l'Etat fléchés		537 532	854 906	2 733 822	1 150 000	438 740	285 000					6 000 000
Autres financements publics fléchés	100 000	750 000		3 100 000	1 850 000			200 000				6 000 000
Recettes propres fléchées			214 286	285 714				65 607		567 991		1 133 598
Dépenses sur recettes fléchées	**0**	**515 833**	**1 103 554**	**887 169**	**1 173 737**	**1 322 545**	**9 432 835**	**8 995 412**	**1 026 954**	**4 339 887**	**0**	**28 797 926**
Personnel (AE=CP)												
AE												
CP												
Fonctionnement et intervention												
AE												
CP												
Investissement												
AE	25 157	531 748	1 840 306	2 467 019	216 934	14 758 898	1 985 721	2 371 407	152 373	4 305 703	142 659	28 797 926
CP		515 833	1 103 554	887 169	1 173 737	1 322 545	9 432 835	8 995 412	1 026 954	4 339 887	0	28 797 926
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	**100 000**	**771 699**	**-34 362**	**5 232 367**	**1 826 263**	**-883 805**	**-9 147 835**	**-8 795 412**	**-1 026 954**	**-3 771 896**	**0**	**-15 664 328**

0

encaissement sur 2021 (52 485€) non imputé ; encaissement non imputé sur 2022 (13 121€)

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées Budget rectificatif N°3 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

CREC

	2016	2017	2018	2 019	2020	2021	2022	2023	prev 2024	prev 2025	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		0	**294 492**	**666 202**	**872 605**	**612 638**	**244 463**	**-1 409 084**	**-3 301 962**	**-2 112 020**	**-947 449**
Recettes fléchées	**0**	**299 940**	**450 000**	**450 000**	**150 060**	**1 201 673**	**1 113 317**	**1 510 444**	**2 389 942**	**1 670 000**	**9 235 376**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée											
Financements de l'Etat fléchés		299 940	300 000		150 060						750 000
Autres financements publics fléchés			150 000	450 000		1 201 673	1 113 317	1 510 444	2 090 000	1 670 000	8 185 434
Recettes propres fléchées									299 942		299 942
Dépenses sur recettes fléchées	**0**	**5 448**	**78 290**	**243 598**	**410 026**	**1 569 849**	**2 766 863**	**3 403 323**	**1 200 000**	**505 429**	**10 182 825**
Personnel (AE=CP)											
AE											0
CP											0
Fonctionnement et intervention											
AE											0
CP											0
Investissement											
AE	30 799	12 648	861 917	192 029	3 011 027	988 695	3 823 879	647 284	614 548		10 182 825
CP		5 448	78 290	243 598	410 026	1 569 849	2 766 863	3 403 323	1 200 000	505 429	10 182 825
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées		**294 492**	**371 710**	**206 402**	**-259 966**	**-368 176**	**-1 653 546**	**-1 892 879**	**1 189 942**	**1 164 571**	**-947 449**

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées Budget rectificatif N°3 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

CYCERON

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	prev 2024	prev 2025	> 2025	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		0	**32 717**	**71 083**	**71 083**	**33 851**	**1 687 116**	**-581 798**	**-3 003 048**	**0**
Recettes fléchées	**0**	**50 000**	**47 516**	**0**	**0**	**1 700 000**	**824 000**	**4 240 000**	**6 136 000**	**12 997 516**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée										
Financements de l'Etat fléchés		50 000	47 516			1 700 000	800 000			2 597 516
Autres financements publics fléchés							24 000	4 240 000	6 136 000	10 400 000
Recettes propres fléchées										0
Dépenses sur recettes fléchées	**0**	**17 283**	**9 150**	**0**	**37 233**	**46 735**	**3 092 913**	**6 661 250**	**3 132 951**	**12 997 516**
Personnel (AE=CP)										
AE										
CP										
Fonctionnement et intervention										
AE										
CP										
Investissement										
AE		87 398	8 250	67 616	85 953	109 404	11 090 595	748 980	799 319	12 997 516
CP		17 283	9 150		37 233	46 735	3 092 913	6 661 250	3 132 951	12 997 516
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées		**32 717**	**38 366**	**0**	**-37 233**	**1 653 265**	**-2 268 913**	**-2 421 250**	**3 003 049**	**0**

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées Budget rectificatif N°3 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Réhabilitation Stade Campus 1

	2020	2021	2022	2023	prev 2024	prev 2025	> 2025	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice	**0**	**-66 159**	**-1 539 433**	**-658 613**	**-497 836**	**-732 887**	**-1 932 887**	**-2 640 000**
Recettes fléchées	**0**	**1 000 000**	**1 000 000**	**200 000**	**64 949**	**0**		**2 264 949**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée								
Financements de l'Etat fléchés					64 949			64 949
Autres financements publics fléchés		1 000 000	1 000 000	200 000				2 200 000
Recettes propres fléchées								0
Dépenses sur recettes fléchées	**66 159**	**2 473 274**	**119 180**	**39 223**	**300 000**	**1 200 000**	**707 113**	**4 904 949**
Personnel (AE=CP)								
AE								
CP								
Fonctionnement et intervention								
AE								
CP								
Investissement								
AE	102 323	2 551 377	214 614	7 705	1 804 895	159 086	64 949	4 904 949
CP	66 159	2 473 274	119 180	39 223	300 000	1 200 000	707 113	4 904 949
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	**-66 159**	**-1 473 274**	**880 820**	**160 777**	**-235 051**	**-1 200 000**	**-707 113**	**-2 640 000**

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées Budget rectificatif N°3 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Mise en accessibilité Cour Honneur Campus 1

	2020	2021	2022	2023	prev 2024	prev 2025	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice	**0**	**0**	**-27 563**	**-754 928**	**-361 235**	**-363 517**	**-369 736**
Recettes fléchées	**0**	**0**	**0**	**500 000**	**0**	**0**	**500 000**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée							
Financements de l'Etat fléchés							0
Autres financements publics fléchés				500 000			500 000
Recettes propres fléchées							0
Dépenses sur recettes fléchées	**0**	**27 563**	**727 365**	**106 307**	**2 282**	**6 219**	**869 736**
Personnel (AE=CP)							
AE							
CP							
Fonctionnement et intervention							
AE							
CP							
Investissement							
AE	0	60 545	805 723	3 469			869 736
CP	0	27 563	727 365	106 307	2 282	6 219	869 736
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	**0**	**-27 563**	**-727 365**	**393 693**	**-2 282**	**-6 219**	**-369 736**

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées Budget rectificatif N°3 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Plan de relance : Conversion en chaufferie biomasse

	2017	2018	2 019	2020	2021	2022	2023	prev 2024	prev 2025	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice	0	**-28 243**	**-64 180**	**-96 919**	**-134 075**	**1 348 642**	**2 039 205**	**427 408**	**500 830**	**500 829**
Recettes fléchées	**0**	**0**	**0**	**0**	**1 607 018**	**2 897 360**	**3 200 000**	**1 073 422**	**0**	**8 777 800**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée										
Financements de l'Etat fléchés					1 607 018	2 897 360	3 200 000	1 073 422		8 777 800
Autres financements publics fléchés										0
Recettes propres fléchées										0
Dépenses sur recettes fléchées	**28 243**	**35 938**	**32 739**	**37 156**	**124 300**	**2 206 797**	**4 811 797**	**1 000 000**	**0**	**8 276 971**
Personnel (AE=CP)										
AE										0
CP										0
Fonctionnement et intervention										
AE										0
CP										0
Investissement										
AE	52 000	33 047	39 586	62 486	6 761 420	535 143	1 245 610	48 508	-500 829	8 276 971
CP	28 243	35 938	32 739	37 156	124 300	2 206 797	4 811 797	1 000 000	0	8 276 971
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	**-28 243**	**-35 938**	**-32 739**	**-37 156**	**1 482 718**	**690 563**	**-1 611 797**	**73 422**	**0**	**500 829**

Montant retraité d'un blocage de fonds de 610 527€

réduction d'AE sur les bons de commandes années antérieures. AE ouverts en 2025 : 0

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées Budget rectificatif N°3 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Campus Nouveau siècle

	2022	2023	prev 2024	prev 2025	Exercices ultérieurs	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		**0**	**300 000**	**550 000**	**1 400 000**	**0**
Recettes fléchées		**300 000**	**500 000**	**2 000 000**	**47 200 000**	**50 000 000**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée						
Financements de l'Etat fléchés		300 000	500 000	500 000	24 200 000	25 500 000
Autres financements publics fléchés				1 500 000	23 000 000	24 500 000
Recettes propres fléchées						0
Dépenses sur recettes fléchées		**0**	**250 000**	**1 150 000**	**48 600 000**	**50 000 000**
Personnel (AE=CP)						
AE						0
CP						0
Fonctionnement et intervention						
AE						0
CP						0
Investissement						
AE			2 950 000	1 000 000	46 050 000	50 000 000
CP			250 000	1 150 000	48 600 000	50 000 000
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées		**300 000**	**250 000**	**850 000**	**-1 400 000**	**0**

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées Budget rectificatif N°3 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

CAMPUS 2025 SAINT-LO

	2022	2023	prev 2024	prev 2025	Exercices ultérieurs	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		**0**	**150 000**	**130 000**	**330 000**	**0**
Recettes fléchées		**150 000**	**0**	**450 000**	**10 769 000**	**11 369 000**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée						
Financements de l'Etat fléchés						0
Autres financements publics fléchés		150 000	0	450 000	10 769 000	11 369 000
Recettes propres fléchées						
Dépenses sur recettes fléchées		**0**	**20 000**	**250 000**	**11 099 000**	**11 369 000**
Personnel (AE=CP)						
AE						
CP						
Fonctionnement et intervention						
AE						
CP						
Investissement						
AE			20 000	280 000	11 069 000	11 369 000
CP			20 000	250 000	11 099 000	11 369 000
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées		**150 000**	**-20 000**	**200 000**	**-330 000**	**0**

Périmètre financier : UniCaen
Type de budget : BR3

Exercice : 2024

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (prévisionnel)

Dépenses

Opérations		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
			AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	Restes à engager > N (AE)	Restes à payer > N sur AE consommées <= N (CP)
111	D111- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	10 935 975	5 988 621	5 988 621	0	2 420 600	2 420 600	5 988 621	5 645 401	0	2 320 600	2 320 600	2 526 754	443 220
107	D107- MATHEMATIQUES, SC ET TECHN. INFO	13 659 838	4 184 833	4 184 833	0	1 901 100	1 901 100	4 184 833	3 923 389	0	1 901 100	1 901 100	7 573 905	261 443
110	D110- SC DE LA TERRE, UNIVERS ET ENVT	8 569 268	2 948 913	2 948 913	0	1 615 800	1 615 800	2 948 913	2 725 351	0	1 615 800	1 615 800	4 004 555	223 562
106	D106- SCIENCES DE LA VIE, SANTÉ	59 896 439	24 754 515	24 754 515	0	12 472 800	12 472 800	24 754 515	23 418 713	0	10 072 800	10 072 800	22 669 124	3 735 802
108	D108- PHYSIQUES CHIMIE	16 456 394	7 199 134	7 199 134	0	2 693 800	2 693 800	7 199 134	7 057 334	0	2 293 800	2 293 800	6 563 460	541 800
112	D112- INTERDISCIPLINAIRE ET TRANSVERSALE	1 732 583	582 263	582 263	0	1 075 900	1 075 900	582 263	551 882	0	1 075 900	1 075 900	74 420	30 381
1153	D1153 - PILOTAGE	4 006 395	0	0	0	590 000	590 000	0	0	0	590 000	590 000	3 416 395	0
	Total Contrats de recherche	**115 256 892**	**45 658 279**	**45 658 279**	**0**	**22 770 000**	**22 770 000**	**45 658 279**	**43 322 072**	**0**	**19 870 000**	**19 870 000**	**46 828 613**	**5 236 207**
IF50ER01	REHABILITATION BATIMENT B	28 797 926	24 349 564	24 349 564		4 305 703	4 305 703	24 458 039	24 458 039		4 339 887	4 339 887	142 659	-142 659
IF50ER02	RENOVATION CREC	10 182 825	9 568 277	9 568 277		614 548	614 548	8 477 396	8 477 396		1 200 000	1 200 000	0	505 429
IF50ER03	RENOVATION AILE B CYCERON	12 997 516	358 621	358 621		11 090 595	11 090 595	110 401	110 401		3 092 913	3 092 913	1 548 300	8 245 903
IF152ETU	PLAN CAMPUS 2030 - CHERBOURG	3 868 915	0	0		550 000	550 000	0	0		550 000	550 000	3 318 915	0
IF50ER04	REHABILITATION STADE CAMPUS1	4 904 949	2 876 019	2 876 019		1 804 895	1 804 895	2 697 836	2 697 836		300 000	300 000	224 035	1 683 078
IF50ER05	MISE EN ACCESSIBILITE COUR D'HONNEUR	869 736	869 736	869 736		0	0	861 235	861 235		2 282	2 282	0	6 219
IF50ER06	CAMPUS NOUVEAU SIECLE BU PIERRE SINEUX	50 000 000	0	0		2 950 000	2 950 000	0	0		250 000	250 000	47 050 000	2 700 000
IF50ER07	CAMPUS 2025 SAINT-LO	11 369 000	0	0		20 000	20 000	0	0		20 000	20 000	11 349 000	0
PRF000002	CONVERSION EN CHAUFFERIE BIOMASSE	8 276 971	8 729 292	8 729 292		48 508	48 508	7 276 970	7 276 970		1 000 000	1 000 000	0	500 830
	Total Programme pluriannuels d'inv	**131 267 838**	**46 751 510**	**46 751 510**	**0**	**21 384 249**	**21 384 249**	**43 881 876**	**43 881 876**	**0**	**10 755 082**	**10 755 082**	**63 132 080**	**13 498 800**
		246 524 730	**92 409 789**	**92 409 789**	**0**	**44 154 249**	**44 154 249**	**89 540 155**	**87 203 948**	**0**	**30 625 082**	**30 625 082**	**109 960 693**	**18 735 007**
	Ss total personnel	54 896 250	21 445 635	21 445 635	0	11 270 000	11 270 000	21 445 635	21 445 635	0	11 270 000	11 270 000	22 180 615	0
	Ss total fonctionnement	29 592 349	10 414 594	10 414 594	0	4 500 000	4 500 000	10 414 594	10 017 046	0	3 900 000	3 900 000	14 677 755	997 548
	Ss total investissement	162 036 131	60 549 560	60 549 560	0	28 384 249	28 384 249	57 679 927	55 741 267	0	15 455 082	15 455 082	73 102 322	17 737 460

Périmètre financier : UniCaen
Type de budget : BR3

Exercice : 2024

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (prévisionnel)

Recettes

Opérations		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements < N	Encaissements prévus N	Restes à encaisser > N
111	D111- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	10 935 975	0	10 935 975	7 740 374	2 200 529	995 072
107	D107- MATHEMATIQUES, SC ET TECHN. INFO	13 659 838	0	13 659 838	5 147 156	2 056 994	6 455 689
110	D110- SC DE LA TERRE, UNIVERS ET ENVT	8 569 268	0	8 569 268	3 562 413	1 236 986	3 769 869
106	D106- SCIENCES DE LA VIE, SANTE	59 896 439	0	59 896 439	32 211 698	11 120 530	16 564 211
108	D108- PHYSIQUES CHIMIE	16 456 394	0	16 456 394	9 804 901	2 666 402	3 985 091
112	D112- INTERDISCIPLINAIRE ET TRANSVERSALE	1 732 583	0	1 732 583	755 962	150 538	826 083
1153	D1153 - PILOTAGE	4 006 395	0	4 006 395	0	238 200	3 768 195
	Total Contrats de recherche	**115 256 892**	**0**	**115 256 892**	**59 222 503**	**19 670 178**	**36 364 211**
IF50ER01	REHABILITATION BATIMENT B	28 797 926	15 664 328	13 133 598	12 565 607	567 991	0
IF50ER02	RENOVATION CREC	10 182 825	947 449	9 235 376	5 175 434	2 389 942	1 670 000
IF50ER03	RENOVATION AILE B CYCERON	12 997 516	0	12 997 516	1 797 516	824 000	10 376 000
IF152ETU	PLAN CAMPUS 2030 - CHERBOURG	3 868 915	207 710	3 661 205	0	500 000	3 161 205
IF50ER04	REHABILITATION STADE CAMPUS 1	4 904 949	2 640 000	2 264 949	2 200 000	64 949	0
IF50ER05	MISE EN ACCESSIBILITE COUR D'HONNEUR	869 736	369 736	500 000	500 000	0	0
IF50ER06	CAMPUS NOUVEAU SIECLE BU PIERRE SINEUX	50 000 000	0	50 000 000	300 000	500 000	49 200 000
IF50ER07	CAMPUS 2025 SAINT-LO	11 369 000	0	11 369 000	150 000	0	11 219 000
PRF000002	CONVERSION EN CHAUFFERIE BIOMASSE	8 276 971	0	8 777 800	7 704 378	1 073 422	0
	Total Programme pluriannuels d'inv	**131 267 838**	**19 328 391**	**111 939 444**	**30 392 935**	**5 920 304**	**75 626 205**
	Total	**246 524 730**	**19 328 391**	**227 196 336**	**89 615 438**	**25 590 482**	**111 990 416**

Périmètre financier : UniCaen
Type de budget : BR3

Exercice : 2024
Version : PR0

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

Prévisions d'AE et de CP		Prévisions	Prévisions N (BR)									Prévisions N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
Contrats de recherche	Personnel	54 896 250	21 445 635	21 445 635	0	11 270 000	11 270 000	21 445 635	21 445 635	0	11 270 000	11 270 000	12 500 000	12 500 000	6 269 042	6 269 042	3 411 573	3 411 573
	Fonctionnement	29 592 349	10 414 594	10 414 594	0	4 500 000	4 500 000	10 414 594	10 017 046	0	3 900 000	3 900 000	5 500 000	5 987 626	5 404 694	4 864 415	3 773 061	4 823 262
	Investissement	30 768 293	13 798 051	13 798 051	0	7 000 000	7 000 000	13 798 051	11 859 391	0	4 700 000	4 700 000	5 500 000	7 000 000	4 051 792	5 283 393	418 450	1 925 509
Total Contrats de recherche		**115 256 892**	**45 658 279**	**45 658 279**	**0**	**22 770 000**	**22 770 000**	**45 658 279**	**43 322 072**	**0**	**19 870 000**	**19 870 000**	**23 500 000**	**25 487 626**	**15 725 528**	**16 416 850**	**7 603 085**	**10 160 344**
Programme pluriannuels d'inv	Personnel																	
	Fonctionnement	0	0	0		0	0	0	0		0	0						
	Investissement	131 267 838	46 751 510	46 751 510		21 384 249	21 384 249	43 881 876	43 881 876		10 755 082	10 755 082	3 684 896	11 164 148	0	0	59 447 183	65 466 729
Total Programme pluriannuels d'inv		**131 267 838**	**46 751 510**	**46 751 510**	**0**	**21 384 249**	**21 384 249**	**43 881 876**	**43 881 876**	**0**	**10 755 082**	**10 755 082**	**3 684 896**	**11 164 148**	**0**	**0**	**59 447 183**	**65 466 729**
	Ss total Personnel	**54 896 250**	**21 445 635**	**21 445 635**	**0**	**11 270 000**	**11 270 000**	**21 445 635**	**21 445 635**	**0**	**11 270 000**	**11 270 000**	**12 500 000**	**12 500 000**	**6 269 042**	**6 269 042**	**3 411 573**	**3 411 573**
	Ss total Fonctionnement	**29 592 349**	**10 414 594**	**10 414 594**	**0**	**4 500 000**	**4 500 000**	**10 414 594**	**10 017 046**	**0**	**3 900 000**	**3 900 000**	**5 500 000**	**5 987 626**	**5 404 694**	**4 864 415**	**3 773 061**	**4 823 262**
	Ss total Investissement	**162 036 131**	**60 549 560**	**60 549 560**	**0**	**28 384 249**	**28 384 249**	**57 679 927**	**55 741 267**	**0**	**15 455 082**	**15 455 082**	**9 184 896**	**18 164 148**	**4 051 792**	**5 283 393**	**59 865 633**	**67 392 238**
	TOTAL	**246 524 730**	**92 409 789**	**92 409 789**	**0**	**44 154 249**	**44 154 249**	**89 540 155**	**87 203 948**	**0**	**30 625 082**	**30 625 082**	**27 184 896**	**36 651 774**	**15 725 528**	**16 416 850**	**67 050 268**	**75 627 073**

Prévisions de recettes		Prévisions	Prévisions N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements < N	Encaissements prévus N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	3 550 895	2 280 138	350 000	370 000	419 635	131 122
	Autres financements publics	95 871 428	49 660 497	15 570 178	18 320 000	5 094 896	7 225 857
	Autres financements	15 834 569	7 281 867	3 750 000	4 230 000	441 535	131 167
Total Contrats de recherche		**115 256 892**	**59 222 503**	**19 670 178**	**22 920 000**	**5 956 066**	**7 488 145**
Programme pluriannuels d'inv	Financement de l'Etat	43 690 265	16 551 894	2 438 371	500 000	0	24 200 000
	Autres financements publics	66 815 639	13 275 434	2 614 000	9 715 089	0	41 211 117
	Autres financements	1 433 540	565 607	867 933	0	0	0
Total Programme pluriannuels d'inv		**111 939 444**	**30 392 935**	**5 920 304**	**10 215 089**	**0**	**65 411 117**
	Ss total Financement de l'Etat	**47 241 160**	**18 832 032**	**2 788 371**	**870 000**	**419 635**	**24 331 122**
	Ss total Autres financements	**162 687 067**	**62 935 931**	**18 184 178**	**28 035 089**	**5 094 896**	**48 436 973**
	Ss total Autres financements	**17 268 109**	**7 847 474**	**4 617 933**	**4 230 000**	**441 535**	**131 167**
	TOTAL	**227 196 336**	**89 615 438**	**25 590 482**	**33 135 089**	**5 956 066**	**72 899 262**

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable Budget Rectificatif n°3 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

				Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart avec Budget rectificatif n°2 2024
Niveaux initiaux	1	**Niveau initial de restes à payer**		**35 624 694**	**28 478 146**	**0**
	2	**Niveau initial du fonds de roulement**		**18 842 942**	**14 881 137**	**0**
	3	**Niveau initial du besoin en fonds de roulement**		**-5 191 659**	**-34 492 561**	**0**
	4	**Niveau initial de la trésorerie**		**24 034 604**	**49 373 699**	**0**
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		-19 176 302	-21 050 197	0
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée		43 210 905	70 423 894	0
Flux de l'année	5	**Autorisations d'engagement**		**265 776 997**	**301 925 123**	**1 300 000**
	6	**Résultat patrimonial**		**1 103 228**	**2 251 695**	**-2 272 626**
	7	**Capacité d'autofinancement (CAF)**		**5 999 951**	**7 366 290**	**-2 272 626**
	8	**Variation du fonds de roulement**		**-3 961 805**	**-5 901 315**	**-2 272 626**
	9	**Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire**		**-354 174**	**-313 000**	**0**
	10	**Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF**	**SENS**	**256 674**	**50 000**	**0**
		Variation des stocks	+ / -	**46 718**		**0**
		Charges sur créances irrécouvrables	-	**-35 436**	**50 000**	**0**
		Produits divers de gestion courante	+	**245 392**		**0**
	11	**Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie**	**SENS**	**14 230 231**	**-3 314 712**	**0**
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -			
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -			
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -			
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -			
	12	**Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11**		**10 170 926**	**-9 479 027**	**-2 272 626**
	13	**Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires**		**15 168 168**	**-940 750**	**0**
	14	**Variation de la trésorerie = 12 - 13**		**25 339 094**	**-10 419 777**	**-2 272 626**
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		-1 873 895	-4 834 778	0
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		27 212 989	-5 584 999	-2 272 626
	15	**Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13**		**29 300 899**	**4 518 462**	**0**
	16	**Variation des restes à payer**		**-7 146 547**	**15 065 289**	**0**
Niveaux finaux	17	**Niveau final de restes à payer**		**28 478 146**	**43 543 435**	**0**
	18	**Niveau final du fonds de roulement**		**14 881 137**	**8 979 823**	**-2 272 626**
	19	**Niveau final du besoin en fonds de roulement**		**-34 492 561**	**-29 974 099**	**0**
	20	**Niveau final de la trésorerie**		**49 373 699**	**38 953 922**	**-2 272 626**
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		-21 050 197	-25 884 975	0
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		70 423 894	64 838 895	-2 272 626

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

Budget principal Unicaen

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget Rectificatif n°3 2024 Unicaen

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES							RECETTES			
	Montants Compte Financier 2023		Montants Budget rectificatif n°3 2024		Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2		Montants Compte Financier 2023	*Montants Budget rectificatif n°3 2024*	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	**211 211 210**	**211 211 210**	**221 805 601**	**221 805 601**	**1 300 000**	**1 300 000**	**274 898 383**	**270 564 573**	**- 972 626**	**Recettes globalisées**
dont contributions employeur au CAS Pension	*56 933 460*	*56 933 460*	*59 867 723*	*59 867 723*	*- 696 845*	*- 696 845*	211 587 057	213 618 113	- 972 626	Subvention pour charges de service public
							1 154 668	695 000	-	Autres financements de l'Etat
							2 078 658	2 214 728	-	Fiscalité affectée
Fonctionnement	**40 177 018**	**37 184 538**	**40 142 614**	**39 123 885**	**-**	**-**	32 781 540	20 957 008	-	Autres financements publics
							27 296 459	33 079 724	-	Recettes propres
Intervention										
										Recettes fléchées*
										Financements de l'Etat fléchés
Investissement	**8 423 810**	**11 641 979**	**13 648 259**	**11 234 929**	**-**	**-**				Autres financements publics fléchés
										Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	**259 812 038**	**260 037 727**	**275 596 474**	**272 164 415**	**1 300 000**	**1 300 000**	**274 898 383**	**270 564 573**	**- 972 626**	**TOTAL DES RECETTES (C)**
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		**14 860 656**					**-**	**1 599 842**	**2 272 626**	**SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)**

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine Budget Rectificatif n°3 2024 Unicaen

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	DEPENSES							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
101 - FI et FC BAC A LA LICENCE	71 845 209	71 845 209	1 852 645	1 852 645	1 180 400	1 180 400	74 878 254	74 878 254
102 - FI et FC niveau MASTER	15 932 834	15 932 834	1 904 112	1 704 112	1 305 500	1 005 500	19 142 446	18 642 446
103 - FI et FC niveau DOCTORAT	3 774 288	3 774 288	498 719	498 719	44 800	44 800	4 317 807	4 317 807
105 - Bibliotheques & Docum	4 891 272	4 891 272	1 765 685	2 005 864	70 000	70 000	6 726 957	6 967 136
106 - Rech univ en SC VIE	25 502 763	25 502 763	4 116 392	4 116 392	4 610 900	3 160 900	34 230 055	32 780 055
107 - Rech univ en STIC	9 948 634	9 948 634	458 539	458 539	164 000	164 000	10 571 173	10 571 173
108 - Rech univ en PH CH SPI	8 087 621	8 087 621	869 821	869 821	527 200	527 200	9 484 642	9 484 642
109 - Rech univ en PH NUCLEAIRE	275 838	275 838	10 000	10 000	10 000	10 000	295 838	295 838
110 - Rech univ en SC TERRE	1 848 176	1 848 176	167 800	167 800	780 000	780 000	2 795 976	2 795 976
111 - Rech univ en SC HOMME	23 555 533	23 555 533	1 075 076	1 033 147	789 200	-60 800	25 419 809	24 527 880
112 - Rech univ INTERDIS&TRANS	2 769 940	2 769 940	668 500	68 500	150 000	150 000	3 588 440	2 988 440
113 - Diffusion des savoirs	496 547	496 547	554 351	553 683	0	0	1 050 898	1 050 230
114 - Immobilier	4 072 548	4 072 548	12 737 275	12 292 894	129 000	129 000	16 938 823	16 494 442
115 - Pilotage et support	45 486 687	45 486 687	11 637 596	10 465 665	3 042 512	3 229 182	60 166 795	59 181 534
201 - Aides directes	17 039	17 039	171 600	171 600	0	0	188 639	188 639
202 - Aides indirectes	614 169	614 169	464 750	464 750	0	0	1 078 919	1 078 919
203 - Santé des étudiants	2 686 504	2 686 504	1 189 753	2 389 753	844 747	844 747	4 721 004	5 921 004
TOTAL	**221 805 601**	**221 805 601**	**40 142 614**	**39 123 884**	**13 648 259**	**11 234 929**	**275 596 474**	**272 164 414**

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges service public	213 618 113								**213 618 113**
Droits d'inscription					4 411 163				**4 411 163**
Formation continue diplômes propres VAE					18 921 845				**18 921 845**
Taxe d'apprentissage					1 000 000				**1 000 000**
Contrats prestations recherche hors ANR					2 100 000				**2 100 000**
Valorisation					296 186				**296 186**
ANR investissements d'avenir				3 093 252					**3 093 252**
ANR hors investissements d'avenir				3 630 001	235 000				**3 865 001**
Subvention exploit & financ actif Région				6 080 349	160 000				**6 240 349**
Subvention exploit & financ actif UE				2 948 983					**2 948 983**
Subvention exploit & financ actif Autres		695 000		5 204 423	1 566 549				**7 465 972**
Fondations fonds propres réserves dons					50 000				**50 000**
Autres recettes			2 214 728		4 338 980				**6 553 708**
TOTAL	**213 618 113**	**695 000**	**2 214 728**	**20 957 008**	**33 079 723**	**0**	**0**	**0**	**270 564 572**

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	**1 599 842**

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget Rectificatif n°3 2024 Unicaen

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	0	1 599 842	2 272 626	14 860 656	-		Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal	*0*	1 599 842	2 272 626	14 860 656	-		*dont Budget Principal*
dont Budget Annexe	*0*						*dont Budget Annexe*
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	7 219	0		1 995			Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	4 277 921	4 277 750	-	8 014 441	3 650 000	-	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)		2 000	-		2 000	-	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	**4 285 139**	**5 879 592**	**2 272 626**	**22 877 093**	**3 652 000**	**-**	**Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)**
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	**18 591 953**				**2 227 592**	**2 272 626**	**PRELELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)**
*dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)****							*dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)****
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	*18 591 953*				*2 227 592*	*2 272 626*	*dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)*
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	**22 877 093**	**5 879 592**	**2 272 626**	**22 877 093**	**5 879 592**	**2 272 626**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)**

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers Budget Rectificatif n°3 2024 Unicaen

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature			Débit (c1) BR 2 2024	Débit (c1) BR 3 2024	Crédit (c2) BR 2 2024	Crédit (c2) BR 3 2024
TVA	C 4456		2 200 000	2 200 000		
	C 4457				2 200 000	2 200 000
Bourses AMI	C4671		500 000	500 000	500 000	500 000
ERASMUS	C4676		900 000	900 000	900 000	900 000
Spacemed	C4676		50 400	50 400	-	-
CYRCE	C4676		577 350	577 350		
AUTRES COMPTE DE TIERS	C4676		50 000	50 000	50 000	50 000
TOTAL			**4 277 750**	**4 277 750**	**3 650 000**	**3 650 000**

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget Rectificatif n°3 2024 Unicaen

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2	PRODUITS	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Personnel	208 509 541	218 968 416	1 283 371	Subventions de l'Etat	215 370 804	213 618 113	-972 626
*dont charges de pensions civiles**	57 008 182	59 867 723	350 884	Fiscalité affectée	2 078 658	2 214 728	0
Fonctionnement autre que les charges de personnel	50 824 819	50 212 407	16 629	Autres subventions	12 486 391	19 731 282	0
Intervention (le cas échéant)	0		0	Autres produits	31 613 943	36 598 877	0
TOTAL DES CHARGES (1)	**259 334 360**	**269 180 823**	**1 300 000**	**TOTAL DES PRODUITS (2)**	**261 549 797**	**272 163 000**	**-972 626**
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	**2 215 438**	**2 982 177**	**0**	**Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)**			**2 272 626**
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	**261 549 797**	**272 163 000**		**TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)**	**261 549 797**	**272 163 000**	

** il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions*

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	**2 215 438**	**2 982 177**	**-2 272 626**
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 773 161	9 401 337	0
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	138 690		0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			0
- produits de cession d'éléments d'actifs			0
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	6 248 140	5 300 148	0
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	**5 601 769**	**7 083 365**	**-2 272 626**

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2	RESSOURCES	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	5 601 769	7 083 365	-2 272 626
Investissements				Financement de l'actif par l'État		109 940	0
	12 147 102	11 234 929	0	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	7 407 137	6 335 499	0
				Autres ressources	16 680		0
Remboursement des dettes financières	7 219			Augmentation des dettes financières	0		0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	**12 154 320**	**11 234 929**	**0**	**TOTAL DES RESSOURCES (6)**	**13 025 585**	**13 528 804**	**-2 272 626**
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	**871 265**	**2 293 875**	**-2 272 626**	**Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)**		**0**	**2 272 626**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Niveau initial du FONDS DE ROULEMENT	33 925 529	34 796 794	0
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	871 265	2 293 875	-2 272 626
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	34 796 794	37 090 670	-2 272 626

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Budget annexe Immobilier

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget Rectificatif n°3 2024 BAIM

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES							RECETTES			
	Montants Compte Financier 2023		Montants Budget rectificatif n°3 2024		Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2		Montants Compte Financier 2023	*Montants Budget rectificatif n°3 2024*	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel							**635 643**	**895 930**	**-**	**Recettes globalisées**
dont contributions employeur au CAS Pension							-			Subvention pour charges de service public
							-			Autres financements de l'Etat
							-			Fiscalité affectée
Fonctionnement	**2 892**	**2 892**	**10 000**	**10 000**	**-**	**-**	263 005	626 000	**-**	Autres financements publics
							372 638	269 930	**-**	Recettes propres
Intervention										
							7 560 444	**5 920 304**	**-**	**Recettes fléchées***
							5 200 000	2 177 972	-	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	**5 962 067**	**12 882 925**	**26 318 649**	**14 685 419**	**-**	**-**	2 360 444	2 874 399	-	Autres financements publics fléchés
dont globalisé	*3 796 221*	*3 448 584*	4 934 399	3 930 337	-	-		867 933	-	Recettes propres fléchées
dont fléché	*2 165 846*	*9 434 341*	21 384 250	10 755 082	-	-				
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	**5 964 959**	**12 885 817**	**26 328 649**	**14 695 419**	**-**	**-**	**8 196 087**	**6 816 234**	**-**	**TOTAL DES RECETTES (C)**
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)							**4 689 730**	**7 879 185**	**-**	**SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)**

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine Budget Rectificatif n°3 2024 BAIM

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	DEPENSES							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
101 - FI et FC BAC A LA LICENCE								
102 - FI et FC niveau MASTER								
103 - FI et FC niveau DOCTORAT								
105 - Bibliotheques & Docum								
106 - Rech univ en SC VIE								
107 - Rech univ en STIC								
108 - Rech univ en PH CH SPI								
109 - Rech univ en PH NUCLEAIRE								
110 - Rech univ en SC TERRE								
111 - Rech univ en SC HOMME								
112 - Rech univ INTERDIS&TRANS								
113 - Diffusion des savoirs								
114 - Immobilier					26 318 649	14 685 419	**26 318 649**	**14 685 419**
115 - Pilotage et support			10 000	10 000			**10 000**	**10 000**
201 - Aides directes								
202 - Aides indirectes								
203 - Santé des étudiants								
TOTAL	**0**	**0**	**10 000**	**10 000**	**26 318 649**	**14 685 419**	**26 328 649**	**14 695 419**

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges service public									**0**
Droits d'inscription									**0**
Formation continue diplômes propres VAE									**0**
Taxe d'apprentissage									**0**
Contrats prestations recherche hors ANR									**0**
Valorisation									**0**
ANR investissements d'avenir									**0**
ANR hors investissements d'avenir									**0**
Subvention exploit & financ actif Région				626 000			1 384 000		**2 010 000**
Subvention exploit & financ actif UE							1 230 000		**1 230 000**
Subvention exploit & financ actif Autres						2 438 371			**2 438 371**
Fondations fonds propres réserves dons									**0**
Autres recettes					269 930			867 933	**1 137 863**
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**626 000**	**269 930**	**2 438 371**	**2 614 000**	**867 933**	**6 816 234**

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	**7 879 185**

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget Rectificatif n°3 2024 BAIM

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	4 689 730	7 879 185	-				Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal							*dont Budget Principal*
dont Budget Annexe	4 689 730	7 879 185	-				*dont Budget Annexe*
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	346 955	313 000	-				Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	1 631 403	2 000 000	-	13 415 230	2 000 000	-	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)							Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	**6 668 089**	**10 192 185**	**0**	**13 415 230**	**2 000 000**	**-**	**Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)**
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	**6 747 141**				**8 192 185**	**-**	**PRELELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)**
*dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)****				*1 873 895*	*4 834 778*	-	*dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)****
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	*8 621 036*		-		*3 357 407*	-	*dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)*
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	**13 415 230**	**10 192 185**	**-**	**13 415 230**	**10 192 185**	**-**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)**

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers Budget Rectificatif n°3 2024 BAIM

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature			Débit (c1) BR 2 2024	Débit (c1) BR 3 2024	Crédit (c2) BR 2 2024	Crédit (c2) BR 3 2024
TVA	C 4456 C 4457		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
TOTAL			**2 000 000**	**2 000 000**	**2 000 000**	**2 000 000**

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget Rectificatif n°3 2024 BAIM

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2	PRODUITS	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Personnel				Subventions de l'Etat			
*dont charges de pensions civiles**				Fiscalité affectée			
Fonctionnement autre que les charges de personnel	10 203 168	9 729 993	0	Autres subventions			
Intervention (le cas échéant)				Autres produits	9 090 958	8 999 511	0
TOTAL DES CHARGES (1)	**10 203 168**	**9 729 993**	**0**	**TOTAL DES PRODUITS (2)**	**9 090 958**	**8 999 511**	**0**
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	**0**	**0**	**0**	**Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)**	**1 112 209**	**730 482**	**0**
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	10 203 168	9 729 993	0	**TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)**	**10 203 168**	**9 729 993**	**0**

** il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions*

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	**-1 112 209**	**-730 482**	0
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 620 088	9 719 993	0
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	556 000		0
- produits de cession d'éléments d'actifs	150 000		0
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	8 515 696	8 706 586	0
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	**398 183**	**282 925**	**0**

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2	RESSOURCES	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	398 183	282 925	0
Investissements	12 737 131	14 685 419	0	Financement de l'actif par l'État fléché	4 900 000	2 438 371	0
				Financement de l'actif par l'État non fléché			0
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État fléché	2 655 570	2 614 000	0
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État non fléché		600 000	0
				Autres ressources fléchées	297 264	867 933	0
Remboursement des dettes financières	346 955	313 000	0	Augmentation des dettes financières			0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	**13 084 086**	**14 998 419**	**0**	**TOTAL DES RESSOURCES (6)**	**8 251 016**	**6 803 229**	**0**
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)				**Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)**	**4 833 070**	**8 195 190**	**0**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte Financier 2023	Montants Budget rectificatif n°3 2024	Ecart entre le budget rectificatif n°3 et le budget rectificatif n°2
Niveau initial du FONDS DE ROULEMENT	-15 082 584	-19 915 654	0
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-4 833 070	-8 195 190	0
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	-19 915 654	-28 110 844	0

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-103

Direction Générale des Services

BUDGET INITIAL – EXERCICE 2025

Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment l'article R. 719-66 ;
Vu l'article 175 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget ;

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 2969 ETPT, dont 2411 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 558 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 297 734 860 € d'autorisations d'engagement dont :
  - 230 560 435 € personnel
  - 41 175 227 € fonctionnement et intervention
  - 25 999 198 € investissement
- 301 021 237 € de crédits de paiement dont :
  - 230 560 435 € personnel
  - 41 823 181 € fonctionnement et intervention
  - 28 637 621 € investissement
- 292 788 625 € de prévisions de recettes
- - 8 232 612 € de solde budgétaire (déficit)

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- -8 773 903 € de variation de trésorerie
- -1 992 630 € de résultat patrimonial
- 2 354 825 € de capacité d'autofinancement
- -3 626 525 € de variation de fonds de roulement

Article 3 :

Le budget agrégé comprend le budget principal UNICAEN et le budget annexe immobilier.

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-103

Direction Générale des Services

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

Résultat du vote :

Pour : 24

Contre : 5

Abstention : 7

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

BUDGET INITIAL 2025

Commission des finances du 10 décembre 2024

Conseil d'Administration du 13 décembre 2024

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Normandie Université

OBJET : **Budget initial 2025**

Introduction

La présente note a pour objet de présenter le budget initial 2025 de l'université de Caen Normandie. Ce dernier sera soumis au vote du conseil d'administration le 13 décembre 2024.

La construction du budget 2025 a été réalisée dans un contexte inédit. Depuis 2022, les mesures salariales prises par l'Etat et non compensées ont coûté 10 M€ à l'établissement (principalement sur la revalorisation du point d'indice en 2022 et 2023, la prime pouvoir d'achat, l'attribution de 5 points d'indice) grevant significativement la masse salariale. S'ajoute à ces mesures, une nouvelle dépense non compensée décidée il y a quelques semaines, l'augmentation du Cas pension (cotisation patronale du régime de retraite des titulaires), pour un montant de 3,1M€.

A ces mesures, il faut ajouter des baisses de subventions non prévues en 2024 : nous avons perçu une subvention pour charge service public (SCSP) inférieure de 972 k€ par rapport à la notification intermédiaire adressée à l'établissement en juillet et nous devons absorber une baisse complémentaire de 400 k€ sur une dotation pérenne qui nous avait été notifiée en 2023 pour soutenir le passage du DUT en BUT. Ces mesures impactent notre budget 2024 mais aussi le budget 2025 car elles seront reconduites.

Ainsi, malgré une dynamique forte de développement de nos ressources propres et une trajectoire saine, l'ensemble de ces mesures ne permet pas à l'établissement de reconstituer son fonds de roulement, fragilisé par des opérations immobilières antérieures.

Dans ce contexte, que toutes les universités subissent, nous ne pouvons respecter le seuil prudentiel d'un des trois ratios de surveillance prévus dans le décret modernisant le régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) à savoir :

- Trésorerie en nombre de jours de fonctionnement (seuil > 30 jours) : 40 jours
- Masse salariale sur produits encaissables (seuil < 83%) : 82,83%
- Fonds de roulement en nombre de jours de fonctionnement (seuil > 15 jours) : 7 jours.

Sur ce dernier ratio, il faut noter que sans l'ensemble des mesures décrites ci-dessus, le fonds de roulement aurait atteint 28 jours de fonctionnement et serait ainsi nettement supérieur au seuil attendu.

Méthodologie

Le processus d'élaboration budgétaire a débuté par le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors du conseil d'administration du 12 juillet 2024.

Le budget initial 2025 a été construit dans un processus associant l'ensemble des services et composantes lors des entretiens budgétaires menés en septembre 2024.

Chiffres clés

Résultat

Capacité d'autofinancement (CAF)

Fonds de roulement

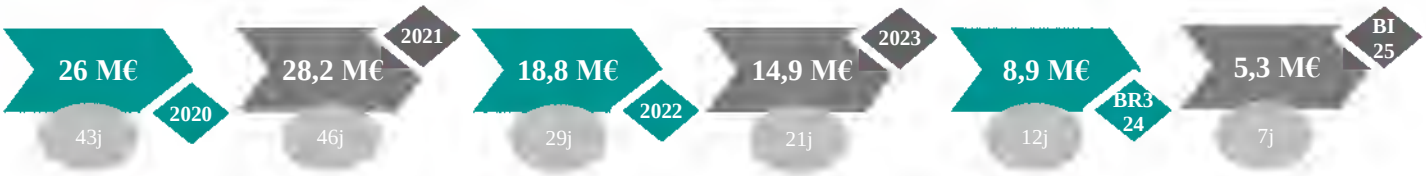

Trésorerie

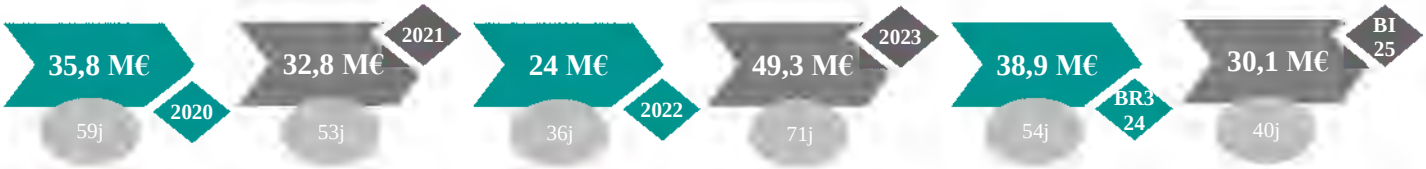

Masse salariale sur produits encaissables

** Retraitement hausse CAS pension*

Comptabilité Budgétaire

I. Présentation des éléments du budget initial 2025

1. La prévision de recettes

	BR3 2024	BI 2025	Ecart en €	Ecart en %
Recettes globalisées	**271 460 502**	**279 073 535**	**7 613 033**	**2,8%**
- SCSP	213 618 113	213 515 548	- 102 565	0,0%
- Autres financements de l'Etat	695 000	564 300	- 130 700	-18,8%
- Fiscalité affectée	2 214 728	2 256 540	41 812	1,9%
- Autres financements publics	21 583 008	28 871 786	7 288 778	33,8%
- Recettes propres	33 349 653	33 865 361	515 708	1,5%
Recettes fléchées	**5 920 304**	**13 715 089**	**7 794 785**	**131,7%**
Total des recettes	**277 380 807**	**292 788 624**	**15 407 817**	**5,6%**

1.1. Les recettes globalisées

1.1.1 Subvention pour charge de service public (SCSP) : - 102 k€

	2019	2020	2021	2022	2023	BR3 2024	BI 2025	Ecart en €
SCSP	191 339 132	193 560 797	199 900 020	204 654 783	211 587 057	213 618 113	213 515 548	- 102 565
				Notification	*211 536 057*	*213 205 113*	*213 465 548*	*260 435*
				SAPS	-	*333 000*	-	*- 333 000*
				Frais du groupe d'expertise et organisation de l'édition scientifique ouverte du Comité pour la science ouverte - MRSH	*1 000*	-	-	-
				Métopes MRSH	*50 000*	*80 000*	*50 000*	*- 30 000*

La subvention pour charge de service public 2025 a été estimée à partir des éléments suivants :

- Notification intermédiaire 2024 : 213 205 113€ (montant de la notification minoré du solde non encaissé de 972 626€)
- - solde net du contrat d'objectifs, de moyens et de performance (acompte de 50% en 2024 et 30% en 2025) : - 975 400
- + accroissement des dotations jeunes chercheurs : + 97 500€
- + effet année pleine de l'accroissement des bénéficiaires de la RIPEC C3 au 01/10/2024 et revalorisation de la RIPEC C1 au 01/01/2025 : + 1 138 335€ (montant présent à due concurrence en dépenses).

Pour information, l'établissement a fini de percevoir en 2024 l'ensemble des encaissements relatifs au projet Sciences avec et pour la société (SAPS). De plus, financement ponctuel en 2024 de 30 k€ supplémentaires pour Métopes (projet COMMONS notamment).

1.1.2 Autres financements de l'Etat : - 130 k€ (- 18,8%)

Les autres financements de l'Etat concernent le financement de contrats de recherche dans le cadre du CPER (moyenne exercices précédents).
L'évolution des autres financements de l'Etat s'explique principalement par la présence au BR3 2024 de l'appel à projet Transition Ecologique 2024 du MESR (relamping de bâtiments) pour 110 k€.

1.1.3 La fiscalité affectée : + 42 k€ (+1,9%)

La fiscalité affectée correspond aux recettes liées à la mise en œuvre de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC).
L'augmentation des recettes estimée provient de l'accroissement de la contribution à la charge des étudiants, celle-ci étant indexée à l'inflation.

	BR3 2024 : année universitaire 2023-2024	BI 2025 : année universitaire 2024-2025
Montant de la contribution payée par les étudiants	100 €	103 €
Nombre d'étudiants	29 822	29 500
Droit final perçu par l'université	74,3 €	76,5 €
Recettes CVEC	**2 214 729 €**	**2 256 540 €**

1.1.3 Autres financements publics : + 7,2 M€ (+ 33,8%)

	BR3 2024	BI 2025	Ecart en €
Contrats de Recherche*	15 270 178	18 195 400	2 925 222
Autres financements publics hors Recherche	6 312 830	10 676 387	4 363 557
Total des Autres financements publics	**21 583 008**	**28 871 787**	**7 288 779**

** Subventions hors subventions Etat et hors subventions privées*

Contrats de recherche
Cf. § 3. Point sur la Recherche.

Autres financements publics hors Recherche
Ces derniers concernent principalement :

- Les projets transverses : 5 M€ (+ 3,8 M€ par rapport au 3ème budget rectificatif 2024) : *cf. § 5. Point sur les projets transverses.*
- Les remboursements par le CHU de Caen des indemnités versées aux médecins recevant des stagiaires : 1,3 M€ contre 1,8 M€ au BR3 2024 (retard de facturation 2023 titré et encaissé sur 2024)
- La refacturation au CHU de frais de fonctionnement du PFRS : 1,5 M€ contre un montant nul inscrit au BR3 2024 (aboutissement de la négociation sur la mise à disposition du PFRS et l'accueil de nos laboratoires et de l'odontologie au sein du CHU, encaissement attendu en 2025).
- NCU réussites plurielles : 504 k€
- Le schéma local d'Alençon : 430 k€
- Le projet Digital FCU : 250 k€ (subvention ANR pour la production d'heures de formation)
- La convention LMD paramédical : 157 k€
- Le projet Ecri+ : 100 k€

1.1.4 Les recettes propres : + 515 k€ (+ 1,5%)

	BR3 2024	BI 2025	Ecart en €
Droits d'inscription	4 411 163	4 478 515	67 352
Formation continue - VAE*	4 936 937	5 377 645	440 708
Apprentissage*	13 984 908	14 468 018	483 110
Taxe d'apprentissage	1 000 000	800 000	- 200 000
Contrats de recherche**	4 065 000	4 110 300	45 300
Autres recettes propres	4 951 645	4 630 883	- 320 762
Total des recettes propres	**33 349 653**	**33 865 361**	**515 708**

** atterrissage actualisé*

***Subventions privées et prestations de recherche*

Formation continue et VAE

	BR3 2024	BI 2025	Ecart €	Ecart %
011-Ufr Seggat	40 000	30 000	- 10 000	-25%
012-Ufr Hss	77 350	270 920	193 570	250%
013-Ufr des Sciences	117 000	105 000	- 12 000	-10%
014-Ufr Santé	1 260 150	1 270 000	9 850	1%
015-Iut Grand Ouest	76 600	87 000	10 400	14%
901-Ufr Droit	391 925	348 825	- 43 100	-11%
907-Ufr Lve	10 617	-	- 10 617	-100%
910-Iae*	2 340 000	2 005 500	- 334 500	-14%
914-Ufr Staps	4 000	10 000	6 000	150%
920-Esix	57 400	24 800	- 32 600	-57%
924-Ufr Psychologie	167 108	200 000	32 892	20%
945-Sufca	200 000	731 000	531 000	266%
953-Cemu	5 787	30 000	24 213	418%
971-Carré international	75 000	60 000	- 15 000	-20%
980-Inspé	114 000	204 600	90 600	79%
	4 936 937	**5 377 645**	**440 708**	**9%**

** atterrissage actualisé*

- HSS : variation liée aux frais d'inscription pour les étudiants inscrits en EAD sous le régime de la formation continue (200 k€).

- IAE : baisse des effectifs.

- Sufca : la progression des recettes s'explique par les inscriptions prévues aux micro-certifications en lien avec le projet digital FCU (plateforme France Université Numérique) (500 k€) et par l'ouverture aux détenus de centres pénitentiaires normands du diplôme d'accès aux études universitaires.

- Inspé : développement du partenariat avec l'agence pour l'enseignement français à l'étranger à travers notamment l'ouverture d'un master mathématiques en septembre 2024.

Apprentissage

	BR3 2024	BI 2025	Ecart €	Ecart %
011-Ufr Seggat	521 182	331 568	- 189 614	-36%
013-Ufr des Sciences	381 000	510 000	129 000	34%
014-Ufr Santé	180 000	180 000	-	0%
015-Iut Grand Ouest	6 700 000	6 700 000	-	0%
901-Ufr Droit	917 337	774 450	- 142 887	-16%
910-Iae*	3 990 000	4 707 000	717 000	18%
914-Ufr Staps	111 389	165 000	53 611	48%
920-Esix	1 184 000	1 100 000	- 84 000	-7%
	13 984 908	**14 468 018**	**483 110**	**3%**

** atterissage actualisé*

- Seggat : transfert en année pleine du Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion à l'IAE (DSCG).

- Sciences : progression en lien principalement avec le master cybersécurité.

- Droit : baisse des prises en charge par France Compétences.

- IAE : la progression des recettes est expliquée principalement par le transfert du DSCG (*cf. précédemment*) ; l'effet année pleine de l'ouverture à l'apprentissage du master management de la qualité, sécurité et environnement à Evreux et Cherbourg en septembre 2024 ; de l'ouverture prévue à l'apprentissage à la rentrée 2025 du master management de l'innovation.

- Staps : progression en lien avec le master entraînement et optimisation de la performance sportive.

- Esix : volume d'alternants constant. Nouvelle formation d'ingénieurs « Génie Énergétique » en remplacement de « génie des systèmes-industriels » avec un tarif d'amorçage inférieur.

Taxe d'apprentissage

Montant correspond à la TA envisagée en 2024 hors régularisation relative à 2023 de 200 k€.

Autres recettes propres

Celles-ci concernent principalement :

- L'aide à la mobilité internationale pour financer l'hébergement d'étudiants internationaux : 485 k€
- La refacturation de fluides : 546 k€
- La convention de reversement des crédits permettant de financer les contrats doctoraux d'élèves normaliens : 300 k€
- La refacturation de solutions informatiques créées en interne auprès d'autres universités (OSCAR et OSE) : 365 k€
- La location de locaux : 200 k€
- Les indemnités journalières de la Sécurité Sociale (IJSS) : 250 k€
- Les recettes du centre de santé : 170 k€.

La variation du poste s'explique principalement par la présence au BR3 2024 de refacturations de fluides au titre de 2022 et 2023.

1.2 Les recettes fléchées

	BR3 2024	BI 2025	Ecart en €
Bâtiment B	567 991	-	- 567 991
Réhabilitation Stade Campus 1	64 949	-	- 64 949
Chaufferie Biomasse	1 073 422	-	- 1 073 422
CREC	2 389 942	1 670 000	- 719 942
CYCERON	824 000	4 240 000	3 416 000
Campus 2025 Saint-Lô	-	450 000	450 000
Campus nouveau siècle	500 000	5 500 000	5 000 000
Plan campus 2030 - Cherbourg	500 000	1 855 089	1 355 089
Total des recettes fléchées	**5 920 304**	**13 715 089**	**7 794 785**

Les recettes fléchées concernent des subventions d'investissement.

2. La prévision de dépenses

	BR3 2024		BI 2025			
	AE	CP	AE	CP	Ecart en € CP	Ecart en %
Personnel	221 805 601	221 805 601	230 560 435	230 560 435	8 754 834	3,9%
Fonctionnement	40 152 613	39 133 885	41 175 227	41 823 181	2 689 296	6,9%
Investissement	39 966 908	25 920 348	25 999 198	28 637 621	2 717 273	10,5%
Total des dépenses	**301 925 122**	**286 859 834**	**297 734 860**	**301 021 237**	**14 161 403**	**4,9%**

2.1 Personnel

	BR3 2024	BI 2025	Ecart en €	Ecart en %	
Personnel hors Recherche et hors projets transverses	207 547 189	213 472 970	5 925 781	2,9%	(i)
Recherche	11 390 000	12 700 000	1 310 000	11,5%	(ii)
Projets transverses	2 868 412	4 387 465	1 519 053	53,0%	(iii)
Total Personnel	**221 805 601**	**230 560 435**	**8 754 834**	**3,9%**	

(i) La progression de la masse salariale de 5,9 M€ s'explique principalement par :

- La hausse de la contribution au CAS pension de 4 points au 01/01/2025 (mesure réglementaire) : + 3,1 M€
- GVT positif ((changement d'échelons) et mesures indiciaires (changement de corps et de grades)) : + 2,1 M€
- Différence de salaires entre les entrants et les sortants : -1,1 M€
- Evolution positive des effectifs : + 752 k€
- RIPEC : + 1,1 M€ : effet année pleine de l'accroissement des bénéficiaires de la RIPEC C3 au 01/10/2024 ; revalorisation de la RIPEC C1 au 01/01/2025
- Baisse des emplois étudiants autofinancés : - 635 k€
- Actualisation du BR3 2024 : +0,3 M€

Les nouvelles mesures réglementaires non compensées sur l'exercice 2024 s'élèvent à 3,1 M€.

(ii) *§ 3. Point sur la Recherche*

(iii) *§ 5. Point sur les projets transverses*

2.2 Fonctionnement

	BR3 2024		BI 2025			
	AE	CP	AE	CP	Ecart en € CP	Ecart en % CP
Fonctionnement	40 152 613	39 133 885	41 175 227	41 823 181	2 689 296	6,9%

La variation des frais de fonctionnement concerne principalement :

	BR3 2024		BI 2025			
	AE	CP	AE	CP	Ecart en € CP	Ecart en %
Chauffage (gaz)*	2 103 620	2 780 000	2 245 299	3 153 220	373 220	13%
Electricité	3 170 000	3 070 000	2 872 550	2 872 550	- 197 450	-6%
DPL hors chauffage et électricité*	7 211 655	6 073 394	6 191 307	6 079 940	6 546	0%
Prévention/Sécurité	2 542 000	2 542 000	2 544 000	2 544 000	2 000	0%
DSI	1 950 000	1 950 000	2 554 730	2 200 000	250 000	13%
Contrats de recherche	4 500 000	3 900 000	5 500 000	5 800 000	1 900 000	49%
Projets transverses	670 933	770 870	1 919 085	1 919 085	1 148 215	149%
CVEC	750 000	1 950 000	1 000 000	1 000 000	- 950 000	-49%

** atterrissage actualisé*

- Electricité : baisse des prix.
- DSI : augmentation liée principalement au passage à SIFAC+ (110 k€) et à l'accroissement de la maintenance sur des bornes wifi (fin de la maintenance prise en charge par le fournisseur suite à l'acquisition des biens).
- Contrats de recherche : *Cf. § 3. Point sur la Recherche.*
- *CVEC : Cf. § 4. Point sur la CVEC.*
- Projets transverses : *Cf. § 5. Point sur les projets transverses.*

2.3 Investissement

	BR3 2024		BI 2025		Ecart en € CP
	AE	CP	AE	CP	
Investissements fléchés	**21 384 250**	**10 755 082**	**10 025 725**	**11 164 148**	**409 066**
- Mise en accessibilité Cour Honneur Campus 1	-	2 282	-	6 219	3 937
- Bâtiment B	4 305 703	4 339 887	142 659	-	- 4 339 887
- Réhabilitation Stade Campus 1 - Phase 2	1 804 895	300 000	159 086	1 200 000	900 000
- Chaufferie Biomasse	48 508	1 000 000	-	-	- 1 000 000
- CREC	614 549	1 200 000	-	505 429	- 694 571
- CYCERON	11 090 596	3 092 913	748 980	6 661 250	3 568 337
- Campus 2025 Saint-Lô	20 000	20 000	280 000	250 000	230 000
- Campus nouveau siècle	2 950 000	250 000	6 840 000	1 150 000	900 000
- Plan campus 2030 - Cherbourg	550 000	550 000	1 855 000	1 391 250	841 250
Investissements globalisés	**18 582 658**	**15 165 266**	**15 973 473**	**17 473 473**	**2 308 207**
- Investissements en lien avec les contrats de recherche	7 000 000	4 700 000	5 500 000	7 000 000	2 300 000
- Investissements affectés aux composantes	2 037 734	2 037 734	1 946 699	1 946 699	- 91 035
- Investissements non fléchés BAIM (Gros Entretien Renouvellement)	4 934 399	3 930 337	3 405 000	3 705 000	- 225 337
- Investissements informatiques	1 801 365	1 801 365	1 838 301	1 838 301	36 936
- Divers (services communs, services centraux hors informatique, Direction de la recherche (FIRC / AAP)), CVEC, projets transverses	2 809 160	2 695 830	3 283 473	2 983 473	287 643
Total des investissements	**39 966 908**	**25 920 348**	**25 999 198**	**28 637 621**	**2 717 273**

Investissements fléchés

- Réhabilitation du stade, phase 2 (création de vestiaires et tribunes) : les travaux devraient débuter en 2025.
- CREC : réception des décomptes généraux définitifs sur 2025.
- Cycéron : début des travaux fin 2024.
- Campus 2025 Saint-Lô : consolidation de l'étude de faisabilité et engagement des études de programmation sur 2025.
- Campus nouveau siècle : notification de l'architecte en décembre 2024 et engagement du début des études de conception en janvier 2025.
- Plan campus 2030 - Cherbourg : étude de faisabilité et programmation en 2025 pour les travaux où la maîtrise d'ouvrage est déléguée à la communauté d'agglomération.

Investissements globalisés

- Contrats de recherche : *Cf. § 3. Point sur la Recherche.*
- Gros Entretien Renouvellement : ce dernier se ventile de la manière suivante :
  - GER hors IUT : 3 040 k€
  - GER IUT : 135 k€ Caen ; 100 k€ Cherbourg ; 50 k€ Saint-Lô ; 380 k€ Alençon (dont 305 k€ dans le cadre du schéma local)

Le GER net de subventions d'investissement s'élève ainsi à 3,4 M€ (3,7 M€ minorés du schéma local d'Alençon).

- Divers : la variation des investissements porte principalement sur les projets transverses (*Cf. § 5.).*

3. Point sur la Recherche

	BR3 2024		BI 2025		Ecart en €
Total des recettes Contrats de Recherche		**19 670 178**		**22 920 000**	**3 249 822**
	AE	**CP**	**AE**	**CP**	**Ecart en € CP**
Personnel		11 270 000		12 500 000	1 230 000
Fonctionnement	4 500 000	3 900 000	5 500 000	5 800 000	1 900 000
Investissement	7 000 000	4 700 000	5 500 000	7 000 000	2 300 000
Total des dépenses Contrats de Recherche	**22 770 000**	**19 870 000**	**23 500 000**	**25 300 000**	**5 430 000**

Total des dépenses Recherche (hors contrats)	**1 119 500**	**1 142 500**
Total des recettes Recherche (hors contrats)	**443 325**	**414 600**

L'évolution des recettes provient de report de recettes 2024 (prolongation de contrats et allongement délais de paiement des financeurs) et d'un accroissement du nombre de contrats (avec valorisation moyenne supérieure) sur 2025.

L'évolution de la masse salariale dédiée aux contrats de recherche provient de l'effet année pleine du transfert des doctorants de la COMUE (3ème année) (+ 600 k€) et du déploiement du projet Excellences (+ 630 k€).
La variation des dépenses de fonctionnement et d'investissement sont en lien avec l'accroissement des contrats et le projet Excellences.

4. Point sur la CVEC

	BR3 2024		BI 2025		Ecart
	AE	CP	AE	CP	CP
Fonctionnement	750 000	1 950 000	1 000 000	1 000 000	- 950 000
Investissement	550 000	550 000	550 000	550 000	-
Personnel	220 000	220 000	220 000	220 000	-
Total Dépenses	1 520 000	2 720 000	1 770 000	1 770 000	- 950 000
Total Recettes		2 214 729		2 256 540	41 811

Augmentation du nombre de projets déposés en commissions CVEC (notamment par les associations étudiantes et les services).
Pour information, décaissement en 2024 de 1,2 M€ au titre du centre de santé (AE en 2023 et CP en 2024).

4. Point sur les projets transverses

	2022	2023	BR2 2024							BI 2025				
	Impact sur le solde budgétaire / la trésorerie	Impact sur le solde budgétaire / la trésorerie	Fonctionnement		Investissement		Personnel	Encaissements nets Recettes	Impact sur le solde budgétaire / la trésorerie	Fonctionnement	Investissement	Personnel	Encaissements nets Recettes	Impact sur le solde budgétaire / la trésorerie
			AE	CP	AE	CP				AE / CP	AE / CP			
SATIN	1 263 736	- 202 947	12 686	10 141	10 093	7 193	443 468	-	- 460 802	188 485	242 456	688 865	1 263 735	143 929
NORMANTHIIA		1 390 335	-	-	39 900	24 900	212 304	515	- 236 688	7 470	127 100	683 002	-	- 817 572
ASDESR- DESTIN		432 128	43 520	41 818	-	-	578 364	1 081 715	461 533	74 811	-	799 327	1 080 320	206 182
NormandieSup		1 754 039	334 126	362 774	447 322	447 322	859 271	136	- 1 669 231	449 500	160 000	796 110	1 445 894	40 284
Dialogue de performance		777 690	182 511	258 189	174 600	361 269	158 232	-	- 777 690			-		-
CYRCE		1 672 650	13 105	12 964	224 241	245 673	478 980	-	- 737 617	50 557	-	562 894	-	- 613 451
3NC			985	985	3 642	3 642	107 393	-	- 112 020	384 543	480 000	226 067	807 190	- 283 420
H2NC			-	-	35 000	35 000	20 400	-	- 55 400	30 719	423 317	101 200	410 531	- 144 705
DECARBOCHIM			1 000	1 000	10 000	10 000	-	80 884	69 884	2 000	55 000	-	-	- 57 000
Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP)			50 000	50 000	300 000	300 000	10 000	2 438 500	2 078 500	731 000	335 000	530 000	1 463 100	- 132 900
Total Projets transverses*	**1 263 736**	**5 823 895**	**637 933**	**737 870**	**1 244 798**	**1 434 999**	**2 868 412**	**1 163 251**	**- 1 439 530**	**1 919 085**	**1 822 873**	**4 387 465**	**5 007 670**	**- 1 658 653**
								Montant encaissé via la SCSP					*Montant encaissé via la SCSP*	
								Montant hors SCSP					*Montant hors SCSP*	

**Dépenses hors apports UNICAEN*

Variations BI 2025 / BR2 2024 :	AE	CP
Fonctionnement	1 281 152	1 181 215
Investissement	578 075	387 874
Personnel		1 519 053
Recettes hors SCSP		3 844 419

5. Synthèse Comptabilité budgétaire – Solde budgétaire

	BR3 2024	BI 2025	Ecart en €
Dépenses (AE)	301 925 122	297 734 860	- 4 190 262
Dépenses (CP) (1)	286 859 834	301 021 237	14 161 403
Recettes (RE) (2)	277 380 807	292 788 624	15 407 817
Solde budgétaire (2) - (1)	**- 9 479 027**	**- 8 232 613**	1 246 414

Le solde budgétaire correspond à la différence entre les encaissements et les décaissements (hors remboursement d'emprunt et opérations gérés uniquement en comptes de tiers).

6. Synthèse Comptabilité budgétaire – Solde non budgétaire

Le solde non budgétaire estimé pour le budget initial 2025 s'élève à – 541 k€. Ce solde négatif provient des remboursements d'emprunts (312 k€) et du versement de bourses Erasmus Mundus (projet SpaceMed : encaissement en 2023 et décaissements sur plusieurs exercices à partir de 2024) (229 k€).

Comptabilité Générale

II. Grands équilibres en droits constatés (situation patrimoniale)

La France présente son budget en appliquant une comptabilité budgétaire, qui consiste à comptabiliser les recettes encaissées et les dépenses décaissées dans l'année où le paiement est effectué mais le Compte Général de l'État est lui établi selon les normes de la comptabilité générale (situation patrimoniale), qui requiert que les recettes et les charges soient comptabilisées dans l'année où elles naissent, comme c'est le cas pour les entreprises. De même, l'université de Caen Normandie présente son compte financier selon les règles de la comptabilité générale. Celui-ci est certifié annuellement par les commissaires aux comptes.

Le passage entre le solde budgétaire (comptabilité budgétaire) et le résultat comptable (comptabilité générale) n'est pas automatique, il nécessite des retraitements / hypothèses.
En effet, la comptabilité budgétaire est une comptabilité de trésorerie (encaissements – décaissements) alors que la comptabilité générale est une comptabilité d'engagement (*la notion d'engagement ici est différente de la notion de commande)*.

Comptabilité budgétaire		Comptabilité générale
AE	CP	Charges comptables
Engagement juridique = Date passage de la commande	Date du Décaissement	Réception de la marchandise / Obtention de la prestation : date du Service Fait

Comptabilité budgétaire	Comptabilité générale
RE	Produits comptables
Date de l'Encaissement (l'encaissement doit être relié à un titre de recettes)	Livraison de la marchandise / Réalisation de la prestation

1. Synthèse Comptabilité générale – Résultat net

	BR3 2024	BI 2025
Charges comptables	278 910 816	291 958 497
Produits Comptables	281 162 511	289 965 867
Résultat comptable	**2 251 695**	**- 1 992 630**

2. La capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF pour 2025 est estimée à 2,3 M€ contre 7,3 M€ au BR3 2024. L'évolution de la CAF provient principalement de la variation du résultat net.

3. Fonds de roulement

Le fonds de roulement prévu pour la fin de l'exercice 2025 s'élève à 5,3 M€ soit un prélèvement de 3,6 M€ sur l'exercice :

- CAF brute : 2,3 M€
- Investissements nets des subventions d'investissement : - 5,7 M€
- Remboursement d'emprunt : - 312 k€

4. Trésorerie

La variation prévue de la trésorerie sur l'exercice 2025 s'élève à – 8,8 M€.

Impact des projets immobiliers fléchés sur la trésorerie

Cf tableaux 8	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prévisions 2024	Prévisions 2025	Prévisions > 2025
Décaissements (CP)	1 001 396	1 467 356	1 845 036	13 627 821	14 852 849	9 434 339	10 755 082	11 164 148	65 466 729
Encaissements	6 569 536	3 500 000	636 316	4 093 691	5 210 677	7 560 444	5 920 304	13 715 089	61 911 117
Décalage de trésorerie + autofinancement : impact sur l'année	**5 568 140**	**2 032 644**	**- 1 208 720**	**- 9 534 130**	**- 9 642 172**	**- 1 873 895**	**- 4 834 778**	**2 550 940**	**- 3 555 612**

A compter de 2026, les écarts entre les subventions d'investissements encaissées et les investissements opérés proviendront uniquement de décalage de trésorerie, l'établissement n'autofinançant plus aucune opération immobilière fléchée depuis 2020.
L'autofinancement sur le bâtiment B (15,6 M€) et le CREC (947 k€) résulte de choix antérieurs à 2020 mais les conséquences financières ont eu lieu entre 2020 et 2024.

SOMMAIRE

Tableaux réglementaires

- Budget agrégé
- Budget principal Unicaen
- Budget annexe Immobilier

Détail du budget initial 2025

Annexe ressources humaines

Annexe Recherche

Annexe CVEC

Subventions

Tarifs

Budget initial agrégé

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget initial 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A) Emplois sous plafond Etat — En ETPT		(B) Emplois sous plafond établissement — En ETPT	(C) = (A) + (B) Plafond global
Enseignants, Enseignants-Chercheurs, Chercheurs	Permanents	Titulaires	1 081	(1)		1 081
		CDI	24		8	32
	Non permanents	CDD	310		358	668
		S/total EC	**1 415**		**366**	**1 781**
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			**0**			**0**
BIATSS	Permanents	Titulaires	726	(2)		726
		CDI	121		27	148
	Non permanents	CDD	149		165	314
		S/total Biatss	**996**		**192**	**1 188**
Totaux			**2 411**	(3)	**558**	**2 969** (4)
						Plafond global des emplois voté par le CA (arrondi)
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			**2 489**	(5)		

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les régles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

21/11/2024

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget initial 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES

	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*		Montants prévision d'exécution N-1		Montants Budget initial N	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	**221 805 601**	**221 805 601**	**221 805 601**	**221 805 601**	**230 560 435**	**230 560 435**
dont contributions employeur au CAS Pension	**59 867 723**	**59 867 723**	**59 867 723**	**59 867 723**	**64 494 023**	**64 494 023**
Fonctionnement	**40 152 614**	**39 133 885**	**40 152 614**	**39 133 885**	**41 175 227**	**41 823 181**
Intervention						
Investissement	**39 966 908**	**25 920 348**	**39 966 908**	**25 920 348**	**25 999 198**	**28 637 621**
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	**301 925 123**	**286 859 834**	**301 925 123**	**286 859 834**	**297 734 860**	**301 021 237**
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)						

RECETTES

Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	***Montants prévision d'exécution N-1***	Montants Budget initial N	
271 460 503	**271 460 503**	**279 073 536**	**Recettes globalisées**
213 618 113	213 618 113	213 515 548	Subvention pour charges de service public
-	-	-	Subvention pour charges d'investissement
695 000	695 000	564 300	Autres financements de l'Etat
2 214 728	2 214 728	2 256 540	Fiscalité affectée
21 583 008	21 583 008	28 871 787	Autres financements publics
33 349 654	33 349 654	33 865 361	Recettes propres
5 920 304	**5 920 304**	**13 715 089**	**Recettes fléchées***
-	-		Subvention pour charges d'investissement fléchée
2 177 972	2 177 972	4 000 000	Autres financements de l'Etat fléchés
2 874 399	2 874 399	9 715 089	Autres financements publics fléchés
867 933	867 933		Recettes propres fléchées
277 380 807	**277 380 807**	**292 788 625**	**TOTAL DES RECETTES (C)**
9 479 027	**9 479 027**	**8 232 612**	**SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)**

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine Budget Initial 2025 Agrégé

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	DEPENSES							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
101 - FI et FC BAC A LA LICENCE	75 439 471	75 439 471	1 931 185	1 931 185	1 278 451	1 278 451	78 649 107	78 649 107
102 - FI et FC niveau MASTER	16 294 023	16 294 023	1 974 389	2 174 389	1 318 250	1 318 250	19 586 662	19 786 662
103 - FI et FC niveau DOCTORAT	2 992 635	2 992 635	496 066	496 066	101 056	101 056	3 589 757	3 589 757
105 - Bibliotheques & Docum	5 186 192	5 186 192	2 204 187	2 028 317	50 000	50 000	7 440 379	7 264 509
106 - Rech univ en SC VIE	24 846 478	24 846 478	4 038 138	4 303 138	3 887 970	4 857 970	32 772 586	34 007 586
107 - Rech univ en STIC	10 114 474	10 114 474	605 910	626 910	35 233	39 733	10 755 617	10 781 117
108 - Rech univ en PH CH SPI	8 502 862	8 502 862	1 084 064	1 126 064	310 349	352 749	9 897 275	9 981 675
109 - Rech univ en PH NUCLEAIRE	393 780	393 780	0	0	0	0	393 780	393 780
110 - Rech univ en SC TERRE	1 266 676	1 266 676	314 200	299 200	1 260 000	1 580 000	2 840 876	3 145 876
111 - Rech univ en SC HOMME	23 820 394	23 820 394	1 584 713	1 594 713	450 091	613 191	25 855 198	26 028 298
112 - Rech univ INTERDIS&TRANS	3 087 912	3 087 912	229 000	226 000	210 000	210 000	3 526 912	3 523 912
113 - Diffusion des savoirs	545 949	545 949	796 800	796 800	0	0	1 342 749	1 342 749
114 - Immobilier	4 510 021	4 510 021	13 502 911	14 299 465	13 572 725	15 011 148	31 585 657	33 820 634
115 - Pilotage et support	49 738 619	49 738 619	10 059 344	9 566 614	2 925 073	2 625 073	62 723 036	61 930 306
201 - Aides directes	0	0	231 700	231 700	0	0	231 700	231 700
202 - Aides indirectes	895 106	895 106	556 420	556 420	0	0	1 451 526	1 451 526
203 - Santé des étudiants	2 925 846	2 925 846	1 566 200	1 566 200	600 000	600 000	5 092 046	5 092 046
TOTAL	**230 560 435**	**230 560 435**	**41 175 227**	**41 823 181**	**25 999 198**	**28 637 621**	**297 734 860**	**301 021 237**

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	RECETTES									
	Recettes globalisées						Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Subvention pour charges d'investissement	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges service public	213 515 548		0	0	0	0	0	0	0	**213 515 548**
Droits d'inscription	0		0	0	0	4 478 515	0	0	0	**4 478 515**
Formation continue diplômes propres VAE	0		0	0	0	19 845 663	0	0	0	**19 845 663**
Taxe d'apprentissage	0		0	0	0	800 000	0	0	0	**800 000**
Contrats prestations recherche hors ANR	0		0	0	0	2 250 000	0	0	0	**2 250 000**
Valorisation	0		0	0	0	617 500	0	0	0	**617 500**
ANR investissements d'avenir	0		0	0	6 755 586	0	0	0	0	**6 755 586**
ANR hors investissements d'avenir	0		0	0	2 675 000	0	0	0	0	**2 675 000**
Subvention exploit & financ actif Région	0		0	0	10 528 707	0	0	1 850 000	0	**12 378 707**
Subvention exploit & financ actif UE	0		0	0	3 125 000	0	0	4 009 999	0	**7 134 999**
Subvention exploit & financ actif Autres	0		564 300	0	5 702 487	1 592 300	4 000 000	3 855 090	0	**15 714 177**
Fondations fonds propres réserves dons	0		0	0	0	50 000	0	0	0	**50 000**
Autres recettes	0		0	2 256 540	85 007	4 231 383	0	0	0	**6 572 930**
TOTAL	**213 515 548**	**0**	**564 300**	**2 256 540**	**28 871 787**	**33 865 361**	**4 000 000**	**9 715 089**	**0**	**292 788 625**

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	-8 232 612

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget initial 2025 - Agregé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	**Montants prévision d'exécution N-1**	**Montants Budget initial N**	**Montants Budget N-1** *(BR3 voté le 13/12/2024)*	**Montants prévision d'exécution N-1**	**Montants Budget initial N**	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	9 479 027	9 479 027	8 232 612	-			Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal	*1 599 842*	1 599 842	*7 703 553*		-	-	*dont Budget Principal*
dont Budget Annexe	*7 879 185*	7 879 185	*529 059*				*dont Budget Annexe*
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	313 000	313 000	311 691	0	0	0	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	6 277 750	6 277 750	4 349 600	5 650 000	5 650 000	4 120 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	16 071 777	16 071 777	12 895 903	5 652 000	5 652 000	4 122 000	**Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)**
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	-	-		10 419 777	10 419 777	8 773 903	**PRLELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)**
*dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)****	-	-	*2 550 941*	*4 834 778*	*4 834 778*	-	*dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)****
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	-	-	-	*5 584 999*	*5 584 999*	11 324 844	*dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)*
	-	-	-	-	-	-	
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	**16 071 777**	**16 071 777**	**12 895 903**	**16 071 777**	**16 071 777**	**12 895 903**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)**

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers Budget Initial 2025 Agrégé

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature			Débit (c1) dernier Budget rectificatif (N°3) voté le 13/12/2024	Débit (c1) BI	Crédit (c2) dernier Budget rectificatif (n°3) voté le 13/12/2024	Crédit (c2) BI
TVA	C 4456 C 4457		4 200 000	2 500 000	- 4 200 000	 2 500 000
Bourses AMI	C4671		500 000	500 000	500 000	500 000
ERASMUS	C4676		900 000	1 100 000	900 000	1 100 000
Spacemed	C4676		50 400	229 600		-
CYRCE	C4676		577 350			-
Autres comptes de tiers	C4676		50 000	20 000	50 000	20 000
TOTAL			**6 277 750**	**4 349 600**	**5 650 000**	**4 120 000**

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget initial 2025 - Agrégé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	PRODUITS	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Personnel	218 968 416	218 968 416	227 611 264	Subventions de l'Etat	213 618 113	213 618 113	213 515 548
*dont charges de pensions civiles**	59 867 723	59 867 723	64 494 023	Fiscalité affectée	2 214 728	2 214 728	2 256 540
Fonctionnement autre que les charges de personnel	59 942 400	59 942 400	64 347 233	Autres subventions	19 731 282	19 731 282	27 024 104
Intervention (le cas échéant)	0	0	0	Autres produits	45 598 388	45 598 388	47 169 675
TOTAL DES CHARGES (1)	**278 910 816**	**278 910 816**	**291 958 497**	**TOTAL DES PRODUITS (2)**	**281 162 511**	**281 162 511**	**289 965 867**
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	**2 251 695**	**2 251 695**	**0**	**Résultat : perte (4) = (1) - (2)**	**0**	**0**	**1 992 630**
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	**281 162 511**	**281 162 511**	**291 958 497**	**TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)**	**281 162 511**	**281 162 511**	**291 958 497**

** il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions*

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Résultat de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	2 251 695	2 251 695	-1 992 630
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	19 121 330	19 121 330	19 524 881
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0	0	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0	0	0
- produits de cession d'éléments d'actifs	0	0	0
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	14 006 734	14 006 734	15 177 427
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	**7 366 290**	**7 366 290**	**2 354 825**

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	RESSOURCES	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Insuffisance d'autofinancement	**0**	**0**	**0**	Capacité d'autofinancement	**7 366 290**	**7 366 290**	**2 354 825**
Investissements	25 920 348	25 920 348	28 637 621	Financement de l'actif par l'État	2 548 311	2 548 311	4 000 000
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	9 549 499	9 549 499	18 967 962
				Autres ressources	867 933	867 933	0
Remboursement des dettes financières	313 000	313 000	311 691	Augmentation des dettes financières	0	0	0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	**26 233 348**	**26 233 348**	**28 949 312**	**TOTAL DES RESSOURCES (6)**	**20 332 033**	**20 332 033**	**25 322 787**
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	**0**	**0**	**0**	**Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)**	**5 901 315**	**5 901 315**	**3 626 525**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Niveau initial du FONDS DE ROULEMENT	**14 881 137**	**14 881 137**	**8 979 823**
Niveau initial du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**-34 492 559**	**-34 492 559**	**-29 974 096**
Niveau initial de la TRESORERIE	**49 373 699**	**49 373 699**	**38 953 922**
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	**-5 901 315**	**-5 901 315**	**-3 626 525**
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	**4 518 462**	**4 518 462**	**5 147 378**
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	**-10 419 777**	**-10 419 777**	**-8 773 903**
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	**8 979 823**	**8 979 823**	**5 353 297**
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**-29 974 096**	**-29 974 096**	**-24 826 719**
Niveau final de la TRESORERIE	**38 953 922**	**38 953 922**	**30 180 019**

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Périmètre financier : Université de Caen Normandie - Agrégé

Sociétés : UniCaen

BAIM

Exercice : 2025

Unité des montants : Euros

Plan de Trésorerie budget initial 2025

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	**38 953 922**	**74 456 617**	**55 734 812**	**37 013 007**	**72 241 202**	**54 149 897**	**35 578 092**	**91 255 787**	**71 169 982**	**54 597 486**	**68 294 769**	**50 222 464**	
dont placements													
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	**58 275 025**	**5 275 025**	**5 275 025**	**59 275 025**	**5 275 025**	**5 275 025**	**81 275 025**	**5 275 025**	**5 275 025**	**38 047 113**	**5 275 025**	**5 276 173**	**279 073 536**
Subvention pour charges de service public	53 000 000	0	0	54 000 000	0	0	76 000 000	0	0	30 515 548	0	0	213 515 548
Autres financements de l'Etat	47 025	47 025	47 025	47 025	47 025	47 025	47 025	47 025	47 025	47 025	47 025	47 025	564 300
Fiscalité affectée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 256 540	0	0	2 256 540
Autres financements publics	2 406 000	2 406 000	2 406 000	2 406 000	2 406 000	2 406 000	2 406 000	2 406 000	2 406 000	2 406 000	2 406 000	2 405 787	28 871 787
Recettes propres	2 822 000	2 822 000	2 822 000	2 822 000	2 822 000	2 822 000	2 822 000	2 822 000	2 822 000	2 822 000	2 822 000	2 823 361	33 865 361
Recettes budgétaires fléchées	**1 143 000**	**1 143 000**	**1 143 000**	**1 143 000**	**1 143 000**	**1 143 000**	**1 143 000**	**1 143 000**	**1 143 000**	**1 143 000**	**1 143 000**	**1 142 089**	**13 715 089**
Financements de l'Etat fléchés	333 000	333 000	333 000	333 000	333 000	333 000	333 000	333 000	333 000	333 000	333 000	337 000	4 000 000
Autres financements publics fléchés	810 000	810 000	810 000	810 000	810 000	810 000	810 000	810 000	810 000	810 000	810 000	805 089	9 715 089
Recettes propres fléchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations non budgétaires	**170**	**170**	**170**	**170**	**170**	**170**	**170**	**170**	**170**	**170**	**170**	**130**	**2 000**
Emprunts : encaissements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : encaissements en capital	170	170	170	170	170	170	170	170	170	170	170	130	2 000
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations gérées en compte de tiers	**343 000**	**343 000**	**343 000**	**343 000**	**343 000**	**343 000**	**343 000**	**343 000**	**343 000**	**343 000**	**343 000**	**347 000**	**4 120 000**
TVA encaissée	208 000	208 000	208 000	208 000	208 000	208 000	208 000	208 000	208 000	208 000	208 000	212 000	2 500 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	135 000	135 000	135 000	135 000	135 000	135 000	135 000	135 000	135 000	135 000	135 000	135 000	1 620 000
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**59 761 195**	**6 761 195**	**6 761 195**	**60 761 195**	**6 761 195**	**6 761 195**	**82 761 195**	**6 761 195**	**6 761 195**	**39 533 283**	**6 761 195**	**6 765 392**	**296 910 625**
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées	**22 621 000**	**24 121 000**	**24 121 000**	**24 221 000**	**23 740 000**	**24 221 000**	**26 221 000**	**25 985 000**	**21 985 000**	**24 221 000**	**23 221 000**	**25 179 089**	**289 857 089**
Personnel	18 000 000	19 000 000	19 000 000	19 000 000	19 000 000	19 000 000	21 000 000	22 000 000	18 000 000	19 000 000	18 000 000	19 560 435	230 560 435
Fonctionnement	3 485 000	3 485 000	3 485 000	3 485 000	3 485 000	3 485 000	3 485 000	3 485 000	3 485 000	3 485 000	3 485 000	3 488 181	41 823 181
Investissement	1 136 000	1 636 000	1 636 000	1 736 000	1 255 000	1 736 000	1 736 000	500 000	500 000	1 736 000	1 736 000	2 130 473	17 473 473
Dépenses sur recettes fléchées	**1 250 000**	**1 000 000**	**1 000 000**	**950 000**	**750 000**	**750 000**	**500 000**	**500 000**	**950 000**	**1 003 000**	**1 250 000**	**1 261 148**	**11 164 148**
Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement	1 250 000	1 000 000	1 000 000	950 000	750 000	750 000	500 000	500 000	950 000	1 003 000	1 250 000	1 261 148	11 164 148
Opérations non budgétaires	**25 500**	**0**	**0**	**0**	**500**	**0**	**500**	**0**	**36 691**	**250 000**	**500**	**0**	**313 691**
Emprunts : remboursements en capital	25 000	0	0	0	0	0	0	0	36 691	250 000	0	0	311 691
Prêts : décaissements en capital	500	0	0	0	500	0	500	0	0	0	500	0	2 000
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations gérées en compte de tiers	**362 000**	**362 000**	**362 000**	**362 000**	**362 000**	**362 000**	**362 000**	**362 000**	**362 000**	**362 000**	**362 000**	**367 600**	**4 349 600**
TVA décaissée	208 000	208 000	208 000	208 000	208 000	208 000	208 000	208 000	208 000	208 000	208 000	212 000	2 500 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	154 000	154 000	154 000	154 000	154 000	154 000	154 000	154 000	154 000	154 000	154 000	155 600	1 849 600
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**24 258 500**	**25 483 000**	**25 483 000**	**25 533 000**	**24 852 500**	**25 333 000**	**27 083 500**	**26 847 000**	**23 333 691**	**25 836 000**	**24 833 500**	**26 807 837**	**305 684 528**
SOLDE DU MOIS	**35 502 695**	**-18 721 805**	**-18 721 805**	**35 228 195**	**-18 091 305**	**-18 571 805**	**55 677 695**	**-20 085 805**	**-16 572 496**	**13 697 283**	**-18 072 305**	**-20 042 445**	**-8 773 903**
SOLDE CUMULE	**74 456 617**	**55 734 812**	**37 013 007**	**72 241 202**	**54 149 897**	**35 578 092**	**91 255 787**	**71 169 982**	**54 597 486**	**68 294 769**	**50 222 464**	**30 180 019**	

dont trésorerie fléchée	2 550 941
dont trésorerie sur op. non budgétaires	-541 291
dont trésorerie sur op. budgétaires	-8 232 612

Date : 05/12/2024

Opérations liées aux recettes fléchées Budget Initial 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Agrégé : Batiment B + Crec + Cycéron + Stade + Cour d'honneur + Chaufferie biomasse + Campus 2025 Saint-lô + Cherbourg + Campus nouveau siècle

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2 022	2 023	prev 2024	prev 2025	Exercices ultérieurs	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice	0	100 000	871 699	1 103 587	6 671 727	8 704 370	7 495 649	-2 038 481	-11 680 653	-13 554 548	-18 389 326	-15 838 386	-19 328 391
Recettes fléchées	**100 000**	**1 287 532**	**1 369 132**	**6 569 536**	**3 500 000**	**636 316**	**4 093 691**	**5 210 677**	**7 560 444**	**5 920 304**	**13 715 089**	**61 911 117**	**111 939 444**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée													0
Financements de l'Etat fléchés	0	537 532	1 154 846	3 033 822	1 200 000	636 316	1 892 018	2 897 360	5 200 000	2 438 371	4 000 000	20 700 000	43 690 265
Autres financements publics fléchés	100 000	750 000	0	3 250 000	2 300 000	0	2 201 673	2 313 317	2 360 444	2 614 000	9 715 089	41 211 117	66 815 639
Recettes propres fléchées	0	0	214 286	285 714	0	0	0	0	0	867 933	0		1 433 540
Dépenses sur recettes fléchées	**0**	**515 833**	**1 137 244**	**1 001 397**	**1 467 357**	**1 845 037**	**13 627 822**	**14 852 849**	**9 434 339**	**10 755 082**	**11 164 148**	**65 466 729**	**131 267 837**
Personnel (AE=CP)													
AE													
CP													
Fonctionnement et intervention													
AE													0
CP													0
Investissement													
AE	25 157	562 547	1 904 955	3 361 983	535 946	17 942 983	12 415 374	7 836 719	2 165 845	21 384 249	9 524 896	53 607 183	131 267 837
CP		515 833	1 137 244	1 001 397	1 467 357	1 845 037	13 627 822	14 852 849	9 434 339	10 755 082	11 164 148	65 466 729	131 267 837
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	**100 000**	**771 699**	**231 888**	**5 568 139**	**2 032 643**	**-1 208 721**	**-9 534 130**	**-9 642 172**	**-1 873 895**	**-4 834 778**	**2 550 940**	**-3 555 612**	**-19 328 391**

AE sans la régularisation des bons de commandes antérieurs relatifs à la chaufferie :

10 025 725

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées Budget Initial 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Plan campus 2030 - Cherbourg

	2020	2021	2022	2023	prev 2024	prev 2025	prev 2026	prev 2027	prev 2028	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**-50 000**	**413 839**	**605 181**	**622 019**	**-207 710**
Recettes fléchées	**0**	**0**	**0**	**0**	**500 000**	**1 855 089**	**765 093**	**541 024**	**0**	**3 661 205**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée										0
Financements de l'Etat fléchés										0
Autres financements publics fléchés					500 000	1 855 089	765 093	541 024		3 661 205
Recettes propres fléchées										0
Dépenses sur recettes fléchées	**0**	**0**	**0**	**0**	**550 000**	**1 391 250**	**573 750**	**524 186**	**829 729**	**3 868 915**
Personnel (AE=CP)										
AE										0
CP										0
Fonctionnement et intervention										
AE										0
CP										0
Investissement										
AE					550 000	1 855 000	765 000	698 915	0	3 868 915
CP					550 000	1 391 250	573 750	524 186	829 729	3 868 915
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	**0**	**0**	**0**	**0**	**-50 000**	**463 839**	**191 343**	**16 838**	**-829 729**	**-207 710**

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées Budget Initial 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Bâtiment B

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2 022	2 023	prev 2024	prev 2025	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice	0	100 000	871 699	837 338	6 069 705	7 895 968	7 012 162	-2 135 673	-10 931 085	-11 958 039	-15 729 935	-15 664 328
Recettes fléchées	**100 000**	**1 287 532**	**1 069 192**	**6 119 536**	**3 000 000**	**438 740**	**285 000**	**200 000**	**0**	**567 991**	**0**	**13 133 598**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée												0
Financements de l'Etat fléchés		537 532	854 906	2 733 822	1 150 000	438 740	285 000					6 000 000
Autres financements publics fléchés	100 000	750 000		3 100 000	1 850 000			200 000				6 000 000
Recettes propres fléchées			214 286	285 714				65 607		567 991		1 133 598
Dépenses sur recettes fléchées	**0**	**515 833**	**1 103 554**	**887 169**	**1 173 737**	**1 322 545**	**9 432 835**	**8 995 412**	**1 026 954**	**4 339 887**	**0**	**28 797 926**
Personnel (AE=CP)												
AE												
CP												
Fonctionnement et intervention												
AE												
CP												
Investissement												
AE	25 157	531 748	1 840 306	2 467 019	216 934	14 758 898	1 985 721	2 371 407	152 373	4 305 703	142 659	28 797 926
CP		515 833	1 103 554	887 169	1 173 737	1 322 545	9 432 835	8 995 412	1 026 954	4 339 887	0	28 797 926
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	**100 000**	**771 699**	**-34 362**	**5 232 367**	**1 826 263**	**-883 805**	**-9 147 835**	**-8 795 412**	**-1 026 954**	**-3 771 896**	**0**	**-15 664 328**

0

encaissement sur 2021 (52 485€) non imputé ; encaissement non imputé sur 2022 (13 121€)

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées Budget Initial 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

CREC

	2016	2017	2018	2 019	2020	2021	2022	2023	prev 2024	prev 2025	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		0	**294 492**	**666 202**	**872 605**	**612 638**	**244 463**	**-1 409 084**	**-3 301 962**	**-2 112 020**	**-947 449**
Recettes fléchées	**0**	**299 940**	**450 000**	**450 000**	**150 060**	**1 201 673**	**1 113 317**	**1 510 444**	**2 389 942**	**1 670 000**	**9 235 376**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée											
Financements de l'Etat fléchés		299 940	300 000		150 060						750 000
Autres financements publics fléchés			150 000	450 000		1 201 673	1 113 317	1 510 444	2 090 000	1 670 000	8 185 434
Recettes propres fléchées									299 942		299 942
Dépenses sur recettes fléchées	**0**	**5 448**	**78 290**	**243 598**	**410 026**	**1 569 849**	**2 766 863**	**3 403 323**	**1 200 000**	**505 429**	**10 182 825**
Personnel (AE=CP)											
AE											0
CP											0
Fonctionnement et intervention											
AE											0
CP											0
Investissement											
AE	30 799	12 648	861 917	192 029	3 011 027	988 695	3 823 879	647 284	614 548		10 182 825
CP		5 448	78 290	243 598	410 026	1 569 849	2 766 863	3 403 323	1 200 000	505 429	10 182 825
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées		**294 492**	**371 710**	**206 402**	**-259 966**	**-368 176**	**-1 653 546**	**-1 892 879**	**1 189 942**	**1 164 571**	**-947 449**

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées Budget Initial 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

CYCERON

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	prev 2024	prev 2025	> 2025	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		0	**32 717**	**71 083**	**71 083**	**33 851**	**1 687 116**	**-581 798**	**-3 003 048**	**0**
Recettes fléchées	**0**	**50 000**	**47 516**	**0**	**0**	**1 700 000**	**824 000**	**4 240 000**	**6 136 000**	**12 997 516**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée										
Financements de l'Etat fléchés		50 000	47 516			1 700 000	800 000			2 597 516
Autres financements publics fléchés							24 000	4 240 000	6 136 000	10 400 000
Recettes propres fléchées										0
Dépenses sur recettes fléchées	**0**	**17 283**	**9 150**	**0**	**37 233**	**46 735**	**3 092 913**	**6 661 250**	**3 132 951**	**12 997 516**
Personnel (AE=CP)										
AE										
CP										
Fonctionnement et intervention										
AE										
CP										
Investissement										
AE		87 398	8 250	67 616	85 953	109 404	11 090 595	748 980	799 319	12 997 516
CP		17 283	9 150		37 233	46 735	3 092 913	6 661 250	3 132 951	12 997 516
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées		**32 717**	**38 366**	**0**	**-37 233**	**1 653 265**	**-2 268 913**	**-2 421 250**	**3 003 049**	**0**

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées Budget Initial 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Réhabilitation Stade Campus 1

	2020	2021	2022	2023	prev 2024	prev 2025	> 2025	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice	**0**	**-66 159**	**-1 539 433**	**-658 613**	**-497 836**	**-732 887**	**-1 932 887**	**-2 640 000**
Recettes fléchées	**0**	**1 000 000**	**1 000 000**	**200 000**	**64 949**	**0**		**2 264 949**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée								
Financements de l'Etat fléchés					64 949			64 949
Autres financements publics fléchés		1 000 000	1 000 000	200 000				2 200 000
Recettes propres fléchées								0
Dépenses sur recettes fléchées	**66 159**	**2 473 274**	**119 180**	**39 223**	**300 000**	**1 200 000**	**707 113**	**4 904 949**
Personnel (AE=CP)								
AE								
CP								
Fonctionnement et intervention								
AE								
CP								
Investissement								
AE	102 323	2 551 377	214 614	7 705	1 804 895	159 086	64 949	4 904 949
CP	66 159	2 473 274	119 180	39 223	300 000	1 200 000	707 113	4 904 949
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	**-66 159**	**-1 473 274**	**880 820**	**160 777**	**-235 051**	**-1 200 000**	**-707 113**	**-2 640 000**

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées Budget Initial 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Mise en accessibilité Cour Honneur Campus 1

	2020	2021	2022	2023	prev 2024	prev 2025	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice	**0**	**0**	**-27 563**	**-754 928**	**-361 235**	**-363 517**	**-369 736**
Recettes fléchées	**0**	**0**	**0**	**500 000**	**0**	**0**	**500 000**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée							
Financements de l'Etat fléchés							0
Autres financements publics fléchés				500 000			500 000
Recettes propres fléchées							0
Dépenses sur recettes fléchées	**0**	**27 563**	**727 365**	**106 307**	**2 282**	**6 219**	**869 736**
Personnel (AE=CP)							
AE							
CP							
Fonctionnement et intervention							
AE							
CP							
Investissement							
AE	0	60 545	805 723	3 469			869 736
CP	0	27 563	727 365	106 307	2 282	6 219	869 736
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	**0**	**-27 563**	**-727 365**	**393 693**	**-2 282**	**-6 219**	**-369 736**

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées Budget Initial 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Plan de relance : Conversion en chaufferie biomasse

	2017	2018	2 019	2020	2021	2022	2023	prev 2024	prev 2025	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice	0	**-28 243**	**-64 180**	**-96 919**	**-134 075**	**1 348 642**	**2 039 205**	**427 408**	**500 830**	**500 829**
Recettes fléchées	**0**	**0**	**0**	**0**	**1 607 018**	**2 897 360**	**3 200 000**	**1 073 422**	**0**	**8 777 800**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée										
Financements de l'Etat fléchés					1 607 018	2 897 360	3 200 000	1 073 422		8 777 800
Autres financements publics fléchés										0
Recettes propres fléchées										0
Dépenses sur recettes fléchées	**28 243**	**35 938**	**32 739**	**37 156**	**124 300**	**2 206 797**	**4 811 797**	**1 000 000**	**0**	**8 276 971**
Personnel (AE=CP)										
AE										0
CP										0
Fonctionnement et intervention										
AE										0
CP										0
Investissement										
AE	52 000	33 047	39 586	62 486	6 761 420	535 143	1 245 610	48 508	-500 829	8 276 971
CP	28 243	35 938	32 739	37 156	124 300	2 206 797	4 811 797	1 000 000	0	8 276 971
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	**-28 243**	**-35 938**	**-32 739**	**-37 156**	**1 482 718**	**690 563**	**-1 611 797**	**73 422**	**0**	**500 829**

Montant retraité d'un blocage de fonds de 610 527€

réduction d'AE sur les bons de commandes années antérieures.

AE ouverts en 2025 : 0

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées Budget Initial 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Campus Nouveau siècle

	2022	2023	prev 2024	prev 2025	Exercices ultérieurs	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		**0**	**300 000**	**550 000**	**4 900 000**	**0**
Recettes fléchées		**300 000**	**500 000**	**5 500 000**	**43 700 000**	**50 000 000**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée						
Financements de l'Etat fléchés		300 000	500 000	4 000 000	20 700 000	25 500 000
Autres financements publics fléchés				1 500 000	23 000 000	24 500 000
Recettes propres fléchées						0
Dépenses sur recettes fléchées		**0**	**250 000**	**1 150 000**	**48 600 000**	**50 000 000**
Personnel (AE=CP)						
AE						0
CP						0
Fonctionnement et intervention						
AE						0
CP						0
Investissement						
AE			2 950 000	6 840 000	40 210 000	50 000 000
CP			250 000	1 150 000	48 600 000	50 000 000
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées		**300 000**	**250 000**	**4 350 000**	**-4 900 000**	**0**

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées Budget Initial 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

CAMPUS 2025 SAINT-LO

	2022	2023	prev 2024	prev 2025	Exercices ultérieurs	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		**0**	**150 000**	**130 000**	**330 000**	**0**
Recettes fléchées		**150 000**	**0**	**450 000**	**10 769 000**	**11 369 000**
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée						
Financements de l'Etat fléchés						0
Autres financements publics fléchés		150 000	0	450 000	10 769 000	11 369 000
Recettes propres fléchées						
Dépenses sur recettes fléchées		**0**	**20 000**	**250 000**	**11 099 000**	**11 369 000**
Personnel (AE=CP)						
AE						
CP						
Fonctionnement et intervention						
AE						
CP						
Investissement						
AE			20 000	280 000	11 069 000	11 369 000
CP			20 000	250 000	11 099 000	11 369 000
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées		**150 000**	**-20 000**	**200 000**	**-330 000**	**0**

Périmètre financier : UniCaen
Type de budget : BI

Exercice : 2025

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (prévisionnel)

Dépenses

Opérations		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement					Restes	
			AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	Restes à engager > N (AE)	Restes à payer > N sur AE consommées <= N (CP)
111	D111- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	11 538 675	7 125 635	7 125 635	0	3 165 900	3 165 900	7 125 635	6 582 553	0	3 339 000	3 339 000	1 247 140	369 982
107	D107- MATHEMATIQUES, SC ET TECHN. INFO	14 559 128	4 845 823	4 845 823	0	2 162 428	2 162 428	4 845 823	4 125 263	0	2 187 928	2 187 928	7 550 877	695 060
110	D110- SC DE LA TERRE, UNIVERS ET ENVT	9 469 891	3 881 232	3 881 232	0	1 944 815	1 944 815	3 881 232	3 258 656	0	2 249 815	2 249 815	3 643 844	317 576
106	D106- SCIENCES DE LA VIE, SANTE	61 192 134	31 125 647	31 125 647	0	11 985 267	11 985 267	31 125 647	27 845 966	0	13 220 267	13 220 267	18 081 220	2 044 681
108	D108- PHYSIQUES CHIMIE	17 851 899	8 089 524	8 089 524	0	3 393 097	3 393 097	8 089 524	7 597 632	0	3 477 497	3 477 497	6 369 278	407 492
112	D112- INTERDISCIPLINAIRE ET TRANSVERSALE	853 213	125 696	125 696	0	248 402	248 402	125 696	102 525	0	245 402	245 402	479 115	26 171
1153	D1153 - PILOTAGE	4 006 395	456 203	456 203	0	600 090	600 090	456 203	0	0	580 090	580 090	2 950 102	476 203
	Total Contrats de recherche	**119 471 335**	**55 649 760**	**55 649 760**	**0**	**23 500 000**	**23 500 000**	**55 649 760**	**49 512 595**	**0**	**25 300 000**	**25 300 000**	**40 321 575**	**4 337 165**
IF50ER01	REHABILITATION BATIMENT B	28 797 926	28 655 267	28 655 267		142 659	142 659	28 797 926	28 797 926		0	0	0	0
IF50ER02	RENOVATION CREC	10 182 825	10 182 825	10 182 825		0	0	9 677 396	9 677 396		505 429	505 429	0	0
IF50ER03	RENOVATION AILE B CYCERON	12 997 516	11 449 216	11 449 216		748 980	748 980	3 203 314	3 203 314		6 661 250	6 661 250	799 320	2 333 632
IF152ETU	PLAN CAMPUS 2030 - CHERBOURG	3 868 915	550 000	550 000		1 855 000	1 855 000	550 000	550 000		1 391 250	1 391 250	1 463 915	463 750
IF50ER04	REHABILITATION STADE CAMPUS1	4 904 949	4 680 914	4 680 914		159 086	159 086	2 997 836	2 997 836		1 200 000	1 200 000	64 949	642 164
IF50ER05	MISE EN ACCESSIBILITE COUR D'HONNEUR	869 736	869 736	869 736		0	0	863 517	863 517		6 219	6 219	0	0
IF50ER06	CAMPUS NOUVEAU SIECLE BU PIERRE SINEUX	50 000 000	2 950 000	2 950 000		6 840 000	6 840 000	250 000	250 000		1 150 000	1 150 000	40 210 000	8 390 000
IF50ER07	CAMPUS 2025 SAINT-LO	11 369 000	20 000	20 000		280 000	280 000	20 000	20 000		250 000	250 000	11 069 000	30 000
PRF000002	CONVERSION EN CHAUFFERIE BIOMASSE	8 276 971	8 777 800	8 777 800		0	0	8 276 971	8 276 971		0	0	0	0
	Total Programme pluriannuels d'inv	**131 267 838**	**68 135 758**	**68 135 758**	**0**	**10 025 725**	**10 025 725**	**54 636 960**	**54 636 960**	**0**	**11 164 148**	**11 164 148**	**53 106 355**	**11 859 546**
		250 739 173	**123 785 518**	**123 785 518**	**0**	**33 525 725**	**33 525 725**	**110 286 720**	**104 149 555**	**0**	**36 464 148**	**36 464 148**	**93 427 930**	**16 196 711**
	Ss total personnel	60 316 250	27 929 843	27 929 843	0	12 500 000	12 500 000	27 929 843	27 929 843	0	12 500 000	12 500 000	19 886 407	0
	Ss total fonctionnement	31 252 349	13 554 194	13 554 194	0	5 500 000	5 500 000	13 554 194	11 217 046	0	5 800 000	5 800 000	12 198 155	2 037 148
	Ss total investissement	159 170 574	82 301 482	82 301 482	0	15 525 725	15 525 725	68 802 684	65 002 667	0	18 164 148	18 164 148	61 343 367	14 159 563

Périmètre financier : UniCaen
Type de budget : BI

Exercice : 2025

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (prévisionnel)

Recettes

Opérations		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements < N	Encaissements prévus N	Restes à encaisser > N
111	D111- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	11 538 675	0	11 538 675	6 589 658	2 213 639	2 735 378
107	D107- MATHEMATIQUES, SC ET TECHN. INFO	14 559 128	0	14 559 128	4 521 563	2 793 099	7 244 466
110	D110- SC DE LA TERRE, UNIVERS ET ENVT	9 469 891	0	9 469 891	4 525 636	1 816 753	3 127 502
106	D106- SCIENCES DE LA VIE, SANTE	61 192 134	0	61 192 134	30 559 699	11 739 416	18 893 019
108	D108- PHYSIQUES CHIMIE	17 851 899	0	17 851 899	8 457 956	3 424 801	5 969 142
112	D112- INTERDISCIPLINAIRE ET TRANSVERSALE	853 213	0	853 213	168 289	163 685	521 239
1153	D1153 - PILOTAGE	4 006 395	0	4 006 395	238 200	768 608	2 999 587
	Total Contrats de recherche	**119 471 335**	**0**	**119 471 335**	**55 061 001**	**22 920 000**	**41 490 334**
IF50ER01	REHABILITATION BATIMENT B	28 797 926	15 664 328	13 133 598	13 133 598	0	0
IF50ER02	RENOVATION CREC	10 182 825	947 449	9 235 376	7 565 376	1 670 000	0
IF50ER03	RENOVATION AILE B CYCERON	12 997 516	0	12 997 516	2 621 516	4 240 000	6 136 000
IF152ETU	PLAN CAMPUS 2030 - CHERBOURG	3 868 915	207 710	3 661 205	500 000	1 855 089	1 306 116
IF50ER04	REHABILITATION STADE CAMPUS 1	4 904 949	2 640 000	2 264 949	2 264 949	0	0
IF50ER05	MISE EN ACCESSIBILITE COUR D'HONNEUR	869 736	369 736	500 000	500 000	0	0
IF50ER06	CAMPUS NOUVEAU SIECLE BU PIERRE SINEUX	50 000 000	0	50 000 000	800 000	5 500 000	43 700 000
IF50ER07	CAMPUS 2025 SAINT-LO	11 369 000	0	11 369 000	150 000	450 000	10 769 000
PRF000002	CONVERSION EN CHAUFFERIE BIOMASSE	8 276 971	0	8 777 800	8 777 800	0	0
	Total Programme pluriannuels d'inv	**131 267 838**	**19 328 391**	**111 939 444**	**36 313 239**	**13 715 089**	**61 911 116**
	Total	**250 739 173**	**19 328 391**	**231 410 779**	**91 374 240**	**36 635 089**	**103 401 450**

Périmètre financier : UniCaen
Type de budget : BI

Exercice : 2025
Version : PR0

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

Prévisions d'AE et de CP		Prévisions	Prévisions N (BI)									Prévisions N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
Contrats de recherche	Personnel	60 316 250	27 929 843	27 929 843	0	12 500 000	12 500 000	27 929 843	27 929 843	0	12 500 000	12 500 000	8 546 866	8 546 866	7 521 653	7 521 653	3 817 888	3 817 888
	Fonctionnement	31 252 349	13 554 194	13 554 194	0	5 500 000	5 500 000	13 554 194	11 217 046	0	5 800 000	5 800 000	5 315 828	6 353 440	4 558 666	5 392 234	2 323 661	2 489 630
	Investissement	27 902 736	14 165 724	14 165 724	0	5 500 000	5 500 000	14 165 724	10 365 707	0	7 000 000	7 000 000	4 675 286	5 858 986	3 098 669	3 568 699	463 058	1 109 345
Total Contrats de recherche		**119 471 335**	**55 649 760**	**55 649 760**	**0**	**23 500 000**	**23 500 000**	**55 649 760**	**49 512 595**	**0**	**25 300 000**	**25 300 000**	**18 537 980**	**20 759 292**	**15 178 988**	**16 482 586**	**6 604 607**	**7 416 862**
Programme pluriannuels d'inv	Personnel																	
	Fonctionnement	0	0	0		0	0	0	0		0	0						
	Investissement	131 267 837	68 135 758	68 135 758		10 025 725	10 025 725	54 636 958	54 636 958		11 164 148	11 164 148	10 233 917	11 448 500	10 167 832	11 398 936	32 704 605	42 619 293
Total Programme pluriannuels d'inv		**131 267 837**	**68 135 758**	**68 135 758**	**0**	**10 025 725**	**10 025 725**	**54 636 958**	**54 636 958**	**0**	**11 164 148**	**11 164 148**	**10 233 917**	**11 448 500**	**10 167 832**	**11 398 936**	**32 704 605**	**42 619 293**
	Ss total Personnel	**60 316 250**	**27 929 843**	**27 929 843**	**0**	**12 500 000**	**12 500 000**	**27 929 843**	**27 929 843**	**0**	**12 500 000**	**12 500 000**	**8 546 866**	**8 546 866**	**7 521 653**	**7 521 653**	**3 817 888**	**3 817 888**
	Ss total Fonctionnement	**31 252 349**	**13 554 194**	**13 554 194**	**0**	**5 500 000**	**5 500 000**	**13 554 194**	**11 217 046**	**0**	**5 800 000**	**5 800 000**	**5 315 828**	**6 353 440**	**4 558 666**	**5 392 234**	**2 323 661**	**2 489 630**
	Ss total Investissement	**159 170 573**	**82 301 482**	**82 301 482**	**0**	**15 525 725**	**15 525 725**	**68 802 682**	**65 002 665**	**0**	**18 164 148**	**18 164 148**	**14 909 203**	**17 307 486**	**13 266 501**	**14 967 635**	**33 167 663**	**43 728 637**
TOTAL		**250 739 172**	**123 785 518**	**123 785 518**	**0**	**33 525 725**	**33 525 725**	**110 286 718**	**104 149 553**	**0**	**36 464 148**	**36 464 148**	**28 771 897**	**32 207 792**	**25 346 820**	**27 881 522**	**39 309 212**	**50 036 155**

Prévisions de recettes		Prévisions	Prévisions N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements < N	Encaissements prévus N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	3 202 061	1 680 138	614 300	670 000	237 623	0
	Autres financements publics	97 811 420	47 563 497	18 195 400	18 941 140	7 096 196	6 015 187
	Autres financements	18 457 853	5 817 365	4 110 300	3 230 286	3 946 735	1 353 167
Total Contrats de recherche		**119 471 335**	**55 061 001**	**22 920 000**	**22 841 427**	**11 280 554**	**7 368 354**
Programme pluriannuels d'inv	Financement de l'Etat	43 690 265	18 990 265	4 000 000	3 450 000	3 450 000	13 800 000
	Autres financements publics	66 815 639	15 889 434	9 715 089	7 290 676	7 066 607	26 853 833
	Autres financements	1 433 540	1 433 540	0	0	0	0
Total Programme pluriannuels d'inv		**111 939 444**	**36 313 239**	**13 715 089**	**10 740 676**	**10 516 607**	**40 653 833**
	Ss total Financement de l'Etat	**46 892 326**	**20 670 403**	**4 614 300**	**4 120 000**	**3 687 623**	**13 800 000**
	Ss total Autres financements	**164 627 059**	**63 452 931**	**27 910 489**	**26 231 816**	**14 162 803**	**32 869 020**
	Ss total Autres financements	**19 891 393**	**7 250 905**	**4 110 300**	**3 230 286**	**3 946 735**	**1 353 167**
TOTAL		**231 410 779**	**91 374 240**	**36 635 089**	**33 582 102**	**21 797 161**	**48 022 187**

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable budget initial 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

				Montants Budget rectificatif n°3 2024	Montants Budget initial 2025
Niveaux initiaux	1	**Niveau initial de restes à payer**		**28 478 146**	**43 543 435**
	2	**Niveau initial du fonds de roulement**		**14 881 137**	**8 979 823**
	3	**Niveau initial du besoin en fonds de roulement**		**-34 492 561**	**-29 974 096**
	4	**Niveau initial de la trésorerie**		**49 373 699**	**38 953 922**
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		-21 050 197	-25 884 975
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée		70 423 894	64 838 895
Flux de l'année	5	**Autorisations d'engagement**		**301 925 123**	**297 734 860**
	6	**Résultat patrimonial**		**2 251 695**	**-1 992 630**
	7	**Capacité d'autofinancement (CAF)**		**7 366 290**	**2 354 825**
	8	**Variation du fonds de roulement**		**-5 901 315**	**-3 626 525**
	9	**Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire**		**-313 000**	**-311 691**
	10	**Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF**	**SENS**	**50 000**	**50 000**
		Variation des stocks	+ / -		
		Charges sur créances irrécouvrables	-	**50 000**	**50 000**
		Produits divers de gestion courante	+		
	11	**Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie**	**SENS**	**-3 314 713**	**-4 344 398**
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -		
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -		
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -		
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -		
	12	**Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11**		**-9 479 027**	**-8 232 612**
	13	**Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires**		**-940 750**	**-541 291**
	14	**Variation de la trésorerie = 12 - 13**		**-10 419 777**	**-8 773 903**
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		-4 834 778	2 550 941
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		-5 584 999	-11 324 844
	15	**Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13**		**4 518 463**	**5 147 379**
	16	**Variation des restes à payer**		**15 065 289**	**-3 286 377**
Niveaux finaux	17	**Niveau final de restes à payer**		**43 543 435**	**40 257 058**
	18	**Niveau final du fonds de roulement**		**8 979 823**	**5 353 297**
	19	**Niveau final du besoin en fonds de roulement**		**-29 974 096**	**-24 826 719**
	20	**Niveau final de la trésorerie**		**38 953 922**	**30 180 019**
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		-25 884 975	-23 334 034
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		64 838 895	53 514 051

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

TABLEAU 11 - EPSCP

TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

		Moyens de l'établissement		Moyens hors budget de l'établissement									
				CNRS		INSERM		INRA		ENSICAEN		CEA	
UMR6507 LCMT	Personnel	1 010 676 €	18	613 325 €	6					364 538 €	4		
	Fonctionnement	30 556 €		28 000 €						26 000 €			
	Investissement												
UMR6508 CRISMAT	Personnel	1 168 486 €	20	3 202 538 €	32					1 174 891 €	14		
	Fonctionnement	44 446 €		134 500 €						30 000 €			
	Investissement												
UMR 6072 GREYC	Personnel	3 338 352 €	61	1 501 989 €	17					2 606 750 €	22		
	Fonctionnement	149 448 €		92 000 €						41 000 €			
	Investissement												
UMR 6534 LPC	Personnel	1 052 724 €	20	5 122 897 €	49					646 807 €	5		
	Fonctionnement	33 334 €		226 500 €						29 000 €			
	Investissement												
UMR 6252 CIMAP	Personnel	1 607 765 €	29	2 034 312 €	27					635 532 €	6		13
	Fonctionnement	68 613 €		155 000 €						40 000 €			80 000 €
	Investissement												
UMR 6506 LCS	Personnel	734 032 €	14	1 430 911 €	14					606 412 €	4		
	Fonctionnement	27 779 €		37 710 €						31 000 €			
	Investissement												
UMR 6139 LMNO	Personnel	2 532 057 €	45	340 212 €	4								
	Fonctionnement	92 780 €		27 000 €									
	Investissement												
UMR 6143 M2C [(2)]	Personnel	828 341 €	15		13								
	Fonctionnement	40 834 €											
	Investissement												
UMR 6273 CRAHAM	Personnel	978 235 €	19	558 219 €	11								
	Fonctionnement	40 834 €		10 165 €									
	Investissement												
UMR 6266 IDEES [(2)]	Personnel	804 864 €	14		9								
	Fonctionnement	38 056 €											
	Investissement												
UMR 8067 BOREA	Personnel	1 721 252 €	31	604 657 €	8								
	Fonctionnement	66 139 €		77 000 €									
	Investissement												
UMR 6211 CREM [(2)]	Personnel	1 926 595 €	33		6								
	Fonctionnement	60 279 €											
	Investissement												
UMR 6590 ESO CAEN [(2)]	Personnel	1 021 432 €	20		15								
	Fonctionnement	47 224 €											
	Investissement												
UMR 6552 ETHOS [(2)]	Personnel	390 549 €	7		9								
	Fonctionnement	16 535 €											
	Investissement												
UMR 6030 ISTCT	Personnel	493 782 €	10	962 442 €	11								
	Fonctionnement	29 763 €		55 000 €									
	Investissement												
UMR-S 1077 NIMH	Personnel	546 437 €	11			894 489 €	10						
	Fonctionnement	39 684 €				170 000 €							
	Investissement												
UMR-S 1237 PHIND	Personnel	1 645 635 €	30			1 112 041 €	12						
	Fonctionnement	95 902 €				250 000 €							
	Investissement												
UMR-S 1075 COMETE	Personnel	1 700 341 €	30			196 941 €	1						
	Fonctionnement	82 674 €				105 000 €							
	Investissement												
UMR-S 1086 ANTICIPE	Personnel	1 408 973 €	27			85 804 €	2						
	Fonctionnement	104 288 €				168 000 €							
	Investissement												
UMR-S 1311 DYNAMICURE [(2)]	Personnel	765 475 €	14										
	Fonctionnement	43 877 €				85 000 €							
	Investissement												
UMR 950 EVA	Personnel	1 040 451 €	19						5				
	Fonctionnement	47 184 €											
	Investissement												

donnée 2022

Masse salariale 2023 : Masse salariale unicaen correspond à l'activité recherche soit 50% du coût employeur pour un EC

[2] unités multisites : Dotation et MS inconnues pour les UMR multisites car dotation globale allouée par les organismes de recherche

Budget principal Unicaen

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget initial 2025 - UNICAEN

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES

	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*		Montants prévision d'exécution N-1		Montants Budget initial N	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	**221 805 601**	**221 805 601**	**221 805 601**	**221 805 601**	**230 560 435**	**230 560 435**
dont contributions employeur au CAS Pension	59 867 723	59 867 723	59 867 723	59 867 723	64 494 023	64 494 023
Fonctionnement	**40 142 614**	**39 123 885**	**40 142 614**	**39 123 885**	**41 165 227**	**41 813 181**
Intervention						
Investissement	13 648 259	11 234 929	**13 648 259**	**11 234 929**	**12 568 473**	**13 768 473**
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	**275 596 474**	**272 164 415**	**275 596 474**	**272 164 415**	**284 294 135**	**286 142 089**
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)						

RECETTES

Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	***Montants prévision d'exécution N-1***	Montants Budget initial N	
270 564 573	**270 564 573**	**278 438 536**	**Recettes globalisées**
213 618 113	213 618 113	213 515 548	Subvention pour charges de service public
			Subvention pour charges d'investissement
695 000	695 000	564 300	Autres financements de l'Etat
2 214 728	2 214 728	2 256 540	Fiscalité affectée
20 957 008	20 957 008	28 441 787	Autres financements publics
33 079 724	33 079 724	33 660 361	Recettes propres
			Recettes fléchées*
			Subvention pour charges d'investissement fléchée
			Autres financements de l'Etat fléchés
			Autres financements publics fléchés
			Recettes propres fléchées
270 564 573	**270 564 573**	**278 438 536**	**TOTAL DES RECETTES (C)**
1 599 842	**1 599 842**	**7 703 553**	**SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)**

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine Budget Initial 2025 Unicaen

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	DEPENSES							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
101 - FI et FC BAC A LA LICENCE	75 439 471	75 439 471	1 931 185	1 931 185	1 278 451	1 278 451	78 649 107	78 649 107
102 - FI et FC niveau MASTER	16 294 023	16 294 023	1 974 389	2 174 389	1 318 250	1 318 250	19 586 662	19 786 662
103 - FI et FC niveau DOCTORAT	2 992 635	2 992 635	496 066	496 066	101 056	101 056	3 589 757	3 589 757
105 - Bibliotheques & Docum	5 186 192	5 186 192	2 204 187	2 028 317	50 000	50 000	7 440 379	7 264 509
106 - Rech univ en SC VIE	24 846 478	24 846 478	4 038 138	4 303 138	3 887 970	4 857 970	32 772 586	34 007 586
107 - Rech univ en STIC	10 114 474	10 114 474	605 910	626 910	35 233	39 733	10 755 617	10 781 117
108 - Rech univ en PH CH SPI	8 502 862	8 502 862	1 084 064	1 126 064	310 349	352 749	9 897 275	9 981 675
109 - Rech univ en PH NUCLEAIRE	393 780	393 780	0	0	0	0	393 780	393 780
110 - Rech univ en SC TERRE	1 266 676	1 266 676	314 200	299 200	1 260 000	1 580 000	2 840 876	3 145 876
111 - Rech univ en SC HOMME	23 820 394	23 820 394	1 584 713	1 594 713	450 091	613 191	25 855 198	26 028 298
112 - Rech univ INTERDIS&TRANS	3 087 912	3 087 912	229 000	226 000	210 000	210 000	3 526 912	3 523 912
113 - Diffusion des savoirs	545 949	545 949	796 800	796 800	0	0	1 342 749	1 342 749
114 - Immobilier	4 510 021	4 510 021	13 502 911	14 299 465	142 000	142 000	18 154 932	18 951 486
115 - Pilotage et support	49 738 619	49 738 619	10 049 344	9 556 614	2 925 073	2 625 073	62 713 036	61 920 306
201 - Aides directes	0	0	231 700	231 700	0	0	231 700	231 700
202 - Aides indirectes	895 106	895 106	556 420	556 420	0	0	1 451 526	1 451 526
203 - Santé des étudiants	2 925 846	2 925 846	1 566 200	1 566 200	600 000	600 000	5 092 046	5 092 046
TOTAL	**230 560 435**	**230 560 435**	**41 165 227**	**41 813 181**	**12 568 473**	**13 768 473**	**284 294 135**	**286 142 089**

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	RECETTES									
	Recettes globalisées						Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Subvention pour charges d'investissement	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	Total (C)
Subvention pour charges service public	213 515 548									**213 515 548**
Droits d'inscription						4 478 515				**4 478 515**
Formation continue diplômes propres VAE						19 845 663				**19 845 663**
Taxe d'apprentissage						800 000				**800 000**
Contrats prestations recherche hors ANR						2 250 000				**2 250 000**
Valorisation						617 500				**617 500**
ANR investissements d'avenir					6 755 586					**6 755 586**
ANR hors investissements d'avenir					2 675 000					**2 675 000**
Subvention exploit & financ actif Région					10 428 707					**10 428 707**
Subvention exploit & financ actif UE					3 125 000					**3 125 000**
Subvention exploit & financ actif Autres			564 300		5 372 487	1 592 300				**7 529 087**
Fondations fonds propres réserves dons						50 000				**50 000**
Autres recettes				2 256 540	85 007	4 026 383				**6 367 930**
TOTAL	**213 515 548**	**0**	**564 300**	**2 256 540**	**28 441 787**	**33 660 361**	**0**	**0**	**0**	**278 438 536**

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	-7 703 553

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget initial 2025 - Unicaen

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	**Montants prévision d'exécution N-1**	**Montants Budget initial N**	**Montants Budget N-1** *(BR3 voté le 13/12/2024)*	**Montants prévision d'exécution N-1**	**Montants Budget initial N**	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	1 599 842	1 599 842	7 703 553		-		Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal	*1 599 842*	*1 599 842*	*7 703 553*		-		*dont Budget Principal*
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)							Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	4 277 750	4 277 750	2 849 600	3 650 000	3 650 000	2 620 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	5 879 592	5 879 592	10 555 153	3 652 000	3 652 000	2 622 000	**Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)**
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	-	-	-	2 227 592	2 227 592	7 933 153	**PRLELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)**
*dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)****			-	-			*dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)****
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	-	-	-	2 227 592	2 227 592	7 933 153	*dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)*
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	**5 879 592**	**5 879 592**	**10 555 153**	**5 879 592**	**5 879 592**	**10 555 153**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)**

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers Budget Initial 2025 Unicaen

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature			Débit (c1) dernier Budget rectificatif (N°3) voté le 13/12/2024	Débit (c1) BI	Crédit (c2) dernier Budget rectificatif (n°3) voté le 13/12/2024	Crédit (c2) BI
TVA	C 4456 C 4457		2 200 000	1 000 000	2 200 000	1 000 000
Bourses AMI	C4675		500 000 0	500 000	500 000 0	500 000
ERASMUS	C4676		900 000	1 100 000	900 000	1 100 000
Spacemed	C4676		50 400	229 600		-
CYRCE	C4676		577 350			
Normanthiia	C4676					
AUTRES COMPTE DE TIERS	C4676		50 000	20 000	50 000	20 000
TOTAL			**4 277 750**	**2 849 600**	**3 650 000**	**2 620 000**

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget initial 2025 - Unicaen

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	PRODUITS	Montants Budget N-1 (BR3 voté le 13/12/2024)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Personnel	218 968 416	218 968 416	227 611 264	Subventions de l'Etat	213 618 113	213 618 113	213 515 548
*dont charges de pensions civiles**	59 867 723	59 867 723	64 494 023	Fiscalité affectée	2 214 728	2 214 728	2 256 540
Fonctionnement autre que les charges de personnel	50 212 407	50 212 407	53 509 838	Autres subventions	19 731 282	19 731 282	27 024 104
Intervention (le cas échéant)	0	0	0	Autres produits	36 598 877	36 598 877	38 548 133
TOTAL DES CHARGES (1)	**269 180 823**	**269 180 823**	**281 121 102**	**TOTAL DES PRODUITS (2)**	**272 163 000**	**272 163 000**	**281 344 325**
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	**2 982 177**	**2 982 177**	**223 222**	**Résultat : perte (4) = (1) - (2)**	**0**	**0**	**0**
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	**272 163 000**	**272 163 000**	**281 344 325**	**TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)**	**272 163 000**	**272 163 000**	**281 344 325**

** il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions*

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Résultat de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	2 982 177	2 982 177	223 222
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 401 337	9 401 337	8 697 487
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		0	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		0	0
- produits de cession d'éléments d'actifs		0	0
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	5 300 148	5 300 148	6 760 885
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	**7 083 365**	**7 083 365**	**2 159 825**

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	RESSOURCES	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Insuffisance d'autofinancement	**0**	**0**	**0**	Capacité d'autofinancement	**7 083 365**	**7 083 365**	**2 159 825**
Investissements	11 234 929	11 234 929	13 768 473	Financement de l'actif par l'État	109 940	109 940	0
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	6 335 499	6 335 499	8 822 873
				Autres ressources	0	0	0
Remboursement des dettes financières	0	0	0	Augmentation des dettes financières	0	0	0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	**11 234 929**	**11 234 929**	**13 768 473**	**TOTAL DES RESSOURCES (6)**	**13 528 804**	**13 528 804**	**10 982 698**
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	**2 293 875**	**2 293 875**	**0**	**Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)**	**0**	**0**	**2 785 775**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Niveau initial du FONDS DE ROULEMENT	**34 796 794**	**34 796 794**	**37 090 670**
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	**2 293 875**	**2 293 875**	**-2 785 775**
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	**37 090 670**	**37 090 670**	**34 304 894**

Budget annexe Immobilier

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget initial 2025 - BAIM

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES							RECETTES			
	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*		**Montants prévision d'exécution N-1**		**Montants Budget initial N**		**Montants Budget N-1** *(BR3 voté le 13/12/2024)*	***Montants prévision d'exécution N-1***	**Montants Budget initial N**	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel							**895 930**	**895 930**	**635 000**	**Recettes globalisées**
dont contributions employeur au CAS Pension										Subvention pour charges de service public
										Subvention pour charges d'investissement
										Autres financements de l'Etat
										Fiscalité affectée
Fonctionnement	**10 000**	**10 000**	**10 000**	**10 000**	**10 000**	**10 000**	626 000	626 000	430 000	Autres financements publics
							269 930	269 930	205 000	Recettes propres
Intervention										
							5 920 304	**5 920 304**	**13 715 089**	**Recettes fléchées***
										Subvention pour charges d'investissement fléchée
							2 177 972	2 177 972	4 000 000	Autres financements de l'Etat fléchés
Investissement	**26 318 649**	**14 685 419**	**26 318 649**	**14 685 419**	**13 430 725**	**14 869 148**	2 874 399	2 874 399	9 715 089	Autres financements publics fléchés
dont globalisé	4 934 399	3 930 337	4 934 399	3 930 337	3 405 000	3 705 000	867 933	867 933		Recettes propres fléchées
dont fléché	21 384 250	10 755 082	21 384 250	10 755 082	10 025 725	11 164 148				
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	**26 328 649**	**14 695 419**	**26 328 649**	**14 695 419**	**13 440 725**	**14 879 148**	**6 816 234**	**6 816 234**	**14 350 089**	**TOTAL DES RECETTES (C)**
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)							**7 879 185**	**7 879 185**	**529 059**	**SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)**

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine Budget Initial 2025 BAIM

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	DEPENSES							
	Personnel	Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
101 - FI et FC BAC A LA LICENCE							
102 - FI et FC niveau MASTER							
103 - FI et FC niveau DOCTORAT							
105 - Bibliotheques & Docum							
106 - Rech univ en SC VIE							
107 - Rech univ en STIC							
108 - Rech univ en PH CH SPI							
109 - Rech univ en PH NUCLEAIRE							
110 - Rech univ en SC TERRE							
111 - Rech univ en SC HOMME							
112 - Rech univ INTERDIS&TRANS							
113 - Diffusion des savoirs							
114 - Immobilier				13 430 725	14 869 148	**13 430 725**	**14 869 148**
115 - Pilotage et support		10 000	10 000			**10 000**	**10 000**
201 - Aides directes							
202 - Aides indirectes							
203 - Santé des étudiants							
TOTAL	**0**	**0**	**10 000**	**10 000**	**13 430 725**	**14 869 148**	**13 440 725**	**14 879 148**

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	RECETTES									
	Recettes globalisées						Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Subvention pour charges d'investissement	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	Total (C)
Subvention pour charges service public										**0**
Droits d'inscription										**0**
Formation continue diplômes propres VAE										**0**
Taxe d'apprentissage										**0**
Contrats prestations recherche hors ANR										**0**
Valorisation										**0**
ANR investissements d'avenir										**0**
ANR hors investissements d'avenir										**0**
Subvention exploit & financ actif Région					100 000			1 850 000		**1 950 000**
Subvention exploit & financ actif UE								4 009 999		**4 009 999**
Subvention exploit & financ actif Autres					330 000		4 000 000	3 855 090		**8 185 090**
Fondations fonds propres réserves dons										**0**
Autres recettes						205 000				**205 000**
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**430 000**	**205 000**	**4 000 000**	**9 715 089**	**0**	**14 350 089**

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	**-529 059**

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget initial 2025 - BAIM

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	**Montants prévision d'exécution N-1**	**Montants Budget initial N**	**Montants Budget N-1** *(BR3 voté le 13/12/2024)*	**Montants prévision d'exécution N-1**	**Montants Budget initial N**	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	7 879 185	7 879 185	529 059	-			Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Annexe	*7 879 185*	*7 879 185*	*529 059*				*dont Budget Annexe*
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	313 000	313 000	311 691				Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	2 000 000	2 000 000	1 500 000	2 000 000	2 000 000	1 500 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)							Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	10 192 185	10 192 185	2 340 750	2 000 000	2 000 000	1 500 000	**Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)**
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)		-		8 192 185	8 192 185	840 750	**PRLELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)**
*dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)****			*2 550 941*	*4 834 778*	*4 834 778*		*dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)****
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)			-	3 357 407	3 357 407	3 391 691	*dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)*
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	**10 192 185**	**10 192 185**	**2 340 750**	**10 192 185**	**10 192 185**	**2 340 750**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)**

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers Budget Initial 2025 BAIM

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature			Débit (c1) dernier Budget rectificatif (N°3) voté le 13/12/2024	Débit (c1) BI	Crédit (c2) dernier Budget rectificatif (n°3) voté le 13/12/2024	Crédit (c2) BI
TVA	C 4456 C 4457		2 000 000	1 500 000	2 000 000	1 500 000
TOTAL			**2 000 000**	**1 500 000**	**2 000 000**	**1 500 000**

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget initial 2025 - BAIM

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	PRODUITS	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Personnel	0	0	0	Subventions de l'Etat	0	0	0
*dont charges de pensions civiles**	0	0	0	Fiscalité affectée	0	0	0
Fonctionnement autre que les charges de personnel	9 729 993	9 729 993	10 837 395	Autres subventions	0	0	0
Intervention (le cas échéant)	0	0	0	Autres produits	8 999 511	8 999 511	8 621 542
TOTAL DES CHARGES (1)	**9 729 993**	**9 729 993**	**10 837 395**	**TOTAL DES PRODUITS (2)**	**8 999 511**	**8 999 511**	**8 621 542**
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	**0**	**0**	**0**	**Résultat : perte (4) = (1) - (2)**	**730 482**	**730 482**	**2 215 852**
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	**9 729 993**	**9 729 993**	**10 837 395**	**TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)**	**9 729 993**	**9 729 993**	**10 837 395**

** il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions*

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Résultat de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	-730 482	-730 482	-2 215 852
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 719 993	9 719 993	10 827 395
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		0	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		0	0
- produits de cession d'éléments d'actifs		0	0
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	8 706 586	8 706 586	8 416 542
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	**282 925**	**282 925**	**195 000**

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	RESSOURCES	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Insuffisance d'autofinancement	**0**	**0**	**0**	Capacité d'autofinancement	**282 925**	**282 925**	**195 000**
Investissements	14 685 419	14 685 419	14 869 148	Financement de l'actif par l'État fléché	2 438 371	2 438 371	4 000 000
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État fléché	2 614 000	2 614 000	9 715 089
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État non fléché	600 000	600 000	430 000
				Autres ressources	867 933	867 933	
Remboursement des dettes financières	313 000	313 000	311 691	Augmentation des dettes financières	0	0	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	**14 998 419**	**14 998 419**	**15 180 839**	**TOTAL DES RESSOURCES (6)**	**6 803 229**	**6 803 229**	**14 340 089**
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	**0**	**0**	**0**	**Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)**	**8 195 190**	**8 195 190**	**840 750**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Budget N-1 *(BR3 voté le 13/12/2024)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Niveau initial du FONDS DE ROULEMENT	**-19 915 654**	**-19 915 654**	**-28 110 844**
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	**-8 195 190**	**-8 195 190**	**-840 750**
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	**-28 110 844**	**-28 110 844**	**-28 951 594**

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Détail du budget des composantes et services

Récapitulatif des dépenses (AE/CP) par composantes et services

Étiquettes de lignes	Fonctionnement		Investissement		Personnel		Total composantes	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
011 - Ufr Seggat	270 152	270 152	15 960	15 960	100 000	100 000	386 112	386 112
012 - Ufr Hss	503 099	503 099	25 231	25 231	99 000	99 000	627 330	627 330
013 - Ufr des Sciences	1 319 715	1 319 715	363 379	363 379	130 000	130 000	1 813 094	1 813 094
014 - Ufr Santé	1 712 414	1 712 414	318 564	318 564	915 359	915 359	2 946 337	2 946 337
015 - Iut Grand Ouest Normandie	1 279 515	1 279 515	998 065	998 065	1 439 000	1 439 000	3 716 580	3 716 580
054 - SUAC	120 000	120 000			8 000	8 000	128 000	128 000
058 - SSE	66 700	66 700			116 000	116 000	182 700	182 700
1030 - BAIM	10 000	10 000	13 430 725	14 869 148			13 440 725	14 879 148
901 - UFR Droit	243 257	243 257	2 500	2 500	320 000	320 000	565 757	565 757
907 - Ufr Lve	186 267	186 267			4 000	4 000	190 267	190 267
910 - IAE	954 520	1 154 520	25 000	25 000	2 700 000	2 700 000	3 679 520	3 879 520
914 - UFR STAPS	137 000	137 000	13 000	13 000	37 000	37 000	187 000	187 000
920 - ESIX	492 763	492 763	175 000	175 000	470 000	470 000	1 137 763	1 137 763
923 - MRSH	204 763	204 763	5 000	5 000	25 000	25 000	234 763	234 763
924 - UFR Psychologie	47 000	47 000	10 000	10 000	90 000	90 000	147 000	147 000
945 - SUFCA	98 000	98 000	15 000	15 000	287 000	287 000	400 000	400 000
950 - Communication	213 000	213 000	2 000	2 000			215 000	215 000
950 - CVEC	1 000 000	1 000 000	550 000	550 000	220 000	220 000	1 770 000	1 770 000
950 - DPL	11 309 156	12 105 710	30 000	30 000			11 339 156	12 135 710
950 - DRH	531 540	531 540	23 000	23 000	379 970	379 970	934 510	934 510
950 - DSI	2 554 730	2 200 000	1 838 301	1 838 301			4 393 031	4 038 301
950 - Enseignement	10 000	10 000					10 000	10 000
950 - Prévention	2 544 000	2 544 000	65 000	65 000			2 609 000	2 609 000
950 - Projets transverses	1 919 085	1 919 085	1 822 873	1 822 873	4 387 465	4 387 465	8 129 423	8 129 423
950 - Recherche	6 232 500	6 532 500	5 710 000	7 210 000	12 700 000	12 700 000	24 642 500	26 442 500
950 - Transversal	2 657 480	2 539 480	301 600	1 600	1 383 000	1 383 000	4 342 080	3 924 080
951 - SCD	2 023 861	1 847 991	50 000	50 000	409 000	409 000	2 482 861	2 306 991
953 - CEMU	257 210	257 210	5 000	5 000	1 705 000	1 705 000	1 967 210	1 967 210
956 - CREC	33 500	33 500	10 000	10 000	5 000	5 000	48 500	48 500
961 - SUAPS	210 000	210 000	120 000	120 000	245 000	245 000	575 000	575 000
964 - EOI	74 000	74 000	4 000	4 000	55 000	55 000	133 000	133 000
965 - PUC	130 000	130 000			46 500	46 500	176 500	176 500
971 - Carré International	1 330 000	1 330 000	10 000	10 000	1 300 000	1 300 000	2 640 000	2 640 000
977 - CURB	210 000	210 000	60 000	60 000			270 000	270 000
980 - INSPE	190 000	190 000			100 000	100 000	290 000	290 000
PAYE	100 000	100 000			200 884 141	200 884 141	200 984 141	200 984 141
Total général	**41 175 227**	**41 823 181**	**25 999 198**	**28 637 621**	**230 560 435**	**230 560 435**	**297 734 860**	**301 021 237**

Ventilation des dépenses par composante

Catégorie budg détaillée	AE
Compte budg	(Plusieurs éléments)

	Étiquettes de colonnes		
	Enseignement	Recherche	Transverse
011 - Ufr Seggat	230 553	145 559	10 000
012 - Ufr Hss	130 000		497 330
013 - Ufr des Sciences	760 100	911 749	141 245
014 - Ufr Santé	2 141 405	804 932	
015 - Iut Grand Ouest Normandie	3 003 058	122 122	591 400
901 - UFR Droit	450 832	104 725	10 200
907 - Ufr Lve	47 931	135 836	6 500
910 - IAE	3 337 000	122 620	219 900
914 - UFR STAPS	121 000	41 535	24 465
920 - ESIX	1 092 500	45 263	
924 - UFR Psychologie	117 500		29 500
Total général	**11 431 879**	**2 434 341**	**1 530 540**

Récapitulatif des recettes par composantes et services

Étiquettes de lignes	Apprentissage	Droits d'inscription	Formation continue	Recettes diverses	SCSP	Subventions	Taxe d'apprentissage	VAE	Total général
011 - Ufr Seggat	331 568		30 000	18 432		2 900	1 020		383 920
012 - Ufr Hss			70 920	27 500		26 700	1 500		126 620
013 - Ufr des Sciences	510 000		105 000	180 000		15 000	20 000		830 000
014 - Ufr Santé	180 000	60 000	1 270 000	127 000		27 000	35 000		1 699 000
015 - Iut Grand Ouest Normandie	6 700 000		87 000	69 813		230 600	151 641		7 239 054
058 - SSE				315 500					315 500
1030 - BAIM				205 000		14 145 089			14 350 089
901 - UFR Droit	774 450	53 175	348 825	5 000		107 425	14 500		1 303 375
907 - Ufr Lve		3 000		10 750		9 000	3 000		25 750
910 - IAE	4 707 000		2 003 300	47 500			40 000	2 200	6 800 000
914 - UFR STAPS	165 000		10 000	25 000			5 000		205 000
920 - ESIX	1 100 000	3 000	24 800	20 000		25 000	120 000		1 292 800
923 - MRSH		2 000		33 000		15 000			50 000
924 - UFR Psychologie			200 000						200 000
945 - SUFCA			676 000					55 000	731 000
950 - Communication				2 500					2 500
950 - CVEC				2 256 540					2 256 540
950 - DPL				581 000		1 500 000			2 081 000
950 - DRH				90 000					90 000
950 - DSI				436 500					436 500
950 - Projets transverses						5 007 670			5 007 670
950 - Recherche				2 530 000	50 000	20 754 600			23 334 600
950 - Transversal		3 600 000	200 000	119 000	213 465 548	1 457 100	408 339		219 249 987
951 - SCD		22 340		131 000		19 380			172 720
953 - CEMU			30 000	159 546		960 454			1 150 000
956 - CREC				3 000					3 000
961 - SUAPS		185 000		70 000					255 000
965 - PUC				65 000					65 000
971 - Carré International		550 000	60 000	934 449		355 551			1 900 000
977 - CURB				115 000					115 000
980 - INSPE			204 600	12 400					217 000
PAYE				900 000					900 000
Total général	**14 468 018**	**4 478 515**	**5 320 445**	**9 490 430**	**213 515 548**	**44 658 469**	**800 000**	**57 200**	**292 788 625**

Annexe ressources humaines

RCE - Annexe 3 : Université de Caen
0141408E

Tableau 1 DPGECP 2025 Suivi des emplois des EPSCP et "EPA associés" bénéficiant des RCE

Plafond d'emplois Etat notifié par la DGESIP (en ETPT) : NC
Plafond d'emplois voté au BI (en ETPT) : 2 969
dont plafond Etat : 2 410
Plafond d'emplois voté après dernier BR n° XX (en ETPT) :
dont plafond Etat :

N° BR à renseigner par l'établissement

				exercice 2024 *(prévision d'exécution dans phase 1, exécution dans phase 2)*		**période janvier - avril exercice 2025** *(prévision d'exécution dans phase 1, exécution dans phase 2)*					**période janvier - septembre exercice 2025** *(prévision d'exécution dans phase 1,2 exécution dans phase 3)*					**période janvier - décembre exercice 2025** *(prévision d'exécution dans phase 1,2,3 exécution dans phase 4)*				
				stock ETP (a) au 31 décembre 2024	moyenne annuelle ETPT 2024 (b)	Entrées (en ETP) (c)	Sorties (en ETP) Total (d)	Sorties (en ETP) dont retraites	ETP (e=a+c-d) (4)	ETPT (moyenne sur 4 mois)	Entrées (en ETP) (f)	Sorties (en ETP) Total (g)	Sorties (en ETP) dont retraites	ETP (h=a+f-g) (4)	ETPT (moyenne sur 9 mois)	**Entrées (en ETP) (i)**	**Sorties (en ETP) Total (j)**	**Sorties (en ETP) dont retraites**	**ETP à la fin décembre 2025 (k=a+i-j) (4)**	**ETPT (moyenne annuelle 2025) (l)**
Emplois sous plafond Etat (1)	**Titulaires**	Enseignants et enseignants chercheurs (dont fonctionnaires stagiaires pour les ENS stagiaires uniquement)	Budget initial	1 081,75	1 064,99	1,00	2,70	2,70	1 079,45	1 079,20	50,00	32,70	9,70	1 098,45	1 075,62	50,00	33,70	10,70	1 097,45	1 080,80
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	1 081,15	1 065,34				0,00					0,00					0,00	
			Exécution						0,00					0,00					0,00	
		Personnels BIATSS et autres personnels titulaires (2)	Budget initial	745,50	721,53	16,00	9,80	4,80	739,50	733,80	33,00	31,80	12,80	734,50	724,91	41,00	31,80	12,80	742,50	726,30
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	733,30	717,96				0,00					0,00					0,00	
			Exécution						0,00					0,00					0,00	
	sous total titulaires		**Budget primitif**	**1 827,25**	**1 786,52**	**17,00**	**12,50**	**7,50**	**1 818,95**	**1 813,00**	**83,00**	**64,50**	**22,50**	**1 832,95**	**1 800,53**	**91,00**	**65,50**	**23,50**	**1 839,95**	**1 807,10**
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	**1 814,45**	**1 783,30**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
			Exécution	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Non titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	Budget initial	311,50	329,89					342,75					337,44				322,00	333,42
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	336,00	326,90															
			Exécution																	
		dont ATER et doctorants contractuels	*Budget initial*	147,50	172,83					186,75					181,06				160,50	175,92
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	181,50	174,71															
			Exécution																	
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires	Budget initial	254,00	261,32					275,62					272,68				257,70	269,79
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	274,30	272,86															
			Exécution																	
		dont CDI	Budget initial	112,40	112,05	8,00	2,00	2,00	124,00	121,89	11,00	8,00	2,00	121,00	120,30	14,00	8,00	2,00	124,00	120,94
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	118,00	114,56				0,00					0,00					0,00	
			Exécution						0,00					0,00					0,00	
	sous total non titulaires plafond 1		**Budget primitif**	**565,50**	**591,21**					**618,37**					**610,12**				**579,70**	**603,21**
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	**610,30**	**599,76**					**0,00**					**0,00**				**0,00**	**0,00**
			Exécution	**0,00**	**0,00**					**0,00**					**0,00**				**0,00**	**0,00**
	Total plafond 1		**Budget primitif**	**2 392,75**	**2 377,73**					**2 431,37**					**2 410,65**				**2 419,65**	**2 410,31**
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	**2 424,75**	**2 383,06**					**0,00**					**0,00**				**0,00**	**0,00**
			Exécution	**0,00**	**0,00**					**0,00**					**0,00**				**0,00**	**0,00**
Emplois sous plafond 2 (ressources propres) (*1 bis*)	***Non titulaires***	Enseignants et enseignants chercheurs	Budget initial	155,30	151,22					348,45					358,84				388,95	366,03
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	338,95	277,07															
			Exécution																	
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires	Budget initial	301,20	299,44					186,28					190,73				197,60	192,45
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	170,90	159,93															
			Exécution																	
		dont CDI (uniquement pour les EPSCP)	*Budget initial*	24,50	23,47	1,00	0,00	0,00	26,30	26,30	2,80	0,00	0,00	28,10	26,46	3,80	0,00	0,00	29,10	27,12
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	25,30	22,50				0,00					0,00					0,00	
			Exécution						0,00					0,00					0,00	
		dont contrats aidés	*Budget primitif*																	
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																	
			Exécution																	
	Total plafond 2		**Budget initial**	**456,50**	**450,66**					**534,73**					**549,57**				**586,55**	**558,48**
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	**509,85**	**437,00**					**0,00**					**0,00**				**0,00**	**0,00**
			Exécution	**0,00**	**0,00**					**0,00**					**0,00**				**0,00**	**0,00**
Total général (emplois rémunérés par l'opérateur)	**Titulaires**		**Budget initial**	**1 827,25**	**1 786,52**	**17,00**	**12,50**	**7,50**	**1 818,95**	**1 813,00**	**83,00**	**64,50**	**22,50**	**1 832,95**	**1 800,53**	**91,00**	**65,50**	**23,50**	**1 839,95**	**1 807,10**
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	**1 814,45**	**1 783,30**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
			Exécution	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Non titulaires plafonds 1 et 2		**Budget initial**	**1 022,00**	**1 041,87**					**1 153,10**					**1 159,69**				**1 166,25**	**1 161,69**
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	**1 120,15**	**1 036,76**					**0,00**					**0,00**				**0,00**	**0,00**
			Exécution	**0,00**	**0,00**					**0,00**					**0,00**				**0,00**	**0,00**
		dont CDI	*Budget initial*	*136,90*	*135,52*	*9,00*	*2,00*	*2,00*	*150,30*	*148,19*	*13,80*	*8,00*	*2,00*	*149,10*	*146,76*	*17,80*	*8,00*	*2,00*	*153,10*	*148,06*
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	*143,30*	*137,06*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
			Exécution	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total général		**Budget initial**	**2 849,25**	**2 828,39**					**2 966,10**					**2 960,22**				**3 006,20**	**2 968,79**
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	**2 934,60**	**2 820,06**					**0,00**					**0,00**				**0,00**	**0,00**
			Exécution	**0,00**	**0,00**					**0,00**					**0,00**				**0,00**	**0,00**
Dont fonctionnaires stagiaires des ENS			Budget initial																	
			Nouvelle prévision d'exécution																	
			Exécution																	
Dont emplois rattachés aux contrats de recherche (5) (plafond 2)			Budget initial	272,80	255,86					281,50					287,56				**308,00**	292,33
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	287,00	247,14															
			Exécution																	
Personnels en fonction dans l'établissement non rémunérés par lui (mises à disposition entrantes)			Budget initial																	
			Nouvelle prévision d'exécution																	
			Exécution																	
		dont emplois Etat	Budget initial																	
			Nouvelle prévision d'exécution																	
			Exécution																	

La moyenne prévisionnelle et d'exécution annuelle des personnels titulaires et non titulaires sous plafond Etat en ETPT ne doit pas excéder le plafond des emplois notifié par l'Etat
La moyenne prévisionnelle et d'exécution annuelle en ETPT de l'ensemble des emplois rémunérés par l'opérateur ne doit pas excéder le plafond global des emplois voté (au BI ou après le dernier ou prochain BR)

(1) personnels financés en tout ou partie sur la subvention Etat (y compris les mises à disposition sortantes ou délégations sortantes pour les enseignants chercheurs) et personnels titulaires sur emplois gagés

(1 bis) personnels financés exclusivement sur ressources propres ("hors plafond" pour les EPA)

(2) "autres personnels titulaires " comprend notamment les personnels d'encadrement sur emplois fonctionnels, les personnels d'inspection, les conservateurs

(3) Dernière prévision d'exécution pour fin 2024 (colonnes (a) et (b) à renseigner au moment du BI 2025) et nouvelle prévision d'exécution sur 2025 (à renseigner en phases 2,3 et 4)

4) le stock ETP à la fin avril, fin sept et fin décembre 2025 se calcule en phase 1 (BI 2025) à partir de la dernière prévision d'exécution pour fin 2024 (colonne (a) ligne "Nouvelle/dernière prévision d'exécution") et en phases 2 et suivantes à partir de l'exécution de décembre 2024 (ligne "exécution" colonne (a))

(5) contrat de recherche au sens de la définition apportée par le document de prescriptions générales élaboré par la direction du budget en application du décret GBCP (fascicule n°8, annexe relative aux opérations pluriannuelles) : acte juridique conclu entre l'établissement d'enseignement supérieur et un ou plusieurs partenaires (privés ou

RCE - Annexe 3 : Université de Caen

0141408E

Tableau 2 DPGECP 2025 Suivi des dépenses de personnel des EPSCP et EPA RCE

Masse salariale Etat notifiée par la DGESIP : NC

Masse salariale votée au BI (ou soumise au vote du CA) : **230 560 436,00 €**

Masse salariale globale votée après dernier BR n°xx :

N° BR à renseigner par l'établissement

en euros et AE = CP			Exercice 2024			Cumul au 30 avril 2025	Cumul au 30 septembre 2025	Cumul (annuel) au 31 décembre 2025			écart BI 2025 - BI 2024	écart BI 2025 - exécution 2024	écart reprévision 2025 - exécution 2024	écart exécution 2025-exécution 2024
			Budget initial	Dernière prévision d'exécution (phase 1 BI 2025) (5)	Exécution définitive en phase 2 (mai 2025) (5)	Exécution	Exécution	Budget initial	nouvelle prévision d'exécution	Exécution				
Emplois sous plafond 1 (1)	**Titulaires**	Enseignants et enseignants chercheurs (dont fonctionnaires stagiaires pour les ENS stagiaires uniquement)	162 785 454	164 254 998				170 051 700			7 266 246	170 051 700	0	0
		Personnels BIATSS et autres personnels titulaires (2)												0
		dont cours complémentaires (notamment ceux financés sur ressources propres)	4 596 952	5 017 924				5 017 924			420 972	5 017 924	0	0
	sous total titulaires		**162 785 454**	**164 254 998**	**0**	**0**	**0**	**170 051 700**	**0**	**0**	**7 266 246**	**170 051 700**	**0**	**0**
	Non titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	25 051 424	27 156 775				28 898 589			3 847 165	28 898 589	0	0
		dont ATER et doctorants contractuels												0
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires												0
		dont CDI												0
	sous total non titulaires		**25 051 424**	**27 156 775**	**0**	**0**	**0**	**28 898 589**	**0**	**0**	**3 847 165**	**28 898 589**	**0**	**0**
	Total titulaires et non titulaires (plafond 1)		**187 836 878**	**191 411 773**	**0**	**0**	**0**	**198 950 289**	**0**	**0**	**11 113 411**	**198 950 289**	**0**	**0**
Emplois sous plafond 2 *(1bis)*	**Non titulaires**	Enseignants et enseignants chercheurs	24 960 598	24 178 021				27 313 548			2 352 950	27 313 548	0	0
		dont CDI (uniquement pour les EPSCP)												0
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires												0
		dont CDI(uniquement pour les EPSCP)												0
	Total non titulaires (plafond 2)		**24 960 598**	**24 178 021**	**0**	**0**	**0**	**27 313 548**	**0**	**0**	**2 352 950**	**27 313 548**	**0**	**0**
Total général (emplois rémunérés par l'opérateur)	**Titulaires**	Enseignants et enseignants chercheurs	162 785 454	164 254 998	0	0	0	170 051 700	0	0	7 266 246	170 051 700	0	0
		Personnels BIATSS et autres personnels titulaires			0	0	0			0				0
	Non titulaires (plafonds 1 et 2)	Enseignants et enseignants chercheurs	50 012 022	51 334 796	0	0	0	56 212 137	0	0	6 200 115	56 212 137	0	0
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires			0	0	0			0				0
		sous total non titulaires	**50 012 022**	**51 334 796**	**0**	**0**	**0**	**56 212 137**	**0**	**0**	**6 200 115**	**56 212 137**	**0**	**0**
	Total général		**212 797 476**	**215 589 794**	**0**	**0**	**0**	**226 263 837**	**0**	**0**	**13 466 361**	**226 263 837**	**0**	**0**
Autres dépenses non ventilables par catégories d'emplois (3)			4 557 934	4 426 120				3 769 833			-788 101	3 769 833	0	0
Total des dépenses de personnel suivies dans OREMS (données paie OREMS en exécution)			**217 355 410**	**220 015 914**	**0**	**0**	**0**	**230 033 670**	**0**	**0**	**12 678 260**	**230 033 670**	**0**	**0**
Autres dépenses non suivies dans OREMS (4)			762 809	489 688				526 766			-236 043	526 766	0	0
Total des dépenses de personnel y compris celles non comptabilisées dans OREMS			**218 118 219**	**220 505 602**	**0**			**230 560 436**	**0**	**0**	**12 442 217**	**230 560 436**	**0**	**0**
dont fonctionnaires stagiaires ENS											0	0	0	0
dont dépenses de personnels sur contrats de recherche (6)			11 390 000	11 390 000				12 700 000			1 310 000	12 700 000	0	0

La masse salariale globale correspond aux dépenses de personnel prévues au tableau 2 des autorisations budgétaires en AE = CP de l'ensemble du budget de l'établissement (budget principal, éventuels budgets annexes)

(1) personnels financés en tout ou partie sur la subvention Etat (y compris les mises à disposition sortantes ou délégations sortantes pour les enseignants chercheurs), et personnels titulaires sur emplois gagés

(1bis) personnels financés exclusivement sur ressources propres ("hors plafond" pour les EPA)

(2) "autres personnels titulaires " comprend notamment les personnels d'encadrement sur emplois fonctionnels, les personnels d'inspection, les conservateurs

(3) les "autres dépenses non ventilables " correspondent strictement :
- aux dépenses de personnels ne décomptant pas de plafond d'emploi (ex : vacataires),
- aux éventuelles dépenses résiduelles ne pouvant faire l'objet d'une ventilation par catégories de personnel ou plafond d'emplois.
Les heures complémentaires effectuées par les agents décomptant les plafonds d'emplois doivent être rattachées au plafond d'emplois de ces agents (quelle que soit l'origine du financement de cette rémunération complémentaire : subvention Etat ou ressources propres), les heures complémentaires des agents ne décomptant pas les plafonds doivent être renseignées sur la ligne "autres dépenses non ventilables"

(4) dépenses éventuelles hors PSOP notamment

(5) s'agissant des données d'exécution de 2024 il convient de renseigner en phase 1 (BI 2025) la colonne "dernière prévision d'exécution"et en phase 2 (mai 2025) la colonne exécution

(6) contrat de recherche selon la définition apportée par le document de prescription générale (fascicule n°8, opérations pluriannuelles)

RCE - Annexe 3 : Université de Caen

Tableau 3 DPGECP 2025 : Décomposition des facteurs d'évolution de la masse salariale entre 2024 et 2025 (en € et en flux, modèle RCE)

0141408E

Crédits de Masse salariale globale = Montant limitatif en AE = CP	Prévision d'exécution ou exécution 2024 (1)	Correction de l'exécution (évènements exceptionnels non reconductibles) (1bis)	Extension en Année Pleine des mesures 2024 (2)	Mesures entrant en vigueur en 2025															Total des flux 2025	Total prévision 2025	Phase 1 : dernier budget voté en 2024 Phase 2,3,4 : dernier budget voté en 2025	Ecart prévision 2025- dernier budget voté (2024 pour la phase 1/ 2025 phases 2,3,4)
			Obligatoires								GVT (Glissement, vieillesse, technicité)			Discrétionnaires								
			Mesures catégorielles ou générales	Schéma d'emplois hors contrats de recherche	Evolution de la structure des emplois (dont repyramidages, changements de corps) (6)	Mesures générales (titulaires et non titulaires) et EAP hausse de la valeur du point sur 2024	SMIC	CAS Pensions (et ATI)	Autres cotisations	Mesures catégorielles	Indemnitaire obligatoire (3)	GVT solde (hors colonnes XII et XIII) personnels titulaires (4) XI=XIbis+XIter	dont GVT NEGATIF	dont GVT POSITIF	Schéma d'emplois hors contrats de recherche	Evolution de la structure des emplois (dont repyramidages, changements de corps) (5)	Indemnitaire à l'initiative établissement (6)	Variation des heures complémentaires	Variations sur les contrats de recherche (7)	Autres à détailler	(somme des colonnes II à XVI sauf XIBis et Ter)	(XVIII=I+XVII)		
_	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	VIII bis	IX	X	XI	XI bis	XI ter	XII	XIII	XIV	XV	XVbis	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX
Rémunérations principales	**109 093 985**	**837 092**	**8 683**	**1 266 511**	**95 060**	**0**	**20 465**			139 200	**0**	**535 416**	**-572 063**	**1 107 479**	**211 842**	**130 969**	**0**		**918 310**	**4 566**	**4 168 114**	**113 262 099**	**109 093 985**	4 168 114
sous total titulaires *(calcul automatique)*	*77 858 602*	*611 496*	*3 859*	*522 794*	-	-	-			-	-	535 416	- 572 063	1 107 479	- 837 427	-	-			-	**836 138**	**78 694 740**	**77 858 602**	**836 138**
sous total non titulaires et autres personnels *(calcul automatique)*	*31 235 383*	*225 596*	*4 824*	*743 717*	*95 060*	-	*20 465*	-	-	139 200	-	-	-	-	1 049 269	130 969	-	-	918 310	4 566	**3 331 976**	**34 567 359**	**31 235 383**	**3 331 976**
Titulaires — Enseignants et enseignants chercheurs (dont fonctionnaires stagiaires pour les ENS uniquement)	57 402 027	447 777	-	57 207	-	-	-			-	-	- 124 982	- 944 093	819 111	297 751	-	-	-		-	**677 753**	58 079 780	57 402 027	677 753
Titulaires — Personnels BIATSS et autres personnels titulaires	20 456 575	163 719	3 859	465 587	-	-	-			-	-	660 398	372 030	288 368	- 1 135 178	-	-	-		-	**158 385**	20 614 960	20 456 575	158 385
Non titulaires — Enseignants et enseignants chercheurs	18 537 935	136 487	-	649 486	26 428	-	-			139 200	-				179 355	-	-	-	884 643	4 566	**2 020 165**	20 558 100	18 537 935	2 020 165
Non titulaires — Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires	12 464 530	89 109	4 824	26 326	68 632	-	15 110			-	-				869 914	130 969	-	-	33 667	-	**1 238 551**	13 703 081	12 464 530	1 238 551
dont CDI	4 089 731	-	-	- 90 934	68 632	-	-			-	-				- 153 083	130 969	-	-	-	-	**- 44 416**	4 045 315	4 089 731	-44 416
dont personnels financés sur contrats de recherche (8)	7 940 110	-	-			-	-			-	-						-	-	918 310	-	**918 310**	8 858 420	7 940 110	918 310
Autres : stagiaires, apprentis …	232 918	-	-	67 905	-	-	5 355			-	-				-	-	-	-	-	-	**73 260**	306 178	232 918	73 260
Rémunérations accessoires	**24 449 145**	**116 897**	**195 379**	**-**	**46 961**	**-**	**-**			**-**	**774 000**				**21 874**	**25 860**	**-**	**-**	**20 174**	**- 462 500**	**738 645**	**25 187 790**	**24 449 145**	738 645
sous total titulaires *(saisie obligatoire)*	15 765 062	87 711	195 379	-	-	-	-			-	774 000				-	-	-	-		-	**1 057 090**	16 822 152	15 765 062	1 057 090
sous total non titulaires et autres personnels *(saisie obligatoire)*	8 684 083	29 186	-	-	46 961	-	-			-	-				21 874	25 860	-	-	20 174	- 462 500	**- 318 445**	8 365 638	8 684 083	-318 445
Cours complémentaires et vacations d'enseignement	9 424 687	-	-		-	-	-			-	-				-	-	-	-	-	-	**-**	9 424 687	9 424 687	0
Autres rémunérations accessoires (dont versements au titre des comptes épargne temps)	-159 858	-	-	-	-	-	-			-	-				-	-	-	-	-	-	**-**	- 159 858	-159 858	0
Primes et indemnités des enseignants et enseig chercheurs	7 961 983	58 828	195 379	-	-	-	-			-	774 000				9 418	-	-	-	13 100	-	**1 050 725**	9 012 708	7 961 983	1 050 725
Primes et indemnités des BIATSS et autres personnels	7 222 333	58 069	-	-	46 961	-	-			-	-				12 456	25 860	-	-	7 074	- 462 500	**- 312 080**	6 910 253	7 222 333	-312 080
Cotisations et contributions sociales	**85 586 303**	**671 580**	**15 355**	**765 966**	**56 809**	**-**	**6 331**	**3 114 360**	**-**	**58 325**	**38 700**	**492 860**	**- 514 141**	**1 007 001**	**- 344 770**	**62 319**	**-**	**-**	**371 516**	**- 191 874**	**5 117 477**	**90 703 780**	**85 586 303**	5 117 477
sous total titulaires (calcul automatique)	*70 193 911*	*539 276*	*13 334*	*482 800*	-	-	-	*3 114 360*	-	-	38 700	492 860	- 514 141	1 007 001	- 773 364	-	-	-	-	-	3 907 966	74 101 877	70 193 911	3 907 966
sous total non titulaires et autres (calcul automatique)	*15 392 392*	*132 304*	*2 021*	*283 166*	*56 809*	-	*6 331*	-	-	58 325	-	-	-	-	428 594	62 319	-	-	371 516	- 191 874	1 209 511	16 601 903	15 392 392	1 209 511
Titulaires — Cas pensions + ATI	57 135 079	456 175	2 879	390 004	-	-	-	3 114 360		-	-	397 060	- 405 822	802 882	- 624 721	-	-	-	-	-	**3 735 757**	60 870 836	57 135 079	3 735 757
Titulaires — Autres cotisations titulaires	13 058 832	83 101	10 455	92 796	-	-	-		-	-	38 700	95 800	- 108 319	204 119	- 148 643	-	-	-	-	-	**172 209**	13 231 041	13 058 832	172 209
Non titulaires — Cotisations Assedic	1 489 987	10 319	195	30 121	5 752	-	829		-	5 638	-				43 393	6 352	-	-	38 009	- 18 546	**122 062**	1 612 049	1 489 987	122 062
Non titulaires — Autres cotisations non titulaires	13 902 405	121 985	**1 826**	253 045	51 057	-	5 502		-	52 687	-				385 201	55 967	-	-	333 507	- 173 328	**1 087 449**	14 989 854	13 902 405	1 087 449
Prestations sociales (à saisir)	**1 376 169**	**-**	**-**	-	-	-				-	-				-	-	-		-	30 598	**30 598**	**1 406 767**	**1 376 169**	
TOTAL	**220 505 602**	**1 625 569**	**219 417**	**2 032 477**	**198 830**	**-**	**26 796**	**3 114 360**	**-**	**197 525**	**812 700**	**1 028 276**	**- 1 086 204**	**2 114 480**	**- 111 054**	**219 148**	**-**	**-**	**1 310 000**	**- 619 210**	**10 054 834**	**230 560 436**	**220 505 602**	10 024 236
TOTAL hors prestations *(calcul automatique)*	**219 129 433**	**1 625 569**	**219 417**	**2 032 477**	**198 830**	**-**	**26 796**	**3 114 360**	**-**	**-**	**812 700**	**1 028 276**	**- 1 086 204**	**2 114 480**	**- 111 054**	**219 148**	**-**	**-**	**1 310 000**	**- 649 808**	**10 024 236**	**229 153 669**	**219 129 433**	10 024 236
dont titulaires hors prestations *(calcul automatique)*	163 817 575	1 238 483	212 572	1 005 594	-	-	-	3 114 360	-	-	812 700	1 028 276	- 1 086 204	2 114 480	- 1 610 791	-	-	-	-	-	5 801 194	169 618 769	163 817 575	5 801 194
dont non titulaires et autres personnels hors prestations *(calcul automatique)*	55 311 858	387 086	6 845	1 026 883	198 830	-	26 796	-	-		-	-	-	-	1 499 737	219 148	-	-	1 310 000	- 649 808	4 223 042	59 534 900	55 311 858	4 223 042

Incidence sur 2026															838 636	5 922								
dont incidence rémunération principale															443 393	3 646								
dont incidence rémunérations accessoires															436 635	610								
dont incidence cotisations et contributions sociales															- 41 392	1 666								

La masse salariale globale correspond aux dépenses de personnel prévues au tableau 2 des autorisations budgétaires en AE = CP de l'ensemble du budget de l'établissement (budget principal, éventuels budgets annexes)

(1) l'élaboration du budget est fondée sur une prévision d'exécution 2024, réajustée après la fin de l'exercice

(1 bis) jours de grève, versement d'un capital décès ou d'une indemnité exceptionnelle non reconductible

(2) Les colonnes "EAP" couvrent les mesures discrétionnaires (schéma d'emploi et évolution de la structures des emplois) ou obligatoires de l'exercice précédent (2024).

(3) la colonne X comprend les mesures indemnitaires imposées par la réglementation sans marge de manœuvre possible pour l'établissement

(4) la colonne XI "GVT solde" comprend le GVT négatif et positif. S'agissant du GVT positif, elle ne comprend que les avancements d'échelon et de grade.

Les changements de corps sont traités dans la colonne XIII "évolution de la structure des emplois". S'agissant du GVT négatif, elle traite le remplacement d'un titulaire par un titulaire au sein d'un même corps.

(5) ces colonnes intégrent :

XII : les variations du volume d'emplois (schéma d'emplois hors variations liées aux contrats de recherche, voir colonne XV bis),

XIII : les variations de coût induites par les transformations de corps (dont celles issues des promotions sur listes d'aptitudes) et les repyramidages)

(6) cette colonne intègre les variations du régime indemnitaire décidées par l'établissement

(7) contrat de recherche selon la définition apportée par le document de prescription générale (fascicule n°8, opérations pluriannuelles) : acte juridique conclu entre l'établissement d'enseignement supérieur et un ou plusieurs partenaires (privés ou publics) offrant un soutien financier à un chercheur ou une équipe de chercheurs pour effectuer des études scientifiques ou des prestations de recherche dans un domaine déterminé

Annexe Recherche

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Dotations unités de recherche 2025

Pôle	UR	UFR	Nb EC Unicaen au 1er janvier 2025	[1]Nb Publiants 2020-2023	Dot./EC k€	Dotation 2025	Accueil jeunes EC Rentrée 2024-2025	Dotation Globale 2025
BIISE	NIMH	SANTE	12	12	3,31	39 684 €		39 684 €
BIISE	ANTICIPE	SANTE	30	27	3,31	89 288 €	15 000 €	104 288 €
BIISE	ISTCT	SANTE	9	9	3,31	29 763 €		29 763 €
BIISE	PHIND	SANTE	32	29	3,31	95 902 €		95 902 €
BIISE	ETHOS	SCIENCES	5	5	3,31	16 535 €		16 535 €
BIISE	COMETE	SANTE	27	25	3,31	82 674 €		82 674 €
BIISE	PSIR	SANTE	10	10	3,31	33 070 €		33 070 €
BIISE	CERMN	SANTE	16	15	3,31	49 605 €	7 500 €	57 105 €
BIISE	CBSA	SCIENCES	7	7	3,31	23 149 €		23 149 €
BIISE	BIOCONNECT	SANTE	6	5	3,31	16 535 €		16 535 €
BIISE	BIOTARGEN	SANTE	7	5	3,31	16 535 €	7 500 €	24 035 €
BIISE	EVA	SCIENCES	14	12	3,31	39 684 €	7 500 €	47 184 €
BIISE	BOREA	SCIENCES	22	20	3,31	66 139 €		66 139 €
BIISE	ABTE	IUT	42	28	3,31	92 595 €	22 500 €	115 095 €
BIISE	DYNAMICURE	SANTE	11	11	3,31	36 377 €	7 500 €	43 877 €
BIISE	VERTEX	STAPS	5	5	3,31	16 535 €		16 535 €
Sous-total BIISE						**744 068 €**	**67 500 €**	**811 568 €**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Dotations unités de recherche 2025

Pôle	UR	UFR	Nb EC Unicaen au 1er janvier 2025	[1]Nb Publiants 2020-2023	Dot./EC k€	Dotation 2025	Accueil jeunes EC Rentrée 2024-2025	Dotation Globale 2025
SHS	**ICREJ**	**DROIT**	51	49	1,98	97 225 €	7 500 €	104 725 €
SHS	**CREM**	**SEGGAT**	34	19	2,78	52 779 €	7 500 €	60 279 €
SHS	**NIMEC**	**IAE**	45	24	1,98	47 620 €	7 500 €	55 120 €
SHS	**IDEES Caen**	**SEGGAT**	13	11	2,78	30 556 €	7 500 €	38 056 €
SHS	**ESO Caen**	**SEGGAT**	19	17	2,78	47 224 €		47 224 €
SHS	**CERREV**	**HSS**	25	24	1,98	47 620 €		47 620 €
SHS	**LPCN**	**MRSH**	17	15	1,98	29 763 €		29 763 €
SHS	**CIRNEF**	**HSS**	19	18	1,98	35 715 €	22 500 €	58 215 €
SHS	**CRAHAM**	**HSS**	14	12	2,78	33 334 €	7 500 €	40 834 €
SHS	**HISTEME**	**HSS**	21	18	1,98	35 715 €	7 500 €	43 215 €
SHS	**CRISCO**	**HSS**	20	16	1,98	31 747 €	15 000 €	46 747 €
SHS	**LASLAR**	**HSS**	33	31	1,98	61 510 €		61 510 €
SHS	**ERIBIA**	**LVE**	21	17	1,98	33 731 €		33 731 €
SHS	**ERLIS**	**LVE**	27	25	1,98	49 605 €	7 500 €	57 105 €
SHS	**Identité et Subjectivité**	**HSS**	7	7	1,98	13 889 €		13 889 €
Sous-total SHS						**648 034 €**	**90 000 €**	**738 034 €**

Dotations unités de recherche 2025

Pôle	UR	UFR	Nb EC Unicaen au 1er janvier 2025	[1]Nb Publiants 2020-2023	Dot./EC k€	Dotation 2025	Accueil jeunes EC Rentrée 2024-2025	Dotation Globale 2025
ST	CIMAP	SCIENCES	25	22	2,78	61 113 €	7 500 €	68 613 €
ST	CRISMAT	SCIENCES	17	16	2,78	44 446 €		44 446 €
ST	LCS	SCIENCES	10	10	2,78	27 779 €		27 779 €
ST	LCMT	SCIENCES	13	11	2,78	30 556 €		30 556 €
ST	LPC	SCIENCES	14	12	2,78	33 334 €		33 334 €
ST	LUSAC	ESIX	15	15	1,98	29 763 €	7 500 €	37 263 €
ST	GREYC	SCIENCES	53	43	2,78	119 448 €	30 000 €	149 448 €
ST	LIS	SCIENCES	3	3	1,98	5 953 €	15 000 €	20 953 €
ST	M2C	SCIENCES	14	12	2,78	33 334 €	7 500 €	40 834 €
ST	LMNO	SCIENCES	43	28	2,78	77 780 €	15 000 €	92 780 €
Sous-total ST						463 505 €	82 500 €	546 005 €
TOTAL						**1 855 606 €**	**240 000 €**	**2 095 606 €**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Dotations structures de recheche 2025

CR du 13 novembre 2024

STRUCTURES FEDERATIVES

Intitulé STRUCTURES FEDERATIVES	Sigle	Dotation 2025
*Fédération de Recherche Normandie Mathématiques	NorMath	
*Institut de Recherche sur les Matériaux Avancès	IRMA	
*Institut Normand de Chimie Moléculaire, Médicinale et Macromoléculaire	INC3M	
*Institut de Rechercherche Energie, Propulsion & Environnement	I EPE	
*Fédération de Recherche en Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication	NormaSTIC	42 000 €
*Réseau national d'accélérateurs pour les Etudes des Matériaux sous Irradiation	EMIR&A	
*Sciences Appliquées à L'Environnement	SCALE	
*Végétal Agronomie		
*Sécurité sanitaire, Bien-Etre et Aliments Durables	SESAD	
	Sous total SF	42 000 €

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Dotations structures de recheche 2025

PLATEFORMES - SERVICES COMMUNS

Intitulé PLATEFORMES - SERVICES COMMUNS	Sigle	Label	Dotation 2025
PLATeforme de soutien aux activités de recherche préclinique et translationnelle en Oncologie	PLATON*	US	80 000 €
Agroécologie - Mer & Littoral - Géosciences - Gépgraphie - Microbiologique - Biodiversité - Biologie systémiuque	EMERODE*	US	80 000 €
Installation de Mise en Œuvre et de Gestion des RadioEléments	IMOGERE	PT	20 000 €
Centre universitaire de ressources biologiques	CURB	SC	31 000 €
Centre de recherche en environnement côtier	CREC	SC	25 500 €
CYCERON		UAR	46 000 €
Maison de la Recherche en Sciences Humaines	MRSH	UAR	125 000 €
Presse universitaire de Caen	PUC	SC	23 000 €
Centre interdisciplinaire de réalité virtuelle	CIREVE	PT	10 000 €
Sous total PLATEFORMES - SERVICES COMMUNS			**440 500 €**

*** 40k€ versé et le solde après bilan à 6 mois**

Contribution à la vie étudiante et de campus

Budget prévisionnel 2025
CVEC

Recettes	Proposition de répartition par enveloppe de dépenses										Total des dépenses prévisionnelles
Total recettes disponibles pour 2025	**Médecine préventive**	**FSDIE**			**Projets et actions vie étudiante**					**Projets structurants**	
		Total	Initiatives étudiante	Social	Budget participatif	Projets récurrents	AAP fil de l'eau	Formations et équipements associations	**Total dépenses au titre des projets et actions vie étudiante**	A venir - prévisionnel	
2 256 540,00	**203 550,00**	**407 100,00**	284 970,00	122 130,00	**115 000,00**	**546 000,00**	**500 000,00**		**1 161 000,00**	**512 890,00**	**2 284 540,00**
	15% de la part fixe de la CVEC UCN	30% de la part fixe de la CVEC UCN	70% du montant du FSDIE	30% du montant du FSDIE							

2256540=76,5*29500 étudiants

Part fixe = 46 euros par étudiant

29500 étudiants

1357000 TOTAL PART FIXE

Subventions

Subventions

Composante	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
014- Ufr Santé	ACAPE	500 €	Versement souhaité en janvier 2025
	ACEPC	2 000 €	Versement souhaité en janvier 2025
	AECDC	1 500 €	Versement souhaité en janvier 2025
	AEPONO	300 €	Versement souhaité en janvier 2025
	AIPBMC	700 €	Versement souhaité en janvier 2025
	ATSC - Tutorat Santé	2 300 €	Versement souhaité en janvier 2025
	ETOC!	500 €	Versement souhaité en janvier 2025
	GESTE	300 €	Versement souhaité en janvier 2025
	Kascad	300 €	Versement souhaité en janvier 2025
	SPEPSC - Corporation Médecine	500 €	Versement souhaité en janvier 2025
	Tobogan	500 €	Versement souhaité en janvier 2025
015-Iut Grand Ouest Normandie	Association Cherbourg TechdeCO	15 000 €	Association dépt TC (site de Cherbourg)
	Association des etudiants en "Energie des batiments"	2 000 €	A2B (Site de Cherbourg)
	Association des etudiants en "Génie électrique et informatique industrielle"	1 000 €	AEGE (Site de Cherbourg)
	Association des etudiants en "Génie Industriel et maintenance"	3 000 €	GIM (Site de Cherbourg)
	Association des etudiants en "Génie Thermique et énergie"	5 000 €	GTE (Site de Cherbourg)
	Association des etudiants en "Gestion des Entreprises et Administrations"	8 000 €	GEA (Site de Cherbourg)
	Association MMILKSHAKE Bureau des étudiants MMI (BDE MMI)	500 €	(Site de Cherbourg)
	ASSUC	1 000 €	(Site de Cherbourg)
	Solidar'Etu	3 000 €	Association d'Aide aux étudiants de l'IUT 50 en difficultés (Site de Cherbourg)
907- Ufr LVE	Association des étudiants AELVE	800 €	
910- IAE	Bureau des Arts	2 000 €	
	Bureau des étudiants IAE	20 000 €	
	Iae Alumni	18 000 €	
	Iae Helps	14 000 €	
	Iae Sports	11 000 €	
	IUP BFA Alumni	5 000 €	
	Women in business	20 000 €	
920- ESIX	Associations étudiantes de solidarité	2 000 €	
	ASSUC	2 000 €	
	Bureau des étudiants Esix	13 500 €	
924- Ufr Psychologie	Association EPSYCA	800 €	
	Soutien manifestations scientifiques (Colloques, Séminaires,...)	2 500 €	Montants votés en Conseil d'UFR sur sollicitation des équipes de recherche
961- SUAPS	Association des étudiants de Saint-Lô	600 €	
	Association sportive du site universitaire d'Alençon	1 400 €	ASSUA
	ASSUC	6 500 €	ASSUC
971- Carré International	ESN	1 500 €	
Unicaen	Association manchoise	2 500 €	
	Casuc	15 000 €	
	Centre de la petite enfance - part étudiants	62 500 €	
	Centre de la petite enfance - part personnel	62 500 €	
	Cœur & orchestre universitaire régional de Caen Normandie	53 000 €	
	ASUC	30 000 €	

Tarifs

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

DROITS DE SCOLARITÉ

Année universitaire 2024/2025

Contribution Vie Étudiante et de Campus *(CVEC) pour les étudiants en formation initiale : 103.00€ (à payer en ligne sur le site https://cvec.etudiant.gouv.fr/)*

Catégorie d'usagers	Montants en euros	
Elèves inscrits dans une classe préparatoire aux grandes écoles d'un lycée public préparant un diplôme national de premier cycle	175 €	
Usagers préparant un diplôme national relevant du premier cycle	**Taux**	**Taux réduit**
Bachelor universitaire de technologie (BUT)	175 €	116 €
Certificat de capacité en droit		
Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)		
Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST)		
Licence		
Licence professionnelle		
Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)		
Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP)		
Diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO)		
Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa)		
Usagers préparant un diplôme national relevant du deuxième cycle	**Taux**	**Taux réduit**
Diplôme national de master	250 €	164 €
Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)		
Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)		
Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO)		
Diplôme d'Etat de sage-femme		
Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée		
Enseignement à distance (EAD) – Formation ouverte à distance (FOAD)	**Taux**	**Taux réduit**
Frais d'inscription complémentaires (1)	0 €	0 €
Usagers préparant un diplôme d'ingénieur	**Taux**	**Taux réduit**
Etudiants préparant le diplôme d'ingénieur	618 €	413 €
Usagers préparant un diplôme national relevant du troisième cycle	**Taux**	**Taux réduit**
Doctorat	391 €	260 €
Habilitation à diriger des recherches		

(1) Suspendu jusqu'à nouvel ordre par délibération N°2024-013 du Conseil d'Administration de l'université de Caen Normandie du 12 mars 2024. Non appliqué pour l'année universitaire 2024/2025

Période de césure sur 2 semestres : droits applicables correspondant au taux réduit du diplôme.
Période de césure sur 1 semestre ; droits applicables correspondant au taux plein du diplôme

Usagers préparant un diplôme sanctionnant les formations dispensées au cours du troisième cycle des études médicales, odontologiques et pharmaceutiques	Taux	Taux réduit
Diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire dans le cadre du troisième cycle court (y compris thèse)	250 €	164 €
Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie dans le cadre du troisième cycle court (y compris thèse)		
Diplôme d'Etat de docteur en médecine/Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine (y compris thèse)	517 €	345 €
Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie/Diplôme d'études spécialisées (DES) de pharmacie (y compris thèse)		
Diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire/Diplôme d'études spécialisées (DES) de chirurgie dentaire (y compris thèse)		
Option ou formation spécialisée transversale (2)	517 €	345 €
Thèse conduisant au Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie et chirurgie dentaire dans le cadre du 3e cycle long (3)	391 €	260 €
Thèse conduisant au Diplôme d'Etat de docteur en médecine (3 bis)	391 €	260 €
Usagers préparant un diplôme d'études spécialisées complémentaires de santé	**Taux**	**Taux réduit**
Diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine et de biologie médicale (4)	517 €	345 €
Usagers préparant un diplôme de santé délivré en formation continue	**Taux**	**Taux réduit**
Capacité en médecine (5)	517 €	345 €
Diplôme de formation médicale spécialisée (DFMS)		
Diplôme de formation médicale spécialisée approfondie (DFMSA)		
Certificat d'études supérieures de chirurgie dentaire		
Usagers mentionnés au 2° de l'article R. 632-5 du code de l'éducation	**Taux**	**Taux réduit**
Candidats mentionnés au 2° de l'article R. 632-5 du code de l'éducation	250 €	164 €
Usagers préparant un autre diplôme paramédical	**Taux**	**Taux réduit**
Certificat de capacité d'orthophoniste	555 €	369 €
Certificat de capacité d'orthoptiste	340 €	226 €
Autres diplômes	**Taux**	**Taux réduit**
Diplômes d'Université, diplômes interuniversitaires, préparations aux concours externes de l'Institut des Métiers du Droit et de l'Administration, diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale 1ère année, auditeurs libres	175 €	116 €
Préparations aux concours enseignants, préparations du CRFPA, ENM, conseiller de tribunal administratif et de cour administrative d'appel et Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale 2ème et 3ème année.	250 €	164 €
Diplôme d'études supérieures de notariat	320 €	320 €

(2) Pour les seuls DES dont la durée est inférieure ou égale à 4 ans ainsi que l'option réanimation pédiatrique du DES de pédiatrie et l'option radiologie interventionnelle avancée du DES de radiologie et imagerie médicale (cf art. 6 arrêté 21 avril 2017)

(3) Dans le cas où la préparation et le passage de la thèse s'effectuent après la fin du troisième cycle.

(3 bis) Dans le cas où la préparation et le passage de la thèse s'effectuent après la fin du troisième cycle de médecine pour les étudiants relevant de l'ancien régime antérieur à 2017 et pour les étudiants de médecine générale relevant de l'ancien comme du nouveau régime.

(4) Dans le cas où la préparation de ce diplôme s'effectue après la fin du troisième cycle.

(5) Dont 50 % au moment de l'inscription et 50% après les résultats de l'examen probatoire pour les étudiants admis à poursuivre la préparation

Caen, le

Le Président de l'Université de Caen Normandie

Lamri ADOUI

Pr le Président et par délégation
La Vice-Présidente
de la CFVU

Hélène BOURAÏMA-LELONG

TARIFS FORMATION PROFESSIONNELLE 2024/2025

UFR DROIT

Type de diplôme	Libellé VET	TARIF HORAIRE 2024-2025	TARIF TOTAL ETUDIANT (DU ouverts en FI)
LP	LP Métiers des Administrations et Collectivités Territoriales	9,00 €	
	LP Métiers du Notariat	13,00 €	
	LP Assistant Juridique	13,00 €	
Licence	Licence Droit	9,00 €	
	Licence Administration économique et sociale	9,00 €	
	Licence 1&2 Administration Publique	9,00 €	
	Licence 3 Administration Publique	4,00 €	
Master	Master Droit Civil parcours Protections des personnes vulnérables	10,00 €	
	Master Droit de l'entreprise P. Diplôme de Juriste Conseil en Entreprise (DJCE)	10,00 €	
	Master 1 Droit des affaires P. Droit de la Concurrence et de la distribution/ Droit de l'entreprise P. Contrats et contentieux d'affaires	10,00 €	
	Master 2 Droit de l'entreprise P. Contrats et contentieux d'affaires	13,00 €	
	Master 1 Droit des assurances P. Assurances de personnes et dommage corporel	10,00 €	
	Master 2 Droit des Assurances P. Assurances de Personnes et dommage corporel	13,00 €	
	Master Droit des libertés	10,00 €	
	Master Droit du numérique	10,00 €	
	Master 2 Droit du Numérique	13,00 €	
	Master Droit International et droit Européen P. Droit et régulation des marchés internationaux	10,00 €	
	Master 1 Droit Notarial	10,00 €	
	Master Droit Public P. Contrats, finances et gouvernance publics	10,00 €	
	Master 1 Justice Procès Procédures P. Carrières judiciaires	10,00 €	
DU	Diplôme Juriste conseil en entreprise (DJCE)	12,00	450 €
	DU Expertise judiciaire FC	20,00	
	DU Expertise médicale en protection juridique des majeurs	35,00	270 €
	DU Mandataire judiciaire à la protection des majeurs	12,00	
	DU Mandataire judiciaire à la protection des majeurs spécialité Exercice individuel de la profession	15,00	420 €
	DU Délégué à la protection des données	29,00	400 €
	DU Certificat d'études juridiques et normandes	25,00	
	DU Droit de l'urbanisme	50,00	
	DU Instructeur du droit des sols	10,00	2 500 €
	DU Certificate in legal English and Common Law	9,00	425 €
Prépa	Préparation à l'examen d'entrée aux CRFPA	7,00	
	Préparation au concours d'accès à l'ENM	7,00	
	Préparation aux Concours Institut Métiers du Droit et de l'Administration	4,00	
QUALIF	Colloques- Tarif individuel	140,00 €	
	Colloques- Tarif individuel Jeunes avocats inscrits depuis moins de 2 ans	60,00 €	
	précédente un minimum de 15 heures présentielles d'enseignement	70,00 €	
	Colloques- Tarif individuel Autres avocats	100,00 €	
	Colloques- Tarif de groupe Pour 6 à 20 personnes pour les associations tutélaires et de défense des droits de l'homme Pour 6 à 10 personnes pour les autres associations	500,00 €	
	Inscription à l'examen d'entrée aux CRFPA ou aux concours d'accès à l'ENM pour les inscrits à la prépa	150,00 €	
	Frais de dossier inscription CRFPA ou ENM pour les non inscrits à la prépa	250,00 €	
	Formation qualifiante en droit de l'urbanisme	50,00 €	
	Tarif certification IRTS	80,00 €	
	Tarif formation qualifiante Maîtrise des structures juridiques et financières des entreprises	10 500,00 €	

UFR SCIENCES

Type de diplôme	Libellé VET	TARIF HORAIRE 2024-2025
LP	LP Systèmes Automatisés, Réseaux et Informatique Industrielle P. Conception et Supervision des Systèmes Automatisés	19,00 €
LP	LP Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire P. chargé d'études ou chargé d'affaires en maintenance ou démantèlement ou radioprotection	18,00 €
Master	Master 2 Chimie	18,00 €
	Master 2 Physique	18,00 €
DU	Diplôme d'Université Expérimentation Animale	19 €
QUALIF	Expérimentation animale - Module Chirurgie expérimentale	37,00 €
	Formation Personne Compétente en Radioprotection - Initiale - Option "sources non scellées"	38,00 €
	Formation Personne Compétente en Radioprotection - Initiale - Option "sources scellées"	
	Formation Personne Compétente en Radioprotection - Initiale - Double Option	37,00 €
	Formation Personne Compétente en Radioprotection - Renouvellement - Option "sources non scellées"	48,00 €
	Formation Personne Compétente en Radioprotection - Renouvellement - Option "sources scellées"	53,00 €
	Formation Personne Compétente en Radioprotection - Renouvellement - Double Option	54,00 €
	Formation Personne Compétente en Radioprotection - Renforcée	52,00 €
	Formation Personne Compétente en Radioprotection - Renouvellement Renforcée	67,00 €

UFR STAPS

Type de diplôme	Libellé VET	TARIF HORAIRE 2024-2025
Master	Master ergonomie	17,00 €

IUT GON ALENCON

Type de diplôme	Libellé VET	TARIF HORAIRE 2024-2025
BUT	BUT Génie mécanique et Productique - Année 3	15,00 €
	BUT Qualité, Logistique Industrielle et Organisation - Année 3	
	BUT Carrières Sociales P. Ville et territoires durables - Année 3	16,00 €
	BUT Carrières Sociales P. Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux- Année 3	17,00 €
	BUT Management de la Logistique et des Transports - Année 3	18,00 €
LP	LP E-Commerce et Marketing Numérique P. Gestion de la Relation Clients et E-commerce	15,00 €
	LP Management et Gestion des Organisations agricoles et agroalimentaires P. Métiers du Management et de la Gestion Filière Equine	17,00 €
QUALIF	Anglais filière équine : EQUILEARNING - 1 module	65,00 €
	Anglais filière équine : EQUILEARNING - 10 modules	499,00 €

IUT GON CAEN

Type de diplôme	Libellé VET	TARIF HORAIRE 2024-2025
BUT	BUT Génie Biologique - Année 2 parcours BMB	13,00 €
	BUT Génie Biologique - Année 2 parcours SAB	14,00 €
	BUT Génie Biologique - Année 2 parcours SEE	12,00 €
	BUT Génie Biologique - Année 3 parcours BMB	16,00 €
	BUT Génie Biologique - Année 3 parcours SAB	18,00 €
	BUT Génie Biologique - Année 3 parcours SEE	16,00 €
	BUT Génie Chimique-Génie des Procédés - Année 2	12,00 €
	BUT Génie Chimique-Génie des Procédés - Année 3	16,00 €
	BUT Gestion des entreprises et administrations - Année 3	14,00 €
	BUT Hygiène, Sécurité et Environnement - Année 2&3	12,00 €
	BUT Informatique - Année 3	14,00 €
	BUT Mesures Physiques P. Matériaux et contrôles physico-chimiques - Année 3	16,00 €
	BUT Mesures Physiques P. Matériaux et contrôles physico-chimiques- Année 2	12,00 €
	BUT Mesures Physiques P. Mesures et analyses environnementales - Année 2	11,00 €
	BUT Mesures Physiques P. Mesures et analyses environnementales - Année 3	15,00 €
	BUT Mesures Physiques P. Techniques d'instrumentation - Année 2	12,00 €
	BUT Mesures Physiques P. Techniques d'instrumentation - Année 3	17,00 €
	BUT Réseaux et Télécommunications - Année 1 CY	9,00 €
	BUT Réseaux et Télécommunications - Année 2 CY	12,00 €
	BUT Réseaux et Télécommunications - Année 3 CY	16,00 €
	BUT Science des Données - Année 3	16,00 €
	BUT Techniques de Commercialisation - Année 2 parcours MDEE	17,00 €
	BUT Techniques de Commercialisation - Année 2 parcours MRC	18,00 €
	BUT Techniques de Commercialisation - Année 2 parcours MRC	13,00 €
	BUT Techniques de Commercialisation - Année 2 parcours SME	18,00 €
	BUT Techniques de Commercialisation - Année 3 parcours MDEE	17,00 €
	BUT Techniques de Commercialisation - Année 3 parcours MRC	18,00 €
	BUT Techniques de Commercialisation - Année 3 parcours MRC	18,00 €
	BUT Techniques de Commercialisation - Année 3 parcours SME	18,00 €
LP	LP Industrie Pharmaceutique, Cosmétologie et de santé : Gestion, Production et Valorisation parcours procédés technologiques et pharmaceutiques	18,00 €

IUT GON CHERBOURG

Type de diplôme	Libellé VET	TARIF HORAIRE 2024-2025
BUT	BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle - Année 3	20,00 €
	BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle Année 2	13,00 €
	BUT Génie Industriel Maintenance - Année 2	11,00 €
	BUT Génie Industriel Maintenance - Année 3	18,00 €
	BUT Gestion des entreprises et administrations - Parcours Contrôle de gestion et Pilotage de la Performance - Année 2	12,00 €
	BUT Gestion des entreprises et administrations - Parcours Contrôle de gestion et Pilotage de la Performance - Année 3	17,00 €
	BUT Gestion des entreprises et administrations - Parcours Gestion comptable, Fiscale et Finançiere - Année 3	15,00 €
	BUT Gestion des entreprises et administrations - Parcours Gestion comptable, Fiscale et Finançiere - Année 2	9,00 €
	BUT Gestion des entreprises et administrations - Parcours Gestion et Pilotage des Ressources Humaines - Année 3	12,00 €
	BUT Gestion des entreprises et administrations - Parcours Gestion et Pilotage des Ressources Humaines - Année 2	16,00 €
	BUT Techniques de Commercialisation - Parcours :Marketing et management point de vente - Année 3	14,00 €
	BUT Techniques de Commercialisation - Parcours Business international : achat et vente - Année 3	13,00 €
	BUT Techniques de Commercialisation - Parcours Marketing digital, e-business et entrepreneuriat - Année 3	13,00 €
	BUT Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétiques - Parcours sur l'optimisation et performance énergétiques des systèmes - Année 3	15,00 €
QUALIF	Ecole d'Application Militaires de l'Energie Atomique (EAMEA) : conduite d'auxiilère vitaux electromécaniques (forfait pour un module de 3 semaines)	17 186 €

INSPE

Type de diplôme	Libellé VET	TARIF HORAIRE 2024-2025
Master	M1 MEEF présentiel	8,00 €
	M2 MEEF présentiel	9,00 €
	Master MEEF FOAD	15,00 €

UFR SEGGAT

Type de diplôme	Libellé VET	TARIF HORAIRE 2024-2025
LP	LP Cartographie, Topographie, Systèmes d'Information Géographique P. SIG - Diagnostic et aménagement des territoires	12,00 €
	LP Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Envrionnement P. Environnement, Agriculture, Paysage et Territoires Ruraux	
Master	Master Contrôle de gestion et audit organisationnel P. Contrôleur de Gestion Business Partner et Amélioration Continue-BPAC	21,00 €
	M2 Urbanisme et Aménagement P. Aménagement Durable, Urbanisme Rénové, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (MADURA)	
	Master Géographie	15,00 €
	Master Entrepreneuriat et management de projets P. Ingénierie de Projets Entrepreneuriaux (IPE)	

UFR LVE

Type de diplôme	Libellé VET	TARIF HORAIRE 2024-2025
Master	Master Traduction Interprétation parcours Traduction spécialisée et localisation	10,00 €
	M2 Langues Etrangères Appliquées (LEA)	
DU	DU Cultures Artistiques Approches Croisées	15,00 €

UFR PSYCHO

Type de diplôme	Libellé VET	TARIF HORAIRE 2024-2025
Licence	Licence 3 Psychologie	10,00 €
Master	Master Psychologie	13,00 €
DU	DU Neuropsychologie Clinique	33,00 €
	DU IPSE (interventions psychosociales pour l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de maladies apparentées)	29,00 €
QUALIF	Neuropsychologie Clinique	33,00 €

ESIX

Type de diplôme	Libellé VET	TARIF HORAIRE 2024-2025
Ingénieur	Ingénieur en Agro-alimentaire	13,00 €
	Ingénieur 1A Génie industriel	14,00 €
	Ingénieur 3A Génie des systèmes industriels	20,00 €

UFR HSS

Type de diplôme	Libellé VET	TARIF HORAIRE 2024-2025	TARIF TOTAL ETUDIANT (DU ouverts en FI)
Master	Master Sciences de l'Education P. Ingénieries de la formation des adultes, de la coordination et de l'insertion	10,00 €	
	M2 Sciences de l'éducation P. Ingénierie du Numérique dans l'enseignement supérieur et la formation d'adultes		
DU	Etudes Normandes	12,00 €	300,00 €

UFR SANTE

Type de diplôme	Libellé VET	TARIF HORAIRE 2024-2025	TARIF TOTAL ETUDIANT (DU ouverts en FI)
Master	M1 Santé P. Management des Activités de Santé	8,00 €	
Master	M2 Santé P. Management des Activités de Santé	13,00 €	
Master	M2 Santé Publique	13,00 €	
DU	DU 1A Ostéopathie clinique et fonctionnelle	12,00 €	1 620,00 €
	DU 2A Ostéopathie clinique et fonctionnelle		1 896,00 €
	DU 3A Ostéopathie clinique et fonctionnelle		2 052,00 €
	DU Coordination en gérontologie	13,00 €	
	DU Prévention et contrôle des Infections associées aux soins		
	DU Qualité, Gestion des risques et situation extrême		
	DU Addictologie	17,00 €	375,00 €
	DU Ethique des Sciences de la Vie : Soins, Santé Société	18,00 €	400,00 €
	DU Pharmacien - Orthésiste		985,00 €
	DU Education Thérapeutique du Patient	20,00 €	900,00 €
	DU Reconversion et Préparation à l'Exercice Officinal		700,00 €
	DU Formation à la conception et au suivi des Protocoles en Recherche Clinique	22,00 €	700,00 €
	DU Formation Professionnels de Santé à la Prise en Charge de la Douleur		700,00 €
	DU Soins Palliatifs	24,00 €	700,00 €
	DU Plaies et Cicatrisation	25,00 €	1 000,00 €
	DU Micro - Chirurgie	30,00 €	1 260,00 €
DIU	DIU Dialyse péritonéale	12,00 €	660,00 €
	DIU Onco-Rhumatologie		375,00 €
	DIU Médecine de la personne âgée	13,00 €	
	DIU Accueil des urgences en service de pédiatrie	19,00 €	370,00 €
	DIU Cancer et cognition	20,00 €	500,00 €
	DIU Pédagogie en sciences de la santé		730,00 €
	DIU Formation à la Simulation en Santé		
	DIU Santé au travail - Infirmier		
	DIU Formation complémentaire Gynécologie obstrétique	22,50 €	370,00 €
	DIU Soins Palliatifs	26,00 €	1 010,00 €
	DIU Chimiothérapie Anti-Infectieuse		700,00 €
	DIU Rythmologie (2 ans)	30,00 €	600,00 €
	DIU Pratiques Médicales en Santé au Travail pour la Formation des Collaborateurs Médecins (1ère et 2ème année)	32,20 €	
	DIU Echocardiographie (2 ans)	35,00 €	300,00 €
	DIU Pratiques Médicales en Santé au Travail pour la Formation des Collaborateurs Médecins (3ème et 4ème année)	43,00 €	
	DIU Insulinothérapie automatisée	51,00 €	360,00 €
DE	DE Infirmier en Pratique Avancée	14,00 €	
FQ	Formation à la simulation (hors CHU Caen) - Médecins	600€ / jour	
	Formation à la simulation (hors CHU Caen) - Paramédicaux	400€ / jour	
	Formation à la simulation (CHU Caen, UNICAEN) - Médecins	400€ / jour	
	Formation à la simulation (CHU Caen, UNICAEN) - Paramédicaux	125€ / jour	
	Formation Santé au travail : cycle à thème	30,00 €	
	Formation Santé au travail : Module de 1 jour	40,00 €	
	Formation Santé au travail : Module de 2 jours	37,00 €	
	Formation Santé au travail : Module de 3 jours	35,00 €	
	NORSIMS - Formation de formateurs à l'enseignement par la simulation	800 € / 3 jours	
	NORSIMS - Formation de formateurs à l'annonce de la mauvaise nouvelle	400 € / jour	
	Experimentation Animale Niveau II	1 500,00 €	255,00 €
	Module 1-2-3 DU reconversion à l'officine	20,00 €	
	Module 4 - stage - DU reconversion à l'officine	400,00 €	
	Formation à l'administration vaccinale	43,00 €	
	Formation à la Prescription vaccinale	35,00 €	
	Formation Chirurgie Endoscopique Endonasale	70,00 €	

CARRE INTERNATIONAL

Type de diplôme	Libellé VET	TARIF HORAIRE 2024-2025
DU	DU Etudes Française (tous niveaux)	12,00 €
QUALIF	Cours de langues	15,00 €
	Cours internationaux d'été - Session 1	730,00 €
	Cours internationaux d'été - Session 2	1 325,00 €
	Formation de base- Taux 1	100,00 €
	Formation de base + Option pédagique Moodle - Taux 2	150,00 €
	Formation de base + Moodle + coordination/bilan pédagogique spécifique + accueil personnalisé + suivi individualisé - Taux 3	180,00 €
	Module Jean Monnet - Cycle de conférences	50,00 €
INSCRIP. CERTIF	DELF A1-A2	100,00 €
	DELF B1-B2	130,00 €
	DALF C1-C2	160,00 €
	Linguaskill/Espro/Goethepro/Pipplet FLEX	90,00 €
	CLES	90,00 €
	TOEIC individuel	75,00 €
	CLOE	110,00 €
	TCF IRN	130,00 €
	TCF TP	80,00 €

CEMU

Type de diplôme	Libellé formation qualifiante	TARIF HORAIRE 2024-2025
QUALIF	Dispositif Enseigner dans le supérieur, taux horaire	46,00 €
	Se former à la ludopédagogie	
	Dispositifs Enseigner dans le supérieur et accompagnement à la pédagogie , parcours individualisé à la journée, groupe de 10 à 15 stagiaires	2 700,00 €
	Dispositifs Enseigner dans le supérieur et accompagnement à la pédagogie , parcours individualisé à la journée, groupe de 16 à 25 stagiaires	4 400,00 €
	Dispositif Enseigner dans le supérieur: Atelier 3 heures	138,00 €
	Dispositif Enseigner dans le supérieur: Parcours 4 ateliers (12 heures)	500,00 €
	Dispositif Enseigner dans le supérieur: Parcours 6 ateliers (18 heures)	750,00 €
	Dispositif Enseigner dans le supérieur: Parcours 8 ateliers (24 heures)	1 000,00 €

SUFCA

Type de diplôme	Libellé VET	TARIF HORAIRE 2024-2025
DAEU	DAEU A Examen Final Caen (en ligne et en présentiel)	14,00 €
VAE	Dossier VAE Doctorat	forfait 3000 €
	Accompagnement VAE forfait 2h00	90,00 €
	Accompagnement VAE forfait 8h00	90,00 €
	Accompagnement VAE forfait 13h00	80,00 €
	Accompagnement VAE forfait 18h00	70,00 €
	Accompagnement VAE heures supplémentaires	100,00 €
	Frais de passage en jury VAE (BUT - LICENCE) - DI inclus	850,00 €
	Frais de passage en jury VAE (MASTER) - DI inclus	920,00 €
	Frais de passage en jury VAE (INGENIEUR) - DI inclus	1 275,00 €
	Frais d'accompagnement VAE collective - tarif groupe journée	1 700,00 €
	Frais VAE - entretiens individuels	170,00 €
	Frais jurys VAE collective	3 700,00 €

UNICAEN

Libellé formation	TARIF HORAIRE 2024-2025	TARIF FORFAIT 2024-2025
Formation qualifiante sur mesure Niveau 1- forfait horaire (formation spécifique à une entreprise)	300 €	
Formation qualifiante sur mesure Niveau 2- forfait horaire (formation spécifique à une entreprise)	500 €	
Formation qualifiante sur mesure Niveau 3- forfait horaire (formation spécifique à une entreprise)	700 €	
Formation qualifiante sur mesure Niveau 1- forfait jour (formation spécifique à une entreprise) groupe de 1 à 15 stagiaires		2 100 €
Formation qualifiante sur mesure Niveau 2- forfait jour (formation spécifique à une entreprise) groupe de 1 à 15 stagiaires		2 800 €
Formation qualifiante sur mesure Niveau 3- forfait jour (formation spécifique à une entreprise) groupe de 1 à 15 stagiaires		3 000 €
Forfait réinscription 1 UE ou étude professionnelle pour la FC (Licence et Master)		300 €
Forfait réinscription 2 UE ou plus pour la FC (Licence et Master)		600 €
Forfait réinscription sans étude professionnelle ni UE (Licence et Master)		200 €
Inscription en année supplémentaire de la même formation (DU FOAD)		200 €
Inscription en année supplémentaire de la même formation (Master FOAD)		300 €
Tarif VAPP - demandeur d'emploi		30 €
Tarif VAPP		110 €

IAE

Type de diplôme	Libellé VET	TARIF HORAIRE 2024-2025
DE	Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale - Année 1&2 - FC	11,00
Licence	Licence 3A Gestion P. Management des Entreprises - FC	16,00
	Licence 3A Gestion P. Management des Entreprises - FOAD	13,00
	Licence 3A Gestion P.Management des Entreprises - FOAD (pour les DU CGE)	13,00
	Licence 3A Gestion P. Banque Finances Assurances	15,00
	Licence 3A Gestion P. Comptabilité-contrôle-audit- FC	16,00
	Licence 3A Gestion P. Management du social et de la santé et de la solidarité - FC	12,00
LP	LP Assurance Banque Finance : Chargé de Clientèle - FC	16,00
Master	Master Comptabilité Contrôle Audit - FC	16,00
	Master Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel P. Contrôle de gestion et pilotage digital de la performance - FC	16,00
	Master 1 Monnaie Banque Finance Assurance P. Responsable de clientèle Pro/Agri - FC	24,00
	Master 2 Monnaie Banque Finance Assurance P. Responsable de clientèle Pro/Agri - FC	22,00
	Master 1 Monnaie BFA P. Gestion d'actifs, contrôle des risques et conformité - FC	16,00
	Master 2 Monnaie BFA P. Gestion d'actifs, contrôle des risques et conformité - FC	18,00
	Master Gestion du Patrimoine - FC	16,00
	Master Monnaie Banque Finance Assurance P. Chargés d'Affaires Entreprise et Institutions - FC	24,00
	Master 2 Monnaie Banque Finance Assurance P. Chargés d'Affaires Entreprise et Institutions - FOAD	17,00
	Master 2 Gestion de Production Logistique Achats - FC	16,00
	Master Gestion des Ressources Humaines FC - FOAD	16,00
	Master 2 Management et Administration des Entreprises - FC	18,00
	Master 2 Management et Administration des Entreprises - FOAD	14,00
	Master Marketing Vente - P. Marketing digital et social média - FC	15,00
	Master Management Sectoriel P. Ingénierie et management de l'intervention sociale FC	13,00
	Master Management sectoriel P. Management et coordination des petites unités de santé - FC	13,00
	Master Management Sectoriel P. Management des Organisations en Santé (MOES) FC	12,50
	Master Management Sectoriel P.Management des Etablissements et des structures Gérontologiques (MESG) - FC	13,00
	Master Management Sectoriel P. Management de l'économie solidaire - FC	13,00
	Master 1 Management Sectoriel P. Management des Organisations Sociales - FC/FOAD	18,00
	Master 2 Management Sectoriel P. Management des Organisations Sociales - FC	18,00
	Master 2 Management Sectoriel P. Management des Organisations Sociales - FOAD	15,00
	Master Management de la Qualité, Sécurité et Environnement - FC	20,00
	Master 1 Gestion de Patrimoine - FC INTRA (non titulaire du CPA ou d'un parcours équivalent)	29,00
	Master 1 Gestion de Patrimoine - FC INTRA (titulaire du CPA ou d'un parcours équivalent)	36,00
	Master 2 Gestion de Patrimoine distanciel - FC INTRA avec remise à niveau	28,00
	Master 2 Gestion de Patrimoine distanciel - FC INTRA sans remise à niveau	35,00
	Master 1 Monnaie Banque Finance Assurance P. RCPA - FC INTRA	29,00
	Master 2 Monnaie Banque Finance Assurance P. RCPA - FC INTRA	32,00
	Master 2 Monnaie Banque Finance Assurance P. Expertise bancaire - FC INTRA	26,00
	Master 1 Monnaie BFA P. Gestion d'actifs, contrôle des risques et conformité - FC INTRA	34,00
	Master 2 Monnaie BFA P. Gestion d'actifs, contrôle des risques et conformité - FC INTRA	35,00
DU	DU compétences en gestion d'entreprise (qui remplace le DU CGE) en FOAD	23,00
	DU Manager de proximité	30,00
	DU Manager Développeur de centre-ville	22,00
	DU Manager un réseau de distribution	22,00
	DU Métiers de la formation et du développement des compétences	27,00
	DU Gestion du risque assuranciel - FC INTRA	28,00
	DU Conseiller Patrimonial Agence - FC INTRA	28,00
QUALIF	Journée de formation "bouger le soin"	80,00 €
	Ouverture d'un compte d'accès à un module e-learning de Master comprenant les supports de cours, exercices, mises en situation, diaporama, quizz, vidéo animation	de 90 à 180€ par module
	DU CGE - Gérer	1 088,00 €
	DU CGE - Piloter une activité	1 575,00 €
	Forfait Groupe - Parcours qualifiant Conseiller professionnel Banquier assureur des professionnels - FC INTRA	30 000,00 €
	Forfait groupe - Parcours qualifiant directeur d'agence- FC INTRA	22 000,00 €

Pour l'apprentissage, à quelques rares exceptions (cf ci-dessous), le tarif de la formation est égal au niveau de prise en charge maximal fixé par France Compétence.

Exceptions UFR Sciences

Libellé VET	TARIF APPRENTISSAGE DIFFERENT DU NPEC MAX
LP Systèmes Automatisés, Réseaux et Informatique Industrielle P. Conception et Supervision des Systèmes Automatisés	8 550,00 €
LP Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire P. Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire	9 900,00 €
Master 2A Chimie P. Contrôle Environnement Industriel	7 884,00 €
Master 2A Physique P. Contrôle de l'Environnement Industriel	7 884,00 €
Master 2A Physique P. Radiation Protection	11 104,00 €

Tarifs

Composante 012- Ufr HSS

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Observation BI 2025
Formation initiale	**Diplomes universitaires**	Diplôme Universitaire d'Etudes Normandes - DUEN	**300 €**	Tarif Année universitaire
Prestations	**Divers**	Vente d'image	**75 €**	
		Visite du plan de Rome	**5 €**	Visite 1h - groupe 150 personnes maxi • Maquette virtuelle en amphithéâtre
			270 €	Visite 1h30 - groupe 35 personnes maxi • Maquette de P. Bigot + maquette virtuelle
		Visite du plan de Rome	**210 €**	Visite 1h - groupe 35 personnes maxi • Maquette de P. Bigot + maquette virtuelle
		Visite du plan de Rome - Tour de Normandie	**500 €**	première heure de visite + 100€ pour toute heure supplémentaire + 150€ pour les visites hors Académie de Normandie

Tarifs

Composante 013- Ufr des ciences

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
ormation initiale	iplomes universitaires	Diplôme d'Université Expérimentation Animale	1 083 €	
Prestations	aboratoires	Intervention du Cybercrypt dans les établissements secondaires	100 €	la demi-journée
			150 €	la journée
		Intervention du labosaïque (LMNO) dans les établissements secondaires	100 €	la demi-journée
			150 €	la journée
	Plateforme de services	Audit ou expertise sur site avec mise en œuvre d'instruments spécifiques	750 €	La journée.Prestation externe secteur public
			1 300 €	La journée.Prestation externe secteur privé
		Audit ou expertise sur site sans mise en œuvre d'instruments spécifiques	500 €	La journée.Prestation externe secteur public
			750 €	La journée.Prestation externe secteur privé
		Beta/LSC forfait pour comptage 1 à 10 plaques puits	35 €	Prestation interne
			60 €	Prestation externe secteur public
			80 €	Prestation externe secteur privé
		Beta/LSC forfait pour comptage 1 à 48 fioles 6-7mlBeta/LSC forfait pour comptage 1 à 24 fioles 20ml	25 €	Prestation interne
			50 €	Prestation externe secteur public
			70 €	Prestation externe secteur privé
		Beta/Tcherenkov forfait pour comptage 1à 100 fioles	15 €	Prestation interne
			35 €	Prestation externe secteur public
			50 €	Prestation externe secteur privé
		Examen de dossier/analyse de données/rapports	250 €	La journée.Prestation externe secteur public
			400 €	La journée.Prestation externe secteur privé
		Forfait annuel par protocole expérimental	1 350 €	Prestation interne
			6 000 €	Prestation externe secteur public
			9 000 €	Prestation externe secteur privé
		Forfait journée par protocol expérimental	45 €	Prestation interne
			199 €	Prestation externe secteur public
			268 €	Prestation externe secteur privé
		Gamma puits forfait pour comptage 1 à 100 tubesGamma puits forfait pour comptage 1 à 50 fioles	30 €	Prestation interne
			40 €	Prestation externe secteur public
			60 €	Prestation externe secteur privé
		Imagerie / ELRM-forfait pour emploi 1 écran H3 ou C14 durant 15j	50 €	Prestation interne
			70 €	Prestation externe secteur public
			100 €	Prestation externe secteur privé
		Imagerie / ELRM-forfait pour emploi 1 écran P32 durant 15j	25 €	Prestation interne
			45 €	Prestation externe secteur public
			70 €	Prestation externe secteur privé
		Mesurage en ref à un spectre. Cs137, SrY90, H3, C14 ou I125	85 €	par tranche de 10 frottis supplémentaires.Prestation externe secteur public
			150 €	1 à 10 frottis.Prestation externe secteur public
				par tranche de 10 frottis supplémentaires.Prestation externe secteur privé
			300 €	1 à 10 frottis.Prestation externe secteur privé
		Prêt détecteur neutron LB 6411	150 €	24 heures
			400 €	1 semaine
			1 000 €	par mois
			2 500 €	par trimestre

Tarifs

Composante 014- Ufr Santé

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Observation BI 2025
Certification		Frais d'inscription facultative au TOEIC	22,5	Pour les étudiants en DFASP2 - filière industrie. Participation forfaitaire demandée à l'étudiant. La différence (tarif Carré international) est prise en charge par l'UFR Santé.
Colloques	Divers	Séminaire Jean-Louis Signoret	0 €	Gratuit - Droits d'inscritpion pour les membres des UFR de Psychologie et Santé, les étudiants de la Comue et de l'EPHE (Ecole Pratique de Hautes Etudes) et les membres de l'Unité U1077
			30 €	Pour les étudiants extérieurs en TTC
			80 €	Droits d'inscription individuelle
		3ème COLLOQUE INTERDISCIPLINAIRE DU GDR MEMOIRE	175 €	Etudiants pour une inscription jusqu'au 31/08/2025 inclus en TTC
		4ème COLLOQUE INTERDISCIPLINAIRE DU GDR MEMOIRE	250 €	Etudiant après le 31/08/2025 en TTC
		5ème COLLOQUE INTERDISCIPLINAIRE DU GDR MEMOIRE	400 €	Tarif plein avant 31/08/2025 en TTC
		6ème COLLOQUE INTERDISCIPLINAIRE DU GDR MEMOIRE	475 €	Tarif plein après le 31/08/2025 en TTC
Formation initiale	Diplomes universitaires	DIU Accueil des urgences en service de Pédiatrie	370 €	
		DIU Arthroscopie - 014DU915	275 €	
		DIU Chimiothérapie anti-infectieuse - 014DU959	700 €	
		DIU Chirurgie de la main - 014DU909	800 €	
		DIU Dialyse péritonéale - 014DU977	660 €	
		DIU Echocardiographie - 014DU998	300 €	
		DIU Insulinothérapie automatisée	360 €	
		DIU Onco-Rhumatologie - 014DU908	375 €	
		DIU Rythmologie et simulation cardiaque - 014DU912	600 €	
		DIU Soins palliatifs - 014DU911	1 010 €	
		DU Addictologie - 014DU903	375 €	
		DU Education thérapeutique du patient - 014DU933	900 €	
		DU Ethique des sciences de la vie santé soins et société - 0	400 €	
		DU Formation à la conception et au suivi des protocoles er	700 €	
		DU Microchirurgie - 014DU901	1 260 €	
		DU Ostéopathie clinique et fonctionnelle - 014DU992	1 620 €	
		DU Pharmacien orthésiste - 014DU012	985 €	
		DU Plaies et cicatrisations - 014DU006	1 000 €	
		DU Prise en charge de la douleur - 014DU916	700 €	
		DU Reconversion et préparation à l'exercice officinal	700	
		DU Soins palliatifs - 014DU95S	700	
		DIU Cancer et cognition	500 €	
		DIU Pédagogie en science de la santé	730 €	
		DU Médecine en milieu isolé	1 050 €	
		DU Reconstruction Cervico Facial	2 275 €	
Locations		Amphi 200 places	945 €	Journée
		Amphi 500 places	1 365 €	Journée
		Amphi Marie Curie (1000 places)	8 925 €	Journée
			9 975 €	Soirée
		Salles banalisées (environ 50 à 60 places pour 60-100 max)	420 €	HT+TVA 20%
Prestations	Divers	Frais de préparation, de conservation, de mise à dispositior	1 500 €	par corps

Tarifs

Composante 015-Iut Grand Ouest Normandie

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
Formation initiale		Equilearning	**65 €**	Le module (Site d'Alençon)
	Diplomes universitaires	DUETE	**430 €**	Par étudiant boursier ou non boursier
Locations	**Salles banalisées**	Amphi	**60 €**	L'heure (Site d'Alençon)
			150 €	la demi journée (Site de Caen)
			160 €	La demi-journée (Site d'Alençon)
			210 €	la demi journée. Amphi Amiot (Site de Cherbourg)
			300 €	La journée (Site d'Alençon)
		Amphi B, C, Saint-Lô, Esix	**160 €**	la demi journée (Site de Cherbourg)
		Amphi L	**160 €**	la demi journée (Site de Cherbourg)
		Cafétéria	**60 €**	la demi journée (Site de Cherbourg)
		Hall	**25 €**	L'heure (Site d'Alençon)
		Rue intérieure (Saint Lô)	**210 €**	la demi journée (Site de Cherbourg)
		Salle de conférence	**150 €**	la demi journée. Salle A (Site de Cherbourg)
		Salle de contrôle	**105 €**	la demi journée (Site de Caen)
			200 €	la journée (Site de Caen)
		Salle de contrôle A	**105 €**	la demi journée. Salle A (Site de Cherbourg)
		Salle de contrôle B	**145 €**	la demi journée. Salle B (Site de Cherbourg)
		Salle de cours	**60 €**	La demi-journée. Capacité de 25 à 49 places (Site d'Alençon)
			90 €	La demi-journée. Capacité de 50 à 85 places (Site d'Alençon)
			108 €	la journée. Capacité de 25 à 49 places (Site d'Alençon)
			185 €	La journée. Capacité de 50 à 85 places (Site d'Alençon)
		Salle de réunion CSU	**45 €**	la demi journée. Salle A (Site de Cherbourg)
		Salle d'examen L	**105 €**	la demi journée (Site de Cherbourg)
		Salle TD/TP	**1 €**	le m² par demi-journée (Site de Cherbourg)
	Salles spécialisées	Espace escalade	**20 €**	L'heure (Site de Cherbourg)
		Espace fitness	**20 €**	L'heure (Site de Cherbourg)
		Espace musculation	**20 €**	L'heure (Site de Cherbourg)
		Espace plateau sportif	**30 €**	L'heure (Site de Cherbourg)
		Hall Productique	**120 €**	L'heure (Site d'Alençon)
		Laboratoire de langues	**35 €**	L'heure (Site d'Alençon)
			90 €	La demi-journée (Site d'Alençon)
		Salle DAO/CAO	**50 €**	L'heure (Site d'Alençon)
		Salle de conférence	**120 €**	par demi journée (site de Cherbourg)
		Salle de conférence (salle Forum)	**150 €**	la demi-journé - Salle Forum (pôle de Caen)
		Salle de réception et de réunion	**50 €**	L'heure (Site d'Alençon)
			120 €	La demi-journée (Site d'Alençon)
		Salle informatique	**35 €**	L'heure (Site d'Alençon)
			100 €	La demi-journée (Site d'Alençon)
		Salle visio-conférence	**35 €**	L'heure (Site d'Alençon)
			100 €	La demi-journée (Site d'Alençon)
		Fab Lab	**50 €**	L'heure (side d'Alençon)
Prestations	**Divers**	Fermeture des locaux par une société de gardiennage	**42 €**	L'heure (Site de Cherbourg)
		Mise en place de matériel informatique, audio ou vidéo.	**35 €**	(Site de Cherbourg)
		Permanence agent SSIAP, électricien	**42 €**	L'heure (Site de Cherbourg)
	Hébergement	Studio	**25 €**	La nuitée (Site d'Alençon)
			115 €	La semaine (Site d'Alençon)

Tarifs

Composante 058-SSE

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
Prestations		Visite médicale et suivi des étudiants	**27 €**	Par étudiant de BUILDERS Ecole d'Ingénieurs

Tarifs

Composante 901- Ufr Droit

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
Formation initiale	**Diplomes universitaires**	Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE)	**450 €**	Droits spécifiques
		DU Certificate in legal english and common law	**425 €**	Droits spécifiques
		DU Délégué à la protection des données	**400 €**	Droits spécifiques
		DU Droit de l'urbanisme en FOAD	**3 200 €**	Droits spécifiques
		DU Expertise médicale en protection juridique des majeurs	**270 €**	Droits spécifiques
		DU Instructeur du droit des sols	**2 500 €**	Droits spécifiques
		DU Mandataire judiciaire à la protection des majeurs	**230 €**	Droits spécifiques
	Préparations aux concours	Concours d'entrée à l'ENM	**7 €**	Tarif horaire
		Examen d'entrée aux CRFPA	**7 €**	Tarif horaire
		Frais de dossier inscription CRFPA (sans préparation)	**250 €**	Droits spécifiques
		Inscription à l'examen d'entrée aux CRFPA	**150 €**	Droits spécifiques
		Inscription au concours d'entrée à l'ENM	**150 €**	Droits spécifiques
		Préparation aux concours externes de la fonction publique	**4 €**	Tarif horaire

Tarifs

Composante 907- Ufr

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
Certification		TEST DE LANGUES TOEIC MASTER LEA, PARTICIPATION F(	**45 €**	TOEIC 2024
ormation initiale	**iplomes universitaires**	DU Cultures artistiques : approches croisées	**260 €**	130 heures soit 260€
		Du d'Allemand	**414 €**	sur 3 ans : 120€ / 156€ / 138€
		Du d'Arabe	**214 €**	sur 3 ans : 60€ / 66€ / 88€
		Du de Polonais	**214**	60€ / 66€ / 88€
		Du de Portugais	**214**	60€ / 66€ / 88€
		Du de Russe	**432 €**	144€ / 144€ / 144€
		Du d'Italien	**228 €**	Durée 2 ans : DU 1ère 96€ + DU 2ème année 132€
		Du initiation aux études nordiques	**164 €**	durée 1 an

Tarifs

Composante 910- IAE

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
Certification		Forfait certification télésurveillée	**80 €**	certification

Tarifs

Composante 914- STAPS

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
Locations	**Salles spécialisées**	Gymnase	**35 €**	Tarif à l'heure
		Salle de danse	**30 €**	Tarif à l'heure
		Salle de musculation	**40 €**	Tarif à l'heure
		Salle Dojo	**30 €**	Tarif à l'heure

Tarifs

Composante 920- ESIX

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
Certifications et validations d'acquis	**Divers**	Frais inscription facultative au TOEIC	**45 €**	pour inscription sur le site de Cherbourg pour inscription via la MLI Unicaen

Tarifs

Composante 923- MRSH

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
Colloques	**Accueil colloques**	Accueil participants avec liste émargement	**25,00 €**	par heure et par personne mobilisée
		Badge "simple", sans pochette	**2,00 €**	la pièce
		Pochette avec "tour de cou"	**3,50 €**	la pièce recyclée
			4,50 €	la pièce classique
		Pochette avec badge à pince et épingle	**2,50 €**	la pièce recyclée
			3,50 €	la pièce classique
		Préparation badges et pochettes	**1,00 €**	à la pièce
	Cafeteria	Boissons chaudes (café, thé…)	**0,40 €**	
		Boissons fraîches (IceTea, Orangina, Gini, Coca-cola, Perrier)	**1,00 €**	
		Boite biscuits 1kg	**19,00 €**	
		Boite biscuits secs 250gr	**5,00 €**	
		Bouteilles d'eau	**0,30 €**	
		Café	**0,40 €**	
		Chouquettes (la douzaine)	**4,00 €**	
		Jus de fruit 1L (jus d'ananas, jus de pamplemousse)	**2,00 €**	
		Jus de fruit 1L (jus d'orange)	**2,00 €**	
		Jus de fruits (petites bouteilles en verre)	**1,00 €**	
		Madeleine fruits rouge ou chocolat ou frambosie (la pièce)	**0,60 €**	
		Madeleine nature (la pièce)	**0,30 €**	
		Mini-Cakes (la pièce)	**0,60 €**	
		Mini-Viennoiseries (la pièce)	**0,65 €**	
		Viennoiseries taille normale (la pièce)	**0,80 €**	
		Kit gobelet, sucre (à l'unité)	**0,10 €**	
		Jus de pommes	**1,50 €**	
	Communication	Conception plan de communication	**311,40 €**	la journée/ par personnel
		Création site Sciences Conf	**100,00 €**	
		Création, mise à jour et suivi post-évènement site Science Conf	**150,00 €**	
		Réalisation 1 affiche complexe	**150,00 €**	
		Réalisation 1 affiche simple	**40,00 €**	
		Prestation audiovisuelle (captation simple)	**311,00 €**	par journée de colloque
		Prestation audiovisuelle (captation et montage)	**622,00 €**	par séquence audiovisuelle montée
	Divers	"KIT" Colloque : logistique, gestion financière, communication,	**1 200,00 €**	par journée de colloque
	Reprographie de proximité	Création de logo	**150,00 €**	
Locations	**Divers**	Amphithéâtre 125 places siège tissus équipé visio et écran géant 1/2 journée 9h-13h ou 14h-18h	**500,00 €**	
		Amphithéâtre 125 places siège tissus équipé visio et écran géant dimanche journée	**1 200,00 €**	
		Amphithéâtre 125 places siège tissus équipé visio et écran géant journée lundi vendredi 9h17h	**1 000,00 €**	
		Amphithéâtre 125 places siège tissus équipé visio et écran géant journée soirée 18h-23h	**1 000,00 €**	
		Amphithéâtre 125 places siège tissus équipé visio et écran géant samedi après midi	**600,00 €**	
		Amphithéâtre 125 places siège tissus équipé visio et écran géant samedi matin	**500,00 €**	
		Assistance mise en route visio / suivi technique équipement (régie) journée	**100,00 €**	
		Salle réunion équipée visio max 19 personnes 1/2 journée semaine	**200,00 €**	
		Salle réunion équipée visio max 19 personnes journée semaine	**400,00 €**	
Prestations	**Cafeteria**	1 petite part fromage	**1,00 €**	
		Assiette de crudités (3 crudités au choix)	**3,50 €**	
		Barres chocolatées	**1,00 €**	
		Boisson chaude de Noel	**2,50 €**	
		Boissons fraîches (IceTea, Orangina, Gini, Coca-cola, Perrier)	**1,00 €**	
		Café	**0,50 €**	
		Café double	**1,00 €**	
		Cappuccino, Chocolat	**1,50 €**	
		Chips	**1,00 €**	
		Entrée (1 crudité au choix)	**1,00 €**	
		Jus de fruits	**1,20 €**	
		Menu bio (plat - dessert)	**8,00 €**	
		Mini-cakes, madeleines	**0,60 €**	
		Pâtisserie (1 part tarte aux pommes, flan)	**1,20 €**	
		Plat en conserve (cassoulet)	**3,00 €**	
		Plat surgelé (quiche ou pizza ou hachis ou croque monsieur avec salade…)	**4,00 €**	
		Repas de Noel	**6,50 €**	
		Sachet de bonbons	**1,00 €**	
		Soupe (1 briquette)	**3,00 €**	
		Supplément lait	**0,10 €**	
		Thé	**0,60 €**	
		Yaourt	**0,50 €**	
		Petite bouteille d'eau	**0,70 €**	
		Plat du jour + dessert	**6,50 €**	
		Assiette fromage	**5,00 €**	
	Hébergement	Chambre (café dosette à disposition dans le couloir)	**27,00 €**	nuit suivante
			35,00 €	1ère nuit
		Repas à rechauffer au microonde (Chili végétarien Prosain, Curry de lentiles à l'indienne…)	**6,00 €**	
		Chambre occupation double (café dosette à disposition dans le couloir)	**40,00 €**	1ère nuitée et suivantes
		Chambre ameliorée (café dosette, micro-onde, frigo, évier)	**35,00 €**	nuit suivante
			40,00 €	1ère nuit
		Chambre ameliorée occupation double (café dosette, micro-onde, frigo, évier)	**45,00 €**	1ère nuitée et suivantes
	Recherche	Devis complexe/assistance/conseil PDN	**500,00 €**	par journée par ingé mobilisé
		Devis/assistance compilation budget/conseil pôle gestion	**300,00 €**	par journée par personnel mobilisé
		Formations assurées par le PDN	**1 000,00 €**	(journée)
		Formations assurées par l'IR METOPES	**1 000,00 €**	(journée)
		Prestation "encodage texte" PDN	**500,00 €**	par journée par ingé mobilisé

Tarifs

Composante 950- Direction de la Communication

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
Objets promotionnels		BADGE 25mm	**0,40 €**	
		BESACE	**21,00 €**	
		BLOC NOTE	**1.50 €**	
		BONNET	**10.00 €**	
		CARNET A5	**4,00 €**	
		CARNET DE NOTES	**1,00 €**	
		CARTABLE	**15,00 €**	
		CASQUETTE	**10,00 €**	
		CHAPEAU UNIVERSITAIRE	**3,00 €**	
		CONFÉRENCIER	**18,00 €**	
		CRAYON BOIS AVEC GOMME	**4,00 €**	
		ÉCHARPE	**15.00 €**	
		GOBELET RÉUTILISABLE	**0.60 €**	
		GOURDE	**14,00 €**	
		MUG EN CÉRAMIQUE	**5,00 €**	
		PARURE STYLOS	**44,00 €**	Baisse de 19 euros par rapport aux tarifs 2024 : les parures de stylos actuellement commandées étant beaucoup moins chères que les précédentes.
		POCHETTE RABATS	**1,00 €**	
		POLO MANCHES COURTES	**26,00 €**	
		PRESSE-PAPIER	**38,00 €**	
		SAC NON TISSÉ	**2,00 €**	
		SAC PAPIER GRAND MODÈLE	**1.70 €**	
		SAC PAPIER PETIT MODÈLE	**1,70 €**	
		SERVIETTE RAFRAICHISSANTE	**9,00 €**	
		STYLO BILLE	**0,70 €**	
		TEE SHIRT FEMME	**7,00 €**	
		TEE-SHIRT HOMME	**8.00 €**	
		TEE-SHIRT RESPIRANT HOMME	**12,50 €**	
		TOUR DE COU	**0,70 €**	
		VESTE POLAIRE	**52,00 €**	
		VESTE POLAIRE SANS MANCHE	**47,50 €**	
		PARAPLUIE	**10,00 €**	
		SAC COTON	**3,00 €**	
		SWEAT-SHIRT ZIPPÉ HAUT DE GAMME	**38,00 €**	
		SWEAT-SHIRT HOODIE	**15.00 €**	
		SWEAT-SHIRT HAUT DE GAME	**32.00 €**	
		MUG EN VERRE	**5,50 €**	
		SWEAT SHIRT ZIP	**21,50 €**	

Tarifs

Composante 950-DSI

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
Prestation interne	**Développement informatique**	Développement dans le domaine de l'ingénierie logiciel (intra unicaen)	**450 €**	TTC / jour
Prestation externe	**Développement informatique**	Développement dans le domaine de l'ingénierie logiciel (extra unicaen)	**700 €**	TTC / jour
Conseil	**Développement informatique**	Conseil en R&D dans le domaine des TIC (extra unicaen)	**800 €**	TTC / jour
Formation	**Développement informatique**	Formation spécifique à la demande dans le domaine des TIC (extra unicaen)	**1 000 €**	TTC / jour

Tarifs

Composante 950- Reprographie centrale

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
Reprographie	**Reprographie centrale**	plaque komacel 4 mm m²	**25,00 €**	
		300 gr recyclé SRA3	**21,85 €**	300 gr recyclé SRA3 le 100
		Agrafage	**0,01 €**	1 pt-R309
			0,02 €	2 pts-R310
		Bâche vinyle au m²	**22,00 €**	375 µ-R377
		Carte de visite	**5,70 €**	5,5 x 8,5 cm-R213 les 100
			7,00 €	10,5 x 21 cm-R215 les 100
			10,00 €	10,5 x14,8 cm-R214 les 100
		Copie d'examen anonyme	**0,00 €**	R281
		Couverture avec transparent	**0,55 €**	R337
		Découpe autocollant mi-chair / 100 feuilles	**12,50 €**	R612
		Dossier A3 docupac glossy	**2,07 €**	R364
		Impression couleur	**1,00 €**	>1000-R397 les 100
			15,00 €	<1000-R331 les 100
		Impression N&B	**1,40 €**	R330 les 100
		Intercalaires d'examen	**0,00 €**	R352
		Lamination au M²	**5,00 €**	R663
		Massicotage / 100	**3,05 €**	r218 le mille
		Micro perforation / 100	**1,50 €**	rainage + pliage tranche de 100
		Numérisation	**1,00 €**	scan de Plan-R658
		Numérisation avec retouche pao	**5,00 €**	scan avec ret Page A4-R517 le 100
		Œillet	**0,60 €**	œillet R380
		Papier 120gr pretex sra3 (dossard)	**0,50 €**	R532
		papier 130gr M1 (m²)	**15,00 €**	R528
		PAPIER 90 GR OFFSET SRA3	**3,81 €**	R533 le 100
		Papier A3	**0,08 €**	Offset 250 g-R283
			2,20 €	80 g blanc-R260 pour 100 feuilles
				80 g couleur-R___ le 100
				couleur pastel 80 g-R_le 100__
			3,47 €	Offset 80 g-R282 le 100
			4,12 €	autocollant-R216 le 100
			4,70 €	couleur fluo kiwi 80 g-R335 le 100
			5,00 €	couleur fluo banane-R355 le 100
			5,20 €	Offset 120 g-R232 le 100
			5,22 €	recyclé (recyclé) 80 g-R284 le 100
			6,55 €	recyclé 120 g-R385 le 100
			11,60 €	couleur 160 g-R___ pour 100 feuilles
		Papier A3 CONQUEROR	**7,70 €**	160 g-R342 pour 100 feuilles
			12,90 €	100 g-R290 le 100
		Papier A3 Couché	**3,96 €**	Mat 115 g-R360 pour 100 feuilles
			4,46 €	Brillant 135 g-R288 pour 100 feuilles
				Mat 135 g-R286 pour 100 feuilles
			6,55 €	Mat 150 g-R361 pour 100 feuilles
			7,42 €	Brillant 170 g-R289 pour 100 feuilles
				Mat 170 g-R287 pour 100 feuilles
			11,70 €	Brillant 250 g-R363
				Mat 250 g-R353
			17,10 €	Mat 300 g-R381pour 100 feuilles
		Papier A3 Invercote couché une face 300g ou 2 faces	**17,00 €**	R293 - R601 le 100
		Papier A4	**0,07 €**	Prodesign blanc 250 g-R351
			0,11 €	Autocopiant-R391
			1,10 €	80 g blanc-R240 les 100 feuilles
			1,11 €	80 g couleur-R___l e100
			13,00 €	160 g couleur-R__le 100_
		Papier au m²	**7,00 €**	80 g blanc-R399
			12,00 €	125 g satin-R378
			13,00 €	180 g satin-R388
		papier chimique cf cb cfb A4	**0,11 €**	R391
		Papier keykolour poussiere de lune SRA3	**46,50 €**	R602 le 100
		papier munken polar 240 gr SRA3	**25,00 €**	R291 le 100
		papier munken pure 240 gr SRA3	**25,00 €**	R362 le 100
		Papier photo 200 g (m²)	**20,00 €**	R387
		Papier plastifié SRA3	**1,80 €**	R600
		Planche de 10 etiquettes tissus adhesives	**1,00 €**	R603
		plaque dibon 3 mm m²	**37,12 €**	R666
		plaque komatex 3 mm m²	**16,24 €**	R664
		Plastification	**0,35 €**	A4-R384
			0,40 €	A3-R386
		Pliage +agrafage à cheval	**0,02 €**	R332
		Pliage plan à l'unité	**1,00 €**	R529 rainage / 100
		Pliage, la tranche de 100	**0,31 €**	R308
		pre imprimé QCM	**0,00 €**	R100
		R301	**7,00 €**	R301 les 100
		Rainage / 100	**1,00 €**	R513
		Rainage + pliage / 100	**1,50 €**	R518
		reliure bloc notes	**9,10 €**	R531 le 100
		Reliure collée	**0,46 €**	500 et plus-R512
			0,61 €	100 à 499-R511
			0,91 €	1 à 99-R510
		Reliure spirale	**0,09 €**	Ø 6-R312
			0,13 €	Ø 8-R313
			0,15 €	Ø 10-R314
			0,19 €	Ø 12-R315
			0,35 €	Ø 16-R316
			0,55 €	Ø 22-R318
			0,70 €	Ø 25-R319
			0,73 €	Ø 19-R317
			0,78 €	Ø 28-R320
			0,87 €	Ø 38-R321
			0,90 €	Ø 45-R322
		Reliure sprirale hélicoidale 10	**0,15 €**	R605
		Reliure sprirale hélicoidale 12	**0,19 €**	R606
		Reliure sprirale hélicoidale 16	**0,35 €**	R607
		Reliure sprirale hélicoidale 20	**0,42 €**	R608
		Reliure sprirale hélicoidale 22	**0,55 €**	R609
		Reliure sprirale hélicoidale 25	**0,70 €**	R610
		Reliure sprirale hélicoidale 30	**1,04 €**	R611
		Reliure sprirale hélicoidale 8	**0,13 €**	R604
		Support paper board (m²)	**48,00 €**	R396
		Textile (m²)	**23,00 €**	R390
		Transparent rhodoïd	**0,10 €**	R336
		Tube pour A0	**3,00 €**	R382
		Vinyle adhésif (m²)	**16,00 €**	R389
		yupo tako /M²	**25,00 €**	R535
		Bâche vinyle interieur au m²	**24,00 €**	Anti feu-R379
		plaque komacex 5 mm m²	**36,12 €**	R665
		ourlet pour banderole	**5,00 €**	R662

Tarifs

Composante	Unicaen

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
Locations	**Salles spécialisées**	Salle Aula Magna	**4 939 €**	Journée sur week-end
		Amphi 200 places	**945 €**	Journée
		Amphi 500 places	**1 365 €**	Journée
		Amphi Marie Curie (1 000 places)	**8 925 €**	Journée
			9 975 €	Soirée
		Amphi ou salle 150 places journée	**840 €**	Journée lundi vendredi 8h-17
		Amphi ou salle 150 places soirée	**882 €**	Soirée de 14h-23h du lundi au vendredi
		Amphi ou salle 150 places week-end	**941 €**	Week end
		Amphi ou salle 250 places journée	**945 €**	Journée lundi vendredi 8h-17
		Amphi ou salle 250 places soirée	**992 €**	Soirée de 14h-23h du lundi au vendredi
		Amphi ou salle 250 places week-end	**1 058 €**	Week end
		Amphi ou salle 300 places journée	**1 155 €**	Journée lundi vendredi 8h-17
		Amphi ou salle 300 places soirée	**1 213 €**	Soirée de 14h-23h du lundi au vendredi
		Amphi ou salle 300 places week-end	**1 294 €**	Week end
		Amphi P. Daure + Salle Aula Magna	**8 925 €**	Journée
			9 371 €	Journée avec soirée
			9 975 €	Soirée
			11 172 €	Soirée sur week-end
		Amphi salle 100 place journée	**735 €**	Journée lundi vendredi 8h-17
		Amphi salle 100 place soirée	**772 €**	Soirée de 14h-23h du lundi au vendredi
		Amphi salle 100 places week-end	**823 €**	Week end
		Galerie vitrée (340 places)	**945 €**	
			1 785 €	
		Salle Aula Magna	**4 410 €**	Journée
			4 631 €	Journée + Soirée
		Salles Banalisées (environ 50 à 60 places pour 60 - 100 ma	**420 €**	HT + TVA 20 %
Reprographie	**Reprographie de proximité**	Impression	**0,03 €**	Noir et blanc
			0,08 €	Couleur

Tarifs

Composante 951- SCD

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
Inscriptions	**Documentation**	Droits d'inscription BU	**17,00 €**	Elèves et enseignants dans le cadre de convention de partenariat
		droits inscription BU	**34,00 €**	étudiants et enseignants ne relevant d'une université française (BTS, CNAM, CNED, interage, IRTS, etc.)
			51.00 €	Usagers extérieurs individuels
			102.00 €	organismes et personnes à titre institutionnel
Prestations	**Documentation**	Prêt entre BU-Emprunteur. Ouvrages ou thèses Etranger hors BLDSC et NLM	**0,00 €**	Etudiants et personnels Unicaen
			15,00 €	Usagers extérieurs individuels
			30,00 €	Organismes privés
		Prêt entre BU-Emprunteur. Ouvrages ou thèses France	**0,00 €**	Etudiants et personnels Unicaen
			8,00 €	Usagers extérieurs individuels
			16,00 €	Organismes privés
		Prêt entre BU-Emprunteur. Photocopies Etranger hors BLDSC et NLM	**0,00 €**	Etudiants et personnels Unicaen
			8,00 €	Usagers extérieurs individuels
			16.00 €	Oroanismes privés
		Prêt entre BU-Emprunteur. Photocopies France	**0,00 €**	Etudiants et personnels Unicaen
			6,00 €	Usagers extérieurs individuels
			12,00 €	Organismes privés
		Prêt entre BU-Prêteur. Microfiche	**7,00 €**	par volume. Organismes publics
			14,00 €	par volume. Organismes privés
		Prêt entre BU-Prêteur. Ouvrage ou thèse Etranger	**20,00 €**	par volume. Organismes publics
			40,00 €	par volume. Organismes privés
		Prêt entre BU-Prêteur. Ouvrage ou thèse France	**10,00 €**	par volume. Oroanismes publics
			20,00 €	par volume. Oroanismes privés
		Prêt entre BU-Prêteur. Photocopies par voie électroniqueanger hors BLDSC et NLM	**0,00 €**	
		Prêt entre BU-Prêteur. Photocopies par voie postale	**7,00 €**	Tranche de 50 pages. Organismes publics
			14,00 €	Tranche de 50 pages. Organismes privés

Tarifs

Composante 961- SUAPS

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
Inscriptions	**Sports**	Carte piscine enfant	**30 €**	Enfant du personnel Universitaire - créneau du mercredi
		Inscription Suaps	**30 €**	Étudiants UNICAEN CPGE- IFSI-ENSI - Tous sites, boursiers et non boursiers-2 activités SUAPS pour l'année
			50 €	Personnels UNICAEN -CROUS - ENSI
	Vie étudiante	Formations PSC1	**40 €**	
Locations	**Salles spécialisées**	Espace forme	**40 €**	Par heure.
		Grand gymnase	**28 €**	Par heure.
		Halle des sports	**40 €**	Par heure.
		Ligne d'eau	**20 €**	Par heure, sans surveillance, période verte.
				Par heure, sans surveillance, week-end.
			23 €	Par heure, sans surveillance, période rouge.
			25 €	Par heure, avec surveillance, période verte.
			30 €	Par heure, avec surveillance, période rouge.
		Mur d'escalade	**48 €**	Par heure.
		Piscine Bassin d'apprentissage	**39 €**	Par heure, sans surveillance, période verte.
				Par heure, sans surveillance, week-end.
			47 €	Par heure, sans surveillance, période rouge.
			50 €	Par heure, avec surveillance, période verte.
			60 €	Par heure, avec surveillance, période rouge.
		Piscine Grand Bassin	**98 €**	Par heure, sans surveillance, période verte.
				Par heure, sans surveillance, week-end.
			125 €	Par heure, avec surveillance, période verte.
			150 €	Par heure, avec surveillance, période rouge.
		Piste	**30 €**	Par heure.
		Salle de combat	**24 €**	Par heure.
		Salle de danse	**24 €**	Par heure.
		Salle polyvalente	**20 €**	Par heure.
		Terrain synthétique	**90 €**	Par heure
Objets promotionnels		Bonnet piscine	**4 €**	
			5 €	
			6 €	
		Casquettes	**5 €**	
		Gourde écologique	**5 €**	
		Gourdes	**4 €**	
		Lunettes fluo	**2 €**	
		Montre de suivi d'activité	**39 €**	
		Parapluie de golf	**10 €**	
		Sac	**12 €**	
			20 €	
			30 €	
		Serviette de bain	**10 €**	
		Sweat shirt	**25 €**	
		Sweat shirt technique	**50 €**	
			65 €	
		Tee-shirt	**6 €**	
		Tee-shirt technique	**10 €**	
			16 €	
			20 €	
Stages et séjours	**Stages sportifs**	Stages sportifs et séjours étrangers	**30 €**	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			50 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			70 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			90 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			110 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			150 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			190 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			210 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			230 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			250 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			270 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			280 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			300 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			320 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			330 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			350 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			370 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			390 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			420 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			440 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			450 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			470 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			490 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			510 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			530 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			560 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			590 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			620 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			650 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			680 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			710 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			750 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			800 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			850 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,
			900 €	Montant du stage est determiné selon le lieu (région-France- Pays frontaliers) , la durée, prestataire,

Tarifs

Composante 965- Presses Universitaires de Caen

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
Publications		"Sauf le droit épiscopal"	**12 €**	Tarif HT
			28 €	Tarif HT
		1001 circonstants	**22 €**	
		1204 - La Normandie entre Plantagen	**40 €**	
		21e cas (Le)-épuisé	**13 €**	
		30 ans d'archéologie médiévale en F	**47 €**	Tarif HT
		32 nouvelles irlandaises -	**17 €**	
		40 ans des sciences de l'éducation	**7 €**	Tarif HT
			14 €	Tarif HT
			30 €	Tarif HT
		911-2011 Penser les mondes normands	**33 €**	Tarif HT
		À la rencontre de l'Europe	**6 €**	Tarif HT
			13 €	Tarif HT
		A l'ouest d'oil, des mots et des ch	**22 €**	
		A propo(t)s de l'usage, de la produ	**36 €**	Tarif HT
		Abruzze maritime (L') : un mezzogio	**9 €**	
		Achard de Saint-Victor	**27 €**	Tarif HT
		Acteurs et action	**9 €**	Tarif HT
			9 €	Tarif HT
			17 €	Tarif HT
			21 €	Tarif HT
		Adams John : Ecrits Politiques et P	**28 €**	
		Adaptation théâtrale en Irlande	**10 €**	Tarif HT
			12 €	Tarif HT
			24 €	Tarif HT
			63 €	Tarif HT
		Adjectif en français et à travers l	**23 €**	
		Advances in electrocardiology	**14 €**	
		Afrique coloniale et postcoloniale	**28 €**	
		Age d'or de la littérature d'enfanc	**24 €**	
		Alberte & la liberté	**14 €**	Tarif HT
		Ambiguité et la Paraphrase (L')	**22 €**	
		Aménagement du territoire en Grande	**10 €**	
		Aménagement du territoire, changeme	**7 €**	Tarif HT
			21 €	
			50 €	Tarif HT
		Ames dans le brouillard (Des)	**14 €**	
		Ange de nylon	**14 €**	Tarif HT
		Annuaire des thèses 1999	**7 €**	
		Annuaire des thèses 2000	**7 €**	
		Anthologie de nouvelles irlandaises	**14 €**	
		Anthologie du théâtre irlandais d'O	**23 €**	
		Anthropologie de l'écriture et péda	**6 €**	Tarif HT
			7 €	Tarif HT
			13 €	
			30 €	Tarif HT
		Apparition dans les oeuvres d'art	**9 €**	Tarif HT
			19 €	Tarif HT
		Apprentissage du métier d'enseignan	**7 €**	Tarif HT
			9 €	Tarif HT
			14 €	Tarif HT
			38 €	Tarif HT
		Architecture de la Renaissance en N	**38 €**	
		Architecture norm. Moyen âge (1e)	**69 €**	
		Architecture norm. Moyen âge (2e)	**38 €**	
		Art et artifice	**9 €**	
		Arts funéraires et décors de la vie	**17 €**	
		Aspects de la poétique ronsardienne	**11 €**	
		Atlas de l'agriculture normande	**14 €**	
		Atlas de répartition des plantes va	**26 €**	
		Atlas linguistique et ethnographiqu	**95 €**	Tarif HT
		Atlas social de Basse-Normandie (Fa	**19 €**	
			26 €	
			33 €	
			40 €	
		Au coin des rues de Saint-Lô	**9 €**	Tarif HT
			19 €	Tarif HT
		Auteur (L')	**4 €**	Tarif HT
			22 €	
			50 €	Tarif HT
		Autobiographie irlandaise (L'): Voi	**10 €**	Tarif HT
			19 €	
			50 €	Tarif HT
		Autour de la préposition	**9 €**	Tarif HT
			21 €	
		Autour de Lanfranc	**9 €**	Tarif HT
			9 €	Tarif HT
			23 €	Tarif HT
			50 €	Tarif HT
		Autour de l'enjambement	**7 €**	Tarif HT
			15 €	Tarif HT
		Autour des machines de Vitruve	**9 €**	Tarif HT
			21 €	Tarif HT
		Avec Lefort, après Lefort	**6 €**	Tarif HT
			15 €	Tarif HT
		Bactéries lactiques 1991 (Les)	**17 €**	
		Bactéries lactiques 1994 (Les) lact	**43 €**	
		Bannister (Kirsten Hamman) - traduc	**10 €**	
		Barbares et Sauvages : images et re	**20 €**	
		Barbey d'Aurevilly en tous genres	**10 €**	Tarif HT
			24 €	Tarif HT
		Bayeux Tapestry (The): Embroidering	**37 €**	
		Bibliothèque d'histoire rurale 1	**39 €**	
		Bibliothèque d'histoire rurale 10	**27 €**	
		Bibliothèque d'histoire rurale 11	**30 €**	Tarif HT
		Bibliothèque d'histoire rurale 12	**27 €**	Tarif HT
		Bibliothèque d'histoire rurale 13	**27 €**	Tarif HT
		Bibliothèque d'histoire rurale 2	**27 €**	
		Bibliothèque d'histoire rurale 3	**26 €**	
		Bibliothèque d'histoire rurale 4	**32 €**	

Publications

Bibliothèque d'histoire rurale 5	**42 €**	
Bibliothèque d'histoire rurale 6	**30 €**	
Bibliothèque d'histoire rurale 7	**43 €**	
Bibliothèque d'histoire rurale 8	**30 €**	
Bibliothèque d'histoire rurale 9	**30 €**	
Bibliothèque d'histoire rurale n°14	**62 €**	Tarif HT
Bibliothèque Pôle rural 1 : Bâtir	**24 €**	
Bibliothèque Pôle rural 2 : Repens	**24 €**	Tarif HT
Bibliothèque Pôle rural 3 : Paysag	**24 €**	Tarif HT
Bibliothèque Pôle rural 4 : Les pet	**24 €**	Tarif HT
Bibliothèque Pôle rural 5 : Forêt	**28 €**	Tarif HT
Blasons armoriés du Clos du Cotenti	**28 €**	
Blasons du Clos du Cotentin II	**19 €**	
Bretteville-sur-Odon, naissance d'u	**22 €**	
Burlamaqui : Principes du droit nat	**17 €**	
Burlamaqui : Principes du droit pol	**26 €**	
Cadavre dans la voiture rouge (Le)	**13 €**	
Cadre de vie et manières d'habiter	**40 €**	
Caen Castle	**14 €**	Tarif HT
Cahiers de comptabilité n° 1 - Les	**22 €**	
Cahiers de comptabilité n° 2 - La c	**22 €**	
Cahiers de comptabilité n° 3 - La c	**22 €**	
Campanella : Aphorismes politiques	**22 €**	
Catalogue des manuscrits liturgique	**7 €**	Tarif HT
	15 €	Tarif HT
Cathédrale (La)	**14 €**	
Catholiques en Basse-Normandie (Les	**7 €**	
CDT : Giacomo Debenedetti, traducte	**23 €**	
CDT : Giosuè Carducci et la constru	**19 €**	
CDT : Guido Gozzano narrateur	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
CDT : La littérature d'enfance et d	**7 €**	Tarif HT
	15 €	Tarif HT
CDT : Le mythe impérial et l'allégo	**9 €**	Tarif HT
	19 €	
CDT : Le roman d'un maître d'école	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
CDT : L'ombre et la forme. Du fanta	**24 €**	
Centre de pouvoir et organisation d	**40 €**	Tarif HT
CERA 25 - épuisé	**4 €**	
CERA 27 : Nord-Cotentin : les lende	**4 €**	
CERA 28 : Le retard scolaire dans l	**4 €**	
CERA 29 : La Rue Froide et le Vaugu	**4 €**	
CERA 30 : Jeunes en difficulté. Ver	**4 €**	
CERA 31-32 : Comportements politiqu	**9 €**	
CERA 33 : Ici et Ailleurs : thèmes	**4 €**	
CERA 34 : De l'autre côté de l'eau.	**6 €**	
CERA 35 : Le transmanche	**6 €**	
CERA 36 : Emploi : du chômage à la	**4 €**	
CERA 37 : La dynamique du tissu ind	**7 €**	
CERA 38 : La mobilité des professeu	**9 €**	
CERA 39 : Terrains urbains dans les	**9 €**	
Céramique à Strasbourg (la)	**40 €**	
CERVIR 01 : Exemples de sociétés ru	**9 €**	
CERVIR 02 : Exploitations agricoles	**9 €**	
CERVIR 03 : Carte de l'utilisation	**7 €**	
CERVIR 04 : Carte de l'utilisation	**7 €**	
CERVIR 05 : Le bassin de Segura	**6 €**	
CERVIR 06 : Ë la découverte du mass	**9 €**	
CERVIR 07 : L'aménagement rural	**9 €**	
CERVIR 09 : Carte des mutations de	**14 €**	
CERVIR 12 : Les sociétés rurales en	**9 €**	
Charles Quint maître du monde : ent	**15 €**	
Charmes - Magiske Sanger (Paul Valé	**11 €**	
Charpentes de la cathédrale de Baye	**9 €**	
Chat enterré	**12 €**	
Château de Caen, Mille ans d'une	**14 €**	
Château et pouvoirs en Champagne	**47 €**	Tarif HT
Château Gaillard, vol. 5	**8 €**	
Château Gaillard, vol. 7	**8 €**	
Château Gaillard, vol. 9-10	**8 €**	
Château Gaillard, vol.11	**10 €**	
Château Gaillard, vol.12	**11 €**	
Château Gaillard, vol.13	**12 €**	
Château Gaillard, vol.14	**33 €**	
Château Gaillard, vol.15	**35 €**	
Château Gaillard, vol.16	**36 €**	
Château Gaillard, vol.17	**36 €**	
Château Gaillard, vol.18	**41 €**	
Château Gaillard, vol.19	**40 €**	
Château Gaillard, vol.20	**41 €**	
Château Gaillard, vol.21	**40 €**	
Château Gaillard, vol.22	**42 €**	
Château Gaillard, vol.23	**45 €**	
Château Gaillard, vol.24	**45 €**	Tarif HT
Château Gaillard, vol.25	**43 €**	Tarif HT
Château Gaillard, vol.26	**43 €**	Tarif HT
Château Gaillard, vol.27	**43 €**	Tarif HT
Château Gaillard, vol.28	**43 €**	Tarif HT
Château Gaillard, vol.29	**43 €**	Tarif HT
Château Ganne (le)	**21 €**	
Château, Ville et pouvoir	**35 €**	Tarif HT
Chemin faisant. Parcours en géograp	**27 €**	Tarif HT
Christ dans les champs (Le)	**12 €**	
Chroniques latines du Mont Saint Mi	**33 €**	
Chute secrètre de Constance Wilde	**5 €**	Tarif HT
	9 €	Tarif HT
Cinq études sur Célestin Freinet	**6 €**	
	14 €	
	42 €	
Circulations monétaires et réseaux	**29 €**	Tarif HT
Ci-vi-li-sa-tion. Une double inflam	**10 €**	
CLCR 01 : Traductions et réécriture	**12 €**	
CLCR 02 : Identité et Altérité (Esp	**12 €**	
CLCR 03 : Figures de l'autre (Itali	**12 €**	
CLCR 04 : Rencontres ou Cataclysmes	**17 €**	
Cliniques juridiques (Les)	**8 €**	Tarif HT

Publications

Cliniques juridiques (Les)	**17 €**	Tarif HT
Clos du Cotentin (Le)	**12 €**	
Club (Le) - traduction	**9 €**	
Comme neige	**17 €**	Tarif HT
Composition de la Eyrbyggja Saga (L	**3 €**	Tarif HT
	4 €	
	10 €	Tarif HT
Composition syntaxique et figement	**19 €**	
Compositions et recompositions du l	**8 €**	Tarif HT
	9 €	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
	38 €	Tarif HT
Constans : Droit des ecclésiastique	**26 €**	
Conte de fées en Normandie (Le)	**17 €**	
Contribution à l'étude des établiss	**3 €**	Tarif HT
	6 €	
	15 €	Tarif HT
Coopération économique entre les de	**6 €**	Tarif HT
	10 €	
	28 €	Tarif HT
Corps et témoignage	**7 €**	Tarif HT
	19 €	
	43 €	Tarif HT
Corps, gestes et vêtements dans l'A	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
Co-texte et calcul du sens	**22 €**	
CPH n°59 : Patocka, la vie du monde	**14 €**	Tarif HT
CPH n°60/2023 : Narration et sens	**14 €**	Tarif HT
CPH04 : Souveraineté et Citoyenneté	**14 €**	
CPH05 : La pensée libérale de John	**10 €**	
CPH06 : La Tyrannie (épuisé)	**14 €**	
CPH07 : La pensée politique de Mont	**11 €**	
CPH08 : L'Egalité (épuisé)	**14 €**	
CPH09 : La philosophie du droit de	**11 €**	
CPH10 : La Guerre	**14 €**	
CPH11 : Des théories du droit natur	**13 €**	
CPH12 : La Loi civile	**17 €**	
CPH13 : Du positivisme juridique	**14 €**	
CPH14 : Etat et Nation (épuisé)	**17 €**	
CPH15 : La Politique historique de	**14 €**	
CPH16 : La révolution française ent	**17 €**	
CPH17 : La pensée politique de Hans	**17 €**	
CPH18 : Ethique et Droit à l'âge dé	**18 €**	
CPH19 : L'Actualité de Tocqueville	**17 €**	
CPH20 : La fondation des normes	**18 €**	
CPH21 : La Politique et les Droits	**18 €**	
CPH22 : Sujet de droit et Objet de	**19 €**	
CPH23 : La Pensée de leo Strauss	**19 €**	
CPH24 : L'Etat de droit	**19 €**	
CPH25 : Le Stooecisme aux XVIe et X	**20 €**	
CPH26 : L'Ecole de marbourg	**19 €**	
CPH27 : La Querelle des normes	**20 €**	
CPH28 : Le Sujet de l'action, le Su	**20 €**	
CPH29 : Davidson analysé	**14 €**	
CPH30 : Raison et Emigration	**22 €**	
CPH31-32 : Philosophie analytique (	**22 €**	
CPH33 : Kant analysé	**17 €**	
CPH34 : Libéralisme et républicanis	**19 €**	
CPH35 : La querelle des arguments t	**16 €**	
CPH36 : Johann Friedrich Herbart (1	**16 €**	
CPH37 : La Normativité (CD Rom incl	**22 €**	
CPH38-39 : Le réalisme des universa	**28 €**	
CPH40-41 : Gareth Evans	**13 €**	
CPH42 : Les mondes possibles-épuisé	**14 €**	
CPH43 : Dire le néant	**22 €**	
CPH44 : Tocqueville La démocratie	**19 €**	
CPH45 : Réalisme et théories physiq	**17 €**	
CPH46 : Les diviseurs de l'être	**14 €**	Tarif HT
CPH47 : Le phénomène Europe	**14 €**	Tarif HT
CPH48 : Philosophie russe	**17 €**	Tarif HT
CPH49 : Levinas : au-delà du visibl	**23 €**	Tarif HT
CPH50 : Figures du "cogito"	**14 €**	Tarif HT
CPH51 : Esthétiques de Diderot	**14 €**	Tarif HT
CPH52 : Le "je" empirique des philo	**14 €**	Tarif HT
CPH53 : Totalitas Aux origines d'un	**14 €**	Tarif HT
CPH54 : Lectures de Gabriel Tarde	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
CPH55 : Heidegger et la phénoménolo	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
CPH56 : Le concept de communauté	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
CPH57 : Lecture de Cabanis au XIXe	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
CPH58 : Style et subjectivité	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
CRDF n° 1: La garantie juridictionn	**14 €**	
CRDF n° 10 : Esclavage et travai	**17 €**	Tarif HT
CRDF n° 11 : Le droit de la famille	**17 €**	Tarif HT
CRDF n° 12 : Droit et psychiatrie	**17 €**	Tarif HT
CRDF n° 13 : Le droit d'asile	**17 €**	Tarif HT
CRDF n° 14 : Urbanisme et droits fo	**17 €**	Tarif HT
CRDF n° 15 : Le corps humain saisi	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
CRDF n° 16 - Les partis politiques	**8 €**	Tarif HT
	19 €	Tarif HT
CRDF n° 17 : La motivation des acte	**9 €**	Tarif HT
	23 €	Tarif HT
CRDF n° 18 : La vulnérabilité	**9 €**	Tarif HT
	23 €	Tarif HT
CRDF n° 19 : Pandémies et épidémies	**9 €**	Tarif HT
	23 €	Tarif HT
CRDF n° 2 : Les titulaires particul	**14 €**	
CRDF n° 3 : Surveiller et punir. Su	**14 €**	
CRDF n° 4 : Quel avenir pour la lao	**14 €**	
CRDF n° 5 : L'enfant	**14 €**	
CRDF n° 6 : Pouvoirs exceptionnels	**14 €**	
CRDF n° 7 : L'Universalisme des dro	**14 €**	Tarif HT

Publications

CRDF n° 8 : La liberté d'expression	**14 €**	Tarif HT
CRDF n° 9 : Conseil constitutionnel	**17 €**	Tarif HT
CRDF n°20 : La propriété	**23 €**	Tarif HT
CRDF n°21 : Numérique et ordre	**23 €**	Tarif HT
Critique littéraire du XXè siècle e	**19 €**	
CRTS 01: Théories et Méthodes	**8 €**	
CRTS 02-03 : Analyses et modèles du	**8 €**	
CRTS 09 : Les Discours du social -	**9 €**	
CRTS 12 : Ethique et Social	**9 €**	
CRTS 13 : Jeunes et générations. Cl	**9 €**	
CRTS 14 : Le social à l'épreuve du	**9 €**	
CRTS 15 : La vieillesse : l'enjeu ?	**9 €**	
CRTS 16 : Le social aux prises avec	**9 €**	
CRTS 17 : Le social aux prises avec	**9 €**	
CRTS 18 : Intégration (des concepts	**9 €**	
CRTS 19 : Classer les assistés (188	**9 €**	
CRTS n° spécial : Annuaire de reche	**9 €**	
CRTS n° spécial : L'Eclatement du s	**22 €**	
Cuisine et la table au Moyen Age	**43 €**	
Culture et Civilisation vikings : u	**2 €**	
Cumberland : Traité philosophique d	**36 €**	
Cuzco à la fin du XVIIe et au début	**10 €**	
D'Alembert : Eloge de l'Abbé de Sai	**10 €**	
Dans l'ombre de l'avenir	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
De architecti scientia	**10 €**	Tarif HT
	24 €	Tarif HT
De la charpente romane à la charpen	**52 €**	
De l'hérétique à la sainte - Les pr	**9 €**	Tarif HT
	10 €	Tarif HT
	24 €	Tarif HT
	55 €	Tarif HT
Décisions sous contraintes (Les) :	**26 €**	
Dépistage néonatal de la mucoviscid	**36 €**	
Depuis l'enfance matelot - Pêqueux	**14 €**	
Des pots dans la tombe (IXe-XVIIIe	**52 €**	Tarif HT
Destutt : Commentaire sur l'Esprit	**30 €**	
Deux dramaturges lituaniens - tradu	**14 €**	
Développement régional rural en Eur	**9 €**	
Dictionnaire étym. des noms de comm	**24 €**	
Dictionnaire étymologique des noms	**22 €**	
Didactique de la géographie - manue	**22 €**	
Didactique de la géographie (2è édi	**24 €**	
Didactique de la géographie (3è édi	**24 €**	
Didactisation du français vernacula	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Dieux de Platon (Les)	**24 €**	
Dieux de Platon (Les) - 2e édition	**10 €**	Tarif HT
	24 €	Tarif HT
Dire à l'être (Du) : tensions ident	**13 €**	
Discours sur la religion et sur que	**24 €**	Tarif HT
Discours sur la sujétion de l'Irlan	**5 €**	Tarif HT
	12 €	
	30 €	Tarif HT
Distinction et supériorité sociale	**35 €**	Tarif HT
DOC. MRSH 02 : La Célestine	**14 €**	
DOC. MRSH 04 : Adapter un texte non	**12 €**	
DOC. MRSH 05 : L'Enseignement privé	**17 €**	
DOC. MRSH 06 : Environnement, Aména	**17 €**	
DOC. MRSH 07 : Espaces et Sociétés	**22 €**	
DOC. MRSH 08 : Géographie et inform	**12 €**	
DOC. MRSH 09 : Des Hommes et des Ma	**14 €**	
DOC. MRSH 10 : Littoraux : entre en	**22 €**	
DOC. MRSH 11 : Théories du texte et	**17 €**	
DOC. MRSH 12 : L'Adaptation théâtra	**14 €**	
DOC. MRSH 13 : L'Enseignement privé	**17 €**	
DOC. MRSH 14 : Faire la géographie	**18 €**	
DOC. MRSH 15 : Dynamiques des terri	**19 €**	
Domat : Les Quatre livres du droit	**32 €**	
Domat : Traité des lois	**14 €**	
Double jeu n° 10 : Figurations du p	**14 €**	Tarif HT
Double jeu n° 11 : Cinéma et théâtr	**14 €**	Tarif HT
Double jeu n° 12 : Marcel Achard en	**14 €**	Tarif HT
Double jeu n° 13 : François d'Assis	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
Double jeu n° 14 : Violences et pas	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
Double jeu n° 15 : Drôles d'endroit	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
Double jeu n° 16 : Ecrits de specta	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
Double jeu n° 17 : L'oeuvre et les	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
Double jeu n° 18 : Concevoir le déc	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
Double jeu n° 7 : Alain Resnais et	**14 €**	Tarif HT
Double jeu n° 8 : Les images aussi	**14 €**	Tarif HT
Double jeu n° 9 : D'un chéreau à l'	**14 €**	Tarif HT
Double jeu n°1 : l'acteur créateur	**14 €**	
Double jeu n°19 : Exils	**14 €**	Tarif HT
Double jeu n°2 : René Allio	**14 €**	
Double jeu n°20 : Contagion en scèn	**14 €**	Tarif HT
Double jeu n°3 : Sacha Guitry et le	**14 €**	
Double jeu n°4 : Scènes de séductio	**14 €**	
Double jeu n°5 : Les représentation	**14 €**	
Double jeu n°6 : Action et contem	**14 €**	Tarif HT
Dubliners : rituels d'écriture	**7 €**	Tarif HT
	14 €	
	38 €	Tarif HT
Dumas amoureux - Formes et imaginai	**9 €**	Tarif HT
	10 €	Tarif HT
	20 €	Tarif HT
	24 €	Tarif HT
Easy Man (An), Un Homme tranquille	**7 €**	
Ecole et religion	**9 €**	Tarif HT
	11 €	Tarif HT
	19 €	Tarif HT

Publications

Ecole et religion	**50 €**	Tarif HT
Ecrire ou la présence du passé	**9 €**	Tarif HT
	21 €	Tarif HT
Ecriture de l'Histoire dans l'oeuvr	**28 €**	
Ecriture de soi et Argumentation :	**17 €**	
Ecriture et Exercice de la pensée	**17 €**	
Ecrivaines irlandaises Irish Women	**8 €**	Tarif HT
	9 €	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
	38 €	Tarif HT
Ecrivains italiens et leurs traduct	**13 €**	
Edad media y renacimiento : continu	**13 €**	
Edgar Morin et le cinéma	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Education et longue durée	**7 €**	Tarif HT
	14 €	
	30 €	Tarif HT
Elections législatives en Basse-Nor	**10 €**	
Elevage en Normandie (L') (étude gé	**4 €**	Tarif HT
	20 €	Tarif HT
	28 €	
Elseneur 37 : La forme versifiée	**14 €**	Tarif HT
ELSENEUR 04 : Révolutions ?	**7 €**	
ELSENEUR 05 : Les Intellectuels	**9 €**	
ELSENEUR 06 : La Révolution vue de	**10 €**	
ELSENEUR 07 : L'Errance	**13 €**	
ELSENEUR 08 : Modernité ?	**10 €**	
ELSENEUR 09 : Le Sujet de l'écritur	**12 €**	
ELSENEUR 10 : Hugo moderne ?	**12 €**	
ELSENEUR 11 : De l'auteur au sujet	**13 €**	
ELSENEUR 12 : Joachim Du Bellay	**10 €**	
ELSENEUR 13 : Correspondance et For	**11 €**	
ELSENEUR 14 : L'Ecriture de soi com	**13 €**	
ELSENEUR 15-16 : Postérités du Gran	**22 €**	
ELSENEUR 17 : Se raconter, témoigne	**14 €**	
ELSENEUR 18 : Fables urbaines : éth	**19 €**	
ELSENEUR 19 : L'histoire en miettes	**22 €**	
ELSENEUR 20 : Avatars littéraires d	**23 €**	
ELSENEUR 21 : Contraintes formelles	**20 €**	
ELSENEUR 22 : L'autobiographie hors	**17 €**	
ELSENEUR 23 : Le monument, la trace	**14 €**	
ELSENEUR 24 : Le singulier, le cont	**14 €**	Tarif HT
ELSENEUR 25 : Représenter la vie ps	**14 €**	Tarif HT
ELSENEUR 26 : Récrits	**14 €**	Tarif HT
ELSENEUR 27 : La poésie, au défaut	**14 €**	Tarif HT
ELSENEUR 28 : L'anti-critique des é	**14 €**	Tarif HT
ELSENEUR 29 : Fictions de guerre	**14 €**	Tarif HT
ELSENEUR 30 : Monstruosités cont	**16 €**	Tarif HT
ELSENEUR 31 : L'exemple historique	**14 €**	Tarif HT
ELSENEUR 32 : L'oralité dans le rom	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
Elseneur 33 : Sur la paroi nocturne	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
ELSENEUR 34 : J.-H. Rosny aîné	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
ELSENEUR 35 : Claude Simon, passion	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
ELSENEUR 36 : Écrit sur l'écorce, l	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
Elseneur n°38/2023 : Pratiques d'am	**14 €**	Tarif HT
Emigrés français (Les) (1789-1825)	**14 €**	
Encomium Emmae Reginae	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Enfants de Mussolini". Littéra	**27 €**	Tarif HT
Ente et la Chimère (L') : aspects d	**12 €**	
Entrelacs franco-irlandais : langue	**10 €**	Tarif HT
	19 €	
	50 €	Tarif HT
Epistolaire au féminin (L'). Corres	**7 €**	Tarif HT
	24 €	
	50 €	Tarif HT
Epopée et mémoire nationale	**9 €**	Tarif HT
	19 €	Tarif HT
Eprouver le monde	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Erhard : Apologie du diable - tradu	**9 €**	
Errances - texte et traduction (ép	**14 €**	
Espace de la jalousie (L')	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Espaces de l'imaginaire unioniste n	**10 €**	Tarif HT
	22 €	
	55 €	Tarif HT
Essai politique sur le commerce	**24 €**	Tarif HT
Etat et la culture en	**28 €**	Tarif HT
Etude géographique du tourisme (L')	**9 €**	
Etudes irlandaises : In memoriam Pa	**24 €**	
Etudes irlandaises 1	**7 €**	
Etudes irlandaises 10	**13 €**	
Etudes irlandaises 11	**13 €**	
Etudes irlandaises 12.1	**13 €**	
Etudes irlandaises 12.2	**13 €**	
Etudes irlandaises 13.1	**13 €**	
Etudes irlandaises 13.2	**13 €**	
Etudes irlandaises 14.1	**17 €**	
Etudes irlandaises 14.2	**13 €**	
Etudes irlandaises 15.1	**13 €**	
Etudes irlandaises 15.2	**13 €**	
Etudes irlandaises 16.1	**13 €**	
Etudes irlandaises 16.2	**13 €**	
Etudes irlandaises 17.1	**13 €**	
Etudes irlandaises 17.2	**18 €**	
Etudes irlandaises 18.1	**17 €**	
Etudes irlandaises 18.2	**17 €**	
Etudes irlandaises 19.1	**17 €**	
Etudes irlandaises 19.2	**17 €**	
Etudes irlandaises 2	**7 €**	
Etudes irlandaises 20.1	**17 €**	

Publications	Etudes irlandaises 20.2	**17 €**	
	Etudes irlandaises 21.1	**17 €**	
	Etudes irlandaises 21.2	**17 €**	
	Etudes irlandaises 22.1	**17 €**	
	Etudes irlandaises 22.2	**17 €**	
	Etudes irlandaises 23.1	**19 €**	
	Etudes irlandaises 23.2	**19 €**	
	Etudes irlandaises 24.1	**19 €**	
	Etudes irlandaises 24.2	**19 €**	
	Etudes irlandaises 25.1	**19 €**	
	Etudes irlandaises 25.2	**19 €**	
	Etudes irlandaises 26.1	**19 €**	
	Etudes irlandaises 26.2	**19 €**	
	Etudes irlandaises 27.1	**19 €**	
	Etudes irlandaises 27.2	**19 €**	
	Etudes irlandaises 28.1	**19 €**	
	Etudes irlandaises 28.2	**19 €**	
	Etudes irlandaises 29.1	**19 €**	
	Etudes irlandaises 29.2	**19 €**	
	Etudes irlandaises 3	**7 €**	
	Etudes irlandaises 30.1	**19 €**	
	Etudes irlandaises 30.2	**19 €**	
	Etudes irlandaises 31.1	**19 €**	
	Etudes irlandaises 31.2	**19 €**	
	Etudes irlandaises 32.1	**19 €**	
	Etudes irlandaises 32.2	**19 €**	
	Etudes irlandaises 33.1	**17 €**	
	Etudes irlandaises 33.2	**19 €**	
	Etudes irlandaises 34.1	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 34.2	**19 €**	
	Etudes irlandaises 35.1	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 35.2	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 36.1	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 36.2	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 37.1	**19 €**	
	Etudes irlandaises 37.2	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 38.1	**19 €**	
	Etudes irlandaises 38.2	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 39.1	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 39.2	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 4	**7 €**	
	Etudes irlandaises 40.1	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 40.2	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 41.1	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 41.2	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 42.1	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 42.2	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 43.1 (épuisé)	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 43.2	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 44.1 - 2019	**9 €**	Tarif HT
		19 €	Tarif HT
	Etudes irlandaises 44.2 - 2019	**9 €**	
		19 €	Tarif HT
	Etudes irlandaises 45.1 - 2020	**9 €**	
		19 €	Tarif HT
	Etudes irlandaises 45.2 - 2020	**9 €**	
		19 €	Tarif HT
	Etudes irlandaises 46.1 - 2021	**9 €**	Tarif HT
		19 €	Tarif HT
	Etudes irlandaises 46.2 - 2021	**9 €**	
		19 €	Tarif HT
	Etudes irlandaises 47.1 - 2022	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 47.2 - 2022	**19 €**	Tarif HT
	Etudes irlandaises 5	**9 €**	
	Etudes irlandaises 6	**9 €**	
	Etudes irlandaises 7	**9 €**	
	Etudes irlandaises 8	**9 €**	
	Etudes irlandaises 9	**9 €**	
	Etudes irlandaises hors série - Esp	**9 €**	
	Etudes irlandaises hors série - Etu	**9 €**	
	Etudes irlandaises hors série - Fan	**9 €**	
	Etudes irlandaises hors série - Ide	**9 €**	
	Etudes irlandaises hors série - Ima	**9 €**	
	Etudes irlandaises hors série - Ind	**6 €**	
		7 €	
	Etudes irlandaises hors série - Irl	**9 €**	
	Etudes irlandaises hors série - Que	**14 €**	
	Etudes irlandaises hors série - Rom	**9 €**	
	Études Irlandaises, 48.2/2023	**19 €**	Tarif HT
	Études irlandaises, n° 48.1/2023	**19 €**	Tarif HT
	Europe et les régions (L') : solida	**22 €**	
	Evêques aux champs. Châteaux et man	**33 €**	
	Evêques normands du XIe siècle (Les	**4 €**	Tarif HT
		22 €	
		50 €	Tarif HT
	Expertise judiciaire en informatiqu	**14 €**	
	Falaise Castle . Calvados	**14 €**	Tarif HT
	Fantastique dans la littérature lat	**7 €**	
	Femme noire américaine (La) : aspec	**12 €**	
	Fichte : Opuscules de politique et	**17 €**	
	Fins de romans : aspects de la conc	**13 €**	
	Flore vasculaire de Basse-Normandie	**22 €**	
		25 €	
		43 €	
		58 €	
	Flore vasculaire de BN (2e édition)	**28 €**	Tarif HT
	Flore vasculaire de BN (3e édition)	**28 €**	Tarif HT
	Fondations scandinaves en Occident	**30 €**	
	Forges médiévales et écurie de la R	**46 €**	Tarif HT
	Formation, qualification, emploi en	**8 €**	Tarif HT
		9 €	Tarif HT
		17 €	Tarif HT
		38 €	Tarif HT
	Formation, transformations des savo	**7 €**	Tarif HT
		7 €	Tarif HT
		8 €	Tarif HT
		14 €	Tarif HT

Publications

Formation, transformations des savo	**17 €**	Tarif HT
Formations superficielles de Saint-	**10 €**	
Fosses - vol.1	**40 €**	
Fosses - vol.2	**66 €**	
Français sont dans la baie (Les): L	**7 €**	Tarif HT
	15 €	
	40 €	Tarif HT
France de 1945 (La) : Résistances,	**26 €**	
France et Grande-Bretagne rurales	**14 €**	
France et l'Italie (La) : polémique	**11 €**	
France et l'Italie (La) : traductio	**11 €**	
Franc-Maçonnerie mystique au (De la	**9 €**	
Frédéric II (1194-1250) et l'hérita	**6 €**	Tarif HT
	22 €	
	50 €	Tarif HT
Freinet, 70 ans après (1ère édition	**16 €**	
Freinet, 70 ans après (2e édition)	**4 €**	Tarif HT
	16 €	
	38 €	Tarif HT
Galiéna 01	**7 €**	
Galiéna 02	**8 €**	
Galiéna 03	**9 €**	
Galiéna 04	**11 €**	
Galiéna 05	**9 €**	
Galiéna 06	**10 €**	
Galiéna 07	**12 €**	
Galiéna 08	**14 €**	
Garcia : Thomas Hobbes - bibliograp	**18 €**	
gens heureux (PŠivi Alasalmi) - (de	**10 €**	
GEO.SOC. 01 : Travaux et documents.	**9 €**	
GEO.SOC. 02 : Périphéries urbaines	**22 €**	
GEO.SOC. 03 : Travaux et documents	**12 €**	
GEO.SOC. 04 : Scolarisation, format	**22 €**	
GEO.SOC. 05 : Le foncier agricole d	**12 €**	
GEO.SOC. 06 : L'ouest politique, 75	**22 €**	
GEO.SOC. 07 : Elections et géograph	**22 €**	
GEO.SOC. 08 : France et Quebec, esp	**12 €**	
GEO.SOC. 09 : Ecole en Europe (L')	**22 €**	
GEO.SOC. 10 : Lire l'espace, compre	**14 €**	
GEO.SOC. 11 : Dynamiques urbaines	**26 €**	
GEO.SOC. 12 : Quelles campagnes pou	**29 €**	
Geoffroi Malaterra - Histoire du Gr	**33 €**	Tarif HT
GEOPHEN 01 : Eaux et climat	**10 €**	
GEOPHEN 02 : Sécheresse...sécheress	**10 €**	
George Bernard Shaw : un dramaturge	**10 €**	Tarif HT
	19 €	
	48 €	Tarif HT
George Sand : Pratiques et imaginai	**6 €**	
	28 €	
	50 €	
Gide aux miroirs : le roman du XXe	**27 €**	
Grande Rhétorique à la poésie (de l	**17 €**	
Grand-père Benno (Le) - traduction	**12 €**	
Grieg et Paris	**17 €**	
Grotius : Droit de la guerre et de	**38 €**	
	38 €	Tarif HT
	38 €	
		Tarif HT
Grotius : Mare Liberum - De la libe	**14 €**	
Grotius : Traité du pouvoir du magi	**30 €**	
Groupe d'Education nouvelle d'Eure-	**8 €**	Tarif HT
	9 €	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
	45 €	Tarif HT
Groupe et la revue Mot Dag (Le)	**4 €**	Tarif HT
	7 €	
	18 €	Tarif HT
Guerre et Identité	**12 €**	
Guillaume de Volpiano	**18 €**	
Guillaume le duc, Guillaume le roi.	**7 €**	
Habitat fortifié de Colletière (L')	**95 €**	Tarif HT
Harry Dickson, le Sherlock Holmes a	**14 €**	
Hauriou : Aux sources du droit : le	**14 €**	
Havre colonial de 1880 à 1960 (Le)	**33 €**	
Héritage maritime des Vikings en Eu	**38 €**	
Hérouvillette	**7 €**	
Heurs et Malheurs de la littérature	**14 €**	
Hiltu et Ragnar - traduction	**9 €**	
Hirondelles (Les)	**12 €**	
Histoire & Sociétés Rurales n° 20	**26 €**	
Histoire & Sociétés Rurales n° 21	**26 €**	
Histoire & Sociétés Rurales n° 22	**26 €**	
Histoire & Sociétés Rurales n° 23	**26 €**	
Histoire & Sociétés Rurales n° 24	**26 €**	
Histoire & Sociétés Rurales n° 25	**26 €**	
Histoire & Sociétés Rurales n° 26	**26 €**	
Histoire & Sociétés Rurales n° 27	**26 €**	
Histoire & Sociétés Rurales n° 28	**26 €**	
Histoire & Sociétés Rurales n° 29	**26 €**	
Histoire & Sociétés Rurales n° 30	**26 €**	
Histoire & Sociétés Rurales n° 31	**26 €**	
Histoire & Sociétés Rurales n° 32	**26 €**	
Histoire & Sociétés Rurales n° 33	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés Rurales n° 34	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés Rurales n° 35	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés Rurales n° 36	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés Rurales n° 37	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés Rurales n° 38	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés Rurales n° 39	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés Rurales n° 40	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés Rurales n° 41	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés Rurales n° 42	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés Rurales n° 43	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés rurales n°44	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés rurales n°45	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés rurales n°46	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés rurales n°47/20	**26 €**	Tarif HT

Publications

Histoire & Sociétés rurales n°48	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés rurales n°49	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés rurales n°50	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés rurales n°51	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés rurales n°52	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés rurales n°53/	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés rurales n°54/	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés rurales n°55/	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés rurales n°56/	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés rurales n°57	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés rurales n°58	**26 €**	Tarif HT
Histoire & Sociétés rurales n°59	**26 €**	Tarif HT
Histoire de la folie à l'âge classi	**11 €**	Tarif HT
Histoire de la littérature norvégie	**40 €**	
Histoire de la lutte et du catch en	**24 €**	Tarif HT
Histoire de l'Université de Caen 14	**33 €**	Tarif HT
Histoire et géographie des fromages	**14 €**	
Historiographie médiévale normande	**9 €**	Tarif HT
	12 €	Tarif HT
	28 €	Tarif HT
	60 €	Tarif HT
Hommage à Jean-Charles Payen. Farao	**29 €**	
Homo famelicus Le théatre de T.M.	**12 €**	Tarif HT
	17 €	
	45 €	Tarif HT
Hortus sanitatis : Livre IV	**33 €**	Tarif HT
Hôte étranger	**24 €**	Tarif HT
Hume : Quatre discours politiques	**19 €**	
Identité (l') : une question de lan	**19 €**	
Identité et discours - Approche mét	**5 €**	Tarif HT
	11 €	Tarif HT
Identité et Ethnicité	**30 €**	
Identités individuelles, Identités	**22 €**	
Iles Féroé (Les)	**13 €**	
Illuminations d'un écrivain (Les).	**12 €**	
Images de la contestation du pouvoi	**4 €**	Tarif HT
	24 €	
	50 €	Tarif HT
Imaginaires et Idéologies (Cahier d	**9 €**	
Impressions de France	**28 €**	Tarif HT
Inachevé (l')	**15 €**	Tarif HT
Inhumations de prestige	**33 €**	
Inhumations et édifices religieux	**30 €**	
Inter litteras & scientias	**11 €**	Tarif HT
	27 €	Tarif HT
Intérêt et Principes d'une cartogra	**10 €**	
IRA - Les Républicains irlandais (1	**22 €**	
IRA - Les Républicains irlandais (2	**13 €**	Tarif HT
	22 €	
	55 €	Tarif HT
IRA et le conflit nord irlandais	**6 €**	Tarif HT
	7 €	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
	38 €	Tarif HT
Irlande, écritures et réécritures d	**11 €**	Tarif HT
	19 €	
	50 €	Tarif HT
Iroise et les abords d'Ouessant et	**14 €**	
Italo Calvino, le défi au labyrinth	**12 €**	
Je m'appelle Isbjorg. Je suis lion.	**14 €**	
Jens Peter Jacobsen ou la gravitati	**4 €**	Tarif HT
	12 €	
	30 €	Tarif HT
John Millington Synge et Arne Garbo	**7 €**	
Joug normand (Le)	**17 €**	
Jugement et prise de décision en f	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
Jurieu : Lettres pastorales XVI-XVI	**19 €**	
Jutland dans l'oeuvre de Steen Stee	**3 €**	Tarif HT
	4 €	
	10 €	Tarif HT
Kentron n°37/2022 :	**24 €**	Tarif HT
KENTRON volume 16 - fascicule 1-2 -	**23 €**	
KENTRON volume 17 - fascicule 1 - 2	**24 €**	
KENTRON volume 17 - fascicule 2 - 2	**24 €**	
KENTRON volume 18 - fascicule 1-2 -	**24 €**	
KENTRON volume 19 - fascicule 1-2 -	**24 €**	
KENTRON volume 20 - fascicule 1-2 -	**24 €**	
KENTRON volume 21 - 2005	**24 €**	
KENTRON volume 22 - 2006	**24 €**	
KENTRON volume 23 - 2007	**24 €**	
KENTRON volume 24 - 2008	**24 €**	
KENTRON volume 25 - 2009	**24 €**	Tarif HT
KENTRON volume 26 - 2010	**24 €**	Tarif HT
KENTRON volume 27 - 2011	**24 €**	Tarif HT
KENTRON volume 28 - 2012	**24 €**	Tarif HT
KENTRON volume 29 - 2013	**24 €**	Tarif HT
KENTRON volume 30 - 2014	**24 €**	Tarif HT
KENTRON volume 31 - 2015	**24 €**	Tarif HT
KENTRON volume 32 - 2016	**24 €**	Tarif HT
KENTRON volume 33 - 2017	**10 €**	Tarif HT
	24 €	Tarif HT
KENTRON volume 34 - 2018	**10 €**	Tarif HT
	24 €	Tarif HT
KENTRON volume 35 - 2019	**10 €**	Tarif HT
	24 €	Tarif HT
KENTRON volume 36 - 2021	**10 €**	Tarif HT
	24 €	Tarif HT
La construction Nom + de + Nom en f	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
La culture matérielle : un objet en	**43 €**	Tarif HT
La Femme Congelée	**17 €**	Tarif HT
La guerre en Normandie (XIe-XVe siè	**9 €**	Tarif HT
	10 €	Tarif HT
	20 €	Tarif HT
	24 €	Tarif HT
La nécropole Michelet	**57 €**	Tarif HT

Publications

La préhistoire de la Compagnie des	**10 €**	Tarif HT
	25 €	Tarif HT
La science sur un plateau	**33 €**	Tarif HT
La volonté de savoir de Michel Fouc	**11 €**	Tarif HT
Laboulaye : Etat et ses limites (L'	**14 €**	
Laboulaye : Questions constitutionn	**29 €**	
Lapons (Les) : étude d'une minorité	**3 €**	
	3 €	Tarif HT
	8 €	Tarif HT
L'auteur et ses stratégies publicit	**8 €**	Tarif HT
	19 €	Tarif HT
Le château de Falaise Calvados	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
Le conservatisme russe d'aujourd'hu	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Le désir demeuré désir	**11 €**	Tarif HT
	28 €	Tarif HT
Le littoral en tensions	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Le mouvement Freinet : du fondateur	**7 €**	Tarif HT
	7 €	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
	30 €	Tarif HT
Le plomb et la pierre	**46 €**	Tarif HT
Le terrier de Philippe d'Arcourt et	**38 €**	Tarif HT
Le train d'Ajaccio	**15 €**	Tarif HT
Législateur et la loi dans l'Antiqu	**19 €**	
Leibniz : Observations sur le proje	**4 €**	
Léonard de Vinci entre France et It	**24 €**	
Les carnets aujourd'hui	**7 €**	Tarif HT
	7 €	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
	19 €	Tarif HT
Les chevaux : De l'imaginaire unive	**9 €**	Tarif HT
	10 €	Tarif HT
	10 €	Tarif HT
	25 €	Tarif HT
	47 €	Tarif HT
Les deux Irlandes & la diaspora	**7 €**	Tarif HT
	9 €	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
	19 €	Tarif HT
Les historiographies des mondes nor	**9 €**	Tarif HT
	19 €	Tarif HT
Les poètes satiriques normands du X	**7 €**	Tarif HT
	15 €	Tarif HT
L'été des abeilles	**7 €**	Tarif HT
	15 €	Tarif HT
L'expansion pluridisciplinaire des	**8 €**	Tarif HT
	19 €	Tarif HT
Lieu(x) d'écriture et écriture de l	**7 €**	Tarif HT
	15 €	Tarif HT
Lieux de pouvoir en Normandie	**30 €**	
Linnées boréales. Recueil de nouvel	**10 €**	
L'inventaire des a priori	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Lipse : Politiques (Les), livre IV	**12 €**	
L'IRA provisoire, de la violence ar	**7 €**	Tarif HT
	9 €	Tarif HT
	15 €	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
L'Islande dans l'imaginaire	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
Littéraire qu'est-ce que c'est ? (L	**11 €**	
Livre en Irlande (Le) : L'imprimé e	**13 €**	Tarif HT
	24 €	
	63 €	Tarif HT
L'objet au Moyen Âge et à l'époque	**47 €**	Tarif HT
Locke : Essais sur la loi de nature	**18 €**	
Locke : Magistrat civil (Le)	**6 €**	
Louis Berryer, agent de Mazarin et	**9 €**	
Loys Le Roy, renaissance & vicissit	**7 €**	Tarif HT
	15 €	Tarif HT
L'Usage des plaisirs et Le souci de	**11 €**	Tarif HT
Mably : Entretiens de Phocion sur l	**11 €**	
Madeleine Deries (1895-1924), premi	**10 €**	Tarif HT
	24 €	Tarif HT
Maîtriser le temps & façonner l'his	**10 €**	Tarif HT
	24 €	Tarif HT
MANA 01 : Religion et Politique	**9 €**	
MANA 02 : Pouvoir et Légitimité	**9 €**	
MANA 03 : Approche sociologique de	**11 €**	
MANA 04 : Vulnérabilité et Technosc	**5 €**	
MANA 05 : Prisons : entre oubli et	**5 €**	
MANA 06 : Les Sciences humaines en	**12 €**	
MANA 07 : France/Brésil : politique	**5 €**	
MANA 08 : Drogues : nouveaux regard	**6 €**	
MANA 09 : Errances, entre aliénatio	**6 €**	
MANA 10-11	**6 €**	
MANA 12-13	**24 €**	
Manuscrits et Enluminures dans le m	**36 €**	
	37 €	
Maraudeur (Le) (H. B. Lindegren) -	**13 €**	
Masques et métamorphoses de l'auteu	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Mazzini : Pensées sur la Démocratie	**17 €**	
Mécanique de Vitruve (La)	**35 €**	
Mémoire d'un autre temps. La Norman	**14 €**	
Métamorphoses de Swenney	**8 €**	Tarif HT
	8 €	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
	45 €	Tarif HT
Méthodes statistiques en psychologi	**14 €**	
Mirabeau : De la liberté de la pres	**14 €**	
Mirabeau : Essai sur le despotisme	**26 €**	
Miroirs de la filiation. Parcours d	**11 €**	Tarif HT
	22 €	

Publications

Miroirs de la filiation. Parcours d	**58 €**	Tarif HT
Miroirs et Masques dans le monde an	**14 €**	
Modèles, Dialogues et Invention. Mé	**22 €**	
Modernité de Remy de Gourmont	**10 €**	Tarif HT
	24 €	Tarif HT
Moi et ses espaces (Le)	**14 €**	
Monnaies gauloises et circulation m	**24 €**	
Mort, les morts et l'au-delà dans l	**26 €**	
Mots et les Choses de Michel Fo	**11 €**	
Mrs Trollope and America	**12 €**	
MRSH : 50 Le multilinguisme en acti	**9 €**	
MRSH 02 : Mémoire humaine, Mémoire	**7 €**	
MRSH 03 : Réseaux, Térritoires et I	**7 €**	
MRSH 04 : Mobilité, Identité, Posit	**7 €**	
MRSH 05 : Mobilités et Insertions s	**12 €**	
MRSH 06 : Enquêtes rurales 1 : Un p	**13 €**	
MRSH 07 : Récit autobiographique et	**7 €**	
MRSH 08 : Etranger, Etrangeté	**7 €**	
MRSH 09 : Scolarisation, Immigratio	**12 €**	
MRSH 11 : Actes de la recherche IUF	**14 €**	
MRSH 12 : Enquêtes rurales 3 : Pays	**10 €**	
MRSH 13 : Interface sociétés/enviro	**12 €**	
MRSH 14 : Reconstitution virtuelle	**14 €**	
MRSH 15 : Enquêtes rurales 4 : Lesc	**14 €**	
MRSH 16 : Ecrivains -traducteurs. L	**12 €**	
MRSH 17 : Enquêtes rurales 5 : Terr	**14 €**	
MRSH 18 : La Ville : réalités et im	**12 €**	
MRSH 19 : Enquêtes rurales 6 : Auto	**19 €**	
MRSH 20 : Récit et Identité collect	**12 €**	
MRSH 21 : Migrations, Pauvreté	**12 €**	
MRSH 22 : Paris et les villes norma	**17 €**	
MRSH 23 : Routes du langage. Codes,	**17 €**	
MRSH 24 : Enquêtes rurales 7 : Entr	**19 €**	
MRSH 25 : De l'Vrbs à la ville	**17 €**	
MRSH 26 : Recherche et Formation	**12 €**	
MRSH 27 : Education et Stratificati	**17 €**	
MRSH 28 : Didactique des discipline	**17 €**	
MRSH 29 : Enquêtes rurales 8 : Les	**19 €**	
MRSH 30 : La Modélisation de l'espa	**14 €**	
MRSH 31: Histoire de batailles/bata	**18 €**	
MRSH 32 : Enquêtes rurales 9 : Réin	**19 €**	
MRSH 33 : Rome An 2000 : Ville, maq	**24 €**	
MRSH 34: Groupes et soins psychique	**14 €**	
MRSH 35 : La ville caraïbe : baroqu	**14 €**	
MRSH 36 : La nation en cartes posta	**19 €**	
MRSH 37 : Hommage à Jean Drévillon	**14 €**	
MRSH 38 : Espace du geste et de la	**14 €**	
MRSH 39 : Enquêtes rurales 10 : Les	**19 €**	
MRSH 40 : Insertions et conditions	**19 €**	
MRSH 41 : L'Egypte à Rome	**28 €**	
MRSH 42 : Risque. Normes, Seuils, L	**19 €**	
MRSH 43 : Religion et Nation	**19 €**	
MRSH 44 : La traduction (épuisé)	**19 €**	
MRSH 45 : Les mères de la patrie. R	**24 €**	
MRSH 46 : Sur la ville de Rome	**19 €**	
MRSH 47 : Gens de mer au travail	**19 €**	
MRSH 48 : Le caractère national Myt	**19 €**	
MRSH 49 : Enquêtes rurales 11 : Soc	**19 €**	
MRSH 51 : Enquêtes rurales 12 : Ter	**19 €**	
MRSH 52 : Enquêtes rurales 13 : Le	**19 €**	Tarif HT
MRSH 53 : Enquêtes rurales 14 : Géo	**14 €**	Tarif HT
MRSH 54 : Enquêtes rurales 15 : De	**16 €**	Tarif HT
MRSH n° SPECIAL Avril 2005 : Jeunes	**24 €**	
MRSH n° SPECIAL Avril 2005 : La com	**19 €**	
MRSH n° SPECIAL Avril 2006 : Ecritu	**14 €**	
MRSH n° SPECIAL déc 2006: La forêt	**19 €**	
MRSH n° SPECIAL Décembre 2005 : Thé	**14 €**	
MRSH n° SPECIAL décembre 2007 : Jeu	**9 €**	
MRSH n° SPECIAL Fév 2002: Rapports	**14 €**	
MRSH n° SPECIAL Fév 2005: Richard I	**19 €**	
MRSH n° SPECIAL Janvier 2002 : L'Ag	**14 €**	
MRSH n° SPECIAL Juin 2002 : Prises	**14 €**	
MRSH n° SPECIAL Juin 2003 : Le trav	**14 €**	
MRSH n° SPECIAL juin 2007: Interdis	**24 €**	
MRSH n° SPECIAL Nov 2000: L'Epistém	**12 €**	
MRSH n° SPECIAL Nov 2006: Jeunes ch	**14 €**	
MRSH n° SPECIAL Octobre 2003 : Exil	**19 €**	
MRSH n° SPECIAL Octobre 2005 : Appr	**14 €**	
MRSH n° SPECIAL Octobre 2005 : Napl	**14 €**	
Mucoviscidose aujourd'hui (La) : du	**13 €**	
Music and the Irish Imagination	**9 €**	Tarif HT
	13 €	Tarif HT
	24 €	Tarif HT
	55 €	Tarif HT
Mutations dans le milieu rural (Les	**14 €**	
Mutations en Algérie - Essais de gé	**14 €**	
Mythe de Rome en Europe	**26 €**	Tarif HT
Mythe de Venise au XIXe siècle (Le)	**17 €**	
Mythes et figures de l'hérooesme mi	**6 €**	
Naudé : Considérations politiques s	**19 €**	
Normandie dans l'économie européenn	**33 €**	Tarif HT
Normandie dialectale (La)	**12 €**	
Normandie et l'Angleterre au Moyen	**30 €**	
Normandie sensible (Une)	**23 €**	Tarif HT
Normands en Méditerranée au XIème -	**6 €**	Tarif HT
	22 €	
	50 €	Tarif HT
Normands en Méditérranée.dans le si	**22 €**	
Normannia Monastica Xe-XIIe siècle	**57 €**	
Norvège et l'or de la mer (La)	**6 €**	Tarif HT
	13 €	Tarif HT
Notes, notations, carnets de voyage	**19 €**	
Notice d'impact en vue de travaux d	**7 €**	
Notre père	**10 €**	
Nouveau pouvoir spirituel (Un) : Au	**26 €**	
Nouvelles (Michael McLaverty) - tra	**17 €**	
Nouvelles irlandaises (Mary Lavin)	**12 €**	

Publications

Nuit	**11 €**	
Octave Mirbeau, Passions et anathèm	**7 €**	Tarif HT
	24 €	
	55 €	Tarif HT
Oiseau de Lune (L') - traduction	**9 €**	
Ombre de Mart (L') (Lars Bo) - trad	**9 €**	
Opinions et comportements politique	**29 €**	
Ordre de l'affect au Moyen Age l'	**30 €**	
Paradis:Philosophie des droits de l	**26 €**	
Paroles de Normands : textes dialec	**14 €**	
Partie de lettres	**14 €**	
Pas de social sans """bricolage"""	**12 €**	
Passions Boréales : regards françai	**22 €**	
Paysages extérieurs et monde intéri	**4 €**	Tarif HT
	10 €	
	25 €	Tarif HT
Peau couleur d'ambre. Recueil (cett	**12 €**	
Peintres du Nord en voyage dans l'O	**25 €**	
Penser l'ère nouvelle	**18 €**	
Perles et du pain (Thoraninn El (De	**7 €**	
Personnels d'entreprises et d'expat	**10 €**	
Perspectives culturelles de la cons	**33 €**	Tarif HT
Perspectives culturelles v.2, n°1	**33 €**	Tarif HT
Perspectives culturelles v.3, n°1	**33 €**	Tarif HT
Petite Jonna (la)	**14 €**	
Petites villes de Normandie Pont-Au	**33 €**	Tarif HT
Pierres dans l'oeuvre de Ruskin (Le	**9 €**	
Plan de Rome	**19 €**	
Poésie religieuse anglaise entre 16	**18 €**	
Poètes anglais contemporains	**7 €**	
Poètes d'Irlande du Nord	**16 €**	
Points de vue sur l'imparfait	**9 €**	
politesse à la politique. Rec (De l	**12 €**	
Pont-de-l'Arche et le fort d'Aliza	**57 €**	Tarif HT
Population irlandaise aux XXIe sièc	**8 €**	Tarif HT
	9 €	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
	38 €	Tarif HT
Portalis : Discours et (nouv. éditi	**17 €**	
Portalis : Discours et rapports sur	**14 €**	
Postérité de Lucien Musset	**5 €**	Tarif HT
	11 €	
Potiers et poteries du Bessin	**31 €**	
Pour des Malherbe	**22 €**	
Pour Phèdre (Per Olov Enquist) - tr	**9 €**	
Pour une approche anthropologie des	**47 €**	Tarif HT
Pour une géographie sociale - Regar	**9 €**	Tarif HT
	21 €	Tarif HT
Précis de syntaxe française - manue	**14 €**	
Première fois était un mercredi (La	**9 €**	
Première Normandie (Xe-XIe siècles)	**28 €**	
Présence de Philippe Soupault	**4 €**	
	22 €	
	42 €	
Processus de la création chez les é	**7 €**	Tarif HT
	14 €	
	35 €	Tarif HT
Projets de l'abbé Castel de Sai	**9 €**	Tarif HT
	9 €	Tarif HT
	21 €	Tarif HT
	50 €	Tarif HT
Promenades à l'Université de Caen	**14 €**	
Prose inédite (W.B. Yeats) (Tome 1)	**13 €**	
Prose inédite (W.B. Yeats) (Tome 2)	**13 €**	
Prose inédite (W.B. Yeats) (Tome 3)	**19 €**	
Prose inédite (W.B. Yeats) (Tome 4)	**13 €**	
Provinces et identités provinciales	**35 €**	Tarif HT
Psychiatries dans l'histoire	**24 €**	
Pufendorf : Devoir de l'homme et du	**13 €**	
Pufendorf : Droit de la nature et d	**43 €**	
	43 €	
Questions sur le droit européen	**17 €**	
Raccontare il novecento Hist. lit.	**12 €**	
Rage de voir (La) (Tove Nilsen) - t	**14 €**	
Récit d'enfance et ses modèles (Le)	**6 €**	Tarif HT
	28 €	
	60 €	Tarif HT
Reconstructions physique et sportiv	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
Regards sur les dépôts lapidaires	**24 €**	Tarif HT
Regards sur l'intime en Irlande	**11 €**	Tarif HT
	23 €	
	60 €	Tarif HT
Régime des biens entre époux en dro	**19 €**	
Registre de la vicomté d'Elbeuf (un	**38 €**	Tarif HT
Relation unique (Une) : Les relatio	**11 €**	Tarif HT
	24 €	
	63 €	Tarif HT
Rencontres avec Irish Murdoch	**3 €**	Tarif HT
	7 €	
	18 €	Tarif HT
Répertoire iconographique de la Fra	**10 €**	
Représentations du sens linguistiqu	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Résidence des comtes d'Angoulême	**52 €**	
Revue Archéo. Médiévale vol. 40	**9 €**	Tarif HT
Revue Archéo. Médiévale vol.10	**9 €**	
Revue Archéo. Médiévale vol.12	**9 €**	
Revue Archéologique Médiéva vol.3-4	**9 €**	
Revue Archéologique Médiévale vol.2	**9 €**	
Revue Archéologique Médiévale vol.5	**9 €**	
Revue Archéologique Médiévale vol.6	**9 €**	
Revue Archéologique Médiévale vol.7	**9 €**	
Revue Archéologique Médiévale vol.8	**9 €**	
Revue Archéologique Médiévale vol.9	**9 €**	
Rhapsodie norvégienne : les musicie	**22 €**	
Richelieu : Testament politique	**22 €**	

Publications

Robbe-Grillet cinéaste	**21 €**	
Roma illustrata. Représentations de	**21 €**	
Romain Rolland, théâtre et engageme	**15 €**	Tarif HT
Roman du Mont Saint Michel	**33 €**	
Roman irlandais comtemporain (Le)	**10 €**	Tarif HT
	19 €	
	50 €	Tarif HT
Romantisme irlandais	**17 €**	
Rome antique, pouvoir des images, i	**19 €**	
Rome et l'architecte. Conception et	**24 €**	
Saint Evremont : Entre baroque et l	**4 €**	Tarif HT
	22 €	
	50 €	Tarif HT
Saint-Dizier "La Tuilerie" (Haute-M	**46 €**	Tarif HT
Saint-Nicolas-près-Granville. Contr	**14 €**	
Saints dans la Normandie médiévale	**4 €**	Tarif HT
	29 €	
	55 €	Tarif HT
Salé et ses Corsaires	**28 €**	
Seamus Heaney et la création poétiq	**4 €**	Tarif HT
	5 €	Tarif HT
	10 €	
	25 €	Tarif HT
Sécularisation en Irlande (La)	**11 €**	Tarif HT
	22 €	
	55 €	Tarif HT
Seiche (La) - The Cuttlefish	**26 €**	
Sémiologie médico-chirurg. (vol. 2)	**27 €**	Tarif HT
Sémiologie médico-chirurgicale : le	**23 €**	Tarif HT
Sens et non sens de l'espace de la	**14 €**	
Sermo Cotidianus dans les Métamorph	**18 €**	
Shelley, Poète des Eléments	**9 €**	
Sidney-Discours sur le gouvernement	**52 €**	Tarif HT
Siècle et demi d'économie sarthoise	**6 €**	
Singularités, pluralités	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
Somerville et Ross, témoins de l'Ir	**18 €**	
Steppe de Tchekhov (La)	**9 €**	Tarif HT
	19 €	Tarif HT
Stéréotype (Le) : crise et transfor	**4 €**	Tarif HT
	21 €	
	50 €	Tarif HT
Studies on Joyce's Ulysses - épuisé	**5 €**	Tarif HT
	9 €	
	16 €	Tarif HT
Studies on Louis MacNeice	**5 €**	Tarif HT
	16 €	Tarif HT
Studies on Louis MacNeice (épuisé)	**7 €**	
Studies on Seamus Heaney	**5 €**	Tarif HT
	7 €	
	16 €	Tarif HT
Studies on Sean O'Casey	**3 €**	Tarif HT
	5 €	
	13 €	Tarif HT
Studies on the contemporary Irish T	**5 €**	Tarif HT
	9 €	
	23 €	Tarif HT
Studies on W.B Yeats	**6 €**	Tarif HT
	11 €	
	28 €	Tarif HT
Sub Rosa (Kim SmŒge) - traduction	**17 €**	
Succès philosophique : l'Histoir	**11 €**	Tarif HT
sujet romantique et le monde	**8 €**	Tarif HT
	17 €	
Surveiller et punir	**11 €**	Tarif HT
Sycophante et le rédimé ou le mythe	**14 €**	
Sylvie Germain devant le mystère, l	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Syntaxe et Sémantique n° 16	**17 €**	Tarif HT
Syntaxe et sémantique n° 17 : Entre	**17 €**	Tarif HT
Syntaxe et sémantique n° 18 : Toxin	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Syntaxe et sémantique n° 19 : La gr	**17 €**	Tarif HT
Syntaxe et sémantique n° 20 : Perce	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Syntaxe et sémantique n° 21 : Synon	**17 €**	Tarif HT
Syntaxe et sémantique n° 9 : Textes	**17 €**	
Syntaxe et Sémantique n°1:Connecteu	**17 €**	
Syntaxe et sémantique n°10 : Rhéna	**17 €**	Tarif HT
Syntaxe et sémantique n°11	**17 €**	Tarif HT
Syntaxe et sémantique n°12	**17 €**	Tarif HT
Syntaxe et sémantique n°13	**17 €**	Tarif HT
Syntaxe et sémantique n°14	**17 €**	Tarif HT
Syntaxe et sémantique n°15	**17 €**	Tarif HT
Syntaxe et Sémantique n°2 : La Séma	**17 €**	
Syntaxe et sémantique n°22	**17 €**	Tarif HT
Syntaxe et Sémantique n°23/2023	**17 €**	Tarif HT
Syntaxe et Sémantique n°3 : Les Gra	**17 €**	
Syntaxe et Sémantique n°4 : Valence	**17 €**	
Syntaxe et Sémantique n°5 : Polysém	**17 €**	
Syntaxe et Sémantique n°6 : Aux mar	**17 €**	
Syntaxe et Sémantique n°7 : La Term	**17 €**	
Syntaxe et sémantique n°8 : Elément	**17 €**	
Tables générales de la revue Archéo	**19 €**	
Tapecul, squat, soleil : Vivre la d	**24 €**	
Tapisserie de Bayeux (La) : l'art d	**37 €**	
Technologie gréco-romaine (La)	**27 €**	Tarif HT
Télémaque n°01 (Le) : L'Education	**14 €**	
Télémaque n°02 (Le) : Enfance et Ex	**14 €**	
Télémaque n°03-04 (Le) : Education,	**22 €**	
Télémaque n°05 (Le) : L'impossible	**14 €**	
Télémaque n°06 (Le) : Savoir et Ema	**14 €**	
Télémaque n°07-08 (Le) : La Culture	**22 €**	
Télémaque n°09 (Le) : Le Voyage, la	**14 €**	
Télémaque n°10-11 (Le) : Education	**22 €**	
Télémaque n°12 (Le) : L'Art, un obj	**14 €**	
Télémaque n°13 (Le) : Usage de l'hi	**14 €**	

Publications

Télémaque n°14 (Le) : Justice et La	**14 €**	
Télémaque n°15 (Le) : Enseigner les	**14 €**	
Télémaque n°16 (Le) : La Mixité	**14 €**	
Télémaque n°17 (Le) : L'Amour des e	**14 €**	
Télémaque n°18 (Le) : Le Travail	**14 €**	
Télémaque n°19 (Le) : Citoyen du mo	**14 €**	
Télémaque n°20 (Le) : Educations am	**15 €**	
Télémaque n°21 (Le) : Education et	**15 €**	
Télémaque n°22 (Le) : Education et	**15 €**	
Télémaque n°23 (Le) : Education mor	**15 €**	
Télémaque n°24 (Le): Descriptions d	**15 €**	
Télémaque n°25 (Le): Les Lieux du c	**15 €**	
Télémaque n°26 (Le) : La transmissi	**15 €**	
Télémaque n°27 (Le) : Le maître ign	**15 €**	
Télémaque n°28 (Le) : Les institute	**15 €**	
Télémaque n°29 (Le) : Education et	**15 €**	
Télémaque n°30 (Le) : Penser l'éduc	**15 €**	
Télémaque n°31 (Le) : Le conflit	**15 €**	
Télémaque n°32 (Le) : L'enfant et	**15 €**	
Télémaque n°33 (Le) : Théories éduc	**15 €**	
Télémaque n°34 (Le) : Réformer l'en	**15 €**	
Télémaque n°35 (Le) : Education et	**15 €**	
Télémaque n°36 (Le) : Le normal et	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°37 (Le) : Ages et passa	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°38 (Le) : Adolescences	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°39 (Le) : Sur les forma	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°40 (Le) : Mythes en édu	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°41 (Le) : Vérité de l'é	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°42 (Le) : L'enfant et	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°43 (Le) : Ecole publiqu	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°44 (Le) : Maîtrise et é	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°45 (Le) : L'éducation e	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°46 (Le) : Famille(s)	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°47 (Le) : Michel Fouca	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°48 (Le) : Distance et m	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°49 (Le) : L'Education d	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°50 (Le) : Numéro spécia	**15 €**	
Télémaque n°51 (Le) : Lectures et u	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°52 (Le) : Lumières juiv	**7 €**	Tarif HT
	15 €	Tarif HT
Télémaque n°53 (Le) : Education et	**7 €**	Tarif HT
	15 €	Tarif HT
Télémaque n°54 (Le) : Réformes de l	**7 €**	Tarif HT
	15 €	Tarif HT
Télémaque n°55 (Le) : Temps et éduc	**7 €**	Tarif HT
	15 €	Tarif HT
Télémaque n°56 (Le) : Sage comme un	**7 €**	Tarif HT
	15 €	Tarif HT
Télémaque n°57 (Le) : Education mor	**7 €**	
	15 €	Tarif HT
Télémaque n°58 (Le) : L'éducation p	**7 €**	
	15 €	Tarif HT
Télémaque n°59 (Le) : La Commune de	**7 €**	Tarif HT
	15 €	Tarif HT
Télémaque n°60 (Le) : : Art et éma	**7 €**	
Télémaque n°60 (Le) : Art et émanci	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°61 (Le) :	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°62 (Le) :	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°63/2023 (Le)	**15 €**	Tarif HT
Télémaque n°64/2023 (le)	**15 €**	Tarif HT
Temps de la peau (Le)	**12 €**	
Terres cuites architecturales	**47 €**	
Théâtre de Pompée à Rome (Le)	**28 €**	Tarif HT
Théâtre de Thomas Kilroy (Le)	**5 €**	Tarif HT
	10 €	
	25 €	Tarif HT
Théâtre d'Oskaras Korsunovas (Le).	**14 €**	
Tigre celtique en question (le)	**8 €**	Tarif HT
	14 €	
	38 €	Tarif HT
Tirol et autres montagnes d'Europe	**7 €**	
Topographie et urbanisme de la Rome	**22 €**	Tarif HT
	52 €	Tarif HT
Tourner autour du pot...	**64 €**	Tarif HT
Traduction (La) - Actes du XXIIIe C	**17 €**	
Traduire les Anciens en Europe (XIX	**9 €**	Tarif HT
	19 €	Tarif HT
Traits d'union	**17 €**	
Transalpina 01 : Regards croisés	**5 €**	
Transalpina 02 : Identités italienn	**5 €**	
Transalpina 03 : Lettres italiennes	**5 €**	
Transalpina 04 : Familles italienne	**5 €**	
Transalpina 05 : La Mort à l'oeuvre	**5 €**	
Transalpina 06 : Le Poids des dispa	**5 €**	
Transalpina 07 : Proust en Italie	**14 €**	
Transalpina 08 : Lettres italiennes	**14 €**	
Transalpina 09 : La traduction litt	**14 €**	
Transalpina n°10 : Carducci et Pasc	**14 €**	
Transalpina n°11 : L'Italie magique	**14 €**	
Transalpina n°12 : Fascisme et crit	**14 €**	
Transalpina n°13 : Fascisme et crit	**14 €**	Tarif HT
Transalpina n°14 : La littérature d	**17 €**	Tarif HT
Transalpina n°15 : L'Unité italienn	**17 €**	Tarif HT
Transalpina n°16 : L'Unité italienn	**17 €**	Tarif HT
Transalpina n°17 : L'écrivain et le	**17 €**	Tarif HT
Transalpina n°18 : Poétiques des ar	**17 €**	Tarif HT
Transalpina n°19 : Le cinéma italie	**14 €**	Tarif HT
Transalpina n°20 : Edmondo De Amici	**17 €**	Tarif HT
Transalpina n°21 : Entre France et	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Transalpina n°22 : Traductions, ada	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Transalpina n°23 : Enseigner l'ital	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Transalpina n°24 : Traduire - et re	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Transalpina n°25, les mystères urba	**17 €**	Tarif HT

Publications

Transalpina n°26/2023	**17 €**	Tarif HT
Trois paroisses de Rouen, XIIIe-XVe	**35 €**	Tarif HT
Typologie des modalités - manuel	**14 €**	
Un fugitif recoupe ses traces	**14 €**	Tarif HT
Un géographe dans le siècle	**17 €**	Tarif HT
Un historien dans ses lendemains	**9 €**	Tarif HT
	21 €	Tarif HT
Unique (L')	**10 €**	
Univers de Sylvie Germain l'	**7 €**	Tarif HT
	26 €	
	55 €	Tarif HT
Usages du copier-coller aux XVIe et	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Vallée (la)	**14 €**	
Van Velhuysen : Principes du juste	**17 €**	
Vers l'Orient et vers l'Occident	**43 €**	Tarif HT
Vie et Parler traditionnels dans le	**14 €**	
Vie quotidienne des étudiants à Cae	**7 €**	
Ville perdue à la ville retrouvée,	**24 €**	
Villes normandes au Moyen Age (Les)	**7 €**	
	7 €	Tarif HT
	24 €	Tarif HT
	55 €	Tarif HT
Villes normandes sous les bombes (j	**14 €**	
Violence et Jeu	**9 €**	Tarif HT
	21 €	Tarif HT
Vivre dans le Bocage bas-normand au	**14 €**	
Vocabulaire des côtes du départemen	**9 €**	
Voix, Traces et Avènement : l'écrit	**4 €**	Tarif HT
	22 €	
	50 €	Tarif HT
Voltaire : L'A.B.C : dix-sept dialo	**11 €**	
Vous comprenez Hamlet ? L'effet de	**28 €**	
Voyages de Gulliver (Les). Mondes l	**7 €**	Tarif HT
	14 €	
	35 €	Tarif HT
Wolf : Principes du dt de la nature	**23 €**	
Wolff- Principes dt de la nature T1	**24 €**	
Wolff- Principes dt de la nature T2	**24 €**	
Wolff- Principes dt de la nature T3	**24 €**	
La Rome antique Nouvelle édition	**14 €**	Tarif HT
Études Irlandaises, 49.2/2024	**19 €**	Tarif HT
CRDF n°22/2024	**23 €**	Tarif HT
Les seigneurs du marais	**76 €**	Tarif HT
Double jeu, n° 21/2024	**14 €**	Tarif HT
Transalpina, n°27/2024	**17 €**	Tarif HT
Poésie et politique dans les mondes	**17 €**	Tarif HT
Elseneur n°39/2024 : Alexandre Duma	**14 €**	Tarif HT
Télémaque n°65/2024 (le)	**15 €**	Tarif HT
CPH n°61/2024 : Autour du Commun de	**14 €**	Tarif HT
Complexité et transfert	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Études Irlandaises, 49.1/2024	**19 €**	Tarif HT
Vladimir Soloviev - Principes	**8 €**	Tarif HT
	17 €	Tarif HT
Claude Simon l'avidité de vivre	**7 €**	Tarif HT
	14 €	Tarif HT
kentron volume 38/2023	**24 €**	Tarif HT

Tarifs

Composante 971- Carré International

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
Certification		Cles Allemand, anglais, espagnol, italien et portuguais	**0,00 €**	Etudiants Unicaen
			50,00 €	Personnel Unicaen; stagiaire Lansad, étudiant Cles 2ème session
			90,00 €	Candidat extérieur
		DALF C1-C2	**140,00 €**	Etudiants Unicaen
			160,00 €	Candidat extérieur
		DELF A1-A2	**80,00 €**	Etudiants Unicaen
			100,00 €	Candidat extérieur
		DELF B1/B2	**110,00 €**	Etudiants Unicaen
			130,00 €	Candidat extérieur
		LINGUASKIL/ESPRO/GOETHEPRO/PIPPLET FLEX/TOEFL	**75,00 €**	Stagiaires et étudiants Unicaen
			90,00 €	Candidat extérieur
		TCF - Passation Test de connaissance du FrançaisAvec optio	**160,00 €**	Tarif tout public
		TOEIC session publique + TOEIC Bridge	**45,00 €**	Etudiants Unicaen
Certifications et validations d'acquis		Certification CLOE	**110,00 €**	
		TCF - Passation Test de Connaissance du Français	**80,00 €**	Tarif tout public
			130,00 €	Tarif : Intégration Résidence Nationalité
		TCF - Passation Test de connaissance du FrançaisAvec optio	**110,00 €**	Tarif tout public
		TCF - Passation Test de connaissance du FrançaisAvec optio	**130,00 €**	Tarif tout public
		TOEIC session publique + TOEIC Bridge	**60,00 €**	Personnel Unicaen, Etudiants autres établissement
Droits d'entrée	**Reseau**	Cotisation Alumni	**10,00 €**	Cotisation comprise dans le tarif DUEF
		Frais d'inscription Evenement Carré International	**50 ; 100 ; 150 ; 200€**	Tarif en fonction de l'évènement
Formation initiale	**Diplomes universitaires**	Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises (DUEF) Année	**6,50 €**	Tarif horaire
		Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises (DUEF) Semestr	**6,70 €**	Tarif horaire
		Module en ligne associé au DUEF	**7,00 €**	"Tarif pour étudiant inscrit en individuel composé de :Module tarifé selon volume + frais DUEF"
		Classes internationales	**2 200,00 €**	Au semestre
		Soutien linguistique	**150,00 €**	Tarif individuel étudiant d'échange interUniversitaire pour un semestre
		Soutien linguistique	**30,00 €**	Tarif individuel étudiant ERASMUS pour un semestre
Locations	**Salles banalisées**	Salle de cours	**45,00 €**	la demi-journée
	Salles spécialisées	Laboratoire de langues	**25,00 €**	Tarif extérieur
Prestations	**Cafeteria**	Contremarque repas	**6,90 €**	Tarif Formation
			7,90 €	Tarif Passager
		Pause café	**2,00 €**	par personne
		Petit déjeuner d'accueil	**3,00 €**	par personne
	Culture	Activité de loisir et/ou culturelle	**10,00 €**	par personne
		Excursion culturelle avec transport collectif	**30,00 €**	par personne
		Ticket activité	**5,00 €**	
	Divers	Accompagnement pour sorties péda. OFNEC	**46,00 €**	Tarif horaire
		Guide pour sorties péda. OFNEC	**140,00 €**	Tarif horaire
		Méthode d'apprentissage de langue	**25,00 €**	Tarif individuel
		Option bilan pédagogique individualisé	**10,00 €**	Tarif individuel - par étudiant
		Option E-Campus (formation à distance en sup. du présenti	**180,00 €**	Tarif Horaire par tranche de 20h de formation présentiel
		Option LOS (Langue sur Objectif Spécifique) ou LOD (Langu	**295,00 €**	Tarif par enseignant intervenant dans la formation, frais de déplacement non inclus
		Option tutorat/suivi pédagogique	**40,00 €**	Tarif individuel - par étudiant
		Passation d'examen pour des clients extérieurs à l'Unicaen	**85,00 €**	par heure et par formateur
		Réédition de diplôme et certification	**10,00 €**	Tarif individuel
		Suivi administratif individualisé	**24,00 €**	Tarif individuel
	Hébergement	Frais de gestion "Dossier hébergement"	**50,00 €**	par personne et par année
		Hébergement en famille	**0,00 €**	Tarifs de l'Association Caennaise d'Accueil Universitaire en vigueur
		Hébergement sur contingent Carré international	**0,00 €**	Tarifs CROUS arrondis à l'euro supérieur.
	Traduction	Interprétariat	**55,00 €**	Relationel par heure
			95,00 €	Conférence par heure
		Langue courante de communication	**0,12 €**	par mot
		Langue courante spécialisée	**0,18 €**	par mot
		Langue courante technique	**0,16 €**	par mot
		Langue dite rare de communication	**0,21 €**	par mot
		Langue dite rare spécialisée	**0,32 €**	par mot
		Langue dite rare technique	**0,28 €**	par mot
		Minimum de facturation pour la traduction et la relecture	**19,00 €**	
		Relecture Langue courante	**0,04 €**	par mot
		Relecture Langue rare	**0,06 €**	par mot
		Cours internationaux d'été - Prestations complémentaires	**160,00 €**	Tarif forfaitaire
		Cours internationaux d'été - Prestations complémentaires	**100,00 €**	Tarif forfaitaire
		Retenue sur demande de remboursement des frais de form	**50,00 €**	Tarif individuel par étudiant et par année universitaire
Stages et séjours	**Echange avec l'étranger**	Groupe 1 : Echanges prévoyant les prestations d'hébergem	**3 000,00 €**	par semestre
		Groupe 2 : Echanges prévoyant la prestation d'hébergemen	**1 500,00 €**	par semestre
		Groupe 3 : Echanges MBA Etats-Unis	**9 000,00 €**	par semestre

Tarifs

Composante 980- INSPE

Catégorie principale	Catégorie secondaire	Intitulé	Montant BI 2025	Obervation BI 2025
Colloques		Inscription	**0 €**	Tarif étudiant
				Tarif selon public de 50 à 300€.
Locations	**Salles banalisées**	Amphi	**480 €**	la demi-journée
			950 €	la journée
		Salle de cours	**10 €**	l'heure. Bâtiment annexe
			25 €	l'heure. Equipée d'un vidéoprojecteur
			30 €	la demi-journée. Bâtiment annexe
			45 €	la journée. Bâtiment annexe
			60 €	la demi-journée. Equipée d'un vidéoprojecteur
			90 €	la journée. Equipée d'un vidéoprojecteur
	Salles spécialisées	Gymnase	**30 €**	l'heure
		Salle musique/Arts plastiques	**45 €**	l'heure
		Salle musique/Arts plastiques et salle ER040	**120 €**	la demi-journée
			200 €	la journée
Reprographie	**Reprographie de proximité**	Feuille cartonnée	**0,20 €**	
		Reliure	**0,50 €**	
		Transparent	**0,50 €**	

Glossaire

GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES UTILISES DANS LE DECRET GBCP

Acompte
Un acompte constitue un paiement partiel, qui rémunère un service partiellement fait. Son montant ne peut être supérieur aux prestations effectivement réalisées.

Agent comptable principal
Chaque organisme soumis à la comptabilité publique dispose obligatoirement d'un et d'un seul agent comptable principal.
Plusieurs organismes peuvent avoir le même agent comptable. Cependant, si le même agent comptable peut exercer ses fonctions dans plusieurs organismes, que ce soit *es qualité* ou *intuitu personae*, il existe autant de postes comptables que d'organismes dotés de la personnalité juridique.

Agent comptable secondaire
La comptabilité générale est tenue sous la responsabilité d'un comptable public. Il existe un poste comptable principal par organisme, à la tête duquel est placé un et un seul agent comptable, chef des services de la comptabilité.
Les agents comptables secondaires sont ceux dont les opérations sont centralisées par un comptable principal. Ils sont soumis à l'ensemble des obligations incombant aux comptables publics.
L'étendue des compétences de l'agent comptable secondaire dépend de l'organisation retenue au plan local, avec une gradation allant :
• de l'exercice de fonctions complètes d'agent comptable avec intégration des comptes dans la comptabilité de l'agent comptable principal ;
• à de simples opérations de décaissement et d'encaissement pour le compte de l'agent comptable principal.

Articles
Il s'agit de référentiels de natures d'achats ou de ventes (articles achetés, vendus, stockés, etc.), dont le lien avec les critères budgétaires et comptables permet de faciliter l'imputation des dépenses et des recettes.

Audit interne
L'audit interne budgétaire et comptable, exercé de manière indépendante et objective, a pour objet de donner à chaque organisme une assurance raisonnable sur le degré de maîtrise des opérations budgétaires et comptables qu'il conduit, ainsi qu'une appréciation de la qualité du contrôle interne budgétaire et comptable.

Autorisations d'engagement (AE)
Les autorisations d'engagement (AE) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice.
Les AE ouvertes dans le cadre du budget sont annuelles. Elles peuvent en revanche induire une exécution en CP des dépenses afférentes sur les exercices ultérieurs. Les AE sont soumises au droit commun de l'annualité. Elles peuvent avoir une portée pluriannuelle : les AE permettent de couvrir des engagements souscrits sur un exercice mais qui s'exécutent et donnent lieu à des paiements sur un ou plusieurs exercices.

Avance
L'avance forfaitaire est un versement effectué aux titulaires avant le début d'exécution des marchés. Elle constitue, par là même, une dérogation au principe du service fait.

Balance
La balance reprend, pour tous les comptes mouvementés, le solde d'entrée, les opérations enregistrées depuis le début de l'exercice, le solde de sortie. Elle est arrêtée au moins mensuellement.

Blocage pour aléas de gestion
Le blocage en AE ou en CP permet, en début d'exercice, de conserver des crédits afin de couvrir d'éventuels aléas de gestion. Les crédits bloqués ne peuvent ni être réalloués au-delà du niveau de l'ordonnateur principal, ni consommés.

Blocage pour régies d'avance
Un blocage en AE et en CP peut être effectué pour l'ensemble des régies d'avance de l'organisme afin de pouvoir couvrir à tout moment la reconstitution de l'avance.

Budget
Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses. Le cas échéant, il prévoit et autorise les emplois et engagements de dépenses.
Le budget est un acte stratégique, juridique et de gestion qui est caractérisé par ses composantes d'autorisation et de prévision.
Ces dispositions impliquent que le budget soit établi et adopté avant que ne débute son exécution.

Budget annexe
Un budget annexe constitue une catégorie particulière de service à comptabilité distincte disposant d'une dimension budgétaire propre.
Le budget annexe est voté de manière distincte par l'organe délibérant de l'organisme. Les crédits qu'il prévoit ont un caractère limitatif, comme ceux du budget de l'organisme. Sauf mention expresse contraire dans la délibération d'affectation du résultat, le résultat (y compris les réserves) est incorporé à celui de l'organisme principal.
La création d'un budget annexe doit être expressément prévue par le texte portant organisation administrative et financière de l'organisme.

Budget initial
Le budget initial constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de l'organisme.
Il est préparé par l'ordonnateur et adopté par l'organe délibérant dans des délais permettant qu'il soit exécutoire au 1er janvier de l'exercice auquel il se rapporte.
Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par la procédure prévue pour les budgets rectificatifs.

Budget exécutoire
Le budget est exécutoire lorsqu'il est voté et approuvé par les autorités de tutelle.

Budget non exécutoire
Dans les cas particuliers suivants, le budget est non exécutoire :
- absence de vote du budget initial par l'organe délibérant à la date d'ouverture de l'exercice auquel il se rapporte ;
- non approbation par les tutelles d'un budget régulièrement voté par l'organe délibérant ;
- absence d'approbation expresse du budget initial quand le délai d'approbation tacite court au-delà de la date d'ouverture de l'exercice.

Budget rectificatif
Le budget rectificatif enregistre les modifications des autorisations et des prévisions apportées en cours d'exercice afin d'ajuster le budget initial.

Budget rectificatif d'urgence
En cas d'urgence avérée, et si l'organe délibérant ne peut se réunir à une date suffisamment proche, un budget rectificatif d'urgence (BRU) peut être autorisé par le contrôleur budgétaire, après consultation des tutelles.
Le BRU fait l'objet d'une approbation dans les formes réglementaires au cours de la prochaine réunion de l'organe délibérant.

Carte achat
La carte achat est un moyen de paiement auquel peuvent recourir les entités publiques comme modalité d'exécution des marchés publics.

Carte logée
La carte logée est une carte de paiement virtuel logée au sein d'une agence de voyages qui permet de centraliser le règlement des prestations liées aux voyages d'affaires que ce soit les billets d'avions et de trains, les réservations de chambres d'hôtels ou les locations de voitures...

Centre de responsabilité budgétaire (CRB)
Les centres de responsabilité budgétaires d'un organisme correspondent aux niveaux les plus hauts de l'organisation budgétaire.
C'est au niveau des CRB que peuvent s'effectuer la programmation, le dialogue de gestion et la répartition des crédits, ainsi que la définition de compartiments budgétaires (limitatifs ou non). Les CRB ne doivent pas être définis en-deçà du niveau de pilotage de l'organisme et correspondent généralement aux ordonnateurs principaux, secondaires et délégués.
Certains CRB peuvent ainsi être des répartiteurs de crédits (en central), tandis que d'autres jouent un rôle de pilotage de l'exécution.

Centre de service partagé (CSP)
Un centre de services partagés est une entité spécialisée au sein d'une organisation qui :
- mutualise dans un même lieu la réalisation d'une partie ou de l'ensemble des tâches de la fonction comptable et financière de plusieurs autres entités géographiquement ou fonctionnellement distinctes ;
- prépare et/ou met en œuvre les décisions relevant de la sphère des « services métiers » opérationnels (par opposition aux métiers supports) ;
- offre une prestation de services à plusieurs clients internes ;
- est responsable, au travers de conventions de service fixant des objectifs, de la qualité des prestations offertes aux clients internes de l'organisation.

Certification du service fait
La certification du service fait est l'acte par lequel l'ordonnateur atteste la conformité à l'engagement de la livraison ou de la prestation (ou plus généralement valide la réalisation des attendus de l'acte juridique).

Charges
Les charges de l'organisme correspondent soit à une consommation de ressources entrant dans la production d'un bien ou d'un service, soit à une obligation de versement à un tiers, soit à une dotation liée aux amortissements, aux provisions ou aux dépréciations. On distingue trois catégories de charges :
- les charges de fonctionnement, qui résultent de l'activité de l'organisme ;
- les charges d'intervention, qui sont des aides économiques et sociales versées par l'organisme à des ménages, des entreprises, des collectivités territoriales ou à d'autres collectivités (entités ayant un statut de droit public, de droit privé ou de droit international et n'appartenant pas aux périmètres précédemment identifiés) ;
- les charges financières, qui résultent des opérations financières de l'organisme.

Charges à payer
Les charges à payer correspondent aux dépenses non encore payées en fin d'exercice mais pour lesquelles un service fait est intervenu. Dans le bilan, elles sont rattachées à la nature des dettes auxquelles elles se rapportent.
Elles sont évaluées pour le montant correspondant à l'estimation de la sortie de ressources.

Classes de comptes
Les opérations de comptabilité générale s'inscrivent dans un cadre comptable structuré en huit classes de comptes. Conformément aux dispositions du plan comptable général, la classification des comptes dans le plan comptable type des organismes se caractérise par le choix d'un mode de codification décimale et l'adoption de critères de classement des opérations dans les comptes ouverts à cet effet.

Compartiments budgétaires
Les compartiments budgétaires correspondent à la ventilation de chaque enveloppe en AE et CP par nature, suivant les autres axes budgétaires (organisation, opérations, etc.).
Les compartiments budgétaires peuvent être limitatifs ou non, sur un ou plusieurs axes.

Comptabilité analytique
Elle a pour objet de mesurer les coûts d'une structure, d'une fonction, d'un projet, d'un bien produit ou d'une prestation réalisée et, le cas échéant, des produits afférents en vue d'éclairer les décisions d'organisation et de gestion.

Comptabilités auxiliaires
Le principe des comptabilités auxiliaires est de spécialiser une partie des comptes généraux pour rationaliser le travail de saisie et enrichir la qualité et le détail des restitutions dans les comptes.
Tous les comptes ne sont pas auxiliarisables et ne sont pas auxiliarisés.

Comptabilité auxiliaire des clients
L'objectif de la comptabilité auxiliaire des clients est de rendre compte de la situation de l'organisme vis-à-vis des tiers « clients ». Il s'agit donc de gérer le référentiel des clients et d'effectuer les liens ad hoc entre comptabilité générale et comptabilité auxiliaire, de façon à suivre pour chaque tiers les soldes qui le concernent et pouvoir effectuer un suivi global du tiers.

Comptabilité auxiliaire des fournisseurs
La comptabilité auxiliaire des fournisseurs est liée au processus d'exécution de la dépense, et permet de :
- suivre de manière détaillée pour chaque tiers les soldes qui le concernent, à travers notamment les balances âgées et autres restitutions ;
- restituer tous les événements comptables concernant chaque fournisseur ;
- suivre la situation globale de l'ensemble des fournisseurs ;
- effectuer les liens ad hoc avec la comptabilité générale.

Comptabilité auxiliaire des immobilisations
La comptabilité auxiliaire des immobilisations a pour finalités :
- de disposer d'un référentiel des immobilisations de l'organisme, par état (en cours, en service, etc.) et des données associées (comptables et métiers) ;
- de gérer les flux comptables d'immobilisations corporelles et incorporelles permettant de connaître et valoriser le patrimoine de l'organisme, ainsi que d'effectuer le suivi des inventaires physiques valorisés ;
- d'intégrer les écritures relatives aux immobilisations financières (participations, prêts et avances) ;
- de disposer d'un état des soldes des immobilisations, détaillé et global.

Comptabilité auxiliaire des stocks
La comptabilité auxiliaire des stocks a pour objectif de fiabiliser et d'améliorer le suivi de la gestion des stocks.
La gestion auxiliaires des stocks doit couvrir notamment :
- la mise en œuvre et le maintien d'un référentiel des articles gérés en stock, et des données associées ;
- les entrées et sorties de stock ;
- la mise en œuvre en conformité les inventaires physiques et les inventaires comptables ;

• les variations de stocks de façon automatique ;
• les provisions pour dépréciation de stocks.

Comptabilité budgétaire

La comptabilité budgétaire retrace l'autorisation budgétaire et rend compte de son exécution, en enregistrant l'ouverture puis la consommation des autorisations d'engager et de payer, des autorisations d'emplois, ainsi que les recettes autorisées.

En dépense, la comptabilité budgétaire décrit la mise en place des crédits et retrace leur consommation :

• la **comptabilité des autorisations d'engagements** enregistre l'ouverture des AE (que ce soit au titre du budget initial ou des budgets rectificatifs qui viennent modifier l'autorisation initiale) et la consommation des autorisations d'engagement (AE) ;

• la **comptabilité des crédits de paiement** enregistre la consommation des crédits de paiement (CP) en retraçant l'exécution des dépenses budgétaires au moment où elles sont payées.

La **comptabilité des recettes** enregistre l'exécution des recettes au moment où elles sont encaissées.

La comptabilité budgétaire permet ainsi de déterminer le solde budgétaire par différence entre l'encaissement des recettes et le décaissement des dépenses.

La comptabilité des crédits de paiement et des recettes répond donc à un principe de caisse qui conduit à retracer les seuls événements donnant lieu à encaissement et décaissement.

La **comptabilité des autorisations d'emplois** retrace le plafond des emplois autorisés et sa consommation.

Comptabilité générale

La comptabilité générale retrace l'ensemble des mouvements affectant le patrimoine, la situation financière et le résultat.

Elle est fondée sur le principe de la constatation des droits et obligations.

Elle est tenue par exercice s'étendant sur une année civile.

Elle inclut, le cas échéant, l'établissement de comptes consolidés ou combinés.

« Les règles de comptabilité générale applicables aux personnes morales mentionnées à l'article 1er ne se distinguent de celles applicables aux entreprises qu'en raison des spécificités de l'action de ces personnes morales ».

Compte financier

Établi par l'agent comptable à la fin de chaque exercice à partir des états de comptabilité communiqués par l'ordonnateur, le compte financier comprend :

• les états retraçant l'exécution des autorisations budgétaires ainsi que l'équilibre financier précédemment votés par l'organe délibérant, présentés dans les mêmes formes que le budget de l'organisme ;

• les états financiers annuels retraçant les opérations enregistrées en comptabilité générale, et notamment le bilan, le compte de résultat et l'annexe des comptes annuels, ainsi que la balance générale des comptes de l'organisme ;

• la balance des comptes des valeurs inactives.

Il a deux finalités :

• justifier l'exécution du budget ;

• présenter la situation patrimoniale et financière de l'organisme.

Constatation du service fait

Elle permet de contrôler la réalité de l'obligation de l'organisme, par un contrôle de la réalisation physique des opérations et de leur conformité à la demande grâce au rapprochement avec l'engagement juridique. Le but de cette étape est la vérification du fait générateur de la dette de l'organisme (par exemple, exécution de la commande passée). C'est lors de cette procédure que peut être déterminée la date d'effet du service fait, reconnue contractuellement comme date effective de la réception.

Contrat de recherche

Un **contrat de recherche** est un acte juridique dans lequel une ou plusieurs parties offrent un soutien financier à un chercheur ou à une équipe de chercheurs (d'un ou plusieurs laboratoires) représentée par son responsable pour effectuer des recherches dans un domaine particulier et selon des termes et conditions spécifiques.

Le contrat définit l'objet de la collaboration, sa durée et les modalités financières. Il précise les conditions en matière de propriété intellectuelle et les obligations de confidentialité qui peuvent incomber aux chercheurs et/ou aux partenaires industriels. L'annexe scientifique détermine le programme de recherche qui est l'objet du contrat.

Un contrat de recherche porte sur un ou plusieurs projets de recherche dont il n'est pas possible, à priori, d'anticiper avec certitude les résultats qui en découleront. Pendant la durée du contrat (allant généralement de 19 à 36 mois), les activités de recherche n'ont donc pas un caractère linéaire et des aléas peuvent survenir et modifier l'avancement de l'opération.

Pendant la durée du contrat, le financement peut être amené à évoluer, notamment lorsqu'un nouveau financeur souhaite contribuer au contrat.

Contrôle allégé en partenariat

En complément du contrôle hiérarchisé de la dépense, le contrôle allégé en partenariat (CAP) a été développé pour accompagner la modernisation de la gestion publique. Le CAP repose d'abord sur le renforcement du contrôle interne comptable sur l'ensemble d'un processus (gestionnaire et comptable) pour un organisme ou une direction donnée, puis sur un audit comptable et financier dont les conclusions déterminent la possibilité de passer à un contrôle a posteriori, sur la base d'un échantillon limité.

Contrôleur budgétaire

Le contrôleur budgétaire est chargé du contrôle budgétaire. Ce contrôle porte sur l'exécution du budget. Il a pour objet d'apprécier le caractère soutenable de la gestion au regard de l'autorisation budgétaire et la qualité de la comptabilité budgétaire. Il contribue à l'identification et à la prévention des risques financiers, directs ou indirects auxquels l'organisme est susceptible d'être confronté, ainsi qu'à l'évaluation de la performance de l'organisme au regard des moyens qui lui sont alloués.

Le contrôleur budgétaire peut assister, avec voix consultative, aux séances de l'organe délibérant, des comités et commissions que celui-ci met en place ainsi que, le cas échéant, aux assemblées générales.

Il peut intervenir dans le processus pour effectuer un contrôle *a priori* ou *a posteriori* sur la saisie des engagements juridiques.

Contrôle hiérarchisé de la dépense (CHD)

Le contrôle hiérarchisé de la dépense vise à améliorer l'efficacité des contrôles dévolus aux agents comptables et la régularité de l'exécution des dépenses de l'organisme.

Contrôle interne budgétaire

Le contrôle interne budgétaire, qui est de la responsabilité de chaque organisme, est un sous-ensemble du contrôle interne, aux côtés notamment du contrôle interne comptable. Il poursuit deux objectifs principaux :

- la qualité de la comptabilité budgétaire, qui permet de rendre compte de l'autorisation donnée par l'organe délibérant et de son exécution ;
- la soutenabilité budgétaire, qui vise à assurer le respect en gestion des autorisations budgétaires dans une perspective annuelle et pluriannuelle.

Contrôle interne comptable

Le contrôle interne comptable est un sous-ensemble du contrôle interne, aux côtés notamment du contrôle interne budgétaire. Il a pour objet la maîtrise des risques afférents à la poursuite de l'objectif de qualité de la comptabilité générale, depuis le fait générateur d'une opération jusqu'à son dénouement comptable.

Les systèmes d'information qui portent la comptabilité doivent être organisés de façon à autoriser le contrôle des données et des traitements, afin de répondre à l'objectif de qualité des comptes.

Crédits de paiement (CP)

Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées pendant l'exercice.

Demande de comptabilisation

La demande de comptabilisation matérialise l'ordre donné par l'ordonnateur à l'agent comptable de comptabiliser une écriture d'ordre non budgétaire. Elle a un caractère non budgétaire.

Demande de correction

La demande de correction matérialise l'ordre donné par l'ordonnateur à l'agent comptable d'effectuer une correction sur une écriture de comptabilité générale ou budgétaire.

Demande de paiement (DP)

La demande de paiement est la matérialisation de l'ordre donné par l'ordonnateur à l'agent comptable de payer. Elle porte les imputations de comptabilités budgétaire et générale et se rapporte à des opérations aboutissant à un flux financier avec écritures budgétaires (au moment de son rapprochement avec le décaissement afférent).

Dans le cas d'un service facturier, la demande de paiement est émise par les services du comptable.

Hors service facturier, la demande de paiement est un objet de gestion matérialisant l'ordre donné par l'ordonnateur à l'agent comptable de prendre en charge un paiement.

Demande de reversement

La demande de reversement est la pièce matérialisant l'ordre donné par l'ordonnateur à l'agent comptable de prendre en charge un reversement. Elle a un caractère budgétaire au moment de son rapprochement avec l'encaissement afférent (constatation d'une recette budgétaire).

Demande de versement

La demande de versement est émise à l'initiative de l'ordonnateur ou de l'agent comptable. Elle constitue le support des mouvements de trésorerie liés aux opérations de trésorerie pour compte propre ou pour comptes de tiers, en encaissement et en décaissement.

Demande de réduction ou d'annulation de recettes

La demande de réduction ou d'annulation de recettes est la pièce matérialisant l'ordre donné par l'ordonnateur à l'agent comptable de prendre en charge une réduction ou annulation de recettes.

Dématérialisation
La dématérialisation consiste à mettre en œuvre des moyens électroniques pour effectuer des opérations de traitement, d'échange et de stockage sans support papier.

Dépenses de personnel
Les dépenses de personnel recouvrent la paie et les autres dépenses de personnel (frais de jurys et de concours, et autres dépenses qui sont par nature des dépenses de personnel).

Destination
La destination indique généralement la finalité de la dépense (qu'il s'agisse d'une activité, d'une finalité politique, d'une finalité stratégique, etc.).
La qualification des destinations est propre à l'organisme et décidée en commun accord avec les tutelles. Elle tient compte de la structuration du programme budgétaire dont l'organisme relève. Les autorités de tutelle peuvent demander à l'organisme de respecter des normes dans la détermination des destinations, de manière à assurer une cohérence des données, et le cas échéant la consolidation pour des organismes ayant des activités proches.

Dialogue de gestion
Le dialogue de gestion est au cœur du processus de programmation. En effet, c'est à travers le dialogue de gestion que le suivi périodique de l'exécution du budget et de la performance est effectué, permettant ainsi d'anticiper les éventuels écarts (soit constatés en exécution, soit issus d'une évolution des besoins), d'assurer la soutenabilité budgétaire, et d'optimiser l'utilisation des moyens budgétaires.
Le dialogue de gestion peut être interne (à l'organisme), comme externe (avec la tutelle).

Encaissement
L'encaissement est la dernière étape du processus de recette. C'est à cette étape seulement que la recette est comptabilisée budgétairement (lors du rapprochement avec le titre).

Engagement ou engagement juridique
L'engagement est l'acte juridique par lequel une personne morale constate à son encontre une obligation de laquelle il résultera une dépense. L'engagement respecte l'objet et les limites de l'autorisation budgétaire.

Enveloppe budgétaire
L'enveloppe budgétaire constitue le niveau de spécialité des crédits et donc celui d'appréciation de leur limitativité ; elle représente le niveau de l'autorisation annuelle votée par l'organe délibérant.
Elle correspond à l'une des trois ou quatre typologies de dépenses suivantes :
- personnel ;
- fonctionnement ;
- investissement ;
- et éventuellement, intervention.

L'enveloppe budgétaire est une dotation limitative :
- elle définit, par nature, la limite des autorisations budgétaires constituées notamment des AE et des CP pour l'exercice budgétaire ;
- toute modification (augmentation ou diminution) du niveau des crédits d'une enveloppe, à l'exception des cas d'exercice de la fongibilité asymétrique, doit faire l'objet d'un budget rectificatif voté préalablement.

Sur autorisation du ministre chargé du budget, une ou plusieurs enveloppes destinées à des projets de recherche peuvent être prévues au budget de l'organisme. Tout comme les enveloppes par nature, elles sont limitatives. En leur sein, les crédits sont répartis en sous-enveloppes par nature (personnel / fonctionnement / investissement), ceux relatifs au personnel étant strictement limitatifs.

Enveloppe de fonctionnement
Comprend l'ensemble des charges de fonctionnement autres que celles relatives à l'enveloppe de personnel. Elle regroupe notamment les achats de biens dont le montant est inférieur au seuil d'immobilisation applicable à l'organisme ou dont la durée d'utilisation n'excède pas une année, les prestations de services externes et de location, les charges liées aux contentieux, les remboursements de mises à disposition de personnel et les charges financières.

Enveloppe d'intervention
Retrace les charges d'intervention ou de transfert que l'organisme prend en considération dans son budget. Il s'agit de versements que l'organisme effectue au profit de bénéficiaires, sans contrepartie directe et comptabilisable attendue de leur part ; ces versements sont qualifiables d'« aides » ou de « soutiens financiers ».

Enveloppe d'investissement
Correspond, dans le respect des seuils d'immobilisation applicables aux organismes, aux dépenses liées aux immobilisations incorporelles, corporelles et financières. Cette enveloppe inclut les coûts relatifs aux études préalables, dès lors que celles-ci interviennent après la prise de décision sur l'opportunité d'investir (qui porte notamment sur le choix du type d'investissement ou de ses spécifications techniques).

Enveloppe de personnel
Regroupe notamment, outre les charges de rémunérations principale et accessoires d'activité des personnels employés directement par l'organisme et rémunérés par lui, les cotisations et contributions sociales et allocations diverses ainsi que, le cas échéant, les charges liées à l'intéressement ou à la participation des personnels et les impositions directement assises sur la masse salariale de l'organisme.

Fongibilité asymétrique
Dans la limite d'un plafond défini pour chaque exercice, l'organe délibérant peut autoriser l'ordonnateur à utiliser les crédits de l'enveloppe des dépenses de personnel pour abonder les autres enveloppes de dépenses, après avis préalable du contrôleur budgétaire.
Ces modifications font l'objet d'un budget rectificatif présenté pour information à l'occasion de la prochaine réunion de l'organe délibérant.
Les mouvements de crédits entre enveloppes de dépenses ne peuvent donc se faire que dans un sens (asymétrie). Ainsi, alors que des crédits ouverts pour des dépenses de personnel peuvent être finalement alloués à des dépenses de fonctionnement ou d'investissement, l'inverse ne sera pas possible.

Frais divers
Les frais divers sont les dépenses accessoires réalisées en complément d'une dépense principale ; il s'agit notamment : des frais de port, des frais de livraison et des frais de douanes.
Les frais divers peuvent être soit prévus et engagés dès la commande, soit engagés au moment de la liquidation.

Habilitation
Une habilitation concerne un acteur, auquel on attribue un ou plusieurs rôles, sur un ou plusieurs périmètres donnés.

Imputations
Les imputations représentent l'ensemble des critères comptables, budgétaires, et analytiques attachés à une ligne d'un document de gestion et qui permettent :
- la comptabilisation en comptabilité générale ;
- la comptabilisation en comptabilité budgétaire ;
- le cas échéant, la comptabilisation en comptabilité analytique (si celle-ci est mise en œuvre) ;
- un suivi de gestion à travers des restitutions et tableaux de bord.

Intérêts moratoires
Les intérêts moratoires sont générés en cas de dépassement des délais contractuels ou légaux de paiement ; ils sont calculés en fonction du nombre de jours de retard, et comprennent une indemnité pour frais de recouvrement. Ils sont dus de droit dès le premier jour de retard. Le décret n°2013-269 du 29 mars 2013, en fixe le cadre.

Liquidation
La liquidation consiste à vérifier la réalité de la dette et à arrêter le montant de la dépense. Elle comporte :
- La certification du service fait, par laquelle l'ordonnateur atteste la conformité à l'engagement de la livraison ou de la prestation ;
- La détermination du montant de la dépense au vu des titres ou décisions établissant les droits acquis par les créanciers.

Livre-journal
Toutes les écritures sont enregistrées dans le livre-journal qui permet de les restituer de manière chronologique, par opération, par compte et par date.

Multi-imputation
On parle de multi-imputation lorsque plusieurs combinaisons de critères d'imputation existent sur un engagement juridique, un service fait, une demande de paiement ou toute autre pièce donnant lieu à comptabilisations.

Opérations pour comptes de tiers
Les dispositifs pour comptes de tiers répondent aux trois critères cumulatifs suivants :
- il y a intervention de trois acteurs dans la procédure : le tiers financeur, l'organisme et le bénéficiaire final ; il s'agit donc de transferts indirects ;
- l'organisme ne dispose d'aucune autonomie dans la prise de décision :
  - soit le tiers financeur prend un engagement directement auprès du bénéficiaire final et il délègue le rôle de payeur à l'organisme,
  - soit l'organisme s'engage auprès du bénéficiaire final, mais au nom de le tiers financeur et dans les conditions préalablement définies par le tiers financeur (l'organisme agit en tant que mandataire pour exercer une mission qui lui a été confiée par le tiers financeur) ;
- le financement de ces dispositifs est assuré en tout ou partie par le tiers financeur, par le biais de transferts indirects.

Ordonnancement
L'ordonnancement est l'ordre, quelle qu'en soit la forme, donné par l'ordonnateur au comptable de payer une dépense.
Ordonnateurs
Ils prescrivent l'exécution des recettes et des dépenses et constatent les droits et les obligations :
• ils liquident les recettes ;
• ils engagent, liquident et ordonnancent les dépenses ;
• ils transmettent au comptable public compétent les titres de recettes et les demandes de paiement, assortis des pièces justificatives requises, ainsi que les certifications qu'ils délivrent.
Ordonnateur délégué
Chaque ordonnateur, principal ou secondaire, peut déléguer sa signature, selon les dispositions prévues par le texte institutif de l'organisme.
L'ordonnateur, principal ou secondaire, reste compétent pour les opérations budgétaires qui le concernent, et se décharge uniquement d'une partie de ses tâches matérielles.
Ordonnateur principal
Il est chargé :
• de la préparation du budget initial de l'organisme ainsi que des budgets rectificatifs et des reports de crédits (AE, CP et recettes) ;
• de la préparation des budgets rectificatifs d'urgence et des mouvements de fongibilité asymétrique ;
• de l'exécution du budget de l'organisme, en dépenses et en recettes.
Ordonnateur secondaire
Il reçoit une délégation de pouvoir de l'ordonnateur principal, qui, de ce fait, est déchargé de sa compétence.
L'ordonnateur secondaire exécute les opérations de dépenses et de recettes qui relèvent de son domaine de compétence. Un ordonnateur secondaire peut être :
• soit un ordonnateur secondaire de droit : son existence est prévue par le texte portant organisation de l'organisme ;
• soit un ordonnateur secondaire désigné : la délégation de pouvoir accordée par l'ordonnateur principal délimite expressément le champ de compétences.
Origine
Par analogie avec la nomenclature par destination en dépense, la nomenclature par origine peut être mise en place par les organismes pour les recettes.
Les recettes doivent être présentées conformément à la répartition du tableau des autorisations budgétaires. Elles peuvent également être déclinées selon une nomenclature par origine lorsque cela s'avère utile à l'organisme pour lui permettre de mettre en œuvre une budgétisation, une programmation et un suivi des recettes selon ses enjeux stratégiques : il peut par exemple s'agir de types de prestations ou d'activités commerciales. Pour ce faire, elle doit pouvoir être déterminée sans ambiguïté lors de l'imputation des recettes. Le choix de recourir aux origines appartient à l'organisme qui les définit en concertation avec ses tutelles.
Organisation budgétaire
L'organisation budgétaire décrit la hiérarchie des entités budgétaires de l'organisme impliquées dans la gestion et le pilotage budgétaire. Les niveaux les plus hauts de la hiérarchie correspondent aux centres de responsabilité budgétaire (CRB), les autres niveaux représentent généralement les services opérationnels.
Paiement
Le paiement est l'acte par lequel une personne morale mentionnée à l'article 1er se libère de sa dette.
Le paiement est réalisé par le comptable. Le paiement est fait par tout moyen ou instrument de paiement prévu par le code monétaire et financier, dans les conditions précisées par arrêté du ministre chargé du budget.
Paiement à échéance
Sous réserve des exceptions prévues par les lois ou règlements, les paiements interviennent soit à l'échéance de la dette, soit à l'exécution du service, soit lors de la décision individuelle d'attribution de subventions ou d'allocations ou autre cas particulier (avances, etc.).
Toutes les dates de paiement correspondantes peuvent être traduites par une date de paiement à échéance.
Pénalités
Les pénalités sont des sommes forfaitaires dues au profit de l'organisme lorsqu'une obligation contractuelle n'est pas respectée.
Plan de trésorerie
Le plan de trésorerie permet de vérifier l'équilibre de la trésorerie mois par mois, notamment à l'intérieur d'un cadre pluriannuel défini pour certaines dépenses.
Le plan [prévisionnel] de trésorerie traduit en flux financiers quantifiés et datés le plus exactement possible les évènements de gestion de l'année qui vont donner lieu à :
• des opérations budgétaires ;
• des opérations non budgétaires ayant un impact en trésorerie (en particulier les opérations pour comptes de tiers).

Produits
Les produits sont définis comme une augmentation d'actif ou une diminution de passif non compensée dans une relation de cause à effet par la sortie d'une valeur à l'actif ou une augmentation du passif. Deux catégories de produits sont distinguées : les produits de fonctionnement et les produits financiers :
- les produits de fonctionnement sont constitués par l'ensemble des produits se rapportant à l'activité de l'organisme ;
- les produits financiers sont générés par les immobilisations financières, les valeurs mobilières de placement, la trésorerie et les instruments financiers.

Programmation
La programmation traduit de manière budgétaire la stratégie pluriannuelle de l'organisme.
Elle facilite l'élaboration du budget. Elle porte à la fois sur les dépenses et les recettes (meilleure prévision des engagements, des paiements associés, et des encaissements).
Elle permet d'établir une cible infra-annuelle et pluriannuelle de recettes et de dépenses, base du suivi de l'exécution et du dialogue de gestion.

Rapprochement bancaire
Le rapprochement bancaire est l'action du responsable de la trésorerie, qui va rapprocher les écritures présentes dans le relevé de banque des écritures gérées dans son système.

Recettes au comptant
Sont désignées comme « recettes au comptant » les recettes pour lesquelles il n'y a pas d'enregistrement d'un titre en amont de l'encaissement. L'encaissement est le premier événement qui intervient dans le processus.
A la suite de cet encaissement par le comptable, l'ordonnateur doit être consulté et saisit. Il émet un titre de recette, qui suit le processus classique d'émission et de validation d'un titre de recette.

Recettes fléchées
Elles constituent une exception au principe. Il s'agit de recettes ayant une utilisation prédéterminée par le financeur, destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement.

Recettes globalisées
Les recettes sont globalisées par principe. Elles n'ont pas d'utilisation prédéterminée.

Recouvrement amiable
Le recouvrement est amiable lorsque le débiteur de l'organisme se libère de sa dette dans les délais qui lui sont imposés par l'un des moyens de paiement acceptés (détaillés en annexe 2 du fascicule recette du présent DPG).
En vertu de l'article 192 du décret du 7 novembre 2012, le titre de recette émis dans les conditions prévues à l'article 28 du décret du 7 novembre 2012 (force exécutoire) est adressé aux redevables sous pli simple ou, le cas échéant, par voie électronique, soit par l'ordonnateur, soit par l'agent comptable, conformément aux dispositions arrêtées par le ministre chargé du budget.
Tout titre de recette donne lieu à une phase de recouvrement amiable.

Recouvrement contentieux
Il survient après un ou plusieurs rappels (dont obligatoirement un en recommandé avec AR). Il fait l'objet d'une procédure spécifique afin de mener à terme le recouvrement.

Régies d'avance et de recette
Les régies d'avance ont pour objet de permettre le règlement de certaines dépenses qui ne sauraient, sans inconvénient majeur, être soumises aux règles d'exécution de la dépense de droit commun. Cette procédure d'exception est réglementée. Le régisseur, chargé pour le compte des comptables publics d'opérations de liquidation et de paiement, dispose d'une avance de fonds dont le montant est fixé par arrêté.
Les régies de recette ont pour objet de permettre l'encaissement de certaines recettes qui ne sauraient, sans inconvénient majeur, être soumises aux règles d'exécution de la recette de droit commun. Cette procédure d'exception est réglementée. Le régisseur, chargé pour le compte des comptables publics d'opérations de recette et d'encaissement, dispose d'un fonds de caisse permanent dont le montant est fixé par arrêté.

Régisseur
Le régisseur est habilité à effectuer certaines opérations normalement réservées à l'agent comptable, opérations dont il est personnellement et pécuniairement responsable dans les mêmes conditions qu'un comptable public. Un régisseur est dit de « recettes » quand il est chargé des opérations d'encaissement, et « d'avances » s'il effectue des opérations de paiement. Une même personne peut cumuler les deux fonctions.

Remises
Les remises sont pratiquées en considération de l'importance de l'achat, de la personne ou de la profession de l'acheteur et sont généralement calculées par application d'un pourcentage au prix courant d'achat.

Remises gracieuses
Conformément à l'article 193 du GBCP, les créances de l'organisme peuvent faire l'objet d'une remise gracieuse en cas de gêne du débiteur, qui le met dans l'impossibilité de se libérer de tout ou partie de sa dette. La remise gracieuse est prononcée par l'organe délibérant.

Report
Le report constitue un assouplissement au principe de l'annualité budgétaire en permettant de renvoyer sur l'exercice suivant l'utilisation de certains crédits inscrits dans le budget de l'année.
Pour tous les montants non consommés, tant en AE qu'en CP, les demandes de reports doivent préalablement recueillir l'avis du contrôleur de l'organisme, puis faire l'objet d'une explication détaillée, justifiant la non consommation des crédits, auprès de l'organe délibérant. Les reports doivent être intégrés et votés dans le cadre d'un budget rectificatif.

Réservations d'AE
La réservation d'AE est une étape facultative de la chaîne de la dépense qui consiste à « réserver » des AE pour une opération particulière, afin d'éviter que ces AE ne soient utilisées à d'autres fins. Elle concerne l'exécution des dépenses pour lesquelles la consommation des AE est concomitante à la facture (dépense de fluides par exemple).
Les réservations d'AE sont réalisées sous la responsabilité de l'ordonnateur à des fins de bonne gestion.

Restes à payer
Les restes à payer correspondent à la différence entre les engagements passés ayant consommé des autorisations d'engagement et les paiements effectués sur ces engagements (AE consommées – CP consommés). Ils représentent les engagements contractés et ayant consommé des AE sans avoir donné lieu à consommation de CP ; ils devront donc être couverts par des CP à ouvrir sur les budgets futurs.
La notion de restes à payer, strictement budgétaire, est indépendante des considérations de comptabilité générale et notamment du service fait. Ainsi le périmètre des restes à payer englobe à la fois la part relative aux dépenses engagées et ayant donné lieu à service fait (charges et immobilisations à payer correspondant à une dette certaine) et la part relative aux dépenses engagées pour lesquelles le service fait interviendra sur les exercices ultérieurs.

Retenue de garantie
La retenue de garantie consiste à bloquer dans les comptes de la personne publique une partie des sommes dues au titulaire pour servir de garantie à l'exécution par celui-ci de ses obligations contractuelles. La retenue de garantie intervient uniquement sur les marchés.

Ristournes
Les ristournes sont calculées sur l'ensemble des opérations faites avec le même tiers pour une période déterminée.

Services à comptabilité distincte (SACD)
Ces services sont dotés d'un cadre comptable complet à l'exception notable des comptes de disponibilités (hormis le cas où le SACD est doté d'un agent comptable secondaire). Cette organisation a pour objectif de dégager un résultat propre pour le service.

Service facturier
A pour fonction de centraliser et de mettre en paiement tout ou partie des factures émises par les fournisseurs d'un même ordonnateur (ou d'un ensemble d'ordonnateurs d'un même organisme).
Ce mode d'organisation permet d'optimiser la chaîne de la dépense (suppression de la redondance des contrôles, circuit court suivi par la facture) tout en préservant le rôle des acteurs (engagement, service fait, et ordre de payer pour l'ordonnateur, liquidation hors certification du service fait et mise en paiement pour le comptable). Il permet d'optimiser les délais de paiement.

Service fait
Est un événement qui permet de constater la réalité de la dette de l'organisme. L'appréciation matérielle du service fait implique de vérifier que les prestations sont réellement exécutées et qu'elles sont exécutées conformément aux exigences formulées (exemples : absence de malfaçons sur les travaux réalisés par un entrepreneur, fournitures non défectueuses, qualité attendue, etc.) ce qui permet de déterminer le montant exact de la dette.
La certification du service fait par l'ordonnateur donne lieu à une écriture de charge ou d'immobilisation en comptabilité générale.
Le service fait valorisé en comptabilité générale dès sa certification s'applique à l'ensemble des organismes.

Service métier (ou service opérationnel)
Il contribue à la mise en œuvre de la politique de l'organisme et exprime ses besoins en matière de dépenses ou de recettes. Il n'a pas a priori de compétences budgétaire ou comptable particulière.
Les services opérationnels définis dans l'organisation budgétaire représentent le niveau de détail sur lequel porte la programmation et l'exécution des dépenses et des recettes.

Solde budgétaire
Le solde budgétaire traduit, en prévision, l'écart entre les CP ouverts au budget et les prévisions de recettes, et en exécution, l'écart entre les consommations de CP et les recettes encaissées.

Stocks
Les stocks sont des actifs entrant dans un processus de production, de prestation de service ou sont directement destinés à être vendus ou distribués en l'état. Seuls les stocks significatifs sont suivis en comptabilité. Le caractère significatif des stocks se traduit par leur importance en termes d'enjeux

(stratégiques) et/ou de valeur.

Subvention pour charge de service public (SCSP)

La SCSP versée par l'État est destinée au financement exclusif de ses opérateurs. Elle constitue par nature une subvention de fonctionnement annuelle destinée à couvrir indistinctement des dépenses de personnel et de fonctionnement de l'opérateur.

Les organismes n'appartenant pas à la liste des opérateurs de l'État peuvent percevoir une subvention de fonctionnement de l'État qui n'est pas qualifiée de SCSP.

Suspension de l'exécution en AE ou en CP

La suspension de l'exécution est une mesure d'urgence permettant de faire face, dans des cas extrêmes, à une insuffisance de crédits ou à un incident grave de gestion (par exemple, défaut d'une recette importante ou problème de trésorerie, en attendant la reprogrammation et/ou le vote d'un budget rectificatif).

Titre de recette

Le titre de recette est la pièce matérialisant l'ordre donné par l'ordonnateur à l'agent comptable de prendre en charge un ordre de recouvrer. Il comporte deux volets, le volet ordre de recouvrer qui matérialise la créance et le volet avis des sommes à payer, envoyé au redevable. Il est le support du recouvrement. Il a un caractère budgétaire au moment de son rapprochement avec l'encaissement afférent. Le titre de recette se rapporte donc à des opérations comptables se traduisant par un flux financier réel avec impact budgétaire.

Trésorerie

Sont définies comme opérations de trésorerie « les mouvements de numéraire, de valeurs mobilisables, de comptes de dépôts et de comptes courants, ainsi que les opérations intéressant les comptes de créances et de dettes afférents à la trésorerie »

Trésorerie dite « fléchée »

La trésorerie dite « fléchée » est celle qui est liée aux opérations financées, au moins partiellement, sur recettes fléchées.

Il s'agit de recettes ayant une utilisation prédéterminée, généralement par le financeur, destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de leur encaissement, telles qu'un projet d'investissement élu à un financement dans le cadre des dépenses d'avenir ou un contrat de recherche.

A destination des administrateurs

La nouvelle gestion budgétaire et comptable publique pour les organismes soumis à la comptabilité budgétaire

*La GBCP : un nouveau cadre budgétaire et comptable, **pour quoi faire ?***

Le décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) rénove les règles de comptabilité publique qui dataient de 1962. Ce nouveau cadre budgétaire et comptable a pour objectifs de :

- ✓ faciliter le pilotage et le suivi des actions des organismes ;
- ✓ améliorer la maîtrise des finances publiques.

*Quels sont les **gains attendus** de ce nouveau cadre?*

Pour les membres des organes délibérants des organismes, le nouveau cadre budgétaire et comptable offre :

1. Des **clefs de lecture plus pertinentes** pour allouer les moyens aux différentes activités de l'organisme grâce à une nomenclature par destination ;
2. Des **outils et concepts** permettant d'appréhender le budget dans sa dimension pluriannuelle ;
3. La possibilité de donner au vote un rôle clé **pour orienter la stratégie de l'entreprise.**

*En quoi le nouveau cadre budgétaire et comptable **peut être utile aux administrateurs ?***

Les organismes tiennent désormais, à l'instar de l'État :

- ✓ Une **comptabilité générale** en droits constatés au plus près du fait générateur, permettant de **suivre l'évolution de leur situation patrimoniale** ;
- ✓ Une **comptabilité budgétaire** qui permet un meilleur suivi des engagements (Autorisations d'Engagement – AE) et de la **trésorerie**. Elle présente l'avantage de piloter les décaissements (Crédits de Paiement – CP) dès lors que des engagements juridiques ont été pris fermement (AE).

Avant la réforme GBCP, les administrateurs votaient des crédits consommés à la prise en charge des factures et non lors de la naissance des engagement pris.

Avec la réforme GBCP, **le vote de l'administrateur** donne une autorisation à l'ordonnateur de s'engager sur :

- ✓ le renouvellement des contrats et conventions ;
- ✓ la passation de nouveaux marchés.

A ce moment-clef, l'administrateur **doit être vigilant aux conséquences pluriannuelles des engagements pris en année N**. Par exemple, dans le cas d'opérations d'investissement, un contrat voté en année N peut nécessiter de nouveaux engagements en année N+1, N+2.... d'un montant qui peut être plus important. De même, **les crédits de paiements** votés en année N peuvent concerner **de nouveaux engagements** ou résulter **d'engagements antérieurs.**

En quoi le nouveau cadre budgétaire et comptable permet de **mieux appréhender l'allocation des moyens ?**

La programmation et l'exécution se déclinent non seulement **selon des enveloppes par nature** (personnel, investissement, fonctionnement et, le cas échéant, intervention), mais surtout selon une nomenclature **par destination,** ces dernières représentant les activités de l'organisme.

Cela permet de **retracer les moyens** mis en œuvre par l'organisme dans la **poursuite de ses objectifs stratégiques** Cette nouvelle grille est de nature à améliorer la performance de l'organisme en **clarifiant son pilotage.**

Avant la réforme GBCP, un vote par compte comptable :

215 - Installations techniques, matériels et outillages industriels	Crédits
218 - Autres immobilisations corporelles	Crédits
606 - Achats non-stockés de matériels et fournitures	Crédits
607 - Achat de marchandise.	Crédits
623 - Frais de publicité	Crédits
622 - Remboursement intermédiaire à honorer	Crédits
628 - Autres services extérieurs - divers	Crédits
613 - Location	Crédits

Avec la réforme GBCP, un vote par activité et nature :

	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement
Destination 1 : **Formation initiale et continue**	AE/CP	AE/CP	AE/CP	AE/CP
Destination 2 : **Recherche**	AE/CP	AE/CP	AE/CP	AE/CP
Destination 3 : **Diffusion des connaissance**	AE/CP	AE/CP	AE/CP	AE/CP
Destination 4 : **Soutien / Management**	AE/CP	AE/CP	AE/CP	AE/CP

Périmètre du vote des administrateurs

Notions clefs

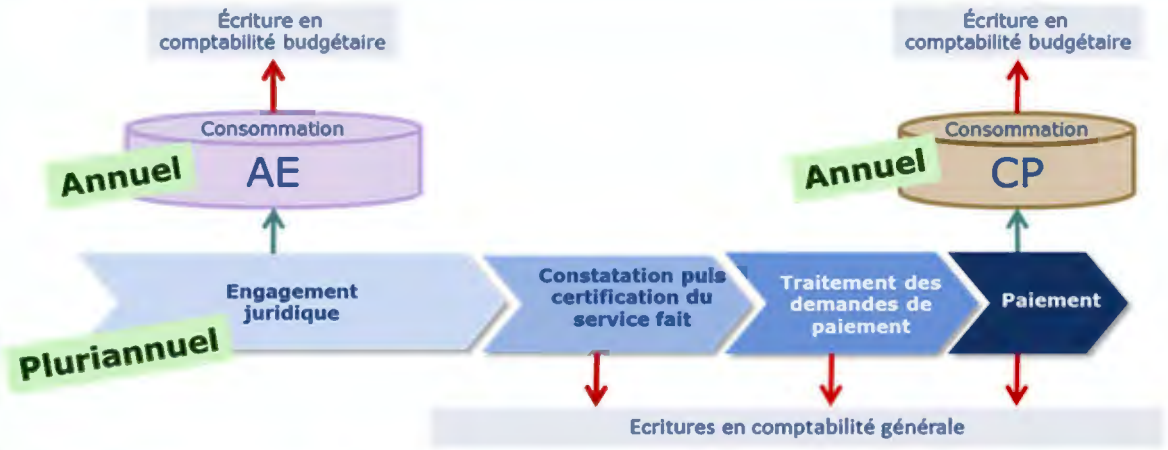

- ✓ **Comptabilité budgétaire** retrace :
  - l'ouverture et la consommation
    - des autorisations d'engagement (AE) ,
    - des crédits de paiement (CP),
    - des emplois autorisés .
  - l'enregistrement des recettes prévues.
- ✓ **Autorisation d'engagement (AE) :** crédits budgétaires qui matérialisent le montant correspondant aux engagements juridiques annuels et/ou pluriannuels pris par l'organisme.
- ✓ **Crédit de paiement (CP)** : compteur qui permet de suivre les dépenses décaissées par l'organisme relatives aux engagements pris.
- ✓ **Comptabilité générale :** comptabilité qui retrace l'ensemble des mouvements affectant le patrimoine, la situation financière et le résultat. Elle est fondée sur le principe de la constatation des droits et des obligations.
- ✓ **Service fait :** certification établie par les services opérationnels qui constitue le critère de rattachement des charges à l'exercice et permet à l'agent comptable de payer.

*De **quel accompagnement** peut bénéficier un organisme ?*

Depuis mai 2013, la direction générale des Finances publiques (DGFIP), l'Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE) et la direction du Budget (DB) ont mis en place une équipe projet pour accompagner les organismes, les éditeurs et les ministères de tutelle dans la mise en œuvre de ce nouveau mode de gestion.

➢ **Accéder à l'espace collaboratif des organismes publics**

https://budgetplus.finances.gouv.fr

➢ **Contacter l'équipe projet**

gbcp.accompagnement@finances.gouv.fr

aife. DIRECTION DU BUDGET FINANCES PUBLIQUES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-104

Direction Générale des Services

PRIME DE PARTICIPATION À LA RECHERCHE CONTRACTUELLE

Vu l'article L.712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'article L.954-2 du Code de l'Education ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du 13 mai 2016, instituant une prime de participation à la recherche contractuelle ;

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la décision d'attribution des primes de participation à la recherche contractuelle pour l'année 2024 annexée à la présente délibération.

Annexe : Décision relative à l'attribution d'une prime de participation à la recherche contractuelle.

Résultat du vote :

Pour : 25

Abstention : 11

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Décision relative à l'attribution d'une prime de participation à la recherche contractuelle

Le Président,

- Vu la Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des Universités
- Vu l'article L 954-2 du Code de l'Education
- Vu la délibération du Conseil d'administration du 13 mai 2016, instituant une prime de participation à la recherche contractuelle
- Vu les propositions des directeurs et les procès-verbaux des conseils des composantes, annexés

DECIDE

Article 1 : La prime de participation à la recherche contractuelle pour les personnels BIATSS, créée par la délibération du Conseil d'administration du 13 mai 2016, est attribuée comme suit au titre l'exercice 2024 :

Bénéficiaires	Structure d'affectation	Laboratoire	Missions et critères d'éligibilité	Montant brut
1	UFR SCIENCES	CBSA	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	350,00 €
2	UFR SCIENCES	CBSA	2- Recherche et/ou préparation, conclusion des contrats de recherche	350,00 €
3	UFR SCIENCES	CBSA	4- Réalisation d'analyses et/ou d'essais	350,00 €
4	UFR SCIENCES	CBSA	4- Réalisation d'analyses et/ou d'essais	350,00 €
5	UFR SCIENCES	CBSA	4- Réalisation d'analyses et/ou d'essais	350,00 €
6	UFR SCIENCES	ABTE	4- Réalisation d'analyses et/ou d'essais	476,00 €
7	UFR SCIENCES	CRISMAT	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	400,00 €
8	UFR SCIENCES	CRISMAT	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	400,00 €
9	UFR SCIENCES	CRISMAT	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	400,00 €
10	UFR SCIENCES	LPC CAEN	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	500,00 €
11	UFR SCIENCES	LPC CAEN	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	500,00 €
12	UFR SCIENCES	LPC CAEN	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	500,00 €
13	UFR SCIENCES	LPC CAEN	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	500,00 €
14	UFR SCIENCES	LPC CAEN	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	500,00 €
15	UFR SCIENCES	LPC CAEN	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	500,00 €
16	UFR SCIENCES	LMNO	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	500,00 €
17	UFR SCIENCES	CIMAP	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	400,00 €
18	UFR SCIENCES	GREYC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	500,00 €
19	UFR SCIENCES	GREYC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	500,00 €
20	UFR HSS	CRAHAM	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	139,00 €
21	UFR HSS	CRAHAM	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	139,00 €
22	UFR HSS	CRAHAM	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	139,00 €
23	UFR HSS	CRAHAM	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	139,00 €
24	UFR HSS	CRAHAM	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	139,00 €
25	UFR Santé	PSIR	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	500,00 €
28	ESIX	LUSAC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	500,00 €
29	ESIX	LUSAC	4- Réalisation d'analyses et/ou d'essais	214,00 €
30	ESIX	LUSAC	4- Réalisation d'analyses et/ou d'essais	214,00 €
31	ESIX	LUSAC	4- Réalisation d'analyses et/ou d'essais	214,00 €

PROJET

Le Président

Lamri ADOUI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-105

Direction Générale des Services

CESSION D'UNE PARCELLE SUR LE SITE DE CHERBOURG AU CROUS

Vu l'article L.712-3 du Code de l'éducation ;

Par courrier en date du 26 janvier 2024, le CROUS Normandie a sollicité l'Université pour la cession d'une parcelle cadastrée section AD numéro 860 d'une contenance de 2.026m² sise sur le site de Cherbourg, en vue de la construction d'une résidence universitaire.

L'Université en qualité de propriétaire suite à la dévolution du patrimoine, a confirmé sa volonté de céder ladite parcelle moyennant un prix de cession fixé sur la base d'un avis de valeur par France Domaine.

A cet effet, l'Université a fait appel à France Domaine qui a estimé la valeur vénale de la parcelle cadastrée section AD numéro 860 à hauteur de 75.000 euros, en vertu d'un avis de valeur en date du 20 février 2024.

Dans ce contexte, il est proposé au conseil d'administration

- d'approuver la cession au CROUS Normandie, de la parcelle cadastrée section AD numéro 860 sise à Cherbourg moyennant le prix de soixante-quinze mille euros (75.000,00 €), en vue de la construction d'une résidence universitaire ;

- d'autoriser le Président de l'Université à signer tout document relatif au transfert de propriété de la parcelle cadastrée section AD numéro 860 sise à Cherbourg, notamment l'acte authentique de vente ainsi que tout document utile et nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la cession d'une parcelle sur le site de Cherbourg au Crous.

Résultat du vote :

Unanimité (36 pour)

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOU I

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-106

Direction Générale des Services

CONTRAT D'OBJECTIF DE MOYENS ET DE PERFORMANCE

Vu l'article L.712-3 du Code de l'éducation ;

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance 2024-2026 entre l'Université et le Ministère de l'enseignement et de la recherche.

Annexe : le contrat d'objectifs, de moyens et de performance.

Résultat du vote :

Pour : 22

Contre : 1

Abstention : 12

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance

2024 – 2026

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Université de Caen Normandie

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2026

Entre

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, représenté par

xxxxxx, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

Et

L'université de Caen Normandie, représentée par

Lamri Adaoui, président de l'université

d'autre part

Article 1 : Objet du contrat

Ce contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) est conclu entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'université de Caen Normandie pour une durée de trois ans.

Il a pour objet la contractualisation de la stratégie de l'établissement sur quatre politiques publiques ministérielles prioritaires (pilotage et transformation de l'offre de formation, transition écologique et développement soutenable, recherche et innovation, bien-être et réussite des étudiants), ainsi que sur l'amélioration du pilotage de l'établissement et l'affirmation de sa signature.

Ces six objectifs sont déclinés en actions programmées dans le COMP, assorties d'indicateurs de performance.

Article 2 : Engagements financiers et modalités de versement

Le montant programmé pour le COMP est de **4 877 000 euros** pour la période 2024-2026. Les versements s'effectueront ainsi :

- Une avance de 50% en 2024 ;
- Un complément de 30% en 2025 ;
- Un solde de 20% en 2026.

Le versement des crédits est conditionné à la réalisation des actions prévues et à l'atteinte des cibles associées, selon la clé de répartition indiquée à l'article 4.

En cas d'atteinte partielle d'une cible, le montant des crédits effectivement versés au titre de l'objectif sera ajusté au prorata du niveau de réalisation effective de la cible.

Cela se traduira par un ajustement du solde ou par un abattement sur le premier versement du COMP suivant.

Article 3 : Modalités de suivi

Un dialogue annuel permettra de partager l'avancement des actions et, le cas échéant, d'ajuster les ambitions et les financements du COMP au cours de la période.

A la fin de la période, un bilan précis sera réalisé sur l'ensemble du COMP et sur chacune des actions. Il sera partagé entre l'Etat et l'établissement et servira de base au calcul du solde du COMP.

Article 4 : Plan d'action détaillé

Contrat d'Objectifs , de Moyens et de Performance - 2024-2026

Université de Caen — **Financement 4 877 000 €**

(Sur 3 ans, 50% en 2024 ; 30% en 2025 ; 20% en 2026 sous réserve de l'atteinte des objectifs)

	Indicateurs / Jalons	*Valeur initiale*	*cible 2026*	*Part du financement conditionnée à l'atteinte de l'objectif*
Pilotage de l'offre de formation				**20%**
• Transformer l'offre de formation pour augmenter la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants (cible d'étudiants impactés par la transformation : **3 000**)	• Nombre de formations transformées parmi les moins performantes		10	
• Suivre l'offre de formation, l'impact des AMI CMA et mener des actions de prospective	• Taux de réussite en licence en 3 et 4 ans	46,7%	48,0%	
• Accompagner l'internationalisation des formations (digitalisation et accompagnement de la mobilité)	• Nombre d'étudiants inscrits dans des formations financées dans le cadre des AMI CMA	12	405	
• Construire un réseau européen autour des formations au nucléaire	• Nombres de contrats d'alternance	1 154	2 200	
Recherche et Innovation				**15%**
• Structurer et ouvrir des plateformes de recherche	• Nombre de projets ERC déposés / retenus en tant que *Host Institution* (données cumulées sur 3 ans)	1 / 0	5 / 1	
• Œuvrer à la création d'une dizaine de laboratoires internationaux	• Nombre de projets HEU	13	35	
• Promouvoir le doctorat par des actions de communication et d'événementiel	• Nombre de contrats de recherche partenariale	64	150	
• Conforter l'internationalisation des Graduate Schools par l'octroi de bourses d'excellence	• Nombre de doctorants	796	830	
Transition écologique et développement soutenable				**23%**
• Mener une campagne de sensibilisation des personnels aux enjeux TEDS	• Part des étudiants de 1er cycle recevant un enseignement socle sur la TEDS	25%	100%	
• Former les étudiants aux enjeux TEDS	• Part des personnels BIATSS formés aux TEDS	0	60%	
• Réduire la consommation énergétique en déployant des éclairages LED et des bornes électriques sur les campus (réduction énergétique)	• Consommation électrique annuelle en kWhEF/an pour les éclairages	2 515 782	1 191 535	
• Réaliser un schéma directeur paysager et une modélisation BIM (building information modeling)	• Nombre d'implantation de bornes de recharges sur les campus	2	15	
Bien-être et réussite des étudiants				**4%**
• Sensibiliser les enseignants et les personnels à la diversité des formes de handicap	• taux de contrats personnalisés édités pour des étudiants à besoins spécifiques	NC	70%	
• Réaliser un audit sur l'accessibilité numérique des sites internet et des services en ligne de l'université	• Nombre d'universités partenaires de l'application Objectif Réussite	0	5	
• Compléter les dispositifs d'accompagnement de la réussite étudiante (nouvel outil numérique "Objectif Réussite", création d'un bureau dédié)	• Taux de personnels sensibilisés aux différents types de handicap et à leur prise en charge	0	200	
Gestion et pilotage				**24%**
• Créer une Fondation universitaire (Fondation 1432)	• Montant des fonds récoltés par la fondation universitaire	0 €	2 000 000 €	
• Mener une étude d'opportunité et de faisabilité de création d'une SPLU (Société publique locale universitaire) pour la gestion du patrimoine de l'université	• Recettes liées à la politique événementielle	70 000 €	220 000 €	
• Renforcer la stratégie de valorisation de l'université (pôle événementiel, rénovation des espaces de réception...) et améliorer la sécurité sur les campus (porte d'accès) et la cybersécurité (SPSI)	• Taux de complétude du référentiel emploi/compétence	20%	80%	
• Initier la mise en place d'une GPEEC (élaboration d'un référentiel emplois/compétences)				
Stratégie propre à l'établissement				**14%**
• Soutenir le déploiement de Services Publics +	• Nombre d'écoutes réalisées par la cellule d'écoute par an	13	40	
• Lutter contre les VSS, les discriminations et le harcèlement (cellule d'écoute, projet INEDI)	• Nombre de structures engagées dans la démarche Service Public + (sur 12 structures de l'établissement)	3	12	

Signature de l'établissement

Le projet d'établissement approuvé à l'unanimité du conseil d'administration en mars 2023 trace une perspective déclinée autour de 7 axes stratégiques : i) Construire une Université solidaire, durable, responsable – Répondre aux enjeux des transitions dans toutes leurs dimensions ; ii) Promouvoir l'excellence et la visibilité de la recherche ; iii) Diversifier et sécuriser les parcours de formation – expérimenter et innover pour anticiper les compétences et métiers d'avenir ; iv) Placer les réussites étudiantes au cœur des actions menées ; v) Être un acteur majeur dans les dynamiques territoriales ; vi) Se doter d'une ambition européenne et internationale ; vii) Piloter et partager pour se donner les moyens des ambitions de l'UniCaen.

Dans une démarche très volontariste, l'Université de Caen Normandie a soigneusement sélectionné les AAP en cohérence avec ce projet, lui permettant ainsi d'aller chercher les financements nécessaires à sa réalisation ainsi que les labellisations attestant de son travail de fond. L'établissement se trouve ainsi dans une dynamique extrêmement favorable comme en témoignent les succès aux appels à projets (ExcellencES, PUI, ASDESR, CMA…) mais aussi les labellisations obtenues (SAPS, DD&RS, Qualiopi, HRS4R…). Les demandes formulées dans ce Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance 2024 – 2026 s'articuleront donc avec ces nombreux succès ainsi qu'avec le Dialogue de Performance et le Contrat d'Etablissement.

Au cours de ces différents documents, l'Université de Caen Normandie a affirmé le développement de plusieurs types de signature :

- **Une signature méthodologique** : l'Université s'est depuis 2020 placée au centre de son écosystème en travaillant de façon décloisonnée avec les collectivités territoriales, le monde socio-économique et la société civile. Des résultats tangibles ont été obtenus : l'Université signera ces six prochains mois des schémas locaux ou des conventions partenariales avec toutes les collectivités accueillant une implantation de l'établissement : la Région Normandie en tant que cheffe de file de l'action des collectivités, les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, la communauté urbaine de Caen-la-Mer, les agglomérations et les villes de Cherbourg, Alençon, Vire, Lisieux et St-Lô. La création du *club Phénix,* qui permet de travailler de façon étroite avec l'ensemble des partenaires, aboutira en 2024 à la création d'une fondation universitaire et au déploiement de la stratégie portée par les projets DESTIN (ASDESR) et PUI ; la création d'un Master de médiation scientifique ou l'organisation récente de la première conférence internationale dédiée aux recherches participatives témoignent de l'engagement de l'université dans le dialogue Science – Société.
- **Une signature recherche** de l'établissement et plus globalement du site caennais affirmée dans le projet ExcellencES CaeSAR en coopération étroite avec les ONR et les partenaires du site et la mise en valeur de thèmes où Caen possède une visibilité de rang mondial (le cerveau, le nucléaire, les matériaux, les innovations numériques au service des Sciences Humaines et Sociales) ou un potentiel interdisciplinaire pouvant constituer des éléments de différenciation (les conséquences du changement climatique, la Mémoire et la Paix, l'Intelligence Artificielle pluridisciplinaire, la santé équine, l'oncologie ou encore les maladies émergentes). Une cohérence d'ensemble est là encore à l'œuvre, le projet ExcellencES affirmant une ambition pouvant à la fois capitaliser sur le potentiel d'innovation à travers le PUI mais également à travers l'affirmation de l'importance de développer des projets européens individuels et collectifs (ERC ou Horizon Europe) pouvant s'appuyer sur la cellule d'ingénierie de projets européens développée grâce à l'apport des moyens obtenus dans le projet ASDESR DESTIN.
- **Une signature enfin concernant la responsabilité sociale** en travaillant sur les enjeux de développement durable mais aussi sur le rôle que l'Université doit jouer pour faire face et anticiper les transitions et même les transformations à l'œuvre dans les domaines écologique, énergétique, numérique ou sociétal. L'Université entend en particulier affirmer et renforcer le lien entre les membres de la communauté en travaillant sur les différentes dimensions de la qualité de vie et des conditions de travail sur les différents campus avec des enjeux aussi divers que la création d'un centre de santé étudiante, l'adoption d'un plan de mobilité, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, un travail sur les compétences dans le domaine des énergies décarbonées, la poursuite d'un dialogue social apaisé et propice à articuler les enjeux de santé et sécurité au travail, d'égalité ou encore de lutte contre les VSS, le déploiement de démarches participatives, la rénovation de son site Intranet, …

Ces priorités définissent le positionnement original de l'Université de Caen Normandie qui revendique d'être une université au service de son territoire tout en affirmant un positionnement international et une visibilité forte sur le volet recherche.

Malgré ces éléments extrêmement positifs, certains sujets de préoccupation demeurent pouvant trouver (ou pas) un débouché dans les demandes formulées dans ce contrat. Ces sujets concernent :

- **La dévolution du patrimoine** de l'université. Incomplète, mal accompagnée, celle-ci pose aujourd'hui de réelles difficultés à l'établissement et ce d'autant que les règles imposées loin de donner la souplesse attendue, ni même les leviers de la stratégie dans le domaine de la recherche, tendent à lui interdire l'accès à certains appels à projet ou encore à certains partenariats fructueux avec les collectivités territoriales que les universités non dévolues peuvent activer ;

- **La trajectoire financière de l'établissement**. Les augmentations non entièrement compensées des salaires et de l'indemnitaire des agents de la fonction publique, l'inflation, la hausse du coût de l'énergie mais aussi des choix antérieurs concernant le financement d'opérations immobilières sur fonds propres conduisent aujourd'hui à une situation où le fonds de roulement n'excède pas 6 jours alors même que le développement des ressources propres de l'établissement n'a jamais été aussi important (+ 10 M€ en 3 ans).
- **Le projet d'alliance d'universités européennes** : ce projet (AcrossEU) porté depuis 2 ans par l'Université de Caen Normandie au nom de 9 établissements européens vient d'être classé deux fois consécutivement sur la liste de réserve avec deux *Seals of Excellence*. Voir ce projet enthousiasmant aboutir au cours de la dernière vague de ces appels à projet en 2024 est une priorité pour l'établissement.

Les perspectives démographiques du territoire associées à une concurrence grandissante de l'offre de formation : le potentiel de lycéens normands devrait diminuer de 5% entre 2018 et 2030 avec des territoires plus ou moins touchés (données Insee). La baisse des effectifs dans l'ESR pourrait être atténuée ou compensée du fait d'une amélioration du taux de poursuite d'étude mais le développement de l'offre de formations privées et parfois aussi publiques fait peser le risque d'un impact négatif sur le nombre d'étudiants accueillis à l'université.

Politiques ministérielles

Politique de formation. Métiers d'avenir – Métiers en tension

Objectif 1 : Piloter l'offre de formation pour anticiper les métiers de demain et garantir l'insertion professionnelle des diplômés

Description et contextualisation de l'objectif

Établissement évalué en vague B, l'offre de formation de l'université de Caen Normandie est accréditée pour la période allant de septembre 2022 à septembre 2028. La mise en place de cette nouvelle offre est donc encore récente et le recul assez limité. Néanmoins, cette offre n'est pas figée et continue à évoluer pour mieux anticiper les compétences et métiers d'avenir, pour personnaliser et sécuriser les parcours (une des priorités de l'établissement) et mieux accompagner et informer les étudiants. Ainsi, l'établissement a répondu aux AMI dans le cadre de la création d'un parcours PPPE associé à la licence MIASHS, d'un CPES avec la licence Sciences et société, et d'un DU PaRéO. Les modifications en lien avec les réformes de diplômes nationaux (BUT) ou de l'accès aux études de santé (R1C) ont également eu un impact sur les parcours des étudiants. De nouveaux parcours ou diplômes sont également accrédités dans le cadre de la réponse aux AMI CMA. Les principales ouvertures de la rentrée 2022 concernent les créations d'un Master de médiation scientifique dans le cadre du déploiement du label SAPS, d'un master en radioprotection en co-accréditation avec l'INSTN dans le cadre des besoins de la filière nucléaire et d'une filière d'odontologie jusqu'alors absente en Région Normandie pour répondre aux besoins des déserts médicaux en particulier s'agissant des chirurgiens-dentistes. De façon concomitante, une refonte de l'offre de licences professionnelles a été entamée (*cf.* infra).

Dans ce cadre, afin d'alimenter le travail des conseils de perfectionnement mais également de nourrir la réflexion sur la construction de la prochaine offre de formation, travail à débuter dès fin 2024, il est nécessaire de formaliser un suivi plus rapproché (analyse des effectifs, de l'insertion des diplômés à travers des enquêtes qualitatives, des évaluations des formations, des possibilités de stage et d'alternance) pour évaluer la pertinence des formations proposées et l'adéquation des capacités d'accueil. La mise en place d'une veille prospective sur les compétences d'avenir et une coopération accrue avec les partenaires du monde socio-économique (développement et meilleure exploitation des résultats des conseils de perfectionnement, développement des relations partenariales avec signature de conventions et rencontres - *cf.* Club Phénix, club des partenaires de l'université) sera réalisée.

Concernant les évolutions ayant déjà eu lieu, on notera que le passage au BUT a été l'occasion pour l'établissement d'intégrer la plupart des licences professionnelles aux BUT 3 (20 intégrations, 4 maintiens et 4 abandons de mention) afin de maîtriser le coût de la réforme, et s'est également accompagné d'un fort développement de l'alternance, avec le passage de la FI à la FA le plus souvent dès la deuxième année.

Une réelle dynamique à l'échelle de l'établissement a été impulsée pour promouvoir le développement de formations en alternance. Les instituts, les UFR et l'école d'ingénieurs ont su s'emparer de ce sujet et sont accompagnés par un service dédié (le SUFCA) pour assurer la recherche et la gestion administrative des contrats. Les établissements de l'ESR occupent une place réduite dans la formation continue (hors apprentissage). Le poids des établissements de l'ESR est évalué à moins de 4% des recettes de ce marché dans lequel évoluent plus de 60 000 organismes de formation. L'objectif de l'université est de développer des formations modulaires capitalisables en s'appuyant sur la possibilité d'acquérir des certifications (diplômes) par blocs de compétences. Les projets Digital FCU et ASDESR constituent à cette fin de réelles opportunités.

Plus globalement et concernant les années à venir, les **projets structurants** en matière d'offre de formation pour anticiper les métiers d'avenir et assurer l'insertion professionnelle des étudiants sont les suivants :

- La création de diplômes de licences professionnelles au sein notamment de l'UFR de Droit, AES et administration publique qui a travaillé sur la création de licences professionnelles, proposées en alternance exclusivement. Celles-ci proposent ainsi un débouché professionnalisant à bac+3 à côté des formations de master existantes. Ce large éventail de formations est donc accessible pour les étudiants de licence de droit qui constituent la promotion de licence ayant l'effectif le plus important et permet de diminuer la tension à l'entrée de certains diplômes de master ;
- La création de deux nouvelles spécialités d'ingénieur sur le site de Cherbourg (génie nucléaire et génie énergétique) pour répondre aux besoins de formations d'ingénieurs dans le domaine de la production d'énergie décarbonée sur un territoire où ces compétences sont très recherchées en raison de la présence sur le territoire de grands projets et des majors du domaine énergétique. Cette stratégie est déclinée également dans les réponses aux AMI CMA sur la filière nucléaire mais aussi sur les enjeux liés à l'hydrogène et à la décarbonation. Plus globalement, l'établissement soutient le projet de son école d'ingénieur d'un développement de ses diplômes (passage de 3 à 5 parcours) de sa visibilité nationale (demande d'intégration au réseau Polytech) et par un travail conjoint avec l'UFR des Sciences pour un accès aux formations ingénieurs *post-bac* grâce à des

parcours intégrés à des licences. L'ensemble de ces actions vise à augmenter le nombre d'ingénieurs dans le cadre d'un parcours sécurisé.

- Dans ce cadre, une extension du projet autour des compétences dans le domaine de la formation au nucléaire est envisagée à l'échelle européenne par la construction d'un réseau d'universités partenaires présentant les mêmes caractéristiques que l'université de Caen Normandie. A terme, une réflexion sera menée pour une mise en réseau des écosystèmes territoriaux.
- Un travail sur l'attractivité des filières scientifiques : comme également observé à l'échelle nationale, bien que la demande en diplômés dans les domaines scientifiques soit croissante, le vivier d'étudiants s'engageant dans ces filières reste trop limité. Un travail de fond est engagé avec le Rectorat de Normandie et le Conseil Régional pour mieux faire connaître la diversité des études, les débouchés ainsi que les dispositifs d'aide à la réussite.
- L'accompagnement à l'insertion professionnelle : dans l'offre de formation actuelle, l'inscription de périodes de stages dans les maquettes pédagogiques a été fortement encouragée. Dans les diplômes professionnalisants, les parcours en alternance se développent, gages de réussite mais aussi d'égalité des chances, et permettent que les étudiants soient mieux préparés à leur future insertion professionnelle.

Afin d'accompagner les composantes dans la réflexion sur la prochaine offre de formation à remettre en 2027, un travail d'analyse sera enfin réalisé pendant la période ce Contrat 2024 – 2026 en suivant notamment les données suivantes :

- Evolution démographique de la population des jeunes en Normandie (étude INSEE) ;
- Etude prospective des filières en tension et des métiers de demain (études DARES, études de filières) ;
- Analyse des flux entrants et sortants ainsi que des insertions professionnelles au sein des différents diplômes ;
- Retour d'expériences sur les expérimentations (jalon du contrat d'établissement) ;
- Réflexion autour de l'intégration des formations ouvertes dans le cadre de l'AMI CMA dans la future offre de formation.

Pour ce faire, l'université de Caen renforcera ses outils d'aide au pilotage afin de mener à bien ces analyses et renforcer ainsi le suivi et le pilotage de sa future offre de formation en se projetant de façon pluriannuelle.

Identification des filières où l'insertion dans l'emploi et/ou la réussite étudiante n'est, aujourd'hui, pas satisfaisante, afin de moduler les capacités d'accueil, en identifiant les causes de l'échec et les moyens permettant de le limiter

Les enquêtes d'insertion réalisées par l'Observatoire de suivi des cohortes de l'université au sein du service Espace Orientation Insertion (EOI) permettent d'avoir une vision précise du devenir de ses étudiants. Un travail approfondi sera engagé dès cette année, en lien avec l'observatoire et la Délégation d'Appui au Pilotage et à l'Amélioration Continue (DAPAC) et la direction des études et de la vie étudiante, pour accompagner les équipes dans le cadre de la réflexion sur le devenir des formations affichant un taux d'insertion en deçà des attentes. Cette réflexion peut être menée sur les contenus pédagogiques, sur l'organisation de la formation ou encore sur une meilleure communication / diffusion (en amont auprès des futurs postulants ou en aval auprès des employeurs) des compétences des diplômés.

Concernant une évolution des capacités d'accueil, il est à noter que les perspectives d'évolution démographique négative (évolution déjà enclenchée en Normandie), ne se traduisent cependant pas, pour l'UniCaen, par une baisse du nombre d'inscriptions. En effet, la Région Normandie souffrant d'un taux de poursuite d'études plutôt inférieur à la moyenne nationale, les efforts conjoints des acteurs de la formation pour augmenter ce taux semble commencer à porter leurs fruits. L'université projette de maintenir ses effectifs, ce qui n'exclut pas bien évidemment une évolution de la répartition et des équilibres au sein de la masse globale. Dans ce cadre, la modulation des capacités d'accueil peut être un levier, mais dont l'efficacité reste limitée par les représentations sociales et les souhaits d'orientation des étudiants dans une zone géographique où l'université de Caen Normandie est la seule université présente sur un vaste territoire.

L'université entend également renforcer l'attractivité et la visibilité de son offre de formation à l'international en se dotant d'outils facilitant la mobilité et en favorisant l'offre de formation en anglais. L'université de Caen accueille en effet aujourd'hui d'un peu plus de 9% d'étudiants internationaux. Bien que ce chiffre soit en hausse, il reste inférieur à la moyenne nationale qui se situe aux alentours de 13%.

Porteuse avec l'université de Strasbourg du projet *Smile*, l'université de Caen Normandie a récemment été lauréate de la labellisation *Erasmus Without Paper* Champions (EWP) par l'agence Erasmus. A ce titre, l'UniCaen est actuellement porteuse d'un projet ambitieux de digitalisation des procédures internationales pour un consortium d'établissements français, consortium qui vient de s'élargir de 6 nouveaux membres. Cette seconde solution se voudra tout public et toute mobilité, enseignement ou recherche. Elle permettra le suivi intégral de la coopération et de la mobilité dans les établissements utilisateurs : en intégrant les exigences de *Erasmus Without Paper*, elle propose la dématérialisation de l'offre de formation, du contrat d'études, des

relevés de notes, des validations ou signatures. La solution s'appuiera sur l'interopérabilité des systèmes afin d'automatiser au maximum les flux de données et ainsi les sécuriser en réduisant la saisie manuelle. La première phase a pu être initiée par le directeur administratif du Carré international mais il s'avère indispensable de dédier un chef de projet compte tenu de son développement et de l'élargissement du consortium. Ce chef de projet devra accompagner la mise en place technique de cette opération (demande FTAP en cours de formalisation notamment) et coordonner l'ensemble des acteurs.

L'université de Caen a également récemment mis en place de premières actions de formations des EC de l'établissement afin d'accompagner la mise en place de diplômes enseignés en anglais, principalement au niveau Master et au sein de ses diplômes d'ingénieurs. La mise en place de ce dispositif d'accompagnement a été très suivie : plus de 20 EC ont ainsi été accompagnés au cours de l'année 2022 au moyen de plusieurs dispositifs (séminaires de formation, ateliers de pratique orale, mise en place d'un groupe de travail). Ces actions se placent dans le cadre de l'action 5.6 du projet d'établissement et la présente demande concerne le déploiement d'un dispositif plus étoffé nécessitant :

- Le recrutement d'un ingénieur pédagogique sur la période de contractualisation : 135 k€ sur 3 ans.
- La mise en place d'une formation interculturelle à destination des personnels de l'établissement : 20 k€.

Afin de favoriser la dynamique de ces diplômes internationaux, l'université entend accompagner les équipes pédagogiques au moyen de dispositif de conférenciers internationaux. A hauteur de 10 conférenciers par année, ce dispositif viendra compléter les postes d'enseignants invités, proposés sur fonds propre par l'établissement. Ces conférenciers seront proposés aux diplômes internationaux et/ou aux doubles diplômes : 30 k€.

Liste des Formations

A – transformées

Réflexion engagée sur les licences EEEA et mécanique dans le cadre d'une amélioration de leur attractivité, travail en lien avec les spécialités d'ingénieur. Dans la lignée, réflexion à propos du Master IMM (Instrumentation, Mécanique, Métrologie).
Spécialité du BUT Qualité Logistique Industrielle et Organisation (QLIO) : fermeture ou transformation envisagée en licence professionnelle si pas de remontée des effectifs en 2024.

B – créées

De façon générale, les créations envisagées se font sur la base de l'autofinancement de la formation en question : soit un autofinancement immédiat en se déployant notamment d'emblée en FA, soit à terme en développant un modèle économique après l'impulsion donnée par les projets CMA.

Diplômes d'ingénieur de l'ESIX (2 nouvelles spécialités : génie nucléaire et génie énergétique, *cf.* supra)
Master Entraînement et optimisation de la performance sportive (en alternance). Ce master sera développé dans le cadre d'un fort partenariat avec la Région Normandie et dans le cadre de la signature en octobre 2023 d'un accord-cadre avec le Centre Sportif de Normandie de Houlgate, membre du réseau Grand Insep.
Master Management parcours HQSE en coopération IUT / ESIX en FA à Cherbourg, formation très demandée par le tissu industriel local.

Dans le cadre des AMI CMA :

- Master à mention dérogatoire "Cybersécurité" (en alternance)
- Parcours cybersécurité du master Droit du numérique (en alternance)
- Parcours IA du master informatique

C – supprimées

Malgré le lancement récent de la nouvelle offre de formation ayant conduit entre autres à la suppression de 4 mentions de licence professionnelle, quelques suppressions sont prévues ou envisagées à plus court terme :
Master à distance Lettres modernes (trop faible attractivité, fermeture progressive à partir de 2024)
Parcours Réseaux Opérateurs et Multimédia du BUT Réseaux et Télécommunication (trop faible attractivité, fermeture progressive à partir de 2024).
Spécialité du BUT Qualité Logistique Industrielle et Organisation (QLIO) : fermeture ou transformation envisagée si pas de remontée des effectifs en 2024.

Nombre d'étudiants qui seront accueillis chaque année en régime permanent dans de nouvelles filières
(Ce nombre concerne les formations créées dans le cadre d'une spécialisation et non celles adaptées dans le cadre d'une acculturation)

SATIN : 40 étudiants
CYRCE : 85 spécialistes formés par an (BUT, master, DU) et sensibilisation de tous les étudiants dans l'ensemble des filières
3NC : 60 étudiants
NormanthiIA : 100 étudiants
ESIX : 120 étudiants
Soit au total la création de 405 places de spécialité.

Articulation avec l'AMI CMA

Articuler les demandes formulées dans le cadre du COMP avec celles portées dans le cadre de France 2030 (AMI CMA passés ou à venir). A ce dernier égard, les établissements qui déposeront une candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA) pour un projet correspondant à cet objectif pourront bénéficier d'un avis favorable d'opportunité qui sera porté par le MESR durant la première phase de présélection du projet.

Afin de piloter cette offre en cohérence notamment avec les objectifs de la **stratégie nationale France 2030**, l'université de Caen Normandie a répondu, lorsque ses domaines de compétences en formation le justifiaient, aux appels à manifestation d'intérêt qui lui permettront de soutenir cette stratégie et de former les jeunes de son territoire aux métiers de demain.

L'université de Caen est ainsi lauréate de 7 projets, dont 3 en tant que cheffe de file (santé numérique – SATIN, IA – NormanthiIA et cybersécurité – CYRCE), 2 comme partenaire majeur (nucléaire – 3NC, enseignement et numérique – Digital FCU) et enfin 2 comme partenaire au sein d'un consortium étendu (hydrogène – H_2 neutralité carbone, décarbonation – Décarbochim). Dans ce cadre, des formations seront créées et, pour des formations existantes, les enseignements pourront évoluer grâce aux investissements réalisés dans un but d'acculturation et de spécialisation, la réponse à ces AMI-CMA ayant été construite de façon pluridisciplinaire.

Comme annoncé dans le paragraphe dédié au pilotage de l'offre de formation (*cf.* supra), une réflexion est en cours notamment avec les représentants permanents de la France à Bruxelles afin de porter une action à l'échelle européenne dans la lignée du projet 3NC. Ce projet pourrait connaître par la suite une évolution dans le cadre de la mise en réseau d'écosystèmes territoriaux.

Compte tenu du nombre important de projets dont l'Université de Caen est lauréate de l'AMI CMA, une pause a été réalisée puisqu'aucun dossier n'a été déposé en 2023. Pour l'année 2024, une candidature à venir est prévue, dans le cadre du volet Industries Culturelles et Créatives. Il s'agit du projet ECSS (Ecriture Créative, Scénaristique et Scientifique). L'objectif de ce projet sera de répondre aux besoins actuels croissants en matière de formation à l'écriture scénaristique (notamment sérielle) et aux besoins émergents dans le domaine de la médiation scientifique pour scénariser les contenus à destination du public (expositions, productions audiovisuelles, réalité virtuelle, etc.).

Ce projet s'appuie notamment sur un master formant depuis dix ans aux « Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle », sur un partenariat solide avec Normandie Images et sur l'expertise reconnue du centre interdisciplinaire de réalité virtuelle, le CIREVE. Une réflexion est enfin actuellement en cours sur des demandes pouvant conduire, à moyen terme, à transformer des parcours actuels en *Graduate Schools* en lien avec la stratégie du projet ExcellencES.

Modèle économique et/ou devenir des actions fin 2026 à la fin du COMP :

- Les moyens spécifiques demandés dans le cadre de la construction de la future offre de formation ne seront pas reconduits.
- La plateforme Smile2 sera mise à disposition *via* la plateforme e-sup. Elle permettra à tous les établissements qui l'utiliseront d'économiser environ 2/3 du coût des deux plateformes actuellement disponibles sur le marché (soit une économie de l'ordre de 10 000€/an/université). Ainsi, une centaine d'établissements devraient devenir à terme utilisateurs de l'outil garantissant ainsi la pérennisation de l'outil et du développement métier. L'université de Caen pourrait à terme porter le développement outil. A l'issue du projet c'est donc plutôt un renfort technique (DSI) qui devra être pérennisé par la contribution des établissements intéressés ou par la continuité du financement du projet FTAP.
- Concernant le support aidant à l'internationalisation des formations, le financement sera poursuivi soit dans le cadre de l'alliance européenne AcrossEU (si l'université est lauréate) soit par auto-financement de l'établissement.
- Le poste de chef de projet susceptible de porter un projet européen dans le domaine du nucléaire sera financé ultérieurement soit sur un projet européen soit intégré au portefeuille du chef de projet dans le cadre du projet ExcellencES.

Engagement de transformation des formations moins performantes

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, l'établissement s'engage à transformer une partie de son offre pour améliorer la performance des mentions moins performantes notamment en matière de réussite, de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle, sur la base de la liste suivante :

Nombre de formations à transformer.
Objectif à atteindre : 10 mentions, dont 5LG/1LP/4M + EAD.

Nombre d'étudiants inscrits dans ces formations à transformer.
Volumétrie prévisionnelle : 3000 étudiants

Liste des formations proposées pour ces transformations :

Licences générales :

1. Sociologie
2. Histoire
3. Lettres modernes
4. Sciences du langage
5. LLCER Anglais
6. Physique
7. Chimie
8. Electronique, énergie électrique et automatique
9. Mécanique

Licences professionnelles/ BUT :

10. Qualité, logistique industrielle et organisation (QLIO)

Politiques ministérielles

Recherche et innovation

Objectif 2 : Excellence et Visibilité de la Recherche

Description de l'objectif, son contexte et sa mise en œuvre

Le projet stratégique de l'université pour la recherche s'appuie sur la création d'une signature scientifique en cohérence avec la réponse à l'appel à projet France 2030 « Excellences sous toutes ses formes ». Ce projet baptisé CaeSAR et doté de 10,8 millions d'euros a la double ambition de soutenir d'une part les pôles qui distinguent aujourd'hui l'établissement au niveau international (le cerveau et en particulier le neurovasculaire, les matériaux et la chimie, le nucléaire, les innovations numériques appliquées aux Sciences Humaines et Sociales) et de favoriser d'autre part le ressourcement scientifique de l'établissement autour de domaines émergents prometteurs pluridisciplinaires et au cœur de fortes attentes régionales tels que l'intelligence artificielle pluridisciplinaire, la paix, la mémoire, l'oncologie, la biodiversité et les effets du changement climatique... Ce projet, construit avec les ONR, vise notamment à porter l'ambition de ces projets à l'échelle européenne et internationale. Il sera soutenu par d'autres dispositifs qui visent les mêmes objectifs : le financement acquis dans le cadre de l'AAP France 2030 ASDESR DESTIN qui permet de renforcer la cellule d'accompagnement et d'ingénierie de la direction de la recherche et de l'innovation pour déployer une politique incitative et un accompagnement aux réponses aux appels à projets à forte ambition (ERC, Horizon Europe…) ou le soutien au développement de **laboratoires partenaires internationaux** (LPI) pour structurer une collaboration scientifique existante entre un laboratoire de l'université de Caen et un laboratoire étranger (attestée par des publications conjointes de haut niveau, des cofinancements de thèse, des co-diplomations…). Ces LPI pourront faire l'objet d'échanges et de cofinancements de la part des ONR, cette action étant par exemple inscrite dans la convention signée entre l'université de Caen et le CNRS.

Toutes ces actions auront aussi des retombées sur le volet formation à et par la recherche avec pour ambition de susciter des vocations, et de créer un vivier de futurs chercheurs possédant des bases solides, pour créer la dynamique en recherche de demain. Une attention particulière sera ainsi apportée au **doctorat** dont le nombre est souvent symbolique de la puissance scientifique d'un site ou d'un établissement et qui au-delà des financements habituels, sera également fortement soutenu par le cofinancement apporté par la Région au projet ExcellencES. Un travail devra être engagé dans le cadre de la promotion du Doctorat auprès de tous les partenaires : collectivités (développement des COFRA), industriels (mobilisation insuffisante des CIFRE, insuffisante connaissance et reconnaissance des compétences des docteurs) …

Un soutien fort devra également être apporté aux ***Graduate Schools*** normandes avec l'engagement de la part de l'établissement de travailler avant la fin de ce COMP au dépôt de projets européens par exemple de type Erasmus Mundus ou de CMA avec dans les deux cas la réflexion autour d'un modèle économique permettant de travailler à la pérennisation de ces structures et à leur totale prise en compte dans le cadre de la future offre de formation. Des financements de bourses d'excellence sont donc ici demandées afin d'assurer la détection d'étudiants talentueux pour ces écoles graduées. Ces financements pourraient progressivement être pris en charge pour partie par la future fondation (*cf.* infra objectif Pilotage).

L'ensemble de ces projets repose également sur des infrastructures de recherche de très haut niveau (1 IR* sur le site, le portage d'une IR en SHS tel que METOPES, 5 labellisations par le GIS IBISA dans le domaine de la biologie, de la santé et de l'agronomie, de nombreux plateaux de haut niveau…) dont le renouvellement est fortement accompagné par la Région Normandie et des fonds européens de type FEDER. Un travail important sur **les plateformes de recherche**, leur structuration, leur ouverture vers les acteurs des mondes académique ou socio-économique, la construction de modèles économiques et de comptabilité analytique, est en cours.

De façon extrêmement complémentaire, l'université est aussi un partenaire incontournable en matière d'innovation technologique et sociale, d'entrepreneuriat, de formation professionnelle et de diffusion des savoirs dans l'espace public. Pour soutenir cette action autour de l'innovation, l'université s'est engagée avec ses partenaires normands dans l'obtention du label Pôle Universitaire d'Innovation. Le projet normand (la Normandie a été désignée site pilote dès 2022 et labellisée en 2023) est doté d'environ 6 millions d'euros qui permettront un soutien accru à la politique de partenariats, de valorisation, de transfert et de création de start-ups avec des actions telles que la restructuration et la professionnalisation des plateformes de recherche s'inspirant du fonctionnement des instituts Carnot dans un objectif de meilleure visibilité des compétences pour les partenaires du secteur privé, le soutien à la création de chaires industrielles et de laboratoires communs et l'acculturation à l'innovation des chercheurs-étudiants-doctorants. Il s'articulera en lien avec le projet ASDESR de l'établissement qui permettra de recruter des chargés d'affaires de manière à articuler les besoins en compétences en recherche, en innovation ou en formation des acteurs du monde économique. Notons enfin que l'université de Caen souhaite déposer un projet européen dans le domaine de l'entrepreneuriat avec

quelques-uns de ses partenaires de l'alliance européenne AcrossEU (déjà lauréats par ailleurs d'un projet WIDE-ERA).

Enfin, l'université s'est engagée dans le développement et la structuration des collaborations avec les Tiers lieux du territoire et notamment avec Le Dôme (centre de CSTI) aboutissant à la **labellisation SAPS** de l'établissement et à la promotion des démarches de recherche participative et des actions de diffusion des connaissances avec des projets d'envergures autour du millénaire de la ville de Caen, des projets CIRAANO sur la mémoire, Air zéro G par NOVESPACE…

Politiques ministérielles

Transition écologique et développement soutenable

Objectif 3 : Former à la transition écologique pour un développement soutenable

Description de l'objectif, son contexte et sa mise en œuvre

L'université est engagée depuis 2013 dans une démarche formalisée de développement durable. En 2020, une nouvelle et forte impulsion a été donnée au DD&RS pour développer une politique ambitieuse en la matière. Sous l'impulsion d'une vice-présidence en charge du développement durable, une mission Campus 2030 a été créée qui regroupe des correspondants dans toutes les composantes et sur chacun des 17 campus de l'établissement. Un bilan carbone a été effectué, les objectifs de sobriété énergétique atteints, la réduction de l'émission de gaz à effet de serre entamée, le tri sélectif organisé… Un enseignant-chercheur de l'université copilote le GIEC normand.

Cette nouvelle étape a abouti en juin 2023 à la labellisation DD&RS de l'université témoignant des efforts accomplis ainsi que de l'existence d'une feuille de route stratégique sur le long terme avec des approches transverses (formation, recherche, pilotage, vie de campus…). Un plan de mobilité sera adopté dès février 2024. Autant de travaux qui permettent d'anticiper le futur schéma directeur attendu en fin d'année 2024.

Grâce à cette démarche volontariste, l'établissement s'appuie sur un diagnostic partagé des actions déjà engagées et a pu établir une feuille de route transverse ambitieuse pour les années à venir articulée autour des 5 axes stratégiques du label. Les demandes insérées dans ce COMP concernent uniquement deux d'entre eux : l'axe *Enseignement et Formation* d'une part et celui de la *Réduction de l'impact environnemental* d'autre part.

Objectif 3.1 Enseignement et Formation

Contexte :
Dans l'axe stratégique *Enseignement et Formation*, la priorité est celle s'inscrivant dans la politique nationale de déploiement de la formation aux enjeux des transitions et du développement soutenable. Un repérage systématique des formations traitant de la transition écologique a d'ores et déjà été réalisé ainsi qu'une cartographie des ressources de l'établissement. Piloté par les VP CFVU et le VP en charge du développement durable, un groupe de travail associant des enseignantes chercheuses et enseignants chercheurs et le service du Cemu structurent la démarche. 3 sous-groupes de travail vont être créés pour développer concrètement l'offre de formation : le premier sera en charge de scénariser les séquences en ligne à partir des ressources existantes notamment de l'Uved et des travaux du Giec normand. Le deuxième groupe sera en charge de proposer les séquences en présentiel et pilotera notamment le développement d'un jeu sérieux (le Cemu possède une expertise forte dans le domaine de la ludopédagogie). Le troisième travaillera sur les MCCC. L'ensemble de ce travail sera mené sur la période grâce à l'appui de l'équivalent de 2,5 ETPT d'IGE. Une fois l'offre structurée, le suivi de l'offre et son intégration progressive dans l'offre de formation se fera au travers du pilotage des VP CFVU et de l'appui du Cemu.

Concernant l'offre de formation à destination des personnel Biatss, elle a été identifiée comme un axe prioritaire du plan de formation qui sera présenté en avril 2024 au CSAE. La proposition est composée de deux temps de formation complémentaires. Le temps 1 apportera la culture générale commune et le temps 2 permettra l'évolution des compétences professionnelles. L'objectif est de former un maximum de personnels au temps 1 afin de partager un constat et la nécessité de faire évoluer les pratiques. Pour le temps 2, il s'agira en priorité d'identifier des personnes clés qui insuffleront le changement dans leur structure et/ou les réseaux professionnels internes, les formations seront donc plus orientées métier. Un premier temps fort est ainsi programmé en juin pour l'ensemble des chefs de services et leurs adjoints.

Actions :
L'université souhaite agir à quatre niveaux :

- Structurer l'offre de 30 heures devant être dispensée au cours du premier cycle en co-modalité tout en s'appuyant sur la valorisation de l'engagement étudiant ;
  Structurer un plan de formation du corps enseignant ;
  Déployer des modules de formation pour les personnels BIATSS ;
- Anticiper la future offre de formation à l'horizon 2028 pour intégrer pleinement cette dimension TEDS dans les maquettes.

Objectif 3.2 : Réduction de l'impact environnemental de l'établissement

Description et contextualisation de l'objectif :
La réduction de l'impact environnemental de l'université est un axe majeur de la stratégie DD&RS déployée (axe stratégique n° 4). Le plan d'action associé concerne notamment la réduction des gaz à effet de serre, la maîtrise de sa consommation énergétique, la lutte contre toutes les pollutions et le développement de la biodiversité.

Des actions d'envergure ont déjà été mises en place (plan de comptage, mise en place d'une chaufferie biomasse pour chauffer 135 000 m² de bâti du campus 1 à Caen). L'université finalise actuellement un plan de mobilité à l'échelle de tous les campus et un schéma directeur énergétique de ses bâtiments. Les opérations sélectionnées pour le COMP permettent à la fois d'enregistrer des résultats rapides (déploiement de LED) et de s'inscrire dans le moyen terme dans une stratégie d'anticipation.

Objectif 3.2.1 : Développer une politique de diminution des gaz à effet de serre et réduire la pollution lumineuse
Dans le cadre du dialogue de performance 2023, une première phase de déploiement des éclairages LED a pu être soutenue. Pour maximiser l'impact de cette action, il est proposé de poursuivre ce déploiement. Cette action a un triple intérêt : elle permet à la fois de réduire la consommation électrique (de l'ordre de 65% d'économie sur les éclairages) mais également de réduire la pollution lumineuse que produit l'éclairage extérieur (modulation possible de l'intensité des éclairages), particulièrement impactant pour la biodiversité. Elle permet également des gains importants sur les coûts de maintenance, la durée de vie de ces éclairages étant en moyenne de 50 000 h contre 10 000 h pour des éclairages classiques. L'université s'inscrira également dans de futurs appels à projets liés à la question de la sobriété énergétique pour poursuivre le déploiement et le traitement des quelques 8 000 points lumineux restant à ce jour.

Objectif 3.2.2 : Développer une politique de diminution des gaz à effet de serre ressources et réduire la consommation des énergies fossiles
Le bilan carbone réalisé en 2023 montre que les déplacements constituent un des postes majeurs de la consommation de l'UniCaen. Si le plan de mobilité prévoit un plan d'actions à déployer (notamment avec les collectivités territoriales), il est important de favoriser l'essor des véhicules électriques sur le site universitaire. Toutefois, s'il est possible d'agir sur l'évolution de sa flotte de véhicules, il faudra simultanément déployer des bornes de recharge électrique sur tous les campus. Une étude a été réalisée et montre que la mise en place de ce service est indispensable mais ne peut s'équilibrer financièrement rapidement. L'essor prévu de la flotte des véhicules électriques devra permettre de renforcer le modèle économique du projet.

Objectif 3.2.3 : Développer une politique en faveur de la biodiversité
Le diagnostic biodiversité réalisé en 2022 du campus 1 (8,7 hectares) situé en milieu urbain a permis de proposer des actions pour renforcer la biodiversité tout en augmentant les strates arborées permettant de lutter contre les îlots de chaleur (création d'îlots de fraîcheur). Mais la mise en œuvre de ces actions nécessite préalablement la réalisation d'un schéma directeur paysager avec une vision à 2050 pour tenir compte des contraintes du classement « monuments historiques » avec l'aide d'un AMO paysagiste et d'une modélisation BIM 3D du reste du site (4 hectares sont déjà modélisés), technologie pour laquelle l'université possède des compétences reconnues nationalement. Cette maquette permettra de modéliser virtuellement des situations d'ensoleillement et donc de calculer les îlots de fraîcheur, de tombée des feuilles en lien avec les vents dominants, de comprendre la future pollinisation des arbres en fonction de leur lieu de plantation, la visualisation des couleurs des arbres à l'automne en fonction des essences, etc.…). Une station climatique a déjà été implantée afin de pouvoir avoir un état initial du site.

Politiques ministérielles
Bien-être et réussite des étudiants
Objectif 4 : Accompagner les réussites étudiantes

Description de l'objectif, son contexte et sa mise en œuvre

Faisant de l'axe vie étudiante une priorité dans le projet d'établissement, les deux années 2022 et 2023 ont été mises à profit pour poser un diagnostic concernant ce volet par une démarche participative ayant conduit les équipes à aller à la rencontre des membres de la communauté universitaire sur chacun des 17 campus. Cette démarche s'est attachée à prendre en compte l'ensemble des sites universitaires, et à répondre ainsi aux préconisations du Hceres de mieux intégrer les sites distants à la vie de campus. Le Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE) de l'université a ainsi pu être adopté par les instances de l'établissement dès juillet 2023. Il permet de structurer l'ensemble de sa démarche autour d'un plan d'actions concret, d'une gouvernance dédiée et peut s'appuyer sur le Bureau de la Vie Etudiante (BVE) nouvellement créé pour sa mise en œuvre opérationnelle.

Parmi les actions phares, on citera la construction d'un grand centre de santé étudiante (financement France Relance, CPER et CVEC), la construction d'un stade (financements Conseil Départemental du Calvados et CVEC), la mise en place de budgets étudiants participatifs ou encore la création d'un BVE (cf supra) permettant aux étudiants d'identifier une porte d'entrée clarifiant l'accès à leurs droits dont on sait que la méconnaissance constitue un frein majeur à la réussite. Un déploiement important des emplois étudiants est également en cours (tutorat, étudiants relais santé…).

4.1 Mieux accompagner les étudiantes et étudiants en situation de handicap

L'université de Caen déploie un accompagnement performant des étudiantes et des étudiants en situation de handicap (ou rencontrant un problème de santé) en s'appuyant à la fois sur son SSE, son relais handicap. La politique de l'établissement s'appuie notamment sur le déploiement d'emplois étudiants tuteurs, sur un réseau de référents dans les composantes et sur un outil informatique, GAETHAN, développé à l'UniCaen pour partager les informations. L'université souhaite, dans ce cadre, se positionner de façon volontariste sur l'AMI publié par le MESR. Pour conforter cette candidature, l'établissement entend progresser sur deux volets qui contribueront au renforcement du caractère inclusif de l'université.

Dans le cadre du renouvellement du schéma directeur du handicap prévu en 2024, l'université s'engage à lancer rapidement un audit sur l'accessibilité numérique de l'ensemble de ses sites internet et de ses services en ligne ainsi que sur son organisation. L'enjeu est de définir une stratégie d'accessibilité et de la mettre en œuvre dans un calendrier précis.

Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'étudiants et étudiantes en situation de handicap s'accompagne d'une grande diversité des handicaps rencontrés et crée de vraies difficultés pour le corps enseignant qui ne possède pas toujours les connaissances pour le meilleur accompagnement possible. A l'instar de ce qui est proposé aux enseignants et enseignantes du second degré, l'UniCaen entend développer des demi-journées de sensibilisation à destination du corps enseignant sur les différents types de handicap et leur prise en charge.

4.2 Développement d'un Bureau Accompagnement aux Réussites Étudiantes

L'UniCaen soutient et accompagne les étudiants dans la réussite de leurs études. Il s'agit de construire une sécurisation des parcours en s'appuyant sur des conditions favorables à leur bien-être dans leur formation comme dans leur vie universitaire. Il existe plusieurs autres formes de réussite et la pluralité des parcours peut être grandement favorisée par un meilleur accompagnement allant au-delà de la transmission du savoir disciplinaire.

L'engagement de l'UniCaen dans l'amélioration et le renforcement de l'accompagnement des étudiantes et des étudiants à la réussite se traduit par le développement des activités de tutorat (dans le cadre du projet NCU Réussites Plurielles notamment), d'accueil, d'accompagnement, d'orientation / réorientation ou encore de remédiation. Dans la poursuite de cette dynamique, et en réponse à l'exigence réglementaire de la loi Orientation et Réussites Étudiantes (2018), l'université entend créer un bureau « Accompagnement aux Réussites Étudiantes » (ARE) pour soutenir l'individualisation des parcours, la compétence à s'orienter et l'accompagnement à la réussite des études et de la vie universitaire. Ce bureau aura pour objectif de valoriser, de promouvoir, d'accompagner et d'évaluer les dispositifs d'aide aux réussites étudiantes proposés par l'établissement (contrat pédagogique de réussite étudiante, césure, engagement étudiant, dispositifs de remédiation…). Il sera identifié comme une ressource sur les réussites étudiantes par la communauté étudiante,

les équipes pédagogiques et administratives.

La direction des Etudes dans laquelle sera située ce bureau, animera cette démarche transverse en lien avec tous les services concernés (EOI, le SSE, le CEMU, et le référent SHN), en s'inscrivant dans la démarche SP+ (cf. infra). Une application permettant une plus grande fluidité de circulation des informations entre les services et le suivi des étudiants concernés sera développée. Cette application appelée « Objectif Réussites » pourra aussi être déployée dans d'autres universités

Politiques ministérielles

Objectif 5 : Gestion et pilotage

5.0 Sécuriser la trajectoire financière de l'établissement

Description de l'objectif, son contexte et sa mise en œuvre

Depuis 2020, l'établissement démontre sa capacité à se transformer et déploie une stratégie ouverte sur la société et le tissu socio-économique qui lui permet d'enregistrer des ressources nouvelles (+10 M€ en 4 ans pour la seule formation continue et en alternance). La dynamique structurelle est saine. Sur la base des fondements économiques de 2021, l'établissement aurait pu reconstituer son fonds de roulement en l'abondant de près de 9 M€ sur les deux derniers exercices. Les résultats obtenus ne permettent pourtant pas à ce jour de compenser la hausse du coût de l'énergie (10,3 M€ de surcoût énergétique), les différentes mesures de revalorisation salariale (8 M€ de mesures RH réglementaires non compensées), l'inflation ainsi que les choix passés en termes d'investissements immobiliers autofinancés ayant vidé le fonds de roulement disponible (17 M€).

En conséquence, l'établissement n'a pu reconstituer son fonds de roulement dont le montant brut est estimé fin 2024 à 4 M€, soit 6 jours de fonctionnement. Le fonds de roulement mobilisable se situe quant à lui autour de zéro (-300 k€ prévu au BI prévisionnel 2024). Dans ce contexte, les arbitrages budgétaires ont été réalisés au détriment des dépenses de fonctionnement et des investissements, obérant à moyen terme la capacité future de l'établissement à exploiter de nouveaux gisements de développement des ressources propres (location d'espaces, exploitation des plateaux techniques, recherche de fonds mécénaux…), à entretenir son bâti (GER à 2,7 M€ contre un besoin estimé à près de 6 M€) et à co-financer avec les collectivités de nouveaux projets de rénovation. L'enveloppe de personnels est quant à elle, à ce jour préservée, après avoir constitué l'une des variables d'ajustement entre 2016 et 2020, dans un contexte de forte hausse des effectifs étudiants (+9 000 étudiants).

Actions

L'établissement entend poursuivre sa stratégie de développement des ressources propres, tout en régulant ses dépenses notamment à travers :

- la mise en œuvre des projets issus de l'AAP ASDESR qui permet le développement d'une cellule d'appui aux projets de recherche européens et le déploiement d'une offre de formation continue modulaire et capitalisable ;
- la création d'une fondation universitaire dans le courant de l'année 2024 dont l'objectif est de lever 1 M€/an à partir de 2025 ;

le renforcement du pilotage de l'offre de formation (*cf.* supra).

5.1 Développer les ressources propres de l'établissement dans le cadre de la dévolution

Confrontée aux défis sociétaux qui demandent des solutions pluridisciplinaires, l'université de Caen Normandie tire sa force de sa diversité, de son ancrage territorial et de son excellence scientifique. Ses 41 unités de recherche répondent aux 17 objectifs de développement durable de l'ONU. La Fondation universitaire 1432 entend rassembler des individus et des organisations qui reconnaissent en elle un vecteur de changement significatif et qui partagent ses valeurs humanistes. Elle interviendra sur plusieurs champs essentiels : les réussites étudiantes, la recherche, et la valorisation de la culture scientifique et du patrimoine. Elle s'articulera étroitement avec le Club Phénix, le réseau des partenaires de l'université de Caen Normandie. Le club Phénix, lancé en mars 2022, réunit les 4 500 partenaires de l'université autour d'événements qui visent à renforcer les relations de l'université avec les acteurs socioéconomiques.

La création de la fondation 1432 est prévue au premier semestre 2024. La recherche de membres fondateurs (entre 4 et 7 qui doivent pouvoir s'engager sur 3 ans pour un montant globalisé de dons entre 300 000 € et 500 000 € par an) a déjà débuté et devra se poursuivre en début d'année 2024 pour transformer le réel intérêt de certains groupes contactés en engagement. La collecte de dons se fera par la suite *via* trois canaux : le réseau des diplômés de l'université, celui des partenaires du club et enfin la prospection auprès de donateurs nationaux ou internationaux. Cette dernière voie nécessite d'avoir recours aux services d'un prestataire pour assurer les levées de fonds. La facturation moyenne est de l'ordre de 10% du montant levé, voire nettement plus en cas de recours à des plateformes. L'objectif de 2 000 000 € à horizon 2026 implique ainsi un accompagnement financier *a minima* de 200 000 €. A ce besoin s'ajoute la nécessité de doter la fondation, sachant que la fraction consomptible ne peut excéder chaque année 20% du total. Une dotation initiale de

100 000 € permettrait de libérer l'intégralité de l'apport des fondateurs et d'apporter une visibilité immédiate aux actions de la fondation.

5.2 Renforcer la stratégie patrimoniale de l'établissement dans le cadre de la dévolution

Objectif 5.2.1 : Mener une étude d'opportunité et de faisabilité de création d'une SPLU

La dévolution totale du patrimoine décidée en 2017 est désormais finalisée. Malgré les difficultés liées au périmètre incomplet de la dévolution (laboratoires de recherche) et au manque de moyens associés à celle-ci, l'université se doit de définir une stratégie globale. Des opérations de valorisation ont été identifiées et les besoins en termes de rénovation des bâtiments sont désormais bien documentés dans la trajectoire financière tendue de l'établissement qui ne lui permettent pas de cofinancer certaines actions ni même d'investir suffisamment dans le GER.

La loi 3DS a ouvert la possibilité de créer des sociétés publiques locales universitaires pour permettre de renforcer le partenariat avec les acteurs locaux mais aussi de créer des leviers financiers. Aucune université n'a encore finalisé un tel projet, l'UniCaen souhaiterait bénéficier d'un accompagnement technique et méthodologique pour étudier la pertinence d'un tel outil au regard des spécificités de son patrimoine.

Objectif 5.2.2 : Renforcer la capacité de valorisation du patrimoine

Dans le cadre de la dévolution, la valorisation du patrimoine représente à la fois l'optimisation de l'occupation des espaces mais aussi le développement de ressources financières nouvelles. Ce volet s'inscrit donc dans la stratégie globale de l'établissement en matière de développement des ressources propres et pourra utilement s'appuyer sur la dynamisation des partenariats avec le monde socio-économique induit dans le cadre du projet DESTIN.

Dans le prolongement du dialogue de performance, l'université souhaite bénéficier du financement du chargé de valorisation pendant deux ans supplémentaires pour pouvoir asseoir l'activité de la cellule événementielle qui doit à terme s'autofinancer et dégager des moyens nouveaux. De plus, il est indispensable de pouvoir mettre à niveau les espaces présentant le plus fort potentiel en matière de location onéreuse.

5.3 Renforcer la stratégie en matière de sécurité

Contexte :

Les menaces en matière de cyberattaques sont aujourd'hui très fortes. Les universités se doivent de structurer leur stratégie en la matière mais doivent le faire dans un période de grande vigilance qui mobilise pleinement les équipes dédiées à ces questions.

En lien avec l'ANSSI et la brigade de cybercriminalité de la gendarmerie du Calvados, l'UniCaen entend renforcer et formaliser sa stratégie en matière de sécurité des systèmes d'information. L'objectif est de structurer et renforcer la politique de sécurité des SI, formaliser une PCA / PRA et des modalités de gestion de crise spécifiques aux menaces cyber. Ce travail mobilise largement le RSSI et son adjoint qui ont au quotidien une charge de travail importante, notamment du fait de la multiplication des tentatives d'attaque. Il est donc demandé de pouvoir bénéficier d'un renfort humain sur 2 ans, en complément de la demande effectuée dans le cadre du dialogue de performance.

5.4 Développer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Contexte :

L'université de Caen n'échappe pas au contexte national de moindre attractivité des métiers de la fonction publique qui se traduit par de réelles difficultés à recruter sur certains postes. De plus, elle est confrontée à l'évolution de certaines de ses missions liées à un environnement en mutation mais aussi à la dynamique de l'établissement dans le domaine des appels à projet qui peut nécessiter de développer de nouvelles compétences. Pour préparer l'avenir, elle se doit donc engager une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) qui doit lui permettre de mieux accompagner les personnels en place en proposant un plan de formation adapté mais aussi d'identifier les besoins à venir.

Action :

L'établissement doit initier ce travail sur la GPEC en s'appuyant sur un chef de projet dédié qui devra entre autres accompagner un travail d'élaboration de référentiels d'emplois et de compétences (par exemple aux métiers de la scolarité), identifier les compétences présentes et projeter les compétences à développer. Il devra développer des outils et actions pour valoriser ce travail.

Stratégie d'établissement

Objectif 6 : La Responsabilité Sociale de l'Université

Contexte :

Comme affirmé dès le préambule de ce Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP), l'université de Caen Normandie souhaite se définir par un positionnement original revendiquant d'être à la fois une université au cœur de son écosystème et au service de son territoire tout en affirmant un positionnement international reconnu et une visibilité forte sur le volet recherche. Tout cela n'est évidemment possible que dans l'adhésion des membres de la communauté universitaire sur le potentiel desquels le projet repose et donc sur la seule richesse dont l'université peut s'enorgueillir : sa richesse humaine.

C'est ainsi que tout au long de ce document, l'université a présenté des projets et des demandes relevant du champ du bien-être et plus globalement de sa responsabilité sociale : égalité des chances, prise en compte des transitions, santé et réussite étudiantes, prise en charge du handicap, anticipation des besoins en termes de compétences…

Dans cette partie du COMP laissée à sa libre appréciation, l'université entend proposer deux actions qui sont des éléments constitutifs du socle du projet d'établissement : la démarche usager qui permet de placer l'usager au cœur de ses pratiques et de valoriser le travail des équipes universitaires, et la lutte contre les VSS et tous les types de discrimination et le lien entre les membres de la communauté universitaire.

6.1 : Une démarche usager : soutenir le déploiement de Services Publics

Description de l'objectif, son contexte et sa mise en œuvre

L'université de Caen est engagée depuis plusieurs années dans la dynamique de Service Public + (SP+) et a souhaité en 2023 élargir la démarche à l'échelle de l'établissement. Un séminaire des cadres de l'université a ainsi été organisé dès le début de l'année 2023 en présence de la DITP. A la suite de ce séminaire, 12 structures internes de l'université se sont portées volontaires pour engager la démarche. Au regard de l'engagement déployé dans ce programme, la DITP et la DGESIP ont sollicité l'UniCaen pour intégrer le comité de pilotage national du déploiement de SP+ avec 4 autres universités. En cohérence avec le projet d'établissement, cette démarche doit permettre de replacer l'usager au cœur des actions menées tout en valorisant l'engagement des agents. C'est également un axe important du futur schéma directeur de la qualité et du SDVE.

Les actions :

Le plan d'actions est issu des premiers résultats des auto diagnostics réalisés par les structures volontaires. L'accompagnement demandé vise à la fois des actions globales et un accompagnement des pilotes de l'université par le biais des propositions suivantes :

- Recrutement d'un chargé ou une chargée de mission qualiticienne pour 30 mois permettant notamment aux pilotes d'identifier les différents parcours usagers, de les modéliser et de décrire les procédures à déployer. Le qualiticien ou la qualiticienne interviendra dans les phases d'auto diagnostic et sur le déploiement des projets structure par structure ;
- Réalisation de signalétiques et d'équipement pour l'identification par les usagers des espaces d'accueil. L'objectif est en effet, dans le cadre de Services Publics +, de favoriser la lisibilité des services universitaires pour les usagers ;
- Audit d'accompagnement à la rationalisation de la communication vers les étudiants. L'enjeu ici est de mener un état des lieux quantitatif et qualitatif de l'ensemble des enquêtes et sollicitations des étudiants et de conduire une révision globale du processus afin d'adapter le nombre et le format des sollicitations aux étudiants et de revoir le processus de prise en compte des résultats issus des enquêtes pour l'amélioration effective des services ;
- Appui sur les compétences internes en matière d'IA pour développer un *chat bot* permettant d'apporter un premier niveau de réponse aux usagers notamment sur des périodes de fermeture de l'université. Il ne s'agit pas là de remplacer les permanences mais d'offrir un service plus étendu.

6.2 Lutter contre les VSS, les discriminations et le harcèlement

Contexte

Offrir à tous ses personnels, étudiants et étudiantes, un environnement de travail de qualité, respectueux du bien être individuel et collectif constitue une priorité pour l'établissement. De nombreuses actions sont déjà engagées en ce sens, qu'elles s'adressent aux seuls personnels ou à l'ensemble de la communauté : plan d'action sur les RPS en cours de rédaction, guide d'action sociale actualisé, meilleure identification des services ressources, lutte contre les VSS, les discriminations et le harcèlement, schéma directeur du handicap en cours de révision, ou encore actions de prévention dans le domaine de la santé. Ces nombreuses initiatives s'accompagnent

d'opérations de sensibilisation à des fins de prévention, ou pour mieux faire connaître les droits individuels.

Actions :

- Un dispositif d'écoute dédié aux VSS a été mis en place depuis la rentrée 2022. Ce dispositif, qui a gagné en visibilité, est de plus en plus sollicité. Aujourd'hui, il convient d'aller plus loin et d'élargir l'offre d'écoute aux situations de harcèlement, de discrimination et de mal-être au travail. L'université entend renforcer ses capacités du dispositif d'écoute (1,5 EPTP);
- La ComUE Normandie Université a porté pour le compte de plusieurs établissements de l'enseignement supérieur de Caen une opération de lutte contre les VSS, le projet INEDI. L'université est aujourd'hui le plus gros contributeur du projet. L'université s'engage à poursuivre le projet, ce qui permettra de lui donner une plus grande cohérence avec le programme d'actions porté aujourd'hui par l'établissement et proposer aux établissements partenaires une participation annuelle pour co-financer les actions.

Annexe cohérence des projets stratégiques

Pour chacun des six objectifs du COMP, indiquer quand il y a lieu les financements déjà obtenus pour mettre en œuvre les actions (inscrire la source de financement et non le montant).

Objectifs du COMP	Financements obtenus (PIA, ANR, Horizon Europe, DSG, autres)
Objectif 1 : Métiers d'avenir – Métiers en tension	
Santé numérique (SATIN)	AMI CMA : ANR / Région Normandie
Cybersécurité (Cyrce)	AMI CMA : ANR / Région Normandie
Intelligence Artificielle (NormanthIA)	AMI CMA : ANR / Région Normandie
Nucléaire (3NC)	AMI CMA : ANR / Région Normandie
Enseignement et Numérique (Digital FCU)	AMI CMA : ANR
Décarbonation (Decarbochim)	AMI CMA : ANR
Hydrogène (H_2 neutralité carbone)	AMI CMA : ANR
Pilotage de l'offre de formation	Région Normandie
Etudes territoriales de l'offre de formation	Collectivités territoriales
Objectif 2 : Recherche et innovation	
Excellences (CaeSAR)	ANR / Région Normandie
Label SAPS	MESR
ASDESR (DESTIN)	ANR / Région Normandie
PUI	MESR
Objectif 3 : Transition écologique et développement soutenable - TEDS	
Dialogue de performance	MESR
France Relance	MESR
Objectif 4 : Bien-être et réussite des étudiants	
France Relance	MESR / Région Normandie
NCU (Réussites Plurielles)	ANR
Objectif 5 : Pilotage	
ASDESR (DESTIN)	ANR / Région Normandie
Dialogue de performance	MESR
Objectif 6 : Stratégie propre à l'établissement	
AMI lutte contre les VSS	MESR

Fait à Paris, le

Le/La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche	Le président de l'université Caen Normandie
XXXXXXX	**Lamri Adaoui**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-107

Direction Générale des Services

DÉMARCHE DE GESTION DES RISQUES

Vu l'article L.712-3 du Code de l'éducation ;

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la démarche en matière de gestion des risques financiers annexée à la présente délibération.

Annexe : La cartographie des risques financiers, le plan d'actions retenu par le Comité de gestion des risques du 14 novembre 2024.

Résultat du vote :

Pour : 25

Abstention : 10

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

07 JAN. 2025

Délibération publiée le :

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

Criticité nette

A complé... | Bas | Haut | Moyen | Très haut

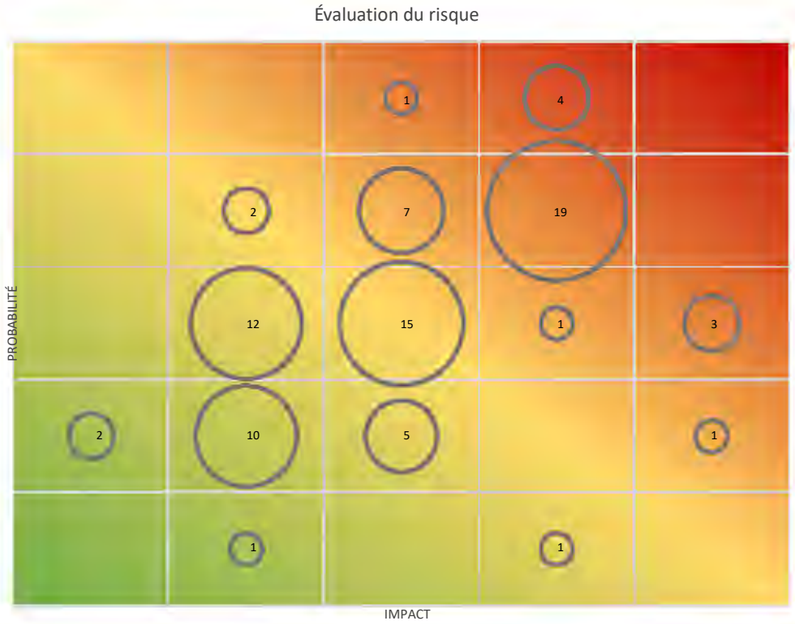

Domaine

- Dépenses
- Fiscalité
- Immobilisations
- Organisationnel
- Recettes
- Rémunération
- Stocks
- Trésorerie

Processus

- Admission en non-...
- Amortissements
- Avances et prêts
- Avoirs
- Budget
- Carte achat
- Carte logée
- Cessions de créan...
- CET
- Clients
- Commande publiq...
- Contrôle interne
- Conventions / Rec...
- Encaissement et r...
- Entrée du bien
- Exécution financiè...
- Formalisation des ...
- Fournisseur
- Gestion administr...
- Heures compléme...
- heures compléme...
- Intégration de la p...
- Intérêts moratoires
- Missions
- Opérations pour c...
- Paie
- Plan de trésorerie
- Primes
- Prise en charge ad...
- Recouvrement
- Réduction de titre

- Régie d'avance
- Régie de recettes
- Remise gracieuse
- SCSP
- Sortie de bien/inventaire
- Stocks
- Subvention d'investisse...

- Subventions
- Tenue de la caisse
- Tenue du compte banc...
- Transversal
- Travaux en cours
- Trop perçu
- TVA

Dom.	Libellé du risque	Processus	Sous processus (...	Réf.	Moyenne de Imp...	Moyenne de Probabilité nette cotation
DÉP	Absence de computa tion des seuils de par l'absence de code NACRES				2	2
	Bug plateforme invitant à payer avec carte bancaire				2	3
	Dépenses présentant un caractère personnel et n'entrant pas dans le champs des missions	Transver	(vide)	83	3	5
	Erreur RIB				2	2
	Gestion de fait - Non remboursement du régisseur				3	3
	Manque de vérification relative à la correcte utilisation des fonds après le versement de su	Subventi	(vide)	20	3	4
	Ne pas récupérer la somme dûe				2	3
	Oubli d'informer changement de RIB				2	3
	Paiement ou non-paiement des intérêts moratoires	Intérêts r	Marchés de tr:	15	3	3
	Payer à tort				3	3
	Payer au mauvais débiteur				2	2
	Payer des dépenses en double				3	2
	Payer prestation non faite				2	3
	Perte de disponibilités				3	3
	Rejet ou blocage AC pour non-conformité avec les dispositions financières du marché				4	4
	Remboursement à tort de frais de déplacement				2	4
	Réservations de nuitées et de billets de transport erronées par les chargés de voyage	Missions	(vide)	17	3	4
	Retard paiement de la facture sur marché				4	4
	Utilisation incorrecte des cartes achat	Carte ach	(vide)	2	4	4
FIS	Redressement fiscal suite à erreur déclaration TVA				3	3
	Sur ou Sous-évaluation de la TVA collectée et/ou déductible	TVA	(vide)	23	4	4
IMM	Amortissements non comptabilisés ou comptabilisés pour un montant erroné				2	2
	Carence dans la mise en service des biens				2	4
	Image non fidèle du patrimoine (Actif)				3	3
ORG	. Signature sans déléga tion de signature- Mise en jeu RGP. Absence de formalisa tion de la chaîne de la dépense et responsabilité	Chaîne de	(vide)	2	4	4
	Insuffisance générale de formalisation : Documentations (OFN, procédures...) / Actualisation / Traçabilité des contrôles...				4	5
	Non soutenabilité de l'offre de formation (en amont et au fil de l'eau)	Budget	(vide)	60	5	3
REC	. Non exhaus tivité des recettes (secteur Recherche). Taux de consomma tion / Sous-u tilisation des enveloppes allouées	Non exhaus	Opérations	36	4	4
	Défaut de recouvrement				2	3
	Double titrage des notications complémentaires				2	2
	Emploi du modèle associatif pour obtenir le versement d'une subvention dans le cadre d'un contrat de recherche partenarial et contc				3	3
	Erreur client facturé				4	4
	Erreur montant facturé				4	4
	Erreur transmission facture				4	4
	Fraude (détournement)				3	3
	Mise en cause responsabilité université (exécution du contrat avant signature) - Domaine immobilier				4	5
	Ne pas justifier de l'irrecouvrabilité d'une créance lors d'une admission en non-valeur				1	2
	Ne pas justifier de l'irrecouvrabilité d'une créance lors d'une remise grâcieuse				2	3
	Non exhaustivité des recettes (Formation professionnelle)				4	4
	Non exhaustivité des recettes (hors recherche / hors formation professionnelle)				4	4
	Non neutralisation de la charge d'amortissement (impact résultat comptable)				3	3
	Non sincérité de la trésorerie disponible				2	3
	Non sincérité du résultat comptable				4	4
	Pas de date de signature sur les contrats/conventions				4	4
	Payer aux partenaires plus qu'on a reçu ou qu'on va recevoir du financeur				3	4
	Perte de recettes dues au caractère non éligible des dépenses ou à la non remontée des dc	Conventi	(vide)	5	4	5
	Remboursement à tort				2	3
	Trésorerie : retard encaissement				3	4
RÉM	Absence de suivi des écarts IJSS en cas de subroga tion				3	2
	Alimentation à tort du CET				4	5
	Création et paiement d'un agent fictif				4	3
	Eléments de rémunération erronés				3	3
	Embauche d'un agent ayant a tteint l'âge limite de départ à la retraite				4	4
	Erreur dans le suivi du CET				4	4
	Erreur de saisie dans l'attribution d'une prime / maintien d'une prime				3	3
	Justification du service d'enseignement réalisé, risque de versement de rémunération indue				3	4
	Les documents à destination de l'AC sont classés ou archivés de manière impropre				3	2
	Non respect du cadre juridique (articles et conditions de recrutement pour les vacataires, doctorants et post-doctorants)				4	4
	Paiement d'heures de vacations pour des enseignements non réalisés				5	3
	Paiement d'un agent titulaire par 2 administrations en cas d'absence de CCP				2	1
	Paiement sur les mauvaises ressources	Paie	(vide)	63	4	4
	Réalisation d'un recrutement en l'absence de crédits disponibles (ressources propres) et pérennes sur la durée totale du contrat				5	3
	Rémunération à tort d'un agent en cas de départ, mutation...				3	3
	Retard dans la PEC financière				3	3
	Retard dans l'intégration de la paie dans SIFAC				5	2
	Saisie des données de paie en dehors de la période autorisée				4	1
	Saisie des dossiers administra tifs et financiers du contractuel a postériori de la prise de poste (vacataires ou contractuels)				3	4
	Saisie d'une imputation budgétaire erronée (RP et RE)				3	2
	Utilisation d'un élément de paie par erreur				3	3
STO	Erreur comptabilisation montant				2	3
TRÉ	Attribution sans décision réglementaire				2	2
	Enregistrement non exhaustif sur le registre de caisse				1	2
	Erreur restitution plan de trésorerie				2	3
	Ne pas obtenir le remboursement				2	3
	Non remboursement des avances de fonds				2	2
	Traitement incomplet des relevés de compte				3	2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

13 DÉCEMBRE 2024

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

GOUVERNANCE DES RISQUES FINANCIERS A L'UNICAEN

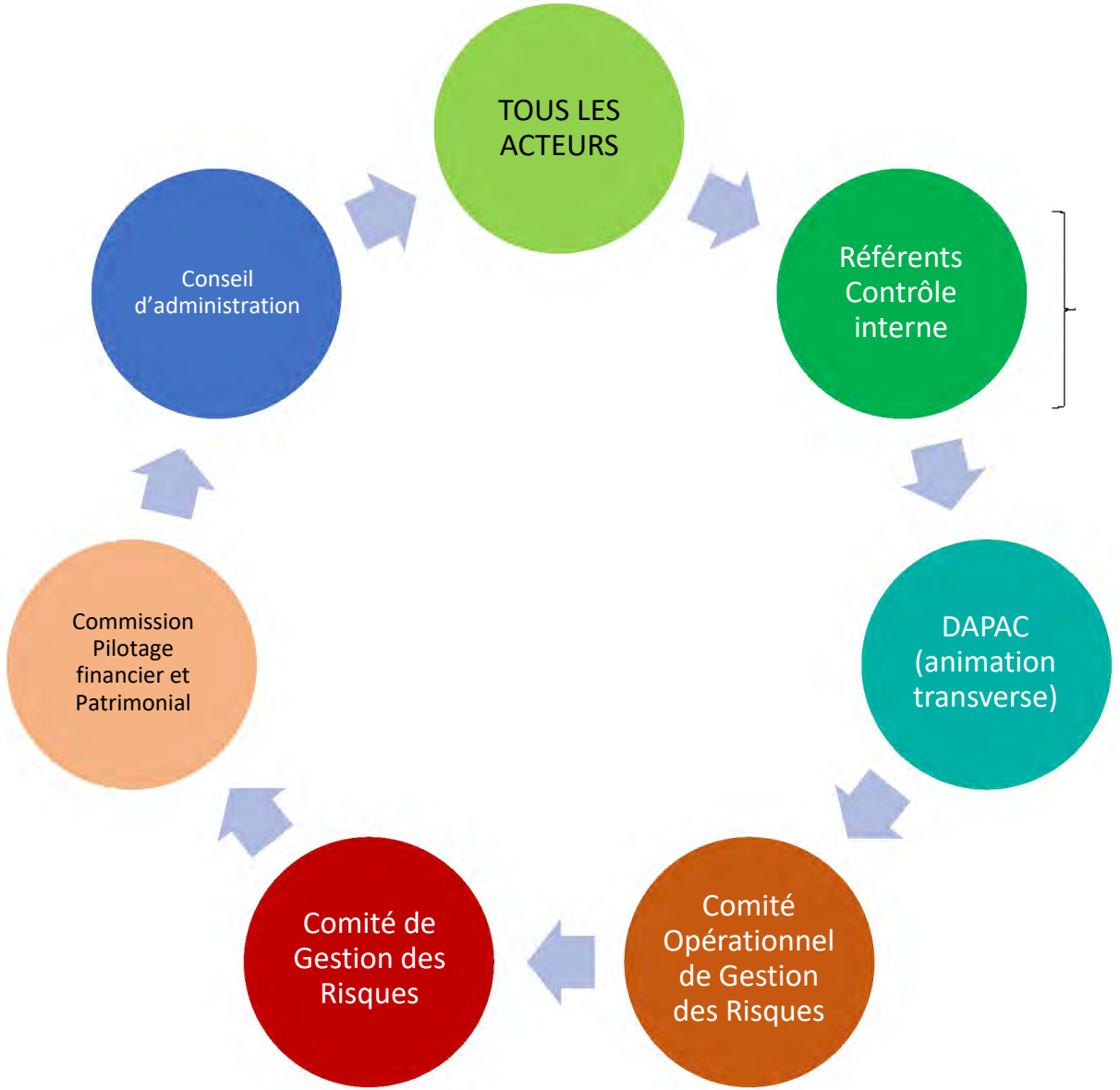

Trois à ce stade :
. Comptable
. Budgétaire
. RH

Normandie Université

CARTOGRAPHIE DES RISQUES FINANCIERS ET SON PLAN D'ACTION ASSOCIÉ
BILAN ET PERSPECTIVES

Bilan du plan d'action validé en CGR du 28/11/2023

58 actions composaient le plan d'action et concernaient 17 risques significatifs :

- Réduction de 70% des risques considérés comme ayant une criticité très haute.

- 40% des actions du plan d'actions ont été réalisées.

Les actions réalisées en 2024 ont permis de réduire la criticité de 10 risques, et de maîtriser un risque:

- *Paiement ou non paiement des intérêts moratoires.*

Nouveau plan d'action retenu au CGR du 14/11/2024

- 35 actions composent le nouveau plan d'actions, et concernent 15 risques significatifs (sur les 84 risques identifiés dans la cartographie des risques).

Normandie Université

CARTOGRAPHIE DES RISQUES FINANCIERS – NOVEMBRE 2024

=> 84 RISQUES IDENTIFIÉS AU SEIN DE 8 DOMAINES

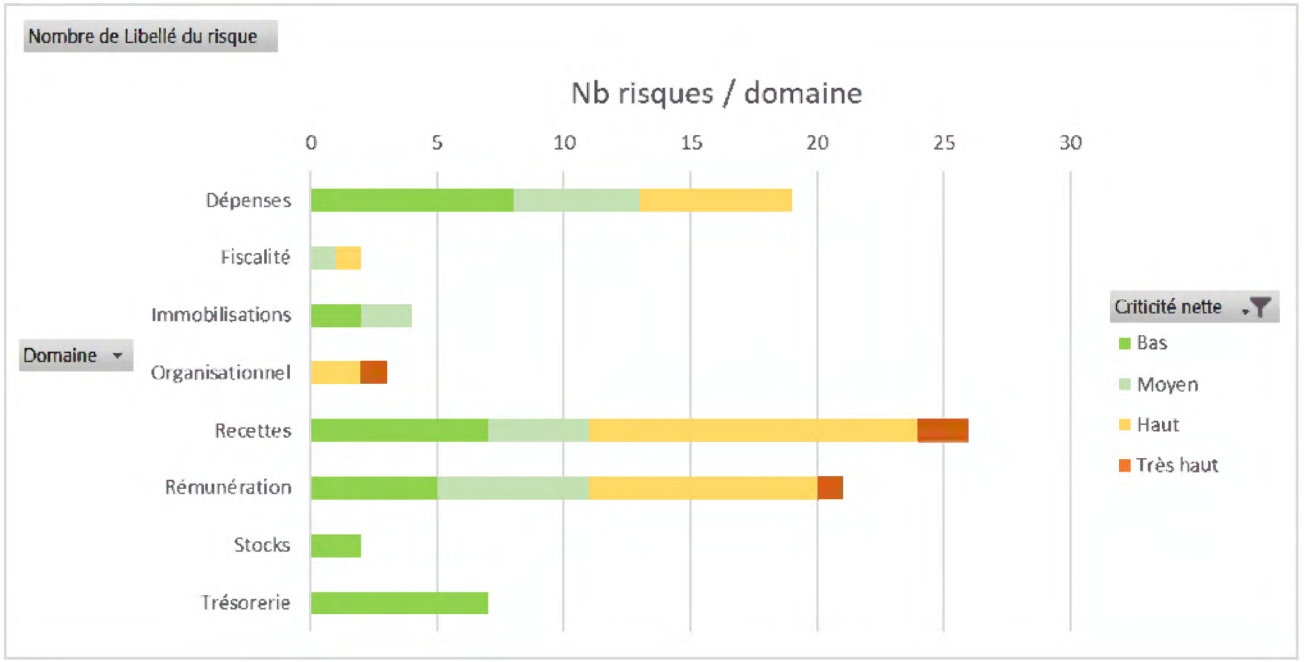

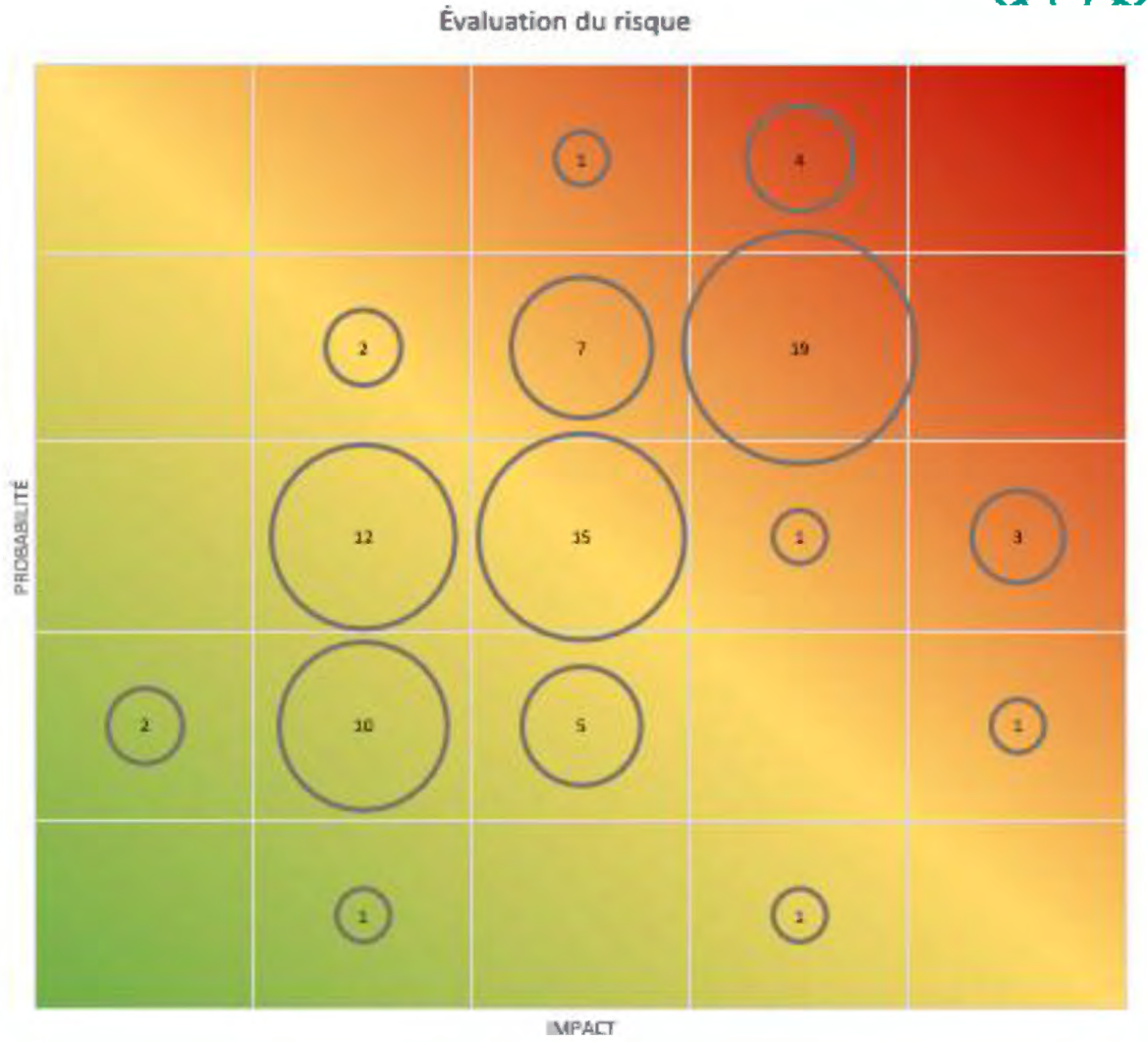

Les risques significatifs se trouvent dans les domaines :

- Organisationnel (3)
- Recettes (15)
- Dépenses (6)
- Rémunération (10)
- Fiscalité (1)

Normandie Université

Un plan d'action pour maîtriser 15 risques significatifs

ORGANISATIONNEL

1. Insuffisance générale de formalisation : Documentations (OFN, procédures…) / Actualisation / Traçabilité des contrôles
2. Signature sans délégation de signature - Mise en jeu RGP / Absence de formalisation chaîne dépense/recette et des impacts en termes de responsabilité

DÉPENSES

1. Utilisation incorrecte des cartes achat
2. Réservations de nuitées/billets de transport erronées par les chargés de voyage
3. Manque de vérification relative à la correcte utilisation des fonds après le versement de subventions à des associations
4. Dépense présentant un caractère personnel et n'entrant pas dans le champ des missions de l'établissement

FISCALITÉ

1. Sur ou Sous-évaluation de la TVA collectée et/ou déductible

RECETTES

1. Perte de recettes dues au caractère non éligible des dépenses ou à la non remontée des dépenses (secteur Recherche)
2. Non exhaustivité des recettes (hors recherche / hors formation professionnelle)
3. Non exhaustivité des recettes (secteur Recherche) / Taux de consommation - Sous-utilisation des enveloppes allouées déclenchant une baisse de l'aide
4. Non exhaustivité des recettes (Formation professionnelle)
5. Mise en cause responsabilité université (exécution du contrat avant signature)-immobilier

RÉMUNERATIONS

1. Réalisation d'un recrutement en l'absence de crédits disponibles (ressources propres) et pérennes sur la durée totale du contrat
2. Paiement sur les mauvaises ressources
3. Paiement d'heures de vacation pour des enseignements non réalisés

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-108

Direction Générale des Services

PLANS DE FINANCEMENTS

Vu l'article L.712-3 du Code de l'éducation ;
Vu l'avis de la Commission de la Recherche du 11 décembre 2024 ;

Article 1

Le Conseil d'Administration approuve les plans de financements pour la recherche annexés à la présente délibération.

Annexe : Plans de financement.

Résultat de vote :

Unanimité (35 pour)

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)
Pôle Fonds Structurels, CPER-CPIER, Plateformes

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le projet « BioPcA Evolution » permettra de rendre totalement opérationnelle la plate-forme BioPcA qui n'a pas d'équivalent au niveau national en ce qui concerne ses thématiques. Clairement identifiée comme permettant de développer des procédés de synthèse de biopolymères, de caractérisation de ces biopolymères et de polluants organiques, elle est amenée à accroître fortement sa visibilité au cours de ces prochaines années en la rendant compétitive au niveau national. Il est envisagé à long terme de pouvoir participer à des programmes européens de grande envergure dans son domaine d'activité. Trois axes thématiques sont concernés :
- Axe 1 : La caractérisation d'échantillons environnementaux (air, eau, sols, …) pour évaluer leur contenu en polluants organiques.
- Axe 2 : Le développement de bioprocédés appliqués à la synthèse de polymères biosourcés (bioplastiques).
- Axe 3 : La caractérisation de polymères biosourcés.

Chacun de ces axes, pour être développé, nécessite des besoins différents au regard de l'existant sur la plate-forme. Pour l'axe 1, de nombreux appareils innovants d'analyse sont déjà mis à disposition de la plate-forme. Cependant, des appareils plus classiques mais nécessaires en termes de fonctionnement sont demandés pour la détermination de polluants organiques de type Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques dans l'air ambiant. Pour l'axe 2, l'acquisition de nouveaux équipements permettra (i) d'optimiser les paramètres et conditions de culture à petite échelle (1 à 2L) et de préparer en conditions maîtrisées des précultures destinées à l'inoculation des bioréacteurs de grand volume, (ii) le suivi des substrats et produits de fermentation et, (iii) la stérilisation et/ou la décontamination des milieux et des matériels. Pour l'axe 3, de même que pour l'axe 1, l'activité est limitée du fait de l'absence de poste de travail sécurisé pour l'extraction de biopolymères. La demande concerne ici la mise en place de sorbonnes et d'une armoire ventilée, équipements nécessaires et préalables à une future caractérisation des biopolymères.

Le projet BioPcA s'inscrit dans trois des six domaines de spécialisation intelligente de la Région Normandie et permettra à l'UNICAEN et aux acteurs régionaux une intégration plus active dans des réseaux nationaux tels que B4C (Bioeconomy for Change), RéGEF (Réseau Géochimique et Expérimental Français) et le GDR « Plastiques, Environnement et Santé ».

Type de programme	**UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**FEDER (60%)**	**REGION (40%)**
NORMANDIE RECHERCHE PLATEFORME 2024	IUT Caen / ABTE pour BioPcA Directeur du laboratoire : François SICHEL Responsable(s) scientifique(s) du projet : Jérôme LEDAUPHIN et Joël BREARD	**BioPcA Evolution** : Plateforme BioPcA (BioProcédés et Analyses) 01/10/2024 au 30/09/2026	546 000 €*	327 600 €	218 400 €

Avis de la Commission de la Recherche du 13 /11/2024 :
Décision du Conseil d'Administration du / /2024 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

*Dont 40000 € de travaux d'installation

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)
Pôle Fonds Structurels, CPER-CPIER, Plateformes

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le Centre Interdisciplinaire de Réalité Virtuelle (CIREVE) est un plateau technique de l'Université de Caen Normandie créé en mars 2006 et rattaché depuis le 1er janvier 2012 à l'UFR Humanités et Sciences Sociales (HSS). Le CIREVE fait partie du Consortium 3DHN de l'infrastructure de recherche du CNRS « HumaNum » et sa salle de réalité virtuelle est labellisée « Normandy Living Lab » par le pôle TES (E-secure & Digital innovation), pôle de compétitivité numérique de Normandie et de l'Axe Seine.

La salle de réalité virtuelle de l'Université de Caen Normandie est la plus grande de France en milieu universitaire. Sa configuration, avec un tapis roulant à double bandes et instrumenté de deux plateformes de force, et la possibilité de retransmettre les simulations en direct dans un amphithéâtre attenant de 150 places, est unique en Europe.

Le cluster de calcul actuellement installé dans la salle immersive du CIREVE est d'origine. Il a été installé en 2015 et il est désormais capital de le remplacer dans une double optique. La première est purement technique : la mise en place de nouvelles cartes graphiques et l'augmentation de la puissance de calcul permettront de tirer pleinement profit des projecteurs installés en 2020. La seconde optique touche directement les projets de recherche réalisés dans la salle de réalité virtuelle et justifie à elle seule un remplacement rapide du cluster de calculs.
Le changement du cluster de calcul marquera l'aboutissement d'une mise à niveau majeure de la salle de réalité virtuelle entamée en 2020 et il offrira de la sérénité aux onze équipes de recherche fédérées autour de la plateforme pour tirer pleinement profit des recherches innovantes qu'elles développent. Le financement de deux thèses CIFRE démontre d'ailleurs l'implication du tissu industriel dans le développement de ces recherches et le fort potentiel de collaborations public-privé pour développer l'économie et l'attractivité de la Région.

Type de programme	**UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**ETAT (100%)**
Contrat de Plan Etat -Région (CPER) 2021-2027 NORMANDIE RECHERCHE PLATEFORME 2024	UFR SHS / CIREVE Directeur du Laboratoire et Responsable(s) scientifique(s) du projet : Sophie MADELEINE	**CPER CIREVE VII 2021-2027** **CCRV :** Cluster de Calcul pour la Réalité Virtuelle Dates de projet : 01/10/2024 - 30/09/2025	62 000 €	62 000 €

Avis de la Commission de la Recherche du 13/11 /2024 :
Décision du Conseil d'Administration du / /2024 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)
Pôle Fonds Structurels, CPER-CPIER, Plateformes

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Dans le cadre du CPER 2021-2027, le projet INNOVONS II a affiché son ambition d'atteindre un objectif d'excellence de la recherche biomédicale au niveau national et international. Ceci passe par la structuration du continuum d'équipements et l'augmentation des interactions inter-établissements du campus EPOPEA. Dans ce projet, il est proposé une amélioration des performances des systèmes d'acquisition de l'IRM clinique (upgrade et antenne nouvelle) associée au déploiement d'un système de sécurité informatique type PRA (plan de reprise d'activité) afin de rendre disponible de façon pérenne les données des unités de recherche même en cas de déménagement ou d'attaque du système d'information de Cyceron. Ce point est particulièrement important dans la mesure où les services de Cyceron seront très prochainement adossés à l'infrastructure nationale France Life Imaging.
Concernant le PRA, l'impact attendu est une sécurisation des usagers et des expérimentations pour une normalisation de niveau ISO 27000. La valeur des données est inestimable dans la mesure où elle englobe le fonctionnement de la plateforme, l'investissement en équipement, le temps de recherche de 300 personnes, les collaborations et les sujets humains comme animaux ayant participé aux protocoles.
Pour l'upgrade de l'IRM3T, il s'agit de faire accéder nos unités aux meilleures technologies existantes sur le territoire et de les ouvrir dans le cadre des consortia nationaux nous permettant de nous affirmer comme région leader dans ces domaines.

Type de programme	**UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**FEDER (60%)**	**ETAT (40%)**
Contrat de Plan Etat -Région (CPER) 2021-2027 NORMANDIE RECHERCHE PLATEFORME 2024	UFR SANTE / CYCERON Directeur de l'US : Benoit HAELEWYN Responsable(s) scientifique(s) du projet : Benoit HAELEWYN	**CPER 2021-2027 INNOVONS II** Cyceron - Innov-Secure : Amélioration des performances des systèmes d'acquisition de l'IRM clinique associée au déploiement d'un système de sécurité informatique type PRA (plan de reprise d'activité). 01/10/2024 au 30/09/2026	526 000 €	315 600 €	210 400 €

Avis de la Commission de la Recherche du 13/11/2024 :
Décision du Conseil d'Administration du / /2024 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)
Pôle Fonds Structurels, CPER-CPIER, Plateformes

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le projet ANIME-3P, porté par la plateforme PRESEN dans le cadre du CPER 2021-2027 MESOGERE « Implantation de MESOcosmes pour l'évaluation et la gestion des risques environnementaux en région Normandie », est inspiré par le contexte d'accélération des changements environnementaux et s'inscrit dans le besoin d'adaptation et de transition socio-environnementale.
Le projet ANIME-3P vise à augmenter son niveau technologique pour en faire une plateforme de référence nationale pour l'étude des interactions société-environnement. Il contribue à consolider le positionnement des laboratoires partenaires de la plateforme PRESEN comme des acteurs essentiels des sciences de l'environnement en France et à l'international. L'action 1 du projet intitulée « intéractions société-environnement » consiste à augmenter le niveau technologique de la chaîne analytique centrée sur l'étude des interactions et les coévolutions " société-environnement " passées, présentes et futures afin de retracer les trajectoires temporelles des environnements soumis aux forçages climatiques et anthropiques. En effet, alors que nos sociétés s'engagent dans des politiques de transitions, il est essentiel d'interroger les trajectoires de ces environnements vis à vis des forçages "naturels" et "anthropiques" passés, permettant de mettre en évidence les résiliences et adaptations. Ces études rétrospectives nourrissent également les scénarii prospectifs. Dans cet esprit, les équipements demandés ont été sélectionnés avec l'exigence particulière de réduire l'impact énergétique et environnemental de leur utilisation.
L'action 1 pour le laboratoire M2C UNICAEN relève de l'acquisition d'un spectromètre gamma permettant la datation des derniers siècles au dernier millénaire par dosage de différents radio-éléments (210Pb, 137Cs, 226Ra, etc.) présents dans un grand nombre de matrices environnementales. Cet équipement permet d'établir la chronologie des processus environnementaux du dernier siècle à très haute résolution. Cet équipement de datations doterait les scientifiques de la région d'une grande autonomie dans la chronologie environnementale.

Type de programme	**UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**REGION (100%)**
Contrat de Plan Etat -Région (CPER) 2021-2027 NORMANDIE RECHERCHE PLATEFORME 2024	UFR Sciences / M2C Directeur de la Plateforme Plateforme de Recherche en Science de l'Environnement Normande (PRESEN) Ludovic SEGALEN (URouen) Directeur du Laboratoire : Laurent DEZILEAU Responsable(s) scientifique(s) du projet : Dominique MOUAZE	**CPER 2021-2027 MESOGERE** **ANIME-3P :** ANalyse Intégrative et Multiscalaire des Environnements - Passé, Présent et Prospectif Dates de projet : 01/10/2024 - 30/09/2025	190 000 €	190 000 €

Avis de la Commission de la Recherche du 13/11/2024 :
Décision du Conseil d'Administration du / /2024 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)
Pôle Fonds Structurels, CPER-CPIER, Plateformes

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le projet d'équipement IRYS de l'US EMerode a pour objectif d'appuyer le développement et l'innovation technologique de deux de ses plateaux techniques pour soutenir la recherche dans les domaines de l'agroécologie, de la mer & du littoral, des géosciences, de la géographie, de la microbiologie, de la biodiversité et de la biologie systémique mais aussi transversaux dans les secteurs de la santé et de la chimie.
IRYS comprend une demande pour 2 équipements inscrits dans le CPER 2021-2027 µCOSMOS :

- **Equipement 1 :** un AFM-IR, Microscope à force atomique couplé à un laser infra-rouge qui sera installé sur le plateau CMAbio^3 de la plateforme US EMerode
- **Equipement 2 :** une Chaine de Caractérisation et de Conservation de Souches Microbiennes (**C3SM**) qui sera accueillie sur le plateau CBM de l'US EMerode

L'ensemble des équipements d'IRYS participera au développement au sein de l'US EMerode de technologies de pointes qui, seules ou en combinaison, joueront un rôle clé dans des études de caractérisation de biodiversité microbienne, marine ou végétale, l'étude de la nutrition et de la biostimulation de plantes, la communication cellulaire ou tissulaire (vésicules, prolongements cellulaires, fructanes) et la production, l'utilisation ou la dégradation de polymères biosourcés (PHA, lin...).
L'acquisition des équipements du projet IRYS renforcera la structuration des plateaux de l'US EMerode tout en répondant (i) aux thématiques définies par les unités de recherche normandes qui participent au CPER µCOSMOS 2021-27, (ii) aux problématiques portées par les équipes de recherche, instituts et entreprises associées au sein des fédérations de recherche SeSAD, Normandie Végétal (NORVEGE) et MERLIN, et (iii) aux attentes en R&D de partenaires industriels.

Type de programme	**UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**FEDER (60%)**	**REGION (20%)**	**ETAT (20%)**
Contrat de Plan Etat -Région (CPER) 2021-2027 NORMANDIE RECHERCHE PLATEFORME 2024	UFR SCIENCES / US EMERODE Directeur de l'US : Pascal CLAQUIN Responsable(s) scientifique(s) du projet : Jean-Christophe AVICE	**CPER 2021-2027 µCOSMOS** **IRYS** : spectrométrie Infra-Rouge couplée à la microscopie pour analyse nanométrique - tYpage de Souches microbiennes 01/11/2024 au 31/10/2026	1 035 000 €	621 000 €	207 000 €	207 000 €

Avis de la Commission de la Recherche du 13/11/2024 :
Décision du Conseil d'Administration du / /2024 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)
Pôle Fonds Structurels, CPER-CPIER, Plateformes

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

La zone côtière, à l'interface des systèmes Terre et Mer est une zone dynamique et complexe, siège de modifications rapides sous l'action des pressions anthropiques et climatiques. Les différents compartiments qui la composent étant en constante interaction, il s'avère nécessaire d'analyser cette zone côtière dans toute sa diversité, et dans un contexte de changement climatique. Dans ce but, le CREC - Station Marine est non seulement acteur de plusieurs Services Nationaux d'Observation côtiers, mais assure également un soutien logistique et technique à des études de recherche pluridisciplinaire sur le domaine côtier (mer et littoral, continuum terre-mer) avec des approches en écologie, éthologie, géomorphologie, climatologie, géologie, physiologie ou toxicologie.

Le CREC-Station marine vient de bénéficier d'une rénovation totale de ses bâtiments (bureaux, laboratoires, structures d'élevage d'animaux marins et de culture d'algues). Cette rénovation associée à l'installation permanente d'équipes de recherche (une cinquantaine de personnes sur site) va permettre d'intensifier les activités existantes et en développer de nouvelles. Ceci nécessite toutefois un fort investissement en équipements déjà anticipé à la fois par le CREC et par les équipes membres via différents modes de financements (CPER Manche 2021, CPER NormandSea, programmes InterReg France-Manche-Angleterre, ANR…).

NormandSea Hydrobio-CREC relatif au projet CPER 2021-2027 Normand'Sea est un projet ambitieux d'une dizaine de partenaires autour de l'observation pluridisciplinaire du continuum terre-mer. Il est structuré en trois plateformes avec des équipements mutualisés : ▪ La Plateforme n°1 de moyens à la mer comprend un navire scientifique côtier qui viendra en appui des deux autres plateformes. ▪ La Plateforme n°2 d'observation in situ regroupe des parcs de sondes et capteurs permettant de répondre aux besoins d'observation haute fréquence spatiale et temporelle du continuum terre-mer (hydrologie marine et terrestre, topographie, météorologie). ▪ La Plateforme n°3 d'écophysiologie dédiée à l'étude des organismes marins comportant une composante « animale » (physiologie, écotoxicologie et comportement) et une composante « algale » (maîtrise de la production de micro- et macro-algues).
Seront acquis, des capteurs de nouvelle génération pour la bouée instrumentée SMILE ancrée au large du CREC-Station Marine et qui assure un suivi des paramètres physiques et hydrobiologiques des eaux de la baie de Seine ; Un drone équipé d'un Lidar aéroporté, d'un appareil photogrammétrique et d'une caméra multispectrale qui permettra de suivre avec précision et rapidité plusieurs indicateurs de la dynamique des milieux dans un contexte de changement climatique ; Un banc d'éthophysiologie composé d'une station d'électrophysiologie couplée à un cryomicrotome qui permettra d'identifier des modifications fonctionnelles et anatomiques du système nerveux central en lien avec des changements comportementaux observables lors de modifications environnementales.

Le projet NormandSea est proposé par le CREC-Station Marine de l'Université de Caen Normandie et ses équipes membres en lien avec de nombreux autres partenaires privés et publiques. Il bénéficie de la structure fédérative de recherche « MerLiN : Mer et littoral normand » qui regroupe quatre unités de recherche (BOREA, ETHOS, IDEES, LUSAC), deux laboratoires Ifremer (LERN, Ressources Halieutiques), une école d'ingénieur (Builders for Society), le Conservatoire des Arts et Métiers (CNAM, Intechmer) et le CREC. Deux structures technologiques régionales, LABEO et le SMEL sont associées.

Type de programme	**UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**FEDER (79.14%)**	**ETAT (20.86%)**
Contrat de Plan Etat -Région (CPER) 2021-2027 NORMANDIE RECHERCHE PLATEFORME 2024	CREC / Station Marine Directeur de la station : Cécile BELLANGER Responsable(s) scientifique(s) du projet : Stéphane COSTA	**CPER 2021-2027 NORMANDSEA** CPER NORMANDSEA - HYDROBIO 01/11/2024 au 31/10/2026	294 000 €	232 675 €	61 325 €

Avis de la Commission de la Recherche du 13/11/2024 :
Décision du Conseil d'Administration du / /2024 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)
Pôle Fonds Structurels, CPER-CPIER, Plateformes

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention
Pour un programme de recherche

La zone côtière, à l'interface des systèmes Terre et Mer est une zone dynamique et complexe, siège de modifications rapides sous l'action des pressions anthropiques et climatiques. Les différents compartiments qui la composent étant en constante interaction, il s'avère nécessaire d'analyser cette zone côtière dans toute sa diversité, et dans un contexte de changement climatique. Dans ce but, le CREC - Station Marine est non seulement acteur de plusieurs Services Nationaux d'Observation côtiers, mais assure également un soutien logistique et technique à des études de recherche pluridisciplinaire sur le domaine côtier (mer et littoral, continuum terre-mer) avec des approches en écologie, éthologie, géomorphologie, climatologie, géologie, physiologie ou toxicologie.

Le CREC-Station marine vient de bénéficier d'une rénovation totale de ses bâtiments (bureaux, laboratoires, structures d'élevage d'animaux marins et de culture d'algues). Cette rénovation associée à l'installation permanente d'équipes de recherche (une cinquantaine de personnes sur site) va permettre d'intensifier les activités existantes et en développer de nouvelles. Ceci nécessite toutefois un fort investissement en équipements déjà anticipé à la fois par le CREC et par les équipes membres via différents modes de financements (CPER Manche 2021, CPER NormandSea, programmes InterReg France-Manche-Angleterre, ANR…).

Dans le cadre de l'appel à projets Normandie Recherche Plateformes 2024, l'acquisition d'équipements pour le CREC-Station Marine s'articule autour de deux sous-projets : Le premier dénommé NormandSea Hydrobio-CREC (294 000 €) concerne des équipements relatifs au projet Normand'Sea déposé par un consortium de partenaires au titre du CPER 2021-2027. Le second intitulé EquHydrobio 2024 (88 000 €), concerné ci-dessous, consiste en l'acquisition d'un équipement dédié au CREC en tant que plateforme, directement lié à la rénovation de la structure et au développement de ses activités.

Le sous-projet EquHydrobio 2024 permettra d'appréhender l'étude de l'environnement côtier grâce à l'acquisition 1/ d'équipement de terrain qui permettra d'élargir de manière conséquente et nécessaire la zone géographique sur laquelle les impacts du changement climatique sont mesurés et 2/ d'équipement de laboratoire nécessaire à la connaissance des espèces benthiques des écosystèmes marins et indispensable dans une station marine pour accueillir des chercheurs extérieurs au sein de la station marine.

Type de programme	**UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**REGION (100%)**
NORMANDIE RECHERCHE PLATEFORME 2024	CREC / Station Marine Directeur de la station et Responsable(s) scientifique(s) du projet : Cécile BELLANGER	**EQUHYDROBIO 2024** 01/11/2024 au 31/10/2026	88 000 €	88 000 €

Fait à Caen, le 16/12/2024

Avis de la Commission de la Recherche du 11/12/2024 :
Décision du Conseil d'Administration du 13/12/2024 :

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)
Pôle Fonds Structurels, CPER-CPIER, Plateformes

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le projet PLATONUS-2024 regroupe les demandes d'équipements que l'US Platon a choisi de présenter en 2024 à la Région Normandie. Le projet **PLATONUS-2024** regroupe les demandes que l'US Platon a choisi de présenter en 2024 à la Région Normandie. Il s'agit de **deux demandes d'équipement** pour **deux de ses plateformes labélisées IBiSA**, et d'une demande commune à toutes les plateformes (**outil de gestion des plateformes**).

Il s'agit d'une part d'un **équipement d'imagerie cellulaire en temps réel et à haut débit** (et de l'incubateur associé) permettant d'imager des cellules en 2D et 3D dans des plaques à 384 puits, complémentaires des équipements déjà présents sur la plateforme ImpedanCELL, et acquis de façon coordonnée avec la plateforme ORGAPRED qui sera elle-même une utilisatrice importante de cet équipement. Cette acquisition renforcera encore le potentiel d'analyse proposé par l'US PLATON dans un contexte de forte croissance de l'activité et dans le cadre de la démarche de passage au haut débit engagée depuis plusieurs années sur ces deux plateformes. Par ailleurs, il faut préciser que cet équipement de pointe et ultra performant serait le premier de cette nature installé en France.

D'autre part, il s'agit du déploiement d'un **logiciel de gestion des plateformes** : planification et relevés de l'activité, gestion des consommables, gestion de projets, relevés d'indicateurs, établissement des grilles tarifaires et des devis, lien possible avec le logiciel de gestion financière Universitaire SIFAC etc... Cette demande est **formulée de façon mutualisée par les plateformes de l'US Platon.** Enfin, il s'agit de **l'acquisition d'un spectromètre de masse à très haute sensibilité et à haute résolution**. Cet équipement permet d'ouvrir la voie à de nouvelles applications (criblage de biomarqueur d'exposition), mais également de soutenir les activités actuelles de la plateforme PRISMM dans ses applications en analyses ciblées et non ciblées.

Les objectifs de chacune de ces acquisitions sont en accord avec les objectifs stratégiques de l'US PLATON, à savoir :

- Mettre en place des méthodologies ou technologies performantes pour répondre aux sollicitations des utilisateurs.
- Augmenter le niveau de service proposé par les plateformes.
- Standardiser les procédures.
- Permettre une prise en charge à haut débit des analyses demandées.
- Faire de l'US PLATON et ses plateformes une référence Nationale dans les domaines concernés.

Type de programme	**UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**FEDER (60%)**	**REGION (40%)**
NORMANDIE RECHERCHE PLATEFORME 2024	UFR SANTE / US PLATON Directeur de l'US et Responsable(s) scientifique(s) du projet : Laurent POULAIN	**PLATONUS-2024** : Equipements innovants des plateformes ImpedanCELL et PRISMM de l'US PLATON 01/10/2024 au 30/09/2026	880 000 €	528 000 €	352 000 €

Avis de la Commission de la Recherche du 13/11/2024 :
Décision du Conseil d'Administration du / /2024 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)
Pôle Fonds Structurels, CPER-CPIER, Plateformes

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

La plateforme DruiD détient et développe une expertise spécialisée en conception de médicaments à l'échelle nationale. Sa force réside dans sa polyvalence, avec une chimiothèque diversifiée et un savoir-faire englobant toutes les phases du développement d'une molécule active, du criblage in silico à la validation expérimentale des leads. Cette expertise repose à la fois sur des équipements hautement spécialisés et sur des instruments plus courants, la spécificité technique étant alors déterminée par les méthodes employées. Suite à l'acquisition de matériel très spécialisé dans le cadre du dernier RIN Plateforme (« EquipDD » en 2022), la plateforme DruiD cherche à renforcer ses équipements polyvalents.
En effet, le projet d'équipement SERPE-DruiD vise à renforcer nos capacités d'analyse chimique afin de mieux répondre aux demandes de nos partenaires. La première phase concerne l'extension qualitative et quantitative de nos capacités de purification chimique et d'analyse. La seconde vise à moderniser, simplifier et pérenniser nos appareils de caractérisation chimique, à la fois courante et spécialisée.
En particulier, les paramètres prédictifs de la pharmacopotentialité constituent une part significative de nos travaux internes, de nos collaborations et de nos récentes prestations. Nous développons des méthodes innovantes conciliant une haute qualité des résultats avec un débit accéléré pour répondre aux besoins de notre chimiothèque académique et de nos clients. Cette augmentation de l'activité (+ 30 %) motive l'acquisition d'un nouvel appareil UHPLC, associé à son environnement de préparation d'échantillons (phase 1). Cela permettra également une amélioration significative de nos services dans le domaine de la formulation en permettant l'analyse d'excipients. La formulation demeure une thématique peu explorée par d'autres plateformes académiques nationales, ce qui représente une spécificité marquée de DruiD.
Enfin, le renouvellement de notre parc de purification (phase 1) et d'analyse chimique (phase 2) permettra d'accélérer les découvertes en chimie de synthèse offrant ainsi un avantage dans la conception de médicaments. De plus, cela contribuera à renforcer notre chimiothèque avec des échantillons de pureté conforme aux standards actuels. Le niveau de pureté de nos composés a clairement été identifié comme un facteur limitant.

Type de programme	**UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**FEDER (60%)**	**REGION (40%)**
NORMANDIE RECHERCHE PLATEFORME 2024	UFR SANTE / CERMN Directeur de laboratoire : Christophe ROCHAIS Responsable(s) scientifique(s) du projet : Jana SOPKOVA	**SERPE :** Simplification et Extension des moyens de Recherche de la PlateformE DruiD 01/11/2024 au 31/10/2026	505 000 €	303 000 €	202 000 €

Fait à Caen, le

Avis de la Commission de la Recherche du 13/11/2024 :
Décision du Conseil d'Administration du / /2024 :

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)
Pôle Fonds Structurels, CPER-CPIER, Plateformes

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention
Pour un programme de recherche

L'objectif du projet SLIM est de Compléter le parc d'équipements d'InnovaSEQ, labélisé IBiSA dans la continuité du CRB Innovabio, afin d'offrir de nouvelles opportunités en recherche pré-clinique et clinique.
La plateforme InnovaSEQ – Cell sorting and NGS @ Caen Normandie est un excellent exemple de coopération interétablissements. En effet, cette plateforme de service, initiée et coordonnée par l'institut BB@C, est hébergée au sein du Bâtiment Biologie Recherche du CHU de Caen Normandie. Le pilotage scientifique est réalisé par le Pr D. Vivien, les équipements sont portés par l'Université, le personnel responsable CNRS intégré à l'UAR Cyceron et la bio-informatique au GIP Cyceron.
L'acquisition d'un robot de pipetage et d'une cuve de stockage à azote liquide pour la préparation des échantillons et banques d'ADN dans le cadre des activités de la plateforme InnovaSEQ représente une plus-value indéniable et un outil précieux en offrant une combinaison de précision, reproductibilité, gain de temps et d'optimisation des conditions expérimentales.
L'unité PhIND, hébergée à Cyceron, a créé avec la plateforme de Rouen Primacen une antenne Primacen Caen. Cette dernière vient d'intégrer l'infrastructure nationale France Bio Imaging (FBI) au sein du nouveau noeud Normandie, reconnu pour son expertise dans les sciences vasculaires.
L'intégration d'un second laser à notre microscope bi-photonique améliorerait considérablement nos capacités d'imagerie et de manipulation, dans le domaine des sciences vasculaires et permettrait de proposer cet équipement performant à la communauté au travers du réseau France Bio Imaging. Un tel système n'est actuellement pas disponible dans notre région et seules quelques plateformes en France en possède. Cette technologie innovante renforcera ainsi notre positionnement, en tant que centre de référence dans notre domaine d'expertise et offrira l'opportunité aux équipes de recherche (locales, nationales et internationales) d'accéder à cette technologie innovante.

Type de programme	**UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**FEDER (60%)**	**REGION (40%)**
NORMANDIE RECHERCHE PLATEFORME 2024	UFR SANTE / CYCERON Directeur de l'US : Benoit HAELEWYN Responsable(s) scientifique(s) du projet : Denis VIVIEN	**SLIM :** Spatial imaging and Laser Intra vital Microscopy 01/10/2024 au 30/09/2026	881 000 €	528 600 €	352 400 €

Avis de la Commission de la Recherche du 13/11/2024 :
Décision du Conseil d'Administration du / /2024 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)
Pôle Fonds Structurels, CPER-CPIER, Plateformes

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention
Pour un programme de recherche

Les équipements demandés par l'US EMerode dans le cadre du projet UP-ProG sont destinés à mettre en oeuvre des développements techniques et scientifiques en synergie avec les équipes de recherche et les partenaires sur les plateaux Proteogen et SOL-SUP. Le projet consiste en la mise à jour (Upgrade) d'un analyseur protéomique (plateau PROTEOGEN) et en l'acquisition d'un granulomètre laser (plateau SOL-SUP) de l'US EMerode.

Pour le **plateau Proteogen**, le *upgrade* permettra de :

- Poursuivre, en routine, le développement de nouvelles approches expérimentales pour l'analyse à haut débit de multiples projets analytiques fondamentaux ou appliqués.
- Identifier, caractériser et valoriser de nouveaux biomarqueurs d'intérêts pharmacologiques.
- Développer les outils analytiques et prédictifs pour la caractérisation de nouveaux aliments en support aux entreprises locales.
- Valoriser l'implémentation de nouvelles approches originales, uniques au site Caennais.
- Aider les chercheurs dans la (pré-)validation de nouvelles stratégies d'investigations.
- D'identifier des indicateurs de la qualité d'aliments, de statut nutritionnel et de l'état de santé des plantes,
- D'évaluer ex vivo l'efficacité de nouvelles molécules pour leur activité anti-virulence et/ou antibiofilm, en complément ou en remplacement des molécules antimicrobiennes utilisées dans les traitements thérapeutiques usuels.

Ce développement technologique se fera également au bénéfice de projets R&D dans d'autres domaines prioritaires du secteur santé (ISTCT, PHIND, COMETE, ANTICIPE, BioConnect, LARIA, DYNAMICURE, …) et de la chimie (LCS, CIMAP, CERMN, …) dont les domaines de spécialisation ont une importance majeure en Normandie.

L'acquisition d'un nouveau granulomètre laser est également très attendu pour que la **plateforme SOL-SUP** reste en conformité avec ce qui se fait à l'échelle nationale et internationale, et continue de proposer des services en accord avec la demande.

Sur un plan économique, le projet UP-ProG renforcera le développement technologique de la plateforme EMerode avec des répercussions financières directes évidentes du fait de l'activité des plateaux, et permettant de proposer de manière continue des services innovants en favorisant le maintien de l'US.

Indirectement, les bénéfices en termes de promotion seront également significatifs pour le territoire normand. En effet, en proposant de nouveaux appareils ou expertises, l'US EMerode et donc l'Université de Caen Normandie participeront à la publication de travaux dans des revues scientifiques, et apparaitront lors de conférences scientifiques nationales et internationales.

Type de programme	**UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**FEDER (60%)**	**REGION (40%)**
NORMANDIE RECHERCHE PLATEFORME 2024	UFR SCIENCES / US EMerode Directeur de l'US : Pascal CLAQUIN Responsable(s) scientifique(s) du projet : Cécile MULLER	**UP-ProG :** Upgrade Proteines & Granulomètre laser 01/11/2024 au 31/10/2026	525 000 €	315 000 €	210 000 €

Avis de la Commission de la Recherche du 13/11/2024 :
Décision du Conseil d'Administration du / /2024 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention
Pour un programme de recherche

NR Emergent

Intitulé : ENCAPRAC - Le projet Encaprac est une étude qui explore l'utilisation de cryptophanes, molécules en forme de boule capable d'encapsuler certain gaz, pour encapsuler le radon en solution, ouvrant la voie à un générateur à astate en phase liquide. Ce projet vise à définir les liens structurels et l'affinité des cryptophanes avec le radon, en testant une variété de ces molécules pour préparer une molécule présentant une encapsulation optimale.

Type de programme	**UNICAEN** **UFR/ Equipe /** **Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme** **Partenaires** **Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**Demande Région Fonctionnement UNICAEN**	**Demande Région Investissement UNICAEN**
NR Emergent 2024	Santé /CERMN /E. Dubost	UNICAEN 01/01/2025 – 31/12/2026	**Total : 110000€**	**Total : 110000€**	**Total : 0 €**

Avis de la Commission de la Recherche du 13/11/2024 :
Décision du Conseil d'Administration du :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention
Pour un programme de recherche

NR Emergent

Intitulé : FUNGISCORE - Les contaminants fongiques sont présents, parfois de façon importante, dans l'air que nous respirons. Ces moisissures retrouvées dans l'air intérieur et extérieur sont à l'origine de différentes maladies respiratoires telles que l'asthme, les allergies, parfois même des infections, en particulier chez les personnes fragilisées (au statut immunitaire défaillant). Récemment, en 2022, face à l'augmentation des problèmes sanitaires liés aux champignons l'OMS a établi une liste d'agents fongiques prioritaires afin d'encourager la recherche et le développement de recherche dans ce domaine. C'est dans ce contexte que se positionne le projet FUNGISCORE avec pour objectif de développer un indice de la qualité fongique de l'air.

Type de programme	**UNICAEN** **UFR/ Equipe /** **Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme** **Partenaires** **Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**Demande Région** **Fonctionnement** **UNICAEN**	**Demande Région** **Investissement** **UNICAEN**
NR Emergent 2024	IUT Grand Ouest Normandie /ABTE /D. Garon	UNICAEN 01/01/2025 – 31/12/2026	**Total : 119000€**	**Total : 59000€**	**Total : 60000 €**

Avis de la Commission de la Recherche du 13 /11/2024 :
Décision du Conseil d'Administration du :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention
Pour un programme de recherche

NR Emergent

Intitulé : MicroMILC - L'étude du microbiote du lait cru et de ses potentielles fonctions pour les produits transformés lors de sa mise en oeuvre représente un véritable défi car d'une extraordinaire complexité et variabilité. Afin d'explorer ce monde, la construction de communautés microbiennes synthétiques, ou SynComs, représente une approche intéressante. Ces communautés composées de microorganismes conservent en effet les caractéristiques clés des communautés microbiennes naturelles visées et, en raison de leur complexité réduite et de leur nature définie, présentent un intérêt particulier en tant que systèmes modèles d'étude. Dans le domaine de l'écologie microbienne des aliments, la pertinence d'une SynCom lait cru reste à ce jour inexplorée. Dans le cadre du projet MicroMILC, la faisabilité d'obtention d'un tel outil sera explorée afin de servir de base à de futures études innovantes et ambitieuses en écologie microbienne des aliments.

Type de programme	**UNICAEN** **UFR/ Equipe /** **Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme** **Partenaires** **Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**Demande Région Fonctionnement UNICAEN**	**Demande Région Investissement UNICAEN**
NR Emergent 2024	IUT Grand Ouest Normandie /ABTE /M. Schlusselhuber	UNICAEN 01/01/2025 – 31/12/2026	**Total : 148890€**	**Total : 128590€**	**Total : 20300 €**

Avis de la Commission de la Recherche du 13/11/2024 :
Décision du Conseil d'Administration du :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE	Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI) Pôle Fonds Structurels – CPER/CPIER - Plateformes	**Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche**

Le projet FEDER Maturation AIM2 vise à industrialiser des logiciels d'aide à la décision en imagerie microscopique médicale à travers la création d'une start-up.
La microscopie constitue en elle-même l'activité prédominante d'observation d'images médicales. Il est à noter qu'à l'exception des examens cardiologiques et neurologiques, tous les diagnostics des maladies graves, tels que les cancers, sont formulés ou confirmés à la suite d'un examen microscopique. Ainsi, des millions d'examens sont réalisés et les interprétations réalisées par les pathologistes et les médecins jouent un rôle déterminant dans la prise de décisions médicales, notamment pour le diagnostic et le pronostic. Aujourd'hui, la technologie des lames virtuelles permet l'acquisition et la numérisation intégrale de préparations cytologiques ou histologiques complètes, ouvrant ainsi la voie à de nombreuses applications telles que la télépathologie, le téléenseignement, le partage de diagnostics, d'expériences, la formation et la recherche, et surtout, le développement d'outils d'aide à la décision en cancérologie.

L'Intelligence Artificielle (IA) et les divers types d'algorithmes de traitement d'images, de classification, ainsi que de reconnaissance de différents types de cellules et de tissus en microscopie médicale, se présentent comme le moteur de la prochaine révolution en matière d'aide à la décision en cancérologie. La capacité à traiter, analyser et interpréter rapidement des images numériques en pathologies cancéreuses offre un potentiel considérable pour une prise de décision médicale plus éclairée.

C'est dans ce contexte que le porteur du présent projet et ses collaborateurs ont développé plusieurs logiciels d'aide à la décision en microscopie médicale (livrables de plusieurs projets en pathologie numérique ayant été soutenus par la région et les fonds FEDER).
Le projet Maturation AIM2 a pour objectifs de 1/ aboutir à l'industrialisation de trois logiciels spécifiques. Ces logiciels seront des outils essentiels pour la détection et la reconnaissance des mitoses, la caractérisation et la classification d'objets cellulaires, ou encore le développement de logiciels pour l'aide à la décision en cancérologie.
2/ la création d'une start-up dédiée à la valorisation et à la commercialisation des logiciels développés. Cette structure permettra non seulement de maximiser l'impact du projet sur le secteur de la santé, mais aussi de créer des opportunités économiques et d'emploi dans la région normande.

Type de programme	**UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**FEDER (60%)**	**REGION (40%)**
Soutien à la maturation FEDER MATURATION Programmation FEDER 2021-2027	UFR SCIENCES / GREYC Christophe ROSENBERGER Resp.Sc. Abderrahim Elmoataz	**AIM2** : Aide à la décision en Imagerie Microscopique Médicale 01/10/2024 au 30/09/2026	149 948 €	89 968,80 €	59 979,20 €

Avis de la Commission de la Recherche du : 13/11/2024
Décision du Conseil d'Administration du :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)
Pôle Fonds Structurels – CPER/CPIER - Plateformes

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le projet « FEDER Innovation » Cyber-NEAC est un projet collaboratif d'innovation réalisé par l'Université de Caen Normandie en partenariat avec les entreprises 6Cure et NEAC Industry. Le consortium impliqué dans le projet Cyber-NEAC, a pour objectif de proposer une offre d'accastillage de cyber protection, intégrable, clé en main dans tout navire, afin de répondre aux besoins réglementaires (niveau commercial) et souverains (niveau militaire). Pour sécuriser les communications de bout en bout dans un navire ou un bateau, l'ambition du projet est de Cyber-Protéger par de l'IA prédictive les données numériques circulant sur les réseaux.
Le consortium va développer un produit : Cyber-NEAC-Box, décliné en 3 gammes. La Cyber-NEAC-Box est un boîtier comportant un calculateur et des connecteurs de différents types, afin de pouvoir les connecter aux réseaux et bus que l'on souhaite analyser et protéger sur le navire : Bus CAN, AIS, Wifi, Ethernet, VHF, UHF, etc…Le calculateur implanté dans la boite portera le logiciel développé par le GREYC afin d'analyser les informations, protéger le navire, et prédire les attaques.

Cyber-NEAC-Box pourra être déployé sur n'importe quel type de navire : commerce, pêche, transport de passagers, scientifique, drone, militaire.
Le boîtier est la partie matérielle de la solution, qui inclut par ailleurs des services de configuration initiale (préparation des modèles) et d'exploitation (analyse des alertes remontées). NEAC-INDUSTRY sera à même de proposer les services suivants : • Leasing des Cyber-NEAC-Box, • Contrat de maintenance et de mises à jour (inclus dans la version Premium Connectée), • Formation sur l'utilisation des produits Cyber-NEAC-Box, • Formation et sensibilisation à la cyber-protection maritime à travers des conférences et séminaires.

Le projet servira également de terrain d'expérimentation pour préparer d'ores et déjà une roadmap pour associer à ce service celui d'une gestion débarquée, qui corrèle les informations (mises à jour, incidents, etc.) au niveau de flottes. Cette activité sera liée au M-CERT (Maritime Computer Emergency Response Team).
Pendant la réalisation du projet, sera créé un Comité Métier qui suggérera divers scénarios de criticité. Ce comité sollicitera les professionnels représentant les métiers suivants : Assureurs, Armateurs, Exploitant de flotte de bateaux (Fluviaux et Maritimes) et des professionnels de logistique portuaire pour apporter des conseils, le regard d'experts et le retour d'expériences, Voies Navigables de France (VNF) apportera son expertise pour les besoins dans le domaine fluvial ; L'école Nationale Supérieure Maritime (ENSM) au Havre et L'école navale de Brest, acteurs de référence dans le domaine de la cybersécurité maritime, actualiseront les connaissances pour les travaux de recherches.

Le projet FEDER Innovation Cyber-NEAC vise à proposer et valider une solution de cyber-protection des architectures de communications, par la conception d'un nouveau modèle multi-échelle distribué pour détecter les cyberattaques, afin d'assurer des connexions numériques intègres de bout en bout dans un navire.

Impact socio-économique : **Type de programme**	**UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**FEDER (60%)**	**REGION (40%)**
Projet collaboratif d'innovation – FEDER INNOVATION Programmation FEDER 2021-2027	UFR SCIENCES / GREYC Resp.Sc. Lyes KHOUKI	**Cyber-NEAC** 01/07/2024 - 31/01/2027	180 846 €	108 508 €	72 338 €

Avis de la Commission de la Recherche du : 13/11/2024
Décision du Conseil d'Administration du :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Coordinateur NEAC Industry, Partenaires bénéficiaires : GREYC UNICAEN et l'entreprise 6-CURE.

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE	Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI) Pôle Fonds Structurels – CPER/CPIER - Plateformes	**Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche**

Le projet « FEDER Innovation » PRELEA consiste à effectuer une preuve de concept sur l'efficacité d'un biomimétique innovant dans la prise en charge de l'arthrose : réduction de la douleur et amélioration de la fonction articulaire. Ce projet vise, à travers une étude pilote, à évaluer l'efficacité et la tolérance d'un biomimétique innovant dans la prise en charge de l'arthrose. L'objectif principal est d'étudier la capacité de ce biomimétique à réduire la douleur et à améliorer la fonction articulaire.

L'objectif pour le consortium est de construire une propriété intellectuelle autour de cette nouvelle approche marquant le début d'une collaboration solide et sur le long terme entre Bioconnect, laboratoire de recherche académique de l'université de Caen et Transreg, start-up innovante du territoire normand.

Les résultats attendus et immédiats du projet permettront de générer une preuve de concept quant à l'utilisation du biomimétique comme nouvelle option dans la prise en charge de l'arthrose. La molécule étant déjà connue, le consortium déposera alors un brevet pour cette nouvelle application : Un accord de consortium avec partage de la propriété intellectuelle a été mis en place dans le cadre du projet.
Ces données serviront de base pour la mise en place d'une étude clinique pour une validation chez l'homme. Ainsi, sur le long terme, les impacts du projet seront conséquents :

- ➢ Pour les patients : Offrir une réduction significative de la douleur et une amélioration de la mobilité. Ce qui se traduira par une meilleure qualité de vie et un ralentissement de la progression de la maladie.
- ➢ Pour la communauté médicale : Introduction d'une nouvelle modalité thérapeutique dans l'arsenal de traitement de l'arthrose. Cela contribuera à élargir les options disponibles et à améliorer les connaissances sur les mécanismes de la maladie.
- ➢ Pour la société dans son ensemble : Permettre de réduire les coûts de santé associés à la gestion de l'arthrose, d'améliorer la productivité et la qualité de vie des personnes atteintes de cette maladie et de promouvoir l'innovation dans le domaine de la médecine régénérative et de la biotechnologie.

Type de programme	**UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**FEDER (60%)**	**REGION (40%)**
Projet collaboratif d'innovation – FEDER INNOVATION Programmation FEDER 2021-2027	UFR SANTE / BIOCONNECT/Karim BOUMEDIENE	**PRELEA** : Prévention et traitement des lésions destructrices a rticulaires dans le cadre de l'arthrose symptomatique 01/10/2024 au 30/09/2027	96 475 €	57 885 €	38 590 €

Avis de la Commission de la Recherche du : 13/11/2024
Décision du Conseil d'Administration du :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Coordinateur Société TRANSREG, Partenaire(s) bénéficiaire(s) : BIOCONNECT UNICAEN.

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE	Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI) Pôle Fonds Structurels – CPER/CPIER - Plateformes	**Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche**

Le projet « FEDER Innovation » VISU-AUD vise à utiliser les mécanismes inconscients de la vision périphérique reconnus par le cerveau pour aider les sauveteurs en intervention. Il s'agit de développer dix prototypes dans sa version sensorielle duale visuo-auditive afin de s'adapter à tous les cas d'usage. Une fois les prototypes réalisés, une batterie de tests comparatifs pour différentes populations permettra d'optimiser puis, de valider l'apport de la combinaison « visuel+auditif » en conditions de forte charge cognitive.

Ce projet fait appel aux compétences de l'UR VERTEX 7480 qui assurera la supervision globale ainsi que les tests d'usages (UNICAEN), du GREYC UMR CNRS 6072 qui assurera le développement des logiciels embarqués et de l'électronique (UNICAEN), et de la société PERIPHERAL qui apporte l'ensemble de la brique technologique par guidage visuel indispensable à la réalisation de l'étude ainsi que sa connaissance des interactions et son savoir-faire méthodologique, technique et d'ingénierie.

A terme, il est question de déterminer les combinaisons de sollicitation sensorielles dual les plus efficaces (fréquence et durées, visuelles et auditives) par un travail de recherche mené par PERIPHERAL (70%) dans un cadre méthodologique assuré par UNICAEN (15% VERTEX et 15% GREYC) ; de valider le fonctionnement et l'efficacité en conditions réelles pour des applications de guidage-orientation et de messages d'alerte par une contribution partagée entre UNICAEN (15% VERTEX et 15% GREYC) et PERIPHERAL (70%) ; de déposer des brevets soit individuellement soit en co-propriété et enrichir l'avantage technologique d'une entreprise normande sur d'éventuels concurrents PERIPHERAL.

En termes d'impact socio-économique, le projet permettrat de 1/ créer de l'emploi sur le territoire normand : les personnels recrutés pour le projet au sein de l'entreprise PERIPHERAL ont vocation à être embauchés en CDI, en Normandie, afin d'assurer la mise sur le marché. 2/ Renforcer le pôle de compétence autour de l'université de Caen et des UR VERTEX et GREYC autour des technologies et interfaces s'appuyant sur les Neurosciences.3/ Renforcer l'écosystème industriel Normand, dont NAE, en dynamisant les liens entre entreprises ayant des vocations aérospatiales et défense, comme PERIPHERAL.

Le public visé concerne une population aux caractéristiques physiologiques homogènes, pour un usage supervisé et un bénéfice vital : les pompiers des Services Départementaux d'incendie et de Secours (SDIS). Un contrat de prestation existe aujourd'hui entre la BSPP et Peripheral, des contacts au CNPP de Vernon et avec les SDIS 14, 27 et 76 ont déjà été pris, afin d'assurer la mise en oeuvre opérationnelle des tests souhaités.
Les tests d'usage réalisés sur ce public cible permettront de tester l'efficacité sensorielle duale « visuel-auditive » dans un panel réduit (secouristes en intervention) permettant de tester en conditions réelles la technologie ainsi développée.

Type de programme	**UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**FEDER (60%)**	**REGION (40%)**
Projet collaboratif d'innovation – FEDER INNOVATION Programmation FEDER 2021-2027	UFR SANTE / VERTEX/Marie-Laure BOCCA Resp.Sc. Stéphane BESNARD	**VISU-AUD** : dispositif de guidage visuel et auditif 01/09/2024 au 30/04/2027	317 720 €	190 632 €	127 088 €

Avis de la Commission de la Recherche du : 13/11/2024
Décision du Conseil d'Administration du :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Coordinateur VERTEX UNICAEN, Partenaires bénéficiaires : GREYC UNICAEN (Matthieu DENOUAL) et l'entreprise PERIPHERAL.

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE	Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI) Pôle Fonds Structurels – CPER/CPIER - Plateformes	**Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche**

Le projet « REGION Innovation » SanEtPerf a pour objectif le développement d'outils innovants dans la prise en charge de la santé mentale, la santé physique et de la performance sportive de joueurs de football professionnels. Le premier objectif consistera à mettre en place une étude longitudinale permettant (i) d'évaluer la santé mentale chez les footballeurs professionnels du Stade Malherbe de Caen et (ii) de quantifier les incidences sur les performances physiques afin d'établir un diagnostic au niveau local et de mesurer l'importance de l'accompagnement de ces joueurs sur le plan psychologique.
Le second objectif s'attachera à proposer et à développer des outils innovants dans le suivi et la prise en charge, à la fois de la santé mentale et de la performance sportive de joueurs de football professionnels. Dans un premier temps, nous étudierons les bénéfices d'une prise en charge par dépolarisation des joueurs de football professionnels du Stade Malherbe de Caen sur leur santé mentale et leur performance physique. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons aux bénéfices de la réalité virtuelle dans :

- le développement des compétences et la maîtrise technico-tactiques,
- l'amélioration des qualités physiques et leurs incidences sur leur gestion du stress, de l'anxiété et du sommeil à l'approche des matchs.

La mise en œuvre de ce projet a permis également d'obtenir le financement CIFRE de la thèse de Rim RIDANE menée en collaboration avec le stade Malherbe de Caen. Pendant ces trois années, nous nous attacherons à évaluer les effets d'une préparation mentale innovante dénommée « dépolarisation » en collaboration avec l'entreprise « L'académie de la haute performance ». Depuis 2019, la méthode a été expérimentée par plus de 800 sportifs. Lors des derniers jeux olympiques, 80% des athlètes l'ayant expérimentée ont gagné une médaille olympique. Par ses résultats, l'entreprise l'Académie de la Haute Performance est devenue leader sur le marché de la préparation mentale en France ainsi qu'à l'international. Les résultats empiriques de la méthode de dépolarisation ne sont plus à démontrer. Ce projet constitue un atout majeur dans la stratégie de développement de l'Académie de la Haute Performance. En effet, une validation scientifique permettra de renforcer sa position sur le marché et international en développant une expertise unique et avant-gardiste distinguant ainsi l'entreprise des concurrents et contribuant à son exclusivité et son succès commercial.

Toujours dans l'optique d'une prise en charge des sportifs de haut-niveau et afin d'améliorer leur santé mentale et physique et par conséquent les performances individuelles et collectives, il est prévu de collaborer avec le CIREVE de l'université et l'ensemble du staff technique du Stade Malherbe de Caen. Cette collaboration portera premièrement sur le développement d'outils d'évaluations physiques et technico-tactiques spécifiques au football en réalité virtuelle. Deuxièment, nous nous attacherons à évaluer l'ensemble des joueurs de l'équipe professionnelle de manière longitudinale afin de valider les développements et d'étudier l'acceptation de ce dispositif innovant. La finalité de ce projet collaboratif entre l'Université de Caen Normandie et le Stade Malherbe de Caen sera de proposer une prise en charge et des entraînements systématiques en réalité virtuelle.
A terme, les résultats de cette étude avec une approche holistique combinant des dimensions mentales et physiques doivent permettre d'obtenir des résultats originaux sur la santé mentale qui reste un tabou et le sommeil des joueurs de football de haut-niveau.

Type de programme	**UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**REGION (100%)**
Projet collaboratif d'innovation – REGION INNOVATION Programmation FEDER 2021-2027	UFR SANTE / COMETE / Thomas FRERET / Thomas FRERET et Antoine GAUTHIER	**SanEtPerf** : Santé mentale et performance sportive d'athlètes de haut-niveau 01/10/2024 au 30/09/2027	236 284 €	236 284 €

Avis de la Commission de la Recherche du : 13/11/2024
Décision du Conseil d'Administration du :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Coordinateur Stade Malherbe de Caen, Partenaire(s) bénéficiaire(s) : COMETE et CIREVE UNICAEN (Sophie Madeleine) et la société « Académie de la Haute Performance Normande) ».

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention
Pour un programme de recherche

NR DOCTORANT 50%

Intitulé : Cysia - La sécurité des systèmes d'IA se pose de la même manière que pour tout système d'information. Elle présente néanmoins de nombreuses spécificités en raison de la conception des systèmes d'IA (entraînement d'un modèle à partir d'un ensemble de données), du détournement possible de l'usage des systèmes d'intelligence artificielle ou de l'utilisation malveillante qui peut en être faite (spécialement s'agissant des intelligences artificielles génératives ou à usage général), ou de l'influence que leur environnement de fonctionnement peut avoir sur elles.

Un cadre juridique émerge progressivement concernant la cybersécurité des systèmes d'IA mais il est fragmenté. Ainsi, le règlement européen sur l'intelligence artificielle, comme le droit européen des données ou de la cybersécurité s'attachent à la cybersécurité de ces systèmes. Dans le même temps, des normes techniques, qui ne peuvent être ignorées, se développent sur la question de la cybersécurité des systèmes d'IA. Surtout, la complexité des chaînes d'approvisionnement des systèmes d'IA (concepteurs, utilisateurs, prestataires de services…) pose la question des modalités de mise en œuvre de l'exigence de conformité de ces systèmes et celle de la détermination et du partage des responsabilités. La thèse proposée aura pour objet d'aborder tous ces aspects.

Type de programme	**UNICAEN** **UFR/ Equipe /** **Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme** **Partenaires** **Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**Demande Région** **Fonctionnement** **UNICAEN**	**Demande Région** **Investissement** **UNICAEN**
NR Doctorant 50% 2024	Droit/ICREJ/T. Douville	UNICAEN 01/10/2024 – 30/09/2027	**Total : 62 500€**	**Total : 62 500€**	**Total : 0 €**

Avis de la Commission de la Recherche du 13/11/2024 :
Décision du Conseil d'Administration du :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention
Pour un programme de recherche

NR DOCTORANT 50%

Intitulé : IA-Otolithes - Ce sujet de thèse porte sur la reconnaissance automatique des différentes sortes d'otolithes dans des images numériques, par des méthodes basées sur des techniques d'apprentissage machine où l'on dispose de peu d'images d'exemples (domaine du « *Few-Shot Classification* »), et son application pour automatiser l'analyse de l'évolution du régime alimentaire de la faune marine (en particulier dans les zones de pêche).

Type de programme	**UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**Demande Région Fonctionnement UNICAEN**	**Demande Région Investissement UNICAEN**
NR Doctorant 50% 2024	Sciences/GREYC/D. Tschumperlé	UNICAEN 01/10/2024 – 30/09/2027	**Total : 62 500€**	**Total : 62 500€**	**Total : 0 €**

Avis de la Commission de la Recherche du 13 /11/2024 :
Décision du Conseil d'Administration du :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-109

Direction Générale des Services

CVEC – BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Vu l'article L.712-3 du Code de l'éducation ;
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 26 novembre 2024 ;

Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve le budget prévisionnel 2025 de la CVEC annexé à la présente délibération.

Annexe : Répartition budgétaire de la CVEC pour l'année 2025.

Résultat du vote :

Unanimité (35 voix).

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

Budget prévisionnel 2025
CVEC

Recettes	Proposition de répartition par enveloppe de dépenses									Total des dépenses prévisionnelles
Total recettes disponibles pour 2025	**Médecine préventive**	**FSDIE**			**Projets et actions vie étudiante**					**Projets structurants**	
		Total	Initiatives étudiante	Social	Budget participatif	Projets récurrents	AAP fil de l'eau	Formations et équipements associations	**Total dépenses au titre des projets et actions vie étudiante**	A venir - prévisionnel	
2 256 540,00	**203 550,00**	**407 100,00**	284 970,00	122 130,00	**115 000,00**	**546 000,00**	**500 000,00**		**1 161 000,00**	**512 890,00**	**2 284 540,00**
	15% de la part fixe de la CVEC UCN	30% de la part fixe de la CVEC UCN	70% du montant du FSDIE	30% du montant du FSDIE							

Helene Bouraima-Lelong:
article D841-11 code de l'éducation

Helene Bouraima-Lelong:
article D841-11 code de l'éducation

Helene Bouraima-Lelong:
article D841-11 code de l'éducation

Helene Bouraima-Lelong:
article D841-11 code de l'éducation

2256540=76,5*29500 étudiants

Part fixe = 46 euros par étudiant

29500 étudiants

1357000 TOTAL PART FIXE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-110

Direction Générale des Services

MASTER MENTION DROIT DES LIBERTÉS :
CRÉATION D'UN 2ND PARCOURS « DROIT PÉNAL DES LIBERTÉS »,
MODIFICATION DE L'INTITULÉ DU 1ER PARCOURS « DROITS FONDAMENTAUX »

Vu l'article L.712-3 du Code de l'éducation ;
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 26 novembre 2024 ;

Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve la demande Création d'un second parcours du Master Droit des libertés (UFR de Droit, AES et Administration publique) intitulé « Droit pénal des libertés ». Le premier parcours prend le nom de « Droits fondamentaux ».

Résultat du vote :

Unanimité (35 pour)

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

Pré-maquette de Master

☐ Reconduction ☐ Restructuration ☒ **Création**

Mention	**Droit des libertés**
Parcours (le cas échéant)	***Droit pénal des libertés (DPL)***
Composante porteuse	Faculté de droit
Composante(s) partenaire(s)	Aucune.
Co-accréditation	Aucune.
Lieu(x) d'enseignement	Caen – Campus I
Responsables pédagogiques	Agnès CERF, Maître de conférences en droit privé (section 01) Catherine-Amélie CHASSIN, Professeur de droit public (section 02)
Régimes d'inscription envisagés	FI (formation initiale) FCHCP (formation continue)
Effectifs attendus (FI, FC, Alternance)	FI : 13-15 FC hors alternance : 0-2.
Durée	FI : M1 intégralement à l'Université (368 hrs éq. TD par semestre). En M2 : 315 hrs éq. TD + stage de deux mois minimum pour les étudiants du parcours Professionnel. FC : M1 intégralement à l'Université (368 hrs éq. TD par semestre). En M2 : 315 hrs éq. TD + stage de deux mois minimum pour les étudiants du parcours Professionnel.

Argumentaire général pour la création d'un nouveau parcours

Le **Master des libertés** existe depuis plus de 30 ans, avec un succès toujours renouvelé.

L'objet du présent document vise à créer un **parcours Droit pénal des libertés**. La première année (M1) sera commune (hors quelques adaptations) avec le M1 Droit des libertés déjà existant. La seconde année (M2) sera plus spécialisée sur le champ pénal. Elle a été construite autour de trois constats :

1°) L'offre de formation actuelle de la Faculté de droit présente une lacune majeure : l'absence de spécialisation Master en matière pénale.

2°) La demande est constante, tant des étudiants que des praticiens du droit, de créer une telle spécialisation. Chaque année, des étudiants quittent l'Université de Caen Normandie (soit dès la L3, soit en M1) afin d'intégrer une formation axée sur le droit pénal dans une autre Université. L'objet du présent projet est donc d'éviter la fuite des étudiants.

3°) Malgré l'absence de parcours spécifique Droit pénal en M2 à l'Université de Caen Normandie, le volume horaire des cours et séminaires dispensés en ce domaine dans les autres Masters de droit est conséquent ; il permet d'envisager une mutualisation de ces enseignements pour atteindre un volume horaire suffisant pour ouvrir un parcours spécialisé et affiché comme tel.

La création d'un parcours de Droit pénal des libertés affiche en outre un intérêt certain du monde judiciaire et administratif normand – Magistrature judiciaire et Barreau, mais aussi Administration pénitentiaire, Douanez, Gendarmerie et Police nationale. Ce sera une formation unique sur le territoire de la Normandie.

Ce parcours est construit à partir de l'existant, et se fonde sur la mutualisation d'enseignements divers assurés au sein des différents Masters de la Faculté de droit. Il ne nécessite donc pas la création de nouveaux cours, hors quelques séminaires ciblés dont le volume horaire total est de 15 heures, réparties entre l'UE 31 et l'UE 32 (en M2).

Présentation générale synthétique du master

Précisez les objectifs de la formation en termes de savoirs, connaissances et compétences à acquérir. Les perspectives d'insertion professionnelle et les poursuites d'études doctorales doivent également être explicitées. Indiquez également l'adossement à la recherche du master et son ouverture éventuelle à la formation continue.

L'objectif du projet est de créer deux parcours au sein du master actuel « Droit des libertés ». Le master actuel demeure et devient un parcours appelé « Droits fondamentaux ». Le présent projet envisage la création d'un **parcours Droit pénal des libertés.** Il entend former des juristes spécialisés dans le domaine pénal.

En termes de savoirs et de compétences, le parcours Droit pénal des libertés vise à apporter aux étudiants un approfondissement des diverses branches de la matière pénale : droit pénal général, droit pénal spécial (personnes, biens, presse), droit pénal des mineurs et des personnes vulnérables, procédure pénale, droit de la peine et de l'exécution des peines, droit pénitentiaire, droit douanier, libertés fondamentales des personnes en matière pénale.

La création de ce Parcours permettra de former les étudiants à une **insertion professionnelle**. Les métiers de la justice (magistrats, avocats, directeurs des services judiciaires, greffiers), les métiers de la police et de la gendarmerie, les métiers liés à la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), à l'administration pénitentiaire (Directeur d'administration pénitentiaire et Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP)), mais aussi les concours liés aux douanes. Ces voies professionnelles sont souvent recherchées par les étudiants caennais, mais n'ont pas de filière dédiée à l'Université de Caen Normandie.

En outre, la voie doctorale reste pleinement ouverte pour des étudiants chercheurs, le champ pénal étant particulièrement vaste et sensible aux questions touchant aux droits de l'homme. A titre d'exemple, on peut en particulier évoquer les financements COFRA proposés chaque année par la Gendarmerie nationale.

Le parcours Droit pénal des libertés sera adossé sur l'**Institut caennais de recherches juridiques** (ICREJ, UR 967).

Il pourra en outre être ouvert à la formation continue hors alternance – la matière pénale étant particulièrement sujette à la confidentialité, et donc peu propice à l'alternance.

Fiches RNCP : RNCP38205 Master Droit des libertés (fiche nationale)

RNCP38200 Master Droit pénal et sciences criminelles (fiche nationale)

Informations pour la formation continue et l'apprentissage

Ces éléments permettront, à terme, d'alimenter la fiche UNIFORMSUP de la formation et de répondre à une partie des critères qualité de la formation professionnelle.

Objectifs (opérationnels et évaluables) de la formation	Connaître le cadre juridique dans lequel s'inscrivent les droits de l'homme et le droit pénal ; maîtriser les mécanismes juridictionnels permettant de défendre les droits et libertés dans le champ pénal.
Points forts de la formation (max 250 caractères)	Formation complète dans le champ du droit pénal et des droits de l'homme. Accès à la pratique garanti par l'implication de praticiens dans la formation de M2.
Tarif Horaire envisagé en Formation Professionnelle	
Organisation temporelle de la formation	La formation du M1 s'étend sur 12 semaines par semestre, à temps complet ; il faut y ajouter deux semaines d'examens pour chacun des deux semestres. En M2, la formation s'étend à temps complet de septembre à mars, avec une période de stage obligatoire d'avril à août. Le temps de travail personnel peut être estimé à une multiplication par deux du nombre d'heures en M1, et une multiplication par quatre du nombre d'heures en M2.
Modalités d'accès à la formation	Sélection sur dossiers. Un entretien peut être organisé pour les dossiers pré-sélectionnés.
Modalité pédagogiques ou méthodes mobilisées	Formation en présentiel pour le M1 et le M2, hors stage.
Modalités d'évaluation	Examens écrits : - Commentaires de décisions de justice permettant de contrôler la compréhension desdites décisions ; - Rapports et mémoires de recherche ; - Mises en œuvre pratique (cas pratiques et consultations). Examens oraux : - Contrôle des connaissances ; - Exposé-discussion ; - Epreuves de plaidoiries.

Débouchés professionnels/Métiers visés	Aide et médiation judiciaire (code ROME K1901) Collaboration juridique (code ROME K1902) Conseil juridique (code ROME K1903) Magistrature (code ROME K1904) Métiers de la sécurité publique (code ROME K1704 et K1706) Direction de structures pénitentiaires et autres (code ROME K1403) Enseignement et recherche (code ROME K2108) Recherche en sciences humaines (code ROME K2401)

Schéma descriptif de l'organisation générale du master sur les 4 semestres

Ce schéma indiquera les mentions de licence permettant d'accéder au master et mettra en évidence, le cas échéant, les différents parcours types organisés au sein de la mention.

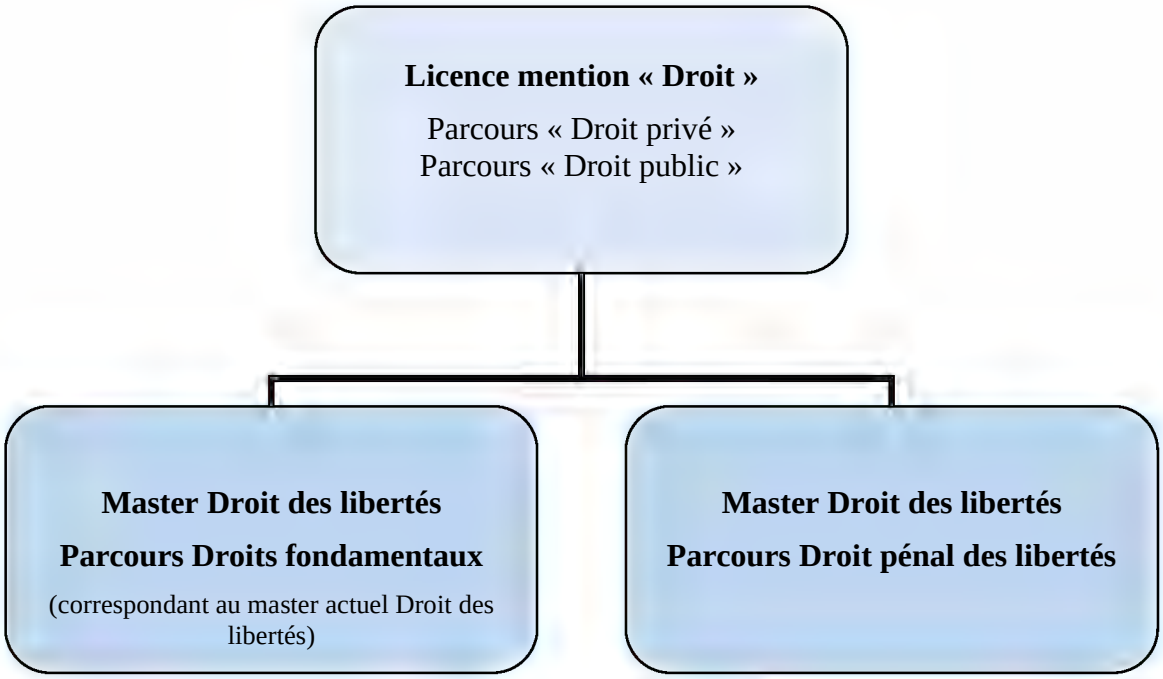

Pré-maquette par semestre

Semestre 1

Mention : **DROIT DES LIBERTES**
Parcours (le cas échéant) : **DROIT PENAL DES LIBERTES**

UE Indiquer l'Intitulé prévisionnel	**Volume horaire étudiant**	**Volume horaire enseignant** en heq TD	**ECTS**	**Composante(s) responsable(s) des enseignements**	**Cours mutualisé(s)** Indiquer avec quelle(s) mention(s) de master	**Effectifs prévisionnels attendus**
UE 11 Droit international et européen des libertés	36h CM + 16h TD	70 heq TD	16	Faculté de droit	**Droit des personnes protégées (avec TD)** Mutualisé avec les Masters - Droit civil (PPV) - Justice-Procès-Procédure JPP - Droit des libertés	15 (sans compter les étudiants des autres Masters)
	36h CM + 16h TD	70 heq TD			**Droit international et européen des droits de l'homme (avec TD)** Mutualisé avec les Masters : PPV, JPP, Droit des libertés	
UE 12 Droit des libertés 1	36h CM	54 heq TD	14	Faculté de droit	**Droit des étrangers** Mutualisé avec les Masters : PPV, JPP, Droit public	15 (sans compter les étudiants des autres Masters)
	36h CM	54 heq TD			**Droit international privé général** Mutualisé avec les Masters : Droit des libertés, JPP, DIDE,, Contentieux des affaires, Droit des assurances, DJCE, Droit du numérique, Droit notarial, PPV	
	36h CM	54 heq TD			**Droit européen du numérique** Mutualisé avec les Masters : Droit des libertés, Droit du numérique, PPV, JPP, Droit des assurances, DIDE	
	36h CM	54 heq TD			**Politiques de l'UE** Mutualisé avec le Master Droit international et Droit européen	
	12h TD	12			**Anglais** Mutualisé avec l'ensemble des Masters.	
UE 13 Stage facultatif						
	Total 368 heq TD	**Total 368 heq TD**	**Total 30**			

Semestre 2

Mention : **DROIT DES LIBERTES**
Parcours (le cas échéant) : **DROIT PENAL DES LIBERTES**

UE Indiquer l'Intitulé prévisionnel	**Volume horaire étudiant**	**Volume horaire enseignant** en heq TD	**ECTS**	**Composante(s) responsable(s) des enseignements**	**Cours mutualisé(s)** Indiquer avec quelle(s) mention(s) de master	**Effectifs prévisionnels attendus**
UE 21 Droit interne des libertés	36h CM + 16h TD	70 heq TD	16	Faculté de droit	**Droit matériel des libertés (avec TD)** Mutualisé avec les Masters : JPP, DIDE. PPV, Droit public	15 (sans compter les étudiants des autres Masters)
	36h CM + 16h TD	70 heq TD			**Procédure pénale (avec TD)** Mutualisé avec les Masters : JPP, DIDE PPV, Droit du numérique	
UE 12 Droit des libertés 2	36h CM	54 heq TD	14	Faculté de droit	**Droit pénal des affaires** Mutualisé avec les Masters : JPP, DJCE, Droit du numérique Droit des assurances, DIDE, Contentieux d'affaires, Droit notarial	15 (sans compter les étudiants des autres Masters)
	36h CM	54 heq TD (option 3/4)			**Responsabilité de la puissance publique** Mutualisé avec les Masters : Contentieux des affaires, Droit des assurances, JPP, DIDE, Droit du numérique, DJCE, Droit notarial, PPV	
	36h CM	54 heq TD (option 3/4)			Au choix (3/4) : **Droit de l'environnement** Mutualisé avec le Master Droit public	
	36h CM	54 heq TD (option 3/4)			Au choix (3/4) : **Droit de la sécurité numérique** Mutualisé avec les Masters : Droit du numérique, Droit des assurances	
	36h CM	54 heq TD (option 3/4)			Au choix (3/4) : **Droit du dommage corporel** Mutualisé avec les Masters : Droit des assurances, JPP, PPV	
	12h TD	12 h			**Anglais** Mutualisé avec l'ensemble des Masters.	
UE 13 Stage facultatif						
	Total 368 heq TD	**Total 368 heq TD**	**Total 30**			

Semestre 3

Mention : **DROIT DES LIBERTES**
Parcours (le cas échéant) : **DROIT PENAL DES LIBERTES**

UE Indiquer l'Intitulé prévisionnel	**Volume horaire étudiant**	**Volume horaire enseignant** en heq TD	**ECTS**	**Composante(s) responsable(s) des enseignements**	**Cours mutualisé(s)** Indiquer avec quelle(s) mention(s) de master	**Effectifs prévisionnels attendus**
UE 31 Approfondissement des libertés	95h TD	95 h	14	Faculté de droit	**Principes directeurs du contentieux interne** Mutualisé avec le Master Droit des libertés parcours droit fondamentaux	15
					Théorie des droits et libertés Mutualisé avec le Master Droit des libertés parcours droits fondamentaux	
					Garanties de la CEDH Mutualisé avec le Master Droit des libertés parcours droits fondamentaux	
					Droit UE et droit pénal Mutualisé avec le Master Droit des libertés parcours droits fondamentaux	
					Les 15h spécifiques sollicitées seront réparties entre UE 31 et 32 en fonction de l'actualité	
UE 32 Mise en œuvre des libertés	195h TD	195 h	16	Faculté de droit	**Pratique de la CEDH** Mutualisé avec le Master Droit des libertés parcours droits fondamentaux	15
					Justice pénale internationale Mutualisé avec le Master Droit des libertés parcours droits fondamentaux	
					Contentieux pénal des libertés Mutualisé avec les Masters Droit des libertés parcours droits fondamentaux, PPV, JPP	
					Contentieux admi-nistratif des libertés Mutualisé avec le Master Droit des libertés parcours droits fondamentaux	
					Contentieux civil des libertés Mutualisé avec le Master Droit des libertés parcours droits fondamentaux	
					Contentieux constitutionnel des libertés Mutualisé avec le Master Droit des libertés parcours droits fondamentaux	
					Droit des migrations Mutualisé avec le Master Droit des libertés parcours droits fondamentaux	
					Privations de liberté Mutualisé avec le Master Droit des libertés parcours droits fondamentaux	
					Droit des victimes Mutualisé avec les Masters JPP et PPV	
	Total 290 heq TD		**Total 30**			

Semestre 4

Mention :
Parcours (le cas échéant) :

UE Indiquer l'Intitulé prévisionnel	**Volume horaire étudiant**	**Volume horaire enseignant** en heq TD	**ECTS**	**Composante(s) responsable(s) des enseignements**	**Cours mutualisé(s)** Indiquer avec quelle(s) mention(s) de master	**Effectifs prévisionnels attendus**
UE 41 Application pratique des libertés	23h TD	23	14	Faculté de droit	**Simulation pratique** (Moot Court) Mutualisé avec le Master Droit des libertés parcours droits fondamentaux **Concours internationaux** (sur sélection) Mutualisé avec le Master Droit des libertés parcours droits fondamentaux Concours René-Cassin, Concours Claude-Lombois.	15
UE 42 Stage professionnel ou Mémoire de recherche	2h TD	2	16	Faculté de droit	**Méthodologie de la Recherche** Enseignement de l'Ecole doctorale, mutualisé avec l'ensemble des étudiants de Master **Méthodologie du Stage** Mutualisé avec le Master Droit des libertés parcours droits fondamentaux **Stage professionnel ou Rapport de Recherche**, selon l'orientation de l'étudiant	15
	Total 25 heq TD		**Total 30**			

MISE EN RELATION DES UE AVEC LES BLOCS DE COMPÉTENCES DE LA FICHE RNCP

Mention : DROIT DES LIBERTES

Parcours (le cas échéant) :

N° et intitulé du bloc (1)	**Liste de compétences** (1)	UE S1*	UE S2*	UE S3*	UE S4*
RNCP34083BC01 Usages avancés et spécialisés des outils numériques	Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention	UE 11	UE 12		UE 42
	Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine	UE 11	UE 21		UE 42
RNCP34083BC02 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale		UE 21	UE 31 UE 32	UE 41 UE 42
	Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines	UE 12		UE 31	UE 42
	Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines	UE 11	UE 21	UE 31	UE 42
	Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux	UE 11 UE 12	UE 22	UE 31 UE 32	UE 41 UE 42
	Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation	UE 12	UE 22	UE 31 UE 32	UE 41 UE 42
RNCP34083BC03 Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation	UE 12	UE 22	UE 32	UE 41 UE 42
	Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère	UE 12	UE 22	UE 31	UE 41
RNCP34083BC04 Appui à la transformation en contexte professionnel	Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles	UE 12	UE 21 UE 22		UE 41 UE 42
	Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance		UE 23		UE 41 UE 42

	stratégique d'une équipe				
	Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif		UE 23		UE 41 UE 42
	Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale				UE 41 UE 42

(1) informations contenues dans la fiche RNCP (https://www.certificationprofessionnelle.fr/)

* cocher les UE relatives à chaque compétence

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-111

Direction Générale des Services

MASTER MENTION DROIT DU NUMÉRIQUE :
MODIFICATION DE L'INTITULÉ DU PARCOURS « DROIT DES ACTIVITÉS NUMÉRIQUES »

Vu l'article L.712-3 du Code de l'éducation ;
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 26 novembre 2024 ;

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la demande de modification de l'intitulé du parcours « Droit des activités numériques » de la mention Droit du numérique (UFR de droit, AES et administration publique). Le parcours prend le nom de « Droit des activités numériques et de l'intelligence artificielle ».

Résultat du vote :

Unanimité (35 pour)

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-112

Direction Générale des Services

ACCÈS AUX FORMATIONS DE BUT ET LICENCES : CAPACITÉS D'ACCUEIL ET PARAMÉTRAGE PARCOURSUP

Vu l'article L.712-3 du Code de l'éducation ;
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 26 novembre 2024 ;

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve les capacités d'accueil et les éléments de paramétrages Parcoursup (attendus locaux et éléments pris en compte pour l'examen des dossiers de candidature) pour la rentrée 2025.

Annexe : les tableaux de paramétrage.

Résultat du vote :

Pour : 33

Abstention : 2

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

Tableau n°1 : Nombre de places proposées dans les mentions de licence à la rentrée 2025 (Propositions)

Composante	Mention de licence	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention en 2024 voté à la CFVU et au CA (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Capacité d'accueil globale 2024 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation + nombre prévisionnel de redoublants + candidats extra-communautaires admis dans le cadre de la procédure d'admission préalable)	Nombre d'inscrits total à la rentrée 2024 (en date du 04/10/2024)	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention en 2025 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Capacité d'accueil prévisionnelle globale 2025 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation + nombre prévisionnel de redoublants + candidats extra-communautaires admis dans le cadre de la procédure d'admission préalable)	Argumentaires si modification des capacités d'accueil 2024
UFR Droit, AES et administration publique	Licence de Droit - Caen	650	880	866	650	880	
	Mineure Santé	110	120	94	110	120	
	Licence de Droit - Alençon	116	116	108	116	116	
	Mineure Santé	120	120	73	120	120	
	Licence Administration économique et sociale	220	250	213	220	250	
	Licence Administration publique	40	50	37	40	50	
EOI	DU PAREO	30	30	25	**30**	**30**	
UFR HSS	Sciences du langage	100	120	49	100	120	Sous réserve
	Sciences du langage EAD	50	60	45	50	60	
	Arts du spectacle	300	330	262	300	330	
	Sciences de l'éducation et de la formation	200	230	250	200	230	
	Philosophie	60	80	46	60	80	
	Lettres, parcours Lettres modernes	150	150	82	170	170	
	Lettres, parcours Enseigner et Eduquer	30	36	21	30	30	
	Lettres EAD, parcours Lettres modernes	50	50	49	70	70	Sous réserve
	Histoire	290	320	308	290	320	Sous réserve. Les chiffres fournis sont ceux de l'an dernier.
	Histoire EAD	70	100	75	70	100	
	Sociologie	200	220	159	220	240	Nous avons fait le choix d'augmenter les capacités d'accueil afin de prendre en compte les étudiant-e-s empêché-e-s, en situation de handicap, etc. qui n'auraient pas les moyens d'intégrer le nouveau dispositif d'enseignement à distance prévu sous le régime de la formation continue (ouverture 2024-2025 ?). L'augmentation de 20 personnes correspond à 25 % des 80 places ouvertes en 2023-2024 pour l'EAD.
	Sociologie EAD	80	90	80	80	90	
	Humanités, parcours Humanités numériques	40	45	32	40	45	
	Humanités, parcours Humanités classiques	25	25	14	25	25	
	Gestion des entreprises et des administrations (Site de Caen)	**130**	**140**	**144**	**130**	**140**	
	Gestion des entreprises et des administrations (Site de Cherbourg)	**78**	**84**	**72**	**78**	**84**	
	Techniques de commercialisation (Site de Caen)	**136**	**142**	**144**	**160**	**168**	Erreur de paramétrage rentrée 2024
	~~Techniques de commercialisation (sportifs de haut niveau) (Site de Caen)~~		-	**-2**			
	Techniques de commercialisation (Site de Lisieux)	**56**	**56**	**57**	**56**	**56**	
	Techniques de commercialisation (Site de Cherbourg)	**77**	**82**	**83**	**80**	**84**	Possibilité pour l'équipe pédagogique d'accueillir 2 étudiants de plus, en réponse à une demande auprès de la formation qui reste élevée.
	Génie chimique génie des procédés (Site de Caen)	**52**	**56**	**34**	**52**	**56**	
	Mesures physiques (Site de Caen)	**120**	**130**	**95**	**120**	**130**	
	Génie biologique parcours Sciences de l'environnement et écotechnologie (Site de Caen)	**32**	**34**	**30**	**32**	**34**	
	Génie biologique parcours Sciences de l'aliment et biotechnologie (Site de Caen)	**32**	**34**	**27**	**32**	**34**	

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

Tableau n°1 : Nombre de places proposées dans les mentions de licence à la rentrée 2025 (Propositions)

Composante	Mention de licence	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention en 2024 voté à la CFVU et au CA (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Capacité d'accueil globale 2024 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation + nombre prévisionnel de redoublants + candidats extra-communautaires admis dans le cadre de la procédure d'admission préalable)	Nombre d'inscrits total à la rentrée 2024 (en date du 04/10/2024)	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention en 2025 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Capacité d'accueil prévisionnelle globale 2025 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation + nombre prévisionnel de redoublants + candidats extra-communautaires admis dans le cadre de la procédure d'admission préalable)	Argumentaires si modification des capacités d'accueil 2024
UT Grand Ouest Normandi	Génie biologique parcours biologie médicale et biotechnologie (Site de Caen)	40	44	42	40	44	
	Sciences des données (Site de Lisieux)	49	52	34	49	52	
	Information communication parcours publicité (Site d'Ifs)	28	28	27	28	28	
	Information communication parcours communication des organisations (Site d'Ifs)	56	56	56	56	56	
	Informatique (Site d'Ifs)	87	90	79	84	87	retour aux valeurs de 2023, adaptation à la vitesse de désistement des candidats
	Réseaux et télécommunications (Site d'Ifs)	52	56	54	56	56	Vu la disparition de candidat·e·s durant l'été, nous prévoyons que cela suffise à accueillir le peu de redoublant·e·s en 1ère année
	Réseaux et télécommunications - en apprentissage (Site d'Ifs)	28	28	14	28	28	
	Hygiène Sécurité Environnement (Site de Vire)	50	52	36	50	52	
	Génie électrique et informatique industrielle (Site de Cherbourg)	48	52	39	48	52	
	Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage (Site de Cherbourg)	14	14	11	14	14	
	Génie industriel et maintenance (Site de Cherbourg)	36	39	33	36	39	
	Génie industriel et maintenance Parcprcours Marine Nationale / EAMEA-Défense (Site de Cherbourg)				24	24	Nouveau groupe TD (discussion en CI)
	Génie industriel et maintenance - en apprentissage (Site de Cherbourg)	14	14	9	14	14	
	Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétique (Site de Saint-Lô)	36	39	26	42	42	Possibilité pour l'équipe pédagogique d'accueillir 3 étudiants de plus afin de rpondre à la possibilité de plus de redoublants et/ou candidats extra-communautaires (plus d'accueil d'étudiants étrangers en 2024)
	Métiers du multimédia et de l'internet (Site de Saint-Lô)	42	42	37	42	42	
	Management de la Logistique et du Transport (Site d'Alençon)	56	60	52	52	56	Nombre plus adapté pour permettre de faire des TP dans de meilleures conditions, c'est-à-dire avec un effectif plus limité. En cohérence avec le nombre d'inscrits cette année.

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

Tableau n°1 : Nombre de places proposées dans les mentions de licence à la rentrée 2025 (Propositions)

Composante	Mention de licence	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention en 2024 voté à la CFVU et au CA (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Capacité d'accueil globale 2024 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation + nombre prévisionnel de redoublants + candidats extra-communautaires admis dans le cadre de la procédure d'admission préalable)	Nombre d'inscrits total à la rentrée 2024 (en date du 04/10/2024)	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention en 2025 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Capacité d'accueil prévisionnelle globale 2025 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation + nombre prévisionnel de redoublants + candidats extra-communautaires admis dans le cadre de la procédure d'admission préalable)	Argumentaires si modification des capacités d'accueil 2024
	Carrières sociales Parcours Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux (CGE3S) (Site d'Alençon) - ex option Services à la Personne	**42**	**46**	**21**	**42**	**46**	
	Carrières sociales Parcours Villes et territoires durables (Site d'Alençon) - ex option Gestion Urbaine	**42**	**46**	**20**	**42**	**46**	
	Génie mécanique et productique (Site d'Alençon)	**52**	**56**	**62**	**52**	**56**	
	Qualité, logistique industrielle et organisation (Site d'Alençon)	**26**	**26**	**17**	**26**	**26**	
	Qualité, logistique industrielle et organisation - en apprentissage (Site d'Alençon)	**26**	**26**	**2**	**26**	**26**	
UFR LVE	**LEA – parcours Anglais/Français**	0	0	0	0	0	
	LEA – parcours Anglais/Allemand	75	80	25	75	80	
	LEA – parcours Anglais/Espagnol	230	250	205	230	250	
	LEA – parcours Anglais/Italien	75	80	60	75	80	
	LEA-parcours Anglais/Russe	75	80	20	75	80	
	LLCER - parcours Russe	50	60	10	50	60	
	LLCER – parcours Allemand	25	30	3	25	30	
	LLCER – parcours Anglais	250	<	250	250	250	
	LLCER – parcours Anglais CEMU	40	50	48	40	50	
	LLCER – parcours Espagnol	150	160	44	150	160	
	LLCER – parcours Italien	60	80	8	60	80	
	LLCER – parcours Etudes nordiques						
	Option Danois	25	30	24	25	30	
	Option Finnois	25	30		25	30	
	Option Islandais	25	30		25	30	
	Option Norvégien	25	30		25	30	
	Option Suédois	25	30		25	30	
	LLCER - parcours Etudes Franco-Allemandes : langue, culture et numérique	15	15	3	**15**	**15**	
UFR de Psychologie	Licence de Psychologie	320	400	403	320	400	
	Mineure Santé	80	80	80	80	80	
UFR STAPS	Portail STAPS	350	520	439	350	520	
	Mineure Santé	150	150	149	150	150	
UFR Santé	DEUST Préparateur/Technicien en pharmacie	90	100	98	90	100	
	Certificat de capacité d'Orthoptie	15	16	22 (dont 6 AJAC sans stage)	15	16	
	Capacité d'Orthophonie	38	~~41~~	39	40	**43**	Sur demande du ministère de la santé
UFR SEGGAT	Licence Economie	150	200	151	150	200	
	Mineure santé	40	40	38	40	40	
	Licence Gestion	150	200	157	150	200	
	Licence Géographie et Aménagement	150	170	91	150	170	
ESIX	Parcours Intégré ESIX Science de l'Ingénieur	Non concerné	Non concerné	Non concerné	24	24	
ESIX	Licence - Sciences - technologies - santé / Sciences pour la Santé/ ESIX Sciences des aliments			0		12	
	Licence - Sciences - technologies - santé / Sciences de la vie/ ESIX Sciences des aliments			0		12	
UFR des Sciences	Sciences de la vie	150	200	190	150	200	
	Sciences de la vie - accès santé	80	80	82	80	80	
	Sciences de la vie et de la terre	50	60	59	50	60	
	Sciences pour la santé	90	150	144	90	150	
	Sciences pour la santé - accès santé	240	240	247	240	240	
	Sciences de la terre	25	32	24	25	32	
	Science et société - CPES	40	40	41	40	42	
	Informatique	160	240	239	160	240	
	Informatique - accès santé	20	20	19	20	20	
	Mathématiques	100	120	102	100	120	
	Mathématiques - accès santé	40	45	42	40	45	
	MIASHS	75	75	73	75	75	
	MIASHS - PPPE	40	45	39	40	45	
	Chimie	70	90	45	70	90	

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

Tableau n°1 : Nombre de places proposées dans les mentions de licence à la rentrée 2025 (Propositions)

Composante	Mention de licence	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention en 2024 voté à la CFVU et au CA (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Capacité d'accueil globale 2024 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation + nombre prévisionnel de redoublants + candidats extra-communautaires admis dans le cadre de la procédure d'admission préalable)	Nombre d'inscrits total à la rentrée 2024 (en date du 04/10/2024)	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention en 2025 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Capacité d'accueil prévisionnelle globale 2025 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation + nombre prévisionnel de redoublants + candidats extra-communautaires admis dans le cadre de la procédure d'admission préalable)	Argumentaires si modification des capacités d'accueil 2024
	Chimie - accès santé	80	80	80	80	80	
	Physique	35	45	39	35	45	
	Physique - accès santé	30	30	28	30	30	
	CUPGE - Physique	30	30	15	30	30	
	CUPGE - Mathématiques-Informatique	30	30	28	25	30	Nombre de néo-entrants réajusté pour laisser de la place aux étudiants extra-communautaires.
	Mécanique	25	35	24	25	35	
	EEEA	25	35	34	25	35	

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

Tableau 3 : Accès aux formations de Licences , critères généraux d'examen des vœux - CGEV -Rentrée 2025

Composante	Libellé spécialité/mention	Critères généraux d'examen des vœux (élements renseignés lors de la précedente campagne, pour mémoire)	Critères généraux d'examen des vœux (CGEV, une note de cadrage est jointe à la circulaire) Les critères sont répartis via les cinq champs d'évaluation ci-dessous :									
			Résultats académiques - critères quantitatifs (liés aux résultats scolaires, exemples, notes en mathématiques de première, niveau en anglais, résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat etc,,)	Poids du champ "Résultats académiques" exprimé en %, (le total des pourcentages des 5 champs doit être égal à 100 %) et en degré d'importance (au choix parmi les termes "essentiel", "très important", "important" et "complémentaire")	Compétences académiques, acquis méthologiques, savoir-faire - critères qualitatifs (liés aux compétences maitrisées, méthodes acuises, savoir-faire etc, exemples : Méthodes de travail, capacités à l'oral, acquisition de la démarche scientifique etc,,)	Poids du champ "Compétences académiques, acquis méthologiques, savoir-faire" (exprimé en %, le total des pourcentages des 5 champs doit être égal à 100 %) et en degré d'importance (au choix parmi les termes "essentiel", "très important", "important" et "complémentaire")	Savoir-être (exemples : Autonomie, implication, esprit d'équipe, ouverture au monde etc,,)	Poids du champ "Savoir-être" (exprimé en %, le total des pourcentages doit être égal à 100 %) et en degré d'importance (au choix parmi les termes "essentiel", "très important", "important" et "complémentaire")	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet - critères liés à la formation (les élements sur lequels se basent les critères ici sont notamment la lettre de motivation et l'appréciation du chef d'établissement, exemple : Capacité à réussir dans la formation, cohérence du projet, connaissance des débouchés de la formation)	Poids du champ "Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet " (exprimé en %, le total des pourcentages doit être égal à 100 %) et en degré d'importance (au choix parmi les termes "essentiel", "très important", "important" et "complémentaire")	Engagements, activités et centres d'interet, réalisations péri ou extra-scolaires - critères péri ou extra-scolaires (critères liés à l'engagement citoyen, la participation à une cordée de la réussite, activités associatives, sportives, artistiques, exemples : Engagement citoyen, engagement associatif, pratique sportive en club, interet pour les arts, participation à une cordée de la réussite etc)	Poids du champ "Engagements, activités et centres d'interet, réalisations péri ou extra-scolaires" (exprimé en %, le total des pourcentages doit être égal à 100 %) et en degré d'importance (au choix parmi les termes "essentiel", "très important", "important" et "complémentaire")
UFR Droit, AES et administration publique	**Administration publique -**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Administration publique, l'examen du voeu du candidat se fera en tenant compte de la cohérence de son projet de formation, de la qualité globale de son dossier. Une attention particulière est prêtée aux résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat de français et aux notes obtenues en mathématiques en première et en terminale. La fiche avenir et le projet motivé seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures.	Moyenne générale de toutes les notes de Première et de Terminale / Modulation systèmatique : pour tous les baccalauréats généraux : + 4 ; pour tous les baccalauréats technologiques : + 2 / Modulation relative à une note à une épreuve du baccalauréat : Français écrit (épreuve anticipée) si la note entre 14.000 et 20.000 : + 1 ; Français oral (épreuve anticipée) si la note entre 14.000 et 20.000 : + 1 / Modulation relative à la note d'une matière spécifique du bulletin : Mathématiques Première si la note entre 13.000 et 20.000 : + 0,5 ; Mathématiques Terminale si la note entre 13.000 et 20.000 : + 1 ; Sciences économiques et sociales Première si la note entre 10.000 et 20.000 : + 0,5 ; Sciences économiques et sociales Terminale si la note entre 10.000 et 20.000 : + 0,5	75%	Acquis méthodologique	12,50%	Autonomie	12,50%	Néant	Néant	Néant	Néant
UFR Droit, AES et administration publique	**Administration économique et sociale -**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Administration économique et sociale, l'examen du voeu du candidat se fera en tenant compte de la cohérence de son projet de formation, de la qualité globale de son dossier. Une attention particulière est prêtée aux résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat de français et aux notes obtenues en mathématiques en première et en terminale. La fiche avenir et le projet motivé seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures.	Moyenne générale de toutes les notes de Première et de Terminale / Modulation systèmatique : pour tous les baccalauréats généraux : + 4 ; pour tous les baccalauréats technologiques : + 2 / Modulation relative à une note à une épreuve du baccalauréat : Français écrit (épreuve anticipée) si la note entre 14.000 et 20.000 : + 1 ; Français oral (épreuve anticipée) si la note entre 14.000 et 20.000 : + 1 / Modulation relative à la note d'une matière spécifique du bulletin : Mathématiques Première si la note entre 13.000 et 20.000 : + 0,5 ; Mathématiques Terminale si la note entre 13.000 et 20.000 : + 1 ; Sciences économiques et sociales Première si la note entre 10.000 et 20.000 : + 0,5 ; Sciences économiques et sociales Terminale si la note entre 10.000 et 20.000 : + 0,5	75%	Acquis méthodologique	12,50%	Autonomie	12,50%	Néant	Néant	Néant	Néant
UFR Droit, AES et administration publique	**Droit -**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Droit, l'examen du voeu du candidat se fera en tenant compte de la cohérence de son projet de formation et de la qualité globale de son dossier. Toutes les notes sont examinées, avec une attention particulière prêtée aux résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat de français. La fiche avenir et le projet motivé seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures.	Moyenne générale de toutes les notes de Première et de Terminale / Modulation systèmatique : pour tous les baccalauréats généraux : + 4 ; pour tous les baccalauréats technologiques : + 2 / Modulation relative à une note à une épreuve du baccalauréat : Français écrit (épreuve anticipée) si la note entre 14.000 et 20.000 : + 1 ; Français oral (épreuve anticipée) si la note entre 14.000 et 20.000 : + 1	75%	Acquis méthodologique	12,50%	Autonomie	12,50%	Néant	Néant	Néant	Néant
UFR de Droit-Site d'Alençon	**Droit -**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Droit, l'examen des voeux du candidat se fera en tenant compte de la cohérence de son projet de formation et de la qualité globale de son dossier. Toutes les notes sont examinées, avec une attention particulière prêtée aux résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat de français. La fiche avenir et le projet motivé seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures.	Moyenne générale de toutes les notes de Première et de Terminale / Modulation systèmatique : pour tous les baccalauréats généraux : + 4 ; pour tous les baccalauréats technologiques : + 2 / Modulation relative à une note à une épreuve du baccalauréat : Français écrit (épreuve anticipée) si la note entre 14.000 et 20.000 : + 1 ; Français oral (épreuve anticipée) si la note entre 14.000 et 20.000 : + 1	75%	Acquis méthodologique	12,50%	Autonomie	12,50%	Néant	Néant	Néant	Néant
Université de Caen Normandie	**DU PAREO**	La formation Pareo est destinée aux étudiants souhaitant affiner leur projet professionnel tant en terme de type de cursus que de domaine disciplinaire, ainsi une attention particulière sera portée à la lettre de motivation ainsi qu'au profil général de l'étudiant.	non pris en compte	0%	%	0%		0%	lettre de motivation	100%		0%
UFR HSS	**Humanités - Humanités numériques - Humanités classiques**	Compte tenu des attendus nationaux et des spécificités locales relatifs à la licence mention Humanités, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : français, philosophie, histoire, langues et sur les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat seront considérés. - Le projet motivé sera évalué et, en cas de besoin, la fiche avenir pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération.	Résultats des années en cours et antérieures dans les matières suivantes : français, philosophie, histoire, langues ; résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français.	Essentiel - 50%	Maîtrise de la langue française, capacités rédactionnelles et argumentatives, notes et appréciations en particulier dans les matières littéraires, formulation de la lettre de motivation.	Très important - 15%	Implication et curiosité intellectuelle, telles qu'elles transparaissent en particulier dans les appréciations des professeurs et dans la lettre de motivation	Important - 10%	Connaissance des débouchés de la formation, de ses exigences et de son contenu ; adéquation du projet aux débouchés de la formation ; intérêt pour la formation exprimé en particulier dans la lettre de motivation.	Essentiel - 25%	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation.	0%
UFR HSS	**Sciences du langage - Sciences du langage - Enseignement à distance**	Compte tenu des attendus nationaux et locaux relatifs à la licence mention Sciences du langage, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : philosophie, français, mathématiques, langues. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. -Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte	Résultats scolaires obtenus en première et en terminale (en particulier, français, anglais, philosophie et mathématiques), résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat ou résultats obtenus au baccalauréat (si ce diplôme est déjà obtenu) ou encore résultats obtenus dans un cursus universitaire antérieur,	80%					Lettre de motivation	20%		
UFR HSS	**Sciences du langage -**	Compte tenu des attendus nationaux et locaux relatifs à la licence mention Sciences du langage, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : philosophie, français, mathématiques, langues. - - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte	Résultats scolaires obtenus en première et en terminale (en particulier, français, anglais, philosophie et mathématiques), résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat ou résultats obtenus au baccalauréat (si ce diplôme est déjà obtenu) ou encore résultats obtenus dans un cursus universitaire antérieur,	80%					Lettre de motivation	20%		
UFR HSS	**Arts du spectacle -**	Les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français permettent de classer les candidatures : en cas d'égalité, la moyenne générale au baccalauréat (ou, en l'absence de donnée, la moyenne obtenue au dernier examen ou dernier diplôme) est prise en compte pour départage les ex-aequo.	Résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français. En cas d'ex-aequo, prise en compte de la moyenne générale au baccalauréat, ou, en l'absence de données, de la moyenne générale du dernier examen ou dernier diplôme.	100 « Essentiel »	Néant	0	Néant	0	Néant	0	Néant	0
UFR HSS	**Lettres - Lettres modernes - Enseigner et Eduquer**	Compte tenu des attendus nationaux et locaux relatifs à la licence mention Lettres, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale et sur les résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat de français. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération.	Pour le parcours Lettres modernes, les matières prises en compte sont : Français et notes EAF, Histoire-Géographie, Philosophie, LVE. Pour le parcours "Enseigner et Eduquer" toutes les matières entrent en jeu.	100% . Essentiel								
UFR HSS	**Lettres - Lettres modernes- Enseignement à distance**	Compte tenu des attendus nationaux et locaux relatifs à la licence mention Lettres, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuiera notamment sur les notes de première et de terminale et sur les résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat de français. - - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération.	Pour le parcours Lettres modernes, les matières prises en compte sont : Français et notes EAF, Histoire-Géographie, Philosophie, LVE.	100%. Essentiel.								
UFR HSS	**Histoire -**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Histoire, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale principalement dans les matières suivantes : histoire-géographie, histoire des arts (enseignement optionnel), français, lettres et secondairement dans les matières de sciences économiques et sociales, philosophie, langues vivantes. - - La fiche avenir et le projet motivé, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures ainsi que les résultats au baccalauréat pourront être prises en considération.										

Composante	Libellé spécialité/mention	Critères généraux d'examen des vœux (éléments renseignés lors de la	Critères généraux d'examen des vœux (CGEV, une note de cadrage est jointe à la circulaire) Les critères sont répartis via les cinq champs d'évaluation ci-dessous :									
UFR HSS	**Histoire - Enseignement à distance**	**A RELIRE APRES ARBITRAGES SUR LE DEVENIR DE LA FORMATION A DISTANCE** Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Histoire, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale principalement dans les matières suivantes : histoire-géographie, histoire des arts (enseignement optionnel), français, lettres et secondairement dans les matières de sciences économiques et sociales, philosophie, langues vivantes. - - La fiche avenir et le projet motivé joueront un rôle important pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures ainsi que les résultats au baccalauréat pourront être prises en considération.										
UFR HSS	**Sociologie -**	Compte tenu des attendus nationaux et des spécificités locales relatifs à la licence mention Sociologie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale, toutes les matières sont importantes. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront pris en compte en cas de besoin pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, seront pris en compte. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération. La mention en sociologie propose des parcours spécifiques : des étudiants										
UFR HSS	**Sociologie - Enseignement à distance**	**normands** en situation de handicap, des étudiants en formation continue, en reconversion professionnelle et des étudiants résidents hors du bassin normand (France ou étranger). Les néobacheliers caennais qui ne répondraient pas à l'un de ces critères ne sont pas admis en distanciel et sont invités à se tourner vers la formation en présentiel. Compte tenu des attendus nationaux et des spécificités locales relatifs à la licence mention Sociologie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale, toutes les matières sont importantes. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront pris en compte en cas de besoin pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, seront pris en compte.										
UFR HSS	**Sciences de l'éducation -**	Compte tenu des attendus nationaux et des spécificités locales relatifs à la licence mention Sciences de l'éducation, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : histoire, sciences économiques, lettres, langues, philosophie, mathématiques ; elle valorisera une formation en sciences humaines dans le choix des spécialités en première et terminale. Les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français sont pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - La fiche avenir, le projet motivé, le CV sont pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac et le niveau de langue française seront pris en compte. -La cohérence du projet de formation et du projet professionnel est également prise en compte. - Le dossier devra être complété, **le cas échéant,** par les attestations BAFA/ BAFD / BPJEPS, les attestations d'emploi ou stage lié aux enjeux d'éducation et/ou de formation, les attestations d'encadrement et ou de participation dans le cadre d'une implication associative.										
UFR HSS	**Philosophie -**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Philosophie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de terminale dans les matières suivantes : philosophie, français, histoire, langues vivantes et anciennes. Seront donc pris en compte les bulletins du secondaire et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat- - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte (niveau C1-C2) . - Pour tous les candidats, la fiche avenir et le projet motivé, toutes les parties rédigées du dossier, ainsi que les avis de professeurs, seront utilisés pour apprécier le niveau expression et l'orthographe. - -										
UFR LVE	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Russe**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours Russe, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes, français, histoire. - - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront pris en considération. - - Pour les	Notes de première et de terminale dans les matières suivantes: langues vivantes, français, histoire. Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français	50%	**Résultats et appréciations,**	40%	Appréciations de l'équipe pédagogique,	10%				
UFR LVE	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option Danois**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours études nordiques, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. - - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront pris en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger	Résultats dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. -- Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français	50%	**Résultats et appréciations**	30%			Motivation et cohérence du projet	20%		
UFR LVE	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option Finnois**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours études nordiques, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. - - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront pris en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger	Résultats dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. -- Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français	50%	**Résultats et appréciations**	30%			Motivation et cohérence du projet	20%		
UFR LVE	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option : Islandais**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours études nordiques, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. - - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront pris en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger	Résultats dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. -- Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français	50%	**Résultats et appréciations**	30%			Motivation et cohérence du projet	20%		
UFR LVE	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option Norvégien**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours études nordiques, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. - - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront pris en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger	Résultats dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. -- Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français	50%	**Résultats et appréciations**	30%			Motivation et cohérence du projet	20%		
UFR LVE	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option Suédois**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours études nordiques, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. - - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront pris en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger	Résultats dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. -- Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français	50%	**Résultats et appréciations**	30%			Motivation et cohérence du projet	20%		
UFR LVE	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Anglais - Enseignement à distance**	- Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours anglais l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et les appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langue vivante 1, langues vivantes 2, français, histoire, géographie. - - La fiche avenir, le projet motivé et le CV, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - - Pour les	Résultats dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. -- Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français	50%	**Résultats et appréciations**	30%			Motivation et cohérence du projet	20%		

Composante	Libellé spécialité/mention	Critères généraux d'examen des vœux (éléments renseignés lors de la	Critères généraux d'examen des vœux (CGEV, une note de cadrage est jointe à la circulaire) Les critères sont répartis via les cinq champs d'évaluation ci-dessous :									
UFR LVE	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Anglais**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours anglais l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et les appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langue vivante 1, langues vivantes 2, français, histoire, géographie. - - La fiche avenir, le projet motivé et le CV, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, le	Résultats dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. -- Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français	50%	**Résultats et appréciations**	30%			Motivation et cohérence du projet	20%		
UFR LVE	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Espagnol**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours espagnol l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et les appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langue vivante 1, langues vivantes 2, français. - - La fiche avenir, le projet motivé et le CV, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures	Notes et appréciations de première, de terminale et du baccalauréat dans les matières suivantes : langue vivante 1, langue vivante 2, français.	Essentiel (40%)	**Élève sérieux, réfléchi et volontaire.**	Très important (20%)	Autonomie, ouverture au monde	Très important (20%)	Curiosité pour la filière. Cohérence du projet	Très important (20%)	Intérêt pour les arts, pratique sportive en club, engagements associatif ou citoyen.	Complémentaire (0%)
UFR LVE	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Allemand**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours allemand, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et les appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langue vivante 1, langues vivantes 2, français. - - La fiche avenir, le projet motivé et le CV, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du	Résultats dans les matières suivantes: LV1, LV2, Français, (histoire/géographie et philosophie)	30%	**Compétences académiques, acquis méthologiques, savoir-faire - critères qualitatifs (liés aux compétences maitrisées, méthodes acuises, savoir-faire etc, exemples : Méthodes de travail, capacités à l'oral, acquisition de la démarche**	30%	**Savoir-être (exemples : Autonomie, implication, esprit d'équipe, ouverture au monde etc..)**	10%	Motivation et cohérence du projet	20%	séjours dans un pays germanophone	10%
UFR LVE	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Italien**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours Italien, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : Italien ou autres langues, français. - - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, le	Résultats dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. -- Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français	30%	**Résultats et appréciations**	30%			Motivation et cohérence du projet	40%		
UFR LVE	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes Franco-Allemandes : langue, culture et numérique**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER Etudes franco-allemandes: langue, culture et numérique, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et les appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langue vivante 1, langues vivantes 2, français, histoire, géographie. - - La fiche avenir, le projet motivé et le CV, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - - Pour les	Résultats dans les matières suivantes: LV1, LV2, Français, (histoire/géographie et philosophie)	30%	**Compétences académiques, acquis méthologiques, savoir-faire - critères qualitatifs (liés aux compétences maitrisées, méthodes acuises, savoir-faire etc, exemples : Méthodes de travail, capacités à l'oral, acquisition de la démarche**	30%	**Savoir-être (exemples : Autonomie, implication, esprit d'équipe, ouverture au monde etc..)**	10%	Motivation et cohérence du projet	20%	séjours dans un pays germanophone	10%
UFR LVE	**Langues étrangères appliquées - Anglais/Russe**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LEA parcoursAnglais-Russe, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : langues (un bon niveau en anglais est nécessaire mais les résultats obtenus en LV2 et LV3 pourront être également pris en considération), sciences économiques et sociales, histoire-géographie, gestion, informatique, mathématiques, communication, français. La fiche avenir et le projet motivé seront au besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année	Notes de première et de terminale en français, langues vivantes et anciennes, histoire/géographie, gestion, économie, droit, communication, marketing. Notes des évaluations ponctuelles des enseignements de spécialités de première et terminale en gestion, droit, communication, marketing, HGGSP, SES, HLP, LLCER, LLCA. Résultats des épreuves anticipées de français baccalauréat et résultats des épreuves de spécialités du bac (hors matières scientifiques et artistiques).	essentiel : 50%	**Méthode de travail** **Autonomie**	très important: 25%	Capacité à s'investir Engagement et esprit d'initiative	très important: 25%	Connaissance des débouchés, des exigences et de son contenu de la formation Cohérence du projet et adéquation du projet au contenu et aux débouchés de la formation Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé	complémentaire (pour départager les ex-aequos): 0%	Participation à des activités extra-scolaires, engagement associatif	complémentaire (pour départager les ex-aequos): 0%
UFR LVE	**Langues étrangères appliquées - Anglais/Allemand**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LEA parcours Anglais-Allemand, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : langues (un bon niveau en anglais est nécessaire mais les résultats obtenus en LV2 et LV3 pourront être également pris en considération), sciences économiques et sociales, histoire-géographie, gestion, informatique, mathématiques, communication, français. La fiche avenir et le projet motivé seront au besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année	Notes de première et de terminale en français, langues vivantes et anciennes, histoire/géographie, gestion, économie, droit, communication, marketing. Notes des évaluations ponctuelles des enseignements de spécialités de première et terminale en gestion, droit, communication, marketing, HGGSP, SES, HLP, LLCER, LLCA. Résultats des épreuves anticipées de français baccalauréat et résultats des épreuves de spécialités du bac (hors matières scientifiques et artistiques).	essentiel : 50%	**Méthode de travail** **Autonomie**	très important: 25%	Capacité à s'investir Engagement et esprit d'initiative	très important: 25%	Connaissance des débouchés, des exigences et de son contenu de la formation Cohérence du projet et adéquation du projet au contenu et aux débouchés de la formation Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé	complémentaire (pour départager les ex-aequos): 0%	Participation à des activités extra-scolaires, engagement associatif	complémentaire (pour départager les ex-aequos): 0%
UFR LVE	**Langues étrangères appliquées - Anglais/Espagnol**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LEA parcours Anglais-Espagnol, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : langues (un bon niveau en anglais est nécessaire mais les résultats obtenus en LV2 et LV3 pourront être également pris en considération), sciences économiques et sociales, histoire-géographie, gestion, informatique, mathématiques, communication, français. La fiche avenir et le projet motivé seront au besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année	Notes de première et de terminale en français, langues vivantes et anciennes, histoire/géographie, gestion, économie, droit, communication, marketing. Notes des évaluations ponctuelles des enseignements de spécialités de première et terminale en gestion, droit, communication, marketing, HGGSP, SES, HLP, LLCER, LLCA. Résultats des épreuves anticipées de français baccalauréat et résultats des épreuves de spécialités du bac (hors matières scientifiques et artistiques).	essentiel : 50%	**Méthode de travail** **Autonomie**	très important: 25%	Capacité à s'investir Engagement et esprit d'initiative	très important: 25%	Connaissance des débouchés, des exigences et de son contenu de la formation Cohérence du projet et adéquation du projet au contenu et aux débouchés de la formation Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé	complémentaire (pour départager les ex-aequos): 0%	Participation à des activités extra-scolaires, engagement associatif	complémentaire (pour départager les ex-aequos): 0%
UFR LVE	**Langues étrangères appliquées - Anglais/Italien**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LEA parcoursAnglais-Italien, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : langues (un bon niveau en anglais est nécessaire mais les résultats obtenus en LV2 et LV3 pourront être également pris en considération), sciences économiques et sociales, histoire-géographie, gestion, informatique, mathématiques, communication, français. La fiche avenir et le projet motivé seront au besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat	Notes de première et de terminale en français, langues vivantes et anciennes, histoire/géographie, gestion, économie, droit, communication, marketing. Notes des évaluations ponctuelles des enseignements de spécialités de première et terminale en gestion, droit, communication, marketing, HGGSP, SES, HLP, LLCER, LLCA. Résultats des épreuves anticipées de français baccalauréat et résultats des épreuves de spécialités du bac (hors matières scientifiques et artistiques).	essentiel : 50%	**Méthode de travail** **Autonomie**	très important: 25%	Capacité à s'investir Engagement et esprit d'initiative	très important: 25%	Connaissance des débouchés, des exigences et de son contenu de la formation Cohérence du projet et adéquation du projet au contenu et aux débouchés de la formation Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé	complémentaire (pour départager les ex-aequos): 0%	Participation à des activités extra-scolaires, engagement associatif	complémentaire (pour départager les ex-aequos): 0%
UFR de Psychologie	**Psychologie -**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention psychologie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment, selon le type de baccalauréat, sur : - Les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : français et/ou philosophie et/ou histoire-géographie et/ou sciences économiques et sociales et/ou mathématiques et/ou physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la terre - Les notes de première et de terminale dans les matières de langue(s) étrangère(s) - Les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français - - La fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.	Résultats dans les matières suivantes : français,philosophie, histoire-géographie, enseignements scientifiques, Enseignement moral et civique. Les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français Résultats langues étrangères: anglais	Essentiel Essentiel Important	Qualités rédactionnelles, raisonnement Résultats Français/philosophie. Appréciations de la fiche avenir	Essentiel	Qualités organisationnelles, d'autonomie et d'investissement. (Appréciations de la fiche avenir concernant les items "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir dans le travail)"	Très important	Motivation et cohérence du projet Lettre de motivation explicitant le projet de formation	Complémentaire	Engagements et responsabilités Appréciation fiche avenir pour l'item "Engagement et responsabilités de l'élève" Engagements associatifs et bénévolats	Complémentaire
UFR STAPS	**Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives -**	Les indicateurs pris en compte sont listés ci-dessous. Certains relèvent des résultats scolaires, d'autres à des expériences et pratiques extra-scolaires, qui devront être attestées par des pièces justificatives. Un questionnaire en ligne guide les candidats. Les déclarations faites sur la plateforme doivent être sincères. Le niveau dans chaque domaine de compétence est évalué sur 30 points. La fiche Avenir est également prise en compte à hauteur de 30 points. Le dossier se voit donc attribuer un total calculé sur 150 points. Compétences scientifiques - Notes dans les matières scientifiques (maths, physique-chimie, SVT, ...) Compétences littéraires et argumentaires - Notes aux épreuves anticipées de français - Notes dans les matières littéraires (français, philo, histoire, SES, ...) Compétences sportives Dans le cadre scolaire : - notes en EPS - note à l'épreuve facultative d'EPS au bac - pratique dans le cadre de l'association sportive ou du foyer socio-éducatif - enseignement complémentaire EPS - inscription en section sportive Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires - pratiques fédérales, artistiques, ou non compétitives - résultats sportifs (niveau de pratique) Investissement associatif et responsabilités collectives - Compétences méthodologiques et collaboratives : Dans le cadre scolaire, selon la série de bac: option pratiques, TPE, activités interdisciplinaires, projet divers. - Investissement associatif et citoyen : - Qualifications d'animation et d'encadrement - Qualifications en arbitrage, jeune juge, - Qualifications en secourisme et sauvetage - Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif,....		Compétences scientifiques (20%) Compétences littéraires et argumentaires (20%) Compétences sportives (10%)	Investissement associatif et responsabilités collectives - Compétences méthodologiques et collaboratives : Dans le cadre scolaire, selon la série de bac: option pratiques, TPE, activités interdisciplinaires, projet divers. - Investissement associatif et citoyen : - Qualifications d'animation et d'encadrement - Qualifications en arbitrage, jeune juge, - Qualifications en secourisme et sauvetage - Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif,....	Investissement associatif et responsabilités collectives (10%) ; Compétences sportives (hors EPS ; 10%)	Autonomie, esprit d'équipe, pluridisciplinarité	10%		complémentaire	Engagement civique et citoyen	20%, complémentaire

Composante	Libellé spécialité/mention	Critères généraux d'examen des vœux (éléments renseignés lors de la	Critères généraux d'examen des vœux (CGEV, une note de cadrage est jointe à la circulaire) Les critères sont répartis via les cinq champs d'évaluation ci-dessous :									
UFR Santé	**Préparateur/technicien en pharmacie**	Résultats académiques : notes de première et terminale, notes obtenues en français (écrit et oral), résultats obtenus aux autres épreuves anticipées du baccalauréat et au baccalauréat Acquis méthodologiques : fiche Avenir champ "méthode de travail" et "capacité à réussir" Savoir-être : appréciations des professeurs de lycée (bulletins) Motivation : stages et/ou expériences professionnelles dans le domaine de la santé Engagements, activités extra-scolaires : investissement dans une association, pratiques sportives et/ou culturelles, fiche Avenir champ"engagement citoyen" rubrique "activités et centres d'intérêts	Résultats de 1ère et terminale. Pour les candidats en réorientation post-bac ou professionnelle, résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies	Très important	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation				Motivation. Capacité à expliquer le choix de la formation ou du métier. Représentation du métier et de la biologie médicale. Expériences en lien avec la formation et/ou le métier	Important	Engagement citoyen ou investissement dans une association ou dans un autre cadre. Expérience d'encadrement ou d'animation. Pratiques sportives et culturelles	Complémentaire
UFR Santé	**Certificat de capacité d'orthophonie**	Les critères généraux d'examen des vœux sont communs au regroupement Parcoursup Amiens-Caen-Rouen. Ils seront directement renseignés par le centre gestionnaire du regroupement (Amiens en 2023-2024). Les résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 25% : résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral) + résultats disponibles aux épreuves du baccalauréat + notes de 1re et terminale dans les matières concernées, et pour les candidats en réorientation post-bac ou professionnelles : résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies. Les compétences, méthodes de travail et savoir-faire comptent pour 20% et le savoir-être compte pour 20% : appréciations des professeurs lycée sur les bulletins et la fiche avenir si présente.	Les résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 25% : résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral) + résultats disponibles aux épreuves du baccalauréat + notes de 1re et terminale dans les matières concernées, et pour les candidats en réorientation post-bac ou professionnelles : résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies.	25%	Les compétences, méthodes de travail et savoir-faire comptent pour 20% : appréciations des professeurs lycée sur les bulletins et la fiche avenir si présente.	20%	Le savoir-être compte pour 20% : appréciations des professeurs lycée sur les bulletins et la fiche avenir si présente.	20%	La motivation et la cohérence du projet comptent pour 25% : projet de formation motivé + entretiens.	25%	Les engagements, les activités et centres d'intérêt comptent pour 10% : projet de formation motivé + rubrique « Activités et centres d'intérêt » + entretiens.	10%
UFR Santé	**Certificat de capacité d'orthoptie**	Les critères généraux d'examen des vœux sont communs au regroupement Parcoursup Amiens-Caen-Strasbourg. L'université de Caen sera centre gestionnaire en 2023-2024. Les résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 30% : notes de 1ère et terminale : une attention particulière sera portée aux notes de Français, de Mathématiques, de Sciences de la Vie et de la Terre, de Physique-Chimie, de Sciences de l'Ingénieur + notes des épreuves anticipées du baccalauréat, notamment les résultats de Français (écrit et oral), et, selon la série du baccalauréat, les travaux personnels encadrés, les activités interdisciplinaires et le projet technologique. Pour les candidats en réorientation : les résultats dans l'enseignement supérieur. Les compétences, méthodes de travail et savoir-faire comptent pour 10% et le savoir-être compte pour 15% : appréciations des professeurs lycée sur les	Les résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 30% : notes de 1ère et terminale : une attention particulière sera portée aux notes de Français, de Mathématiques, de Sciences de la Vie et de la Terre, de Physique-Chimie, de Sciences de l'Ingénieur + notes des épreuves anticipées du baccalauréat, notamment les résultats de Français (écrit et oral), et, selon la série du baccalauréat, les travaux personnels encadrés, les activités interdisciplinaires et le projet technologique. Pour les candidats en réorientation : les résultats dans l'enseignement supérieur.	30%	Les compétences, méthodes de travail et savoir-faire comptent pour 10% : appréciations des professeurs lycée sur les bulletins.	10%	Le savoir-être compte pour 15% : appréciations des professeurs lycée sur les bulletins.	15%	La motivation et la cohérence du projet comptent pour 40% : le projet de formation motivé.	40%	Les engagements, les activités et centres d'intérêt comptent pour 5% : le projet de formation motivé.	5%
SEGGAT	**Economie**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Economie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur : 1) Les notes de première et de terminale dans les enseignements communs suivants : Français, Anglais, Histoire-Géographie, Enseignement scientifique ou Mathématiques. 2) Les notes de première et terminale dans les enseignements de spécialité suivants : Sciences Economiques et Sociales, Mathématiques, Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences Politiques. 3) Les notes de terminale dans les enseignements optionnels suivants : Mathématiques complémentaires ou Mathématiques expertes. -La fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. -Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.	Disposer de compétences mathématiques et statistiques indispensables à l'économie et à la gestion. Les enseignements d'économie font en effet fréquemment appel à la modélisation mathématique afin de mieux penser les problèmes étudiés et d'analyser les résultats qui en découlent de manière logique. De plus, une grande partie des métiers de l'économie et de la gestion s'appuient sur l'analyse de données chiffrées.	80	Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel. Les enseignements d'économie requièrent en effet que les étudiants soient capables de produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université) et à raisonner sur des concepts. La formation en licence requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction. Les métiers de l'économie impliquent fréquemment la rédaction	10	Néant	0	Motivation et projet professionnel	10	Néant	0
SEGGAT	**Gestion**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Gestion, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur : 1) Les notes de première et de terminale dans les enseignements communs suivants : Français, Anglais, Histoire-Géographie, Enseignement scientifique ou Mathématiques. 2) Les notes de première et terminale dans les enseignements de spécialité suivants : Sciences Economiques et Sociales, Mathématiques, Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences Politiques. 3) Les notes de terminale dans les enseignements optionnels suivants : Mathématiques complémentaires ou Mathématiques expertes. -La fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. -Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.	Disposer d'un niveau de mathématiques et de raisonnement conceptuel et logique, ainsi que d'aptitudes à la compréhension, l'analyse et la synthèse. La formation en Licence Gestion requiert en effet des capacités d'abstraction, de description et d'analyse, de raisonnement logique et de déduction	80	Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale en français et en anglais afin de pouvoir argumenter un raisonnement. Cet attendu marque l'importance, pour la Licence de gestion, de la maîtrise de la langue française et anglaise, écrite et orale.	10	Néant	0	Motivation et projet professionnel	10	Néant	0
SEGGAT	**Géographie et aménagement**	La formation, non sélective par principe, accepte tous les candidats. L'obligation qui nous est faite de classer les dossiers, nous amène à utiliser un algorithme prenant en compte les notes de classes de Première et Terminale (notes d'épreuve anticipée de bac de français, histoire/géographie, maths). L'obligation qui s'impose également de déclarer des "oui, si", nous fait choisir de placer sous ce statut les bacheliers des filières professionnelles et technologiques.	Être titulaire du baccalauréat	99	Néant	0	Néant	0	Motivation et projet professionnel	1	Néant	o
ESIX	**Parcours Intégré ESIX Sciences de l'Ingénieur**		**Résultats dans les matières scientifiques :** Notes de première et de terminale obtenues dans les matières scientifiques, avec une priorité accordée aux candidats de série générale ayant suivi des spécialités scientifiques. **Bulletins de première et de terminale :** **Résultats en français :** Notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (écrit et oral). Résultats en anglais : **Connaissance Verbale et Linguistique niveau B1** **Évolution des moyennes au cours des semestres :** **En première :** Les notes des spécialités suivantes : Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences de l'Ingénieur, ou Numérique et Sciences Informatiques (NSI). **En terminale :** Les notes de la spécialité Mathématiques,**et l'option Maths Expertes,** accompagnées de celles de la spécialité Physique-Chimie ou d'une autre spécialité scientifique (Sciences de l'Ingénieur, NSI), ainsi que de l'option Mathématiques complémentaires. Cette dernière doit impérativement faire suite à la spécialité Mathématiques suivie en première. Résultats dans les matières scientifiques : Notes de première et de terminale obtenues dans les matières	75% **essentiel** **très important** **important** **très important** 75%	**Maîtrise des compétences attendues en mathématiques en fin de terminale :** Éléments des bulletins de première et de terminale concernant les mathématiques. **Bonnes compétences en langues :** Éléments des bulletins de première et de terminale concernant les langues vivantes. **Méthode de travail :** L'appréciation des professeurs, l'avis du conseil de classe, ainsi que le champ "Méthode de travail" de la fiche Avenir permettent d'évaluer efficacement les compétences. Maîtrise des compétences attendues en	5% **important** **important** **important** 5%	**Avis de la fiche Avenir :** Sur les champs "Autonomie" et "Capacité à s'investir dans le travail". **Assiduité** : Éléments des bulletins.	5% **important** **complémentaire**	**Vérification de la cohérence :** Entre le parcours académique et le projet professionnel envisagé. **Lettre de motivation :** Appréciation du chef d'établissement sur les aptitudes et les capacités de l'élève à réussir dans la formation.	10% **important** **Important**	CV et rubrique "Activités et centres d'intérêt" de la fiche Avenir	5% **complémentaire**
ESIX	**Parcours Intégré ESIX Sciences des Aliments - Sciences pour la Santé (SPS - ESA)**		scientifiques, avec une priorité accordée aux candidats de série générale ayant suivi des spécialités scientifiques. Bulletins de première et de terminale :Résultats en français : Notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (écrit et oral). **Résultats en anglais : Connaissance Verbale et Linguistique niveau B1** Évolution des moyennes au cours des semestres : En première : Les notes des spécialités suivantes : Mathématiques, Physique-Chimie, SVT En terminale : Les notes de la spécialité Mathématiques, accompagnées de celles de la spécialité Physique-Chimie ou d'une autre spécialité scientifique (SVT), ainsi que de l'option Mathématiques complémentaires. Cette dernière doit impérativement faire suite à la spécialité Mathématiques suivie en première. Résultats dans les matières scientifiques : Notes de première et de terminale obtenues dans les matières	essentiel très important important très important 75%	sciences en fin de terminale : Éléments des bulletins de première et de terminale concernant les matières scientifiques et option choisies Bonnes compétences en langues : Éléments des bulletins de première et de terminale concernant les langues vivantes. Méthode de travail : L'appréciation des professeurs, l'avis du conseil de classe, ainsi que le champ "Méthode de travail" de la fiche Avenir permettent d'évaluer efficacement les compétences. Maîtrise des compétences attendues en	important Important Important 5%	Avis de la fiche Avenir : Sur les champs "Autonomie" et "Capacité à s'investir dans le travail". Assiduité :Éléments des bulletins.	5% important complémentaire	Vérification de la cohérence : Entre le parcours académique et le projet professionnel envisagé. Lettre de motivation : Appréciation du chef d'établissement sur les aptitudes et les capacités de l'élève à réussir dans la formation.	10% important Important	CV et rubrique "Activités et centres d'intérêt" de la fiche Avenir	5% complémentaire
ESIX	**Parcours Intégré ESIX Sciences des Aliments - Sciences de la Vie (SV-ESA)**		scientifiques, avec une priorité accordée aux candidats de série générale ayant suivi des spécialités scientifiques. Bulletins de première et de terminale :Résultats en français : Notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (écrit et oral). **Résultats en anglais : Connaissance Verbale et Linguistique niveau B1** Évolution des moyennes au cours des semestres : En première : Les notes des spécialités suivantes : Mathématiques, Physique-Chimie, SVT En terminale : Les notes de la spécialité Mathématiques, accompagnées de celles de la spécialité Physique-Chimie ou d'une autre spécialité scientifique (SVT), ainsi que de l'option Mathématiques complémentaires. Cette dernière doit impérativement faire suite à la spécialité Mathématiques suivie en première. Résultats dans les matières suivantes : SVT, physique-chimie, mathématiques.	essentiel très important important très important 50%	sciences en fin de terminale : Éléments des bulletins de première et de terminale concernant les matières scientifiques et option choisies Bonnes compétences en langues : Éléments des bulletins de première et de terminale concernant les langues vivantes. Méthode de travail : L'appréciation des professeurs, l'avis du conseil de classe, ainsi que le champ "Méthode de travail" de la fiche Avenir permettent d'évaluer efficacement les compétences. Aucun critère défini pour ce champ	important Important Important 0%	Avis de la fiche Avenir : Sur les champs "Autonomie" et "Capacité à s'investir dans le travail". Assiduité :Éléments des bulletins. Aucun critère	5% important complémentaire 0%	Vérification de la cohérence : Entre le parcours académique et le projet professionnel envisagé. Lettre de motivation : Appréciation du chef d'établissement sur les aptitudes et les capacités de l'élève à réussir dans la formation. Départager ex aequo + compréhension dossier	10% important Important 50%	CV et rubrique "Activités et centres d'intérêt" de la fiche Avenir Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation.	5% complémentaire 0%
UFR des Sciences	Sciences de la terre	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention sciences de la vie et de la terre, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : SVT, physique-chimie, mathématiques, ainsi que sur le projet motivé. La fiche avenir, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères : relevés de notes des années en cours et antérieures. Degré d'importance : essentiel. Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères : relevé de notes du baccalauréat de français. Degré d'importance : très important.		d'évaluation.		Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation.		atypique (reprise étude, maladie, ...). Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation. Degré d'importance : essentiel.			

Composante	Libellé spécialité d'mention	Critères généraux d'examen des vœux (éléments renseignés lors de la	Critères généraux d'examen des vœux (CGEV, une note de cadrage est jointe à la circulaire) Les critères sont répartis via les cinq champs d'évaluation ci-dessous :							

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

Tableau 3 : Accès aux formations de BUT , critères généraux d'examen des vœux - CGEV - Rentrée 2025

Etablissement	Libellé domaine	Libellé spécialité/mention	Critères généraux d'examen des vœux (éléments renseignés lors de la précedente campagne, pour mémoire)	Critères généraux d'examen des vœux (CGEV, une note de cadrage est jointe à la circulaire) Les critères sont répartis via les cinq champs d'évaluation ci-dessous : Résultats académiques - critères quantitatifs (liés aux résultats scolaires, exemples, notes en mathématiques de première, niveau en anglais, résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat etc.,)	Poids du champ "Résultats académiques" exprimé en %, (le total des pourcentages des 5 champs doit être égal à 100 %) et en degré d'importance (au choix parmi les termes "essentiel", "très important", "important" et "complémentaire")	Compétences académiques, acquis méthologiques, savoir-faire - critères qualitatifs (liés aux compétences maitrisées, méthodes acuises, savoir-faire etc, exemples : Méthodes de travail, capacités à l'oral, acquisition de la démarche scientifique etc.,)	Poids du champ "Compétences académiques, acquis méthologiques, savoir-faire" (exprimé en %, le total des pourcentages des 5 champs doit être égal à 100 %) et en degré d'importance (au choix parmi les termes "essentiel", "très important", "important" et "complémentaire")	Savoir-être (exemples : Autonomie, implication, esprit d'équipe, ouverture au monde etc.,)	Poids du champ "Savoir-être" (exprimé en %, le total des pourcentages doit être égal à 100 %) et en degré d'importance (au choix parmi les termes "essentiel", "très important", "important" et "complémentaire")	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet - critères liés à la formation (les éléments sur lequels se basent les critères ici sont notamment la lettre de motivation et l'appréciation du chef d'établissement, exemple : Capacité à réussir dans la formation, cohérence du projet, connaissance des débouchés de la formation)	Poids du champ "Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet " (exprimé en %, le total des pourcentages doit être égal à 100 %) et en degré d'importance (au choix parmi les termes "essentiel", "très important", "important" et "complémentaire")	Engagements, activités et centres d'interet, réalisations péri ou extra-scolaires - critères péri ou extra-scolaires (critères liés à l'engagement citoyen, la participation à une cordée de la réussite, activités associatives, sportives, artistiques, exemples : Engagement citoyen, engagement associatif, pratique sportive en club, interet pour les arts, participation à une cordée de la réussite etc)	Poids du champ "Engagements, activités et centres d'interet, réalisations péri ou extra-scolaires" (exprimé en %, le total des pourcentages doit être égal à 100 %) et en degré d'importance (au choix parmi les termes "essentiel", "très important", "important" et "complémentaire")
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations	Bulletins scolaires et universitaires, en particulier : - moyennes de première et de terminale en français, mathématiques, LV1 et histoire-géographie , . - notes de français aux épreuves anticipées du baccalauréat . - appréciations des enseignants et assiduité , . - pour les candidats ayant déjà obtenu le baccalauréat, résultats au baccalauréat et parcours post-baccalauréat (année de césure, réorientation...). - Projet de formation motivé - Fiche avenir	Toutes les notes de première et de terminale sont déterminantes	80	Les appréciations des enseignants sont déterminantes pour l'évaluation qualitative du candidat	10			Le projet de formation du candidat illustrant une démarche pro-active dans son orientation : salon, JDL, JPP... sont déterminantes pour l'évaluation qualitative du candidat	10		
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations (Site de Cherbourg)	Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité ainsi que les notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat. La capacité de progression entre la première et la terminale sera appréciée ainsi que l'assiduité et l'attitude adéquate dans toutes les activités pédagogiques. Les appréciations de l'équipe pédagogique, le CV et la lettre de Motivation, des expériences, participation aux JPO/ journées d'immersion, projet professionnel, connaissance du parcours choisi, etc. seront aussi pris en compte.	Toutes les notes de première et de terminale sont déterminantes	80	Les appréciations des enseignants sont déterminantes pour l'évaluation qualitative du candidat	5	Les activités présentées par le candidat sont déterminantes pour l'évaluation des savoir-être	5	Le projet de formation du candidat illustrant une démarche pro-active dans son orientation : salon, JDL, JPP... sont déterminantes pour l'évaluation qualitative du candidat	5	Les activités présentées par le candidat sont déterminantes pour l'appréciation de l'engagement étudiant.	5
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Techniques de commercialisation	Lycéens : - Bulletins scolaires - bulletins de première et terminale - appréciations portées sur les bulletins - sérieux du candidat (travail et attitude) - Qualité du projet de formation - Fiche avenir - Pour les candidats ayant déjà effectué une partie de leur cursus dans l'enseignement supérieur : - Bulletins scolaires et universitaires - bulletins de première et terminale - notes du baccalauréat - relevés de notes des semestres réalisés en cursus post bac - Les candidats présélectionnés seront convoqués à un entretien	Notes de premières et terminales	Essentiel (70 %)	Appréciations bulletins et fiche avenir	Très Important 15 %	appréciations bulletin et fiche avenir	5	fiche avenir et projet de formation motivé	5	Sont valorisés tous les éléments qui témoignent du dynamisme, de la curiosité, de la capacité à trouver sa place dans un collectif, de l'esprit d'initiative.	5
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Techniques de commercialisation (Site de Lisieux)	Le département tiendra compte des éléments suivants pour l'examen des voeux : - Qualité du projet de formation motivé (une attention particulière sera portée à l'orthographe et la syntaxe du document) - Bulletins scolaires et universitaires (la régularité, le niveau moyen des résultats, les appréciations des professeurs et l'assiduité seront analysés, ainsi que l'avis du conseil de classe) - Fiche avenir - Résultat des épreuves anticipées du baccalauréat pour les candidats de terminale - Notes du baccalauréat pour les étudiants en réorientation.	Notes de Mathématiques, d'Anglais, Français (bulletins de 1ère et de Terminale)	80, essentiel		0	appréciations bulletin	important, 10%	Projet de formation "motivé" - Motivation du candidat, basé sur la lettre de motivation	complémentaire, 10%		0
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Techniques de commercialisation (Site de Cherbourg)	Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. - Sont pris en compte, dans l'élaboration d'un classement: le niveau de l'élève dans les langues et les disciplines et les disciplines en lien avec la spécialité (communication, droit, economie, management, marketing, mathématiques,...). Toute candidature sera étudiée avec soin et une attention particulière sera portée sur les appréciations de première et de terminale de l'équipe pédagogique et de la fiche avenir. - Sont également appréciés le CV et les motivations du candidat (projet professionnel, parcours de formation motivé)	Les notes de 1ère et de Terminale de l'ensemble des matières sont prises en compte.	70	Les appréciations des enseignants ainsi que le projet professionnel du candidat sont déterminants pour l'évaluation qualitative du dossier	5	Esprit d'équipe, ouverture d'esprit, autonomie etc.	5	Le projet professionnel du candidat et sa cohérence avec les attendus de la formation	15	Expérience associative du candidat, engagement citoyen et expérience dans le domaine du commerce sont des cfritères importants	5
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie chimique génie des procédés	Elements portés sur les bulletins scolaires : - Notes de première et de terminale, notamment en mathématiques, physique-chimie, svt, anglais, français et philosophie. - Appréciations des enseignants, notamment sur la régularité de l'investissement et sur l'attitude. - Informations relatives à l'assiduité. Pour les séries technologiques, les notes de première et de terminale des matières de spécialité en rapport avec la formation sont aussi prises en compte. Pour les étudiants en réorientation, la nature de la formation suivie et les notes obtenues lors des études postbac seront également prises en compte – Eléments portés sur la fiche avenir : Appréciations des professeurs et des professeurs principaux, sérieux du candidat- Avis du chef d'établissement – Eléments exprimés dans le projet de formation motivé : la mise en avant des renseignements recueillis sur la spécialité Génie Chimique - Génie des Procédés et des Bioprocédés et sur les métiers associés.	- Notes de première et de terminale, notamment en mathématiques, physique-chimie, et tout autre enseignement de spécialité scientifique (SVT, NSI, biochimie-biologie, biotechnologies, ingénierie et développement durable, etc.), épreuves anticipées de français, anglais et philosophie. Pour les	essentiel (70)	Appréciations : bulletins et fiches avenir.	5 (important)	Appréciations: bulletin et fiches avenir	5 (important)	Le projet de formation motivé doit permettre de rendre compte du degré d'information sur la formation et d'une démarche visant à initier un projet professionnel en rapport avec la spécialité GCGP (forums, JDL, JPO, …)	Très important (20)	non pris en compte	0
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Mesures physiques	Elements portés sur les bulletins de notes : - Notes de première et terminale, notamment en mathématiques, physique-chimie, anglais, français et philosophie. - Appréciations des enseignants, notamment l'investissement et l'attitude. - Informations relatives à l'assiduité. Pour les étudiants en réorientation, la nature de la formation suivie et les notes obtenues lors des études post bac seront également prises en compte. - éléments portés sur la fiche Avenir : - Appréciations des professeurs et professeurs principaux, sérieux du candidat (travail et attitude). - Positionnement de l'élève dans la classe. - Avis du chef d'établissement. - éléments exprimés dans le projet de formation motivé : - La mise en avant de la connaissance de la formation. - La motivation pour la filière notamment la curiosité pour les techniques et les sciences, en particulier la physique, la chimie et les mathématiques.	- Notes de première et terminale, notamment en mathématiques, physique-chimie, ou autre matière scientifique en fonction de la spécialité (SI, NSI, etc.), anglais, français et philosophie	70 %	non pris en compte	0 %	appréciations bulletin	10 %	lettre de motivation	20 %	non pris en compte	0 %
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie biologique Parcours Science de l'Environnement et Ecotechnologies	BULLETINS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES -Les notes de 1ère et terminale notamment les notes de SVT/biologie/ biotechnologie, mathématiques, chimie, physique, français et anglais,- Pour les étudiants en réorientation, s'ajoutent la nature de la formation suivie, les notes de bac, la validation des semestres post bac. L'avis des enseignants notamment l'investissement et l'attitude dans le travail -PROJET DE FORMATION MOTIVE - La connaissance de la formation Génie Biologique et du parcours SEE – La motivation pour la formation et les métiers associés - FICHE AVENIR	-Les notes de 1ère et terminale notamment les notes de SVT/biologie/ biotechnologie, mathématiques, chimie, physique, français et anglais,- Pour les étudiants en réorientation, s'ajoutent la nature de la formation suivie, les notes de bac, la validation des semestres post bacs.	essentiel (80)	appréciations bulletin et fiche avenir	complémentaire (5)	appréciations bulletin et fiche avenir	complémentaire (5)	lettre de motivation	important (10)		non pris en compte (0)
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie biologique Parcours Science de l'Aliment et Biotechnologie	BULLETINS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES -Les notes de 1ère et terminale notamment les notes de SVT/biologie/ biotechnologie, mathématiques, chimie, physique, français et anglais, - Pour les étudiants en réorientation, s'ajoutent la nature de la formation suivie, les notes de bac, la validation des semestres post bac. L'avis des enseignants notamment l'investissement et l'attitude dans le travail - PROJET DE FORMATION MOTIVE - La connaissance de la formation Génie Biologique et du parcours SAB – La motivation pour la formation et les métiers associés - FICHE AVENIR	-Les notes de 1ère et terminale notamment les notes de SVT/biologie/ biotechnologie, mathématiques, chimie, physique, français et anglais,- Pour les étudiants en réorientation, s'ajoutent la nature de la formation suivie, les notes de bac, la validation des semestres post bacs.	essentiel (80)	appréciations bulletin et fiche avenir	complémentaire (5)	appréciations bulletin et fiche avenir	complémentaire (5)	lettre de motivation	important (10)		non pris en compte (0)
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie biologique Parcours Biologie Médicale et Biotechnologie	BULLETINS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES - Les notes de 1ère et terminale notamment les notes de SVT/biologie/ biotechnologie, mathématiques, chimie, physique, français et anglais. - Pour les étudiants en réorientation,s'ajoutent la nature de la formation suivie, les notes de bac, la validation des semestres post bac.L'avis des enseignants notamment l'investissement et l'attitude dans le travail - PROJET DE FORMATION MOTIVE - La connaissance de la formation Génie Biologique et du parcours BMB – La motivation pour la formation et les métiers associés - FICHE AVENIR	-Les notes de 1ère et terminale notamment les notes de SVT/biologie/ biotechnologie, mathématiques, chimie, physique, français et anglais,- Pour les étudiants en réorientation, s'ajoutent la nature de la formation suivie, les notes de bac, la validation des semestres post bacs.	essentiel (80)	appréciations bulletin et fiche avenir	complémentaire (5)	appréciations bulletin et fiche avenir	complémentaire (5)	lettre de motivation	important (10)		non pris en compte (0)
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Science des données (Site de Lisieux)	.- Bulletin scolaire dans lequel seront examinés : - les notes en mathématiques et en anglais obtenues en 1ère et terminale, et les notes de français obtenues en 1ère et à l'épreuve du bac - le classement et la progression de l'élève sur les classes de 1ère et de terminale - les appréciations des enseignants du secondaire sur le comportement de l'élève - Bulletin universitaire pour les étudiants en réorientation dans lequel seront examinés : - les modules suivis et les notes obtenues dans les modules en relation avec la formation SD - Projet de formation motivé - Fiche Avenir	Notes des matières mathématiques, français et anglais de première et de terminale	55 - Essentiel	appréciations bulletin et fiche avenir	10 - important	appréciations bulletin et fiche avenir	18 -très important	fiche avenir et projet de formation motivé	15 - très important		2 - complémentaire
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Information communication Parcours publicité (Site d'IFS)	Résultats scolaires : - Sont prises en compte les disciplines amenant à rédiger, à argumenter, à structurer le raisonnement. A ce titre sont particulièrement regardés les résultats en lettres, histoire,philosophie, économie (pour les bacheliers ayant cet enseignement). - Au vu de la part importante de l'enseignement des langues dans la formation, celles-ci sont également prises en compte. - Enfin un niveau minimum en mathématiques est nécessaire pour réussir dans la filière publicité, notamment pour tout ce qui concerne les analyses de marchés. - En dehors des notes les appréciations des enseignants sur le sérieux et la motivation des candidats lors de leur scolarité au lycée seront prises en compte. Autres éléments pris en compte : - Le projet de formation motivé, notamment la connaissance succincte de la filière et des enseignement et la connaissance des métiers, ou de certains d'entre eux. - La formation demande une solide culture générale et une curiosité avérée. Tout complément permettant au jury d'appréhender ces éléments est le bienvenu. Citons de façon non exhaustive la pratique d'activités sportives et/ou culturelles, l'investissement dans des projets et des manifestations que l'objectif soit culturel, humanitaire, sportif .... Toutes choses qui constitueront un plus pour le dossier.	Les notes de 1ère et de Terminale sont observées, notamment en : langues vivantes, français, philosophie, histoire, économie, mercatique, communication, EPS, arts plastiques, arts appliqués	75	Les appréciations des bulletins de 1ère et de Terminale ainsi que le contenu de la fiche Avenir	5	Les appréciations des bulletins de 1ère et de Terminale ainsi que le contenu de la fiche Avenir	5	La lettre de motivation permet de rendre compte du degré de connaissance de la formation et des premiers éléments d'un projet professionnel documenté	5	Sont valorisés tous les éléments qui témoignent du dynamisme, de la curiosité, de la capacité à trouver sa place dans un collectif, de l'esprit d'initiative. Il ne s'agit pas de s'inventer une vie pour les besoins de la candidature, il suffit de s'appuyer sur des exemples authentiques d'engagement lycéen ou associatif, de pratiques sportives et culturelles. L'absence d'éléments dans cette rubrique n'est pas élminatoire.	10

I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Information communication Parcours communication des organisations (Site d'IFS)	Résultats scolaires : - sont prises en compte les disciplines amenant à rédiger, à argumenter, à structurer le raisonnement. A ce titre sont particulièrement regardés les résultats en lettres, histoire, philosophie, économie (pour les élèves étudiant cette discipline). Au vu de la part importante des langues dans l'enseignement celles-ci sont également prises en compte. En dehors des notes, les appréciations des enseignants sur le sérieux et la motivation des candidats lors de leur scolarité au lycée seront prises en compte. Autres éléments pris en compte : - Le projet de formation motivé, notamment la connaissance succincte de la filière et des enseignements et la connaissance des métiers, ou de certains d'entre eux. - La formation demande une solide culture générale et une curiosité avérée. Tout complément permettant au jury d'appréhender ces éléments est le bienvenu. Citons de façon non exhaustive la pratique d'activités sportives et/ou culturelles, l'investissement dans des projets et des manifestations que l'objectif soit humanitaire, culturel, sportif... Toutes choses qui pourraient constituer un plus pour le dossier.	Les notes de 1ère et de Terminale sont observées, notamment en : langues vivantes, français, philosophie, histoire, économie, mercatique, communication, EPS, arts plastiques, arts appliqués	75	Les appréciations des bulletins de 1ère et de Terminale ainsi que le contenu de la fiche Avenir	5	Les appréciations des bulletins de 1ère et de Terminale ainsi que le contenu de la fiche Avenir	5	La lettre de motivation permet de rendre compte du degré de connaissance de la formation et des premiers éléments d'un projet professionnel documenté	5	Sont valorisés tous les éléments qui témoignent du dynamisme, de la curiosité, de la capacité à trouver sa place dans un collectif, de l'esprit d'initiative. Il ne s'agit pas de s'inventer une vie pour les besoins de la candidature, il suffit de s'appuyer sur des exemples authentiques d'engagement lycéen ou associatif, de pratiques sportives et culturelles. L'absence d'éléments dans cette rubrique n'est pas éliminatoire.	10
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Informatique (Site d'IFS)	-1. Bulletins scolaires et universitaires - Notes de Mathématiques, d'Anglais, Français (bulletins de 1ère et de Terminale) - 2. Projet de formation "motivé" - Motivation du candidat - Exposez les raisons pour lesquelles vous souhaitez être candidat à cette formation et cette spécialité. - Décrivez votre projet. Indiquez les raisons qui motivent ce choix d'orientation, les qualités indispensables, vos forces pour réussir, ainsi que vos points faibles. Indiquez les démarches réalisées pour mieux appréhender le métier d'informaticien et la formation en BUT Informatique. - 3. Fiche Avenir - Sérieux du candidat (travail et attitude) : appréciations des enseignants dans les bulletins de 1ère et de Terminale.	Notes de Mathématiques, d'Anglais, Français (bulletins de 1ère et de Terminale)	80 %, essentiel		0,00 %	appréciations des enseignants dans les bulletins de 1ère et de Terminale.	10 %, important	Projet de formation "motivé" - Motivation du candidat (basé sur la lettre de motivation)	10%, complémentaire		0,00 %
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Réseaux et télécommunications (Site d'IFS)	L'examen des voeux est basé sur les bulletins scolaires (de première et terminale), éventuellement sur les notes du bac et sur les notes universitaires. Une attention particulière est portée sur les résultats d'anglais, de français et de mathématiques. Les moyennes obtenues sont des éléments d'appréciation mais pas les seuls. Le classement et la progression au cours des semestres sont aussi des éléments essentiels. L'assiduité, le sérieux en classe et l'implication dans le travail sont des éléments déterminants. La fiche avenir est également un élément d'appréciation. « Projet de formation motivé» : l'intérêt et la motivation pour la formation sont positivement pris en compte. Si vous vous inscrivez uniquement à la formation initiale, votre inscription ne sera pas valable pour la formation en alternance sur 3 ans. Si vous vous inscrivez uniquement à la formation en alternance votre inscription ne sera pas valable pour la formation initiale.	notes en mathématiques, français et anglais	60 % essentiel	Appréciations portées sur les bulletins et la fiche avenir. Choix de spécialité cohérents (Physique, NSI, Mathématiques, Sciences de l'ingénieur)	20 % important	Appréciations portées sur les bulletins et la fiche avenir	10 % important	basé sur la lettre de motivation	5 % complémentaire	basé sur la lettre de motivation	5 % complémentaire
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Réseaux et télécommunications - en apprentissage (Site d'IFS)	L'examen des voeux est basé sur les bulletins scolaires (de première et terminale), éventuellement sur les notes du bac et sur les notes universitaires. Une attention particulière est portée sur les résultats d'anglais de français et de mathématiques. Les moyennes obtenues sont des éléments d'appréciation mais pas les seuls. Le classement et la progression au cours des semestres sont aussi des éléments essentiels. L'assiduité, le sérieux en classe et l'implication dans le travail sont des éléments déterminants. La fiche avenir est également un élément d'appréciation. « Projet de formation motivé» : l'intérêt et la motivation pour la formation sont positivement pris en compte. - Si vous vous inscrivez uniquement à la formation en alternance, votre inscription ne sera pas valable pour la formation initiale. Si vous vous inscrivez uniquement à la formation initiale, votre inscription ne sera pas valable pour la formation en alternance	notes en mathématiques, français et anglais	60 % essentiel	Appréciations portées sur les bulletins et la fiche avenir. Choix de spécialité cohérents (Physique, NSI, Mathématiques, Sciences de l'ingénieur)	20 % important	Appréciations portées sur les bulletins et la fiche avenir	10 % important	basé sur la lettre de motivation	5 % complémentaire	basé sur la lettre de motivation	5 % complémentaire
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Hygiène Sécurité Environnement (Site de Vire)	- Bulletins scolaires (1ère et terminale) et universitaires : les notes obtenues sont évidemment un critère essentiel, mais les appréciations et l'absentéisme font l'objet d'une attention particulière ; - Projet de formation motivé : l'intérêt spécifique pour les métiers de type HSE est une source de motivation prise en compte dans l'appréciation de la candidature ; - Fiche avenir ; - CV	Notes des matières scientifiques, français et anglais de première et de terminale	40 - Essentiel	/		Appréciation des enseignants	20 - Très important	Projet de formation indiquant la connaissance de la formation et la cohérence avec son projet professionnel	40 - Essentiel	/	**0 - Complémentaire**
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie électrique et informatique industrielle (Site de Cherbourg)	Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. Afin d'évaluer au mieux les dossiers, différents groupes sont constitués en fonction du baccalauréat : - Baccalauréat général scientifique - Baccalauréat technologique - Baccalauréat professionnel ou du parcours de l'étudiant s'il s'agit d'une réorientation. Toute candidature sera étudiée avec attention. Sont pris en compte, dans l'élaboration d'un classement : - le niveau de l'élève en Mathématiques, en Sciences, et dans les disciplines de la spécialité pour les baccalauréats technologiques , - le niveau de la classe , - la fiche avenir. Sont également appréciés : - le niveau de l'élève dans les disciplines d'expression (français, anglais) , - son CV et ses motivations (projet personnel et professionnel, parcours de formation motivé).	notes dans les différentes domaines spécifiques du GEII (mathématiques, sciences et enseignements technologiques industriels), fiche avenir	50% Essentiel	Appréciations de bulletins et de la fiche avenir.	5% Complémentaire	appréciations bulletin et fiche avenir	10% Complémentaire	fiche avenir et projet de formation motivé	25% Très important	fiche avenir et projet personnel et professionnel	10% Complémentaire
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage (Site de Cherbourg)	Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. Afin d'évaluer au mieux les dossiers, différents groupes sont constitués en fonction du baccalauréat : - Baccalauréat général à coloration scientifique - Baccalauréat technologique - Baccalauréat professionnel ou du parcours de l'étudiant s'il s'agit d'une réorientation. Toute candidature sera étudiée avec attention , sont pris en compte, dans l'élaboration d'un classement : - le niveau de l'élève en Mathématiques, en Sciences, et dans les disciplines de la spécialité pour les baccalauréats technologiques , - le niveau de la classe , - la fiche avenir. Sont également appréciés : - le niveau de l'élève dans les disciplines d'expression (français, anglais) , - son CV et ses motivations (projet personnel et professionnel, parcours de formation motivé).	notes dans les différentes domaines spécifiques du GEII (mathématiques, sciences et enseignements technologiques industriels), fiche avenir	50% Essentiel	Appréciations de bulletins et de la fiche avenir.	5% Complémentaire	appréciations bulletin et fiche avenir	10% Complémentaire	fiche avenir et projet de formation motivé	25% Très important	fiche avenir et projet personnel et professionnel	10% Complémentaire
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie industriel et maintenance (Site de Cherbourg)	Sur Parcoursup, le "recruteur" ne voit que deux types de Bac. Les "Technologiques" et les "Autres". Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. Sont prises en compte les notes de mathématiques, physiques, francais, LV1, et les notes de specialites. Avec l'arrivée de l'IA, les CV et lettre de motivation ne sont plus le fruit de la reflexion du candidat, donc ces documents ne sont plus pris en compte.	Essentiel , bulletins sur Parcoursup	100 %	pas pris en compte	0 %	pas pris en compte	0 %	pas pris en compte	0 %	pas pris en compte	0 %
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie industriel et maintenance - en apprentissage (Site de Cherbourg)	Sur Parcoursup, le "recruteur" ne voit que deux types de Bac. Les "Technologiques" et les "Autres". Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. Sont prises en compte les notes de mathématiques, physiques, francais, LV1, et les notes de specialites. Avec l'arrivée de l'IA, les CV et lettre de motivation ne sont plus le fruit de la reflexion du candidat, donc ces documents ne sont plus pris en compte. Tous les candidats pour l'apprentissage en GIM sont invités à rencontrer les "recruteurs". Ce moment d'echange permet de vérifier si le candidat connait la formation GIM, le deroulement de l'apprentissage dans les grandes lignes, s'il a commencé à chercher une entreprise, quelle est sa motivation, et comment il se comporte lors de l'entretien (savoir etre). Coherence du projet, motivation et savoir etre sont des criteres preponderants pour l'apprentissage. Ensuite sont examinées les notes de premiere et terminale.	bulletins sur parcoursup	30 %	pas pris en compte	0 %	Lors d'un entretien personnalisé	20 %	Essentiel, lors d un entretien personnalisé	50 %	pas pris en compte	0 %
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie industriel et maintenance Parcours Marine Nationale / EAMEA-Défense (Site de Cherbourg)	Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. Sont pris en compte dans l'élaboration d'un classement : le niveau de l'élève en Mathématiques, Sciences, français, LV1 et les disciplines de la spécialité pour les baccalauréats technologiques. Le niveau de la classe et la fiche avenir sont également observés. Des éléments qualitatifs sont évalués par l'EAMEA (aptitudes, motivation, cohérence du projet personnel). Une commission de sélection (conjointe Marine nationale – IUT) établit la liste des admis et en attente.	bulletins sur parcoursup	25% - Maths + Physique-Chimie : essentiel - Enseignement Théorique/Pratique : très important - FR + LV1 : important - Rang dans la classe : important	Appréciations de bulletins et de la fiche avenir.	25% - Autonomie : essentiel - Méthodes de travail : essentiel - Travail personnel : important	Appréciations portées sur les bulletins et la fiche avenir, plus un entretien CIRFA.	25% - Profil : essentiel - Attitude : important	Lettre de motivation plus entretien CIRFA.	15% - Méthodes de travail : essentiel - Cohérence du projet : essentiel - Motivation : essentiel	Sont valorisés tous les éléments qui témoignent du dynamisme, de la curiosité, de la capacité à trouver sa place dans un équipage, de l'esprit d'initiative. Il ne s'agit pas de s'inventer une vie pour les besoins de la candidature, il suffit de s'appuyer sur des exemples authentiques d'engagement lycéen ou associatif, de pratiques sportives et culturelles. L'absence d'éléments dans cette rubrique n'est pas éliminatoire.	10% - Intérêts : important - engagement : très important
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétique (Site de Saint-Lô) anciennement Génie Thermique et Energie	Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. Afin d'évaluer au mieux les dossiersDifférents groupes sont constitués, en fonction du baccalauréat préparé : - ~~- Baccalauréat général~~ - ~~Baccalauréat~~ technologique (ST2D toutes options, STL)- Baccalauréat professionnel - ou du parcours de l'étudiant s'il s'agit d'une ~~réorientation. - Sont pris en~~ compte, dans l'élaboration d'un classement : - le niveau de l'élève : dans les discipline en lien avec la spécialité (Enseignement scientifique, Mathématiques, informatique, Physique-Chime, Science et vie de la terre, Sciences de l'ingénieur et sciences physiques, sciences économiques et sociales, ou le niveau en Energies et Environnement ~~pour un bachelier STI2D-EE), le niveau de la classe dans ces disciplines~~) - ~~avis des enseignants et du chef de l'établissement (fiche~~ avenir).- Pour les dossiers de réorientation, les notes ~~obtenues au baccalauréat~~ sont intégrées dans l'élaboration de ce classement.- Sont également consultés et appréciés : le niveau de l'élève dans les disciplines d'expression (communication, anglais)- l'assiduité et le comport~~ement de l'élève , son CV et ses motivations (projet personnel et professionnel~~, parcours de formation motivé).	Pour le BUT MT2E, il faut avoir un bon niveau dans les matières scientifiques : physique, science pour l'ingénieur, mathématiques.	80	Appréciations de bulletins et de la fiche avenir.	10	la curiosité et l'implication sont des atouts	5	La lettre de motivation permet de se rendre compte des motivations du candidat, de son projet professionnel et de ses connaissances au niveau de la formation et ses objectives	5	non pris en compte	0
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Métiers du multimédia et de l'internet (Site de Saint-Lô)	Afin d'évaluer au mieux les dossiers, différents groupes sont constitués en fonction du baccalauréat : - Baccalauréat général scientifique - Baccalauréat technologique - Baccalauréat professionnel avec très bon dossier - ou du parcours de l'étudiant s'il s'agit d'une réorientation. - Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. - Sont pris en compte, dans l'élaboration d'un classement : - Le niveau de l'élève dans les matières littéraires - Le niveau de l'élève dans les matières scientifiques - Le niveau de l'élève en langues étrangères et tout particulièrement en anglais - Les épreuves anticipées (telles que le français) et les notes de bac pour les dossiers de réorientation sont intégrés pour l'élaboration de ce classement. - Sont également appréciés les motivations du candidat (projet professionnel, parcours de formation motivé). - Enfin l'assiduité, le comportement, les avis des enseignants et la fiche avenir sont des éléments déterminants.	Notes en Mathématiques, Physique, Français, Anglais, Histoire-Géographie, Informatique	70	Aucun critère	15	Méthode de travail; Autonomie, Engagement, Esprit d'initiative, Capacité à s'investir	15	avis sur la capacité à réussir	15	Aucun critère	

I.U.T Grand Ouest 31:35Normandie	BUT - Service	Management de la Logistique et du Transport (Site d'Alençon)	Pour l'évaluation des dossiers, il est demandé les bulletins scolaires de la dernière année en classe de 1ère, de toutes les années en classe de Terminale et ceux de l'enseignement supérieur éventuellement. L'avis des enseignants quant au comportement (attitude, absentéisme, motivation) est étudié. Il faudra également rédiger un Curriculum vitae et une lettre de motivation.	Toutes les notes sont examinées, une attention particulière est donnée aux niveaux de math et d'anglais	60	Les efforts notés par les enseignants sont un critère déterminant. Une appétence pour les chiffres est nécessaire même si un niveau de math un peu juste n'est pas rédhibitoire.	15	la curiosité et l'implication sont des atouts	15	Le projet, démontré dans une lettre de motivation, pourra être apprécié, ainsi que les connaissances acquises sur la formation, le métier, l'environnement ou l'expérience dans le domaine.	5	Le dynamisme du candidat pourra être apprécié dans les différentes activités pratiquées, les projets menés ou encore la participation ou l'implication dans des programmes.	5
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Carrières sociales Parcours Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux (CGE3S) (Site d'Alençon)	Pour venir à l'IUT, il vous est demandé d'avoir : - un bon niveau général. Un niveau académique raisonnable, ainsi que des notes correctes aux épreuves au Bac, en particulier dans les disciplines littéraires et en sciences humaines (notes en histoire, géographie, SES, droit...) - un comportement impliqué dans vos études secondaires (appréciations des enseignants et assiduité) - éventuellement une ou des expériences préprofessionnelles acquises dans le cadre d'engagements bénévoles et/ou de temps d'animation (projet de formation motivé et activités et centres d'intérêt) - une lettre de motivation convaincante : engagement, envie d'apprendre, énergie, et adéquation entre projet profesionnel et formation (projet de formation motivé) Il vous sera également demandé de participer à des épreuves et entretiens individuels ou collectifs.	Pour venir en BUT CS, il vous est demandé d'avoir : un bon niveau général, notamment au niveau des notes des épreuves au Bac, et en particulier dans les disciplines littéraires et en sciences humaines (notes en histoire, géographie, SES, droit...) [appréciation quantitative des notes des bulletins et du Bac]	30% (essentiel)	Pour venir en BUT CS, il vous est demandé d'avoir développé des connaissances (générales et thématiques) et des compétences (méthodologie, oral, écrit) lors de vos études secondaires [appréciation qualitative : test pratiqué en journée CS0 début mai après première phase]	25% (très important)	Pour venir en BUT CS, il vous est demandé d'avoir eu un comportement impliqué et assidu dans vos études secondaires [appréciation qualitative des mentions des enseignants et conseils du secondaire]	20% (important)	Pour venir en BUT CS, il vous est demandé d'avoir une lettre de motivation convaincante attestant d'une envie d'apprendre et d'un projet professionnel en adéquation avec la formation demandée [appréciation qualitative LM et fiche avenir]	15% (important)	Pour venir en BUT CS, il vous est demandé d'avoir éventuellement une ou des expériences préprofessionnelles acquises dans le cadre d'engagements bénévoles et/ou de temps d'animation [appréciation qualitative LM et fiche avenir]	10% (complémentaire)
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Carrières sociales Parcours Villes et territoires durables (Site d'Alençon)	Pour venir à l'IUT, il vous est demandé d'avoir : - un bon niveau général. Un niveau académique raisonnable, ainsi que des notes correctes aux épreuves au Bac, en particulier dans les disciplines littéraires et en sciences humaines (notes en histoire, géographie, SES, droit...) - un comportement impliqué dans vos études secondaires (appréciations des enseignants et assiduité) - éventuellement une ou des expériences préprofessionnelles acquises dans le cadre d'engagements bénévoles et/ou de temps d'animation (projet de formation motivé et activités et centres d'intérêt) - une lettre de motivation convaincante : engagement, envie d'apprendre, énergie, et adéquation entre projet profesionnel et formation (projet de formation motivé) Il vous sera également demandé de participer à des épreuves et entretiens individuels ou collectifs.	Pour venir en BUT CS, il vous est demandé d'avoir : un bon niveau général, notamment au niveau des notes des épreuves au Bac, et en particulier dans les disciplines littéraires et en sciences humaines (notes en histoire, géographie, SES, droit...) [appréciation quantitative des notes des bulletins et du Bac]	30% (essentiel)	Pour venir en BUT CS, il vous est demandé d'avoir développé des connaissances (générales et thématiques) et des compétences (méthodologie, oral, écrit) lors de vos études secondaires [appréciation qualitative : test pratiqué en journée CS0 début mai après première phase]	25% (très important)	Pour venir en BUT CS, il vous est demandé d'avoir eu un comportement impliqué et assidu dans vos études secondaires [appréciation qualitative des mentions des enseignants et conseils du secondaire]	20% (important)	Pour venir en BUT CS, il vous est demandé d'avoir une lettre de motivation convaincante attestant d'une envie d'apprendre et d'un projet professionnel en adéquation avec la formation demandée [appréciation qualitative LM et fiche avenir]	15% (important)	Pour venir en BUT CS, il vous est demandé d'avoir éventuellement une ou des expériences préprofessionnelles acquises dans le cadre d'engagements bénévoles et/ou de temps d'animation [appréciation qualitative LM et fiche avenir]	10% (complémentaire)
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie mécanique et productique (Site d'Alençon)	Notes de première et de terminale: - Mathématiques - Enseignements scientifiques sciences et/ou technologiques - LV1 - Épreuves anticipées du Baccalauréat - Appréciations dans toutes les matières des enseignants de lycée, - appréciation du chef d'établissement et du conseil de classe ou du conseil d'orientation. - CV et Lettre de motivation du candidat.	Notes et positionnement du candidat indiqués sur la fiche avenir en Mathématiques, en sciences et/ou technologies, en anglais	40% (essentiel)	Appréciations portées sur les bulletins et la fiche avenir	30% (très important)	Appréciations portées sur les bulletins et la fiche avenir	20% (essentiel)	CV et lettre de motivation	10% (important)	non pris en compte	0 %
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Qualité, logistique industrielle et organisation (Site d'Alençon)	Les éléments suivants sont pris en compte pour l'examen des voeux : - Le savoir être : comportement en classe, assiduité aux activités pédagogiques, sérieux et travail fourni, - les avis et les appréciations de l'établissement et des enseignants, - les résultats scolaires (bulletins de notes de 1ère, terminale et épreuves anticipées du bacalauréat) notamment les niveaux en français et en anglais et dans les matières scientifiques (mathématiques, physique,...) - Le CV, la lettre de motivation (motivation du projet de formation)	Les résultats scolaires sont évalués à partir des bulletins de notes des classes de 1ère, terminale ainsi que les notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat. Le jury évaluera notamment les niveaux en français, mathématiques, anglais et dans les enseignements de la spécialité du candidat.	15 %	Les avis et les appréciations de l'établissement ainsi que celles des enseignants sont pris en compte pour évaluer les capacités et les connaissances du candidat. Le jury évaluera le mérite des candidats.	20 %	Le comportement en classe, l'assiduité aux activités pédagogiques, le sérieux et le travail fourni sont des critères importants. A partir des données du dossier, le jury cherchera à évaluer le comportement qui doit être professionnel.	40 %	Le jury évaluera la cohérence du projet du candidat. Il est essentiel pour le candidat de montrer qu'il s'est renseigné sur la formation et qu'il est en mesure de pouvoir présenter son projet.	25 %		

cence - Portail Chimie - 27688

Critères généraux d'examen des voeux | Conseils et informations aux candidats

es critères utilisés en 2025 - Jury par défaut - 1725

Pour la production des rapports publics 2024, chaque formation a été conduite à répondre à des questions portant sur la prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) de la voie générale et technologique dans l'examen des candida
compte). Ces éléments seront reportés sur la fiche formation de la session 2025 (rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures »).

Il est essentiel lors de la saisie des critères généraux d'examen des vœux pour la session 2025 de veiller à la cohérence des critères saisis avec ces données renseignées sur le rapport public 2024.

Il est également souhaité que les critères habituellement renseignés soient complétés avec des informations utiles (et très attendues des lycéens et de leur famille) sur la prise en compte des EDS de la voie générale et technologique ou des spé

Toutes les lignes du tableau doivent être renseignées. Si un champ d'évaluation n'est pas utilisé, il faut alors cliquer sur le bouton « Champ d'évaluation non utilisé » identifié par le symbole

aisir les pondérations de chaque champ

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation
	Dans les matières suivantes : physique-chimie, mathématiques et sur les notes de maths- complémentaires	Relevés de notes des années en cours et an
ésultats académiques ourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 70 %	Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français	Relevé de notes du baccalauréat de françai
	Langues vivantes	Relevé de notes
ompétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire ourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Méthodes de travail	Champ "méthode de travail" dans la fiche
avoir-être ourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Autonomie dans le travail	Champ"Autonomie" de la fiche Avenir
otivation, connaissance de la formation, cohérence du projet ourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Motivation	Lettre de motivation
ngagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou xtra-scolaires ourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évalu

pluridisciplinaire d'Études Supérieures - Sciences et société - 36463

ères généraux d'examen des voeux | Conseils et informations aux candidats

tères utilisés en 2025 - Jury par défaut - 28996

r la production des rapports publics 2024, chaque formation a été conduite à répondre à des questions portant sur la prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) de la voie générale et technologique dans l'examen des candidatures (
pte). Ces éléments seront reportés sur la fiche formation de la session 2025 (rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures »).

t essentiel lors de la saisie des critères généraux d'examen des vœux pour la session 2025 de veiller à la cohérence des critères saisis avec ces données renseignées sur le rapport public 2024.

t également souhaité que les critères habituellement renseignés soient complétés avec des informations utiles (et très attendues des lycéens et de leur famille) sur la prise en compte des EDS de la voie générale et technologique ou des spécialité

ces les lignes du tableau doivent être renseignées. Si un champ d'évaluation n'est pas utilisé, il faut alors cliquer sur le bouton « Champ d'évaluation non utilisé » identifié par le symbole

pondérations de chaque champ

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation de
s académiques ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 50 %	Notes dans l'ensemble des enseignements suivis en première et terminale	Appréciations et avis des professeurs sur les méthodes de travail, l'
nces académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Capacités rédactionnelles. Participation orale au Lycée. Engagement dans le travail.	Bulletin scolaire et appréciations. Fiche avenir.
re ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Curiosité intellectuelle	lettre de motivation
	Investissement et concentration en cours	Appréciations des professeurs
on, connaissance de la formation, cohérence du projet ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 20 %	Motivation et cohérence du projet	Fiche avenir, lettre de motivation
ents, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra- ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Engagements dans les études	Avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir dans la filière
	Engagement extrascolaire	Dossier Parcoursup

- Licence - Electronique, énergie électrique, automatique - 19211

Critères généraux d'examen des voeux | Conseils et informations aux candidats

Les critères utilisés en 2025 - Jury par défaut - 15281

Pour la production des rapports publics 2024, chaque formation a été conduite à répondre à des questions portant sur la prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) de la voie générale et technologique dans l'examen des candidatures (quelle prise en compte). Ces éléments seront reportés sur la fiche formation de la session 2025 (rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures »).

Il est essentiel lors de la saisie des critères généraux d'examen des vœux pour la session 2025 de veiller à la cohérence des critères saisis avec ces données renseignées sur le rapport public 2024.

Il est également souhaité que les critères habituellement renseignés soient complétés avec des informations utiles (et très attendues des lycéens et de leur famille) sur la prise en compte des EDS de la voie générale et technologique ou des spécialités dans la voie p

Toutes les lignes du tableau doivent être renseignées. Si un champ d'évaluation n'est pas utilisé, il faut alors cliquer sur le bouton « Champ d'évaluation non utilisé » identifié par le symbole

Saisir les pondérations de chaque champ

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 90 %	Résultats académiques	Relevés de notes des années en cours et antérieures
	Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français	Relevé de notes du baccalauréat de français
	Relevés de notes des matières suivantes : mathématiques, physique-chimie, numérique et sciences informatiques et sciences de l'ingénieur (si option suivie)	Relevés de notes des matières suivantes : mathématiques, physique-chimie, numérique et sciences informatiques et sciences de l'ingénieur (si option suivi)
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 9 %	Résultats et appréciations	La fiche avenir.
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 1 %	départager ex aequo + compréhension dossier atypique (reprise étude, maladie, ...)	Lettre de motivation
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

E - Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles - Parcours Informatique, Mathématiques - 36102

ères généraux d'examen des voeux | Conseils et informations aux candidats

tères utilisés en 2025 - Jury par défaut - 28646

la production des rapports publics 2024, chaque formation a été conduite à répondre à des questions portant sur la prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) de la voie générale et technologique dans l'examen des candidatures (
pte). Ces éléments seront reportés sur la fiche formation de la session 2025 (rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures »).

essentiel lors de la saisie des critères généraux d'examen des vœux pour la session 2025 de veiller à la cohérence des critères saisis avec ces données renseignées sur le rapport public 2024.

également souhaité que les critères habituellement renseignés soient complétés avec des informations utiles (et très attendues des lycéens et de leur famille) sur la prise en compte des EDS de la voie générale et technologique ou des spécialité

es les lignes du tableau doivent être renseignées. Si un champ d'évaluation n'est pas utilisé, il faut alors cliquer sur le bouton « Champ d'évaluation non utilisé » identifié par le symbole

pondérations de chaque champ

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré
acadéniques ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 60 %	Notes dans les matières suivantes : Mathématiques, Mathématiques experts, NSI	Relevés de notes, résultats du baccalauréat	Essentiel
nces académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 25 %	Appréciation en mathématiques experts et NSI	Fiche avenir	Complémen
re ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critèr
on, connaissance de la formation, cohérence du projet ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Motivation et cohérence du projet	Fiche avenir et lettre de motivation	Complémen
ents, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou laires ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critèr

E - Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles - Physique - 19331

ères généraux d'examen des voeux | Conseils et informations aux candidats

tères utilisés en 2025 - Jury par défaut - 15430

la production des rapports publics 2024, chaque formation a été conduite à répondre à des questions portant sur la prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) de la voie générale et technologique dans l'examen des candidatures (
pte). Ces éléments seront reportés sur la fiche formation de la session 2025 (rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures »).

essentiel lors de la saisie des critères généraux d'examen des vœux pour la session 2025 de veiller à la cohérence des critères saisis avec ces données renseignées sur le rapport public 2024.

également souhaité que les critères habituellement renseignés soient complétés avec des informations utiles (et très attendues des lycéens et de leur famille) sur la prise en compte des EDS de la voie générale et technologique ou des spécialité

es les lignes du tableau doivent être renseignées. Si un champ d'évaluation n'est pas utilisé, il faut alors cliquer sur le bouton « Champ d'évaluation non utilisé » identifié par le symbole

ondérations de chaque champ

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation d
académiques ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 90 %	Résultats dans les matières suivantes : Mathématiques, physique-chimie.	Relevés de notes des années en cours et ant
nces académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Maîtrise des compétences attendues à la fin de la classe de terminale en physique-chimie et en mathématiques	Appréciations des bulletins et fiche "Avenir"
re ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évalua
n, connaissance de la formation, cohérence du projet ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évalua
ents, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou laires ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évalua

e - Portail Informatique - 26854

tères utilisés en 2025 - Jury par défaut - 1721

la production des rapports publics 2024, chaque formation a été conduite à répondre à des questions portant sur la prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) de la voie générale et technologique dans l'examen des candidatures (
pte). Ces éléments seront reportés sur la fiche formation de la session 2025 (rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures »).

essentiel lors de la saisie des critères généraux d'examen des vœux pour la session 2025 de veiller à la cohérence des critères saisis avec ces données renseignées sur le rapport public 2024.

également souhaité que les critères habituellement renseignés soient complétés avec des informations utiles (et très attendues des lycéens et de leur famille) sur la prise en compte des EDS de la voie générale et technologique ou des spécialité

es les lignes du tableau doivent être renseignées. Si un champ d'évaluation n'est pas utilisé, il faut alors cliquer sur le bouton « Champ d'évaluation non utilisé » identifié par le symbole

ondérations de chaque champ

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importanc
académiques ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 34 %	Résultats dans les matières suivantes : Mathématiques, informatique	Relevés de notes des années en cours et antérieures	Important
nces académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 33 %	Résultats et appréciations	La fiche avenir	Complémentaire
re ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pou
on, connaissance de la formation, cohérence du projet ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 33 %	Motivation du candidat	Lettre de motivation	Complémentaire
ents, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou laires ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pou

Licence - Mécanique - 19194

Critères généraux d'examen des voeux | Conseils et informations aux candidats

Les critères utilisés en 2025 - Jury par défaut - 15205

Pour la production des rapports publics 2024, chaque formation a été conduite à répondre à des questions portant sur la prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) de la voie générale et technologique dans l'examen des candidatures (que
compte). Ces éléments seront reportés sur la fiche formation de la session 2025 (rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures »).

Il est essentiel lors de la saisie des critères généraux d'examen des vœux pour la session 2025 de veiller à la cohérence des critères saisis avec ces données renseignées sur le rapport public 2024.

Il est également souhaité que les critères habituellement renseignés soient complétés avec des informations utiles (et très attendues des lycéens et de leur famille) sur la prise en compte des EDS de la voie générale et technologique ou des spécialités d

Toutes les lignes du tableau doivent être renseignées. Si un champ d'évaluation n'est pas utilisé, il faut alors cliquer sur le bouton « Champ d'évaluation non utilisé » identifié par le symbole

Saisir les pondérations de chaque champ

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 90 %	Résultats dans les matières suivantes : Mathématiques, Physique-Chimie	Relevés de notes des années en cours et antérie
	Résultats dans les matières : Sciences de l'ingénieur et/ou Sciences du numérique	Relevés de notes des années en cours et antérie
	Résultats aux épreuves anticipées de Français (écrit et oral)	Relevé de notes
	Résultats en anglais	Relevé de notes des années en cours et antérie
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 9 %	Maîtrise des compétences attendues à la fin de la classe de terminale en physique-chimie et en mathématiques	La fiche avenir.
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluatio
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 1 %	départager ex aequo + compréhension dossier atypique (reprise étude, maladie, ...)	Lettre de motivation
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluatio

e - Portail Mathématiques - 27703

tères utilisés en 2025 - Jury par défaut - 1722

la production des rapports publics 2024, chaque formation a été conduite à répondre à des questions portant sur la prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) de la voie générale et technologique dans l'examen des candidatures (
pte). Ces éléments seront reportés sur la fiche formation de la session 2025 (rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures »).

essentiel lors de la saisie des critères généraux d'examen des vœux pour la session 2025 de veiller à la cohérence des critères saisis avec ces données renseignées sur le rapport public 2024.

également souhaité que les critères habituellement renseignés soient complétés avec des informations utiles (et très attendues des lycéens et de leur famille) sur la prise en compte des EDS de la voie générale et technologique ou des spécialité

es les lignes du tableau doivent être renseignées. Si un champ d'évaluation n'est pas utilisé, il faut alors cliquer sur le bouton « Champ d'évaluation non utilisé » identifié par le symbole

ondérations de chaque champ

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des cr
académiques ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 90 %	Notes en spécialité mathématiques	Relevés de notes des années en cours et antérieures - Fiche avenir	Très important
nces académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce cha
re ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce cha
on, connaissance de la formation, cohérence du projet ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Motivation du candidat	Lettre de motivation	Complémentaire
ents, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou laires ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce cha

nce - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - Parcours Préparatoire au Professorat des

Critères généraux d'examen des voeux | Conseils et informations aux candidats

critères utilisés en 2025 - Jury par défaut - 28783

Pour la production des rapports publics 2024, chaque formation a été conduite à répondre à des questions portant sur la prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) de la voie générale et technologique dans l'examen des candidatures (que compte). Ces éléments seront reportés sur la fiche formation de la session 2025 (rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures »).

Il est essentiel lors de la saisie des critères généraux d'examen des vœux pour la session 2025 de veiller à la cohérence des critères saisis avec ces données renseignées sur le rapport public 2024.

Il est également souhaité que les critères habituellement renseignés soient complétés avec des informations utiles (et très attendues des lycéens et de leur famille) sur la prise en compte des EDS de la voie générale et technologique ou des spécialités da

Toutes les lignes du tableau doivent être renseignées. Si un champ d'évaluation n'est pas utilisé, il faut alors cliquer sur le bouton « Champ d'évaluation non utilisé » identifié par le symbole

les pondérations de chaque champ

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en comp critè
ats académiques ntage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 70 %	Notes des matières suivantes : Mathématiques, Sciences économiques et sociales, option mathématiques complémentaires	Relevé de l'année en cou antérieures
	Notes dans les autres spécialités.	Relevé de l'année en cou antérieures
étences académiques, acquis méthodologiques, -faire ntage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pou
-être ntage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Autonomie, implication et savoir être	Bulletins de note et fiche
ation, connaissance de la formation, cohérence du ntage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 20 %	Connaissance de la formation. Motivation et qualité du projet motivé du candidat, appréciation du chef d'établissement sur la capacité à réussir dans la formation choisie.	Fiche avenir et lettre de
ements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri tra-scolaires ntage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pou

nce - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - 2874

» dans vos CGEV. Or la lettre de motivation est un élément pris en compte dans vos critères généraux d'examen des vœux. Vous devez corriger l'une ou l'autre des rubriques pour les rendre cohérentes.

Critères généraux d'examen des voeux | Conseils et informations aux candidats

critères utilisés en 2025 - Jury par défaut - 1723

Pour la production des rapports publics 2024, chaque formation a été conduite à répondre à des questions portant sur la prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) de la voie générale et technologique dans l'examen des candidatures (que compte). Ces éléments seront reportés sur la fiche formation de la session 2025 (rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures »).

Il est essentiel lors de la saisie des critères généraux d'examen des vœux pour la session 2025 de veiller à la cohérence des critères saisis avec ces données renseignées sur le rapport public 2024.

Il est également souhaité que les critères habituellement renseignés soient complétés avec des informations utiles (et très attendues des lycéens et de leur famille) sur la prise en compte des EDS de la voie générale et technologique ou des spécialités d

Toutes les lignes du tableau doivent être renseignées. Si un champ d'évaluation n'est pas utilisé, il faut alors cliquer sur le bouton « Champ d'évaluation non utilisé » identifié par le symbole

les pondérations de chaque champ

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pou
tats académiques entage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %	Résultats dans les matières suivantes : Spécialité mathématiques en première et terminale, à défaut option mathématiques expert complémentaire.	Relevés de notes des années e
pétences académiques, acquis méthodologiques, savoir- entage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce c
r-être entage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce c
ation, connaissance de la formation, cohérence du projet entage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce c
gements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou -scolaires entage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce c

e - Portail Physique - 27686

ères généraux d'examen des voeux | Conseils et informations aux candidats

tères utilisés en 2025 - Jury par défaut - 1724

la production des rapports publics 2024, chaque formation a été conduite à répondre à des questions portant sur la prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) de la voie générale et technologique dans l'examen des candidatures (
pte). Ces éléments seront reportés sur la fiche formation de la session 2025 (rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures »).

essentiel lors de la saisie des critères généraux d'examen des vœux pour la session 2025 de veiller à la cohérence des critères saisis avec ces données renseignées sur le rapport public 2024.

également souhaité que les critères habituellement renseignés soient complétés avec des informations utiles (et très attendues des lycéens et de leur famille) sur la prise en compte des EDS de la voie générale et technologique ou des spécialité

es les lignes du tableau doivent être renseignées. Si un champ d'évaluation n'est pas utilisé, il faut alors cliquer sur le bouton « Champ d'évaluation non utilisé » identifié par le symbole

ondérations de chaque champ

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation d
académiques ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 90 %	Résultats dans les matières suivantes : Mathématiques, physique-chimie.	Relevés de notes des années en cours et ant
nces académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Maîtrise des compétences attendues à la fin de la classe de terminale en physique-chimie et en mathématiques	Appréciations des bulletins et fiche "Avenir"
re ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évalua
n, connaissance de la formation, cohérence du projet ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évalua
ents, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou laires ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évalua

e - Portail Sciences pour la santé - 27709

ères généraux d'examen des voeux | Conseils et informations aux candidats

tères utilisés en 2025 - Jury par défaut - 15208

la production des rapports publics 2024, chaque formation a été conduite à répondre à des questions portant sur la prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) de la voie générale et technologique dans l'examen des candidatures (
pte). Ces éléments seront reportés sur la fiche formation de la session 2025 (rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures »).

essentiel lors de la saisie des critères généraux d'examen des vœux pour la session 2025 de veiller à la cohérence des critères saisis avec ces données renseignées sur le rapport public 2024.

également souhaité que les critères habituellement renseignés soient complétés avec des informations utiles (et très attendues des lycéens et de leur famille) sur la prise en compte des EDS de la voie générale et technologique ou des spécialité

es les lignes du tableau doivent être renseignées. Si un champ d'évaluation n'est pas utilisé, il faut alors cliquer sur le bouton « Champ d'évaluation non utilisé » identifié par le symbole

ondérations de chaque champ

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluati
académiques ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %	Résultats dans les matières suivantes : Sciences vie et terre, physique-chimie, mathématiques, Langues vivantes 1.	Relevés de notes des années en cours et a
nces académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'éval
re ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'éval
n, connaissance de la formation, cohérence du projet ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'éval
ents, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou laires ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'éval

e - Portail Sciences de la vie - 27711

ères généraux d'examen des voeux | Conseils et informations aux candidats

tères utilisés en 2025 - Jury par défaut - 1726

la production des rapports publics 2024, chaque formation a été conduite à répondre à des questions portant sur la prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) de la voie générale et technologique dans l'examen des candidatures (
pte). Ces éléments seront reportés sur la fiche formation de la session 2025 (rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures »).

essentiel lors de la saisie des critères généraux d'examen des vœux pour la session 2025 de veiller à la cohérence des critères saisis avec ces données renseignées sur le rapport public 2024.

également souhaité que les critères habituellement renseignés soient complétés avec des informations utiles (et très attendues des lycéens et de leur famille) sur la prise en compte des EDS de la voie générale et technologique ou des spécialité

es les lignes du tableau doivent être renseignées. Si un champ d'évaluation n'est pas utilisé, il faut alors cliquer sur le bouton « Champ d'évaluation non utilisé » identifié par le symbole

pondérations de chaque champ

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluatio
académiques ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %	Résultats dans les matières suivantes : Sciences vie et terre, physique-chimie, mathématiques, Langues vivantes 1	Relevés de notes des années en cours et an
	Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français	Relevé de notes du baccalauréat de françai
nces académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évalu
re ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évalu
n, connaissance de la formation, cohérence du projet ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évalu
ents, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou laires ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évalu

e - Sciences de la vie et de la terre - 19195

ères généraux d'examen des voeux | Conseils et informations aux candidats

tères utilisés en 2025 - Jury par défaut - 15267

la production des rapports publics 2024, chaque formation a été conduite à répondre à des questions portant sur la prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) de la voie générale et technologique dans l'examen des candidatures (
pte). Ces éléments seront reportés sur la fiche formation de la session 2025 (rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures »).

essentiel lors de la saisie des critères généraux d'examen des vœux pour la session 2025 de veiller à la cohérence des critères saisis avec ces données renseignées sur le rapport public 2024.

également souhaité que les critères habituellement renseignés soient complétés avec des informations utiles (et très attendues des lycéens et de leur famille) sur la prise en compte des EDS de la voie générale et technologique ou des spécialité

es les lignes du tableau doivent être renseignées. Si un champ d'évaluation n'est pas utilisé, il faut alors cliquer sur le bouton « Champ d'évaluation non utilisé » identifié par le symbole

ondérations de chaque champ

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères
académiques ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 50 %	Cadrage national des attendus pour la Licence SVT (disponible sur Parcousup)	Relevés de notes des années en cours et antérieures (+ éventuellement rang dans l renseigné)
nces académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Cadrage national des attendus pour la Licence SVT (disponible sur Parcousup)	Notes des bulletins uniquement
re ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Cadrage national des attendus pour la Licence SVT (disponible sur Parcousup)	Appréciations des professeurs dans les bulletins
n, connaissance de la formation, cohérence du projet ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 30 %	Cadrage national des attendus pour la Licence SVT (disponible sur Parcousup)	Lecture attentive de chaque lettre de motivation par au moins un membre de la co
nts, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou laires ge de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Point 5 :

Accès aux formations de BUT et Licences : Capacités d'accueil et paramétrage Parcoursup (attendus locaux et éléments pris en compte pour l'examen des dossiers de candidature).

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

Tableau 2 : Accès aux formations de Licences , attendus locaux et éléments pris en compte pour l'examen des voeux-Rentrée 2025

Composante	Libellé domaine	Libellé spécialité/mention	Type de formation	Caractéristiques des formations	Proposition de dispositif d'accompagnement "Oui si" (Oui ou non)	Niveau de français requis	Apprentissage	Pièce(s) complémentaire(s)	C.V	Epreuves ou entretien de sélection	Lettre de motivation (Oui ou Non)	Attendu local (sauf pour les concours communs) correspond à la rubrique parcoursup : "Complément d'informations sur les attendus"(une note de cadrage est jointe à la circulaire). Pour les Licences accueillant une mineure santé à la rentrée 2020, les attendus locaux en lien avec les métiers de la santé seront complétés ulterieurement par l'établissement.
UFR Droit, AES et administration publique	**Licence - Droit-économie-gestion**	**Administration publique -**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	non	**C1**	Non	Aucune	Non	Non	Non	La particularité de la licence d'administration publique proposée par la faculté de droit de Caen est de reposer sur une large mutualisation avec les enseignements des deux premières années de la licence d'AES. Les attendus nationaux pour la licence AES doivent donc être considérés comme localement applicables à la licence d'administration publique proposée par la faculté de droit de Caen.
UFR Droit, AES et administration publique	**Licence - Droit-économie-gestion**	**Administration économique et sociale -**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	non	**C1**	Non	Aucune	Non	Non	Non	Néant

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

UFR Droit, AES et administration publique	**Licence - Droit-économie-gestion**	**Droit -**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	non	**C1**	Non	Aucune	Non	Non	Non	Néant
UFR de Droit-Site d'Alençon	**Licence - Droit-économie-gestion**	**Droit -**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	non	**C1**	Non	Aucune	Non	Non	Non	Néant
Université de Caen Normandie	**DU PAREO**	**DU PAREO**	Sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Non	B2	**Non**	**Aucune**	oui	non	oui	Montrer sa connaissance de la formation et ce qu'elle peut apporter au candidat via la lettre de motivation
UFR HSS	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Humanités - Humanités numériques - Humanités classiques**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Non	B2	Non	Aucune	Non	Non	OUI	La licence Humanités propose deux parcours à l'Université de Caen Normandie : le parcours Humanités numériques et le parcours Humanités classiques. - Il est attendu des candidats au Parcours Humanités numériques qu'ils manifestent un réel intérêt pour la pluridisciplinarité et particulièrement pour le champ numérique, afin d'être à même d'acquérir, au cours du cursus, une capacité d'analyse des enjeux de la pratique des sciences humaines en contexte numérique. - Il est attendu des candidats au parcours Humanités classiques qu'ils s'investissent dans l'apprentissage des deux langues anciennes, le latin et le grec, et qu'ils éprouvent de l'intérêt pour la littérature et l'histoire, en particulier pour les littératures et civilisations grecque et romaine. -Il est à noter que les cours de langues anciennes, que ce soit de latin ou de grec, sont ouverts aux grands débutants, dans les deux parcours. Il n'est pas exigé que les candidats aient suivi au lycée les enseignements de spécialité liés aux Humanités.

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

UFR HSS	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Sciences du langage - Sciences du langage - Enseignement à distance**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Non	B2	Non	Aucune	Non	Non		En complément des attendus nationaux, cette mention Sciences du langage à l'université de Caen implique un intérêt pour les industries de la langue, une aptitude à traiter des faits de langue avec l'outil informatique. - Par ailleurs, La licence Sciences du langage de l'université de Caen s'inscrit dans le cadre de la spécialisation progressive, les deux premières années, dans deux « portails » différents : - Sciences du langage/lettres - Sciences du langage/LLCER (Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales) : Sciences du langage/LLCER anglais ou Sciences du langage/LLCER espagnol. - Les attendus de la formation couvrent donc également ceux de la mention Lettres et ceux la mention LLCER (se reporter à ces attendus). - Dans le portail Sciences du langage/LLCER, seul l'Anglais est proposé en mineure **en enseignement à distance.** Attention, pour les étudiants EAD, les examens de fin de semestre se font en présentiel à Caen. Deux exceptions sont acceptées: habitant hors France métropolitaine ou avis favorable du Service de Santé Etudiant (SSE).
UFR HSS	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Sciences du langage -**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Oui	B2	Non	Aucune	Non	Non		En complément des attendus nationaux, cette mention Sciences du langage à l'université de Caen implique un intérêt pour les industries de la langue, une aptitude à traiter des faits de langue avec l'outil informatique. - Par ailleurs, La licence Sciences du langage de l'université de Caen s'inscrit dans le cadre de la spécialisation progressive, les deux premières années, dans deux « portails » différents : - Sciences du langage/lettres-Sciences du langage/LLCER (Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales) : Sciences du langage/LLCER anglais ou Sciences du langage/LLCER espagnol. - Les attendus de la formation couvrent donc également ceux de la mention Lettres et ceux la mention LLCER (se reporter à ces attendus).
UFR HSS	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Arts du spectacle -**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Non	B2	Non	Aucune	Non	Non		
UFR HSS	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Lettres - Lettres modernes - Enseigner et Eduquer**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Oui	**C1**	Non	Aucune	Non	Non		La licence mention Lettres de l'Université de Caen Normandie propose deux parcours : le parcours Lettres modernes et le parcours Enseigner et Éduquer. Les deux parcours supposent un intérêt pour la littérature française et étrangère ainsi que pour les mécanismes de la langue, un goût pour la lecture et la réflexion, une curiosité pour l'histoire culturelle et l'histoire des idées, une envie de se cultiver. Tous deux exigent également une bonne maîtrise de la rédaction, qui permette d'analyser un texte et d'argumenter un raisonnement. – Les candidats au **parcours Lettres modernes** devront être prêts à s'investir, tout au long de leur cursus, dans l'étude approfondie des textes et des phénomènes littéraires. Ce parcours est également proposé en enseignement à distance. – Le **Parcours Enseigner et Éduquer** prépare les étudiants à devenir enseignants en école maternelle ou primaire, ou à une poursuite d'études vers les masters préparant l'accès aux secteurs des activités éducatives, culturelles ou de loisir à destination notamment des publics scolaires. Aux étudiants de ce parcours sera proposée une ouverture pluridisciplinaire ; outre la maîtrise des savoirs et les compétences de base requis au niveau baccalauréat en français, un intérêt pour les sciences, l'histoire et la géographie est donc souhaitable. Pendant la formation, une partie des cours sera proposée en collaboration avec l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) de Caen.

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

UFR HSS	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Lettres - Lettres modernes- Enseignement à distance**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Non	**C1**	Non	Aucune	Non	Non	La Licence de Lettres à distance suppose un intérêt pour la littérature française et étrangère ainsi que pour les mécanismes de la langue, un goût pour la lecture et la réflexion, une curiosité pour l'histoire littéraire et l'histoire des idées, une envie de se cultiver. L'évaluation reposant sur des exercices écrits tels que la composition française ou le commentaire, elle exige également une bonne maîtrise de la rédaction, qui permette d'analyser un texte et d'argumenter un raisonnement. Les candidats devront être prêts à s'investir, tout au long de leur cursus, dans l'étude approfondie des textes et des phénomènes littéraires. Attention, pour les étudiants EAD, les examens de fin de semestre se font en présentiel à Caen. Deux exceptions sont acceptées: habitant hors France métropolitaine ou avis favorable du Service de Santé Etudiant (SSE).
UFR HSS	**Licence - Sciences humaines et sociales**	**Histoire -**	Oui	B2	Oui	B2	Non	Aucune	Non	Non	Le candidat à l'inscription en licence mention Histoire à l'Université de Caen Normandie doit : - -disposer d'une solide capacité à travailler avec les livres et les ressources documentaires : être capable de mener à bien de manière autonome une recherche de références et de ressources , lire beaucoup, avec facilité, et être capable de s'approprier des contenus tirés de ressources documentaires (livres et articles). - -maîtriser les compétences informatiques de base au niveau baccalauréat. - -maîtriser les repères de base, au niveau baccalauréat, pour l'étude et la compréhension des mondes passés et présents. Il s'agit notamment des repères chronologiques et géographiques (en France, en Europe et dans le monde : villes, repères physiques comme les fleuves ou les massifs montagneux, régions, Etats) permettant de situer aisément les faits dans le temps et dans l'espace. - -avoir un intérêt pour l'actualité culturelle. - -s'intéresser au patrimoine (architectural, matériel au sens large, écrit, sonore, etc.), à la mise en valeur de celui-ci et à ce que l'étude du patrimoine peut apporter à la connaissance du passé. - - Par ailleurs, la licence mention Histoire de l'Université de Caen s'inscrit dans le cadre de la spécialisation progressive dans un portail « Sciences humaines et sociales » imposant à tout étudiant de suivre également un enseignement fondamental en Géographie, Sociologie ou Philosophie (au choix) pendant toute la L1. Les attendus de la formation couvrent donc également ceux des mentions correspondantes (Géographie, Sociologie et Philosophie : se reporter à ces attendus). - - La licence mention Histoire avec la mineure en Sociologie est également proposée en formation à distance.
UFR HSS	**Licence - Sciences humaines et sociales**	**Histoire - Enseignement à distance**	A voir	B2	A voir	B2	Non	A voir	A voir	A voir	**A RELIRE APRES ARBITRAGES SUR DEVENIR DE LA FORMATION A DISTANCE** - Le candidat à l'inscription en licence mention Histoire à l'Université de Caen Normandie doit : - -disposer d'une solide capacité à travailler avec les livres et les ressources documentaires : être capable de mener à bien de manière autonome une recherche de références et de ressources , lire beaucoup, avec facilité, et être capable de s'approprier des contenus tirés de ressources documentaires (livres et articles). - -maîtriser les compétences informatiques de base au niveau baccalauréat. - -maîtriser les repères de base, au niveau baccalauréat, pour l'étude et la compréhension des mondes passés et présents. Il s'agit notamment des repères chronologiques et géographiques (en France, en Europe et dans le monde : villes, repères physiques comme les fleuves ou les massifs montagneux, régions, Etats) permettant de situer aisément les faits dans le temps et dans l'espace. - -avoir un intérêt pour l'actualité culturelle. - -s'intéresser au patrimoine (architectural, matériel au sens large, écrit, sonore, etc.), à la mise en valeur de celui-ci et à ce que l'étude du patrimoine peut apporter à la connaissance du passé. - - Par ailleurs, la licence mention Histoire à distance de l'Université de Caen s'inscrit dans le cadre de la spécialisation progressive dans un portail « Sciences humaines et sociales » imposant à tout étudiant de suivre également un enseignement fondamental Sociologie pendant toute la L1. Les attendus de la formation couvrent donc également ceux de la mention Sociologie et Philosophie : se reporter à ces attendus). Attention, pour les étudiants EAD, les examens de fin de semestre se font en présentiel à Caen. Deux exceptions sont acceptées: habitant hors France métropolitaine ou avis favorable du Service de Santé Etudiant

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

UFR HSS	**Licence - Sciences humaines et sociales**	**Sociologie -**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Oui	B2	Non	Aucune	Non	Non		Les candidats à la licence mention sociologie doivent s'attendre à un nombre d'enseignements importants dans l'une de ces disciplines ("mineure") : histoire, philosophie, géographie ou en sciences de l'éducation. Cette mention suppose donc un intérêt pour ces matières, une vive curiosité intellectuelle, le goût de la lecture et des livres en sciences humaines et sociales et la volonté d'approfondir sa culture générale. - En outre, les étudiants pourront se spécialiser progressivement soit en sociologie à titre principal, soit dans le domaine des sciences politiques ou dans le champ, plus professionnel, des métiers du social et de l'insertion. Ce qui suppose de s'intéresser également à l'actualité politique, nationale et internationale (parcours sciences politiques) et aux questions liées à l'exclusion, la pauvreté, la jeunesse en difficulté, à la santé et aux politiques sociales (parcours métiers du social).
UFR HSS	**Licence - Sciences humaines et sociales**	**Sociologie - Enseignement à distance**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	NON	B2	Non	Aucune	Non	Non		Les candidats à la licence mention sociologie doivent s'attendre à un nombre d'enseignements importants en histoire, à titre de « mineure », surtout en première année. Cette mention suppose donc un intérêt pour cette matière, une vive curiosité intellectuelle, le goût de la lecture et des livres en sciences humaines et sociales et la volonté d'approfondir sa culture générale. Attention, pour les étudiants EAD, les examens de fin de semestre se font en présentiel à Caen. Deux exceptions sont acceptées: habitant hors France métropolitaine ou avis favorable du Service de Santé Etudiant (SSE).
UFR HSS	**Licence - Sciences humaines et sociales**	**Sciences de l'éducation -**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Oui	B2	Non	Aucune	Oui	Non		L'obtention de la L1 de sciences de l'éducation à Caen permettant**, sous conditions,** une orientation en L2 de psychologie ou en L2 de sociologie, une attention particulière sera portée aux éléments du dossier répondant aux attendus de ces deux mentions de licence.

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

UFR HSS	**Licence - Sciences humaines et sociales**	**Philosophie -**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Moocs prise de notes et orthographe.Tutorat (1h/semaine) ; Cours de compétence rédactionnelle et orthographique (1h/semaine).	**C1**	Non	Aucune	Non	Non		La licence de philosophie a des lien privilégiés avecl l'histoire, sociologie, et les langues anciennes. Les étudiants inscrits en licence de philosophie suivront ainsi obligatoirement un enseignement dans une de **ces disciplines** durant leur cursus, en plus des enseignements de philosophie et de langue. Une curiosité pour les sciences humaines est donc nécessaire pour les lycéens souhaitant s'inscrire en licence philosophie à l'université de Caen.
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Russe**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non		Il est à noter que le russe peut être commencé en tant que débutant
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option Danois**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non		Les enseignements étant proposés au niveau grand débutant, on peut accéder à la 1ère année de la Licence d'études nordiques sans en avoir préalablement étudié la ou les langue(s) de spécialité choisie(s).
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option Finnois**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non		Les enseignements étant proposés au niveau grand débutant, on peut accéder à la **1ère année** de la Licence d'études nordiques sans en avoir préalablement étudié la ou les langue(s) de spécialité choisie(s).

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option : Islandais**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non		Les enseignements étant proposés au niveau grand débutant, on peut accéder à la **1ère année** de la Licence d'études nordiques sans en avoir préalablement étudié la ou les langue(s) de spécialité choisie(s).
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option Norvégien**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non		Les enseignements étant proposés au niveau grand débutant, on peut accéder à la **1ère année** de la Licence d'études nordiques sans en avoir préalablement étudié la ou les langue(s) de spécialité choisie(s).
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option Suédois**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non		Les enseignements étant proposés au niveau grand débutant, on peut accéder à la **1ère année** de la Licence d'études nordiques sans en avoir préalablement étudié la ou les langue(s) de spécialité choisie(s).
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Anglais - Enseignement à distance**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	NON	B2	Non	Aucune	Oui	Non		
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Anglais**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non		

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Espagnol**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non		Il est attendu que **l'étudiant** manifeste un grand intérêt à l'égard de la culture, la littérature et la civilisation ibérique et Ibéro-Américaine, outre la maîtrise des pré-requis linguistiques et grammaticaux incontournables pour s'assurer de réussir dans la filière.
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Allemand**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non		**Il est absolument nécessaire d'avoir un niveau B1/B2 en allemand**.
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Italien**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	**Oui**	Non		il est possible de s'inscrire en grand débutant en italien
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes Franco-Allemandes : langue, culture et numérique**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	NON	B2	NON	Aucune	Oui	Non		**Il est absolument nécessaire d'avoir un niveau B1/B2 en allemand.**

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues étrangères appliquées - Anglais/Russe**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non		Il est possible de s'inscrire en grand débutant en Russe
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues étrangères appliquées - Anglais/Allemand**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non		**Il est absolument nécessaire d'avoir un niveau B1/B2 en LV2 allemand.**
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues étrangères appliquées - Anglais/Espagnol**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non		**Il est absolument nécessaire d'avoir un niveau B1/B2 en LV2 espagnol.**
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues étrangères appliquées - Anglais/Italien**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non		Il est possible de s'inscrire en grand débutant en Italien.

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

UFR de Psychologie	**Licence - Sciences humaines et sociales**	**Psychologie -**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	**C1**	Non	Aucune	Non	Non		cf. Attendus nationaux de la Licence de Psychologie.
UFR STAPS	**Licence - Sciences humaines et sociales**	**Sciences et Techniques des acitivités physiques et sportives**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	**B2**	Non	Aucune	oui	Non		
UFR Santé	**DEUST - Sciences, technologies, santé**	**Préparateur/technicien en pharmacie**	Sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	NON	B2	OUI	Lettre de motivation	OUI	NON	OUI	Avoir une formation scientifique : bacheliers issus de bacs généraux et techniques ST2S - Sciences et Technologies de la Santé et du Social, bacheliers issus de bacs techniques autres que ST2S, bacheliers issus de bacs professionnels avec accompagnement personnalisé au cours de la L1 (tutorat). Intérêt pour les matières scientifiques : mathématiques, physique, chimie, sciences du vivant Qualité de l'expression orale et écrite Savoir-être : rigueur, autonomie, sens des responsabilités, goût pour le travail en équipe, savoir développer le contact, savoir être à l'écoute Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet : intérêt pour la santé et l'environnement des industries des produits de santé Engagement, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires : intérêt pour la santé et l'environnement des industries des produits de santé

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

UFR Santé	**Sciences, technologies, santé**	**Certificat de capacité d'orthophonie**			NON	C2	NON	OUI	OUI	OUI		Il n'y avait pas d'attendus locaux en 2023-2024. Le cas échéant, ces attendus locaux seraient communs au regroupement Parcoursup Amiens-Caen-Rouen. Ils seraient directement renseignés par le centre gestionnaire du regroupement (Amiens en 2024-2025).
UFR Santé	**Sciences, technologies, santé**	**Certificat de capacité d'orthoptie**			NON	B2	NON	**Possibilité de transmettre d'anciens relevés de notes** + lettre de motivation + question sur le choix du lieu de passage de l'oral	**OUI**	OUI	OUI	Les attendus locaux sont communs au regroupement Parcoursup Amiens-Caen-Strasbourg. L'université de Caen sera centre gestionnaire en 2024-2025. L'attribution des lieux de stage se fera à la rentrée dans l'ordre du classement final fourni par parcoursup. Les étudiants seront donc amenés à effectuer leurs stages dans des lieux géographiques variés, au sein de chaque Région. Par ailleurs, l'admission définitive est subordonnée : - À la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession - À la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.
UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Sciences de la vie	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	non	La licence Sciences de la Vie s'inscrit dans le portail " Biologie et Sciences de la Terre " et est mutualisée en partie avec le parcours " Sciences de la Terre " et " Sciences de la Vie et de la Terre ". La spécialisation est progressive avec une L2 et L3 entièrement tournée vers les Sciences de la Vie.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention sciences de la vie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : SVT, physique-chimie, mathématiques, LV1. La fiche avenir, ~~le projet motivé, le CV~~ et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Sciences de la terre	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	oui	La licence sciences de la Terre s'inscrit dans le portail " Biologie et Sciences de la Terre " mais elle est peu mutualisé avec le parcours " Sciences de la Vie " et " Sciences de la Vie de la Terre ". Il est ainsi porté à l'attention des candidats que, meme si la Licence est inscrite dans ce portail, la licence Sciences Terre est tournée essentiellement vers la géologie ; il est donc inutile de postuler en Sciences Terre si le projet est tourné vers la biologie et encore moins vers les sciences pour la santé. Les passerelles vers Sciences vie sont limitées, les passerelles vers Sciences pour la Santé impossibles. La spécialisation est progressive avec une L2 et L3 entièrement tournée vers les sciences de la Terre.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention sciences de la vie et de la terre, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : SVT, physique-chimie, mathématiques, ainsi que sur le projet motivé. La fiche avenir, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Sciences de la vie et de la terre	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	oui	La Licence Sciences de la Vie et de la Terre s'inscrit dans le portail " Biologie et Sciences de la Terre " et est mutualisée avec les parcours " Sciences de la Vie " et " Sciences de la Terre " tout au long du L1, L2 et L3. Des enseignements spécifiques SVT sont proposés en L2 et L3 afin d'atteindre les objectifs pédagogiques propres à cette Licence. La Licence SVT a pour but de dispenser au long des 3 années des connaissances et des compétences en Sciences de la Vie et en Sciences de la Terre afin de former des étudiants avec une double compétence Biologie-Géologie. Cette licence ouvre donc naturellement sur des Masters nécessitant cette double compétence Biologie et Géologie, en premier lieu desquels le Master MEEF pour le Capes SVT, mais aussi des Masters de paléontologie et certains Masters environnements	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Sciences de la Vie et de la Terre, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : SVT, physique-chimie, mathématiques, Français. - La fiche avenir, le projet motivé, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Sciences pour la santé	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI (non proposé au parcours LAS)	B2	Non	Aucune	Oui	Non	oui	Cf. attendus nationaux.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention sciences pour la santé, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : SVT, physique-chimie, mathématiques, LV1. - - La fiche avenir, le projet motivé, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

UFR des Sciences	Sciences et Société	Sciences et Société	Sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	NON	B2	Non	Aucune	Oui	Non	oui	Compte tenu des objectifs de la licence Sciences et société et de la diversité des publics attendus et de l'exigence demandée, un bon niveau général et une grande capacité de travail personnel sont attendus. La curiosité et l'ouverture d'esprit seront essentielles pour garantir la réussite.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Sciences et société, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans lesmatières du tronc commun et des spécilaités. Le projet motivé, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	oui	Le programme de mathématiques de la première année de licence MIASHS s'appuie en grande partie sur les connaissances acquises dans les spécialités mathématiques de 1ère et terminale des lycées d'enseignement général. Le programme de mathématiques de première année de licence MIASHS reste accessible aux lycéens motivés, ayant arrêté la spécialité mathématiques en terminale mais ayant eu de bons résultats en mathématiques complémentaires. Le programme d'économie ne suppose pas de prérequis mais les candidats doivent avoir un intérêt pour cette discipline. Il en est de même de l'informatique.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de terminale dans les matières suivantes : Spécialité Mathématiques, Option Mathématiques Expertes ou Option Mathématiques Complémentaires. Les notes dans les autres spécialités, la fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, parcours PPPE	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	non	B2	Non	Aucune	Non	Non	oui	Le parcours PPPE est un parcours pour des étudiants désirant s'orienter vers le Professorat des Ecoles. Critère important dans le classement des candidat(e)s : Le parcours PPPE étant adossé à la licence MIASHS, il est attendu des candidat(e)s d'avoir de solides bases en mathtématiques (de préférence spécialité mathématiques en 1ère et a minima l'option mathématique complémentaire). Toutefois des étudiants très motivés par le Professorat de Ecoles et étant prêts à s'investir pour rattraper leur retard en mathématiques, sont susceptibles de réussir. Le programme d'économie ne suppose pas de prérequis mais les candidats doivent avoir un intérêt pour cette discipline. Il en est de même de l'informatique.	Compte tenu des spécificités de ce parcours au sein de la licence MIASHS, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de terminale dans les matières suivantes : Spécialité Mathématiques, Option Mathématiques Expertes ou Option Mathématiques Complémentaires. La motivations et l'intérêt pour le Professorat des Ecoles sera aussi un critère déterminant pour le classement Les notes dans les autres spécialités, la fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Informatique	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	oui	La première année de licence INFORMATIQUE comporte environ 30 % d'enseignements de mathématiques communs avec les licences Mathématiques et MIASHS. Le programme de ces enseignements s'appuie en grande partie sur les connaissances acquises dans les spécialités mathématiques de 1ère et terminale des lycées. Le programme de mathématique de première année de licence INFORMATIQUE reste accessible aux lycéens motivés, ayant arrêté la spécialité mathématique en terminale mais ayant eu de bons résultats en mathématiques complémentaires. En se basant notamment sur notre expérience de l'option NSI les années précédentes, il est à noter que le risque d'échec est probablement moindre chez les étudiants ayant suivi les enseignements de NSI les années antérieures et que donc il est intéressant d'avoir suivi au moins en classe de première les enseignements de NSI. Pour les étudiants qui candidatent en licence informatique avec accès Santé, il est logique d'avoir suivi des enseignements qui permettent de s'y préparer. Il est très fortement déconseillé de candidater à cette licence si on ne souhaite pas suivre des enseignements liés à la médecine.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention informatique, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de terminale dans les matières suivantes : Mathématiques, informatique (si suivi). - La fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Mathématiques	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	oui	Le programme de mathématique de la première année de licence MATHS s'appuie sur les connaissances acquises dans les sections scientifiques des lycées sur les connaissances acquises au lycée, en particulier dans la Spécialité Mathématiques, et si possible (vivement souhaité quoique non obligatoire) en Mathématique Expertes. Les résultats en spécialité maths serviront de critère premier dans le classement des candidats. Certains prérequis sont essentiels : études de fonctions, dérivées, intégrales, fonctions usuelles (trigonométrie, exponentielle, logarithme, polynômes) ; géométrie dans le plan et l'espace, usage des vecteurs et calculs des coordonnées, équations de droite et de plan ; maniement des suites (arithmétiques, géométriques, etc.), dénombrement, probabilités finies. Tous les étudiants en licence maths seront formés aux rudiments de la programmation Python, aucun prérequis n'est nécessaire. L'ouverture de la mineure électronique/mécanique n'est pas garantie, l'autre mineure étant informatique, la licence est susceptible d'être obligatoirement une licence de mathématique (majeure) et informatique (mineure), sans prérequis obligatoire pour l'informatique. Seuls les étudiants se destinant aux études de médecine ont la mineure santé.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention mathématiques, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de terminale en mathématiques, en particulier les notes en Spécialités Mathématique, matière qui est un prérequis pour la licence maths. Les appréciations en Math Expert seront aussi prises en compte, si cette matière est étudiée au lycée. La fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles - Mathématiques / Informatique	Sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	non	B2	non	Aucune	oui	non	oui	Les enseignements de la CUPGE Maths-Info sont essentiellement communs avec ceux de la licence de mathématiques et de la licence d'informatique. Le programme de la mathématique de la première année de licence mathématiques s'appuie sur les connaissances acquises dans les sections scientifiques des lycées sur les connaissances acquises au lycée, en particulier dans la Spécialité Mathématiques, et si possible (vivement souhaité quoique non obligatoire) en Mathématique Expertes. Les enseignements dispensés en informatique ne nécessitent pas d'avoir suivi au lycée la spécialité NSI, mais une appétence pour l'informatique est indispensable et des connaissances préalables dans cette matière sont un plus.	Compte tenu des attendus locaux relatifs de la CUPGE Maths-Info, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale en mathématiques, en particulier les notes en Spécialités Mathématique, matière qui est un prérequis pour la formation. Les notes et appréciations en Maths Expertes et en NSI seront aussi prises en compte, si ces matières sont étudiées au lycée. De façon générale, dans une moindre mesure, l'ensemble des notes de première et terminale dans les autres discipline pourront être prises en considération. La fiche avenir et le projet motivé seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Physique	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	non	Les enseignements de première année de la licence de physique s'appuient sur les spécialités « mathématiques » et «physique-chimie » du cycle terminal de la voie générale au lycée. Une bonne maîtrise des compétences attendues dans ces deux disciplines est donc indispensable. Au travers d'une unité de personnalisation présente chaque semestre, trois stratégies de formation sont proposées. L'une maintient du L1 à la L3 une ouverture vers la chimie. Un second axe cible plutôt la physique fondamentale et il se caractérise par un renforcement en mathématiques. Enfin, un couplage entre l'ingénierie mécanique et la physique appliquée est également possible. Il peut faciliter l'intégration d'écoles d'ingénieurs et contribue également à mettre en œuvre la passerelle vers les licences professionnelles. En fonction du choix retenu, des réorientations sont possibles vers les autres mentions adossées au portail « Physique-Chimie-Ingénierie » (PCI). Ainsi, la licence « électronique, énergie électrique, automatique » est accessible en fin de premier semestre et une poursuite dans les mentions « chimie » ou « mécanique » est possible jusqu'à la fin de la seconde année. Le cycle se finalise par une amorce de spécialisation des étudiants en présentant les fondements de la physique actuelle (mécanique quantique, physique statistique, relativité) ainsi que leurs applications (physique subatomique, optique et physique de la matière condensée).	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention physique, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront essentiellement sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : mathématiques, physique-chimie. La fiche avenir ~~et le projet motivé seront~~, sera également prise en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération.
UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Chimie	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	oui	La licence de chimie s'intègre dans le portail «Physique-Chimie-Ingénierie» et se caractérise par une première année en partie mutualisée avec la licence de Physique (60%). Le choix d'une UE personnalisable par semestre, de physique ou de chimie, permet de donner une coloration. Une bonne maîtrise des compétences attendues en fin de terminale avec les spécialités" physique-chimie", "mathématiques" ou avec l'option "mathématiques complémentaires" est donc nécessaire. La seconde année L2 amorce la spécialisation tout en assurant l'acquisition de compétences dans des disciplines connexes grâce à deux unités d'enseignement (UE) personnalisables (Physique ou Biologie-Environnement) à chaque semestre. L'année L3 permet enfin d'aborder les différents aspects de la chimie tout en orientant les étudiants dans leur poursuite d'études au travers d'enseignements personnalisables.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention chimie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuiera principalement sur les notes de spécialités dans les matières suivantes : physique-chimie, mathématiques et sur les notes de maths- complémentaires pour ceux qui n'auraient pas conservés la spécialité mathématiques en terminale. La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront aussi pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Electronique, énergie électrique, automatique	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	oui	La licence d'Electronique, Energie Electrique et Automatique, incluse dans le portail "Physique, Chimie, Ingéniérie" propose des enseignements généralistes et pluridisciplinaires (physique, ingénierie mécanique) nécessitant un socle mathématique important. Apres une première année mutualisée avec la Licence Mécanique, la spécialisation en EEEA et la mise en pratique des notions interviennent progressivement tout au long de la formation. Dans ces conditions, une solide base dans les enseignements scientifiques (mathématiques, physique) est nécessaire et ces spécialités sont à privilégier en terminale. La licence propose également chaque semestre des cours d'informatique appliquée. Sans être un pré-requis à la formation, le choix de la spécialité "numérique et science informatique" en première est un vrai plus.	Compte-tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Electronique, Energie Electrique, Automatique, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale principalement dans les spécialités. Pour la voie générale : spécialités mathématiques, physique-chimie, numérique et sciences informatiques et/ou sciences de l'ingénieur. Pour la voie technologique : spécialités physique-chimie et mathématiques, Innovation technologique. Pour les candidats issus de la voie technologique, un très bon niveau dans les matières scientifiques, de l'autonomie et de bonnes capacités à l'écrit sont nécessaires.La fiche avenir, le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

UFR des Sciences	Licence - Sciences - technologies - santé	Mécanique	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Oui	B2	Non	Aucune	Oui	Non	oui	La licence de Mécanique s'intègre dans le portail « Physique-Chimie-Ingénierie » qui s'appuie également sur les licences mention « Physique », « Chimie » et « Électronique, énergie électrique, automatique ». La L1 Mécanique se caractérise par une première année commune à 80 % avec les L1 des licences du portail PCI. Chaque semestre est constitué de 5 unités d'enseignement (UE): 3 UE de spécialité, 1 UE transversale (Techniques de Calcul) et 1 UE de personnalisation. La seconde année L2 amorce la spécialisation tout en assurant l'acquisition de compétences dans la discipline EEEA. Ainsi, la mention de licence Mécanique sur les niveaux du L1 et L2 permet des passerelles avec les licences des mentions : Physique, CUPGE ou EEEA du portail PCI. Sont attendues de bonnes compétences en Physique-Chimie et de très bonnes compétences en mathématiques. Toutefois, les étudiants acceptés dans le parcours standard avec un aménagement « oui-si », pour lesquels leurs compétences dans les disciplines scientifiques sont jugées un peu justes, suivent des heures de soutien tout au long de la L1 pour les accompagner en vue de leur réussite dans le cursus. De plus, une motivation pour les métiers de l'ingénierie est nécessaire pour réussir et s'épanouir dans la licence de Mécanique.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention mécanique, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront en particulier sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : Mathématiques, Physique-Chimie. La fiche avenir, le projet motivé, le CV, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français et les résultats en anglais seront, également, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat. Le choix des options en première et terminale sera important dans l'examen des dossiers. Il est rappelé qu'une aisance en mathématiques est recommandée. A ce titre, il est vivement conseillé de choisir mathématiques expertes en terminale et de poursuivre a minima un enseignement en mathématiques durant tout le lycée. Les spécialités recommandées sont Physique-Chimie et Mathématiques.
UFR des Sciences	CUPGE - Sciences, technologie, santé	Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles - Physique	Sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	NON	B2	Non	Aucune	Oui	NON	non	Le parcours « CUPGE » est centré sur la physique et les mathématiques. Il permet ainsi de se former à une démarche originale à l'interface de l'observation, l'expérimentation, la modélisation et la réflexion théorique. Il vise à acquérir des compétences dans la problématisation d'une situation, dans sa résolution au travers d'une expérimentation appropriée, de simulations numériques et/ou de calculs analytiques. Vérifier la pertinence des résultats obtenus et les communiquer constituent également des savoir-faire développés durant le cursus. En première année, les étudiants inscrits dans le parcours CUPGE forment un groupe spécifique pour tous les enseignements. Il en est de même en deuxième année au niveau des travaux dirigés. L'évaluation des connaissances est exclusivement sous forme de contrôles continus, à raison au moins de deux devoirs surveillés hebdomadaires durant chacune des deux années. Des « colles » renforcent également le suivi régulier des étudiants et le personnalisent. Le cursus CUPGE est donc une formation exigeante où un travail permanent et conséquent est requis. Les programmes dispensés en physique sont analogues à ceux des classes préparatoires des lycées et s'appuient fortement sur les mathématiques.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence de physique à laquelle le cursus CUPGE est intégré, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuiera eseentiellement sur les notes de terminale et de première dans les matières suivantes : mathématiques, physique-chimie. La fiche avenir ~~et le projet motivé seront, en cas de besoin, sera également~~ pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération.
SEGGAT	**Licence - Droit-économie-gestion**	**Economie**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	OUI		

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

SEGGAT	**Licence - Droit-économie-gestion**	**Gestion**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	OUI	
SEGGAT	**Licence - Sciences humaines et sociales**	**Géographie et aménagement**	Non sélective	Informations extraites d'UNIFORMSUP	Oui	B2	Non	Aucune	Non	Non	OUI	
ESIX	**Formation d'ingénieur Bac + 5 - Cycle Préparatoire Intégré**	**Parcours Intégré ESIX Sciences de l'Ingénieur**			Non	B2	NON	AUCUNE	OUI	OUI	oui	Les candidats au Parcours Intégré ESIX Sciences pour l'Ingénieur doivent avoir choisi les spé. en Maths (obligatoire), Physique-Chimie et/ou Sc. de l'Ingénieur et/ou Informatique et Sciences du Numérique conduisant à l'obtention d'un bac général. Les compétences scientifiques sont évaluées en tenant compte des notes de premières et terminales dans les spécialités mentionnées ci-dessus. De plus, pour garantir ses chances de réussite, l'étudiant doit avoir : Des acquis en Français et Langues, une capacité au travail personnel, une aptitude à travailler en groupe, une appétence pour les sciences, un engagement et esprit d'initiative

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

ESIX	**Formation d'ingénieur Bac + 5 - Cycle Préparatoire Intégré**	**Parcours Intégré ESIX Sciences des Aliments - Sciences pour la Santé (SPS - ESA)**			Non	B2	Non	Aucune	Oui	Oui	Oui	Les candidats au Parcours Intégré ESIX des aliments -Science spour la Santé doivent avoir choisi les spé. en Maths (obligatoire), Physique-Chimie et/ou SVT conduisant à l'obtention d'un bac général.De plus, pour garantir ses chances de réussite, l'étudiant doit avoir des acquis en Français et Langues, une capacité au travail personnel, une aptitude à travailler en groupe, une appétence pour les sciences, un engagement et esprit d'initiative. Les compétences scientifiques sont évaluées en tenant compte des notes de premières et terminales dans les spécialités mentionnées ci-dessus.
ESIX	**Formation d'ingénieur Bac + 5 - Cycle Préparatoire Intégré**	**Parcours Intégré ESIX Sciences des Aliments - Sciences de la Vie (SV-ESA)**			Non	B2	Non	Aucune	Oui	Oui	Oui	Les candidats au Parcours Intégré ESIX des aliments -Science spour la Santé doivent avoir choisi les spé. en Maths (obligatoire), Physique-Chimie et/ou SVT conduisant à l'obtention d'un bac général.De plus, pour garantir ses chances de réussite, l'étudiant doit avoir des acquis en Français et Langues, une capacité au travail personnel, une aptitude à travailler en groupe, une appétence pour les sciences, un engagement et esprit d'initiative. Les compétences scientifiques sont évaluées en tenant compte des notes de premières et terminales dans les spécialités mentionnées ci-dessus.

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

Tableau 2 : Accès aux formations de BUT , attendus locaux et éléments pris en compte pour l'examen des voeux-Rentrée 2025

Etablissement	Libellé domaine	Libellé spécialité/mention	Caractéristiques des formations	Niveau de français requis	Apprentissage	Pièce(s) complémentaire(s)	C.V	Epreuves ou entretien de sélection	Lettre de motivation	Attendu local (sauf pour les concours communs) correspond à la rubrique parcoursup : "Complément d'informations sur les attendus"(une note de cadrage est jointe à la circulaire).
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations	Informations extraites d'UNIFORMSUP	C1	Non	Aucune	Non	Non		Au delà des attendus nationaux, les candidats doivent être dynamiques, sérieux, et avoir une capacité de travail importante. Le département est particulièrement vigilant à l'assiduité en cours qui est un critère essentiel à la réussite du parcours en BUT.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	B2	Non	Aucune	Oui	Non		Au delà des attendus nationaux, le département cherche des candidats dynamiques et sérieux, capables de mobiliser leur énergie au service des nombreux et divers travaux qui leurs sont demandés. A ce titre, le département est particulièrement vigilant à l'assiduité en cours qui est un critère essentiel à la réussite du parcours en BUT. Le candidat doit être capable de se mobiliser et de fournir régulièrement un travail important et diversifié, il doit aimer le contact et l'échange. Au delà des moyennes, dont le département attend une certaine homogénéité dans les différentes matières, c'est surtout la régularité et le comprtement du candidat dans son ensemble qui seront évalués.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Techniques de commercialisation	Informations extraites d'UNIFORMSUP	B2	Non	Aucune	Non	Oui		Au delà des attendus nationaux, le département cherche des candidats dynamiques, sérieux, capables de mobiliser leurs savoirs, savoir-faire, et savoir-être au service des divers travaux qui leurs sont demandés : le candidat doit être capable de se mobiliser et de fournir régulièrement un travail important et diversifié, il doit aimer le contact et l'échange.

I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Techniques de commercialisation (Site de Lisieux)	Informations extraites d'UNIFORMS UP	B2	Non	Aucune	Non	Non		Au delà des attendus nationaux, le département cherche des candidats dynamiques et sérieux, capables de mobiliser leur énergie au service des nombreux et divers travaux qui leurs sont demandés. A ce titre, le département est particulièrement vigilant à l'assiduité en cours qui est un critère essentiel à la réussite du parcours en BUT. Le candidat doit être capable de se mobiliser et de fournir régulièrement un travail important et diversifié, il doit aimer le contact et l'échange. Au delà des moyennes, dont le département attend une certaine homogénéité dans les différentes matières, c'est surtout la régularité et le comprtement du candidat dans son ensemble qui seront évalués.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Techniques de commercialisation (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMS UP	B1	Non	Aucune	Oui	Non		
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie chimique génie des procédés	Informations extraites d'UNIFORMS UP	B2	Non	Aucune	Non	Oui	Oui	Intêret et curiosité pour les sciences et les technologies - Motivation pour les procédés chimiques et les bioprocédés durables- Intérêt pour les travaux en groupe via les travaux pratiques ou les mises en situation professionnelle. - L'assuidité et la régularité de l'implication et du travail personnel sont des critères importants pour la réussite en BUT.

I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Mesures physiques	Informations extraites d'UNIFORMSUP	B2	Non	Aucune	Non	Oui	oui	Le département Mesures Physiques cherche des candidats motivés par les sciences, les mathématiques, la physique, la chimie et intéressés par des applications aux domaines de la mesure liés à l'environnement, aux énergies renouvelables, à l'instrumentation, au numérique, à la cyber-physique, aux objets connectés et intelligents, aux matériaux avancés et à la physico-chimie. A partir de la deuxième année certains de ces thèmes peuvent être approfondis selon le parcours choisi : Techniques d'Instrumentation ; Matériaux et Contrôles Physico-Chimiques, Mesures et Analyses Environnementales. Les compétences décrites dans les attendus nationaux pour la physique sont également souhaitées pour la chimie.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie biologique Parcours Science de l'Environnement et Ecotechnologies	Informations extraites d'UNIFORMSUP	B2	Non	Aucune	Oui	Non	oui	L'équipe pédagogique du département Génie Biologique de CAEN, attend des candidats du dynamisme, de la rigueur, une implication dans l'ensemble des disciplines qui caractérisent le BUT GB
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie biologique Parcours Science de l'Aliment et Biotechnologie	Informations extraites d'UNIFORMSUP	B2	Non	Aucune	Oui	Non	oui	L'équipe pédagogique du département Génie Biologique de CAEN, attend des candidats du dynamisme, de la rigueur, une implication dans l'ensemble des disciplines qui caractérisent le BUT GB
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie biologique Parcours Biologie Médicale et Biotechnologie	Informations extraites d'UNIFORMSUP	B2	Non	Aucune	Oui	Non	oui	L'équipe pédagogique du département Génie Biologique de CAEN, attend des candidats du dynamisme, de la rigueur, une implication dans l'ensemble des disciplines qui caractérisent le BUT GB

I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Science des données (site de Lisieux)	Informations extraites d'UNIFORMS UP	B1	Non	Aucune	Oui	Non	Oui	Afin d'assurer son succès en BUT SD à l'IUT, l'équipe pédagogique attend d'un (ou d'une) candidat(e) qu'il (ou elle) possède : - Un niveau en mathématiques suffisant pour suivre un programme d'analyse et d'algèbre classique - Un niveau en français suffisant pour rédiger des rapports de projets - Un intérêt pour l'application des mathématiques, et notamment de la Statistique, à des domaines concrets (marketing, commerce, santé, etc.) - Un intérêt pour l'utilisation des outils informatiques (prise en main de logiciels et/ou de langages de programmation) - Un intérêt pour le travail en équipe autour de projets concrets en Statistique et Informatique - Du sérieux et de la rigueur dans son travail ainsi qu'une assiduité sans faille.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Information communication Parcours publicité (Site d'IFS)	Informations extraites d'UNIFORMS UP	C1	Non	Aucune	Oui	Non	Oui	Il est recommandé de se renseigner sur le contenu de la formation (Journée du Lycéen, Salon de l'Etudiant, Journée Portes Ouvertes) et sur ses débouchés. Le jury d'admission privilégie les profils qui montrent de l'implication dans toutes les matières et sont prêts à s'investir dans des productions orales et écrites qui demandent de la créativité, du goût pour la recherche personnelle, l'analyse de documents et l'expression sur des supports variés. La réussite en BUT Information - Communication repose aussi sur la régularité du travail et la rigueur de l'organisation personnelle.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Information communication Parcours communication des organisations (Site d'IFS)	Informations extraites d'UNIFORMS UP	C1	Non	Aucune	Oui	Non	oui	Il est recommandé de se renseigner sur le contenu de la formation (Journée du Lycéen, Salon de l'Etudiant, Journée Portes Ouvertes) et sur ses débouchés. Le jury d'admission privilégie les profils qui montrent de l'implication dans toutes les matières et sont prêts à s'investir dans des productions orales et écrites qui demandent de la créativité, du goût pour la recherche personnelle, l'analyse de documents et l'expression sur des supports variés. La réussite en BUT Information - Communication repose aussi sur la régularité du travail et la rigueur de l'organisation personnelle.

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Informatique (Site d'IFS)	Informations extraites d'UNIFORMS UP	C1	Non	Aucune	Oui	Non		Même s'il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en programmation, posséder des notions dans ce domaine peut faciliter une adaptation aux enseignements du BUT Informatique. Conseils avant dépôt de dossier de candidature : se renseigner sur la formation, par exemple en assistant aux journées portes ouvertes du département informatique de l'IUT
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Réseaux et télécommunications (Site d'IFS)	Informations extraites d'UNIFORMS UP	B2	Non	Aucune	Non	~~Oui~~ Non		Il est recommandé de se renseigner sur le contenu de la formation (Journée Du Lycéen, Salon de l'Etudiant, Journée Portes Ouvertes) et sur ses débouchés. Le jury d'admission privilégie les profils qui montrent de l'implication dans toutes les matières et sont prêts à s'investir dans des productions orales et écrites qui demandent de la créativité, du goût pour la recherche personnelle. La réussite en BUT Réseaux et Télécommunications repose aussi sur la régularité du travail et la rigueur de l'organisation personnelle.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Réseaux et télécommunications - en apprentissage (Site d'IFS)	Informations extraites d'UNIFORMS UP	C1	Oui sur les trois années	Aucune	Non	~~Non~~ Oui		Il est recommandé de se renseigner sur le contenu de la formation (Journée Du Lycéen, Salon de l'Etudiant, Journée Portes Ouvertes) et sur ses débouchés. Le jury d'admission privilégie les profils qui montrent de l'implication dans toutes les matières et sont prêts à s'investir dans des productions orales et écrites qui demandent de la créativité, du goût pour la recherche personnelle. La réussite en BUT Réseaux et Télécommunications repose aussi sur la régularité du travail et la rigueur de l'organisation personnelle.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Hygiène Sécurité Environnement (Site de Vire)	Informations extraites d'UNIFORMS UP	B2	Non	Aucune	~~Oui~~ **Non**	Non	Oui	

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie électrique et informatique industrielle (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMS UP	B1	Non	Aucune	Oui	Oui	oui	
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMS UP	B1	Oui sur les trois années	Aucune	Oui	Oui	oui	
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie industriel et maintenance (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMS UP	B1	Non	Aucune	Oui	Non	Oui	Afin d'assurer son succès en BUT GIM à l'IUT, l'équipe pédagogique attend d'un (ou d'une) candidat(e) qu'il (ou elle) possède : - Un niveau en mathématiques et en physique suffisant pour maitriser les outils permettant d'appréhender les sciences de l'ingénieur (mécanique, eléctricité, maintenance...) enseignées en GIM - Un niveau en français et anglais pour communiquer correctement tant à l'oral qu'à l'écrit (CV, PPP, rapports de projets, SAE) - Du sérieux et de la rigueur dans son travail ainsi qu'une assiduité sans faille (contrôle des absences à chaque enseignement).

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie industriel et maintenance - en apprentissage (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMS UP	B1	Oui sur les trois années	Aucune	Oui	Oui		Les apprentis doivent faire preuve de savoir être en entreprise (assiduite, ponctualité, respect des collegues, travail en equipe, curiosité...). Afin d'assurer son succès en BUT GIM à l'IUT, l'équipe pédagogique attend d'un (ou d'une) candidat(e) qu'il (ou elle) possède : - Un niveau en mathématiques et en physique suffisant pour maitriser les outils permettant d'appréhender les sciences de l'ingénieur (mécanique, eléctricité, maintenance...) enseignées en GIM - Un niveau en français et anglais pour communiquer correctement tant à l'oral qu'à l'écrit (CV, PPP, rapports de projets, SAE) - Du sérieux et de la rigueur dans son travail ainsi qu'une assiduité sans faille (contrôle des absences à chaque enseignement).
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie industriel et maintenance Parcours Marine Nationale / EAMEA-Dépense Nationale (Site de Cherbourg)		B1	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Les apprentis doivent faire preuve de savoir être (assiduité, ponctualité, respect des collègues, travail en équipe, curiosité...). Afin d'assurer son succès en BUT GIM à l'IUT, l'équipe pédagogique attend d'un (ou d'une) candidat(e) qu'il (ou elle) possède : - Un niveau en mathématiques et en physique suffisant pour maitriser les outils permettant d'apprehender les sciences de l'ingenieur (mecanique, electricité, maintenance...) enseignées en GIM - Un niveau en français et anglais pour communiquer correctement tant à l'oral qu'à l'écrit (CV, PPP, rapports de projets, SAE) - Du sérieux et de la rigueur dans son travail ainsi qu'une assiduité sans faille (contrôle des absences à chaque enseignement). Les effectifs visés, pour l'année scolaire 2025/2026, sont de 24 élèves de nationalité française, satisfaisant les critères de recrutement de la Marine nationale. Les candidatures sont exprimées sur PARCOURSUP. Elles sont examinées conjointement entre l'IUT et l'EAMEA. Les candidats doivent au préalable avoir réalisé le parcours de recrutement de la Marine nationale, piloté par le service de recrutement de la marine (SRM).
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétique (Site de Saint-Lô) anciennement Génie Thermique et Energie	Informations extraites d'UNIFORMS UP	B1	Non	Aucune	Oui	Non		

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Métiers du multimédia et de l'internet (Site de Saint-Lô)	Informations extraites d'UNIFORMS UP	B1	Non	Aucune	Oui	Non		
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Management de la Logistique et du Transport (Site d'Alençon)	Informations extraites d'UNIFORMS UP	B2	Non	Aucune	Oui	Oui	oui	Le BUT MLT étant un BUT tertiaire, il ne nécessite pas de prérequis particulier. Il suffit d'avoir un minimum d'envie, de bonne volonté et de travailler. - Il ne faut pas être rétif aux chiffres et être ouvert sur l'environnement. Pour certaines carrières, un goût pour les langues vivantes peut-être un réel plus. - Pour les étudiants étrangers un certificat de niveau B 2 en langue française doit être présenté.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Carrières sociales Parcours Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux (CGE3S) (Site d'Alençon)	Informations extraites d'UNIFORMS UP	B2	Non	Aucune	Oui	Oui	Oui	Un comportement professionnel est attendu des etudiants : - savoir travailler en groupe - travailler régulièrement, être assidu - comprendre l'intérêt de la notion de projet - avoir identifié les métiers des parcours choisis dans le BUT.

I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Carrières sociales Parcours Villes et territoires durables (Site d'Alençon)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	B2	Non	Aucune	Oui	Oui	Oui	Un comportement professionnel est attendu des etudiants : - savoir travailler en groupe - travailler régulièrement, être assidu - comprendre l'intérêt de la notion de projet - avoir identifié les métiers des parcours choisis dans le BUT.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie mécanique et productique (Site d'Alençon)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	B2	Non	Aucune	Oui	Oui	Oui	Assiduité, comportement, intérêt pour les technologies
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Qualité, logistique industrielle et organisation (Site d'Alençon)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	B2	OUI	Aucune	Oui	Oui	Oui	Le département cherche des candidats : - motivés - curieux - assidus - ayant un intérêt pour le travail en équipe et le monde industriel Un comportement professionel est attendu des étudiants pour la réalisation des différents travaux proposés

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-113

Direction Générale des Services

ACCÈS AUX FORMATIONS DE MASTERS

Vu l'article L.712-3 du Code de l'éducation ;
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 26 novembre 2024 ;

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve les capacités d'accueil, les attendus, les modalités de recrutement et les éléments pris en considération lors de l'examen des dossiers de candidature.

Annexe : les tableaux de paramétrage.

Résultat du vote :

Pour : 28

Contre : 4

Abstention : 3

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2024-2025

Tableau n°1 : Recrutement en première année de Master, dates de campagnes, modalités de sélection et éléments pris en considération pour l'année universitaire 2025-2026 :

Composante	Mention	Parcours	**Pour rappel :Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention** (candidats néo-entrants + candidats internationaux + redoublants) **rentrée 2024**	**Pour rappel : Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2024**	**Effectifs inscrits à la rentrée 2024** (extraction au 20/09/2024)	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 rentée 2025	**Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention** (candidats néo-entrants + candidats internationaux + redoublants) **rentrée 2025**	**Modalités de sélection** (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, …) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	**Mentions de Licences conseillées pour integrer le Master**	**Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette formation**	**Éléments pris en considération lors :** De l'examen du dossier De l'entretien
Droit, AES et administration publique	**Droit civil**	Protection des personnes vulnérables	**28**		**28**	**23**	**28**	Recrutement sur dossier	Licence Droit privé	Avoir un bon niveau dans les matières de droit civil suivi en Licence (introduction au droit, droit des personnes, droit de la famille, droit des biens, droit des obligations, droit patrimonial de la famille…) Avoir un bon niveau dans les matières assorties de travaux dirigés Etre motivé et avoir un projet professionnel en lien avec l'objet du Master à savoir le droit des personnes vulnérables	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet
Droit, AES et administration publique	**Droit de l'entreprise**	Diplôme de juriste conseil d'entreprise	**23**		**23**	**23**	**23**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Licence Droit Parcours droit privé	Avoir suivi ET VALIDÉ en matière à TD Droit des sociétés et/ou Droit social sur au moins un semestre.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
Droit, AES et administration publique	**Droit de l'entreprise**	Contrats et contentieux d'affaires		**26**	**26**	**25**	**26**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Licences droit privé et droit public	Posséder une bonne maîtrise de toutes les matières fondamentales de la licence. Avoir un intérêt pour la vie économique.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
Droit, AES et administration publique	**Droit des assurances**	Assurances de personnes et dommage corporel	**30**		**24**	**26**	**30**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Licence droit	Maitriser impérativement les bases du droit des obligations (contrats et responsabilité civile) ; maîtriser, si possible, les bases du droit des personnes et de la famille ; avoir, si possible, une première approche du monde ou de la pratique des assurances Qualités académiques du cursus antérieur ; choix des matières à TD durant la licence de droit (droit des obligation fortement recommandé, droit de la famille et des personnes conseillé) ; intérêt pour le secteur des assurances (stage, cours, connaissance du monde des assurances, échanges avec des professionnels, etc.) ; cohérence du projet professionnel ; lors de l'entretien : qualité de la motivation et du projet professionnel, connaissance et compréhension des spécificités de la formation.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
Droit, AES et administration publique	**Droit des libertés**	Droit fondamentaux	**20**		**19**	**14**	**15**	Recrutement sur dossier puis éventuellement sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Droit public ou Droit privé	Avoir impérativement suivi les matières suivantes (si possible avec TD) : Droit constitutionnel, Droit administratif, Droit pénal, Droit des libertés, Droit international public, Droit de l'Union européenne. Avoir un bon niveau dans les matières de droit interne suivantes : droit constitutionnel, droit des personnes, droit administratif, droit pénal, droit du travail, droit des libertés (de préférence avec TD) ; en droit de l'Union européenne ; en Droit international public ; dans les matières de contentieux Avoir de bons résultats généraux par semestre et de bons résultats dans les matières pertinentes. Être motivé par un projet professionnel en lien avec l'objet du master	EXAMEN DU DOSSIER : La Commission pédagogique apprécie l'adéquation du cursus antérieur, les résultats obtenus et la motivation de l'étudiant, avec le droit des libertés. L'ENTRETIEN, facultatif, permet de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat et de lever les éventuelles interrogations quant au cursus antérieur, au projet et à la motivation.
Droit, AES et administration publique	**Droit des libertés**	Droit pénal des libertés				**14**	**15**	Recrutement sur dossier puis éventuellement sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Droit public ou Droit privé	Avoir impérativement suivi les matières suivantes, si possible avec TD : Droit constitutionnel, Droit des personnes, Droit pénal général, Droit pénal spécial, Droit des libertés, Droit international public, Droit de l'Union européenne. Avoir un bon niveau dans les matières de droit interne suivantes : droit constitutionnel, droit des personnes, droit administratif, droit pénal, droit du travail, droit des libertés (de préférence avec TD) ; en droit de l'Union européenne ; en Droit international public ; dans les matières de contentieux Avoir de bons résultats généraux par semestre et de bons résultats dans les matières pertinentes. Être motivé par un projet professionnel en lien avec l'objet du master	EXAMEN DU DOSSIER : La Commission pédagogique apprécie l'adéquation du cursus antérieur, les résultats obtenus et la motivation de l'étudiant, avec le droit des libertés. L'ENTRETIEN, facultatif, permet de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat et de lever les éventuelles interrogations quant au cursus antérieur, au projet et à la motivation.
Droit, AES et administration publique	**Droit du numérique**	Parcours "Droit des activités numériques et de l'intelligence artificielle"	**20**		**10**	**18**	**20**	Recrutement sur dossier.	Licence en droit	Avoir étudié les matières suivantes : Droit des obligations, droit des contrats spéciaux, droit de la consommation, droit administratif, droit de l'Union européenne. Maîtriser les bases du droit des sociétés et du droit du travail. Posséder un bon niveau général et justifier d'un bon niveau dans les matières listées ci-dessus. Posséder une connaissance et avoir une appétence pour le secteur du numérique. Être motivé par un projet professionnel en lien avec l'objet du master, à savoir le droit du numérique.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
Droit, AES et administration publique	**Droit du numérique**	Parcours "Droit de la cybersécurité" sous réserve de validation par la CFVU	**17**		**8**	**15**	**17**	Recrutement sur dossier.	Licence en droit	Avoir étudié les matières suivantes : Droit des obligations, droit des contrats spéciaux, droit de la consommation, droit administratif, droit de l'Union européenne. Maîtriser les bases du droit des sociétés et du droit du travail. Posséder un bon niveau général et justifier d'un bon niveau dans les matières listées ci-dessus. Posséder une connaissance et avoir une appétence pour le secteur du numérique. Être motivé par un projet professionnel en lien avec l'objet du master, à savoir le droit du numérique.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
Droit, AES et administration publique	**Droit international et droit Européen (co-accréditation avec l'Université du Havre)**	Droit et Régulation des marchés internationaux		**24**	**19**	**21**	**24**	Recrutement sur dossier puis éventuellement sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier.	Droit public ou Droit privé	Licence générale de droit privé ou de droit public. Avoir étudié et disposer d'un bon niveau dans toutes les matières en lien avec la sphère internationale (notamment relations internationales, droit institutionnel de l'Union européenne, droit de l'Union européenne, le droit international public). Posséder des aptitudes au raisonnement juridique, révélées un bon niveau dans les matières assorties de travaux dirigés	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission pédagogique appréciera le niveau en langue étrangère du candidat (les certificats en langue seront pris en compte). La commission pédagogique appréciera également les expériences et stages du candidat ainsi que son éventuel engagement étudiant. L'entretien pemettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat.
Droit, AES et administration publique	**Droit Notarial**		**22**		**20**	**20**	**22**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	licence (générale) de droit	Avoir préparé une licence générale de droit. Les licences professionnelles « métiers du notariat » ne sont pas admises. Avoir étudié les matières suivantes avec TD (et justifier de notes) : introduction au droit, droit des personnes, famille, obligations, régimes matrimoniaux, droit des contrats spéciaux, droit général des sociétés, droit spécial des sociétés. Avoir étudié les matières suivantes avec ou sans TD (et justifier de notes) : droit des baux d'habitation, droit des biens, relations juridiques à trois personnes, droit de la consommation, fiscalité, droit commercial général (actes de commerce, fonds de commerce, etc.).	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
Droit, AES et administration publique	**Droit public**	Contrats, finances et gouvernance publics		**32**	**32**	**30**	**32**	Recrutement sur dossier	licence en droit public, licence AES (parcours droit, gestion)	Attendus : maitrise des matières fondamentales du droit public (attestée par la réussite aux examens des années antérieures) + projet professionnel cohérent et en adéquation avec la formation (motivation, stages antérieurs effectués).	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet
Droit, AES et administration publique	**Justice procès procédure**	Carrières judiciaires		**30**	**24**	**27**	**30**	Recrutement sur dossier	Licence droit exclusivement (orientation droit privé)	Posséder de solides connaissances dans les matières de droit privé, notamment : droit des obligations, droit de la famille, droit commercial, droit civil, droit social, droit pénal ; Posséder de solides conaissances dans les matières procédurales suivantes (si elles ont été étudiées en licence) : procédure civile (droit judiciaire privé), procédure pénale, droit processuel ; Maîtriser le raisonnement juridique et savoir faire preuve de rigueur ; Savoir s'exprimer clairement, avec aisance et sans faute à l'écrit comme à l'oral.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
IAE	**Comptabilité - contrôle - audit FI, FA, FC**		**110**	**FI 30 FA 50 FC 30**	**81**	**90**	**FI 30 FA 50 FC 10**	Recrutement sur dossier	Licence Comptabilité Contrôle Audit	Maitriser les programmes de la licence CCA	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
IAE	**Contrôle de gestion et audit organisationnel FA**	Contrôle de gestion et pilotage digital de la performance	**22**	**22**	**29**	**22**	**22**	Recrutement sur dossier , Seuls les étudiants ayant signés un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance :	Licence Gestion, Licence Économie, Licence Économie et gestion, Licence Droit, Licence AES.	Avoir des notions de base dans les domaines de la gestion financière mais également une certaine appétence pour l'informatique. Compétences requises : rigueur, curiosité, autonomie.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Pour rappel :Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants + candidats internationaux + redoublants) rentrée	Pour rappel : Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2024	Effectifs inscrits à la rentrée 2024 (extraction au 20/09/2024)	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 rentée 2025	Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants + candidats internationaux + redoublants)	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, …) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou	Mentions de Licences conseillées pour integrer le Master	Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette formation	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
IAE	**Gestion de patrimoine FA, FC**		25	25	26	25	25	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier ; les candidats retenus après l'entretien passent ensuite les différentes étapes du recrutement des établissements bancaires qui proposent des contrats d'alternance. Pour la FC ret la FA, seuls les étudiants ayant signés un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance :	Licence BFA, Droit, AES, Economie gestion , Finance	Connaissances de base en droit, économie et gestion, fiscalité et environnement bancaire. Compétences requises : rigueur, curiosité, autonmie.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	**Gestion de production, logistique, achats FA**		35	35	34	35	35	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Licence Management des opérations Licence Production Licence qualité Licence Management/Gestion	Gestion de production (MRP, Juste-à-temps); Lean manufacturing ;	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	**Gestion des ressources humaines FA, FC**		25	25	30	30	30	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier. Seuls les étudiants ayant signés un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Test Score IAE Message obligatoire Job dating alternance :	Licence Gestion, Licence Économie, Licence Économie et gestion, Licence AES, Licence Droit, Licence Psychologie	Bonne culture générale du monde des affaires, curiosité, esprit d'initiative,et appétence pour le pilotage de projets en lien avec le développement des compétences.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	**Management de l'innovation FI**		20	20	19	20	20	Recrutement sur dossier complété éventuellement par un entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Licence déconomie et de gestion, licence de droit, licence LEA, Licence AES, Licence STAPS, autres licences sous réserve d'avoir suivi un cours de comptabilité générale et/ou de gestion financière	Compétences basiques en comptabilité et/ou en gestion financière	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	**Management Sectoriel FI, FA, FC**	Ingénierie et management de l'intervention sociale	178	20	18	178	20	Recrutement sur dossier	Licences des domaines Sciences Humaines et Sociales et Droit Economie Gestion	Etre intéressé(e) par les champs professionnels du social, du médico-social et de la santé Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française Faire preuve de capacités d'analyse et de synthèse Aimer le travail en équipe, avoir envie d'apprendre	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
IAE	**Management Sectoriel FI, FA, FC**	Management de l'économie solidaire - Développement Durable		14	12		14	Recrutement sur dossier	Licences des domaines Sciences Humaines et Sociales et Droit Economie Gestion, Santé	Etre intéressé(e) par les champs professionnels du social, du médico-social et de la santé, de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire), de la RSO (Responsabilité Sociale des Organisations). Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française Faire preuve de capacités d'analyse et de synthèse Aimer le travail en équipe, avoir envie d'apprendre	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
IAE	**Management Sectoriel FC**	Management des organisations en santé		45	26		45	Recrutement sur dossier complété éventuellement par un entretien pour les candidats retenus à l'issue de l'examen du dossier	Licences ou diplôme équivalent dans les domaines de la santé ou de l'économie/gestion	Expérience professionnelle dans le secteur de la santé (sanitaire ou médico-social) souhaitée	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	**Management Sectoriel FI, FA, FC**	Management des établissements et des structures gérontologiques		20	13		20	Recrutement sur dossier	Licences des domaines Sciences Humaines et Sociales et Droit Economie Gestion, Santé	Etre intéressé(e) par les champs professionnels du social, du médico-social et de la santé Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française Faire preuve de capacités d'analyse et de synthèse Aimer le travail en équipe, avoir envie d'apprendre	La commussion pédagogique appréciera le profil du candidat (non-gestionnaire), les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel.
IAE	**Management Sectoriel FC, FOAD**	Management des organisations sociales		FC : 35 FOAD : 35	13		FC : 35 FOAD : 35	Recrutement sur dossier	Toute licence ou VAP	Etre intéressé(e) par les champs professionnels du social, du médico-social et de la santé Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française Faire preuve de capacités d'analyse et de synthèse	La commussion pédagogique appréciera le profil du candidat (non-gestionnaire), les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel.
IAE	**Management Sectoriel FI, FA, FC**	Management et coordination des petites unités de santé		14	11		14	Recrutement sur dossier	Licences des domaines Sciences Humaines et Sociales et Droit Economie Gestion, Santé	Etre intéressé(e) par les champs professionnels du social, du médico-social et de la santé, de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire), de la RSO (Responsabilité Sociale des Organisations). Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française Faire preuve de capacités d'analyse et de synthèse Aimer le travail en équipe, avoir envie d'apprendre	La commussion pédagogique appréciera le profil du candidat (non-gestionnaire), les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel.
IAE	**Management et administration des entreprises FI**		20	20	20	20	20	Recrutement sur dossier	Titulaires d'un bac +3 d'une filière non gestionnaire type licence en droit, sociologie, électronique, chimie, télécommunications, réseaux, informatique, lettres, géographie, histoire, biologie, mathématiques… Ne sont pas retenus les étudiants ayant déjà suivi des unités d'enseignements de gestion (comptabilité, RH, marketing, stratégie, management opérationnel, management d'équipes, création d'entreprises, etc) comme par exemple les titulaires d'un DUT TC, GEA, diplômes d'une Business School, diplômes délivrés par un IAE.	Pour intégrer le master MAE, l'étudiant titulaire d'un niveau Bac +3 doit justifier d'un projet professionnel en lien avec la formation. Aucun pré-requis n'est nécessaire.	La commussion pédagogique appréciera le profil du candidat (non-gestionnaire), les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel.
IAE	**Management et administration des entreprises EVREUX - FA**		25	25	12	25	25	Recrutement sur dossier	Titulaires d'une Licence Gestion, Licence Économie, Licence Économie et gestion, Licence Droit, Licence AES ou tout autre Bac+3.	Pour intégrer le master MAE, l'étudiant titulaire d'un niveau Bac +3 doit justifier d'un projet professionnel en lien avec la formation. Aucun pré-requis n'est nécessaire.	La commussion pédagogique appréciera le profil du candidat (non-gestionnaire), les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel.
IAE	**Management et commerce international FI**	Développement international de la PME-PMI	30	30	20	30	30	Recrutement sur dossier et fournir une attestation Score TOEFL IBT ou IBT HOME EDITION 79 minimum ou un score IELTS de 6,5 minimum, ou TOEIC 850 minimum (sauf pour les anglophones).	L3 Economie, droit , gestion, AES , LEA, DUETI (180 ECTS),US Bachelor (90 US Credits), Import export, developpement international de l'entreprise, gestion des opérations, Bachelor commerce international, BUT (IUT) GEA - Techniques de commercialisation.	Bon niveau d'anglais (Niveau B2 du CECRL / TOEFL score 79 minimum obligatoire, Score IELTS > ou = 6,5), Sens de l'organisation, aptitudes à étudier et travailler en équipe, Connaissances du fonctionnement des entreprises , Connaissances de l'actualité internationale, Agilité , sens de l'adaptation, bases en comptabilité, Bases en économie et en finances .	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel.
IAE	**Management et commerce international GUADELOUPE - FA**	Développement international de la PME-PMI	25	25		25	25	Recrutement sur dossier	L3 Economie, droit , gestion, AES , LEA, US Bachelor (90 US Credits), Import export, developpement international de l'entreprise, gestion des opérations, Bachelor commerce international, BUT (IUT) GEA - Techniques de commercialisation.	Sens de l'organisation, aptitudes à étudier et travailler en équipe, Connaissances du fonctionnement des entreprises , Connaissances de l'actualité internationale, Agilité , sens de l'adaptation, bases en comptabilité, Bases en économie et en finances .	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel.
IAE	**Management et commerce international FI**	Franco-américain	30	30	22	30	30	Recrutement sur dossier et fournir une attestation Score TOEFL IBT ou IBT HOME EDITION 79 minimum ou un score IELTS de 6,5 minimum, ou TOEIC 850 minimum (sauf pour les anglophones).	L3 Economie, droit , gestion, AES , LEA, DUETI (180 ECTS),US Bachelor (90 US Credits), Import export, developpement international de l'entreprise, gestion des opérations, Bachelor commerce international, BUT (IUT) GEA - Techniques de commercialisation.	Bon niveau d'anglais (Niveau B2 du CECRL / TOEFL score 79 minimum obligatoire, Score IELTS > ou = 6,5), Sens de l'organisation, aptitudes à étudier et travailler en équipe, Connaissances du fonctionnement des entreprises , Connaissances de l'actualité internationale, Agilité , sens de l'adaptation, bases en comptabilité, Bases en économie et en finances .	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel.
IAE	**Marketing, vente FA, FC**	Marketing digital et social média	30	30	29	25	25	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier. Seuls les étudiants ayant signés un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance :	Tous types de L3 y compris pour des non gestionnaires qui viennent de disciplines comme la sociologie, la psychologie, le droit.... Sont admissibles également des étudiants venant de Bachelor en Ecole de Commerce	Le marketing étant par nature une discipline ouverte nous demandons essentiellement aux candidats une solide culture générale et une grande curiosité d'esprit .	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	**Monnaie, banque, finance, assurance FA, FC**	Chargé d'affaires entreprises ou institutions		20	28		20	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier ; les candidats retenus après l'entretien passent ensuite les différentes étapes du recrutement des établissements bancaires qui proposent des contrats d'alternance. Seuls les étudiants ayant signés un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance :	Licence Gestion Licence sciences economiques Licence AES	Compétences relationnelles et capacité d'analyse	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme. L'étudiant ne sera inscrit que s'il signe un contrat d'alternance.

Composante	Mention	Parcours	Pour rappel :Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants + candidats internationaux + redoublants) rentrée	Pour rappel : Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2024	Effectifs inscrits à la rentrée 2024 (extraction au 20/09/2024)	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 rentée 2025	Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants + candidats internationaux + redoublants)	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, …) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou	Mentions de Licences conseillées pour integrer le Master	Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette formation	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
IAE	**Monnaie, banque, finance, assurance FA, FC**	Responsable de clientèle Professionnels et Agriculteurs	**65**	**25**	**24**	**65**	**25**	Recrutement sur dossier; les candidats retenus passent ensuite les différentes étapes du recrutement des établissements bancaires qui proposent des contrats d'alternance. Seuls les étudiants ayant signés un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation.	Licence Gestion Licence sciences economiques Licence AES	Compétences relationnelles et capacité d'analyse	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	**Monnaie, banque, finance, assurance FI**	Gestion d'actifs, contrôle des risques et conformité		**20**	**20**		**20**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier, Test d'anglais valable : TOEIC, ELAO, IELTS ou TOEFL en fonction de la destination que le candidat souhaiterait choisir durant le 2nd semestre de son année de M1,	Licence en gestion, Licence en droit	Compétences relationnelles et capacité d'analyse	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	**Management**	Management de la qualité, sécurité et environnement EVREUX	**24**		**19**	**24**	**24**	Recrutement sur dossier puis entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	L3 Eco-gestion L3 Droit L3 Sciences BUT GEA BUT Sciences L3 QSE / HSE	Diplôme de licence Formation également accessible aux professionnels en reprise d'études ayant validé une expérience significative en lien avec les métiers visés (une attention particulière sera donnée au projet professionnel)	Niveau académique Diplômes antérieurs Lettre de motivation et CV Cohérence du projet professionnel Compétences linguistiques VAE / VAP pour les candidats en reprise d'études Motivation et objectifs professionnels Culture générale d'entreprise Connaissances du domaine
IAE/IUT GON	**Management**	Management de la qualité, sécurité et environnement CHERBOURG	**24**		**15**	**24**	**24**	Recrutement sur dossier puis entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	L3 Eco-gestion L3 Droit L3 Sciences BUT GEA BUT Sciences L3 QSE / HSE	Diplôme de licence Formation également accessible aux professionnels en reprise d'études ayant validé une expérience significative en lien avec les métiers visés (une attention particulière sera donnée au projet professionnel)	Niveau académique Diplômes antérieurs Lettre de motivation et CV Cohérence du projet professionnel Compétences linguistiques VAE / VAP pour les candidats en reprise d'études Motivation et objectifs professionnels Culture générale d'entreprise Connaissances du domaine
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré**	Professeur des écoles	**225** **Caen : 140** **Alençon : 30** **Saint-Lô : 55**		**183** **Caen : 129** **Alençon : 22** **Saint-Lô : 32**	**210** **Caen : 135** **Alençon : 25** **Saint-Lô : 50**	**225** **Caen : 140** **Alençon : 30** **Saint-Lô : 55**	Recrutement sur dossier	Toute licence	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré**	Professeur des écoles efé (en lien avec l'AEFE)	**70**		**33**	**10 à 20 par IRF.** **MASTER A OUVRIR SEULEMENT DANS ECANDIDAT.** **PAS D'OUVERTURE DANS MON MASTER.**	**10 à 20 par IRF.** **MASTER A OUVRIR SEULEMENT DANS ECANDIDAT.** **PAS D'OUVERTURE DANS MON MASTER.**	Recrutement en FC via proposition des IRF	Tout BAC+3 etVAPP	Maîtriser la langue française au niveau B2 Etre en poste dans l'enseignement français à l'étranger en partenariat avec l'AEFE Expériences dans l'enseignement français à l'étranger.	Etre en poste dans l'enseignement français à l'étranger La commission pédagogique appréciera les expériences dans l'enseignement français à l'étranger.
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Mathématiques (en lien avec l'AEFE)	**Non ouverte en 2024**	**Non ouverte en 2024**	**Non ouverte en 2024**	**10 à 20 par IRF.** **MASTER A OUVRIR SEULEMENT DANS ECANDIDAT.** **PAS D'OUVERTURE DANS MON MASTER.**	**10 à 20 par IRF.** **MASTER A OUVRIR SEULEMENT DANS ECANDIDAT.** **PAS D'OUVERTURE DANS MON MASTER.**	Recrutement en FC via proposition des IRF	Tout BAC+3 etVAPP	Maîtriser la langue française au niveau B2 Etre en poste dans l'enseignement français à l'étranger en partenariat avec l'AEFE Expériences dans l'enseignement français à l'étranger.	Etre en poste dans l'enseignement français à l'étranger La commission pédagogique appréciera les expériences dans l'enseignement français à l'étranger.
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Education physique et sportive		**45**	**45**	**42**	**45**	Recrutement sur dossier	Licence STAPS	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Professeur documentaliste		**25**	**10**	**20**	**25**	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)	Sciences de l'information et de la communication Sciences de l'Education, Humanités numériques	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Histoire-Géographie		**20**	**17**	**20**	**20**	Recrutement sur dossier	Licence Historie, Licence de géograhie	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée : Pré-requis : 2UE d'histoire pour les titulaires d'une licence de géographie, 2 UE de géographie pour les titulaires d'une licence d'histoire La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Langues vivantes étrangères ANGLAIS		**30**		**28**	**30**	Recrutement sur dossier	Licence LLCR	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Langues vivantes étrangères ESPAGNOL		**15**		**15**	**15**	Recrutement sur dossier	Licence LLCR	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Langues vivantes étrangères ITALIEN		**15**	**35**	**Formation non ouverte pour la rentrée 2025**	**Formation non ouverte pour la rentrée 2025**	Recrutement sur dossier	Licence LLCR	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Langues vivantes étrangères ALLEMAND		**15**		**15** **PRESENTIEL (5)** **FOAD (10)**	**15**	Recrutement sur dossier	Licence LLCR	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Lettres modernes	**308**	**25**	**9**	**22**	**25**	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation) résultats obtenus en Licence (bulletins de notes des trois années de Licence)	Licence de lettres, Licence Humanités Pour les autres licences (philosophie, arts du spectacle, sciences du langage, etc.) : au cas par cas, avec les mêmes modalités (bulletins et lettre de motivation)+ un entretien avec le candidat (zoom).	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Lettres classiques		**15**		**Formation non ouverte pour la rentrée 2025**	**Formation non ouverte pour la rentrée 2025**	Recrutement sur dossier	licence lettres , Licence Humanités (ou intitulé équivalent)	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Mathématiques		**28**	**18**	**25**	**28**	Recrutement sur dossier	Licence de mathématiques	Maîtriser les connaissances en mathématiques enseignées jusqu'au niveau L3 d'une licence de mathématiques. Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Physique-Chimie		**25**	**8**	**22**	**25**	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)	LICENCE Physique, LICENCE Chimie, LICENCE Physique-Chimie	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat

Composante	Mention	Parcours	Pour rappel :Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants + candidats internationaux + redoublants) rentrée	Pour rappel : Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2024	Effectifs inscrits à la rentrée 2024 (extraction au 20/09/2024)	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 rentée 2025	Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants + candidats internationaux + redoublants)	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou	Mentions de Licences conseillées pour integrer le Master	Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette formation	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Sciences de la vie et de la Terre		**20**	**11**	**17**	**20**	Recrutement sur dossier	Licence SVT Licence Sciences de la Vie Licence Sciences de la Terre Licence sciences pour la santé	Maîtriser les connaissances scientifiques enseignées en collège et en lycée portées au niveau Licence 3. Savoir déterminer ce qu'est une démarche d'investigation scientifique. Savoir se repérer parmi les différents acteurs d'un établissment.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission apprécera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Sciences économiques et sociales		**30**	**11**	**27**	**30**	Recrutement sur dossier	Licences Economies/ gestion, Sociologie, AES Sciences politiques	Avoir des capacités rédactionnelles, de savoir-faire quantitatifs, de synthèse et de problématisation.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission apprécera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Encadrement éducatif**	Conseiller Principal d'éducation	**25**	**25**	**21**	**22**	**25**	Recrutement sur dossier	Sciences humaines et sociales	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission apprécera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation**	Formation pour l'éducation inclusive	**90**	**25**	**15**	**Formation non ouverte pour la rentrée 2025**	**Formation non ouverte pour la rentrée 2025**	Recrutement sur dossier puis entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Toutes licences ou équivalences bac+3	Avoir un intérêt et/ou une première expérience quant à la prise en compte des publics en situation de vulnérabilité (difficultés scolaires, situation de handicap, etc.) dans le domaine de l'enseignement, de la formation ou de l'accompagnement éducatif. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication à l'écrit comme à l'oral. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence."	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier l'aptitude du candidat à se projeter d'un point de vue organisationnel dans la formation pour la suivre dans les meilleures conditions.
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation**	Formation de formateurs du milieu scolaire		**20**	**Non ouverte en 2024**	**20**	**20**	Recrutement sur dossier puis entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Toutes licences	Etre en poste dans une institution comme enseignant ou comme formateur. Comme cadre dans une institution être chargé d'enseignement et/ou d'action de formation. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication à l'écrit comme à l'oral. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation**	Médiation culturelle et enseignement		**15**	**8**	**15**	**15**	Recrutement sur dossier puis entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Toutes licences	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du milieu de la culture ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation**	Mobilités et Tourismes Educatifs		**15**	**8**	**Néo-entrants français uniquement : 12**	**15**	Recrutement sur dossier puis entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Administration, Droit, Economie, Géographie, Gestion, Langues étrangères appliquées, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, Sciences de l'éducation, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sociologie	Capacités de problématisation, d'analyse et de synthèse. Capacités rédactionnelles et de communication orale. Maîtrise de l'anglais au niveau B2 à l'écrit et à l'oral. Maîtrise d'une seconde langue vivante étrangère au niveau A2 minimum (pour les étudiants non francophones, cette seconde langue est le Français Langue étrangère).	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission apprécera également les expériences antérieures du candidat. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation**	Enseignement Français à l'étranger 1er degré		**20**	**1**	**Formation non ouverte pour la rentrée 2025**	**Formation non ouverte pour la rentrée 2025**	Recrutement sur dossier	BAC + 3	Maîtriser la langue française au niveau B2 Etre en poste dans l'enseignement français à l'étranger. Expériences dans l'enseignement français à l'étranger.	Etre en poste dans l'enseignement français à l'étranger La commission pédagogique apprecieras les expériences dans l'enseignement français à l'étranger.
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation**	Enseignement Français à l'étranger 2nd degré		**20**	**2**	**Formation non ouverte pour la rentrée 2025**	**Formation non ouverte pour la rentrée 2025**	Recrutement sur dossier	BAC + 3	Maîtriser la langue française au niveau B2 Etre en poste dans l'enseignement français à l'étranger. Expériences dans l'enseignement français à l'étranger.	Etre en poste dans l'enseignement français à l'étranger La commission pédagogique apprecieras les expériences dans l'enseignement français à l'étranger.
LVE	**Langues étrangères appliquées**	Expert en projets européens au service du développement local		**22**	**16**	**20**	**22**	Recrutement sur dossier	Licence LEA, Licence LLCER, Licence Géographie, Licence Gestion, Licence Économie, Licence Humanités, Licence Histoire, Licence Droit, Licence ADE, Licence Sociologie	* Posséder des compétences qui entreront en jeu dans l'élaboration et le suivi de projets (communication, organisation, veille informatique, gestion...) * Posséder un niveau suffisant en anglais et en allemand, espagnol, italien ou russe. Niveau souhaité : B2 * Posséder un niveau C1 de français pour les étudiants originaires d'un pays non francophone (TCF, DELF ou DALF)	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	**Langues étrangères appliquées**	Développement durable : stratégies de concertation et de communication		**22**	**15**	**20**	**22**	Recrutement sur dossier	Licence LEA, Licence LLCER, Licence Géographie, Licence Gestion, Licence Économie, Licence Humanités, Licence Histoire, Licence Droit, Licence ADE, Licence Sociologie	* Posséder des compétences qui entreront en jeu dans l'élaboration et le suivi de projets (communication, organisation, veille informatique, gestion...) * Posséder un niveau suffisant en anglais et en allemand, espagnol, italien ou russe. Niveau souhaité : B2 * Posséder un niveau C1 de français pour les étudiants originaires d'un pays non francophone (TCF, DELF ou DALF)	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	**Langues étrangères appliquées**	Implantation des entreprises à l'international		**22**	**21**	**20**	**22**	Recrutement sur dossier	Licence LEA, Licence Gestion, Licence Économie, Licence Droit	* Posséder des compétences qui entreront en jeu dans l'élaboration et le suivi de projets (communication, organisation, veille informatique, gestion...) * Posséder un niveau suffisant en anglais et en allemand, espagnol, italien ou russe. Niveau souhaité : B2 * Posséder un niveau C1 de français pour les étudiants originaires d'un pays non francophone (TCF, DELF ou DALF)	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	**Traduction et interprétation (vous l'avez écrit au pluriel)**	Traduction spécialisée et localisation		**24**	**20**	**20**	**24**	Recrutement sur dossier	LLCER ou LEA	Pouvoir démontrer à travers des cursus antérieurs, bulletins de note et / ou certification d'avoir le niveau C2 en français, le niveau C1 en anglais et le niveau B2 dans une troisième langue à choisir parmi russe ou espagnol ou italien ou allemand; montrer une réelle connaissance des enjeux de la traduction professionnelle et un intérêt actif pour les métiers de la traduction.	L'accès en 1e année de Master s'opère de façon sélective. La commission examine le dossier pour avérer si le cursus antérieur et la motivation du candidat sont en adéquation avec les exigences de la formation. Examen sur dossier: contenus et qualité du cursus antérieur, CV, lettre de motivation en français, tests de langue et / ou de traduction dans les deux langues étrangères, entretien téléphonique si besoin.
LVE	**Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales**	Etudes culturelles Littérature / Civilisation		**35**	**46**	**40**	**50**	Recrutement sur dossier	Licence LLCER	Avoir des capacités organisationnelles et méthodologiques ; Avoir des capacités à problématiser, analyser, synthétiser ; Faire preuve de qualités rédactionnelles en français et en LVE (équivalent du niveau C1 en français et en LVE); Avoir une expression orale de qualité en français et en LVE.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	**Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales**	Etudes culturelles Littérature / Civilisation EAD		**35**	**6**	**20**	**30**	Recrutement sur dossier	Licence LLCER	Avoir des capacités organisationnelles et méthodologiques ; Avoir des capacités à problématiser, analyser, synthétiser ; Faire preuve de qualités rédactionnelles en français et en anglais (équivalent du niveau C1 dans ces deux langues) ; Avoir une expression orale de qualité en français et en anglais. Attention : l'anglais est la seule langue proposée dans la formation à distance.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	**Langues, littératures et civilisations**	Linguistiques multilingue (anglais, russe, langues nordiques, espagnol		**20**	**12**	**18**	**30**	Recrutement sur dossier	Licence LLCER	Comprendre et se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française ainsi que de la langue étudiée. Maîtriser les outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours dans différents contextes, en français et dans la langue étudiée. Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologique et phonétique. Communiquer, analyser et argumenter avec esprit critique, par oral et par écrit, en français et dans la langue étudiée. Mobiliser les concepts linguistiques afférents à la langue étudiée. Mettre en relation les productions d'une aire linguistique et culturelle donnée à différentes époques ou avec celles	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée.

Composante	Mention	Parcours	Pour rappel :Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants + candidats internationaux + redoublants) rentrée	Pour rappel : Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2024	Effectifs inscrits à la rentrée 2024 (extraction au 20/09/2024)	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 rentée 2025	Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants + candidats internationaux + redoublants)	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, …) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats	Mentions de Licences conseillées pour integrer le Master	Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette formation	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
	étrangères et régionales	allemand, italien)							Licence Sciences du Langage	Mettre en relation les productions d'une aire linguistique et culturelle donnée à différentes époques ou avec celles d'autres aires culturelles dans une perspective comparatiste. Prendre du recul face à une situation. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.	La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR de Psychologie	**Psychologie**	Clinique du développement de l'enfant de l'adolescent et de la famille		**14**	**19**	**13**	**15**	**Coralie Sann, Michèle Molina, Maryse Delaunay, Nadège Roche-Labarbe, Marc Aguert, Denis Jacquet, Marc Zaballa**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Psychologie	Posseder les compétences et connaissances visées par la licence de psychologie (fiche RNCP 24435)
UFR de Psychologie	**Psychologie**	Neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte		**20**	**21**	**15**	**17**	**Ludivine RITZ; Peggy QUINETTE; Hélène BEAUNIEUX; Hervé PLATEL; Bénédicte GIFFARD; Karine LEBRETON; Anne Lise PITEL; 1 ou 2 cliniciens externes**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Psychologie	Posseder les compétences et connaissances visées par la licence de psychologie (fiche RNCP 24435)
UFR de Psychologie	**Psychologie**	Psychologie de l'éducation	**84**	**15**	**16**	**0**	**0**		Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Psychologie	Posseder les compétences et connaissances visées par la licence de psychologie (fiche RNCP 24435)
UFR de Psychologie	**Psychologie**	Psychologie psycho-dynamique clinique et pathologique		**20**	**21**	**17**	**20**	**Alexandre LEDRAIT / Astrid HIRSCHELMANN / Gladys JOHNSTON / Maud LEMERCIER-DUGARIN / Jessica TRAN THE**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Psychologie	Posseder les compétences et connaissances visées par la licence de psychologie (fiche RNCP 24435)
UFR de Psychologie	**Psychologie**	Psychologie sociale et conduite du changement : diagnostic et intervention		**15**	**17**	**11 (pour info Michèle, nous avons 2 césures cette années, c'est pour ça que je suis passée de 13 à 11)**	**15**	**Jessica Mange, Virginie Bagneux, Magali Clobert, Cécile Sénémeaud, Manuel Tostain**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Psychologie	Posseder les compétences et connaissances visées par la licence de psychologie (fiche RNCP 24435)
UFR Santé	**Santé publique**	Ethiques en santé	**36**	**18**	**23**	**36**	**18**	Recrutement sur dossier	Sociologie Psychologie Droit	Connaissances de base en Sciences Humaines et Sociales Compétences rédactionnelles	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. Niveau de langue B2 minimum.
UFR Santé	**Santé publique**	Méthodes en recherche clinique et épidémiologique		**18**			**18**	Recrutement sur dossier	Sciences pour la Sante Biostatistique Mathématiques Appliquée à la Sante	Connaissances de base en probabilités et statistiques Raisonnement scientifique Maîtrise de l'outil informatique	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. Niveau de langue B2 minimum.
UFR Santé	**Sciences du médicament et des produits de santé**	Développement Clinique du Médicamenrt	**29**	**12**	**9**	**10**	**12**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	DFGSP3 Licence Sciences pour la santé	Avoir des bases en physiologie humaine Avoir des bases en sciences du médicament (pharmacologie, toxicologie, galénique) Connaitre les lois de distribution et les tests généraux en biostatistiques et statistiques inférentielles. Anglais niveau B1 ou équivalent	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR Santé	**Sciences du médicament et des produits de santé**	Drug design		**17**	**15**	**15**	**17**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Licence du domaine Sciences et technologies Licence Santé	Pré-requis en sciences du médicament, chimie organique et anglais	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR Santé	**Santé**	Management des Activités de santé	Ouverture en FC uniquement								
UFR Santé	**Biologie-santé (co-accréditation avec l'Université de Rouen)**	SpaceMed	Recrutement ERASMUS Mundus : du 21 octobre 2024 au 29 janvier 2025 https://www.space-med.eu/apply-to-spacemed/application-procedure								
SEGGAT	**Economie Appliquée (co-accréditation avec les Universités de Rouen et du Havre)**	Advanced Applied Economics		**25**	**7**	**15**	**25**	Recrutement sur dossier	Economie MIASHS Mathématiques appliquées Mathématiques	-Avoir des capacités et un intérêt pour la modélisation et l'analyse des phénomènes économiques -Pouvoir suivre des enseignements entièrement dispensés en langue anglaise -Aptitude au travail en équipe	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Pour rappel :Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants + candidats internationaux + redoublants) rentrée	Pour rappel : Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2024	Effectifs inscrits à la rentrée 2024 (extraction au 20/09/2024)	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 rentée 2025	Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants + candidats internationaux + redoublants)	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, …) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou	Mentions de Licences conseillées pour integrer le Master	Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette formation	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
			50								
SEGGAT	**Economie Appliquée (co-accréditation avec les Universités de Rouen et du Havre)**	Études socio-économiques et Développement Durable		**25**	**12**	**20**	**25**	Recrutement sur dossier directement pour une partie des candidats et pour une autre, sur entretien à l'issue de la première étape du dossier	Licence Eco, AES, MIASHS	Analyse et évaluation économique ; une appétence pour le développement durable sera appréciée	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
SEGGAT	**Entrepreneuriat et management de projets**	Ingénieries de Projets Entrepreneuriaux	**30**		**28**	**25**	**30**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Sciences de Gestion, AES, LEA, Economie. Cependant, des étudiants ayant des pré-requis en gestion (ex: STAPS, ingénieur et un projet entrepreneurial peuvent postuler)	Des connaissances en management, comptabilité, stratégie et marketing sont nécessaires	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme. Le candidat devra notamment montrer un intérêt pour les métiers de l'accompagnement entrepreneurial ou avoir un projet de création / reprise d'entreprise
SEGGAT	**Géographie, aménagement, environnement et développement**	Environnement, Risques et diagnostics territoriaux		**19**	**16**	**16**		Recrutement sur dossier (CV, lettre de motivation) puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape.	Préférentiellement : Licence de géographie ; Licences bi-disciplinaires géographie-histoire et géographie-sciences économiques ; Licence d'aménagement ; mais formation ouverte également aux titulaires de Licences de biologie et de géologie, ainsi qu'aux titulaires de Licences professionnelles en lien avec la géographie, l'environnement et l'aménagement.	Connaître les fondements physiques et humains de la géographie ; être intéressé par les outils de la géographie (notamment la géomatique et l'instrumentation) ; être motivé par la pratique du terrain ; disposer d'aptitudes à la communication orale et écrite ; disposer d'aptitudes pour fédérer les différents acteurs d'un projet.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation. L'entretien permettra au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation ; il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
			39				**39**				
SEGGAT	**Géographie, aménagement, environnement et développement**	Territoires en transition : métiers du diagnostic et du développement local		**20**	**20**	**18**		Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Préférentiellement : Licence de géographie ; Licences bi-disciplinaires géographie-histoire et géographie-sciences économiques ; Licence d'aménagement ; Licences professionnelles en lien avec la géographie, l'environnement et l'aménagement.	Fondements physiques et humains de la géographie ; bases des politiques d'aménagement du territoire ; bases de la géomatique, de la statistique, et de l'enquête (entretien/questionnaire) ; maîtrise de la langue écrite et orale ; aptitudes au travail en équipe et à la gestion de projet	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
SEGGAT	**Contrôle de gestion et audit organisationnel**	Contrôleur de gestion Business Partner et Amélioration Continue		**20**	**18**	**18**	**20**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape. L'obtention d'un contrat d'alternance constitue la dernière étape du processus de sélection.	Licence de gestion. Licence dans laquelle figurent des unités d'enseignement en gestion (AES par exemple).	Les candidats doivent avoir des connaissances en informatique de gestion, en comptabilité générale et un goût prononcé pour l'analyse par les chiffres.	Formation entièrement en alternance. La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée, ainsi que les motivations exposées par le candidat. L'entretien permettra de présenter le contenu et les modalités pédagogiques mises en oeuvre dans la formation, et sa correspondance avec le projet d'études et professionnel du candidat.
SEGGAT	**Urbanisme et aménagement**	Aménagement durable, urbanisme rénové, assistance à maîtrise d'ouvrage		**21**	**14**	**20**	**21**	Recrutement sur dossier (CV + lettre de motivation et **portfolio MADURA**) puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier.	Licences de Géographie, Droit, AES, Sociologie, Economie, Architecture. Toutes Licences en fonction du projet personnel du candidat	Le Master MADURA forme aux métiers de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, ce qui suppose une forte polyvalence à partir de la formation initiale de licence. A la sortie du master, les jeunes diplômés devront faire état de compétences techniques variées , ainsi que d'une capacité à mettre les questions concrètes en perspective dans une posture réflexive. Il est donc demandé une forte aptitude à la synthèse écrite et orale. Les restitutions en conditions réelles étant également fréquentes, sont également demandées des capacités en matière de communication.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. Elle appréciera en outre la motivation du candidat par rapport à son projet professionnel et l'adéquation de la formation à ce projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection. Il permettra également au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra enfin d'apprécier les qualités du candidat, ainsi que son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
STAPS	**Ergonomie**			19	17	**18**	**19**	Recrutement sur dossier	Licence Psychologie Licence STAPS : Ergonomie du sport et performance motrice et autres mentions STAPS	- Mobiliser des connaissances scientifiques pluridisciplinaires pour comprendre et analyser les activités humaines, qu'elles soient individuelles ou collectives. - Cerner les principes fondamentaux de l'ergonomie et les enjeux de leur application dans les situations de travail. - Connaître les méthodes de recueil de données relatives à l'analyse de l'activité (observations, verbalisations…) et savoir analyser ces données et les interpréter (notamment d'un point de vue statistique). - Analyser des lectures avec esprit critique et savoir en restituer une synthèse argumentée. - Maîtriser la langue française. Niveau minimum exigé : B2 ; Niveau conseillé : C1.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
STAPS	**STAPS : activité physique adaptée et santé (co-accréditation avec l'Université de Rouen)**	Prévention, réhabilitation et intervention en santé par les APA		**22**	**11**	**20**	**22**	Recrutement sur dossier	Licence STAPS : Activité physique adaptée & santé	Maîtriser les connaissances pluridisciplinaires relatives aux différents publics spécifiques et aux activités physiques adaptées/APA (physiopathologie et psychopathologie des déficiences et pathologies, connaissance des APA, recommandations en APA). Posséder des connaissances et compétences spécifiques à la prise en charge en APA dans différents secteurs d'intervention (méthodologie de l'intervention, planification et conception de programme et séances, éthique, déontologie et législation). Savoir évaluer les effets d'une prise en charge en APA sur la santé (maîtrise des protocoles et outils d'évaluation). - Maîtriser la langue française. Niveau minimum exigé : B2 ; Niveau conseillé : C1.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
STAPS	**STAPS : management du sport (co-accréditation avec l'Université de Rouen)**	Sports : territoires, acteurs et réseaux		**25**	**19**	**22**	**25**	Recrutement sur dossier	Licence STAPS : Management du sport	Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires, Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques, Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation, Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs Développer une argumentation avec esprit critique. Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue français. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. - Maîtriser la langue française. Niveau minimum exigé : B2 ; Niveau conseillé : C1.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
STAPS	**STAPS : Entrainement et optimisation de la performance sportive (EOPS)**	Entrainement, Préparation physique et mental en sport de haut niveau		**25**	**25**	**25**	**25**	Recrutement sur dossier	Licence STAPS : Entrainement sportif	Acquérir des compétences pluridisciplinaires (physiologie, biologie, biomécanique, informatique, psychologie, etc.) dans les domaines de la préparation physique et mentale, de l'accompagnement scientifique de la performance, et de la prévention des blessures dans le sport de haut-niveau Assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'entrainement, de développement des qualités physiques et mentales Maîtriser les outils d'évaluation pour élaborer des bilans individuels sur les plans physique ou/et mental Élaborer des programmes de développement et d'entretien de qualités physiques et mentales ainsi que des programmes de réathlétisation Être capable de planifier le contenu et de diriger des séances en adaptant les programmes aux athlètes Maîtriser les aspects techniques, tactiques et stratégiques de l'activité pour laquelle il développe un programme d'entrainement, d'optimisation de la performance et de réathlétisation. Conduire des projets, gérer et coordonner le travail d'équipes au sein de structures de haut-niveau - Maîtriser la langue française. Niveau minimum exigé : B2 ; Niveau conseillé : C1.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Arts, lettres et civilisations**	Lettres		**30**	**15**	**27**	**30**	Recrutement sur dossier : CV détaillé, lettre de motivation à l'attention du responsable du parcours Lettres, ensemble des justificatifs nécessaires (copie du diplôme ou relevés de notes), attestation de niveau de langue pour les candidats étrangers	Lettres	Appliquer les savoir-faire propres à la discipline (interpréter un objet atistique selon ses spécificités) ; savoir rédiger et exposer selon les standards du discours scientifique ; travailler en autonomie sur un projet de recherche	la commission tiendra compte des résultats antérieurs du candidat, l'adéquation de son cursus en licence et la motivation de son projet avec la formation demandée.
HSS	**Arts, lettres et civilisations**	Lettres (enseignemant à distance)				M1 fermé depuis la rentrée 2024.					
HSS	**Arts, lettres et civilisations**	Théâtre		**25**	**9**	**20**	**25**	Recrutement sur dossier : CV détaillé, lettre de motivation à l'attention du responsable du parcours Théâtre, ensemble des justificatifs nécessaires (copie du diplôme ou relevés de notes), attestation de niveau de langue pour les candidats étrangers. Pour l'option archives en Arts du spectacle : même modalités de sélection et après admission dans le parcours Théâtre, **entretien obligatoire [Merci de ne pas oublier de faire figurer cette information qui ne figurait pas sur TMM alors que nous l'avions déjà précisée l'an dernier !!!].**	Toute licence	Appliquer les savoir-faire propres à la discipline (interpréter un objet atistique selon ses spécificités) ; savoir rédiger et exposer selon les standards du discours scientifique ; travailler en autonomie sur un projet de recherche.	La commission tiendra compte des résultats antérieurs du candidat, l'adéquation de son cursus en licence et la motivation de son projet avec la formation demandée.
			125								
HSS	**Arts, lettres et civilisations**	Cinéma		**50**	**26**	**40**	**50**	Recrutement sur dossier : CV détaillé, lettre de motivation à l'attention du responsable du parcours Cinéma, ensemble des justificatifs nécessaires (copie du diplôme ou relevés de notes), attestation de niveau de langue pour les candidats étrangers. Pour l'option archives en Arts du spectacle : même modalités de sélection et après admission dans le parcours Cinéma, **entretien obligatoire [Merci de ne pas oublier de faire figurer cette information qui ne figurait pas sur TMM alors que nous l'avions déjà précisée l'an dernier !!!].**	Toute licence	une bonne maîtrise de l'écriture, une capacité à rédiger, à développer et à construire une réflexion documentée sur une problématique précise, une bonne maîtrise des outils informatiques et des banques de données, une vraie motivation dans la recherche.	la commission tiendra compte des résultats antérieurs du candidat, l'adéquation de son cursus en licence et la motivation de son projet avec la formation demandée.

Composante	Mention	Parcours	Pour rappel :Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants + candidats internationaux + redoublants) rentrée	Pour rappel : Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2024	Effectifs inscrits à la rentrée 2024 (extraction au 20/09/2024)	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 rentée 2025	Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants + candidats internationaux + redoublants)	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou	Mentions de Licences conseillées pour integrer le Master	Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette formation	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
HSS	**Arts, lettres et civilisations**	Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle		**20**	**13**	**14**	**20**	Recrutement sur dossier avec entretien éventuel pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier constitué comme suit : CV détaillé, lettre de motivation à l'attention du responsable du parcours Métiers de la production, ensemble des justificatifs nécessaires (copie du diplôme ou relevés de notes, attestation de niveau de langue pour les candidats étrangers, éventuellement attestation de stage).	Arts du spectacle	connaissances de l'histoire et de l'esthétique du cinéma notamment français, compétences rédactionnelles et orales, compétences acquises lors d'éventuels précédents stages professionnels, assiduité, adaptabilité, curiosité, esprit d'initiative, esprit critique, sens des responsabilités	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. Si nécessaire, un entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat et permettra au candidat d'expliciter son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il pourra permettre également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
HSS	**Histoire**	Histoire, sciences politiques		**25**	**21**	**22**	**25**	Recrutement sur dossier (motivation(s) et CV)	Histoire, Sciences politiques, Sociologie, Philosophie, licences pluridisciplinaires en SHS	Avoir des connaissances approfondies en histoire ou sciences politiques ou sociologie ou philosophie ; avoir validé des enseignements d'histoire ; avoir un bon niveau de français écrit ; savoir travailler en commun et être désireux de travailler en autonomie ; faire preuve de curiosité intellectuelle et avoir l'esprit d'initiative.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. Toute forme d'expérience personnelle témoignant d'une curiosité intellectuelle et de recherche, d'un engagement étudiant et/ou d'un esprit d'initiative, sera appréciée.
HSS	**Histoire (co-accréditation avec l'Université du Havre)**	Histoire : sources, sociétés et cultures de l'Antiquité à nos jours	**150 (130 à Caen, 20 au Havre)**	**60 à Caen, 20 au Havre**	**59**	**54 à Caen, 15 au Havre**	**60 à Caen, 20 au Havre**	Recrutement sur dossier (motivation(s) et CV)	Histoire, Humanités	Avoir des connaissances approfondies en histoire ; avoir validé des enseignements d'histoire ; manifester un goût pour la recherche ; avoir un bon niveau de français écrit ; savoir travailler en commun et être désireux de travailler en autonomie ; avoir une bonne culture générale.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Histoire**	Métiers du patrimoine : archives et musées		**25**	**21**	**22**	**25**	Recrutement sur dossier (motivation(s) et CV)	Histoire, Histoire de l'art et Archéologie, Humanités	Disposer d'une solide culture historique ; manifester un goût pour les musées et le patrimoine ; avoir un bon niveau de français écrit et oral ; avoir des qualités de communication et d'initiative en milieu professionnel.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Histoire**	Métiers de la recherche en archéologie		**20**	**12**	**17**	**20**	Recrutement sur dossier (motivation(s) et CV)	Histoire mention Archéologie, Histoire de l'art mention Archéologie	Avoir des compétences préalables en archéologie (cours et/ou stages de terrain) ; manifester un goût pour la recherche ; avoir un bon niveau de français écrit ; avoir une bonne culture générale.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Métiers du livre et de l'édition**	Edition	**21**	**10**	**12**	**10**	**10**	Recrutement sur dossier (motivation(s) et CV)	Licence en sciences humaines de préférence: lettres, histoire, philosophie, LLCER	Capacités d'analyse et de rédaction (orthographe et expression), bonne culture générale, capacités de synthèse.	La commission pédagogique appréciera la qualité du parcours académique (résultats de licence), la qualité de la lettre de motivation, les éléments montrant un intérêt réel (stages, expérience dans le domaine, par exemple monitorat ou bénévolat en bibliothèques) et l'adéquation du cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Métiers du livre et de l'édition**	Métiers des bibliothèques		**11**	**11**	**10**	**11**	Recrutement sur dossier (motivation(s) et CV)	Licence en sciences humaines de préférence: lettres, histoire, philosophie, LLCER	Capacités d'analyse et de rédaction (orthographe et expression), bonne culture générale, capacités de synthèse.	La commission pédagogique appréciera la qualité du parcours académique (résultats de licence), la qualité de la lettre de motivation, les éléments montrant un intérêt réel (stages, expérience dans le domaine, par exemple monitorat ou bénévolat en bibliothèques) et l'adéquation du cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Philosophie**		**40**	**40**	**16**	**35**	**40**	Recrutement sur dossier (motivation(s) et CV)	Philosophie (toutes mentions) Sociologie (avec enseignement de la philosophie)	Le master de philosophie s'appuie un socle de connaissances (une bonne culture inter-disciplinaire) suppose la maîtrise des méthodes et des outils de base, ainsi que la solide culture générale de la discipline acquis en Licence. Les compétences requises sont la maîtrise de l'argumentation, la rigueur des connaissance, l' esprit critique, sous toutes ses formes (identification des enjeux philosophiques et sociaux engagés par la recherche ; conception d'une démarche méthodique de réflexion individuelle tant théorique qu'appliquée aux exigences du monde contemporain ; collecte et analyse des documents requis par l'élaboration de la réflexion ; capacité de prendre en compte les données et discussions interdisciplinaires ; capacité d'animer une réflexion et à une délibération collective ; insertion du philosophe dans la « cité » et les débats fondamentaux qui l'animent). Exigences liées à la rédaction d'un Mémoire (clarté de l'exposition, maîtrise de l'expression française écrite, précision du plan, problématisation, etc.) et à la participation au séminaire de recherches annuel (assiduité, autonomie, fréquence et pertinence de la prise de parole, etc).	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée (prise en compte des prérequis L3 de philosophie ou de sociologie). La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Sciences de l'éducation et de la formation (co-accréditation avec l'Université de Rouen)**	Dispositif, accompagnement, formation: ingénierie et recherche (DAFIR)	**30**		**14**	**25**	**30**	Recrutement sur dossier (motivation(s) et CV)	Sciences de l'éducation et de la formation	Avoir les connaissances et compétences de niveau L3 en sciences humaines et sociales et en sciences de l'éducation et de la formation	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Sciences de l'éducation et de la formation (co-accréditation avec l'Université de Rouen)**	Ingénierie du Numérique dans l'enseignement supérieur et la formation d'adultes (INES)									
HSS	**Sciences du langage**	Didactique du français langue étrangère	**80**	**48**	**18**	**45**	**48**	Recrutement sur dossier	Sciences du Langage LLCER Lettres Langues	-aptitude à saisir et articuler des problématiques diverses -curiosité face à des questions et des analyses nouvelles -capacité de développer des projets de recherche et des objets de stage -capacité à appréhender des idées et à les communiquer	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Sciences du langage**	Linguistique et traitement des données		**32**	**8**	**30**	**32**	Recrutement sur dossier	Sciences du Langage LLCER Lettres Langues	-aptitude à saisir et articuler des problématiques diverses -curiosité face à des questions et des analyses nouvelles -capacité de développer des projets de recherche et des objets de stage -capacité à appréhender des idées et à les communiquer	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Sociologie**	Vulnérabilités		**45 (dont 25 EAD)**	**10**	**15**	**20**	Recrutement sur dossier	licence de sociologie, licences de sciences sociales	Connaissance des concepts fondamentaux de la discipline. Connaissance et maîtrise progressive des méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat, sa motivation, l'intérêt et la qualité de son projet de recherche en master, l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée.
HSS	**Sociologie (enseignement à distance)**	Vulnérabilités (enseignement à distance)	**65**		**23**	**20**	**25**	Recrutement sur dossier	licence de sociologie, licences de sciences sociales	Connaissance des concepts fondamentaux de la discipline. Connaissance et maîtrise progressive des méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat, sa motivation, l'intérêt et la qualité de son projet de recherche en master, l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée.
HSS	**Sociologie**	Gouvernance des risques et de l'environnement		**20**	**10**	**15**	**20**	Recrutement sur dossier	licence de sociologie, licences de sciences sociales	Connaissance des concepts fondamentaux de la discipline. Connaissance et maîtrise progressive des méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat, sa motivation, l'intérêt et la qualité de son projet de recherche en master, l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée.
UFR des Sciences	Agrosciences, environnement, territoires, paysage, forêt	Gestion et valorisation agri-environnementales	18	18	17	18	18	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Licence Sciences de la vie (Parcours orientés en écologie)	Une formation en écologie des populations, des communautés et écologie fonctionnelle, des bases solides en écophysiologie ainsi que des connaissances naturalistes (botanique, entomologie, mammalogie ou ornithologie) sont les pré-requis attendus.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR des Sciences	Biologie intégrative et physiologie	Management de l'expérimentation préclinique et éthique animale	15	15	14	15	15	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplômes et attestation de niveau de langue (DALF C1). Un entretien pourra être envisagé après une première étape de sélection sur dossier.	Toutes les mention de licence en biologie	Les connaissances de base en physiologie générale et en génétique sont fortement recommandées.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Biologie, agrosciences (co-accréditation avec l'Université de Rouen)	Ecoproduction, biotechnologies végétales et biovalorisation	15	16	15	15	16	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1).	Toutes les mention de licence en biologie	Connaissances solides en physiologie végétale et nutrition des plantes. La validation d'UE en Physiologie végétale de niveau L3 est un pré-requis pour intégrer la formation.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Biologie-santé (co-accréditation avec l'Université de Rouen)	-	20	20	23	20	20	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1). Un formulaire sera à remplir obligatoirement et à joindre au dossier de recrutement concernant le choix du parcours de master 2 du candidat.	licence sciences pour la santé, licence sciences de la vie	Maîtriser les concepts fondamentaux et les technologies de biologie moléculaire, biochimie, biologie cellulaire et de physiologie des grandes fonctions. Savoir interpréter des données expérimentales dans ces domaines de la biologie. Avoir acquis des compétences transversales en statistiques, anglais et informatique. Savoir définir et s'exprimer à l'oral de façon claire en langue française.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Innovation, entreprise et société	Valorisation des innovations biotechnologiques	15	15	14	15	15	Recrutement sur dossier. (lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplômes (Licence Sciences pour la santé | Licence Sciences de la vie | Licence Sciences de la vie et de la Terre | Licence Chimie | Licence Physique | Licence Informatique | Licence Droit)et attestation de niveau de langue (DALF C1) Un entretien pourra être envisagé après une première étape de sélection sur dossier.	Licence Sciences pour la santé -Licence Sciences de la vie | Licence Sciences de la vie et de la Terre | Licence Chimie | Licence Physique | Licence Informatique | Licence Droit / Licence AES	Capacités d'apprentissage et de synthèse dans les domaines scientifiques et juridiques.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. Le cas échéant, si nécessaire, l'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. Le cas échéant, si nécessaire, l'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR des Sciences	Microbiologie (co-accréditation avec l'Université de Rouen)	Santé, Bien-être et Industrie	20	25	30	25	30	Recrutement sur dossier (lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1))	Sciences pour la Santé, Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre.	Solides bases théoriques et pratiques en : microbiologie, biochimie, biologie moléculaire et génétique, biologie cellulaire. Compétences transversales : informatique, anglais, statistiques	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Neurosciences (co-accréditation avec l'Université de Rouen	Neurosciences moléculaires, cellulaires et intégrées	20	21	22	20	21	Recrutement sur dossier (lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1) et fiche de synthèse fournie à remplir) Un entretien pourra être envisagé après une première étape de sélection sur dossier.	Sciences de la vie, Sciences pour la Santé, Psychologie.	- compétences thématiques : bonnes notions de biologie ; - compétences transversales: informatique, anglais, statistiques.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. Le candidat devra convaincre la commission pédagogique de sa réelle motivation à intégrer la formation et devra démontrer en quoi cette formation permettra de développer son projet personnel. Le cas échéant, si nécessaire, l'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. Le cas échéant, si nécessaire, l'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Pour rappel :Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants + candidats internationaux + redoublants) rentrée	Pour rappel : Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2024	Effectifs inscrits à la rentrée 2024 (extraction au 20/09/2024)	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 rentée 2025	Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants + candidats internationaux + redoublants)	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats	Mentions de Licences conseillées pour integrer le Master	Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette formation	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien
UFR des Sciences	Neurosciences (co-accréditation avec l'Université de Rouen	Sciences des comportements	15	16	14	15	16	Recrutement sur dossier (lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1) et fiche de synthèse fournie à remplir) Un entretien pourra être envisagé après une première étape de sélection sur dossier.	Sciences de la vie, Sciences pour la Santé, Psychologie.	- compétences thématiques: bonnes notions de biologie ; - compétences transversales: informatique, anglais, statistiques.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. Le candidat devra convaincre la commission pédagogique de sa réelle motivation à intégrer la formation et devra démontrer en quoi cette formation permettra de développer son projet personnel. Le cas échéant, si nécessaire, l'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. Le cas échéant, si nécessaire, l'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR des Sciences	Nutrition et sciences des aliments	Qualité des aliments et innovation santé	14	16	14	14	16	Recrutement sur dossier puis éventuellement sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Licence Sciences de la Vie, Licence Sciences pour la Santé.	Maîtriser les concepts de base de microbiologie, biologie moléculaire et sciences du végétal. Lire l'anglais scientifique. Rédiger de façon claire en français et/ou en anglais. Travailler en équipe, être autonome et créatif.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat, l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra si nécessaire de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments mentionnés ci-dessus. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR des Sciences	Sciences de la mer	Ecosystèmes côtiers et physiologie des espèces exploitées par la pêche et l'aquaculture	22	24	23	22	24	Recrutement sur dossier, pièce d'identité en cours de validité, lettre de motivation, CV, relevé de notes de licence, attestation du diplôme de Licence ou équivalent et du bac, attestation de niveau de langue, attestation de stages	Mention Sciences de la vie.	Pour l'entrée en M1, il est vivement recommandé d'avoir validé 1 UE d'écologie, 1 UE de biologie cellulaire / moléculaire et 1 UE de physiologie en L3. Pour ces UE, l'obtention d'une mention sera prise en compte dans la sélection des dossiers.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée (critères les plus importants). La commission pédagogique portera une attention particulière aux stages réalisés dans des laboratoires de recherche ou au sein d'entreprises ou structures associatives, en lien avec le domaine scientifique et/ou l'environnement marin ou eaux douces.
UFR des Sciences	Gestion de l'environnement (co-accréditation avec les Universités de Rouen et du Havre)	Ingénierie et géosciences du littoral	16	16	22	13	16	Recrutement sur dossier, pièce d'identité en cours de validité, lettre de motivation, CV, relevé de notes de licence, attestation du diplôme de Licence ou équivalent et du bac, attestation de niveau de langue, attestation de stages	Licence Sciences de la Terre, Sciences de la Vie et de la Terre, Licence Mécanique, Licence Physique.	Si possible : - compétences thématiques : bonnes notions des sciences de la terre et/ou de mécanique et géophysique.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Information et médiation scientifique et technique	Médiation science et société - recherche et innovation participatives	15	15	13	20	20	Recrutement sur dossier : Le dossier comportera : une lettre de motivation, un CV, les relevés de notes des diplômes antérieurs, une attestation de diplôme de licence ou titre équivalent, une attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1).	Licence de sciences, voire licence de SHS	Connaissances et compétences d'une licence de sciences, voire connaissances et compétences d'une licence de SHS.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat, sa motivation et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. Qualité du dossier, projet professionnel, motivation. Aptitude à échanger oralement avec le jury
UFR des Sciences	Informatique	A la carte Algorithmiques et systèmes intelligents	30	40	53	30	40	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, tous les relevés de notes depuis le L1, y compris ceux de l'année en cours déjà obtenues, attestations de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF B2)	Informatique	Fondamentaux de l'informatique : programmation, algorithmique, méthodes formelles (langages, logique, mathématiques), systèmes d'exploitation, réseaux, bases de données, technologies web.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Informatique	Intelligence artificielle et facteurs humains	20	20	16	20	20	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, tous les relevés de notes depuis le L1, y compris ceux de l'année en cours déjà obtenues, attestations de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF B2)	Informatique	Fondamentaux de l'informatique : programmation, algorithmique, méthodes formelles (langages, logique, mathématiques), systèmes d'exploitation, réseaux, bases de données, technologies web.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet en terme d'intérêt pour une formation informatique pluridisciplinaire autour des sciences humaines et sociales
UFR des Sciences	Informatique	Intelligence artificielle, sciences des données et santé	15	20	21	15	20	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, toutes les relevés de notes depuis le L1, y compris celles de l'année en cours déjà obtenues, attestations de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF B2)	informatique	Fondamentaux de l'informatique : programmation, algorithmique, méthodes formelles (langages, logique, mathématiques), systèmes d'exploitation, réseaux, bases de données, technologies web.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet en terme d'intérêt pour une formation informatique pluridisciplinaire autour de la santé numérique.
UFR des Sciences	Informatique	MINMACS (Graduate school)	3	4	1	3	4	Recrutement sur dossier : Lettre de motivation précisant le projet d'intégration dans la mention avec en particulier le choix de la majeure, CV, relevés de notes depuis le baccalauréat inclus, y compris pour l'année en cours, attestation de diplôme, lettres de recommandation, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1).	Informatique, mathématiques	Informatique, mathématiques appliquées, informatique mathématiques, science des données.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Mathématiques	Mathématiques générales	23	30	8	23	30	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, toutes les relevés de notes depuis le L1, y compris celles de l'année en cours déjà obtenues, attestations de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF B2)	Mathématiques	Maîtriser les connaissances et compétences correspondant à une licence mathématique généraliste. Posséder des bases théoriques et techniques solides d'algèbre, d'arithmétique et des structures quotients, notamment en algèbre linéaire et bilinéaire, et sur les groupes et les anneaux. Posséder des bases théoriques et techniques solides d'analyse et de probabilités, notamment en intégration, calcul différentiel, et sur les espaces vectoriels normés et les espaces de Hilbert. Posséder des connaissances de base de programmation et des connaissances de base d'algorithmique.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Mathématiques	MINMACS (Graduate school)	3	4	0	3	4	Recrutement sur dossier : Lettre de motivation précisant le projet d'intégration dans la mention avec en particulier le choix de la majeure, CV, relevés de notes depuis le baccalauréat inclus, y compris pour l'année en cours, attestation de diplôme, lettres de recommandation, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1).	Informatique, mathématiques	Informatique, mathématiques appliquées, informatique mathématiques, science des données.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Mathématiques appliquées, statistique	Statistiques appliquées et analyse décisionnelle	28	28	27	28	28	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1).	Statistique ou Mathématiques, MIASHS	Notions de Probabilités (bases, variables aléatoires, vecteurs aléatoires, résultats limites), Statistique (méthodes descriptives, représentations graphiques), logiciel (R et/ou Python), recherche opérationnelle (bases).	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Mathématiques appliquées, statistique	MINMACS (Graduate school)	3	4	0	3	4	Recrutement sur dossier : Lettre de motivation précisant le projet d'intégration dans la mention avec en particulier le choix de la majeure, CV, relevés de notes depuis le baccalauréat inclus, y compris pour l'année en cours, attestation de diplôme, lettres de recommandation, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1).	Informatique, mathématiques	Informatique, mathématiques appliquées, informatique mathématiques, science des données.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Cybersécurité	-	16 (dont 8 apprentis)	16	15	16 (dont 8 apprentis)	16 (8 FI + 8 FC)	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1).	Informatique, mathématiques	Informatique, mathématiques appliquées, informatique mathématiques	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Chimie (co-accréditation avec l'Université de Rouen et l'INSA de Rouen)	Chimie analytique et environnement	15	20	11	15	20	Recrutement sur dossier : Curriculum vitae Lettre de motivation exposant le bilan de formation et le projet professionnel. Diplômes, ou attestation de diplôme, acquis depuis le baccalauréat Relevés de notes Contenu des enseignements Document permettant d'évaluer le niveau en anglais (notes, auto-évaluation, ...) Recrutement sur dossier puis entretien pour les étudiants étrangers	Chimie, Chimie-Biologie, Physique-Chimie	Les candidats devront posseder les connaissances et compétences attendues à l'issue d'une Licence Chimie, Chimie-biologie ou physique-chimie.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat ou de la candidate, l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée ainsi que sa motivation et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Chimie (co-accréditation avec l'Université de Rouen et l'INSA de Rouen)	Chimie Organique et interfaces	15	20	5	15	20	Recrutement sur dossier : Curriculum vitae Lettre de motivation exposant le bilan de formation et le projet professionnel. Diplômes, ou attestation de diplôme, acquis depuis le baccalauréat Relevés de notes Contenu des enseignements Document permettant d'évaluer le niveau en anglais (notes, auto-évaluation, ...)	Chimie, Chimie-Biologie, Physique-Chimie	Les candidats devront posseder les connaissances et compétences attendues à l'issue d'une Licence Chimie, Chimie-biologie ou physique-chimie.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat ou de la candidate, l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée ainsi que sa motivation et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Chimie (co-accréditation avec l'Université de Rouen)	XL CHEM	5	10	1	3	5	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les candidats retenus à l'issue de la première étape: Etape 1: Pré-sélection sur dossier CV et lettre de motivation avec projet professionnel Relevés de notes L1, L2, L3 (ou équivalents pour les étrangers) Niveau d'anglais (au minimum certificat CLES B1/TOEIC) 2 lettres de recommandation (dont au moins une d'un enseignant) syllabus des enseignements suivis	Chimie, physique-chimie, science de l'ingénieur, sciences de la santé	Avoir des prérequis dans les matières suivantes : polymères, chimie organique, chimie inorganique, spectroscopie, analyse.	Moyenne générale en licence (au diplôme équivalent) : 14/20 (ou note équivalente) La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel. L'entretien permettra ensuite de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet professionnel et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR des Sciences	Instrumentation Mesure Métrologie	Electronique, photonique et applications	Pas d'ouverture à la rentrée 2024	Pas d'ouverture à la rentrée 2024	0	15	15	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, lettres de recommandation si possible, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1).	Licence EEEA, Licence Sciences pour l'ingénieur, Licence Physique	Les candidat(e)s devront posséder les connaissances et compétences attendues à l'issue d'une Licence EEEA, SPI ou Physique.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Mécanique	Modélisation et simulation numérique	14	16	11	12	16	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1) Entretien Vidéo éventuellement	Licence de Mécanique	Méthodes numériques et programmation de simulation numériques. Mathématiques pour l'ingénieur. Mécaniques des milieux continus (Solides déformables et fluides). Mécanique générale.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Physique (co-accréditation avec l'INSTN)	-	36	40	8	36	40	Recrutement sur dossier : pièce d'identité en cours de validité, lettre de motivation, CV, relevés de notes de bac et de licence, attestations de diplômes, attestation de niveau de langue anglaise (DALF C1)	Physique	Mécanique classique, Relativité restreinte, Électromagnétisme, Électrocinétique, Optique, Ondes, Thermodynamique, Physique statistique, Physique quantique, Science de la matière, Outils mathématiques.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Sciences de la Matière (co-accréditation avec l'Université de Rouen)	Matériaux avancés pour l'Energie	36	40	10	36	40	Recrutement sur dossier, pièce d'identité en cours de validité, lettre de motivation, CV, relevé de notes de licence, attestation du diplôme de Licence ou équivalent et du bac, attestation de niveau de langue, attestation de stages	Chimie	Connaissances générales en sciences des matériaux. Formation générale en chimie du solide. Formation générale en physique de l'état solide. Compétences en techniques expérimentales. Compétences minimales en gestion de projet. Niveau minimum exigible en anglais scientifique.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-114

Direction Générale des Services

DEMANDE DE MODIFICATION DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024-2025 (UFR DES SCIENCES)

Vu l'article L.712-3 du Code de l'éducation ;
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 26 novembre 2024 ;

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve les modifications du calendrier universitaire annexées à la présente délibération.

Annexe : Modification du calendrier universitaire de l'UFR des Sciences.

Résultat du vote :

Pour : 32

Contre : 1

Abstention : 2

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

07 JAN. 2025

Délibération publiée le :

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

Dép.	Site	Composante	diplôme/ année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information (pour les L1, préciser jour, heure et lieu)	Période d'activités de formation Semestre 1	Vacances de Toussaint	Période d'examens Semestre 1	Période d'activités de formation Semestre 2	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Période d'examens Semestre 2	Examens Session 2
MIM	Campus 2	UFR des Sciences	L1	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) parcours PPPE	02/09/2024 Lycée V. Hugo le matin Université l'après-midi	02/09/2024 au 20/12/2024	21/10/2024 au 01/11/2024	ECI	06/01/2025 au 31/08/2025	~~10/02/2025 au 23/02/2025~~ 17/02/2025 au 23/02/2025	07/04/2025 au 21/04/2025	ECI	Pas de deuxième session
BST	Campus 1	UFR des Sciences	L3	Sciences et sociétés parcours Sciences, sciences économiques, juridiques, politiques et sociales	02/09/2024 au Lycée Malherbe	02/09/2024 au 10/01/2025	28/10/2024 au 03/11/2024	ECI	13/01/2025 au 31/08/2025	17/02/2025 au 23/02/2025	~~07/04/2025 au 21/04/2025~~ Pas d'arrêt de cours	ECI	Pas de deuxième session

Justification de la demande L1 MIASHS Parcours PPPE :

Dû à des problèmes de possibilité d'enseignements en économie à l'UFR des Sciences, il est indispensable de mutualiser au moins la Micro économie du L1 MIASHS PPPE et du L1 MIASHS au second semestre. Pour ce faire, demande de modification du calendrier universitaire afin de pouvoir faire cours aux étudiants sur la première semaine de congés d'hiver.

Justification de la demande L3 Sciences et Société :

Afin de permettre aux étudiants de la L3 CPES d'effectuer leur stage, il est demandé la suppression de la semaine d'interruption de cours des vacances de Pâques.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2024

Délibération 2024-115

Direction Générale des Services

CRÉATION DES PARCOURS PRÉPARATIONS INTÉGRÉES À L'ESIX NORMANDIE

Vu l'article L.712-3 du Code de l'éducation ;
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 26 novembre 2024 ;

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la création des parcours préparations intégrées à l'ESIX Normandie pour la rentrée 2025.

Résultat du vote :

Unanimité (35 pour).

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 07 JAN. 2025

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

Parcours intégré ESIX Sciences des Aliments – Sciences Pour la Santé (SPS-ESA)

Parcours Intégré Sciences des Aliments – Sciences de la Vie (SV-ESA)

Ces deux parcours s'adressent aux bacheliers qui ont choisi les spécialités en Maths (obligatoire), Physique-Chimie et/ou SVT conduisant à l'obtention d'un bac général et qui souhaiteraient intégrer, à l'issue des deux années que durent le parcours (si réussite) , la formation **ingénieur en agroalimentaire** au sein de l'Ecole supérieure d'ingénieurs de l'université de Caen (ESIX Normandie). Ces parcours permettront à l'ESIX d'élargir son vivier de recrutement et devenir Ecole en 5 ans.

Ces 2 parcours, l'un s'appuie sur la licence Sciences Pour la Santé (SPS) et l'autre sur la Licence Sciences de la Vie, avec des enseignements complémentaires :

2 UE communes aux 2 parcours :

- UE : Mathématiques renforcées (SPS-ESA et SV-ESA)
- UE : Initiation aux sciences et technologies agroalimentaire (SV-ESA et SPS-ESA
- Une UE additionnelle pour le parcours Sciences des Aliments – Sciences Vie (SV-ESA) :

Intitulé de l'UE : Biochimie (SV-ESA)

Au démarrage, l'admission dans ce parcours se fera sur dossier Parcoursup, plus un entretien ou un examen écrit sous forme de QCM.
A très court terme, l'admission se fera via le concours GEIPI Polytech (Groupe des Ecoles Publiques d'Ingénieurs à Préparation Intégrée).

A l'issue des 2 années de ce parcours, en cas de réussite, les étudiants qui le souhaitent pourront intégrer la troisième année du cycle ingénieur en agroalimentaire, ceux qui ne le souhaitent pas pourront poursuivre dans leur cycle de licence.

Modalités : sélection sur dossier plus un entretien ou un examen écrit sous forme de QCM

Calendrier : Parcoursup

Effectifs : 12 étudiants/par parcours

Parcours intégré ESIX Sciences de l'Ingénieur –ESI

Ce parcours s'adresse aux bacheliers qui ont choisi les spécialités en Maths (obligatoire), Physique-Chimie et/ou Sc. de l'Ingénieur et/ou Informatique et Sciences du Numérique conduisant à l'obtention d'un bac général et qui souhaiteraient intégrer, à l'issue des deux années que durent le parcours, les 4 spécialités ingénieur suivantes au sein de l'ESIX.

- **Mécatronique et Systèmes Embarqués**
- **Génie industriel**
- **Génie Nucléaire**
- **Génie Energétique**

Ce parcours s'appuie sur la Licence de Mécanique et la Licence EEA de l'UFR des Sciences, qui sont en très grande partie mutualisées, avec des enseignements complémentaires :

- ❖ 2 UE de Mathématiques en S1 et S2
- ❖ UE Champs et Interactions en S3
- ❖ UE Oscillateurs et Ondes en S4

Au démarrage, l'admission dans ce parcours se fera sur dossier Parcoursup, plus un entretien ou un examen écrit sous forme de QCM. A très court terme, l'admission se fera via le concours GEIPI Polytech (Groupe des Ecoles Publiques d'Ingénieurs à Préparation Intégrée).

A l'issue des 2 années de ce parcours, en cas de réussite, les étudiants qui le souhaitent pourront intégrer la troisième année du cycle ingénieur, dans l'une des spécialités citées ci-dessus, ceux qui ne le souhaitent pas pourront poursuivre dans leur cycle de licence

Modalités : sélection sur dossier plus un entretien ou un examen écrit sous forme de QCM

Calendrier : Parcoursup

Effectifs : 24 étudiants

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre

Délibération 2024-116

Direction Générale des Services

TRANSFERT DE LA MENTION DU MASTER « SANTÉ » VERS LA MENTION « MANAGEMENT DES ORGANISATIONS DE SANTÉ »

Vu l'article L.712-3 du Code de l'éducation ;
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 26 novembre 2024 ;

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve le transfert de la mention du Master « Santé » vers la mention « Management des organisations de santé ».

Résultat du vote :

Unanimité (35 pour).

Fait à Caen, le 13 décembre 2024

Le Président de l'Université,

07 JAN. 2025

Délibération publiée le :

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 07 JAN. 2025

Demande de transfert de mention,

Parcours Management des activités de santé de la mention « Santé »
vers la mention « management des organisations de santé »,
UFR santé Université de Caen - Normandie

Contexte

Ce transfert nait de l'inactivation de la fiche RNCP du master Santé le 31 aout 2024. En effet, nos étudiants sont en majorité en formation continue avec des financements transition pro, d'OPCO ou de plans de formation d'établissements de santé. Cette inactivation a déjà pénalisé 10 étudiants de M1 et 17 en M2 ont été pénalisés à la rentrée 2024 qui ont dû renoncer à leur formation. D'autres ont basculé en financements personnels.

Le groupe de travail initié par la DGSIP pour remanier la fiche RNCP du master a montré une trop grande diversité de parcours et n'a pas permis de produire une fiche au printemps dernier et donc doit produire une fiche qui ne pourra être validée qu'en Janvier 2025. Malheureusement, ce délai n'est pas compatible avec les dossiers de financements montés par nos candidats avec leurs établissements avant le 31 décembre de l'année qui précède la rentrée. Cela mettrait donc en péril le recrutement d'étudiants pour la rentrée à venir alors que cette formation est tout particulièrement attractive et reconnue comme intéressante par les établissements (en 2023-2024, nous avions en M1 83 inscrits dont 68 étudiants en FC en M2, 79 inscrits dont 53 FC ; cette année nous avons 72 inscrits en FC en M1 et 79 inscrits en FC en M2).

Au printemps dernier une nouvelle mention de master a été créée : management des organisations de santé. Il nous semble pertinent et justifié de nous positionner dans cette mention plus adaptée. Nous allons montrer dans les paragraphes qui suivent que le transfert de mention sera tout particulièrement simple car les compétences que nous développons sont en accord avec celles présentées dans la mention. En vue d'une simplification de la constitution des mobilisations de CPF, nous avions travaillé à ce que chaque UE contribue à un bloc de compétences. Nous conservons le même format de formation (hybride) et les mêmes MCC.

Principes du parcours management des activités de santé

Le parcours management des activités de santé se réalise en deux temps :

- Le master 1 avec un tronc commun à tous les étudiants comprenant 9UE
- Le master 2 avec un tronc commun fait de 5 UE (dont le stage) et 3 UE de spécialisation au choix de l'étudiant à la fin du M1.

Parmi les évaluations proposées, il y a l'écriture d'un article dans une revue professionnelle ou scientifique à comité de lecture. Cela aboutit avec l'aide de l'équipe pédagogique à publier des travaux dans divers domaines autour des organisations de Santé

Les spécialisations accessibles sont :

- Coordination en gérontologie
- Prévention et contrôle des infections associées aux soins
- Qualité, gestion de crise et situations extrêmes
- Réponse territoriale aux besoins de santé
- Entrepreneuriat et transformation digitale en santé

Equipe pédagogique

Compte tenu de l'application du management au domaine de la santé et de la densité des effectifs jusqu'à maintenant, ce master est porté par trois responsables pédagogiques :

- Simon Le Hello, PU-PH, chef de service du service de prévention et de contrôle des infections et du service de microbiologie du CHU de Caen Normandie. Il est également responsable de l'Institut Biologie-Santé du territoire
- Guillaume Saint Lorant, MCU-PH, chef de service de la pharmacie du CHU de Caen Normandie
- Pauline Lenesley, MCU en sciences de gestion, management de la santé

Ces trois responsables pédagogiques sont accompagnés des enseignants de profils mixtes autant hospitalo--universitaires que mono appartenant au sein de l'université de Caen ainsi que d'une dense équipe de vacataires, professionnels de santé d'hôpitaux, directeurs d'établissements de santé ou médico sociaux et de hauts fonctionnaires. Cette diversité des profils permet à la formation d'avoir un caractère professionnalisant tout en cultivant les compétences académiques requises pour un diplôme de master. Ce master est également animé en partenariat avec l'EHESP pour 4 UE dans le cadre des formations « PACTE SOINS PRIMAIRES »

Correspondances blocs de compétences et UE d'enseignement

Compétences transversales

BC1 Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques	
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine	UE4 (M1)
BC2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés	
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation	UE 9 (M1)
BC03 - Mettre en oeuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances	
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère	UE4 (M1) UE7 (M1)
BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel	
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	UE 3 de spé (M2) UE S (M2) UE R (M2)

Compétences spécifiques

BC05 - Elaborer une vision stratégique des organisations de santé / établissements du champ de la santé	
- Faire de la veille sur les évolutions de son environnement ou éco-système (veille sur l'actualité politique, juridique et socio-économique des secteurs sanitaire, social et médico-social) - Anticiper les transformations et innovations socio-économiques, politiques et normatives structurant l'activité des organisations de santé possibles - Développer des approches de prospective du secteur de la santé afin d'identifier les variables susceptibles d'influencer significativement l'évolution des attentes et de l'offre dans le champ de la santé et les conséquences au niveau d'un territoire de santé et des établissements de santé d'une politique de santé ou d'un projet régional de santé, etc. - Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique d'un groupe d'établissements, d'un établissement, d'un pôle ou d'un service du champ de la santé en mobilisant des outils et méthodes de diagnostics interne et externe - Fixer des objectifs et donner du sens en analysant l'évolution des systèmes et des organisations de santé et en recherchant et sélectionnant l'information - Fédérer et animer les acteurs internes et externes (gouvernance) dans un souci d'éthique	UE2 M1 UE5 M1 UE8 M1
BC06 - Concevoir et piloter des solutions de gestion adaptées à des organisations de santé / établissements du champ de la santé	
- Identifier et appliquer les règles spécifiques aux usagers, personnes accompagnées et patients - Appliquer et mettre en œuvre des politiques et pratiques visant à analyser et diagnostiquer les configurations structurelles et de relations de pouvoir à l'œuvre dans les organisations des secteurs sanitaire, social et médico-social - Développer des politiques et pratiques dans les différents domaines visant à identifier et appliquer les règles et cadres d'exercice professionnel en fonction du contexte spécifique du groupe d'établissements, établissement, pôle ou service des secteurs sanitaire, social et médico-social	UE 1 et UE 2 de spé M2
BC07 - Mesurer et contrôler l'efficacité des outils et méthodes de gestion qui s'appliquent aux organisation de santé / établissements du champ de la santé	
- Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion en concevant et/ou en mettant, en place et faisant vivre un dispositif de contrôle de gestion dans un établissement des secteurs sanitaire, social et médico-social.	UE C UEP (M2)

- Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de contrôle qualité et de vigilance sur la sécurité sanitaire - Auditer, évaluer et analyser les risques associés aux politiques mises en place en cohérence avec des démarches de responsabilité sociétale et environnementale	
BC08 - Contrôler l'application des règles, normes de qualité du secteur de la santé	
- Appliquer et respecter des règles et des normes liées au secteur de la santé en veillant à appliquer et à faire appliquer les cadres législatif et réglementaire concernant les activités sanitaires, sociales et médico-sociales - Développer des process, des démarches qualité, innovation etc. et veiller aux respects des normes qui s'appliquent au secteur	UE Q (M2)
BC09 - Promouvoir une culture managériale et organisationnelle au sein des organisations de santé / établissements du champ de la santé	
- Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership en veillant à coordonner et évaluer les activités de soins et d'accompagnement social et médico-social, etc. - Conseiller et négocier avec ses équipes et ses partenaires d'affaires - Gérer l'organisation du travail et les transformations possibles des organisations et établissements de santé	UE 1 (M1) UE3 M1
BC10 - Adapter ses comportements et postures au travail dans les organisations de santé / établissements du champ de la santé	
- Piloter son projet de développement personnel dans les métiers dits de gestion/management des organisations de santé - Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes)	UE 6 M1

Présentation synthétique des UE de M1

Semestre 1	UE1 Management en Santé et Territoire	68 h	8 ECTS
	STAGE (UE1) : application management en santé et territoire	35 h	3
	UE2 Organisation technique et juridique du système de santé	70 h	8
	UE3 Sociologie et psychologie de la communication en santé	56 h	6
	UE4 Outils pour la recherche	40 h	5
Semestre 2	UE5 Economie et santé publique, outils de prospective stratégique	70 h	8
	UE6 Droit de la santé et Gestion de ressources humaines	50 h	6
	UE7 Anglais	30 h	2
	UE8 Déontologie éthique en santé	45 h	5
	UE9 Méthodologie de la recherche	80 h	9

Présentation synthétique des UE de M2

Sem 1	UEQ Qualité des soins	50 h	6
	UEC Gestion	70 h	5
	UEP Management des politiques publiques en santé	20 h	4
Sem 2	UER Recherche	60 h	14
	STAGE	280 h	6
	+ 1 spécialisation au choix	**150 h**	**15**
	Semestre 1 — 2 Unités d'Enseignement		
	Semestre 2 — 1 Unité d'Enseignement		

Présentation synthétique des UE de spécialisations

Spécialisation Qualité, gestion de crise et situation extrême		
UE Q1 Les crises sanitaires et situations extrêmes	20 h	5
UE Q2 Gestion de crise sanitaire	65 h	10
UE Q3 Manager en situation extrême	65 h	10
Spécialisation Prévention et contrôle des infections associées aux soins		
UE H1 Bases microbiologiques de la lutte contre les infections,	20 h	5
UE H2 Épidémiologie et organisation de la lutte contre les infections associées aux soins	65 h	10
UE H3 Prévention des infections liées aux soins	65 h	10
Spécialisation Entrepreneuriat, Innovation et Transformation digitale en santé		
UE D1 Innovation et transformation, faux amis ou interrelations ?	20 h	5
UE D2 Entrepreneuriat et business model en santé	65 h	10
UE D3 Transformation et digitalisation en santé, enjeux et perspectives	65 h	10
Spécialisation Réponse territoriale aux besoins de santé		
UE T1 Principes de la coordination des actions de santé en territoire	20 h	5
UE T2 Approches de la coordination en territoire	65 h	10
UE T3 Prospective territoriale en santé : communication et marketing social	65 h	10
Spécialisation Coordination en gérontologie		
UE G1 Grand âge et autonomie, une autre vision de la dépendance et du vieillissement	20h	5
UE G2 Prévention et intervention en gérontologie	65h	10
UE G3 Repères juridiques et outils fondamentaux des acteurs frontières	65h	10